D
3 1761 07143921 0

RÉCITS D'AFRIQUE

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

EN ESPAGNE

1835-1839

PAR

PAUL AZAN

CAPITAINE DÉTACHÉ A L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

(Section historique)

PARIS
HENRI CHARLES-LAVAUZELLE
ÉDITEUR MILITAIRE

RÉCITS D'AFRIQUE

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

EN ESPAGNE

DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS

RÉCITS D'AFRIQUE

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

EN ESPAGNE

1835-1839

PAR

PAUL AZAN

CAPITAINE DÉTACHÉ A L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

(*Section historique*)

PARIS

HENRI CHARLES-LAVAUZELLE

Éditeur militaire

10, Rue Danton, Boulevard Saint-Germain, 118

(MÊME MAISON A LIMOGES)

LIBRARY
JUL 9 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

DU MÊME AUTEUR :

Contrastes, poésies, 1891-1894 (*épuisé*).

Annibal dans les Alpes, 234 pages in-8°; 17 cartes, 6 photographies. — Paris, Alph. Picard, 1902.

Recherche d'une solution de la question indigène en Algérie, 87 pages in-8°. — Paris, Aug. Challamel, 1903.

Etudes historiques sur l'artillerie régimentaire, publiées par la *Revue d'Histoire*, rédigée à l'état-major de l'armée, 13e, 14e et 15e volumes. — Paris, Chapelot, 1904.

Un tacticien du XVIIe siècle (François d'Aurignac), 116 pages in-8°, 16 croquis, 2 cartes. — Paris, Chapelot, 1904.

Le duc d'Orléans a Alger et a Oran en 1835. Impressions du duc d'Elchingen, 59 pages in-8°. — Alger, Léon, 1906 (*épuisé*).

La reprise de la question d'Alesia en 1905, 26 pages in-8°. — Semur-en-Auxois, V. Bordot, 1906 (*épuisé*).

Le colonel Rocquancourt et les Ecoles militaires, 60 pages, in-8°. — Paris, Chapelot, 1907.

Les premières mitrailleuses (1342-1725), 62 pages, in-8°. — Paris, Chapelot, 1907.

La frontière algéro-marocaine au début de 1907, 28 pages, grand in-8°. — Tonnerre, Charles Puyfagès, 1907.

De la même série : **Récits d'Afrique.**

Sidi-Brahim, ouvrage couronné par l'Académie française, 810 pages, gr. in-8°, 20 gravures, 2 cartes. — Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1905.

DP
219
.2
A9

DÉDICACE

A mes camarades de l'armée espagnole, dont j'ai pu éprouver l'amitié en maintes circonstances, et à mes camarades de l'armée d'Afrique, dont j'ai partagé la vie pendant cinq ans, je dédie l'histoire de la Légion en Espagne.

Les uns et les autres sont devenus plus chers encore, par cette étude, au petit-fils d'un officier qui combattit pendant plusieurs années avec la cocarde espagnole, sous les drapeaux de la reine Isabelle, dans les rangs de la Légion.

P. A.

PRÉFACE

La légion étrangère est, de tous les corps de l'armée d'Afrique, celui qui, depuis les premiers jours de la conquête, est resté le plus semblable à lui-même.

Le légionnaire est un type curieux et original ; dans la vie monotone et pacifique des garnisons, il est bientôt envahi par une vague mélancolie et se laisse parfois aller au vice et à l'indiscipline pour tromper son ennui ; en campagne, au contraire, c'est toujours un soldat actif, discipliné, brave, capable de tous les efforts et de tous les dévouements.

Il a abandonné son pays, sa famille, ses amis : quelquefois il a dans son passé un drame mystérieux dont il garde le secret ; il ne compte plus dans la société ; il ne sert même pas sous son nom véritable, mais sous un sobriquet choisi par lui ; il ne veut plus exister que comme numéro matricule, il est uniquement soldat ; son sacrifice reste anonyme, sa mort même ne doit pas laisser de traces.

Il vient à la légion chercher une nouvelle patrie, un asile hospitalier, l'oubli d'une douleur, le pardon d'une faute ; il a besoin d'espace, il aspire à l'effort, il dédaigne la souffrance, il souhaite le danger ; c'est l'amertume même d'une existence laborieuse et difficile qui réalise ses désirs et qui constitue sa raison d'être.

Que de légionnaires ont échoué sur les bancs du conseil de guerre d'Oran parce qu'ils étaient restés quelques mois de trop à Saïda ou à Sidi-bel-Abbès ; s'ils avaient été envoyés dans les postes avancés, s'ils avaient été chargés d'accompagner les convois du Sud-Oranais, s'ils avaient pu partir au

Tonkin ou à Madagascar, ils eussent peut-être été cités à l'ordre, médaillés, décorés ; ils se fussent, comme leurs camarades, couverts de gloire. Ces hommes émeuvent quand on entre dans leur intimité, parce qu'ils se révèlent presque toujours comme des caractères fortement trempés ; on devient indulgent pour leurs travers quand on sait comprendre ce qu'ils ont dans l'âme de généreux et d'héroïque (1).

***

Pour connaître la légion, il faut l'étudier pendant une campagne. Nulle période n'est peut-être aussi caractéristique dans son histoire que celle de 1835 à 1839, pendant laquelle ce corps, cédé au gouvernement constitutionnel d'Espagne, fit campagne contre les Carlistes dans la Catalogne, l'Aragon et la Navarre.

La légion était préparée à cette guerre par quatre années de luttes et de travaux en Afrique et elle conserva toujours auprès du peuple espagnol le nom de *légion algérienne*. Les hommes qui la composaient avaient déjà vécu de la vie des camps et pris part à maintes expéditions ; aussi *los Argelinos*, les Algériens, firent-ils honneur au courage et à l'endurance de l'armée d'Afrique naissante. Ils eurent l'occasion de développer en Espagne toutes les qualités qu'ils avaient acquises ; en les suivant pas à pas dans cette guerre difficile et prolongée, on arrive à se faire une idée exacte de leur véritable caractère.

Ce n'est pas au point de vue stratégique et tactique que les campagnes de la légion en Espagne présentent un réel intérêt ; elles ne comprennent que des opérations décousues

(1) Souvent j'ai reçu des confidences, quand j'étais rapporteur au conseil de guerre d'Oran, au cours des interrogatoires que je faisais subir aux légionnaires inculpés ; le délit reproché m'apparaissait alors comme un accident banal dans ces existences étranges, et je plaignais ces malheureux qui auraient parfois mérité une meilleure destinée.

et éparpillées, résultat du mode de cette guerre et de la nature du sol sur lequel elle se déroulait ; tout au plus peut-on y puiser quelques principes relatifs à la guerre de montagne.

Mais au point de vue de l'éducation morale des troupes, elles fournissent de précieux enseignements ; les légionnaires qui allèrent défendre la reine Isabelle subirent stoïquement des souffrances terribles et supportèrent sans se plaindre les plus dures privations ; ils surent être héroïques dans des combats sans éclat, et mourir loin de leur pays, obscurément.

Ce sont là des exemples qui ne peuvent être oubliés, car la valeur morale du soldat jouera toujours, sur les théâtres de toutes les guerres, un rôle plus considérable que la stratégie et la tactique.

***

L'étude de cette campagne a aussi l'avantage de mettre au jour un épisode peu connu des relations franco-espagnoles.

L'Espagne et la France ont eu, pendant la première moitié du XIXe siècle, des existences étrangement mêlées. L'histoire a gardé le souvenir des campagnes de Napoléon et de l'expédition du duc d'Angoulême ; mais elle n'a pas conservé les traces de l'émotion intense avec laquelle les événements de la Péninsule furent suivis en France depuis 1823 jusqu'au milieu du siècle.

Les relations diplomatiques, les passions populaires et les influences politiques, qui ont exercé leurs effets sur la conduite de la campagne carliste et sur l'existence même de la légion, seront étudiées suivant leur importance respective.

Les Espagnols pourront trouver quelque intérêt à lire les appréciations portées sur les affaires de leur pays par des militaires ou des diplomates français qui y ont été mêlés ; les jugements sont reproduits avec fidélité, et les faits sont

racontés avec une impartialité d'autant plus complète que nul sentiment favorable ou hostile aux partis en présence ne peut animer l'auteur.

Si les événements diplomatiques sont exposés dans leurs lignes générales plutôt que dans leurs détails, c'est parce que la période à laquelle ils se rapportent est encore très près de nous et que les Archives des affaires étrangères ne peuvent être exploitées qu'avec réserve.

***

Les documents à l'aide desquels les diverses parties de l'ouvrage sont composées ont été tirés pour la plupart des Archives historiques du ministère de la guerre à Paris ; un certain nombre proviennent des Archives du gouvernement général de l'Algérie, par l'intermédiaire de M. le commandant Lacroix ; quelques autres ont été extraits des Archives du ministère des affaires étrangères.

Les Archives espagnoles devaient être très riches sur le sujet et il était naturel de les consulter. Dès 1869, l'ambassadeur de France à Madrid fit des démarches auprès du gouvernement espagnol pour retrouver les registres concernant la légion, laissés jadis par ce corps en Espagne. Des recherches furent aussitôt entreprises dans les dépôts d'archives ; le Ministre de la guerre envoya même le 4 février 1870 une circulaire aux directions générales de l'état-major de l'armée et des places, de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, du génie, de la garde civile et du corps de santé, ainsi qu'à l'inspection générale des carabiniers ; les réponses qui lui parvinrent en février et mars certifièrent l'absence de tout registre (1).

(1) Le dossier relatif à ces recherches se trouve aux Archives militaires de Ségovie ; il contient toutes les lettres relatives à l'enquête, depuis la demande adressée par l'ambassadeur de France. La lettre du Ministre de la guerre donnant le résultat général des recherches est du 29 mars 1870.

Un incendie qui avait éclaté, en novembre 1846, dans les Archives du ministère de la guerre, avait en effet anéanti les contrôles de la légion jusqu'au dernier ; presque tous les documents concernant ce corps, tels que lettres, rapports, demandes, avaient en même temps été détruits. Cependant, quelques rares feuillets avaient été sauvés des décombres, à demi consumés ; ils ont pu être retrouvés en 1906, grâce aux indications de M. le sous-secrétaire de la guerre de Madrid, au dépôt d'archives militaires de Ségovie, et les plus intéressants ont été reproduits dans la deuxième partie de l'ouvrage.

Une circonstance particulière a d'ailleurs permis de réparer en partie les pertes causées par l'incendie : les documents envoyés par le commandant supérieur de la légion aux autorités espagnoles étaient aussi expédiés par ses soins au général Harispe à Bayonne ou au Ministre de la guerre, à Paris ; ces copies françaises des pièces officielles ont aujourd'hui le précieux privilège de combler dans l'histoire espagnole une lacune qui, sans elles, serait irréparable.

Les archives particulières n'ont pas été négligées ; nombre d'impressions personnelles ont été glanées dans les lettres ou les papiers laissés par les officiers qui allèrent défendre en Espagne la cause de la royauté constitutionnelle contre l'absolutisme : Conrad, de Nouë, Rousset, Chéré, Bernelle, le grand-père de l'auteur, Bazaine, etc. Des anecdotes typiques ont été extraites des mémoires de quelques autres, tels que Bamberg, de Colleville, von Rosen, d'Ortasini, etc.

Les dossiers des officiers et les registres matricules de la troupe, conservés aux Archives administratives du ministère de la guerre, ont permis de reconstituer la physionomie de la légion à cette époque ; aussi les chapitres de l'ouvrage sont-ils semés de portraits individuels ou de tableaux d'ensemble, qui cherchent à donner une idée exacte d'une des plus belles troupes de l'armée d'Afrique.

***

Les terrains sur lesquels s'est déroulée la campagne de la légion n'ont guère changé d'aspect depuis soixante-dix ans, et répondent encore aux descriptions qu'en donnaient les légionnaires de 1835.

Les villes seules ont pris de l'essor. L'antique Lerida survit encore autour de la citadelle et dans les rues étroites qui descendent vers l'Ebre. Barbastro a conservé ses maisons originales et ses arcades branlantes ; le bois d'oliviers qui fut le théâtre d'une lutte sans merci borde toujours la ville de sa verte couronne. Huesca, dans les parties hautes qui entourent la cathédrale, reste telle qu'aux jours où la bataille faisait rage dans la plaine de l'Alcoraz, et le petit ermitage de Saint-Georges, dont l'occupation donna la victoire aux Carlistes, permet de contempler avec émotion les champs où la légion perdit tant de braves.

Saragosse a conservé la plupart des monuments qu'avait laissés debout la guerre de l'Indépendance et que les légionnaires admiraient en 1837. Son cimetière a cependant été remanié : le brave Conrad, le chef de la légion, tué à l'ennemi, ne repose plus dans le tombeau que l'affection de ses soldats lui avait élevé ; mais ses cendres ont du moins été pieusement conservées, tandis que celles du général espagnol Iribarren, son compagnon de gloire et d'infortune, ont été jetées à la fosse commune lors des travaux exécutés !

Vitoria n'est plus la même qu'à l'époque où la légion y faisait son entrée aux applaudissements d'une foule enthousiaste ; mais on peut se faire une idée de l'ancienne ville en parcourant les quartiers qui dominent l'église de la Vierge blanche. Pampelune, au contraire, est restée jusqu'à ces derniers temps presque identique à elle-même, enserrée dans une pittoresque ceinture de vieilles murailles et ne prenant jour sur les campagnes qu'elle domine que par des

portes étroites, surmontées d'écussons et de sculptures ; des travaux commencés vont lui permettre de s'étendre, mais lui enlèveront son cachet archaïque.

***

Il est impossible d'exprimer, au cours d'un récit qui doit conserver tous les caractères de l'impartialité, l'émotion ressentie en visitant les lieux où les légionnaires souffrirent et luttèrent ; ces pages ne doivent pas en effet laisser transparaître des impressions personnelles, car elles ne visent qu'à raconter fidèlement l'épopée du corps français qui partit d'Algérie pour Tarragone fort de plus de 5.000 hommes et qui revint à Pau, quatre ans plus tard, réduit à quelques centaines de combattants.

Le récit aura peut-être ainsi moins d'intérêt pour les lecteurs qui recherchent la couleur plutôt que l'exactitude et pour ceux qui préfèrent le roman historique émaillé d'aventures au livre d'histoire forcément plus sec. Mais ceux-là trouveront des ouvrages serrant de moins près le document et qui ont paru depuis quelques années : tel est l'excellent exposé du général Grisot et du lieutenant Coulombon, intitulé *la Légion étrangère de* 1831 *à* 1887 ; tel le volume coloré d'une flamme toute militaire et rempli d'anecdotes typiques de Roger de Beauvoir ; tel encore le récit brillant et pittoresque de Georges d'Esparbès, intitulé *la Légion étrangère.*

***

La période de quelques années pendant laquelle la légion a fait campagne en Catalogne, en Aragon et en Navarre, permet mieux qu'aucune autre d'étudier ce corps sous son véritable aspect ; la légion se trouvait en effet tout entière en Espagne, avec son colonel, son état-major, ses bataillons

et son dépôt, tandis que dans la plupart des expéditions postérieures elle n'a figuré que par des bataillons isolés.

Un seul motif pouvait faire hésiter un officier français dans la publication de ce volume : ces pages rappellent aux Espagnols des souvenirs pénibles, et elles évoquent des jours ensanglantés par l'insurrection carliste. Mais elles font du moins ressortir toute la part que la France a prise aux souffrances de l'Espagne, et c'est, comme le prouve chaque jour la vie, par des douleurs partagées plus que par des joies communes que se cimentent les sincères et profondes amitiés.

AVERTISSEMENT

Plan de l'ouvrage. — Abréviations employées. — Documents. — Livres. — Orthographe des noms français : noms de personnes ; noms de lieux. — Orthographe des noms espagnols : noms de personnes ; noms de lieux. — Les noms dans les documents de la deuxième partie. — Noms étrangers de tous pays. — Biographies.

Remerciements aux collaborateurs de l'ouvrage : en Espagne, en France ; aux descendants des familles ; aux membres de la *Sabretache*.

La méthode de composition adoptée pour ce volume est la même que pour le premier de la série, et les observations générales exposées dans la préface et l'avertissement de *Sidi-Brahim* pourraient être répétées ici.

Une première partie contient le récit des événements; une deuxième reproduit les documents contemporains les plus importants; une troisième renferme des récits et des mémoires dont la critique est faite par des notes placées au bas des pages. Des annexes comprennent la liste des officiers ayant appartenu à la légion étrangère en Espagne, une bibliographie et une iconographie. Un index général des noms propres termine le volume.

Les abréviations employées pour désigner les archives les plus fréquemment consultées sont les suivantes :

A. H. G. : Archives historiques du ministère de la guerre.

A. A. G. : Archives administratives du ministère de la guerre.

A. A. E. : Archives du ministère des affaires étrangères.

Lorsqu'un document utilisé est reproduit dans la deuxième ou dans la troisième partie, le dépôt d'archives d'où il est extrait n'est pas indiqué dans la référence, mais seulement le n° d'ordre de la pièce permettant de la retrouver facilement. Si, au contraire, le document n'est pas reproduit dans ce volume, des indications complètes sont données à son sujet.

Les ouvrages imprimés sont désignés en note par le nom de l'auteur suivi de tout ou partie du titre du volume. L'édition employée est celle qui figure dans la bibliographie; néanmoins il a paru bon de la faire figurer dans certains cas où elle peut fournir une indication utile au lecteur.

L'orthographe des noms français a été facilement établie : celle des noms de personnes, d'après les pièces d'état civil, ou, à défaut, d'état militaire; celle des noms de lieux, d'après le *Dictionnaire des communes* de France et la carte d'état-major.

L'orthographe des noms espagnols a été plus difficile à déterminer, en raison des différences sensibles qui existent entre les variantes contenues dans les divers documents.

Les noms de personnes ont été écrits d'après l'excellent ouvrage espagnol d'Antonio Pirala, *Historia de la guerra civil*, et d'après divers renseignements tels que documents originaux et signatures.

Les noms de lieux ont été mis en accord avec les cartes de Capitaine,

reproduites à la fin du volume; leur orthographe actuelle, dans les cartes espagnoles ou françaises, est généralement la même. Quelques-uns d'entre eux ont toutefois été rectifiés d'après les cartes modernes; ainsi, le nom du village d'Eugui est écrit *Engui* sur la carte de Capitaine, tandis que dans beaucoup de documents et sur les cartes modernes il est écrit *Eugui;* cette dernière forme a été adoptée par exception.

Les mêmes principes ont été appliqués aux pièces insérées dans les deuxième et troisième parties; les divers documents présentent une telle variété pour l'orthographe d'un même nom que la rectification est nécessaire pour faciliter la lecture et éviter des notes trop nombreuses. La forme des noms propres employée dans le document a cependant toujours été respectée quand l'identification était douteuse ou impossible; dans ce cas, une note donne l'hypothèse faite par l'auteur, et l'index contient les variantes à leur ordre alphabétique, en reportant de l'une à l'autre.

Les noms étrangers de tous pays sont nombreux dans l'ouvrage, en raison de la composition même de la légion. Les noms des Polonais ont été écrits d'après les pièces officielles qui les désignent, ou d'après leurs signatures quand elles figurent dans certains documents; quoiqu'ils aient parfois ainsi une physionomie bizarre, il n'a pas été possible de les identifier mieux; ce pourra être le soin d'un écrivain qui étudiera l'histoire de l'émigration polonaise en France.

De nombreuses biographies, rédigées à l'aide des documents conservés aux Archives administratives du ministère de la guerre, ont été intercalées dans le texte ou mises en notes, comme dans *Sidi-Brahim;* elles constitueront peu à peu, avec l'aide des index, un dictionnaire historique des officiers de l'armée d'Afrique.

*
* *

Les nombreuses recherches qu'a exigées cet ouvrage, en Espagne et en France, sur le terrain et dans les dépôts d'archives, m'ont été facilitées par le concours de personnes auxquelles ce m'est un devoir agréable d'adresser mes remerciements.

Le lieutenant-colonel Echagüe y Santoyo, attaché militaire d'Espagne à Paris, et le colonel de Cornulier-Lucinière, attaché militaire de France à Madrid, m'ont donné d'excellents conseils pour un voyage d'études en Espagne et remis des lettres qui m'ont fait accueillir partout avec une grande affabilité. L'ambassadeur de France, M. Cambon; le marquis de la Vega de Armijo, directeur de l'Académie royale d'histoire, une des personnalités les plus marquantes de l'Espagne contemporaine; le général Suarez Inclan, sous-chef de l'état-major de l'armée, m'ont très aimablement accueilli et recommandé à Madrid. Le chef des Archives générales militaires de Ségovie, D. Vicente Vacani y Garcia, m'a guidé dans mes recherches avec une grande complaisance Le capitaine d'état-major Pedro de Castro y Santoyo, de la capitainerie générale de Saragosse, m'a été très utile par les nombreux renseignements qu'il m'a fournis : il a en particulier retrouvé la tombe du général Conrad au cimetière de Saragosse et il m'a facilité la visite du champ de bataille de Huesca en m'adressant à son frère Pablo, établi dans cette ville. Un Français qui habite Barbastro, M. P. Bayle, et son gendre, M. Rafael Mataix Marques, m'ont aidé à me rendre compte des conditions dans lesquelles s'est livré devant cette ville le fameux combat de 1837. Il faudrait citer bien d'autres noms pour être complet.

En France et en Algérie, j'ai trouvé de même l'appui de collaborateurs précieux. Le commandant N. Lacroix, chef du service des affaires indigènes en Algérie, a recherché dans les Archives du gouvernement général les documents concernant la cession de la légion à l'Espagne et

me les a communiqués. Les lieutenants René Schmitz et Victor Paulier ont établi la liste des officiers de la légion de 1835 à 1837 ; le lieutenant Patrolin a traduit l'ouvrage allemand de Bamberg dont des extraits sont reproduits aux annexes, et le lieutenant Latreille, quelques passages du volume de von Rahden.

Le général de Nouë, commandant la 3e brigade de cuirassiers à Sainte-Menehould ; le lieutenant-colonel Rousset, ancien député et maire de Verdun; le lieutenant-colonel Chéré, chef du 2e bureau au ministère de la guerre; le lieutenant-colonel Bernelle, du 54e régiment d'infanterie à Compiègne; le capitaine Conrad, du 4e d'infanterie à Auxerre; le comte de Colleville, chambellan du Souverain Pontife, ont bien voulu me confier des papiers de famille, des portraits et des photographies qui ont été utilisés dans l'ouvrage. Fils, petit-fils ou petits-neveux des héros de la légion, ils ont presque tous, comme on voit, embrassé la carrière de leurs aïeux.

Bien des personnes encore ont répondu à mes questions : M. Adrien Dutey-Harispe, petit-neveu du maréchal Harispe; M. le baron de Schwarz, consul général de Serbie à Paris, qui n'a pas de parenté avec le baron de Schwarz ou de Suarce dont il sera question; M. Bernelle, de la Compagnie algérienne, à Alger; M. Fayolle du Moustier; le baron Chatry de la Fosse; M. Macon, conservateur au musée Condé à Chantilly; M. Théodore Duret; le marquis de Chennevières, etc.

C'est grâce à ces nombreux auxiliaires que j'ai pu mener à bonne fin une œuvre que j'ai cherché à rendre impartiale, véridique et complète ; aussi je leur en exprime ici ma vive et sincère reconnaissance.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

CONSTITUTIONNELS ET CARLISTES

SOMMAIRE. — Les partis en Espagne au début du XIXe siècle : absolutistes et constitutionnels. — La Constitution de 1812 : la nation, le Roi, les Cortès, la religion ; régime libéral, cependant peu populaire — Retour de Ferdinand VII en 1814 ; son absolutisme. — Révolution libérale de 1820 : *moderados* et *exaltados*. — Les « exaltés » triomphent en 1822 ; les absolutistes prennent les armes sous le nom d'*Armée de la Foi*. — Intervention française de 1823 en faveur de l'absolutisme. — Les excès des « volontaires royalistes » forcent Ferdinand VII à se séparer d'eux. — Les absolutistes se groupent autour de son frère don Carlos dès 1826 et 1827. — Les *agraviados*.

Mort de la reine Amélie en 1829 ; Ferdinand VII épouse en décembre Marie-Christine de Naples — Grossesse de la reine Christine ; consternation des partisans de don Carlos. — Promulgation, en mars 1830, de la Pragmatique de 1789 qui admet le droit des filles au trône d'Espagne. — Testament solennel du Roi en juin. — Naissance de Marie-Isabelle, le 10 octobre 1830.

Don Carlos n'abandonne pas ses droits. — Son influence à la cour : Calomarde. — Naissance de Marie-Louise en janvier 1832. — Grave maladie de Ferdinand en septembre : Calomarde lui fait abroger la Pragmatique. — Guérison progressive du roi ; le parti *christino*. Rétablissement de la Pragmatique ; disgrâce de Calomarde. — Christine s'appuie sur les libéraux. —Don Carlos quitte la cour et va en Portugal. Isabelle est reconnue comme princesse des Asturies, le 20 juin 1833. — Don Carlos écrit au Roi qu'il maintient ses droits. — Mort de Ferdinand VII, le 29 septembre 1833.

Christine s'appuie sur les libéraux modérés. — Le *Statut royal* du 10 juillet 1834 ne satisfait aucun parti. — Le traité de la *Quadruple Alliance* le 22 avril 1834 en faveur de Christine contre don Carlos : Portugal, Espagne, Angleterre et France. — Don Carlos en Navarre ; les populations y embrassent sa cause avec enthousiasme. — Articles additionnels du 18 août 1834 au traité de la Quadruple Alliance. — Partisans de don Carlos en Europe : Adolphe de Bourgoing. — La cause de la Reine semble compromise.

L'Espagne se trouvait divisée, depuis les débuts du XIXe siècle, en deux grands partis : celui de la royauté absolue et celui de la royauté constitutionnelle.

Les absolutistes ne voulaient accepter aucune réforme et demandaient à conserver intactes toutes les traditions monar-

chiques et religieuses de la vieille Espagne ; les constitutionnels, au contraire, s'étaient inspirés des principes de la Révolution française et avaient donné une forme pratique à leurs aspirations en élaborant la Constitution de 1812.

Cette Constitution, promulguée à Cadix par les Cortès après des discussions passionnées, influa sur toute la vie politique de la nation espagnole pendant la première moitié du XIXe siècle ; il est nécessaire d'en connaître les éléments, si l'on veut comprendre les événements de la Péninsule de 1835 à 1839.

Elle posait comme une règle primordiale la souveraineté du peuple : « La nation espagnole est libre et indépendante, disait le décret ; elle n'est et ne peut être le patrimoine d'aucune famille ni d'aucun individu. La souveraineté réside essentiellement dans la nation ; et, par la même raison, c'est à elle qu'appartient exclusivement le droit d'établir ses lois fondamentales (1). »

La forme du gouvernement était une monarchie, dont le but et les pouvoirs étaient définis en ces termes :

« L'objet du gouvernement est le bonheur de la nation, car le but de toute société politique n'est autre chose que le bien-être des individus qui la composent.

» Le gouvernement de la nation espagnole est une monarchie limitée héréditaire. Le pouvoir de faire les lois réside dans les Cortès avec le Roi. Le pouvoir de faire exécuter les lois réside dans le Roi. Le pouvoir d'appliquer les lois dans les causes civiles et criminelles réside dans les tribunaux établis par la loi (2). »

Les Cortès étaient la réunion des députés représentant la nation ; ces députés étaient nommés à raison de un par 70.000 âmes, au moyen d'un système électif à trois degrés. Les juntes de paroisse, composées de tous les citoyens, nommaient d'abord un électeur de paroisse pour 200 domiciliés ; les juntes de district, composées des électeurs de paroisse, nommaient l'électeur ou les électeurs qui devaient se rendre à la capitale de la province pour élire les députés aux Cortès ;

(1) Lasteyrie, *Constitution politique de la monarchie espagnole* (1812); traduction, art. 2 et 3.
(2) *Ibid.*, articles 13, 14, 15, 16 et 17.

enfin les juntes de province nommaient les députés qui devaient assister aux Cortès comme représentants de la nation. Les Cortès devaient tenir des sessions annuelles de trois mois consécutifs, et leurs députés être renouvelés en totalité tous les deux ans ; les lois proposées et décrétées par les Cortès devaient être soumises à la sanction royale, et ne pouvaient être promulguées que par le Roi (1).

La Constitution, qui était libérale, sauvegardait cependant les principes religieux et monarchiques chers à toutes les classes du peuple. « La religion de la nation espagnole, disait-elle, est et sera perpétuellement la religion catholique, apostolique, romaine et la seule vraie. La nation la protège par des lois sages et justes, et défend l'exercice de toutes les autres (2). » Quant au chapitre relatif au Roi, il débutait ainsi : « La personne du Roi est sacrée et inviolable. Le Roi n'est sujet à aucune responsabilité. Le Roi aura le titre de Majesté catholique. Le pouvoir de faire exécuter les lois est l'attribution exclusive du Roi, et son autorité s'étend à tout ce qui a pour objet la conservation de l'ordre public dans l'intérieur et la sûreté extérieure de l'Etat, en se conformant à la Constitution et aux lois (3). »

La Constitution de 1812 dénotait, de la part de ceux qui l'avaient élaborée, beaucoup d'érudition et de science (4), mais peu de sens pratique. Les libéraux qui édifièrent ce nouveau système étaient des philosophes et des penseurs ; ils ne furent compris que des classes éclairées et riches, et ne surent pas arriver jusqu'à la masse populaire ; leur action ne s'étendit pas au delà d'un cercle de lettrés habitant les grandes villes et n'influença pas assez profondément les campagnes.

Lorsqu'en 1814, Ferdinand VII revint à Madrid, il rétablit sans effort, et l'on peut même dire à la grande joie du peuple espagnol, la monarchie absolue ; une réaction aussi violente

(1) Lasteyrie, *Constitution de* 1812, art. 27 à 168.
(2) *Ibid.*, art. 12.
(3) *Ibid.*, art. 168 à 171.
(4) Il est impossible d'exposer dans tous ses détails cette Constitution. Voir Lasteyrie; voir aussi un bon résumé dans Hubbard, *Histoire contemporaine de l'Espagne*, t. Ier, p. 127-128.

que la Terreur blanche en France tint l'Espagne sous son joug jusqu'en 1820 ; les *Josephinos*, ou anciens partisans du roi Joseph, furent persécutés ; l'Inquisition rétablie ; les libéraux dénoncés, emprisonnés et condamnés.

Les excès des absolutistes devaient fatalement amener une insurrection ; elle éclata en 1820. Deux officiers, Riego et Quiroga, soulevèrent leurs troupes et proclamèrent la Constitution de 1812. L'agitation gagna Madrid, et le mouvement populaire fut si violent que Ferdinand jura d'observer la Constitution de 1812.

Les députés aux Cortès de 1820, pour la plupart constitutionnels sincères, se trouvèrent divisés en deux camps : l'un formé par les auteurs mêmes de la Constitution de 1812, hommes sages et tranquilles, mais sans chaleur pour la lutte : c'était celui des *moderados ;* l'autre, formé par les instigateurs directs d'une nouvelle Constitution, dite de 1820, hommes ardents, dirigés par les sociétés secrètes, et ennemis déclarés de la Sainte-Alliance : c'était celui des *exaltados*. Les uns comme les autres désiraient le régime constitutionnel ; mais, tandis que les *moderados* pensaient trouver dans l'état de choses accepté par Ferdinand le régime définitif destiné à assurer le bonheur du pays, les *exaltados* voulaient des garanties plus fortes contre des tentatives possibles de réaction ; les uns pensaient à organiser le gouvernement sur les bases convenues, les autres désiraient pousser plus loin la révolution politique et sociale.

Les modérés gardèrent le pouvoir jusqu'en 1822 ; mais, les élections ayant cette année-là donné la majorité aux exaltés, la situation s'aggrava. Les absolutistes prirent les armes ; des bandes armées tinrent la campagne en Catalogne, puis s'organisèrent sous le nom d'*Armée de la Foi ;* au mois de juin 1822, elles s'emparèrent même de la Seu d'Urgel (1), et un triumvirat s'installa dans cette place sous le nom de régence d'Urgel ; cette régence reçut l'adhésion non seulement des factieux de Catalogne, mais encore des absolutistes de Navarre et d'Aragon, et des émigrés qui cherchaient à provoquer une intervention étrangère. Ce fut le parti des *apostoliques*.

(1) La *Seu d'Urgel* ou *Seo de Urgel*, en Andorre.

Pendant que l'Espagne était ainsi déchirée, le Congrès de Vérone s'occupait de son sort ; la France, la Russie, l'Autriche et la Prusse, hostiles aux institutions libérales, considéraient Ferdinand comme un monarque malheureux auquel des révoltés avaient ravi son pouvoir légitime.

La France intervint en 1823 pour le lui rendre ; le duc d'Angoulême installa à Madrid une régence constituée par les principaux chefs absolutistes ; cette régence commença par déclarer que rien de ce qui s'était fait depuis 1820 n'était valable, puis elle réintégra les fonctionnaires révoqués, distribua les commandements à ses créatures et décréta l'organisation des bandes apostoliques sous le nom de *volontaires royalistes*.

La guerre civile continua plus ardente que jamais, tandis que Ferdinand était en quelque sorte prisonnier des Cortès à Cadix ; les apostoliques, partisans du « rey absoluto », étaient soutenus par le clergé qui dominait partout les populations, sauf dans quelques villes du littoral de l'Océan et de la Méditerranée ; les constitutionnels avaient pour eux une partie du haut commerce des villes, quelques familles riches et anciennes, et quelques grands d'Espagne (1).

Le succès des armes françaises et l'institution des volontaires royalistes contribuèrent à surexciter le fanatisme des absolutistes ; des bandes de l'Armée de la Foi sillonnèrent les provinces, et certaines d'entre elles, composées en grande partie de déserteurs des corps réguliers, se firent redouter autant de leurs amis que de leurs ennemis. Le pillage devint le seul but d'hommes qui avaient perdu l'habitude du travail, et l'on put voir des adversaires de la veille s'allier le lendemain pour continuer la guerre (2).

Les « blancs », c'est-à-dire les absolutistes, traquèrent par-

(1) Bourgoing, qui établit fort bien la composition de ces deux partis, n'est pas suspect de libéralisme puisqu'il explique que ces grands d'Espagne qui défendaient la cause de la liberté « mentaient à leur origine ». *L'Espagne, Souvenirs de* 1823 *et de* 1833, par Adolphe de Bourgoing, Paris, 1834, chap. XXVII, p. 252.

(2) Bourgoing cite le cas de Thomas, qui commandait les constitutionnels dans le nord de l'Andalousie et qui se soumit à Antonio, chef des royalistes ; ses guérillas embrassèrent aussitôt la cause du Roi avec plus d'ardeur que les guérillas d'Antonio. — Bourgoing, *L'Espagne*, chap. XIII, les guérillas, p. 107-108.

tout leurs adversaires, qu'ils appelaient les « noirs » ; les volontaires royalistes se livrèrent à cette tâche avec une ardeur dont la chanson suivante peut donner une idée :

De los bigotes de Riego,
De la cabeza de Quiroga (1),
Haremos cepillo
Para limpiar cavallo
Del cura Merino (2).
Viva Fernando y la religion !
Mueran los negros y la Constitucion (3).

C'est-à-dire :

« Avec les moustaches de Riego et le crâne de Quiroga, nous ferons une brosse pour panser le cheval du curé Merino. Vive Ferdinand et la religion ! Mort aux noirs et à la Constitution ! »

Ces sentiments violents, qui trouvaient bon accueil dans le peuple, furent l'une des raisons pour lesquelles l'expédition française de 1824 eut d'aussi prompts résultats.

Quand les chefs des armées constitutionnelles eurent successivement déposé les armes, que Riego eut été fait prisonnier et que le fameux Mina se fut embarqué pour l'Angleterre, l'absolutisme put triompher sans conteste.

Les volontaires royalistes tout-puissants tombèrent dans de tels excès que Ferdinand refusa de les suivre jusqu'au bout dans la voie où ils voulaient l'entraîner. C'est alors que les anciens chefs de bandes de l'Armée de la Foi jugèrent que le Roi, auquel ils avaient rendu le pouvoir, se montrait ingrat envers eux ; ils se groupèrent peu à peu autour de son frère, l'infant don Carlos, dont la dévotion excessive leur promettait un absolutisme plus intolérant et le rétablissement de l'Inquisition.

Il est peu probable que don Carlos lui-même songeât, à cette époque, à détrôner son frère ; mais sa femme, doña

(1) Riego et Quiroga étaient les deux officiers qui en 1820 avaient soulevé leurs troupes et avaient proclamé la Constitution de 1812. Ils étaient devenus deux chefs influents du parti libéral avancé, c'est-à-dire des « exaltés ».

(2) Le curé Merino était l'un des chefs les plus populaires du parti absolutiste.

(3) Bourgoing, *L'Espagne*, chap. XIII, p. 117.

Francisca, était l'âme d'un parti actif et remuant. Ce parti manifesta ouvertement ses projets quand, en décembre 1826, une fédération qui s'intitulait *Royalistes purs* répandit une proclamation destinée à montrer la nécessité d'élever don Carlos au trône. Puis, dans les premiers mois de 1827, des bandes se formèrent en Catalogne et se parèrent du titre d'*agraviados* ou mécontents ; elles proclamèrent que Ferdinand était dominé par les francs-maçons et qu'il avait besoin d'être rendu à la liberté par les vrais défenseurs de la religion catholique. Une loi d'amnistie en faveur de ceux qui mettaient bas les armes et une répression vigoureuse à l'égard de ceux qui continuaient la révolte eurent bientôt mis fin à ce mouvement ; un voile fut jeté sur les relations qui avaient pu exister entre don Carlos et les *agraviados*. Chacun s'habituait, en effet, à considérer l'infant comme l'héritier du trône, le Roi n'ayant pas de postérité et sa santé étant très altérée.

En 1829, un événement inattendu vint modifier la situation : la reine Amélie mourut et Ferdinand demanda la main de Marie-Christine de Naples, sœur de la duchesse de Berry. Marie-Christine passant pour libérale, les apostoliques firent tous leurs efforts pour détourner Ferdinand de cette union ; ils craignaient que la naissance d'un fils ne détruisît les espoirs qu'ils avaient fondés sur l'arrivée de don Carlos au trône. Mais le mariage fut rapidement conclu et, le 10 décembre 1829, la princesse Christine fut acclamée à Madrid comme souveraine d'Espagne, au milieu d'un immense enthousiasme.

Dès le début de 1830, la Reine devint grosse ; cette nouvelle jeta la consternation dans l'esprit des partisans de don Carlos. Marie-Christine comprit dès cette époque qu'elle n'avait à attendre pour elle et pour ses enfants qu'une hostilité systématique de la part des royalistes apostoliques, tandis qu'au contraire elle trouverait un appui dévoué chez les modérés et les libéraux.

Il fallait prévoir le cas où l'enfant auquel elle donnerait le jour serait une fille. L'antique tradition espagnole avait toujours admis les femmes sur le trône quand avait manqué la descendance mâle directe ; Isabelle la Catholique et Jeanne la Folle avaient exercé le pouvoir comme reines, et non en qualité de régentes. Mais lorsque, avec Philippe V, les Bourbons

étaient montés sur le trône, ils avaient voulu introduire en Espagne, sinon la loi salique établie en France, du moins une loi qui empêchât la couronne d'Espagne d'échapper à leur famille et de passer par un mariage entre les mains de rivaux ou d'ennemis. Philippe V avait fait approuver par les conseils, puis présenté aux Cortès, le décret du 10 mai 1713, qui n'ouvrait l'accès du trône aux femmes qu' « au cas où viendraient à manquer intégralement toutes les lignes masculines » de sa descendance (1).

En 1789, les Cortès, à la requête des Ministres de la couronne eux-mêmes, avaient demandé à Charles IV de modifier l'acte de Philippe V ; le Roi leur avait promis de faire droit à cette sollicitation, mais avait conservé entre ses mains la Pragmatique sans la publier, pour ne pas se créer de difficultés avec la famille royale de France.

Ce fut la promulgation de cette Pragmatique de 1789 que Christine obtint de son époux, le 29 mars 1830, quatre mois après la célébration de son mariage ; cette mesure assurait le trône à l'enfant qui devait venir au monde, que ce fût un fils ou une fille.

Ferdinand, se sentant malade, accentua d'ailleurs sa volonté par un testament solennel du 12 juin 1830. Cet acte instituait la Reine tutrice et curatrice de ses enfants. Christine devait, en qualité de régente et de gouvernante, administrer le royaume jusqu'à ce que l'aîné des enfants eût atteint l'âge de dix-huit ans ; elle serait assistée d'un conseil de régence dont les membres titulaires et suppléants étaient désignés. On pouvait remarquer, sur la liste de ce conseil, que les membres les plus marquants du royalisme modéré étaient choisis comme titulaires, tandis que les chefs du parti apostolique étaient relégués parmi les suppléants.

Le 10 octobre 1830, la princesse Marie-Isabelle vint au monde. Ferdinand ordonna que les honneurs consacrés par l'étiquette au prince des Asturies lui fussent immédiatement rendus. Les espérances que le parti apostolique avait fondées sur don Carlos se trouvaient donc déçues.

---

(1) Cette loi salique de 1713 se trouve dans la *Novisima Recopilacion*, livre III, titre Ier, loi V.

Hubbard en donne une traduction dans son *Histoire contemporaine de l'Espagne*, livre IV, chap. v, page 365 du tome II.

Cependant don Carlos, tout en conservant une attitude correcte vis-à-vis du Roi, n'abandonnait rien des droits qu'il revendiquait ; sa femme, doña Francisca, et sa belle-sœur, la princesse de Beira, plus ardentes et plus actives que lui, échauffaient les imaginations autour d'elles et excitaient les dévouements. Calomarde, ministre et confident de Ferdinand, était d'ailleurs favorable au parti apostolique et l'influence de don Carlos était toute-puissante à la cour. On sentait que lorsque le Roi disparaîtrait, son frère et ses partisans feraient valoir toutes leurs prétentions.

Ferdinand s'affaiblissait tous les jours. La naissance d'une seconde fille, Marie-Louise, en janvier 1832, avait été une dernière joie dans sa vie ; mais, pendant les mois de juillet et d'août de cette même année, son état de santé avait empiré d'une façon inquiétante, et au milieu de septembre un dénouement fatal paraissait prochain.

C'est alors que se joua, dans la chambre royale, un drame attristant : Calomarde et ses amis profitèrent de l'état du moribond pour lui faire signer un codicille par lequel il abrogeait la Pragmatique Sanction de 1789 ; la Reine, abattue et découragée, ne s'y opposa pas. Pendant que Christine se préparait à fuir à l'étranger, les courtisans décernaient déjà publiquement à don Carlos le titre de Majesté.

Par un hasard inattendu, le Roi se rétablit. Tout change alors à nouveau : Christine reprend courage et sa sœur, la princesse Charlotte, vient à la Granja l'aider de son énergie et de ses conseils ; les jeunes gens de la grande aristocratie espagnole, indignés de l'abandon dans lequel est restée leur Reine, se groupent autour d'elle, et forment le noyau d'un parti qui prend le nom de *christino*. Ferdinand, auquel Calomarde avait fait croire que l'Espagne allait se soulever au nom de don Carlos, que le sang allait couler partout, comprend qu'il a été trompé, que sa femme a été intimidée, et révoque le codicille (1) ; Calomarde est déchargé de son por-

(1) Le décret annulant le codicille qui abrogeait la Pragmatique Sanction se trouve dans Hubbard, t. II, p. 430, note H. Le Roi y déclare : « Le décret signé par moi dans la période critique de ma maladie m'a été arraché par surprise..., etc. » ; l'acte est « fait au palais de Madrid, le 31 décembre 1832 ».

tefeuille et un décret accorde à Christine seule la signature pendant la maladie du Roi.

Christine sentit la nécessité de s'appuyer sur le parti libéral pour triompher des prétentions de don Carlos, et sut, jusqu'au jour où le Roi reprit sa signature, en janvier 1833, se créer de nombreuses sympathies. Ferdinand donna sa sanction à tous les actes de la Reine, mais modifia son ministère dans un sens moins libéral, en se ralliant au « despotisme éclairé » de Zea Bermudez.

La situation de don Carlos à la cour devenait difficile ; quoique toutes les apparences de bonne harmonie fussent conservées, une hostilité profonde commençait à séparer les deux frères. Lorsque Ferdinand eut demandé le rappel de la princesse de Beira à Lisbonne, où elle habitait les années précédentes, et qu'il eut annoncé la prochaine proclamation d'Isabelle comme princesse des Asturies et future reine d'Espagne au sein des Cortès, don Carlos se décida à quitter la cour ; il demanda à son frère l'autorisation de reconduire la princesse de Beira à Lisbonne avec toute sa famille. Il s'installa dès lors en Portugal, où dom Miguel avait usurpé le trône, comme champion de l'absolutisme, au détriment de la jeune reine doña Maria.

Le 20 juin 1833, la cérémonie solennelle de la proclamation eut lieu ; Isabelle fut reconnue par les infants et les grands du royaume comme l'héritière du trône. Non seulement don Carlos ne vint pas à Madrid, mais il profita de cette occasion pour prendre définitivement, aux yeux du peuple espagnol, l'attitude de prétendant, en écrivant à son frère une lettre rendue publique :

« Tu désires savoir, lui disait-il, si j'ai ou non l'intention de reconnaître ta fille comme princesse des Asturies. Que je souhaiterais pouvoir le faire ! Ma conscience et mon honneur ne me le permettent pas. J'ai des droits si légitimes à la couronne, du moment où je te survis et où tu ne laisses pas de postérité mâle, que je ne saurais ne pas en tenir compte : ces droits, Dieu me les a donnés quand il a voulu que je naquisse, et Dieu seul peut me les enlever en t'accordant un enfant mâle, ce que je voudrais autant et peut-être plus que toi-même ; en outre, je défends les droits de tous ceux qui

sont appelés après moi. Je me vois donc obligé de t'envoyer la déclaration ci-jointe, que je te fais en toute formalité à toi et aux autres souverains, à qui j'espère que tu la communiqueras. Adieu, mon très cher frère de mon cœur ; je suis toujours à toi, je t'aime toujours, tu es toujours présent dans les prières de ton très aimant frère.

» CARLOS. »

La déclaration était ainsi conçue :

« Sire, moi, Carlos-Marie-Isidore de Bourbon, infant d'Espagne, intimement convaincu de mes légitimes droits à la couronne d'Espagne, dans le cas où je vous survivrais sans que vous laissiez de fils mâle, je dis que ma conscience et mon honneur ne me permettent pas de jurer et de reconnaître d'autres droits, et je le déclare ainsi.

» Votre affectionné et fidèle vassal,

» L'infant don CARLOS.

« Ramalhao, 29 avril 1833. »

Ferdinand interdit alors à son frère de revenir en Espagne, et lui accorda une autorisation pour entreprendre de suite un voyage dans les Etats pontificaux. Don Carlos échangea à ce sujet une correspondance assez longue avec son frère ; il finit par lui déclarer qu'il ne pouvait abandonner le Portugal et fuir comme un criminel, et que, s'il avait commis quelque faute, il demandait à être jugé (1).

Don Carlos devenait bien un chef de parti, autour duquel se groupaient peu à peu tous les personnages qui avaient refusé de prêter serment à la princesse Isabelle ; en Catalogne, en Navarre et dans les Provinces Basques (2), des sympathies nombreuses lui étaient acquises.

Le 29 septembre 1833, Ferdinand VII rendit le dernier soupir. Christine, qui n'avait que vingt-sept ans, montra son énergie en agissant d'après sa propre inspiration : après

(1) La correspondance entre les deux frères a été publiée dans Hubbard, t. II, p. 432-437.

(2) Les Provinces Basques, en espagnol *Provincias Vascongadas*, division militaire comprenant les provinces d'Alava, de Guipuzcoa et de Biscaye.

avoir conservé quelque temps le ministère de Zea Bermudez, elle comprit que le « despotisme éclairé » de cet homme d'Etat ne la rendait pas populaire, et elle se décida, en janvier 1834, à appeler au ministère un libéral modéré, Martinez de la Rosa.

La Reine promit des réformes destinées à octroyer à son peuple les libertés dont il était privé. Quand elle fit paraître,

La reine MARIE-CHRISTINE

(Tableau de Vicente Lopez, d'après une gravure communiquée par M. le lieutenant-colonel Echagüe y Santoyo, attaché militaire d'Espagne à Paris.)

le 10 juillet 1834, le *Statut royal*, la désillusion fut grande en Espagne ; ce n'était là, en effet, ni une constitution, ni même une charte : c'était, selon un pamphlet de Larra, un amas de

« quasi-mesures », qui donnaient aux Espagnols « une espérance quasi certaine d'être quasi libres quelque jour (1) ».

Les exaltés firent ressortir l'insignifiance des concessions octroyées et démontrèrent la grande différence qui séparait le Statut royal de la Constitution de 1812. Dès ce jour, un parti hostile à l'état de choses existant était créé ; ce parti réclamait le rétablissement de la Constitution de 1812.

La France et l'Angleterre reconnurent la reine Isabelle ; en Portugal, dom Miguel continua à agir d'accord avec don Carlos, mais bientôt dom Pedro fit triompher la cause de la jeune reine doña Maria. Le 22 avril 1834, fut signé à Londres le traité de la *Quadruple Alliance :* le régent de Portugal promettait, au nom de doña Maria, de faire ses efforts pour obliger don Carlos à s'éloigner du Portugal ; Christine s'engageait à envoyer en Portugal des troupes espagnoles pour coopérer avec les troupes portugaises à expulser les infants dom Miguel et don Carlos : l'Angleterre devait concourir, par l'emploi d'une force navale, aux opérations entreprises ; enfin, au cas où la coopération de la France serait jugée nécessaire, Louis-Philippe s'engageait à intervenir (2).

Le général espagnol Rodil entra en campagne, et eut bientôt raison des faibles escortes qui soutenaient les deux prétendants. Dom Miguel traita le 26 mai 1834, tandis que don Carlos s'embarquait trois jours plus tard pour l'Angleterre, sur un vaisseau anglais.

Ce n'était pas une guerre qui se terminait, c'en était une qui commençait. Le 1er juillet, don Carlos quittait l'Angleterre, traversait la France, et allait rejoindre en Navarre ses partisans, qui avaient pris les armes, et qui étaient admirablement dirigés par le fameux Zumalacarregui.

Bientôt l'insurrection embrasa tout le nord de l'Espagne, car les paysans de la Navarre et des Provinces Basques se dévouèrent, avec un enthousiasme ardent, à la cause de don Carlos (3).

---

(1) Ce n'est pas ici le lieu d'étudier le *Statut royal*, qui a joué dans les discussions intérieures de l'Espagne un rôle bien moins considérable que la *Constitution de 1812*. On en trouvera une bonne analyse dans Hubbard, t. III, livre Ier, chap. II, p. 97 et suivantes.

(2) Voir le traité *in extenso* dans Hubbard, t. III, p. 348-349.

(3) Il n'entre pas dans le sujet de raconter la guerre carliste avant

Les puissances signataires du traité de la Quadruple Alliance s'émurent et approuvèrent, le 18 août 1834, des articles additionnels : Louis-Philippe s'engageait à prendre sur la frontière les moyens les plus actifs pour qu'aucun subside en hommes, armes ou munitions ne pût être envoyé aux insurgés d'Espagne ; l'Angleterre et le Portugal promettaient de venir, s'il en était besoin, au secours de la Reine Régente.

Don Carlos avait cependant, comme partisans en Europe, les défenseurs de l'absolutisme et de la légitimité. Un assez grand nombre de Français, dont quelques-uns d'un réel mérite militaire, passèrent les Pyrénées pour aller mettre leur épée au service de celui qu'ils considéraient comme l'héritier du trône (1) ; on peut juger de leurs sentiments par les lignes qu'écrivait, en 1834, un légitimiste convaincu, Adolphe de Bourgoing, dans un ouvrage sur l'Espagne :

« Don Carlos, disait-il, héritier légitime et direct du trône d'Espagne, roi par ses droits aujourd'hui, est un prince entouré de l'amour et du respect des uns, et en butte à la haine profonde des autres. D'une taille ordinaire, d'une physionomie calme et difficile à impressionner, froid, grave, silencieux, digne dans son maintien et ses gestes, avare de paroles inutiles, le caractère de ce prince doit plaire aux Castillans et aux Espagnols. Ses ennemis ne l'ont point épargné, et les calomnies l'ont assailli sans le déconsidérer. On a tenté de faire passer son silence pour de l'orgueil, son calme pour de l'hypocrisie, et sa piété pour du fanatisme... Il s'est éloigné sans causer le moindre ébranlement dans l'Etat, sans provo-

---

l'intervention française; cette guerre a, d'ailleurs, eu ses historiens; mais on trouvera dans le chapitre suivant quelques aperçus puisés dans les lettres d'un officier français, qui se trouvait dès ce moment en mission à l'armée de la reine Christine, le lieutenant-colonel de Saint-Yon.

(1) Il est curieux de constater que presque tous les Français qui passèrent isolément en Espagne allèrent soutenir la cause de don Carlos. Le vicomte Alphonse de Barrès du Molard, qui fut colonel d'état-major au service de ce prince, a donné dans ses *Mémoires* une liste assez complète de ceux qui reçurent comme lui le grade d'officier ; on y trouve bien des noms connus de l'aristocratie française, tels le comte Jules de La Rochefoucauld et Adolphe d'Argy, tués en 1837, au siège de Bilbao; le comte de Froissard, le comte de Blacas, et d'anciens Vendéens, comme cet Aubert qui fut pris et fusillé par les Constitutionnels en 1834. Beaucoup de ces officiers ont écrit leurs souvenirs de campagne, les uns sous leur nom comme Alexis Sabatier et le baron H. du Casse, les autres sous le couvert de deux initiales ou d'une périphrase.

quer personne en sa faveur. Mais lorsque Ferdinand eut fermé les yeux, il parut armé de son droit. S'il monte sur le trône, ce sera sans intervention et sans secours étrangers (1). »

Bourgoing définissait d'ailleurs en termes fort exacts les sentiments et les passions du parti de don Carlos, quand il montrait que l'insurrection qui se développait en Espagne avait par certains côtés un caractère religieux : « Aujourd'hui, écrivait-il, la guerre civile recommence ; le peuple, les masses s'effraient de la résurrection d'un parti qui menace ses vieilles institutions et sa religion ; la nation se divise en deux camps. La victoire peut rester indécise ; mais elle appartiendra à celui qui jettera dans la balance, avec son bon droit et les cartouches de ses guérillas, la croix d'Espagne qui a vaincu l'islamisme. Appuyé sur le clergé, dont la puissance est infinie, l'influence justement acquise, parce que le clergé est le seul des ordres de l'Etat qui vive avec le peuple, s'occupe de lui, étudie et connaisse ses besoins, Charles V arrachera à l'usurpation un sceptre qu'elle tient d'une main mal assurée (2). »

Bourgoing était sincère quand il considérait comme possible le succès de don Carlos. On peut même dire que, dès les derniers mois de 1834, l'appui des gouvernements étrangers semblait indispensable pour que la cause de la reine Christine ne fût pas irrémédiablement compromise. La France plus qu'une autre nation commençait à sentir qu'elle pouvait être amenée à intervenir pour maintenir sur le trône la toute jeune et gracieuse Isabelle II.

---

(1) Bourgoing, *L'Espagne*, ch. XXIII, p. 312 et 314.

(2) *Ibid.*, chap. XXXIV, p. 323-324. Le chapitre, intitulé : « Politique », donne un aperçu d'ensemble des arguments fournis par les Carlistes en faveur de leur cause.

CHAPITRE II

LA MISSION DU COLONEL DE SAINT-YON

Sommaire. — Officiers chargés de renseigner le gouvernement sur les événements d'Espagne. — Le lieutenant-général Harispe à Bayonne; son passé militaire. — Le chef d'escadrons Guibout à Bayonne et dans le Sud-Ouest. — Le capitaine Harmois en mission à Madrid. — Le blocus des côtes et des frontières est un secours peu efficace. — Le colonel Moline de Saint-Yon : sa carrière. — Sa mission auprès du général Rodil. — Rôle à remplir auprès de Rodil, d'Harispe, du Ministre.

Les lettres de Saint-Yon. — Première impression sur l'armée de la Reine : les soldats; les officiers; les généraux. — Il juge l'intervention de la France nécessaire. — Composition des troupes carlistes. — Caractère sauvage de la guerre. — La Navarre et les Navarrais. — La guerre carliste paraît devenir une guerre nationale. — La situation politique en Espagne : l'intervention française trouverait peu de partisans. — Une réflexion du comte de Las Amarillas. — Méfiance du général Mina à l'égard de Saint-Yon. — L'intervention de la France apparaît cependant aux Espagnols comme nécessaire. — Mouvement d'opinion en France; l'initiative privée. — Le colonel baron de Suarce; ses démarches. Il n'obtient pas l'assentiment du Conseil des Ministres.

Don Carlos continue la lutte. — Zumalacarregui, chef des troupes carlistes. — Triste situation de l'armée de la Reine à la fin de 1834. — L'opinion du colonel anglais Flinter : courage des soldats espagnols, incapacité des chefs, rivalités entre généraux. — L'armée carliste. — Un jugement de Saint-Yon sur Mina. — Le parti libéral avancé soutient Mina. — Confidences d'un officier espagnol à Saint-Yon. — Mouvements des ultra-libéraux. — Exaltés, modérés, carlistes; chances de triomphe de don Carlos. — Principes de guerre exposés par Saint-Yon. — Mauvaise tactique des généraux de la Reine. — Remplacement de Mina par Valdès. — Gravité de la situation.

Le traité de la Quadruple Alliance du 22 avril 1834 et les articles additionnels du 18 août suivant imposaient au gouvernement de Louis-Philippe des obligations qu'il était prêt à remplir.

Dès la fin de 1833, le Ministre de la guerre s'était préoccupé de recueillir tous les renseignements qui pouvaient lui

Le maréchal HARISPE

(Tableau de Rixens, d'après une photographie communiquée par M. Dutey-Harispe, petit-neveu du maréchal.)

être utiles sur l'état de l'Espagne. Il avait d'ailleurs, à proximité de la frontière, un informateur précieux en la personne du lieutenant-général comte Harispe, qui commandait la division des Pyrénées-Occidentales.

Le général Harispe connaissait admirablement le pays. Né dans les Basses-Pyrénées, à Baïgorry (1), le 7 décembre 1768, il avait débuté dans les armées républicaines au mois de mars 1792 comme commandant une compagnie franche du département des Basses-Pyrénées ; il avait reçu un coup de feu le 15 octobre 1793 à l'attaque du camp d'Ispeguy, puis était devenu, le 23 décembre suivant, chef du 2e bataillon des chasseurs basques ; en 1794, il avait puissamment contribué à la prise des redoutes de Berdaritz, près des Aldudes, et avait été de ce fait nommé chef de brigade sur le champ de bataille; il avait encore guerroyé, avec ses chasseurs basques, dans les vallées du Guipuzcoa et autour des postes de la frontière, pendant les derniers mois de 1794 et les premiers de 1795, puis il était resté dans les garnisons de la région. Il avait rejoint à la fin de 1800 l'armée des Grisons et avait fait campagne avec ses deux bataillons basques jusqu'à leur incorporation dans l'infanterie légère en mars 1801 (2). Employé ensuite par Moncey à l'armée d'Italie, puis commandant la 16e demi-brigade d'infanterie légère, il avait été grièvement blessé à Iéna le 14 octobre 1806, et était devenu général de brigade en janvier 1807 ; il avait pris part, avec le corps de Lannes, aux batailles d'Heilsberg et de Friedland au mois de juin suivant.

Depuis lors, il avait presque constamment servi à l'armée d'Espagne. Chef d'état-major du 3e corps de cette armée le 1er octobre 1808, il avait été blessé à la bataille de Saragosse le 15 mai 1809, avait commandé une division d'infanterie du 3e corps, devenu armée d'Aragon, et avait reçu le grade de général de division le 12 octobre 1810. Mis à la tête de la 8e division de l'armée d'Espagne le 25 décembre 1813, il avait été, le 8 janvier 1814, désigné comme commandant la levée en

(1) Baïgorry est devenu Saint-Etienne-de-Baïgorry.

(2) Voir l'ouvrage du capitaine Labouche, *Le chef de brigade Harispe et les chasseurs basques*, Ribaut, Pau, 1894, 165 p., in-8°; et celui de Albert Dutey-Harispe, *Le maréchal Harispe*, 13 p., in-8°.

masse des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées et des Landes, et avait été blessé à la bataille de Toulouse le 10 avril 1814. Nommé commandant de la 11e division militaire le 15 octobre 1814, mis en disponibilité le 18 avril 1815, commandant une division d'infanterie au corps d'observation des Pyrénées, le 11 mai suivant, il avait été de nouveau mis en disponibilité en 1818, puis admis à la retraite en décembre 1824.

La Révolution de 1830 avait fait revenir, avec bien d'autres, le général Harispe dans les rangs de l'armée active. Nommé commandant supérieur des Hautes et Basses-Pyrénées, le 15 décembre 1830, puis en 1833 commandant la division des Pyrénées-Occidentales, il était plus à même que personne de renseigner le gouvernement sur l'état des régions voisines (1); non seulement il connaissait le pays, la langue, les habitants, non seulement il avait parcouru les contrées où se déroulait la guerre carliste, mais les relations qu'il avait pu conserver avec beaucoup d'Espagnols et l'autorité que lui donnait son important commandement lui facilitaient encore sa tâche. Il envoyait au Ministre, sur la question d'Espagne, des lettres fréquentes et instructives (2).

Des agents et des officiers envoyés en mission comblaient d'ailleurs les lacunes que la correspondance, même détaillée, pouvait laisser subsister. Dès le mois de novembre 1833, le chef d'escadrons Guibout (3), officier d'ordonnance du Ministre de la guerre, s'était rendu à Bayonne auprès d'Harispe,

---

(1) Jean-Isidore comte *Harispe* ne quitta plus la région de la France qu'il affectionnait comme une plus petite patrie et dans laquelle il s'était en quelque sorte spécialisé. Il fut mis à la tête de la 20e division militaire (Hautes et Basses-Pyrénées, Landes et Gers), le 1er novembre 1835, remplit chaque année les fonctions d'inspecteur général des troupes sous son commandement, fut laissé à la tête de la 11e division à Bayonne en 1848, puis mis en disponibilité en 1850. Nommé maréchal de France le 11 décembre 1851, il mourut à Lacarre (anciennement Laccar), près de Saint-Jean-Pied-de-Port, le 26 mai 1855. *A. A. G.*, dossier J.-I. Harispe.

(2) La correspondance échangée entre Harispe et le Ministre emplit de nombreux cartons aux Archives historiques du ministère de la guerre.

(3) André *Guibout*, né à Paris le 25 avril 1789, entra comme élève à l'Ecole militaire de Fontainebleau le 19 novembre 1806; nommé sous-lieutenant au 2e dragons le 16 mai 1807, il fit campagne en Espagne de 1808 à 1812, et put, pendant ces cinq années, apprendre à connaître ce pays; lieutenant le 5 septembre 1811, lieutenant adjudant-major le 24 avril 1812, capitaine le 12 juin 1813, il fit les campagnes de 1813 et 1814 en Allemagne, celle de 1815 en Belgique, et fut mis en demi-solde le 8 dé-

pour recueillir des données précises sur la situation, la composition, les approvisionnements et les besoins de la division des Pyrénées-Occidentales ; il devait aussi transmettre au Ministre les renseignements qui lui parviendraient « soit de la frontière, des Provinces Basques, de la Navarre, de l'Aragon et de la Castille, soit de l'intérieur de l'Espagne (1) ».

Le capitaine d'état-major Harmois (2), en mission à Madrid,

---

cembre 1815. Il resta en non-activité pendant la Restauration, occupant successivement des situations telles que celles de surveillant des forêts du duc d'Orléans en 1819, et d'inspecteur du canal de l'Ourcq en 1820.

Il reprit du service sous le gouvernement de Louis-Philippe; il fut attaché comme capitaine à l'état-major du Ministre dès le 1er août 1830, et y fut nommé chef d'escadrons le 8 septembre. Chargé de missions relatives à l'Espagne, il s'en acquitta à son éloge.

Nommé lieutenant-colonel au 9e dragons le 15 janvier 1834 et affecté au 12e de cette arme le 1er juillet 1835, il fut promu colonel du 7e chasseurs le 19 février 1839. Excellent chef de corps, bienveillant par goût, très sévère par principes, disent ses notes, il sut se faire aimer et estimer de tous. Quoiqu'il eût été proposé pour l'avancement en 1842, il prit sa retraite en août 1843; comme il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1814, officier depuis avril 1831, il fut nommé commandeur en septembre 1843. *A. A. G.*, dossier Guibout, n° 64.583.

(1) Instruction du Ministre de la guerre au commandant Guibout, 14 novembre 1833; et lettres diverses de Guibout. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41.

(2) Louis-François-Joseph *Harmois* naquit le 8 avril 1797 à Namur, où son père était capitaine du génie; entré le 1er novembre 1815 à Polytechnique, il fut licencié le 13 avril 1816. En janvier 1819, il entra comme élève surnuméraire à l'Ecole d'application d'état-major, y fut nommé sous-lieutenant élève titulaire le 30 août 1820, et fut affecté comme aide-major au régiment des chasseurs de la Meuse le 28 février 1821. Chargé de travaux topographiques à Madrid le 14 novembre 1823, il conserva cet emploi lors de sa promotion au grade de lieutenant en septembre 1824 et il resta attaché aux travaux de la carte d'Espagne lorsqu'il fut nommé capitaine en 1831.

La carrière d'Harmois se passa presque tout entière dans ce poste. Ses services furent, par moments, plutôt diplomatiques que militaires; c'est ainsi qu'il fut mis à la disposition du Ministre des affaires étrangères avec solde de disponibilité le 5 juillet 1836; au mois de novembre, il vint à Paris porter des dépêches adressées par l'ambassade française au Ministre des affaires étrangères, et obtint de ce dernier un congé de six semaines pour Saint-Malo; comme il avait omis d'informer l'autorité militaire de ce déplacement, le général Pelet, son chef direct, lui fit infliger un blâme par le Ministre et résolut de lui enlever le poste qu'il occupait en Espagne.

Cette mesure devait être extrêmement sensible à Harmois, qui tenait avant toutes choses à rester à Madrid; au mois de décembre, il obtint de retourner en Espagne, mais avec ordre d'être revenu en France le 1er février 1837; il parvint à faire successivement prolonger son séjour, de mois en mois, jusqu'au 1er novembre 1838. Le général Pelet se louait d'ailleurs de ses services; il le considérait comme un habile topographe et ajoutait : « La correspondance de cet officier a offert souvent assez d'intérêt pour être présentée au Ministre »; cependant, en 1838, il cons-

adressait, d'autre part, au général Pelet, directeur du dépôt de la guerre, des lettres lui donnant des détails sur l'état politique de l'Espagne en 1834 et sur les incidents qui se déroulaient dans certaines villes ; Pelet les communiquait au maréchal Gérard, ministre de la guerre, et s'occupait activement de compléter les cartes d'Espagne permettant de suivre de très près les opérations (1).

Déjà, en effet, on commençait à sentir, vers la fin de 1834, que le blocus des côtes et des frontières espagnoles, destiné à empêcher tout réapprovisionnement d'arriver aux Carlistes, constituait un secours insuffisant contre une insurrection grandissante ; on prévoyait le moment où la France serait amenée à prêter au gouvernement constitutionnel espagnol un appui plus direct. En décembre 1834, le commandant Guibout remplissait de nouveau dans le Sud-Ouest une mission analogue à celle dont il avait été chargé l'année précédente (2). Le capitaine Harmois continuait d'ailleurs, en 1835, à envoyer au général Pelet d'utiles indications sur les événements de la Péninsule (3).

Les renseignements ainsi fournis au Ministre par les officiers qui se trouvaient sur la frontière des Pyrénées ou dans la capitale de l'Espagne étaient sans doute intéressants. Mais ils étaient loin d'avoir la même valeur que ceux donnés par un colonel d'état-major des plus distingués qui se trouvait auprès du général en chef de l'armée de la Reine, sur le théâtre même des événements, le colonel Moline de Saint-Yon.

Alexandre-Pierre Moline de Saint-Yon, né le 29 juin 1786 à Lyon, était admirablement préparé, par son passé militaire,

---

tata qu'Harmois devenait négligent et n'envoyait plus que des copies de levés existant déjà; aussi décida-t-il de le rappeler en France.

Affecté comme aide de camp au général de la Maisonfort, le capitaine Harmois fut noté par le général de Castellane à Perpignan comme plein de zèle et de bonne volonté, mais comme ayant complètement perdu l'habitude du métier militaire. En novembre 1839, il fut mis de nouveau à la disposition du Ministre des affaires étrangères et retourna à Madrid. Il y mourut le 17 mars 1846, laissant toute sa fortune à une Espagnole. *A. A. G.*, dossier Harmois.

(1) Le général Pelet au maréchal Gérard, de Paris, 23 juillet 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) Le commandant Guibout au Ministre de la guerre, du château de Lacarre, 31 décembre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(3) Le capitaine Harmois au général Pelet, de Madrid, 13 avril 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (copie établie au ministère).

aux fonctions qu'il était appelé à remplir. Elève à l'Ecole militaire en juin 1804, nommé sous-lieutenant au 13e dragons en janvier 1805, il avait fait les campagnes de 1805, 1806 et 1807 à la Grande Armée ; lieutenant le 27 janvier 1807, il avait été choisi le 3 mai suivant comme aide de camp par le général Reille ; en 1808 et 1809, il avait fait campagne en Espagne et à l'armée du Nord, et avait été successivement nommé : chevalier de la Légion d'honneur le 15 décembre 1808, chevalier de l'Empire le 1er juillet 1809, capitaine le 20 juillet ; puis il avait reçu, le 15 août, une dotation de 2.000 francs de rente annuelle sur les biens réservés à Beyrouth. En 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814, il était resté à l'armée d'Espagne et de Portugal et y avait été nommé chef d'escadron le 19 septembre 1813 ; blessé d'un coup de feu au bras droit le 10 novembre 1813, devant Saint-Jean-de-Luz, il avait été fait officier de la Légion d'honneur le 9 novembre 1814 ; le 18 décembre suivant, il avait été adjoint à l'état-major de la 19e division militaire, à Lyon.

Saint-Yon était resté environ sept ans aide de camp du général Reille, qui était lui-même aide de camp de l'Empereur ; aussi quand, à son retour de l'île d'Elbe, Napoléon passa à Lyon, fut-il heureux de s'attacher comme officier d'ordonnance un homme dont il avait pu apprécier la valeur : c'est en cette qualité que Saint-Yon fit la campagne de 1815. Nommé, après Waterloo, major de cavalerie, grade équivalent à celui de lieutenant-colonel, il ne suivit pas l'armée derrière la Loire et resta dans sa famille à Paris.

Mis en non-activité en juillet 1815, Saint-Yon fut replacé, le 24 juin 1818, comme chef de bataillon au corps d'état-major, et fut employé au Dépôt de la guerre depuis le 1er janvier 1819 jusqu'en décembre 1828 ; nommé à cette date membre du comité consultatif d'état-major pour 1829, il devint, le 1er novembre 1829, secrétaire de ce comité pour 1830. Il passa lieutenant-colonel à l'ancienneté le 14 janvier 1830, et fut désigné en novembre comme membre du jury chargé d'examiner les élèves de l'Ecole d'état-major. Promu colonel le 22 février 1831, il fut tout d'abord maintenu au Dépôt de la guerre ; puis, en novembre 1832, il remplit les fonctions de chef d'état-major de la 2e division d'infanterie réunie sur la Meuse ; à la dislocation de cette division, en février 1833, il

rentra au Dépôt de la guerre et fut nommé, le 11 mars, secrétaire permanent de la commission d'état-major.

Ses années de séjour en Espagne pendant les guerres de l'Empire, ses laborieuses études au ministère, enfin sa grande culture générale et son jugement ferme faisaient de Saint-Yon un officier très apte à rendre un compte exact des événements militaires et politiques qui se déroulaient au delà des Pyrénées; aussi le Ministre fit-il un excellent choix lorsqu'il le chargea de mission à Bayonne et en Espagne, le 28 juillet 1834 (1).

Saint-Yon fut officiellement détaché, par le gouvernement français, auprès du général Rodil, commandant en chef l'armée du Nord de l'Espagne. Cette mesure était provoquée par le fait que le gouvernement anglais avait envoyé auprès de Rodil le colonel Caradoc, et que le maréchal Gérard, président du Conseil, pensait « convenable » de prendre une mesure analogue (2). Mais le gouvernement français voulait surtout « donner à celui de la reine Isabelle II une preuve de sa sollicitude pour le succès de sa cause (3) ».

La lettre officielle écrite à ce sujet par Gérard à Rodil montrait que la France aidait la Reine de tout son pouvoir :

« Général, lui disait-il, vous avez vu déjà par la correspondance du général Harispe avec le comte Armildes de Toledo (4), et par la lettre qu'il a eu l'honneur de vous écrire à votre arrivée en Navarre, combien le gouvernement du Roi

(1) Saint-Yon fut nommé commandeur de la Légion d'honneur au cours de cette mission, le 11 mars 1835; revenu le 15 juin suivant en France, il fut promu le 31 décembre maréchal de camp disponible, puis, le 7 octobre 1836, membre de la commission d'état-major. Il devint successivement directeur du personnel et des opérations militaires au ministère le 29 mai 1844, lieutenant-général le 13 novembre 1844, grand-officier de la Légion d'honneur le 7 novembre 1845, ministre de la guerre et pair de France le 10 novembre suivant. Il cessa ses fonctions le 9 mai 1847 et fut retraité le 8 juin 1848. Il mourut à Bordeaux le 17 novembre 1870. *A. A. G.*, dossier Moline de Saint-Yon.

(2) Le Ministre de la guerre à l'amiral de Rigny, ministre des affaires étrangères, 29 juillet 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (minute).

(3) Le Ministre de la guerre au colonel Moline de Saint-Yon, 28 juillet 1834. *Ibid.*

(4) Dans une note sur « les forces dont dispose le général Rodil », établie le 28 juillet 1834, le comte Armildes de Toledo est désigné parmi les généraux sous le titre de « commandant en second de la province de Navarre ».

a de sollicitude pour le triomphe de la cause de la reine Isabelle II. Les généraux français qui commandent sur la ligne des Pyrénées ont ordre de concourir de tous leurs moyens, sans sortir des limites qui leur sont tracées, au succès de vos opérations. Il a été recommandé expressément, à cet effet, au général Harispe d'établir des rapports suivis avec vous, afin d'être mieux à même de vous seconder et d'instruire immédiatement le gouvernement de ce qu'il importerait qu'il fît pour rendre plus efficaces les mesures que vous jugeriez utile de prescrire. Dans cette vue, et par une conséquence naturelle des liens d'amitié qui unissent nos gouvernements respectifs, le Roi envoie près de vous M. Moline Saint-Yon, colonel au corps royal d'état-major. Il vous secondera dans vos rapports avec le général Harispe ; il s'adressera même directement à moi, s'il y a lieu, dans l'intérêt de la cause que vous servez avec tant de valeur ; enfin il se rendra aussi utile près de vous que sa position le permettra. Votre brillante expédition de Portugal nous donne l'assurance que vos opérations de Navarre seront suivies d'un plein succès (1). »

Saint-Yon passa à Bayonne le 2 août ; il envoya de Pampelune un premier rapport au Ministre le 18, et put enfin rejoindre Rodil quelques jours plus tard (2). Il écrivit dès lors au Ministre des lettres fréquentes, lui donnant non seulement un exposé complet des opérations militaires qu'il suivait, mais encore des aperçus variés sur la situation politique de l'Espagne, sur son gouvernement, sur l'esprit de ses provinces, et des appréciations sur les généraux et les fonctionnaires. Ces lettres, écrites dans un style à la fois élégant et concis, par un officier supérieur extrêmement bien placé pour suivre les événements et les apprécier, présentent un intérêt considérable (3).

Les impressions de Saint-Yon pendant les premiers jours,

(1) Le Ministre de la guerre au général Rodil, 28 juillet 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (minute).

(2) Saint-Yon au Ministre, d'Eugui près des Aldudes, 29 août 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(3) Elles fourniraient de bons éléments pour l'histoire générale de l'Espagne, et surtout pour l'histoire particulière de la Navarre; elles seraient dignes d'être éditées et commentées.

dès qu'il put observer l'armée espagnole, sont traduites en termes pittoresques :

« Le soldat est animé du meilleur esprit, écrivait-il ; dans les marches les plus fatigantes, par les temps les plus affreux, sans distributions régulières, il ne cesse de montrer la gaieté la plus constante, et il va à l'ennemi avec un élan digne des plus grands éloges. Il faut cependant en excepter la garde royale, de laquelle on semble n'être pas très sûr, et dont les officiers, particulièrement, inspirent beaucoup de méfiance. L'habillement est dans un état déplorable ; les hommes sont sans bas, sans souliers, n'ont que la seule chemise qu'ils portent sur le corps. Les bonnets à poil de la garde étant extrêmement lourds, le général Rodil les a fait déposer en magasin ; mais par une pluie presque continuelle depuis quelque temps, les hommes n'ont pour toute coiffure qu'un bonnet de police (1). »

Ces excellents soldats n'étaient pas toujours bien encadrés, et Saint-Yon, estimant que les officiers étaient choisis avec trop peu de soin, les jugeait en termes sévères :

« Les officiers sont, en général, ou trop vieux, ou trop jeunes, et tous montrent une telle mollesse dans le service qu'il faut que les Espagnols soient beaucoup plus disposés à l'obéissance qu'on ne se l'imagine pour qu'il y ait la moindre discipline dans les corps. On conçoit, d'après cela, qu'il règne dans l'armée une foule d'abus de tout genre. Je n'en citerai qu'un : tous les capitaines, lieutenants, sous-lieutenants d'infanterie sont montés, et même beaucoup de sergents ; de sorte qu'un bataillon en marche occupe autant d'espace qu'un régiment, et que, dès qu'il s'agit de combattre, un nombre considérable de soldats manque dans le rang. Mais une des choses les plus déplorables, c'est l'état du personnel des officiers généraux. Ils se déchirent entre eux sans le moindre ménagement, sacrifient souvent l'intérêt du pays à leurs dissentiments particuliers, montrent une impéritie

(1) Le colonel de Saint-Yon au Ministre, d'Eugui près des Aldudes, 29 août 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

extrême et se conduisent en un mot de telle sorte que le plus grand nombre n'inspire aux troupes aucune confiance (1). »

Saïnt-Yon accordait donc de grandes qualités aux soldats espagnols et une médiocre capacité à leurs chefs ; bien plus, il pensait que parfois les officiers, au lieu de maintenir la discipline dans les rangs, contribuaient à y jeter le désordre. En octobre 1834, à l'occasion du départ de Rodil et de son remplacement par Mina (2), il souhaitait que le nouveau général en chef mît fin aux abus :

« Les officiers abandonnent leur corps sans autorisation, écrivait-il au Ministre ; ils prennent à leur service particulier jusqu'à trois et quatre soldats qui restent avec les bagages et qui par conséquent ne paraissent jamais dans les rangs ; enfin, pour donner une idée du désordre qui règne ici, il suffira de citer un fait qui semble incroyable, mais dont je me suis assuré par mes propres yeux : sur les derniers états de situation, un bataillon de carabiniers porte *un seul* homme disponible (3). »

Lorsque les abus étaient trop criants, les soldats espagnols n'hésitaient pas, il est vrai, à s'y opposer eux-mêmes ; quand

---

(1) Le colonel de Saint-Yon au Ministre, d'Eugui près des Aldudes, 29 août 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(2) Il y eut deux Mina, qu'il ne faut pas confondre; il s'agit ici de *don Francisco Espoz y Mina;* son neveu, célèbre pendant les guerres de l'Empire, était mort.

Don Xavier Mina, né en 1789 à Idozin, en Navarre, voua dès 1808 aux Français une haine terrible, et mena contre eux la guerre de partisans avec sa bande en 1809 et au début de 1810; pris le 31 mars et envoyé à Vincennes, il y resta prisonnier jusqu'à la fin de l'Empire. Revenu en Espagne, il soutint la cause libérale et fut obligé de se réfugier en France; puis il passa au Mexique : là, il servit dans l'insurrection contre le gouvernement espagnol, mais fut pris, traduit devant une commission militaire, et exécuté le 13 novembre 1817.

Don Francisco Espoz y Mina, né en 1781 à Idozin, oncle de Xavier, fut entraîné dans l'insurrection de 1808 contre les Français; après un séjour dans le bataillon de Doyle (février et mars 1809), il passa dans la bande de son neveu et en prit le commandement quand don Xavier eut été capturé. En 1823, il combattit l'intervention française. Constitutionnel « exalté », il était en exil en 1834 quand il fut nommé par le gouvernement espagnol à la tête de l'armée de Navarre; il donna sa démission après quelques succès. Mis en 1835 à la tête de la Catalogne, il rédigea, le 29 novembre, une proclamation aussi peu sensée que sanguinaire. Sa santé était épuisée et il mourut le 24 décembre 1836 à Barcelone.

(3) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, le 13 octobre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

l'honneur des armes était en cause, ils savaient le défendre d'une manière farouche : « Rien ne saurait altérer le dévouement et la fidélité du *soldat* espagnol, écrivait Saint-Yon. Un exemple suffira, monsieur le Maréchal, pour vous faire connaître le véritable esprit de l'armée. Dernièrement, deux officiers d'infanterie ont voulu livrer aux rebelles le poste d'Echarri-Aranaz (1) et ils ont été aussitôt mis à mort par les hommes de leur propre compagnie (2). »

Les généraux les plus marquants dans l'armée de Navarre n'étaient pas toujours d'habiles tacticiens ni même des hommes très instruits, et le haut commandement dans son ensemble ne paraissait pas être à la hauteur de sa tâche ; aussi Saint-Yon envisageait-il l'intervention de la France comme le remède nécessaire : « Les bons officiers, disait-il, sont découragés au dernier point, et il est à craindre que les soldats, qui connaissent l'incapacité de leurs chefs, et même la tournent quelquefois en ridicule, ne finissent par se lasser aussi du métier. Les militaires les plus capables et les plus dévoués à l'ordre de choses actuel témoignent hautement l'inquiétude que leur cause l'avenir. Ils craignent surtout que les différentes provinces disposées à se soulever, au moins partiellement, voyant la Navarre lutter seule, depuis onze mois, contre toutes les forces disponibles du royaume, ne soient tentées de suivre un semblable exemple, et qu'alors le gouvernement, n'ayant plus rien à opposer à ces nouveaux ennemis, l'Espagne ne se trouve dans la position la plus critique. Tous, même les officiers généraux, désirent donc l'intervention de la France, et ils pensent que c'est le seul moyen de terminer promptement une lutte déjà beaucoup trop prolongée, et d'empêcher peut-être des malheurs irréparables (3). »

Les troupes carlistes dont il fallait venir à bout n'étaient pas cependant aussi homogènes qu'on se les représentait parfois. Saint-Yon prenait soin d'exposer leur composition au Ministre : « Les bataillons de Zumalacarregui, écrivait-il, ne

(1) *Echarri-Aranaz*, sur la route de Pamplona (Pampelune) à Vitoria, à mi-distance entre ces deux villes.

(2) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, le 7 octobre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(3) Saint-Yon au Ministre, d'Eugui, 29 août 1834. *A. H. G. Ibid.*

sont pas formés, comme beaucoup de personnes se l'imaginent, d'individus redoutables par leur détermination et leur fanatisme : bien loin de là. A peine un sixième des hommes qui les composent peuvent être rangés dans cette catégorie ; le reste réunit des gens sans aveu, qui préfèrent au travail une existence errante, parfois lucrative ; des enfants, auxquels la vie aventureuse offre toujours des charmes ; et enfin un très grand nombre de soi-disant *volontaires*, que les menaces et la crainte ont enlevés à leurs foyers (1). »

La guerre entre les troupes gouvernementales et les insurgés avait cependant un caractère de sauvagerie qui causait à Saint-Yon une impression des plus pénibles : « Les troupes de la Reine et les rebelles, disait-il, se font une guerre d'extermination. Les prisonniers, quel que soit leur grade, sont fusillés de part et d'autre, sans miséricorde. Il y a peu de jours, le fils d'un grand d'Espagne de 1re classe, le comte de Villamanuel, qui était tombé au pouvoir de Zumalacarregui, a été passé par les armes, malgré les sollicitations les plus puissantes (2). »

Pour mettre fin à une lutte aussi sanglante, c'est en Navarre qu'il fallait triompher, car cette province était le centre de la résistance : « Le jour où la Navarre sera pacifiée, écrivait Saint-Yon, tout le nord de l'Espagne ne tardera certainement pas à se soumettre (3). » La victoire n'était pas si difficile à remporter qu'on pouvait le croire au premier abord; la lutte que soutenaient les Navarrais ne résultait pas, en effet, suivant Saint-Yon, d'un mouvement national, mais plutôt d'un esprit individuel d'ambition ou de rapine ; les insuccès devaient cesser dès que les Constitutionnels mettraient en ligne des forces militaires suffisantes et bien commandées.

Mais plus les semaines passaient, plus Saint-Yon était convaincu que le gouvernement de la Reine ne pourrait par ses propres moyens venir à bout de l'insurrection. Il terminait une lettre écrite à la fin d'octobre 1834 par cette mélancolique réflexion : « Je ne crains qu'une chose : c'est que le gouver-

(1) Saint-Yon au Ministre, de Pampelune, 29 septembre 1834. Aff. d'Esp., carton 41 (original).
(2) Saint-Yon au Ministre, d'Eugui, 29 août 1834. *Ibid.*
(3) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, 29 septembre 1834. *A. H. G., Ibid.*

nement espagnol n'agisse comme ces malades, qui ne réclament des secours que lorsque leur état est pour ainsi dire désespéré. La tâche du médecin, qui eût d'abord été facile, devient alors bien laborieuse ; *et quelquefois encore lui arrive-t-il de se compromettre en se chargeant de la cure* (1). »

Dès les premiers jours de novembre, Saint-Yon estimait que l'insurrection de la Navarre s'aggravait parce qu'elle commençait à prendre, sous l'impulsion de Zumalacarregui, un caractère national; il craignait que, par contre, l'ardeur des troupes constitutionnelles ne s'atténuât : « Les soldats de la Reine, écrivait-il, qui montraient beaucoup de dévouement et de zèle, fatigués par des marches inutiles, éclairés sur l'ignorance et plus encore sur le mauvais esprit de leurs chefs, voyant tous les jours leurs officiers ne chercher qu'à fuir le danger, commencent à ne plus montrer la même ardeur ; et de là à une défection, la distance n'est pas grande (2). »

La situation apparaissait donc fort grave dans les derniers mois de 1834. Saint-Yon pensait que la France devait intervenir promptement, si elle voulait protéger le trône d'Isabelle II sans rencontrer des difficultés insurmontables. Mais il tenait à informer le gouvernement français, avant de le décider à une intervention, qu'il ne trouverait pas en Espagne d'auxiliaires puissants ; il faisait dans ce but l'exposé de la situation politique du pays en termes précis :

« Le parti libéral se compose ou de gens exaltés qui veulent aller trop loin, ou d'hommes raisonnables qui n'ont aucune influence sur le peuple. Les premiers ne se soucient guère des libertés sages que la France pourrait leur offrir ; les seconds regardent toute intervention comme une nécessité funeste en ce qu'elle dévoile la faiblesse des soutiens du gouvernement ; ce qui a pour conséquence inévitable de laisser les Carlistes en conspiration permanente, mais remettant seu-

(1) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, 26 octobre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(2) Saint-Yon au Ministre, de Pampelune, 2 novembre 1834. *A. H. G.*, *Ibid.* — Cette lettre contient, ainsi que celles écrites à partir de cette date, un grand nombre de mots chiffrés; ils sont traduits à l'encre rouge dans les interlignes.

lement leurs espérances à des temps plus heureux. Quant à l'armée, ceux des officiers qui appellent maintenant à grands cris notre secours et qui sont les moins disposés à marcher contre les rebelles retrouveront tout aussitôt cet orgueil démesuré qui est la base du caractère national, et dès que le danger leur paraîtra s'éloigner, ils seront les premiers à se plaindre que l'on ait eu recours à des étrangers pour rétablir la tranquillité chez eux. Devant trouver les esprits si peu favorablement disposés, il n'est donc que plus essentiel encore, dans le cas où l'on voudrait se mêler de la querelle, de ne pas attendre que le royaume entier soit mis en mouvement par un clergé puissant et par une faction redoutable et énergique (1). »

Le tableau que traçait ainsi Saint-Yon mettait fort exactement en relief la raison qui empêchait beaucoup d'Espagnols de désirer l'intervention de la France ; cette raison était un sentiment de fierté nationale. Le comte de Las Amarillas n'écrivait-il pas à un de ses correspondants : « Serait-il vrai que la France songeât sérieusement à faire entrer des troupes en Navarre, pour occuper Pampelune et Saint-Sébastien ? Cela me ferait la plus vive peine et compromettrait beaucoup nos affaires. Nous ne pouvons ni demander ni souffrir l'intervention. Ce serait fort humiliant pour nous de dire à toute l'Europe que cette insurrection, qualifiée par nous de misérable, est au-dessus de nos moyens (2). »

Le parti libéral avancé était particulièrement mal disposé à accueillir les avances de la France ; le général Mina se montrait d'une extrême méfiance, aussi bien à l'égard du colonel de Saint-Yon, détaché auprès de lui, qu'à l'égard du général Harispe, qui commandait à Bayonne (3). Harispe en était extrêmement froissé : il écrivit à Saint-Yon une lettre dans laquelle, après lui avoir prodigué des encouragements et des conseils de patience, il ajoutait quelques lignes très

(1) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, 2 novembre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(2) Passage cité dans une lettre du général Harispe, 31 août 1834. *A. H. G.*, Espagne, carton 39. Résumé de la correspondance et des journaux sur la question de l'intervention.

(3) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, 2 novembre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

dignes et très fermes à l'adresse du gouvernement espagnol et du général Mina (1) ; le Ministre de la guerre partageait son mécontentement (2). Saint-Yon n'en continua pas moins à être l'objet de vexations continuelles de la part du général espagnol : il en souffrit d'autant plus profondément qu'il était dévoué sans arrière-pensée à la cause de la reine Isabelle (3).

Il défendait si loyalement cette cause et se faisait si sincèrement son avocat auprès du gouvernement français qu'il écrivait le 10 décembre au maréchal duc de Trévise, le successeur du maréchal Gérard au ministère de la guerre (4) : « Tout le monde est convaincu, dans les provinces du nord de l'Espagne, que la guerre ne peut finir sans la participation de la France ; et il n'est personne qui n'appelle son intervention de tous ses vœux. Armée, population, agents du pouvoir, toutes les classes de la société en un mot n'ont à cet égard qu'une même manière de penser et qu'un même désir »(5).

Un mouvement de même nature se dessinait en France ; nombre de personnes souhaitaient que Louis-Philippe intervînt en faveur de la Reine.

L'initiative privée tenta même de suppléer à l'inertie gouvernementale. Un officier qui avait servi dans les troupes françaises au service du Portugal, le colonel baron de Suarce, écrivit le 18 novembre 1834 au maréchal duc de Trévise, pour lui demander l'autorisation de lever en France un corps de volontaires destiné à soutenir le gouvernement constitutionnel de l'Espagne (6).

Suarce donnait au Ministre de bonnes raisons. Quinze cents Français environ, congédiés du service portugais,

---

(1) Le général Harispe au colonel Saint-Yon, de Bayonne, 10 novembre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (copie).

(2) Le Ministre de la guerre au général Harispe, 18 novembre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (minute).

(3) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, 17 novembre 1834 et 20 novembre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (originaux).

(4) Le lieutenant-général baron Bernard avait succédé au maréchal Gérard le 10 novembre 1834, mais avait été remplacé dès le 15 novembre par le maréchal duc de Trévise, qui accepta aussi la présidence du conseil.

(5) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, 10 décembre 1834, pièce n° 3.

(6) Le colonel baron de Suarce au Ministre de la guerre, de Paris, 18 novembre 1834, pièce n° 1.

allaient successivement rentrer dans leurs foyers ; or, ces hommes, « enfants des barricades de 1830 et 1832 », étaient sans aucun doute partisans des opinions ultra-libérales, et pouvaient inquiéter le gouvernement : ils avaient montré beaucoup de bravoure au service de la reine doña Maria ; mais, dans la guerre de partisans qu'ils avaient faite pendant trois ans, ils avaient pris des habitudes qui pouvaient les rendre dangereux. C'étaient des soldats qui n'avaient plus qu'un désir, la guerre, quel qu'en soit le motif ; Suarce avait appris que l'on avait proposé à beaucoup d'entre eux de s'enrôler sous la bannière de don Carlos, et il les croyait prêts, le cas échéant, à appuyer un mouvement contre-révolutionnaire (1) dans le Midi de la France (2).

Suarce proposait d'utiliser l'énergie de ces soldats aguerris en les faisant passer au service de la reine Isabelle. Si les Espagnols qui s'étaient jusque-là refusés à créer un corps étranger, persistaient dans cette idée, il espérait tourner la difficulté grâce aux nombreux et puissants amis qu'il possédait dans le parti libéral, c'est-à-dire à Mina, à Valdès, à Peon ; il demandait l'incorporation, dans chacun des bataillons espagnols, de cinquante Français destinés à servir de tête de colonne. « Je n'ai jamais remarqué, ajoutait-il, ni en Portugal, ni même en Pologne, qu'on nous contestât, à nous autres Français, l'honneur de recevoir les premiers coup de fusil (3). » Il ajoutait que sa démarche n'était provoquée que par le désir d'être utile à son pays, et se recommandait du général Pelet, qui lui avait déjà, disait-il, confié plusieurs missions à l'étranger.

Le maréchal duc de Trévise envoya à Thiers, ministre de l'intérieur, une copie de la lettre du baron de Suarce ; il lui demanda en même temps de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les hommes revenant du Portugal de se livrer au désordre où ils pourraient être poussés par « les meneurs anarchistes (4) ».

---

(1) Il faut toujours entendre ce mot, à cette époque, dans le sens de : contraire aux principes révolutionnaires, c'est-à-dire contraire aux idées libérales et à la Révolution de 1830.

(2) Suarce au Ministre, pièce n° 1.

(3) *Ibid.*

(4) Le Ministre de la guerre au Ministre de l'intérieur, 25 novembre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (minute).

Thiers répondit aussitôt à son collègue qu'il connaissait déjà, par le préfet de police, la rentrée des volontaires français venant du Portugal et les projets du baron de Suarce. Mais il ne pouvait empêcher les volontaires de se fixer à Paris, puisque beaucoup s'y étaient enrôlés et y avaient exercé un métier. Ces hommes avaient, d'après lui, servi alternativement la cause de dom Miguel et de dom Pedro ; affiliés pour une certaine partie, avant leur départ, aux sociétés révolutionnaires, habitués depuis à mener une vie aventureuse, ils pouvaient devenir entre les mains des partis des instruments dangereux ; mais ils étaient l'objet d'une surveillance spéciale. Quant au projet consistant à les diriger sur l'Espagne, Thiers le laissait à l'examen du Ministre de la guerre, et il se bornait à convenir qu'une telle solution pouvait avoir un « avantage réel pour le maintien de la tranquillité publique (1) ».

Le Ministre de la guerre communiqua alors au Ministre des affaires étrangères la lettre de Suarce, en ajoutant qu'il convenait peut-être de faire part de cette proposition à l'ambassadeur de France à Madrid (2). Il envoya une copie de la même lettre au général Harispe, à Bayonne, et lui demanda « de faire des ouvertures au général Mina » ; il estimait en effet que les hommes venant de Portugal seraient un excellent renfort pour l'armée d'opérations du nord de l'Espagne (3).

Enfin, au Conseil du 9 décembre 1834, le Ministre de la guerre exposa la question à ses collègues ; il espérait sans doute obtenir leur assentiment et donner à Suarce des facilités pour organiser son corps de volontaires. Mais le Conseil estima qu'il n'y avait pas lieu de s'en occuper.

Tandis que se manifestaient ainsi en France, ouvertement ou secrètement, les sympathies en faveur de la reine Isabelle, don Carlos devait recevoir de son côté des encouragements

---

(1) Thiers, ministre de l'intérieur, au maréchal duc de Trévise, ministre de la guerre, 27 novembre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) Le président du Conseil, ministre de la guerre, au comte de Rigny, ministre des affaires étrangères, décembre 1834, confidentielle. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (minute).

(3) Le Ministre de la guerre au général Harispe, de Paris, décembre 1834, confidentielle. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (minute).

de quelques cours étrangères. « Il est impossible, écrivait Saint-Yon en décembre 1834, d'expliquer la persistance qu'il apporte à son entreprise autrement que par l'espoir que lui donnent en secret certaines puissances de l'Europe. De faibles secours et de grandes promesses suffisent pour entretenir les illusions d'un homme à très courte vue et d'un esprit borné. Sans cela comment, avec son éducation de palais, son manque de bravoure et le défaut de ténacité dont il a fait preuve après la mort du roi Ferdinand, pourrait-on concevoir qu'il se soumît si longtemps à une existence si éloignée de ses habitudes et de ses goûts (1) ! »

Le rôle que jouait don Carlos vis-à-vis des populations qui se battaient en sa faveur n'était pas, en effet, celui d'un souverain. Le prince était accueilli, dans les villages de la Navarre, « avec beaucoup de respect et de joie »; mais il ne jouissait pas auprès des habitants d'un grand prestige personnel. On prétendait qu'il était découragé et que Zumalacarregui le tenait en quelque sorte prisonnier pour l'empêcher d'abandonner la partie. Cette assertion était, de l'avis de Saint-Yon, fort exagérée, mais le général carliste traitait du moins son roi avec peu de considération ; il écrivait en effet textuellement, dans une dépêche adressée à l'un de ses chefs de bataillon et qui avait été interceptée : « Oraa se trouvant en tel endroit, et Cordova en tel autre, j'ai décidé un mouvement sur la rivière. J'emmènerai avec moi la cavalerie, les mulets de bât et la personne royale (2). »

Si Zumalacarregui manquait de déférence envers son roi, il avait du moins su prendre un ascendant réel sur les troupes carlistes, et il avait établi dans leurs rangs une discipline de fer. Il inpirait à ses soldats presque autant de terreur qu'aux habitants, et faisait fusiller ses officiers pour le moindre grief (3).

Le général Mina, au contraire, voyait son autorité sur les troupes de la Reine diminuer tous les jours et son mauvais

(1) Saint-Yon au maréchal duc de Trévise, ministre de la guerre, de Pampelune, 17 décembre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(2) *Ibid.*

(3) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, 17 décembre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

état de santé l'empêchait de la ressaisir. Saint-Yon continuait à déplorer « l'indiscipline des soldats, l'ignorance et le mauvais esprit des officiers, l'incapacité des généraux et la discorde entre les chefs (1) ».

A la fin de 1834, la situation de l'armée de la Reine paraissait gravement compromise. Un Anglais, le colonel Flinter, chef d'état-major des forces constitutionnelles en Navarre, écrivait à ce sujet une lettre confidentielle à son compatriote le colonel Wylde, qui se trouvait avec Saint-Yon auprès de Mina. Il est curieux de constater qu'il exprimait exactement la même opinion que l'attaché français, tant sur l'état de l'armée que sur la marche des événements ; or Flinter était particulièrement bien renseigné, par suite de sa situation personnelle et de son infatigable activité.

« Voilà six mois, écrivait-il, que tout à mes devoirs je n'ai pas un instant de repos. J'ai traversé la Navarre dans tous les sens ; et toujours j'ai pris grand soin d'étudier l'opinion publique. J'ai observé avec une égale attention les mesures prises par le gouvernement pour en finir avec la rébellion, qui chaque jour augmente de force. Malgré le respect que j'ai pour le général Mina, je suis fâché de dire que son arrivée n'a pas produit le moindre effet sur le pays : au contraire, les habitants ont l'apparence d'être plus prononcés contre lui que contre ses prédécesseurs. A peine si quelques factieux se sont rangés de son côté. Ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que nous pouvons prendre l'offensive dans certaines localités. Nous sommes souvent quatre jours sans aucune ration, tandis que les Carlistes ne manquent de rien. L'on n'a pas eu la précaution de former des approvisionnements ou des dépôts de vivres et de munitions, ce qui souvent paralyse les opérations pendant plusieurs jours et nous empêche de profiter de nos succès (2). »

De même que Saint-Yon, Flinter opposait à l'endurance et au courage des soldats l'incapacité et parfois même le peu d'énergie de certains officiers ; la pondération, qui est une des

(1) Saint-Yon au maréchal duc de Trévise, de Pampelune, 10 janvier 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(2) Le colonel Flinter au colonel Wylde, d'Estella, 26 décembre 1834. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (traduction de l'anglais, jointe à la lettre de Saint-Yon au Ministre, datée de Pampelune, 10 janvier 1835).

qualités principales du caractère anglais, fait penser que son appréciation était exacte quand il s'exprimait en ces termes :

« Depuis plusieurs mois, nos soldats n'ont couché que sur la terre, et sans se déshabiller. Quoique marchant sans cesse et éprouvant toutes sortes de privations, ils n'ont cependant fait entendre aucune plainte ; mais leur patience commence à se lasser. Il n'y a plus d'esprit de corps, ni d'enthousiasme. Il n'y a plus chez eux le désir de se battre. Si un soldat est blessé, on ne prend aucun soin de lui dans les hôpitaux, et s'il est estropié, il est réduit à la mendicité.

» D'un autre côté, nous n'avons pas un seul général, et il n'y a que très peu de bons officiers. Nos généraux sont toujours en guerre les uns contre les autres, et les officiers sont tous très mécontents, parce qu'il n'y a d'avancement que pour ceux qui sont protégés par la cour, c'est-à-dire pour ceux ou qui ne font rien, ou qui se sauvent devant l'ennemi. Très peu d'officiers sont à leur poste : au lieu de suivre leur régiment, ils restent dans les villes que nous traversons, et ils passent leur temps dans les cafés. Sur 540 qui devraient être à l'armée, on n'en compte que 210 : aussi voit-on des régiments commandés par des capitaines, et des compagnies commandées par des sergents. Très peu font leur devoir au feu ; et ceux-là sont toujours les victimes de leur dévouement. Enfin, pour tout dire, dans une affaire, les officiers demeurent constamment en arrière... C'est au point que le général et moi, accompagnés de quelques officiers, sommes obligés d'aller avec les tirailleurs et de nous mettre à la tête de toutes les attaques (1). »

Cette médiocrité des cadres était encore accentuée par des rivalités mesquines entre les généraux : « Tous se détestent et se déchirent, écrivait Flinter, et il y en a même qui voudraient voir Mina échouer comme ses prédécesseurs. Les officiers prennent parti dans ces haines individuelles et les soldats, qui entendent sans cesse dénigrer leurs chefs, n'ont plus confiance ni en leur honneur ni en leurs talents (2). »

L'armée carliste présentait au contraire une organisation

(1) Flinter à Wylde, d'Estella, 26 décembre 1834, traduction citée.
(2) *Ibid.*

plus forte de jour en jour, et n'était nullement composée de soldats inexpérimentés : « Ce ne sont pas, comme on le croit, écrivait Flinter, des paysans révoltés ; ils manœuvrent et exécutent une retraite dans un ordre parfait. Dans les bois et dans les terrains accidentés, leurs tirailleurs sont supérieurs aux nôtres ; et malheureusement nos soldats reconnaissent eux-mêmes cette supériorité. Leurs officiers sont des hommes éprouvés de longue date, et tous ont au moins, ce qui manque aux nôtres, beaucoup de bravoure personnelle et des connaissances pratiques (1). »

Le lieutenant-colonel d'état-major Brahaut, chef du bureau des opérations militaires et du mouvement des troupes, qui centralisait au ministère de la guerre les renseignements venus d'Espagne, exprimait la même opinion dans un travail intitulé : *Aperçu de la situation de l'Espagne au* 1er *mars* 1835 (2).

La guerre contre les troupes de la Reine devenait d'ailleurs de plus en plus populaire en Navarre. Un Français, arrivé au camp carliste à la fin de 1834, le baron H. du Casse, écrivait : « Je n'oublierai jamais la sensation que j'éprouvai en mangeant pour la première fois le pain de nos rations militaires, ce pain que le pauvre paysan navarrais s'arrachait de la bouche pour l'envoyer aux soldats de son Roi (3). » Le dévouement sans bornes des populations à don Carlos rendait les opérations de l'armée de la Reine particulièrement difficiles et ses marches dangereuses ; les soldats de Mina étaient massacrés à quelques pas de leurs camps, et les isolés qui s'éloignaient des colonnes ne les rejoignaient jamais. Les enfants navarrais eux-mêmes partageaient la haine de leurs parents : « La population, écrivait Flinter, montre maintenant le plus grand enthousiasme pour la cause qu'elle défend, et ce n'est pas avec des menaces ou des promesses qu'on peut espérer la ramener. » Il aurait fallu des renforts, des mesures énergiques, et, avant toute chose, « de l'union parmi les chefs (4) ».

---

(1) Flinter à Wylde, d'Estella, 26 décembre 1834, traduction citée.
(2) *Ibid.*
(3) Baron H. du Casse, *Echos de la Navarre*, Paris, 1840, p. 35.
(4) Flinter à Wylde, d'Estella, 26 décembre 1834, traduction citée.

Le colonel anglais faisait ainsi de la situation un tableau fort exact, et il prenait soin de le dire à son compatriote : « Je vous parle avec confiance et sans réserve ; peut-être trouverez-vous que je vois les choses bien en noir, mais mes opinions sont fondées sur les faits et non pas sur des conjectures (1). »

Flinter n'insistait peut-être pas suffisamment sur la nécessité qu'il y avait à mettre à la tête de l'armée constitutionnelle un général de valeur. Saint-Yon, au contraire, déplorait dans toutes ses lettres l'incapacité intellectuelle et physique de Mina ; son jugement était-il influencé par le fait que Mina le traitait avec peu d'égards, il est permis de se le demander ; mais le portrait qu'il trace du vice-roi de Navarre semble cependant contenir une part de vérité : « Ce n'est, disait-il, qu'un chef de partisans, qui, si sa santé était bonne, conduirait une colonne mobile en véritable aventurier, dût-il la faire détruire et se faire tuer à sa tête ; mais il ne sait ni ce que c'est que la guerre, ni de quelle manière on commande aux troupes, ni comment on administre un pays. Les personnes qui doutaient de ses talents lui croyaient au moins une grande énergie de caractère ; mais, par suite de l'affaiblissement de ses forces physiques, il ne lui reste pas même ce mérite (2). »

Le déplorable état de santé de Mina avait une influence néfaste sur la marche des événements et, en janvier 1835, « le désordre le plus scandaleux, suivant l'expression de Saint-Yon, continuait à régner dans toutes les branches du service (3) ».

Pourquoi le gouvernement espagnol maintenait-il en fonctions un général dont l'incapacité devait lui être connue ? La véritable raison, c'est que Mina était ardemment soutenu par le parti libéral avancé, qui le considérait plutôt comme un drapeau à agiter que comme un homme capable de rendre des services ; « malgré sa nullité reconnue, écrivait Saint-Yon, les gazettes de certaine couleur ont pour consigne d'exalter

(1) Flinter à Wylde, d'Estella, 26 décembre 1834, traduction citée.

(2) Le colonel Saint-Yon au maréchal Ministre de la guerre, de Pampelune, 17 janvier 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

La même lettre contenait ce rapide portrait de Rodil : « C'était un homme systématique, à idées fausses, et d'une activité inutile. »

(3) *Ibid.*

chaque jour ses hauts faits et ses victoires (1); » le général en chef de l'armée du Nord avait d'ailleurs comme aide de camp le frère du comte de Las Navas, c'est-à-dire du « déclamateur le plus exalté et le plus fougueux des procuradores », et l'amitié toute particulière qu'il témoignait à cet officier était significative (2).

Le parti « exalté » n'avait pas grand intérêt à ce que la guerre se terminât rapidement. Saint-Yon reçut à ce sujet, au mois de mars 1835, les confidences d'un officier de l'entourage du général Mina moins discret que les autres. Cet officier, du nom de Ros, était d'opinion très avancée, et avait écrit dans les feuilles ultra-libérales de Madrid ; entendant déplorer par Saint-Yon la durée de la guerre civile dans la Péninsule, il s'exprima devant lui dans les termes suivants :

« La chose n'est pas si fâcheuse que les étrangers se l'imaginent : peut-être devrons-nous à cette circonstance même le bonheur futur de notre pays. Si dès le principe les factieux eussent été vaincus en Navarre, nous tombions pieds et mains liés au pouvoir du gouvernement de la Reine, qui n'est autre chose que celui du juste milieu en France. Une lutte longtemps prolongée, au contraire, a usé tous les hommes militaires et politiques qui n'étaient pas favorables à notre cause. Aujourd'hui Mina est à la tête des troupes ; Valdès est ministre de la guerre ; Martinez de la Rosa sera bientôt remplacé par un véritable patriote ; alors de grands moyens seront employés par nous pour étouffer l'insurrection, car nous ne voulons pas d'une intervention française qui nous replacerait sous le joug que nous devons secouer ; et le nord de l'Espagne une fois pacifié, toutes les forces du royaume se trouvant en bonnes mains, même les *urbanos*, dont l'esprit est excellent et que l'on mobilisera s'il le faut, dites-moi qui commandera en Espagne ? Croyez-vous que ce soit encore la reine Isabelle ?... Rien, vous le voyez, ne nous empêchera de marcher

(1) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, 8 février 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(2) *Ibid.*

sur Madrid et d'y faire proclamer la Constitution qui nous convient (1). »

Les ultra-libéraux cachaient donc le plus possible le véritable état du général Mina, de manière à se servir de son nom pour assurer leur succès. Comme l'insurrection carliste était en progrès sur tous les points, ils eurent l'idée de profiter de l'embarras dans lequel se trouvait le gouvernement de la Reine pour manifester ouvertement leurs prétentions ; ils s'agitèrent à Malaga et dans tout le Midi de la Péninsule ; à Saragosse, ils massacrèrent huit ou dix chanoines et l'archevêque n'échappa à la mort que par miracle ; à Huesca, ils causèrent des désordres (2).

Saint-Yon jugea que la situation était fort grave et pensa que don Carlos seul pouvait tirer profit d'un pareil gâchis : « Quelques personnes espèrent, écrivit-il le 12 avril au Ministre, que le mouvement des ultra-libéraux aura au moins pour résultat d'étouffer l'insurrection des provinces du Nord ; mais c'est, je crois, étrangement s'abuser, car il faudrait pour cela que les hommes du mouvement (3) fussent assez nombreux partout pour pouvoir dicter la loi au pays ; mais comme il est probable, au contraire, qu'ils trouveront une opposition sérieuse et dans les Carlistes de l'intérieur du royaume et dans les amis du gouvernement qui forment ce que l'on appelle le parti du juste milieu, il ne doit en résulter qu'une anarchie complète ; anarchie qui ne profitera probablement qu'aux forces rassemblées par Zumalacarregui. S'il était donc possible de préjuger l'avenir, quand il s'agit d'un peuple qui a trompé sans cesse les calculs les plus judicieux et les plus habiles, on devrait croire, au contraire, qu'au milieu de cet effroyable chaos l'on verra, en définitive, surgir triomphante la cause de don Carlos (4). »

Ainsi, après des mois de lutte, la situation des troupes de la Reine, loin de s'être améliorée, s'était aggravée. Si la médiocrité des officiers, la rivalité des chefs, et les intrigues des

(1) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, le 25 mars 1835, *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(2) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, 12 avril 1835. *A. H. G*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(3) Ce terme désigne les ultra-libéraux.

(4) Saint-Yon au Ministre, de Pampelune, 12 avril 1835, lettre citée.

partis en étaient pour beaucoup la cause, il faut reconnaître surtout que les opérations militaires avaient été mal conduites dans leur ensemble. Saint-Yon avait eu le temps, dans la position qu'il occupait, d'acquérir l'expérience de cette guerre particulière, et il résumait les principes essentiels sur lesquels elle était basée dans des lignes remarquables :

« Pour réussir, disait-il, il ne s'agit pas seulement de se mettre à la tête d'une colonne et de marcher sur les factieux partout où ils se trouvent, il faut encore avoir l'œil sur tous les points à la fois ; ne se laisser jamais surprendre nulle part ; tâcher de combiner des mouvements pour resserrer l'ennemi et le forcer au combat ; enfin s'occuper des besoins de l'armée et de l'administration locale : toutes choses qui ne peuvent se faire, quand on est sans cesse dans les montagnes, sans communication avec ses troupes et sans rapport avec le pays... Une assez longue expérience de ce genre de guerre m'a convaincu que la véritable place d'un général en chef doit être au centre de ses opérations, et qu'autant il convient, en certains cas, qu'il se mette à la tête des forces actives, autant il est nécessaire qu'il occupe, habituellement, une position fixe, d'où il puisse tout surveiller, tout diriger et tout savoir (1). »

Les généraux en chef qui avaient, jusqu'en avril 1835, commandé les armées du nord de l'Espagne, s'étaient bien peu conformés à ces principes. Saint-Yon le remarquait avec quelque ironie : « Par une fatalité bien singulière, écrivait-il, jusqu'à présent les généraux en chef envoyés dans le nord de l'Espagne ou manquaient de l'autorité indispensable pour faire mouvoir une machine difficile et compliquée, ou s'imaginaient qu'en courant les champs, sans jamais s'arrêter, ils devaient toucher bientôt au but. Mais, malheureusement, ils avaient affaire à des gens qui allaient plus vite qu'eux ; par conséquent, ils n'atteignaient personne ; et comme d'un autre côté ils se trouvaient isolés au milieu d'une population à leur égard des plus hostiles, ils étaient tout étonnés d'apprendre que tandis qu'ils se portaient sur un point, les rebelles avaient obtenu des avantages sur un autre (2). »

---

(1) Saint-Yon au Ministre, de Pampelune, 19 avril 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(2) *Ibid.*

Il fallait donc à l'armée royale pour triompher des forces carlistes, un chef à la fois assez actif pour surveiller toutes les branches de l'administration et assez pondéré pour ne pas se conduire en chef de partisans. Le général Mina était trop souvent malade pour pouvoir exercer le commandement de l'armée du Nord ; il finit par s'en rendre si bien compte que, vers le commencement d'avril 1835, il écrivit au Ministre de la guerre pour lui faire connaître son état (1).

Le ministère, qui ne cherchait qu'un prétexte pour lui donner un successeur, feignit de prendre les expressions de cette lettre pour une démission formelle ; il répondit en nommant le général Valdès au commandement des Provinces Basques, ainsi que de la Castille, de l'Aragon, de la Navarre et de toutes les troupes qui se trouvaient dans cette partie de l'Espagne (2).

Le nouveau général en chef prenait le commandement dans des circonstances critiques, au moment où l'insurrection carliste gagnait du terrain sur tous les points, et où Saint-Yon pouvait écrire au Ministre de la guerre français : « Les rebelles enlèvent tous les jours du monde aux troupes de la Reine, tandis que celles-ci ne leur prennent pour ainsi dire jamais un homme (3). »

---

(1) Saint-Yon au Ministre, de Pampelune, 12 avril 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).
(2) Du même au même, de Pampelune, 19 avril 1835, lettre citée.
(3) *Ibid.*

CHAPITRE III

LA CESSION DE LA LÉGION

Sommaire. — Echecs de Valdès. — Il reste sur la défensive et attend une intervention. — Une déclaration du Président du Conseil espagnol. — Le parti exalté et Mina peu favorables à l'intervention. Les Anglais hostiles à la France. — En mai 1835, don Carlos paraît devoir triompher. — Valdès et son corps d'officiers demandent au gouvernement espagnol l'appui de troupes françaises. — Projets de Valdès; avis de Saint-Yon. — Nécessité d'un bon général en chef. — Appréciations et critiques de Saint-Yon. — L'armée de la Reine compte sur l'intervention de la France. — Difficultés que pouvait rencontrer une troupe française.

Nouvelles tentatives individuelles en France : Brouard à Bordeaux. — Un mémoire du capitaine de Bois-le-Comte. — Louis-Philippe ne veut pas d'intervention directe; ses raisons. — La France, l'Angleterre et le Portugal disposés à céder des troupes, en exécution du traité de la Quadruple Alliance. — La France propose de faire passer la légion au service de l'Espagne. — Les négociations de juin 1835. — Circulaire ministérielle du 24 juin.

Le passé de la légion, de 1831 à 1834. — Sa composition. — La convention franco-espagnole du 28 juin. — Abrogation, le 2 juillet, de la circulaire du 24 juin. — Les deux commissaires pour la cession de la légion : le colonel del Valle et le chef d'escadrons de la Rue. — Instructions du Ministre de la guerre au gouverneur général de l'Algérie Drouet d'Erlon. — Les conditions de la cession pour les légionnaires. — Mauvaise impression produite par les termes des instructions. — Moyens employés pour la dissiper. — Ordre du jour de Rapatel; embarquement de quatre bataillons à Alger. — Les deux bataillons d'Oran font aussi voile pour l'Espagne.

Le général Valdès se trouva, dès les premiers jours de son commandement à l'armée du Nord, aux prises avec les plus graves difficultés. A peine arrivé, il put voir trente bataillons fuir en désordre dans les Amescoas, devant quelques centaines d'ennemis ; peu après, le brigadier Iriarte (1) se fit tuer ou prendre 500 hommes à Guernica ; presque au même moment, le poste de Treviño fut enlevé pour ainsi dire sous ses

(1) Sans doute Firmin Iriarte. Plusieurs Iriarte jouèrent un rôle dans la guerre civile et ils ne doivent pas être confondus. Le brigadier Martin-José Iriarte, qui fut vice-roi de Navarre, se trouva mêlé aux mêmes événements que le colonel Leon Iriarte, qui commanda en Navarre les chasseurs à cheval et tirailleurs d'Isabelle II.

yeux, sans qu'il osât se porter directement à son secours, tant les troupes qu'il commandait lui inspiraient peu de confiance (1).

Dans une telle situation Valdès, qui était cependant doué d'une très grande activité (2), se laissa envahir par le découragement, et n'eut plus qu'un but : se tenir sur une défensive prudente et éviter des échecs, en attendant le secours d'une intervention étrangère (3).

Cette intervention, désirée par les hommes qui voyaient de près la puissance de l'insurrection et la faiblesse des troupes royales, ne paraissait pas opportune à beaucoup d'Espagnols, ou du moins elle blessait leur fierté. Un journal de Madrid ayant prétendu que le Roi des Français avait déclaré qu'il ne souffrirait pas le triomphe de l'anarchie en Espagne, et qu'il l'y combattrait comme dans les rues de Lyon et de Paris, souleva de vives protestations. A la séance de la Chambre des Proceres du 21 avril 1835, Alcala Galiano demanda des explications sur cet article ; le Président du Conseil lui répondit en ces termes propres à calmer les susceptibilités de ses compatriotes : « Je dois dire que personne n'a le droit d'intervenir dans nos affaires intérieures. J'ai répété plusieurs fois que le traité de Quadruple Alliance donnait, dans ses articles additionnels, droit au gouvernement de demander les secours dont il aurait besoin sur terre et sur mer aux puissances étrangères. Mais le ministère croit n'avoir besoin de l'appui de personne, parce qu'il compte sur la nation et les lois (4). »

Les deux partis extrêmes en Espagne, c'est-à-dire les Carlistes et les libéraux exaltés, s'accordaient à penser qu'une intervention française ferait recommencer la guerre de l'Indépendance comme au début du siècle (5). L'avis du général Mina était que, pour mettre fin à la guerre civile, il fallait combattre le fanatisme religieux par le fanatisme politique ;

(1) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Vitoria, 18 mai 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(2) Du même au même, de Pampelune, 19 avril 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(3) Du même au même, de Vitoria, 18 mai 1835, lettre citée.

(4) Le *Moniteur universel* du samedi 2 mai 1835, p. 1028, 3e colonne.

(5) Le général de Castellane au Ministre, 2 février 1835, extrait dans le Résumé de la correspondance. *A. H. G.*, Espagne, carton 39.

mais comme il n'espérait pas que son gouvernement voulût se servir de cette arme dangereuse ; comme, d'autre part, il était convaincu de l'impuissance de l'armée en face des bataillons carlistes, il croyait à l'intervention et il ajoutait : « Cette intervention ressemblera dans les provinces insurgées plutôt à la guerre de 1808 qu'à celle de 1823 (1). »

L'idée d'une intervention étrangère était particulièrement repoussée par les ultra-libéraux, les « hommes du mouvement », comme on les appelait, d'accord en cela avec leur protecteur déclaré, l'ambassadeur d'Angleterre, M. de Villiers (2).

Les Anglais étaient opposés à toute intervention, mais surtout à celle de la France, et leur sentiment devait être connu des Carlistes ; les personnes de l'entourage du prétendant avaient dit en effet au colonel anglais Wylde, en mission à l'armée constitutionnelle de Navarre, qu'elles ne craignaient pas une éventualité de ce genre, « leurs amis étant assez nombreux et assez adroits pour l'empêcher (3) ».

Le concours des puissances étrangères était cependant très nécessaire au gouvernement constitutionnel pour le triomphe de sa cause, de l'avis même de ceux qui le souhaitaient le moins. C'est ainsi que le colonel Wylde écrivait à son ambassadeur que, si la Quadruple Alliance refusait son appui à l'Espagne, don Carlos serait à Madrid avant trois mois (4).

Déjà même beaucoup d'officiers constitutionnels, voyant les chances des Carlistes s'accroître constamment, entretenaient des intelligences secrètes avec le prétendant, de manière à assurer leur avenir (5).

Saint-Yon exposait la situation en termes fort nets au Ministre de la guerre : « Les choses sont maintenant arrivées

(1) Harispe au Ministre, 15 mai 1835, extrait dans le Résumé de la correspondance. *A. H. G.*, Espagne, carton 39.

(2) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Pampelune, 19 avril 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(3) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Vitoria, 18 mai 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(4) *Ibid.*

(5) Saint-Yon donne à ce sujet des détails curieux et cite l'exemple d'un colonel de l'armée de Valdès qui était en correspondance suivie avec les confidents de don Carlos. *Ibid.*

à ce point, écrivait-il, qu'il faut ou que nous soutenions le gouvernement actuel, ou que nous consentions au triomphe de don Carlos. Car si la défection la plus complète ne se met pas dès à présent dans les rangs de l'armée, c'est parce que l'on s'attend à une démarche de la France (1). »

Comme Valdès avait à cœur de rétablir la fortune de la cause constitutionnelle, il se décida, le 13 mai 1835, à écrire au gouvernement espagnol pour lui faire connaître la nécessité urgente de demander le secours de la France. Puis, désirant appuyer son avis de celui des officiers supérieurs de l'armée, il réunit un conseil composé des chefs de corps, pour connaître leur opinion sur une intervention française ; tous furent d'avis de recourir à ce moyen ; seuls les colonels de cavalerie exprimèrent un avis contraire ; leur opposition tenait, d'après Saint-Yon, à ce que, restant en général dans les pays de la plaine où apparaissait rarement l'ennemi, ils ne se rendaient pas compte des difficultés de la guerre (2).

Tout en désirant vivement l'arrivée de troupes françaises, Valdès projetait déjà de limiter leur action, et de leur réserver un rôle particulier. Il avait exprimé ses idées à ce sujet devant le colonel de Saint-Yon : les Français occuperaient seulement le versant méridional des Pyrénées et quelques points fortifiés, tandis que les Espagnols, ainsi débarrassés de la garde du pays, continueraient à être chargés de la poursuite des Carlistes.

Saint-Yon n'approuvait nullement un pareil projet ; il estimait au contraire que les Français devaient être seuls chargés des opérations contre les Carlistes. Il craignait, en effet, qu'une collaboration ne blessât la susceptibilité des officiers espagnols, en paraissant démontrer qu'ils avaient besoin, pour triompher, de l'aide des troupes françaises.

Ce n'était pas l'entrée en ligne de nouveaux effectifs qui pouvait amener le succès des troupes de la Reine, mais plutôt l'arrivée à l'armée d'un général de mérite : « Comme je l'ai dit souvent, écrivait Saint-Yon, ce ne sont pas *les hommes* qui manquent aujourd'hui à l'Espagne, mais *un homme*

(1) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Vitoria, 18 mai 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).
(2) *Ibid.*

doué de quelque jugement et de quelque talent militaire ; et. en outre de bons officiers à la tête des troupes (1). » Et il passait en revue les généraux qui avaient commandé à l'armée du Nord : « Le général Rodil croyait qu'en suivant don Carlos avec 6.000 ou 7.000 hommes, il finirait par le joindre ou le lasser ; le général Mina s'imaginait qu'en poursuivant avec une ou deux colonnes des gens qui marchent mieux que qui que ce soit, il pourrait les atteindre et les battre ; maintenant, le général Valdès pense qu'en occupant la plaine et laissant les factieux dans les parties montagneuses, ils se détruiront d'eux-mêmes, faute de moyens d'existence. Chacun de ces systèmes adoptés d'une manière absolue et en ne tenant aucun compte de la population est à coup sûr aussi peu raisonnable que l'autre ; cependant on ne connaît pas dans la Péninsule entière de meilleures têtes que celles qui les ont enfantés (2). »

Ce que Saint-Yon aurait voulu développer davantage dans l'armée espagnole, c'est le respect de l'officier, c'est le dévouement au chef, c'est l'enthousiasme militaire qui caractérisaient les armées napoléoniennes : « Le soldat découragé, disait-il, par des privations de toutes sortes, par de longues fatigues et par de continuels revers, aurait besoin d'un chef énergique et habile, qui parlât autant à ses yeux qu'à son intelligence ; au lieu de cela, son général ne se distingue par aucun insigne militaire : monté souvent sur une mule, coiffé d'un chapeau rond recouvert de taffetas ciré, revêtu d'une redingote bourgeoise, il ne porte pas même une arme à son côté pour se faire respecter au besoin, et il semble, en un mot, se cacher au milieu des siens. Jamais de revues, jamais d'inspections, jamais d'ordres du jour, pour dispenser la louange ou le blâme ; en agissant de cette sorte, comment peut-on espérer relever le moral d'une armée et la contenir dans les bornes d'une discipline sévère (3) ? »

Valdès n'avait pas eu, depuis son arrivée, une attitude capable de rendre courage à son armée ; sous prétexte que,

(1) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Vitoria, 18 mai 1835, lettre citée.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

s'il se portait du côté des rebelles, il les forcerait à se retirer dans la montagne et ne pourrait les atteindre, il restait dans une inaction déprimante. Les troupes désiraient ardemment l'intervention française : « Chefs ou subalternes, écrivait Saint-Yon, ne s'occupent que de savoir quand viendront les Français, et dans le pays les nouvelles les plus absurdes circulent à cet égard. Les troupes espagnoles sont tellement convaincues de l'impossibilité de se passer de notre secours et en même temps si heureuses de penser qu'elles n'ont plus d'efforts à faire, que toutes les idées se reposent avec une satisfaction extrême sur l'espoir que leur donne la prochaine coopération de la France... Mais plus cette pensée germe dans toutes les têtes, plus la démoralisation serait complète si cette attente venait à être déçue. Nul doute que dans ce cas l'on ne vît les corps se disperser en peu de temps, et la désertion se mettre aussi bien parmi les officiers que parmi les soldats (1). »

Quoiqu'il ne fût pas au courant des négociations qui pouvaient se poursuivre au sujet d'une intervention (2), Saint-Yon tenait à renseigner le Ministre sur les difficultés que rencontrerait une armée passant les Pyrénées. Il craignait que le cabinet espagnol ne voulût comparer l'entreprise à celle de 1823, tandis que les conditions étaient bien différentes. « En 1823, écrivait-il, le clergé agissait en faveur des Français ; aujourd'hui, il emploiera contre eux toute son influence ; et, dans ce pays, on sait quel est son immense pouvoir. D'un autre côté, le peuple, et principalement la classe des cultivateurs, qui dans ces provinces est la plus nombreuse, est intéressé à soutenir les droits du clergé, parce qu'indépendamment du patronage bienveillant qu'il exerce autour de lui il a encore assez d'adresse pour n'exiger qu'un très faible revenu de ses propriétés considérables. Ainsi, outre les idées superstitieuses, qui en Espagne ont

(1) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Puente-la-Reyna, 26 mai 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

(2) On trouvera des détails sur ces négociations dans l'ouvrage écrit par Antonio Pirala : *Historia de la guerra civil*, Madrid. C'est ainsi que figure au 2e volume, p. 333, un document du 20 mai 1835 : « El ministro de Estado al embajador de S. M. en Paris. Razones en que se apoya el gobierno para pedir la cooperacion de la Francia. »

beaucoup de force, et que tous les ordres religieux exploitent, comme on le sait, avec une grande habileté, il y a encore ici des raisons de bien-être qui portent la population à défendre un état de choses qui lui est favorable. D'ailleurs il n'est personne qui ne comprenne à merveille que d'autres principes de gouvernement doivent amener, tôt ou tard, la destruction des établissements monastiques, qui ouvrent à toutes les conditions de la société, sans exception aucune, la carrière la plus considérée et la plus heureuse. Si à ces circonstances, qui tiennent à l'état politique de la Péninsule, on ajoute les motifs particuliers qui ont mis les armes à la main à un grand nombre d'individus, tels que le goût pour la vie aventureuse, la perspective d'une élévation rapide, l'espoir de faire tourner le désordre à leur profit, etc., on verra qu'il y a peu de ces considérations qui doivent être atténuées par la présence des baïonnettes étrangères (1) ».

L'avis de Saint-Yon était donc que, si la France intervenait, elle rencontrerait une sérieuse résistance, car elle se trouverait en face, non seulement des 16.000 ou 18.000 hommes de don Carlos, mais encore de toutes les populations des Provinces Basques et de la Navarre ; les Carlistes lutteraient avec d'autant plus d'opiniâtreté qu'ils croiraient pouvoir compter sur l'appui des Anglais, ou même des Russes ; par contre, les Français auraient peu de secours à attendre des libéraux espagnols (2).

L'intervention, malgré les difficultés qu'elle pouvait rencontrer, était très populaire en France. Comme il se produit toujours en pareilles circonstances, des hommes bouillants s'offraient à mettre leur épée au service de l'Espagne et à organiser des corps de partisans ; des financiers cherchaient à exploiter la situation à leur profit et demandaient à servir d'intermédiaires.

Déjà, en 1834, le baron de Suarce avait tenté de former en France un corps de volontaires ; mais au début de juin 1835, il n'avait pas encore obtenu l'appui du gouvernement (3).

---

(1) Saint-Yon au Ministre de la guerre, de Puente-la-Reyna, 26 mai 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).
(2) *Ibid.*
(3) Une note établie au ministère de la guerre, le 11 juin 1835, par

Cette tentative ne devait pas rester isolée. Un nommé Brouard, qui avait formé à Bordeaux, en 1833, un corps de volontaires destiné à faire la campagne du Portugal pour la cause de la reine doña Maria, écrivit le 20 juin 1835 au Ministre de l'intérieur. Il vantait la belle conduite des hommes qu'il avait jadis réunis : « Ce bataillon, disait-il, s'est distingué par la prise de plusieurs forts, et c'est lui qui fit mettre bas les armes au partisan Lahoussaye fait prisonnier à Ovidos. Plusieurs fois le duc de Bragance lui a donné des éloges, tant pour son intrépidité sur le champ de bataille que pour sa bonne tenue et la discipline qui régnait dans ce corps. Ceci prouve le soin que l'on a apporté dans le choix de ces militaires lors de l'enrôlement. Dans ce moment, il se prépare une semblable levée pour la Reine d'Espagne ; je pense que par raison d'économie le point central de ces opérations devra être le plus rapproché possible de la frontière. J'ai l'honneur de vous prier, si toutefois ces opérations ont lieu, de vouloir bien m'autoriser à m'en charger. J'y apporterai le même zèle que pour celle du Portugal, et la connaissance exacte que j'ai de la frontière, et même du théâtre actuel de la guerre, me faciliterait beaucoup pour établir les points principaux de dépôt (1). »

Cette demande d'être choisi comme recruteur officiel des troupes espagnoles en France ne manquait pas d'originalité. Elle fut envoyée par le Ministre de l'intérieur au Ministre de la guerre (2) ; celui-ci se contenta d'écrire sur la note : « Répondre que je n'ai rien à y voir, cela regarde l'ambassadeur d'Espagne » et signa, le 4 juillet, une lettre dans ce sens pour Thiers (3). Brouard était éconduit comme Suarce.

Malgré l'échec de ces tentatives isolées, et qui ne présen-

---

le bureau des opérations militaires, dit que « le Ministre de la guerre a fait part de ce projet à MM. les Ministres des affaires étrangères et de l'intérieur », et ajoute : « On ne sait quelle suite a été donnée à cette proposition ». Note pour le Ministre. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41, liasse : coopération de la France (original).

(1) Brouard au Ministre de l'intérieur, de Bordeaux, 20 juin 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41, liasse : coopération de la France (copie).

(2) Le sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur au Ministre de la guerre, 30 juin 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41, même liasse (original).

(3) Le Ministre de la guerre au Ministre de l'intérieur, 4 juillet 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41, même liasse (minute).

taient peut-être pas toutes les garanties nécessaires pour être officiellement encouragées, on pressentait généralement en France, au début de juin 1835, que le gouvernement allait bientôt être amené à intervenir en faveur de la Reine. Le capitaine de Bois-le-Comte, aide de camp du général Harispe, écrivant un *Mémoire sur l'Espagne et l'insurrection carliste*, le terminait le 1er juin par les lignes suivantes : « Le 28 mai, la Reine fit elle-même la clôture de la session par un discours éminemment optimiste. C'était dès lors à Paris et à Londres qu'était pendante la solution de la question espagnole, et cette question se trouvait ramenée à ses termes véritables : l'Espagne servira-t-elle d'établissement à une réaction de plus contre les principes de la Révolution française ou à une émanation de ces principes ? (1) »

En écrivant ces lignes, Bois-le-Comte n'exprimait pas seulement une opinion personnelle, inspirée par des sentiments de constitutionnel ardent (2) ; il rapportait l'opinion générale des officiers au milieu desquels il vivait, sur la frontière des Pyrénées, et de l'état-major d'Harispe, auquel il était attaché (3).

---

(1) E. de Bois-le-Comte, *Mémoire manuscrit sur l'Espagne*, daté de Paris, 1er juin 1835. *A. H. G.*, Mémoires historiques, Espagne (carton 1).

Ce mémoire est fort intéressant, bien écrit, et contient une foule de considérations générales sur l'état de l'Espagne à cette époque.

(2) Le 26 juillet 1830, à la suite des ordonnances, Bois-le-Comte envoya de Tours sa démission à son colonel, par une lettre dans laquelle il lui disait que sa conscience ne lui permettait pas de rester plus longtemps au service. Cette démission fut transmise au Ministre en même temps que celles des officiers qui donnèrent la leur quelques jours plus tard, par suite de leur attachement au régime déchu. Bois-le-Comte se fit alors remettre une attestation signée par un certain nombre de personnages de Tours, certifiant que, s'il avait démissionné, c'était pour prendre une part active au mouvement en faveur du régime constitutionnel. *A. A. G.*, dossier Sain de Bois-le-Comte.

(3) Ernest-André-Olivier *Sain de Bois-le-Comte*, né le 22 juin 1799 à Athée (Indre-et-Loire), entra comme garde dans les gardes du corps du roi, à la compagnie de Noailles, le 3 février 1816 (rang de lieutenant), et fut licencié le 10 septembre 1817; le 20 janvier 1819, il entra comme élève surnuméraire à l'Ecole d'application d'état-major; puis, le 11 mars 1820, y fut nommé sous-lieutenant élève titulaire. Sous-lieutenant aide-major au régiment de chasseurs du Morbihan, le 28 février 1821, il fut affecté au corps d'observation des Pyrénées en novembre 1822 et fit la campagne d'Espagne en 1823-1824; lieutenant aide-major au 34e de ligne en 1824, aide de camp du général Labourdonnaye au camp de Lunéville en 1825, lieutenant d'état-major en 1827, il fut en 1828 envoyé auprès du duc de Laval, ambassadeur en Autriche. Nommé capitaine le 27 octobre 1830, il fut attaché au général Préval, président du comité d'infanterie et de

Le gouvernement de Louis-Philippe estimait néanmoins qu'il ne pouvait pas envoyer une armée française soutenir la cause de la Reine, et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les Espagnols étaient imbus de préventions très sérieuses contre une intervention étrangère, et laissaient ouvertement percer leurs sentiments à cet égard.

Le général de Castellane, qui commandait la division des Pyrénées-Orientales, constatait que les libéraux avancés étaient tout aussi opposés que les Carlistes à une ingérence française dans les affaires espagnoles (1). La déclaration officielle du gouvernement constitutionnel devant la Chambre des Proceres, en avril, avait paru s'inspirer des mêmes sentiments, et elle était peu faite pour encourager le gouvernement français à prêter à la Reine l'appui de ses armes.

Une autre raison empêchait aussi Louis-Philippe de tenter une intervention : il sentait que les chances de succès d'une expédition, en 1835, n'eussent pas été les mêmes qu'en 1823. Sous la Restauration, l'armée française avait eu pour elle le clergé des provinces espagnoles et, par suite, la majeure partie du peuple ; en 1835, elle eût trouvé en face d'elle les populations insurgées des régions à traverser. Une campagne entreprise dans ces conditions eût ressemblé, pour bien des points, comme le pensait le général Mina, à la terrible guerre de l'Indépendance aux temps du Premier Empire.

Le gouvernement français jugea donc qu'il ne devait pas intervenir d'une manière directe dans la guerre carliste ; mais, à cet instant décisif dans l'histoire de l'Espagne, il fit du moins pencher la balance en faveur de la reine Christine,

---

cavalerie, le 1er août 1831; envoyé auprès d'Harispe le 24 juin 1833, il devint l'aide de camp de ce général le 23 octobre suivant. C'est à partir de cette époque qu'il s'occupa très activement des affaires d'Espagne; les travaux qu'il envoya au Ministre lui valurent maintes fois des félicitations, particulièrement en 1837.

En juin 1840, il fut attaché temporairement à l'état-major du Ministre de la guerre, fut envoyé en mission en Algérie, et reçut le grade de chef d'escadrons le 29 octobre suivant, après maintes propositions infructueuses et maintes recommandations sans effet. En octobre 1846, il épousa une riche veuve, Mme Mariani, parente du général Harispe, dont il était resté aide de camp, et il prit sa retraite au mois de janvier suivant. A sa mort, il laissa toute sa fortune à sa belle-fille, Mme H. Soulange-Bodin. *A. A. G.*, dossier de Bois-le-Comte.

(1) Le général de Castellane au Ministre, 2 février 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 39.

en lui cédant un de ses corps les plus réputés et les plus fameux, la légion étrangère.

Cette cession fut le résultat du traité de la Quadruple Alliance, conclu le 22 avril 1834 entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, et des articles qui y avaient été ajoutés à Londres le 18 août 1834 (1). C'est en effet par application de ce traité et pour répondre aux demandes faites par le gouvernement espagnol que les trois puissances alliées de la Reine décidèrent de soutenir, par des envois de troupes, le trône d'Isabelle II et les principes constitutionnels en Espagne. L'Angleterre promit de fournir une légion de 12.000 hommes, infanterie, cavalerie et artillerie, organisée et commandée par sir Lacy Evans, colonel honoraire, membre de la Chambre des Communes ; le Portugal, une division de 6.000 hommes d'élite ; enfin la France, la légion étrangère, forte de six bataillons, et comptant environ 6.000 hommes.

Dès le milieu de juin 1835, le duc de Frias prévint son gouvernement que la France avait l'intention d'accorder à la Reine l'appui de la légion étrangère d'Alger, et même de la porter au chiffre de 10.000 à 12.000 hommes, au moyen de recrues tirées de France. La dépêche annonçant cette nouvelle arriva le 14 juin, pendant un conseil, et fut accueillie avec joie.

Christine fit connaître ses désirs à son Ministre de la guerre ; elle souhaitait la prompte arrivée de la légion d'Alger et indiquait Tarragone comme point de débarquement ; quant aux renforts de France, ils pourraient venir par la route de Jaca et Saragosse, puis faire leur jonction avec la légion en un point à désigner ultérieurement ; l'ensemble de ces corps serait assimilé à une division. La Reine tenait d'ailleurs à ce que ces troupes fussent administrées comme en France et à cet effet accompagnées d'employés d'administration ; elle souhaitait de plus qu'un officier supérieur ou même un général de confiance fût envoyé en mission à Madrid. Le Ministre de la guerre espagnol communiqua le 23 juin ces desiderata de la Reine Régente à l'ambassadeur

(1) Le traité et les articles additionnels sont imprimés en entier dans Hubbard, tome III, pages 348 à 350.

de France, en lui demandant de l'informer des décisions ultérieures de son gouvernement (1).

Déjà le maréchal Maison, ministre de la guerre, prenait des mesures propres à assurer le recrutement de volontaires en France. Le 24 juin, il adressa une circulaire aux lieutenants-généraux commandant les divisions militaires, aux intendants militaires et aux préfets des départements; elle faisait connaître que la légion étrangère était « destinée à passer en Espagne », et donnait, « en raison de cette circonstance », les plus grandes facilités pour s'y engager, à « tous les Français qui seraient dans l'intention d'aller soutenir la cause constitutionnelle en Espagne (2). »

Le 25 juin, le duc de Frias écrivit au duc de Broglie, président du Conseil et ministre des affaires étrangères, pour lui exposer les sentiments de la Reine. Christine acceptait l'offre que lui faisait le cabinet français, bien qu'à l'appui matériel de nouvelles forces militaires elle eût préféré l'appui moral du nom et du drapeau français, que lui faisait espérer le traité du 22 avril 1834 ; elle était donc disposée à admettre au service d'Espagne la légion étrangère et, en cas de besoin, des Français armés et équipés aux frais de la France. Elle acceptait aussi que des vaisseaux vinssent croiser sur les côtes de la Péninsule pour empêcher les arrivages destinés aux Carlistes. Comme l'Espagne se trouvait dans de grands embarras financiers, elle demandait en outre au gouvernement français d'assurer, pendant les premiers mois, l'entretien des troupes qui passeraient au service de l'Espagne (3).

Le duc de Broglie répondit dès le lendemain, 26 juin, au duc de Frias, que le gouvernement français acquiesçait à tous ces désirs : la légion toucherait, au moment de son passage en Espagne, trois mois de solde, et des mesures seraient prises pour qu'elle pût recevoir des renforts : « Toutes les facilités désirables seront données, disait-il, tant pour augmenter, par voie de recrutement, la force de la légion

(1) Traduction d'une note adressée par le Ministre de la guerre d'Espagne à l'ambassadeur de France, le 23 juin 1835. *A. A. E.*

(2) Circulaire du Ministre de la guerre, Paris, 24 juin 1835. *A. H. G.*, Affaires d'Espagne (lithographiée).

(3) Le duc de Frias au duc de Broglie, 25 juin 1835. *A. A. E.* Imprimée dans le *Moniteur universel* du 11 janvier 1837, p. 63, 3e colonne.

étrangère, que pour lever d'autres corps composés de Français. Quant à l'armement de ces corps, le gouvernement français entend qu'il ne puisse s'opérer que sur le territoire espagnol (1). » Broglie sauvegardait d'ailleurs avec beaucoup de fermeté la liberté de la France dans le choix des moyens destinés à soutenir la cause constitutionnelle : « Le gouvernement du Roi, disait-il, a déjà eu bien souvent l'occasion de s'expliquer sur la véritable portée du traité du 22 avril et d'établir qu'en s'engageant à concourir, autant qu'il dépendrait de lui, à la pacification de la Péninsule, il avait entendu se réserver pleinement et sans restriction ni modification quelconque le droit qui lui appartient d'apprécier dans son propre intérêt et dans celui de l'Espagne la convenance et l'opportunité des divers moyens qui pouvaient être proposés dans ce but (2). »

Le lendemain, 27 juin, un projet de convention entre la France et l'Espagne fut établi par le ministère des affaires étrangères (3) ; il était relatif au passage de la légion au service de la Reine.

Le corps que cédait la France s'était déjà couvert de gloire, quoiqu'il fût de formation récente. Louis-Philippe avait créé la légion étrangère par la loi du 9 mars 1831 pour l'employer « hors le territoire continental du royaume (4) », et il avait réglé par une ordonnance les détails de sa première organisation (5).

Les enrôlements avaient été si nombreux que, dès la fin de l'année 1831, sept bataillons avaient été successivement formés, en réunissant dans chacun d'eux les hommes d'après leur nationalité. Beaucoup d'Allemands et de Belges s'engageaient, attirés par les institutions libérales et le prestige militaire de la France ; des Espagnols et des Italiens cherchaient dans nos rangs un refuge contre les persécutions dont ils étaient l'objet ; enfin des Polonais exilés considéraient

(1) Le duc de Frias au duc de Broglie, 25 juin 1835, lettre citée.
(2) *Ibid.*
(3) Projet de convention entre la France et l'Espagne, 27 juin 1835. *A. A. E.*
(4) Loi du 9 mars 1831, sur la création de la légion étrangère.
(5) Ordonnance relative à la formation de la légion étrangère.

notre pays comme une nouvelle patrie à laquelle ils apportaient leur énergie et leur dévouement.

Au commencement de 1832, la légion étrangère avait été disséminée dans les provinces de l'Algérie. Les trois premiers bataillons étaient allemands, le 4e espagnol, le 5e italien, le 6e belge, et le 7e comprenait déjà quatre compagnies polonaises. Ces bataillons, employés à travailler dans les camps et sur les routes, envoyés en reconnaissance, participant aux expéditions, avaient été l'objet des ordres du jour les plus élogieux en 1832 et en 1833 (1). En 1834, le bataillon espagnol avait été licencié et le bataillon polonais avait pris le n° 4.

Les six bataillons de la légion rendaient les plus grands services dans notre colonie naissante, autant par leur brillante conduite en expédition que par leurs travaux de casernement, de fortification, de défrichement et d'assainissement (2).

Les hommes de la légion étrangère étaient ainsi unis par des liens étroits à leur patrie d'adoption, et ils avaient voué à la France une sincère affection. Il fallait, en disposant de leur sort, prendre à leur égard certains ménagements, d'autant plus que parmi eux beaucoup étaient Français de naissance. Le gouvernement ne sut peut-être pas agir en ces circonstances avec tout le tact nécessaire.

La convention qui fut signée le 28 juin, à Paris, entre le duc de Frias pour l'Espagne et le duc de Broglie pour la France, paraissait traiter la légion comme un corps de mercenaires toujours prêts à changer de drapeau : elle exposait que S. M. la Reine Régente avait résolu, « sur la proposition de S. M. le Roi des Français, de prendre au service d'Espagne un corps de troupes étrangères actuellement au service de France (3). » Elle contenait les articles suivants :

---

(1) Ordres du jour des 15 mars et 2 juillet 1832, signés Trézel; des 25 juin, 11 septembre et 6 octobre, signés Voirol. *A. H. G.*, Algérie, correspondance.

(2) Voir le récit de ces combats et de ces travaux dans Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, 1850, 1re partie, livre II, chap. I à V, p. 27-84.

(3) Convention du 28 juin 1835 (ampliation, collationnée par le chef de bureau des lois et archives).

Article premier

S. M. le Roi des Français autorise les officiers, sous-officiers et soldats qui composent le corps de troupe désigné sous le nom de légion étrangère, actuellement en activité de service dans les possessions françaises d'Afrique, à passer au service d'Espagne.

Article 2e

S. M. la Reine Régente s'engage à garantir auxdits officiers, sous-officiers et soldats, tant qu'ils seront à son service, les mêmes droits et avantages dont ils jouissaient au service de France.

Article 3e

S. M. le Roi des Français s'engage à ne les reprendre au service de France, ensemble ou séparément, qu'autant que S. M. la Reine Régente y donnera son consentement formel.

Article 4e

Ils conserveront leurs armes et leurs effets d'équipement. La valeur de ces armes et de ces effets sera fixée par une estimation contradictoire et remboursée au gouvernement français par le gouvernement espagnol.

Article 5e

Un commissaire espagnol au service d'Espagne sera désigné pour recevoir les officiers, sous-officiers et soldats de la légion étrangère et pour procéder à l'estimation contradictoire de leurs armes et effets d'équipement.

Article 6e

A cet effet, ledit commissaire se rendra sur-le-champ à Marseille, où se trouve actuellement le dépôt de la légion étrangère, et de là dans les possessions d'Afrique. Il y sera transporté sur un bâtiment de la marine royale française.

Article 7e

S. M. le Roi des Français s'engage à faire transporter la légion étrangère et son dépôt sur tel point du territoire espagnol que S. M. la Reine Régente désignera.

Article 8e

La présente convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées dans le délai de deux mois ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signée et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Ainsi la légion, telle qu'elle était constituée, passait au service de la Reine d'Espagne ; c'était un excellent renfort pour l'armée constitutionnelle. Comme la Reine avait seulement autorisé son ambassadeur à Paris à obtenir en cas de besoin la faculté d'enrôler des Français armés et équipés aux frais de la France (1), le maréchal Maison pensa qu'il n'était pas urgent de recruter des volontaires français ; aussi envoya-t-il, le 2 juillet, une nouvelle circulaire aux autorités civiles et militaires pour leur dire de considérer celle du 24 juin comme non avenue (2).

L'ambassadeur d'Espagne désigna comme commissaire du gouvernement espagnol don Antonio Maria del Valle, lieutenant-colonel en disponibilité, et le maréchal Maison fit choix du chef d'escadrons d'état-major de La Rue (3), son aide de camp, pour représenter le gouvernement français ; ces deux officiers reçurent l'ordre de se concerter sur tous les détails de la cession.

Il fallait prévenir Drouet d'Erlon, gouverneur général de l'Algérie, de la décision qui venait d'être prise, et lui donner des instructions de détail. Le Ministre dut sentir toute la difficulté qu'il y avait à régler la question, car il fit recommencer plusieurs fois les lettres qu'il adressa le 2 juillet au commandant de La Rue et au comte d'Erlon (4). Le résultat des corrections successives apportées à ces pièces ne fut néanmoins

---

(1) Le duc de Frias au duc de Broglie, 25 juin 1835. *A. A. E.*

(2) Circulaire manuscrite sur le 2e feuillet de la circulaire du 24 juin. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (minute).

(3) Aristide-Isidore-Jean-Marie comte *de La Rue*, né à Rennes le 4 mars 1795, avait eu une carrière particulièrement agréable et rapide. Entré au service le 25 mai 1814, comme sous-lieutenant au 6e régiment de chasseurs à cheval ; garde du corps du roi, à la compagnie de Raguse (grade de lieutenant), le 5 juillet 1814, il avait été en août 1815 désigné comme aide de camp du maréchal duc de Raguse et nommé capitaine le 30 juillet 1816, chef de bataillon le 2 octobre 1823. Disponible le 21 août 1830, il avait été désigné comme aide de camp du maréchal marquis Maison, le 28 septembre 1832. Il fut, par la suite, presque chaque année chargé de missions en Algérie et au Maroc, de 1836 à 1845 ; devint maréchal de camp en 1844, fut nommé sénateur en 1860, et mourut à Paris le 21 mars 1872. *A. A. G.*, dossier de La Rue.

(4) La première minute de la lettre au comte d'Erlon, chargée de ratures, est datée du 27 juin ; la 2e minute est du 30 juin ; enfin, la 3e et dernière minute, qui fut définitive, est du 2 juillet. Il y a de même, pour la lettre au commandant de La Rue, quatre projets successifs, du 1er et du 2 juillet ; la minute définitive est du 2 juillet.

pas très heureux ; les instructions du Ministre étaient un peu brutales et ne laissaient pas assez d'initiative aux légionnaires cédés à l'Espagne (1).

Quand le comte d'Erlon reçut les instructions du Ministre, il chargea le lieutenant-général Rapatel, inspecteur général commandant les troupes à Alger (2), de les communiquer à la légion. Rapatel écrivit le 17 juillet au colonel de ce corps une lettre qui était la reproduction à peu près textuelle de celle du Ministre, et dans laquelle aucun terme n'était adouci (3) : « La légion étrangère, disait-il, est cédée au gouvernement espagnol : il devient donc nécessaire de régler tout ce qui peut résulter de cette cession. »

---

(1) Voir aux pièces annexes (nos 5 et 6) les deux lettres dont il est question.

(2) Paul-Marie baron *Rapatel*, né le 13 mars 1782 à Rennes, s'était enrôlé au 1er bataillon franc de l'Ouest le 30 mars 1800, y était devenu sergent-major le 21 avril et avait été nommé sous-lieutenant le 21 mai; il passa à la 52e demi-brigade de ligne le 19 juillet, reçut un coup de feu au passage du Mincio le 26 décembre, et fut nommé lieutenant le 19 août 1801, à la 1re demi-brigade. Le 30 octobre 1805, il se distingua par son intrépidité à l'affaire de Caldiero, sous Vérone, et passa comme lieutenant dans la garde du roi de Naples le 8 août 1806; nommé capitaine de la garde et adjudant du palais en janvier 1808, il entra au mois de juillet suivant, avec ce grade et cette fonction, au service d'Espagne, et resta dans ce pays jusqu'en 1813; il y fut nommé chef de bataillon en 1809, se distingua au combat de Quesada en novembre 1810, fut nommé colonel en 1811 et rentra en France en 1813.

En 1815, après être resté quelques mois disponible, il fut mis à la tête de la légion de l'Ariège, et, en 1820, devint colonel du 5e léger. Maréchal de camp en 1823, il commanda une brigade à l'armée d'Espagne, puis fut mis en disponibilité le 16 décembre 1824. A la Révolution de 1830, il demanda dès le 10 août à reprendre du service, renouvela sa demande en 1831, et fut placé le 20 septembre 1832 à la tête d'une brigade de l'armée de Belgique. Lieutenant-général et disponible en 1833, il fut nommé commandant des troupes à Alger le 26 octobre 1834 et fut, en 1835, inspecteur général de ces troupes. Sa fonction fut transformée, le 10 octobre 1835, en celle de commandant de toutes les troupes en Afrique, sous l'autorité du gouverneur; mis en disponibilité le 6 mai 1837, il fut, de février à août 1838, commandant supérieur de la province d'Oran, puis revint en France rétablir sa santé. Il exerça dès lors des fonctions d'inspecteur général, fut nommé pair de France le 12 juillet 1846, et admis à la retraite le 8 juin 1848. Il mourut à Paris le 3 janvier 1852. *A. A. G.*, dossier Paul-Marie Rapatel.

(3) Imprimée dans *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 174-177. Le texte de cette lettre est conforme à celui de la dépêche du Ministre expédiée le 2 juillet au comte d'Erlon; mais la date qui lui est attribuée (9 juillet) est erronée. Cette lettre de Rapatel est du 17 juillet, comme le prouvent les mots : « Demain 18 courant... » et comme le prouve aussi le rapport de Rapatel au comte d'Erlon du 31 juillet 1835 (*A. H. G.*, Aff. d'Espagne, carton 44.)

Quoiqu'il parût laisser à chacun sa liberté d'action, le Ministre posait des règles précises, et divisait les légionnaires en catégories diverses ayant des obligations nettement définies.

Pour les étrangers, c'était *une nécessité* d'aller en Espagne ; les officiers qui refuseraient perdraient leur emploi sans avoir droit à aucune indemnité ; quant aux sous-officiers et caporaux, tenus au service par un engagement, ils ne pourraient quitter la légion qu'à l'expiration de cet engagement.

Pour les Français, les conditions étaient un peu différentes : ceux qui, avant leur admission à la légion, n'étaient régulièrement pourvus d'aucun grade militaire en France, seraient replacés dans leur position antérieure s'ils refusaient de partir. Quant aux officiers et sous-officiers régulièrement pourvus de grades dans l'armée française, ils devaient être considérés comme en mission pendant le séjour de la légion en Espagne et maintenus sur les contrôles de l'armée ; en cas de refus, les officiers seraient mis en non-activité avec demi-solde ; les sous-officiers seraient envoyés en subsistance dans un corps d'Afrique s'ils étaient liés au service par un engagement légal, libérés si leur engagement était spécial à la légion.

Certains passages de la lettre du Ministre cités par Rapatel, étaient rédigés en termes blessants : « Il sera dressé des procès-verbaux pour constater la remise ou la cession de la légion étrangère au gouvernement espagnol » ; c'était là une assimilation trop complète à une livraison de marchandises. Et plus loin : « Aussitôt que la cession de la légion étrangère aura été faite par le commissaire français au commissaire espagnol, elle devra remettre son drapeau et quitter la cocarde française ; l'aide de camp du Ministre lui rapportera le drapeau. » Enfin, Rapatel chargeait le colonel de convoquer le 18 juillet, avant midi, les officiers de la légion, et de les « engager à prendre un parti conforme aux désirs du gouvernement », en leur donnant vingt-quatre heures pour réfléchir ; l'opération devait être ensuite continuée en ce qui concernait les sous-officiers, caporaux et soldats français ; car « les étrangers, disait Rapatel en terminant, suivront de droit la légion en Espagne pour y achever leur temps de service (1) ».

---

(1) *Lett. cit.*, Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 177.

La façon peu adroite dont la destinée de la légion était réglée par le Ministre produisit sur les officiers et les soldats la plus fâcheuse impression ; dans les trois bataillons qui se trouvaient à Alger le 18 juillet, 15 officiers seulement demandèrent à passer au service de l'Espagne ; aucun officier supérieur n'était de ce nombre. Les journaux, la population civile d'Alger, les lettres venues de France les poussaient à se révolter contre des procédés qui blessaient leur amour-propre (1).

Les deux commissaires espagnol et français, le colonel del Valle et le commandant de La Rue, jugèrent indispensable de calmer les militaires de la légion ; des conférences eurent lieu à ce sujet entre le comte d'Erlon, le général Rapatel, le colonel Bernelle, qui commandait la légion, et le commandant de La Rue. Le gouverneur général décida que des promotions seraient faites de manière à compléter les cadres à deux officiers par compagnie et que des tableaux d'avancement seraient dressés (2). De plus, les commissaires employèrent auprès des légionnaires des arguments basés sur le patriotisme, la politique et la camaraderie ; ils leur montrèrent que la France, qui avait signé le 28 janvier un traité déjà exécuté en partie par l'Angleterre et le Portugal, manquerait seule à ses engagements si la légion étrangère ne partait pas pour l'Espagne ; ils leur exposèrent que la guerre faite par la Reine d'Espagne contre don Carlos avait pour but de défendre les institutions constitutionnelles chères à la France ; enfin, ils leur représentèrent que le refus de la légion brisait à jamais la carrière de tous les étrangers qui y servaient et qui étaient renvoyés sans subsides. Ces diverses raisons fondées sur des sentiments touchèrent, plus encore que celles fondées sur des intérêts, le cœur des légionnaires (3).

Le 22 juillet, les nominations furent notifiées au colonel Bernelle ; les 1er, 2e, 3e et 6e bataillons, alors définitivement organisés, furent passés en revue par le gouverneur général.

---

(1) Le général Rapatel au comte d'Erlon, d'Alger, 31 juillet 1835, Historique de la cession de la légion à l'Espagne. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) *Ibid.*

(3) Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 88.

Le corps d'officiers, ayant ainsi repris quelque cohésion, put exercer une heureuse influence sur les soldats qui avaient été excités par les discours de quelques meneurs ; de plus, dix-huit officiers, qui n'avaient pas voulu suivre la légion et qui cherchaient à jeter le découragement parmi leurs camarades, reçurent l'ordre de s'embarquer le 25 juillet pour la France, sauf trois qui entrèrent à l'hôpital (1).

Le général Rapatel témoigna à la légion, par un ordre du jour, tous les regrets qu'il éprouvait en se séparant d'un régiment qui avait rendu de grands services à l'Algérie ; puis, le 27 au matin, les quatre bataillons qui étaient rassemblés s'embarquèrent. Le départ s'effectua en bon ordre et les soldats manifestèrent leur enthousiasme. Une partie de l'escadre mit à la voile le 30 juillet, à midi ; mais ayant rallié le *Triton*, venant d'Oran, elle rentra en rade pour transborder 800 hommes sur ce vaisseau, et repartit le 1er août dans la matinée (2).

Les deux bataillons d'Oran n'avaient pu partir en même temps que ceux d'Alger, Bône et Bougie, par suite des événements graves qui avaient eu lieu dans la division d'Oran. Dès le 4 juillet, le gouverneur général avait prévenu le Ministre de la guerre que le général Trézel était aux prises avec Abd el Kader (3) ; lorsqu'il avait appris le désastre éprouvé par nos troupes dans les derniers jours de juin, à la Macta, il avait même fait télégraphier de Toulon au Ministre pour lui demander de suspendre le départ de la légion, ou au moins

---

(1) Rapatel au comte d'Erlon, d'Alger, 31 juillet 1835, Historique de la cession de la légion à l'Espagne. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

C'est à la suite d'une demande adressée par Bernelle à Rapatel le 24 et à laquelle le colonel joignait un état de filiation des officiers qu'il désirait voir partir, que Rapatel donna à ces officiers l'ordre de s'embarquer le 25 à midi sur le bateau à vapeur. Etat de filiation par Bernelle, d'Alger, 23 juillet 1835 (original); lettre de Bernelle à Rapatel, devant Alger, 24 juillet (original), et note jointe de Rapatel. *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Alger, juillet 1835.

(2) Lettre d'Alger du 1er août au *Journal des Débats*, reproduite dans le *Moniteur universel* du 11 août 1835, p. 1836, 3e colonne.

(3) Le gouverneur général au Ministre de la guerre, d'Alger, 4 juillet 1835, n° 114. Télégramme du même au même, expédié de Toulon le 8 juillet et résumant la lettre précédente. *Archives du gouvernement général de l'Algérie*, documents communiqués par M. le commandant Lacroix.

des deux bataillons d'Oran (1) ; le Ministre avait répondu, le 20 juillet, qu'il ne pouvait faire droit à cette demande et que les bataillons de la légion appartenant à la division d'Oran devaient être remplacés par des troupes prélevées sur les autres postes d'Algérie (2). Ces deux bataillons arrivèrent à Alger avec quelque retard, mais ne débarquèrent pas ; autant pour éviter des incidents que pour gagner du temps, ils firent voile presque aussitôt vers l'Espagne et rejoignirent aux Baléares les bataillons déjà partis (3). Le dépôt quitta Toulon quelques jours plus tard (4).

Les difficultés auxquelles le départ de la légion avait donné lieu auraient pu être facilement évitées si le Ministre avait su traiter ce corps avec plus de ménagements.

Les légionnaires avaient fait leurs preuves de courage et d'endurance, et la guerre, loin de les effrayer, ne pouvait que les attirer ; mais on avait froissé leur amour-propre en les assimilant à des mercenaires, blessé leur fierté en leur imposant de force une mission qu'ils étaient disposés à remplir de leur plein gré, et atteint leur patriotisme en leur arrachant leur cocarde ; c'est avec leur drapeau qu'ils auraient voulu partir pour l'Espagne.

Ils allaient du moins prouver qu'ils étaient capables de désintéressement et d'héroïsme; ils allaient se dévouer à la cause de la reine Isabelle, qui était aussi celle de la liberté, et se couvrir de gloire sous les couleurs espagnoles comme ils l'avaient fait sous les couleurs françaises.

---

(1) Le gouverneur général au Ministre de la guerre, dépêche télégraphique expédiée de Toulon le 12 juillet. *Archives du gouvernement général de l'Algérie,* documents communiqués par M. le commandant Lacroix.

(2) Le Ministre de la guerre au comte d'Erlon, gouverneur général, de Paris, 20 juillet 1835. *Archives du gouvernement général de l'Algérie,* documents communiqués par M. le commandant Lacroix.

(3) Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère,* p. 89 et 91, et le *Moniteur universel* du 11 août 1835, p. 1836, 3e colonne.

(4) Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère,* p. 183, note (1).

CHAPITRE IV

LA LÉGION SUARCE OU LES VOLONTAIRES D'ISABELLE II

SOMMAIRE. — Nouvelles tentatives de l'initiative privée en faveur de la Reine d'Espagne. — Echec du major piémontais Illiani. — Le colonel de Suarce. — Négociations avec le duc de Frias. — Les notes du *Moniteur universel :* l'ambassadeur d'Espagne doit tout organiser sous sa propre responsabilité. — Autorisation donnée à Suarce. — Encouragements officiels. — Indemnité de route aux volontaires, armes et objets d'équipement.

Concentration de la légion Suarce à Pau en août 1835. — Sa composition : les anciens volontaires de Portugal; les soldats étrangers. — Les officiers. — Anciens militaires de l'Empire : Lemonnier. — Les républicains et libéraux : Thomassin, Chazot. — Les démissionnaires : Mille, Hacquet. — Les officiers en non-activité : de Colleville; de Fleurans; Poussard. — Anciens sous-officiers : Jusseau; Boussard; Lichtnecker. — Un jugement sur la légion Suarce.

Les détachements dirigés sur Pau. — Incidents pendant la concentration. — Embarras du colonel de Suarce. — La question d'argent. — Ordres donnés par les Ministres de l'intérieur et de la guerre. — Le gouvernement français hâte le départ de la légion Suarce. — Intervention de l'ambassadeur d'Espagne en faveur de Suarce. — Atténuation des ordres donnés par les deux Ministres. — Les volontaires ne reçoivent pas de solde.

Proclamation de Suarce à ses soldats, le 14 septembre 1835. — Entrée en Espagne le 18. — Séjour à Jaca. — Quelques indisciplinés. — Ni solde ni vivres. — Le licenciement décidé en octobre. — Le colonel Bernelle chargé de l'opération. — Comparaison avec la légion étrangère. — Une mesure prématurée. — Dislocation sans incidents. — La rentrée en France. — L'Espagne eût préféré un corps français régulier. — Démarches du duc de Frias; le duc de Broglie les accueille froidement. — Un rapport du commandant Renaud de Vilback. — La décision du duc de Broglie de ne pas intervenir a peut-être influé sur le licenciement du corps de Suarce. — Le contingent de Suarce passé à la légion étrangère.

Tandis que s'opérait officiellement la cession de la légion étrangère, et que ses bataillons s'embarquaient en Algérie pour l'Espagne, l'initiative privée tentait à nouveau d'obtenir

l'appui du gouvernement français. D'anciens officiers s'offraient à former des corps à la tête desquels ils voulaient aller servir la cause constitutionnelle.

Un major piémontais réfugié, Illiani, qui était resté plusieurs années en Corse, avec d'autres de ses compatriotes, puis avait passé dans le département du Var, demanda en juillet 1835 au gouvernement l'autorisation de recruter un bataillon destiné à défendre le trône de la reine Isabelle. Il fut appuyé par le préfet du Var et fut vivement recommandé au Ministre de la guerre. Le préfet de la Corse plaida sa cause en termes fort élogieux. « Loin de manifester jamais des opinions exagérées, écrivit-il, ce brave militaire s'est toujours efforcé d'inspirer à ses camarades les meilleurs sentiments. Plein de reconnaissance pour un pouvoir qui lui accorde la plus généreuse hospitalité, sa conduite a été celle d'un parfait honnête homme, d'un véritable patriote, ami des lois, d'une liberté sage, et dévoué à notre monarchie constitutionnelle. M. Illiani a fait partie de nos armées ; il a reçu plusieurs blessures sur plusieurs champs de bataille ; il a servi en Espagne pendant trois ans ; le théâtre de la guerre ne lui est pas étranger ; il est lié avec quelques généraux espagnols qui l'honorent sans doute de leur confiance ; il a celle de ses compagnons d'infortune, des Piémontais ses compatriotes surtout ; il est en position d'opérer parmi eux de nombreux enrôlements (1). » Mais la demande d'Illiani, malgré le jour favorable sous lequel elle était présentée, ne fut pas accueillie par le gouvernement (2).

Le colonel de Suarce fut plus heureux. C'est une figure curieuse que celle de ce soldat digne d'une autre époque, ayant un peu l'allure d'un aventurier, qui signait baron de Suarce et que les documents officiels ou le *Moniteur universel* appelaient tantôt Swarce (3) ou Souarce (4), tantôt

(1) Le préfet de la Corse au Ministre de la guerre, d'Ajaccio, 30 juillet 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) On ne trouve pas trace des réponses qui purent lui être données.

(3) Le *Moniteur universel* du 15 septembre 1835, p. 2099, colonne 3 : « La légion Swarce... »

(4) Annotation sur une dépêche télégraphique du 6 août 1835, de Bordeaux. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

Schwartz (1) ou Schwarz (2), le plus souvent Swartz (3). Soult le qualifia plus tard, dans un discours prononcé à la Chambre des pairs, « un officier allemand (4) », tandis que Suarce paraissait au contraire revendiquer le titre de Français et se vantait de ses services dans les armées de Napoléon (5).

Le légionnaire von Rosen, qui était Allemand, l'appelle dans ses Mémoires baron Schwarz, le déclare Alsacien et le considère comme un condottiere dans toute l'acception du mot ; il raconte que le chef du nouveau corps « était couvert de décorations et de cicatrices, et que sa bravoure personnelle était indéniable, car il en avait donné partout des preuves (6) ».

Qui était en réalité ce colonel de Suarce ? Peut-être ses contemporains eux-mêmes connaissaient-ils mal son passé (7). Il est certain, en tout cas, qu'il avait commandé un corps de Français assez important au service de la reine doña Maria de Portugal, et qu'il avait dû jadis combattre en Pologne (8). L'insuccès de ses démarches précédentes auprès du gouvernement français en novembre-décembre 1834 ne l'avait pas découragé, et il avait continué à solliciter l'autorisation de former un corps de volontaires.

---

(1) Le *Moniteur universel* du 11 janvier 1837, p. 63, colonne 2 (discours de Guizot); du 17 janvier 1837, p. 119, 1re colonne. — Le duc de Broglie au maréchal marquis Maison, ministre de la guerre, de Paris, 10 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) Annotation du Ministre de la guerre sur une dépêche télégraphique du 6 août 1835, de Bordeaux. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(3) Le *Moniteur universel* du 10 janvier 1837, p. 57, colonnes 2 et 3, du 11 janvier 1837, p. 62, colonne 2 (discours de Soult), et p. 63, colonne 1, etc.

(4) Le *Moniteur universel* du 11 janvier 1837, p. 64, colonne 2.

(5) Le colonel baron de Suarce au maréchal de Trévise, de Paris, 18 novembre 1834, pièce n° 1.

(6) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien und der Fremdenlegion*, Kiel, 1843, p. 165.

(7) On comprend qu'il est plus difficile encore aujourd'hui d'identifier le baron de Suarce, ou Swartz, ou Schwartz, etc., avec le personnage réel qu'il était. Nous avons à cet effet dépouillé tous les dossiers des Archives administratives du ministère de la guerre concernant des officiers ayant servi à cette époque et portant un nom de même consonance. Aucun des nombreux Schwartz, Schwarz, ou Swart ne paraît répondre à l'idée qu'on peut se faire de l'officier qui nous occupe; on peut circonscrire la possibilité d'identification à quatre ou cinq d'entre eux. Il n'existe aucun de Suarce ni Swartz.

(8) Voir au chapitre II, page 52.

Il s'était adressé à l'ambassade d'Espagne et avait su se concilier le duc de Frias. Grâce à cet appui, le concours tacite du gouvernement français parut lui être accordé ; le *Moniteur universel* du 17 juin 1835 inséra dans sa partie non officielle, sous la rubrique « Intérieur », l'entrefilet suivant : « L'intention du Roi étant d'autoriser les Français, qui se présenteraient avec ce dessein, à entrer au service de S. M. la Reine d'Espagne en conservant la qualité de Français, les demandes en autorisation doivent être adressées au ministère de la justice, conformément à l'article 21 du Code civil (1). »

Le préfet de la Seine fit même paraître dans les journaux un avis si formel au sujet de ces engagements que le duc de Broglie crut devoir dissiper les doutes. Il écrivit, le 1er juillet 1835, au comte de Rayneval en ces termes : « Vous lirez dans les journaux, Monsieur le Comte, un avis de la préfecture de la Seine provoquant à de nouveaux enrôlements dans la légion étrangère : cela veut explication. Un des premiers actes du maréchal Maison, en prenant la direction du département de la guerre, avait été de suspendre tout accroissement de la légion par voie d'enrôlement. Lorsque nous résolûmes de la céder à l'Espagne, il fut convenu que cet ordre suspensif serait révoqué. Le maréchal écrivit circulairement dans ce sens à MM. les préfets; mais c'est par une interprétation très inexacte de ce contre-ordre que l'avis de la préfecture de la Seine lui a donné le caractère d'un appel aussi direct à des engagements nouveaux. Je m'en suis expliqué ce matin même avec M. le duc de Frias. Il doit être bien entendu que tous ceux qui se présenteront pour entrer dans la légion étrangère au service d'Espagne seront adressés à l'ambassadeur de Sa Majesté Catholique (2). »

Quelques jours plus tard, le *Moniteur universel*, en même temps qu'il relatait la signature de la convention du 28 juin relative à la cession de la légion étrangère et qu'il annonçait le départ des commissaires français et espagnol pour Alger, remettait toutes choses au point en ajoutant une note ainsi

(1) Le *Moniteur universel* du mercredi 17 juin 1835, p. 1537, 2e colonne.

(2) Imprimée dans le *Moniteur universel* du mercredi 11 janvier 1837, p. 63, 3e colonne.

conçue : « On sait qu'indépendamment des stipulations de la convention du 28 juin le Gouvernement du Roi a publiquement autorisé les enrôlements volontaires pour l'Espagne, et offert à M. l'ambassadeur de Sa Majesté Catholique toutes les facilités nécessaires pour les effectuer. M. le duc de Frias, n'ayant d'instructions positives qu'en ce qui concerne la légion étrangère, a cru devoir attendre de nouveaux ordres de Madrid par rapport aux enrôlements. Il s'est d'ailleurs empressé de les demander. C'est à lui que doivent s'adresser ceux qui veulent faire au gouvernement des offres de service qui ne peuvent être valablement acceptées que par le représentant de ce gouvernement (1). » Cette note, quoiqu'elle fût insérée à la partie non officielle, indiquait l'intention du gouvernement français de laisser le duc de Frias organiser, sous sa propre responsabilité, des corps de volontaires.

C'était de même à l'ambassadeur d'Espagne que devaient s'adresser désormais les hommes qui désiraient entrer à la légion étrangère. Le duc de Broglie ne voulait pas qu'il restât de doute à ce sujet ; aussi écrivait-il, le 8 juillet, au comte de Rayneval : « Une convention a fait passer la légion étrangère au service de l'Espagne. Avant la conclusion de cet arrangement, le recrutement de la légion étrangère, interrompu depuis quelque temps, avait été repris en vertu d'un ordre formel dont la pensée était de fortifier d'avance le corps que l'Espagne allait prendre à sa solde. Aujourd'hui le recrutement ne peut être continué que pour le compte de l'Espagne, et par des agents espagnols ; le gouvernement français doit évidemment rester étranger à des opérations qui ne le regardent plus, puisque le corps dont il s'agit a cessé de lui appartenir (2). »

L'ambassadeur d'Espagne sut obtenir de son gouvernement des fonds pour les enrôlements et, dès le milieu de juillet 1835, il conclut avec Suarce un arrangement au sujet de la levée de deux bataillons de volontaires français ; il fit même, le 18 juil-

(1) Le *Moniteur universel* du 5 juillet 1835, p. 1657, 1re colonne.

(2) Le duc de Broglie au comte de Rayneval, 8 juillet 1835, imprimée dans le *Moniteur universel* du mercredi 11 janvier 1837, p. 63, 3e colonne.

let, une démarche personnelle auprès du duc de Broglie (1). Dans ces conditions, le gouvernement français ne put pas refuser à Suarce l'autorisation de former un corps de volontaires ; la ville de Pau lui fut désignée comme point de concentration des hommes qu'il recruterait.

La convention signée par le duc de Broglie avec le duc de Frias et accordant certaines facilités pour l'enrôlement des Français désireux d'aller servir la Reine, ne fut pas communiquée au Ministre de la guerre. Néanmoins ce dernier, sur la demande du Ministre de l'intérieur, consentit à faire payer une indemnité de route à ces volontaires, à raison de 0 fr. 15 par lieue jusqu'à Pau, sauf remboursement de cette dépense par le département de l'intérieur (2).

Ce ne fut pas la seule mesure prise par le gouvernement français en faveur de ces hommes : 962 fusils et objets d'armement prélevés à Bayonne furent transportés à Pau aux frais du ministère des affaires étrangères ; les objets d'équipement devaient être remis aux volontaires par le 23e de ligne, qui se trouvait à Pau (3) ; mais, pour prévenir tout désordre, le gouvernement ordonna que les volontaires ne pourraient être armés, équipés et habillés qu'après leur arrivée sur le territoire espagnol ; de plus, ils devaient être divisés en détachements pour se rendre à la frontière (4).

Les hommes qui formèrent le noyau de la légion Suarce avaient déjà fait, avec le chef qui les groupait, la guerre en Portugal ; c'étaient pour la plupart des enfants de Paris, braves, aventureux, énergiques, et qui étaient formés à la guerre de partisans. Ils avaient pour un certain nombre connu les misères de la captivité en Portugal ; un officier français, qui avait servi dans les troupes de dom Miguel, les avait vus travailler aux fortifications de Santarem en mars

(1) Le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, à M. de Rayneval, ambassadeur de France à Madrid, 18 juillet 1835, *P. S.* — *A. A. E.*

(2) Le maréchal marquis Maison, ministre de la guerre, au Ministre des affaires étrangères, de Paris, 21 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

(3) Le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, au Ministre de la guerre, de Paris, 10 août 1835 (original), et réponse du Ministre de la guerre du 17 août (minute). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(4) Le baron de Suarce au Ministre de l'intérieur, de Paris, 20 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

1834, et parlait d'eux en ces termes : « Parmi les prisonniers qui, la chaîne aux pieds, creusaient péniblement dans le roc et élevaient nos remparts, se trouvaient plusieurs de ces enfants de Paris, héros des journées sanglantes, qui maudissaient alors ces partis de révolutions pour lesquels ils avaient pris les armes et se voyaient réduits au travail le plus rude et à tous les maux inséparables d'une grande misère et d'une chétive nourriture (1). » Ces hommes acceptaient avec joie l'idée d'aller se venger sur les légitimistes espagnols des souffrances que leur avaient fait endurer les légitimistes portugais ; ils savaient d'ailleurs retrouver en face d'eux beaucoup de leurs anciens adversaires.

Quelques autres éléments entrèrent aussi dans la composition du nouveau corps : les étrangers qui, depuis l'ordonnance du 29 juin, ne pouvaient plus contracter en France d'engagement à la légion, puisqu'elle était devenue espagnole, furent, par ordre du Ministre de la guerre, dirigés sur Pau ; mais ces étrangers ne devaient pas, il est vrai, faire partie du corps : ils y étaient seulement mis en subsistance, jusqu'à ce qu'ils pussent être dirigés sur la légion en Espagne (2). C'étaient presque tous des soldats, attirés par l'espoir d'aller faire la guerre ; dans le courant de juillet, les Allemands affluèrent à Nancy et à Metz (3), les Piémontais à Digne (4) ; le Ministre de la guerre de Belgique, le baron Evain, écrivait au maréchal Maison que de nombreux Allemands et Hollandais arrivaient en Belgique, avec l'intention de se faire ensuite incorporer dans la légion cédée par la France à l'Espagne (5).

Ces volontaires ont été en général sévèrement jugés. Von

---

(1) *Campagnes de Portugal en* 1833 *et* 1834; relation des principaux événements et des opérations militaires de cette guerre, par un officier français au service de dom Miguel, Paris, 1835, p. 156.

(2) Note pour le bureau de recrutement, par le lieutenant général directeur, après une conférence avec le général Suarce, 4 août 1835 (original). Lettre du Ministre de la guerre au Ministre des affaires étrangères, 13 juillet 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copies).

(3) Le préfet de la Meurthe au Ministre de l'intérieur, de Nancy, 20 juillet 1835. — Le préfet de la Moselle au Ministre de l'intérieur, de Metz, 13 juillet 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(4) Le préfet des Basses-Alpes au Ministre de l'intérieur, de Digne, 15 juillet 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(5) Le baron Evain au marquis Maison, de Bruxelles, 24 juillet 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Rosen dit que Suarce accepta trop facilement tous ceux qui se présentaient, et que le nouveau corps se trouva de ce fait « composé, pour plus du tiers, de la lie de la population parisienne, de prisonniers échappés, de vagabonds affamés et surtout de polissons mal venus (1) ». Il est certain que la légion Suarce contenait des éléments peu estimables ; mais le jugement que porte Rosen sur une partie de ce corps ne doit pas néanmoins être étendu à l'ensemble.

Les officiers qui encadrèrent les volontaires de Suarce étaient des hommes braves, hardis, aventureux, énergiques, bien faits pour la guerre à laquelle ils allaient participer. Ils s'engagèrent dans cette campagne, poussés par divers mobiles, qui presque tous se ramenaient au désir de servir dans l'armée espagnole au nom de la France, d'y faire preuve de bravoure, et de revenir ensuite demander au gouvernement la confirmation de leurs grades d'officiers.

Parmi eux se trouvaient un certain nombre de vieux soldats de Napoléon.

Tel était Jacques-Pascal Lemonnier, né à Saint-Lucien dans la Seine-Inférieure, le 18 novembre 1783, qui avait servi pendant tout l'Empire au 51e de ligne. Entré au service à ce régiment sous le nom de Monnier, le 27 juin 1799, il fit les campagnes de 1799 à 1801, en Batavie et à l'armée du Rhin, et y reçut une blessure à la poitrine ; caporal en février 1803, fourrier en mars, il resta jusqu'en 1805 à l'armée des côtes de l'Océan, puis fit campagne avec la Grande Armée en 1806 et 1807, et devint sergent le 16 mai 1807 ; sergent-major en septembre 1808, il alla en 1809 et 1810 à l'armée d'Espagne et revint en 1811 aux côtes de l'Océan, où il fut nommé adjudant sous-officier. Promu sous-lieutenant le 28 février 1812, il fit la campagne de Russie, devint lieutenant le 10 août 1813, fut bloqué dans Wesel en 1813 et 1814, puis à Cherbourg pendant les Cent Jours ; il fut mis en non-activité le 25 octobre 1815 (2). Il alla vivre de sa demi-solde à La Feuillée, petite commune de la Seine-Inférieure, et s'y maria avec la fille d'un cultivateur aisé ; il ne voulut pas reprendre

(1) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien und der Fremdenlegion*, p. 166.
(2) Etats de service. *A. A. G.*, dossier Lemonnier.

de service sous la Restauration et fut admis au traitement de réforme par renonciation le 1er juillet 1818.

Après la Révolution de 1830, Lemonnier fut nommé adjudant-major dans le bataillon des gardes nationales de La Feuillée, mais ne fut par réintégré dans l'armée (1). Il avait beaucoup d'enfants, peu de fortune et son traitement de réforme était éteint depuis 1823 ; aussi pensa-t-il trouver, en entrant dans le corps de Suarce, un moyen de subvenir pour un moment aux besoins des siens, et peut-être de rentrer définitivement dans les rangs de l'armée. Malgré ses 52 ans et ses longs services, il ne partit qu'avec son ancien grade de lieutenant.

Plusieurs officiers avaient été, comme Lemonnier, écartés de l'armée sous la Restauration, en raison de leurs opinions libérales ; certains d'entre eux, les plus avancés, ne pouvaient même pas être acceptés par le gouvernement de Louis-Philippe.

De ce nombre était Guillaume-Jacques Thomassin, né à Paris le 5 octobre 1790. Engagé en novembre 1808 au 4e léger, Thomassin fit partie en avril 1809 d'un renfort envoyé au 24e léger, alors à l'armée d'Allemagne ; caporal le 20 septembre suivant, il resta en 1810 à l'armée d'observation de Hollande et fut nommé sergent le 23 avril 1811 ; en 1812, il fit la campagne de Russie avec la Grande Armée : il se distingua en passant la Dwina sous le feu de l'ennemi, à la tête d'une compagnie de nageurs mis à sa disposition, et en enlevant dix-sept barques nécessaires pour faire un pont ; à la bataille de Smolensk, il fut atteint de deux coups de feu, l'un au pied gauche, l'autre à la cuisse droite. Il survécut à la terrible campagne ; nommé sergent-major en août 1813, et sous-lieutenant le mois suivant, il fut bloqué dans Magdebourg en 1814, fit la campagne de 1815 et fut mis en demi-solde au mois de septembre. Il revint alors à Paris, s'y maria en avril 1816, et fut affecté, en août 1817, à la légion de la Mayenne, tout en restant en non-activité. A la fin de 1818, il se fit mettre en réforme avec demi-solde, afin de pouvoir choisir un métier et élever ses trois enfants.

---

(1) Pièces diverses, *A. A. G.*, dossier Lemonnier.

Thomassin se fixa définitivement à Paris et, tout en s'occupant de commerce, il se mêla très activement aux luttes politiques. Il s'affilia au carbonarisme, fit partie d'une *vente* de cette société secrète, et fut signalé comme suspect ; aussi en 1822, lors du fameux procès des quatre sergents de La Rochelle, fut-il jeté dans les prisons du Palais de Justice. En 1830, il prit part avec enthousiasme aux événements de Juillet. En 1832, il était fabricant de parapluies, 29, quai Napoléon ; lorsque l'insurrection républicaine des 5-6 juin éclata, il prit les armes, défendit les fameuses barricades du cloître de Saint-Méry, perdit quatre de ses ouvriers, tués à ses côtés, et fut un des rares insurgés qui échappèrent au massacre et à la cour d'assises. Il était veuf depuis le mois de mai, sa fabrique venait d'être saccagée par les troupes royales, il était ruiné ; traqué par la police, il erra misérablement dans Paris avec ses enfants, et fut obligé de se cacher pour éviter la prison. Poursuivi de nouveau comme républicain en 1833, il ne savait comment se soustraire à la rancune du gouvernement (1). Aussi lorsque la légion Suarce s'organisa, s'empressa-t-il d'y accepter le grade de capitaine ; il fut heureux d'aller combattre pour la liberté d'un peuple voisin et de pouvoir contribuer les armes à la main au progrès des idées libérales en Espagne.

Un autre soldat de l'Empire, Joseph Chazot, n'avait pu reprendre du service sous la Restauration. Né le 10 février 1788 à Oullins, dans le département du Rhône, Chazot entra en 1807 au 2e régiment d'artillerie à pied, partit aux îles Ioniennes avec le corps d'occupation, séjourna à Corfou, y devint sergent en 1811 et sergent-major en 1814, puis rentra en France. Pendant les Cent Jours, il fut chargé de l'organisation des batteries de la place du Quesnoy, et remplit les fonctions de lieutenant ; ce grade ne lui ayant pas été confirmé après la campagne, il se retira à Lyon et se maria le 29 avril 1816 ; c'est alors qu'il demanda et obtint son congé, « n'aimant pas la couleur qu'il fallait prendre (2) » ; il s'établit chapelier rue de la Charité.

(1) Thomassin au Ministre de la guerre, de Paris, 2 mars 1848. Voir aussi la *Tribune* du 26 juillet 1833, p. 3. *A. A. G.*, dossier Thomassin.

(2) Chazot au lieutenant-général Gérard, de Paris, 8 août 1830. *A. A. G.*, dossier Chazot (original).

Lorsque la Révolution de 1830 éclata, Chazot était à Paris, rue du Faubourg-du-Temple. Il prit aux événements la part la plus active et fut un des chefs de la colonne qui se porta, le 3 août, à Rambouillet, sous la conduite du général Pajol, pour hâter la fuite de Charles X ; son principal souci en cette occasion fut de calmer les manifestants et de prévenir les excès ; officier dans la garde nationale mobile, il se rendit avec elle au camp de la Villette jusqu'au rétablissement de l'ordre. Dès le 8 août, il demanda au général Gérard d'être réintégré avec le grade de lieutenant dans l'armée, en faisant valoir ses anciens services (1) ; le 25 août, il renouvela sa demande en l'accompagnant de recommandations d'officiers supérieurs, de nombreux députés et du général Pajol. « Aujourd'hui que la France a repris ses couleurs nationales, écrivait-il, et conquis ses libertés, j'ai formé avec résolution le projet de reprendre le service actif (2). » Mais le comité chargé de l'examen des demandes n'accepta pas la sienne (3). Quatre ans plus tard, en 1835, la légion Suarce lui permettait de réaliser son désir et de porter les armes à nouveau.

Il y eut aussi, dans les rangs du nouveau corps de volontaires, des officiers qui avaient quitté l'armée par suite d'un caprice passager et qui regrettaient leur ancien métier.

Jean-Baptiste-Alphonse Mille, qui partit avec le grade de capitaine, était un officier de zouaves démissionnaire. Né le 22 janvier 1800 à Hyères, Mille s'engagea en 1819 au 21e de ligne ; devenu fourrier dès 1820 et sergent-major en 1821, il rengagea pour huit ans en 1822, et fit campagne en Espagne pendant les années 1823, 1824 et 1825 ; remis soldat en 1827, il regagna en 1828 les galons de caporal, puis de sergent fourrier, et passa comme sergent-major au 1er bataillon de zouaves le 5 octobre 1830. Dans ce corps d'élite, toujours en campagne aux environs d'Alger, il se fit remarquer par son zèle et son intrépidité, particulièrement lors de l'expédition de Médéa ; le 28 novembre, son capitaine ayant été

(1) Chazot au lieutenant-général Gérard, de Paris, 8 août 1830. *A. A. G.*, dossier Chazot.

(2) Chazot au maréchal Gérard, ministre de la guerre, de Paris, 25 août 1830. *Ibid.*

(3) Décision du comité, août 1831. *Ibid.*

tué et son sous-lieutenant blessé, Mille prit le commandement de la 1re compagnie et l'exerça « avec autant de courage que d'intelligence (1) » ; nommé adjudant sous-officier en janvier 1831, il fut promu sous-lieutenant un mois après par le général en chef (2). Lorsque le corps des zouaves reçut en décembre 1832 son organisation définitive, Mille y fut maintenu.

Le nouveau sous-lieutenant avait pu faire l'acquisition de quelques propriétés à Del-Ibrahim ; estimant qu'il devait choisir entre la profession de colon et celle d'officier, il envoya le 16 avril 1833 sa démission au Ministre, afin de pouvoir devenir « cultivateur (3) » ; ni les représentations de son chef de bataillon, le commandant Kolb, ni les conseils de ses divers chefs et des généraux, qui l'estimaient tous (4), ne purent ébranler sa décision : il quitta le service.

Sans doute le métier de colon ne lui donna-t-il pas les satisfactions ou les profits qu'il en attendait puisque, le 6 août 1835, il obtint de Suarce le grade de capitaine dans son corps, et le commandement d'un des détachements qui partaient de Paris pour la frontière d'Espagne (5).

C'était pour des raisons analogues que Pierre-Charles Hacquet avait démissionné. Né le 15 mars 1794 à Paris, il était le fils d'un ardent royaliste, mort jadis à l'armée de Condé. A 17 ans, en 1811, le jeune orphelin s'était engagé au 4e régiment d'artillerie de marine ; il y devint fourrier en 1812, et fit campagne à bord de l'escadre de l'Escaut. En 1814, il remplit les fonctions d'adjudant lors du siège d'Anvers et fut blessé. Congédié le 21 février 1815, il fut admis le 14 mars suivant au bataillon des volontaires royaux de l'Ecole de droit, y remplit les fonctions de lieutenant-instructeur, et fut de ceux qui suivirent Louis XVIII à Gand. Aussi reçut-il au retour, par décret du 23 octobre 1815, le grade de sous-lieu-

(1) Mémoire de proposition en faveur de Mille, adjudant sous-officier, pour un emploi de sous-lieutenant. *A. A. G.*, dossier Mille.

(2) Etats de service. *Ibid.*

(3) Le sous-lieutenant Mille au Ministre de la guerre, de Del-Ibrahim, 16 avril 1833. *Ibid.*

(4) Annotations portées sur la demande du 16 avril ; et lettre du maréchal de camp Trézel au Ministre de la guerre, d'Alger, 18 avril 1833. *A. A. G.*, dossier Mille.

(5) Relevé des feuilles de route délivrées à Paris à divers officiers. *A. A. G.*, carton : légion étrangère.

tenant au 2e régiment d'infanterie de la garde royale. Promu lieutenant le 16 avril 1819, il eut en 1821 un mouvement de vivacité qui lui fit d'abord demander, le 30 mars, sa démission pour raison de santé, puis, le 7 avril, son passage à un des régiments de la Martinique ou de la Guadeloupe (1) : ses deux demandes, transmises successivement au Ministre avec des notes élogieuses, purent être annulées sur une nouvelle démarche de sa part, alors que sa démission était déjà acceptée; mais ce ne fut que grâce à l'intervention personnelle du maréchal duc de Raguse (2). A la fin de mars 1822, Hacquet prit un congé de trois mois, « pour aller à Orléans s'occuper d'un mariage », et il épousa en effet, au mois de juin suivant, miss Elisa Johnson, jeune Anglaise née à Chichester. Le 1er mai 1825, Hacquet, craignant de ne pouvoir obtenir un congé pour régler les affaires de sa femme en Angleterre, envoya sa démission au Ministre; le major-général de service, duc de Bellune, l'appuya de son mieux, et elle fut acceptée le 25 mai ; la veille, le 24, Hacquet avait écrit au directeur du personnel d'annuler sa demande; mais il était trop tard : Hacquet dut quitter l'armée (3). N'ayant pu y rentrer par la suite, il obtint avec joie du duc de Frias le grade de capitaine adjudant-major et rejoignit le corps de Suarce vers le milieu d'août 1835 (4).

Il y avait aussi, dans les rangs des volontaires d'Isabelle II, de jeunes fils de famille que l'amour du plaisir, du jeu et des femmes avait amenés à une situation difficile, et qui étaient heureux d'aller en Espagne faire oublier leurs folies et éteindre leurs dettes. Ils n'étaient ni les moins intelligents, ni les moins braves.

Le plus brillant d'entre eux était Auguste de Colleville, qui, se trouvant lieutenant en non-activité depuis le mois d'avril 1835, avait demandé à Suarce de l'admettre dans sa légion. Colleville, fils d'un maréchal de camp, était né à Great

(1) Pièces diverses. *A. A. G.*, dossier Hacquet.

(2) Le maréchal duc de Raguse, major-général de service de la garde royale, au Ministre de la guerre, 19 avril 1821. *A. A. G.*, dossier Hacquet.

(3) Pièces diverses. *A. A. G.*, dossier Hacquet.

(4) Etats de services certifiés par le conseil d'administration de la légion. *Ibid.*

Marlow, dans le comté de Buckingham, en Angleterre, le 18 février 1812 ; sorti de Saint-Cyr en 1830, au 8e de ligne, il avait été affecté ensuite au 20e d'infanterie légère, et avait pris part à l'expédition de Belgique en 1831 et 1832 ; nommé lieutenant en 1833, il était parti au 2e bataillon d'infanterie

Le capitaine A. DE COLLEVILLE.
(D'après une photographie communiquée par le comte de Colleville.)

légère d'Afrique, avec lequel il avait fait campagne jusqu'en avril 1835 ; c'est à ce moment qu'il avait été obligé de quitter momentanément l'armée à cause d'embarras d'argent dus à sa prodigalité (1). Colleville devait se montrer en Espagne,

(1) *A. A. G.*, dossier Augustin-Nicolas-François de Colleville. — Quoique son prénom fût Augustin, il porta toujours celui d'Auguste.
Colleville avait été mis en non-activité par retrait d'emploi en raison de

suivant les expressions qu'employa plus tard, en parlant de lui, le lieutenant-colonel de Senilhes, « plein de vigueur, d'intelligence et de bravoure (1) ».

Louis-Théodore de Fleurans, né à Figeac dans le Lot le 5 mars 1812, avait aussi à son actif quelques frasques malheureuses. Entré à Saint-Cyr en 1828, sorti en 1830 66e sur 139 et nommé sous-lieutenant au 15e régiment d'infanterie légère à Strasbourg, il avait perdu sa lettre de service avant d'arriver à son corps (2). Sa légèreté ne devait pas se borner à cette première négligence ; en avril 1833, se trouvant en congé de semestre à Figeac, il se rendit à Paris sans permission, et sa conduite déréglée fit l'objet de rapports au lieutenant-général Pajol, commandant la 1re division militaire ; le préfet de police le représenta comme « un joueur forcené, un homme immoral et même un intrigant politique, menant une vie tout à fait débauchée et *fréquentant habituellement les femmes publiques et les sociétés républicaines* (3) ». Pajol ordonna de l'arrêter parce qu'il se trouvait à Paris sans autorisation, mais Fleurans eut sans doute connaissance de ce projet et put s'esquiver. Vers la fin de juin, avant l'expiration de son congé, qui se terminait le 1er juillet, il revint à Paris ; mais, moins heureux, il fut arrêté et conduit à la prison de l'Abbaye ; le Ministre lui infligea une réprimande et ordonna qu'il fût dirigé sur son corps pour y subir quinze jours d'arrêts de rigueur (4).

Loin de s'amender, Fleurans continua la vie joyeuse dont il avait pris l'habitude : joueur et débauché, il passait ses journées et ses nuits dans des maisons de jeu et de liberti-

---

ses dettes, après un rapport établi à Bougie le 10 mars 1835 par le chef du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, Salomon de Musis, et appuyé par Duvivier, commandant supérieur à Bougie. Il avait alors demandé au Ministre, d'Alger, l'autorisation d'offrir ses services au gouvernement constitutionnel d'Espagne, mais n'avait pas reçu de réponse. En août, il vint s'établir à Versailles, et, sur la demande de Suarce, il reçut le 11, de l'intendant militaire, une feuille de route pour se rendre au dépôt du régiment d'Isabelle II, en qualité de capitaine.

(1) Lettre du lieutenant-colonel de Senilhes, de Pampelune, 24 juin 1837. *A. A. G.*, dossier de Colleville (original).

(2) Le colonel Parchappe au Ministre, de Strasbourg, 13 janvier 1831. *A. A. G.*, dossier de Fleurans.

(3) Pajol au Ministre, de Paris, 23 juin 1833. *Ibid.*

(4) Annotation du Ministre sur la lettre de Pajol du 23 juin. *Ibid.*

nage, signait des billets à tout venant, empruntait sans pouvoir rendre, perdait sans pouvoir payer (1) ; il fut mis en non-activité par retrait d'emploi le 4 avril 1835. Les défauts du jeune officier provenaient surtout de l'oisiveté dans laquelle il s'était trouvé ; il avait malgré tout du courage, et, lorsque l'occasion s'offrit à lui d'aller se battre, il la saisit avec empressement ; il partit, le 1er août, comme lieutenant avec un détachement des volontaires d'Isabelle II (2).

C'était aussi un joyeux viveur que Henry-Louis-Achille Poussard, né le 4 mars 1801 à Paris. Après avoir suivi pendant dix ans les cours du lycée de Versailles, il s'était engagé à 17 ans au 6e régiment d'infanterie de la garde royale, le 5 janvier 1818, et avait été nommé caporal le 26 mars 1819 ; passé au 6e de ligne le 7 juillet 1821, il y était devenu sergent le 1er janvier 1822. Au mois de novembre 1822, il fut remis soldat, et fut versé, le 13 mai 1823, au bataillon de recrutement des colonies. Embarqué pour l'île de Gorée le 23 octobre 1823, et affecté au 1er bataillon d'Afrique le 20 décembre suivant, il rentra en France le 15 juin 1824. Il fut placé au 8e de ligne le 20 novembre 1824, et il y redevint caporal en 1825, sergent en 1826. En 1828, il partit pour l'expédition de Morée, et il y passa au service de la Grèce avec le grade de sous-lieutenant, le 1er avril 1829 ; non seulement le maréchal Maison lui accorda son autorisation, mais il lui prêta 150 francs pour s'équiper.

Lorsque la nouvelle des événements de Juillet 1830 lui parvint, Poussard donna sa démission, revint en France, et reprit son grade de sergent au 8e de ligne ; il fut proposé dès le mois de janvier 1831, par son colonel, pour le grade de sous-lieutenant, et fut très recommandé au maréchal Gérard par des officiers généraux qui s'intéressaient particulièrement à lui ; nommé sous-lieutenant le 19 février 1831, il fit la campagne de Belgique en 1831-1832. Mais le nouvel officier manquait de sérieux ; il commença dès 1832 à faire des dettes que sa mère, qui habitait Versailles, essaya d'éteindre en envoyant au trésorier du régiment les sommes qu'elle pouvait

(1) Rapport fait au Ministre le 4 avril 1835. *A. A. G.*, dossier Fleurans.

(2) Relevé des feuilles de route délivrées à divers officiers. *A. A. G.*, carton : légion étrangère.

réunir ; le colonel du 8e intervint de toutes manières auprès du jeune homme sans obtenir de résultat : conseils, réprimandes, privation de permissions, retenues sur la solde, rien ne modifiait le sous-lieutenant ; il menait joyeuse vie, « fréquentant les cafés, s'habillant en bourgeois et faisant des parties de cheval (1) ». Les circonstances favorisèrent encore ses penchants : son régiment vint à Paris en avril 1833, et sa compagnie fut casernée à Saint-Cloud ; Poussard se fit faire aussitôt des vêtements civils par les meilleurs tailleurs, et s'amusa sans retenue, « se promenant en cabriolet avec des femmes » et se faisant servir « des déjeuners particuliers au vin de Champagne (2) ». Au mois de juin, il resta en absence illégale plusieurs jours, fut à son retour emprisonné à l'Abbaye, puis mis aux arrêts ; il s'attira de nouveau tant de punitions pour dettes et pour irrégularités dans son service qu'il fut traduit à la fin de l'année devant un conseil d'enquête ; son repentir et ses promesses le firent de nouveau absoudre. Il retomba presque aussitôt dans les mêmes fautes, passa à nouveau devant un conseil d'enquête et fut mis en non-activité par retrait d'emploi le 18 décembre 1834 (3). Six mois plus tard, il partait comme lieutenant dans la légion Suarce ; les cantonnements et bivouacs des montagnes navarraises ne devaient pas lui offrir les mêmes distractions que Paris !

Quelques officiers de Suarce étaient d'anciens sous-officiers qui, après une assez longue carrière, se trouvaient en congé illimité.

Pierre Jusseau, né le 11 octobre 1795 à Saint-Remy (Saône-et-Loire), était entré au service comme soldat le 15 mai 1816 dans la légion départementale de Saône-et-Loire, le futur 36e de ligne ; il y était devenu caporal le 15 mai 1818, sergent le 9 mars 1819, sergent-major le 6 septembre 1819, et avait été congédié le 1er juillet 1822. Arrivé au 61e de ligne le 28 février 1823 comme sergent-major, et promu adjudant sous-officier le 21 novembre 1824, il avait été remis sergent le

(1) Rapport du colonel Ravi, commandant le 8e de ligne, sur le sous-lieutenant Poussard, de Phalsbourg, 10 novembre 1834. *A. A. G.*, dossier Poussard.
(2) *Ibid.*
(3) Lettres et rapports. *A. A. G.*, dossier Poussard.

9 mars 1827, et était parti en congé d'un an le 1er août. A l'expiration de ce congé, il avait été replacé comme sergent au 1er de ligne le 20 août 1828 et avait gagné successivement les grades de sergent-major le 9 décembre 1830 et d'adjudant sous-officier le 22 juin 1832 ; puis il avait obtenu un congé illimité à dater du 4 septembre 1834. Il était entré comme lieutenant au corps de Suarce (1).

Pierre-Nicolas-Rémy Boussard, d'une famille de la Charente-Inférieure, était né à Anvers le 23 mars 1810 ; il s'était enrôlé au 4e régiment d'infanterie de la garde royale en 1828, y était devenu caporal en 1829 et avait été licencié le 23 août 1830 ; il avait exprimé le désir de terminer son engagement dans la ligne, avait été versé au 8e régiment avec le grade de sergent le 24 janvier 1831, était parti en congé illimité à Marennes à la fin de 1833, et avait obtenu son congé définitif le 1er mai 1835 (2).

Un autre lieutenant de Suarce, Jean-Baptiste Lichtnecker, était aussi un ancien sous-officier. Né le 21 décembre 1802 à Douai, engagé volontaire au 3e régiment d'artillerie en 1822, il y était devenu artificier en 1823, caporal fourrier en 1825, sergent fourrier en 1826, sergent en 1828 ; rengagé en janvier 1831 au 46e de ligne, il y avait aussitôt reçu le grade de sergent-major, puis celui d'adjudant sous-officier en 1833 ; remis sergent le 1er décembre 1834, il était parti en congé illimité le 4 avril 1835 (3).

Quoique plusieurs de ces officiers aient rendu par la suite de grands services à la cause constitutionnelle, ils donnèrent généralement une aussi fâcheuse impression que leurs hommes. On peut en juger par cette appréciation de Rosen : « En dehors de quelques-uns qui, de même qu'une petite partie des soldats, avaient servi au Portugal dans la légion belge, la plupart des officiers étaient au niveau des soldats qu'ils devaient commander : c'étaient des sous-officiers chassés des régiments français, des joueurs ruinés, des banqueroutiers ou des chevaliers d'industrie de toute sorte, dont les affaires

(1) Etats de service. *A. A. G.*, dossier Jusseau.
(2) Reg. matricule du 8e de ligne, 7e vol., n° 6917. *A. A. G.*
(3) Reg. matricule du 46e de ligne, 6e vol., n° 5976. *A. A. G.*

n'avaient pas prospéré à Paris (1). » Il est certain que le passé de quelques officiers n'était pas sans de légères ombres, mais le jugement de Rosen était excessif.

En réalité, la légion Suarce, malgré les origines fort diverses et l'inégale valeur de ses éléments, pouvait constituer un corps solide et capable d'un vigoureux effort.

Dans les premiers jours du mois d'août 1835, les volontaires de Suarce furent dirigés sur Pau par détachements ; mais leur concentration ne s'opéra pas sans quelque difficulté. C'est ainsi que le lieutenant Jusseau, commandant un détachement, laissa le 12 août, entre les mains du maire de Thiviers (Dordogne), six hommes qui ne marchaient pas dans le rang avec assez de discipline : « Abandonnés par moi, ils se trouvent dans la catégorie des vagabonds, écrivait-il, et appartiennent de droit à l'autorité civile (2) ». A Bazas, le commandant d'un autre détachement remit entre les mains de la gendarmerie, comme insubordonnés, deux hommes qui avaient eu avec lui une altercation parce qu'ils réclamaient leur solde de route ; ces hommes, n'étant pas militaires français, furent seulement dirigés sur Pau avec itinéraire obligé, de manière que la contestation put être tranchée par les autorités du corps de volontaires (3).

Le général baron Jamin, commandant la 11e division militaire, s'émut de ces incidents ; il écrivit au Ministre pour lui exposer que des hommes enrôlés en France, avec l'autorisation du gouvernement, payés pendant leur route par les soins de l'administration et ayant un commencement d'organisation militaire puisqu'ils marchaient en détachements, devaient être soumis à des règles particulières; il lui semblait que le gouvernement français devait avoir le souci « d'assurer la subsistance et la discipline » de ces troupes, en leur imposant d'autres lois que celles du droit commun (4). Mais le Ministre

(1) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 267.

(2) Déclaration de Jusseau au maire de Thiviers. L'en-tête porte : « Corps de volontaires français. » *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

(3) Le général baron Jamin, commandant la 11e division militaire, au Ministre de la guerre, de Bordeaux, 16 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(4) Le général baron Jamin au Ministre de la guerre, de Bordeaux, 20 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

jugea que les autorités françaises n'avaient pas qualité pour intervenir officiellement auprès d'hommes qui s'étaient engagés au service de l'Espagne (1).

Les volontaires qui arrivèrent à Pau dans le courant du mois d'août se trouvèrent réunis plus tôt que le baron de Suarce ne l'avait espéré ; les commandants de détachements avaient en effet, par un excès de zèle regrettable, doublé les étapes (2). Tous ces hommes restèrent dès lors sans vivres et sans ressources, car ils n'avaient plus à recevoir aucun subside du gouvernement français et ils n'étaient pas encore pris en charge par le gouvernement espagnol. Suarce écrivit le 20 août au Ministre de l'intérieur pour lui demander de venir à son aide, afin d'empêcher le désordre ; il le priait de faire allouer par l'intendant d'Oloron 0 fr. 50 par homme et par jour aux volontaires français.

Le Ministre de l'intérieur fit répondre à Suarce une lettre fort sèche, dans laquelle il lui disait que seul le Ministre de la guerre pouvait donner des instructions au sous-intendant d'Oloron pour une solde aux volontaires ; il ajouta que toute démarche à ce sujet serait superflue, parce que la France avait déjà consenti beaucoup de sacrifices : « Adressez-vous à M. le duc de Frias, et agissez avec l'urgence que la circonstance exige. Le gouvernement français ne peut prendre la responsabilité des résultats (3). » En même temps, il écrivit au préfet des Basses-Pyrénées pour l'inviter à diriger immédiatement les volontaires sur l'Espagne, et au Ministre de la guerre pour le mettre au courant de ses décisions (4).

Le colonel de Suarce se trouvait ainsi aux prises, dès le début, avec de graves difficultés ; sans perdre courage, il essaya d'en venir à bout. Il alla voir le duc de Frias, et il écrivit le 20 août au général Schramm, directeur du personnel au ministère de la guerre, pour lui annoncer que l'ambassadeur d'Espagne règlerait avec le duc de Broglie l'affaire

(1) Le général baron Jamin au Ministre de la guerre, de Bordeaux, 20 août 1835, réponse en marge de la lettre. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) Le baron de Suarce au sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur, de Paris, 20 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

(3) Le sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur au baron de Suarce, de Paris, 20 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

(4) Le sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur au Ministre de la guerre, de Paris, 20 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

des volontaires ; il essaya d'atténuer le mauvais effet produit par les derniers incidents et demanda l'appui du gouvernement : « Je vous prie, disait-il à Schramm, de ne voir qu'un excès de zèle dans la conduite des officiers qui ont fait doubler les étapes à leurs détachements pour entrer plus promptement en Espagne, et j'ai l'honneur de vous réclamer votre haute protection et pour eux et pour moi (1). »

Toutes ces démarches et tous ces efforts eurent peu de résultats. L'administration des divers ministères ne pouvait entrer dans des considérations de personnes, ni prendre l'initiative de mesures pécuniaires sans ordres du gouvernement. C'est ainsi que l'autorité militaire de Pau avait consenti, sur les vives instances de l'autorité civile, à accorder provisoirement le pain et même une petite solde aux volontaires ; le Ministre de la guerre dut faire remarquer à son collègue des affaires étrangères qu'il était fort embarrassé de voir son budget grevé d'une dépense qui ne pouvait entrer dans aucun chapitre (2).

C'était donc le manque d'argent qui empêchait l'organisation régulière des volontaires sur le territoire français. Comme la dépense exigée par leur concentration n'était pas prévue, les divers ministres se la rejetaient sans pouvoir l'accepter, et souhaitaient le départ du corps de Suarce pour le théâtre des opérations.

Le Ministre de l'intérieur donna l'ordre de cesser le recrutement pour l'Espagne (3) ; de son côté, le Ministre de la guerre écrivit le 25 août au général Harispe, ainsi qu'aux généraux Castellane, Lejeune et Jamin, pour les informer que les volontaires seraient dirigés sur l'Espagne, sans attendre leur réunion complète à Pau, par détachements de 50 hommes environ (4).

---

(1) Le baron de Suarce au lieutenant-général Schramm, directeur du personnel au ministère de la guerre, de Paris, 20 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) Le maréchal marquis Maison, ministre de la guerre, au Ministre des affaires étrangères, de Paris, 21 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

(3) Le Ministre de la guerre au lieutenant-général baron Jamin, commandant la 11e division militaire à Bordeaux, de Paris, 27 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (minute).

(4) Le Ministre de la guerre au général Harispe et aux généraux Castellane, Lejeune et Jamin, de Paris, 25 août 1835 (minute). *Ibid.*

Si le gouvernement français avait hâte de faire franchir les Pyrénées aux volontaires de Suarce, les généraux de la Reine étaient de leur côté fort désireux de les voir arriver le plus tôt possible. Le gouvernement espagnol avait envoyé à Jaca un officier supérieur qui avait ordre de s'entendre avec le gouverneur de cette place pour pourvoir à leur subsistance (1) ; c'est sur Jaca, en effet, que devait se diriger Suarce. Mais il avait, d'autre part, reçu une lettre du général Jaureguy qui, pressé par les Carlistes, avait dû se replier sur Saint-Sébastien, et qui lui demandait de se porter sur cette ville (2).

Le maréchal Maison laissait, dans ses ordres, les volontaires libres d'entrer en Espagne « par tous les points qui leur conviendraient » (3) ; mais il les contraignait à partir sans délai par petits groupes. C'était une mesure néfaste pour un corps qui n'avait pas encore eu le temps de se former et qui avait besoin d'acquérir quelque cohésion.

L'ambassadeur d'Espagne sut en ces circonstances prendre la défense du colonel de Suarce et des volontaires ; il remit au Ministre des affaires étrangères une note conçue en des termes fort dignes :

« Le séjour des volontaires français sur la frontière d'Espagne, écrivit-il, était prévu, puisqu'il était la conséquence des ordres donnés par le gouvernement de ne faire marcher les volontaires que par détachements de 50 hommes, et un officier supérieur avait reçu l'ordre de se rendre à Urdos pour tout régler à ce sujet ; mais un zèle malentendu de la part du capitaine commandant le 1er détachement et l'extrême facilité de MM. les sous-intendants militaires, qui lui ont laissé doubler les étapes, ont été cause que 100 hommes sont arrivés à leur destination dix jours avant le temps voulu. Toutefois, les autorités de la frontière n'ont signalé aucun désordre ; le mal s'est donc borné à l'avance de quelques cents francs, et l'ar-

(1) Note de l'ambassadeur d'Espagne au Ministre des affaires étrangères. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

(2) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Saint-Jean-de-Luz, 18 août 1835 (original). *Ibid.*

(3) Le Ministre de la guerre au général Harispe, de Paris, 25 août 1835, (minute). *Ibid.*

rivée sur les lieux de l'officier supérieur parti de Paris déjà le 14 du courant aura mis un terme à cet état de choses...

» Quant à l'ordre de faire immédiatement passer la frontière aux détachements arrivés à Pau, il est inexécutable. M. le maréchal Maison sait mieux que personne que des uniformes confectionnés sur trois tailles ne peuvent être distribués que lorsque les hommes auxquels ils sont destinés se trouvent réunis ; or, le dernier détachement parti de Paris ne devant arriver que le 7 septembre, ce ne sera que le 11 que les volontaires pourront entrer en Espagne.

» Au surplus, la présence à Urdos d'un officier supérieur et le concours de l'administration espagnole auront rétabli l'ordre, j'en suis assuré, et il me reste à regretter qu'un excès de zèle de la part des braves gens qui volent au secours de mon pays ait été pour eux un sujet de si amers reproches (1). »

Cette note eut pour effet d'apporter une atténuation aux ordres qu'avaient donnés les Ministres de l'intérieur et de la guerre.

Le Ministre de l'intérieur écrivit au préfet des Basses-Pyrénées que les volontaires de Suarce seraient rassemblés sur la frontière et n'entreraient en Espagne qu'après leur complète organisation (2).

Le maréchal Maison, de son côté, laissa le général Harispe libre de ne pas exécuter à la lettre les instructions envoyées ; il le pria de s'entendre avec le préfet des Basses-Pyrénées et l'officier supérieur espagnol (3). Sur la demande d'Harispe, le préfet prit avec le général Auvray les mesures qu'il jugea propres à assurer la tranquillité et l'ordre jusqu'à l'organisation définitive et jusqu'au départ des volontaires (4).

Les modifications aux ordres donnés ne fournissaient pas

---

(1) Le duc de Frias, ambassadeur d'Espagne à Paris, au Ministre des affaires étrangères. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie jointe à la lettre du Ministre des affaires étrangères au Ministre de la guerre en date du 24 août 1835).

(2) Le général Harispe au préfet des Basses-Pyrénées, de Bayonne, 30 août 1835 (copie). « Le Ministre de l'intérieur me communique la lettre qu'il vous adresse... »

(3) Le Ministre de la guerre au général Harispe, de Paris, 29 août 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (minute).

(4) Le général Harispe au préfet des Basses-Pyrénées, de Bayonne, 30 août 1835 (copie).

néanmoins les moyens de payer la légion Suarce. Le vice-consul d'Espagne à Oloron avait avancé 2.000 réaux pour faire face aux premiers besoins du corps ; mais après avoir prêté cette somme, d'ailleurs fort insuffisante, il se hâtait d'en réclamer le remboursement à son ambassadeur (1). Les volontaires ne recevant aucune solde, quelques-uns se décidaient à regagner leurs foyers ; les généraux signalaient au Ministre de la guerre le passage de petits groupes, dont les hommes ne pouvaient être considérés comme déserteurs, puisqu'ils n'étaient pas au service du gouvernement français (2).

Le colonel de Suarce arriva à Pau le 1er septembre ; il déclara qu'il se chargeait de la solde et de l'entretien de ceux de ses hommes qui étaient campés sur la frontière, et Harispe télégraphia au Ministre que les volontaires allaient entrer en Espagne (3).

Le 14 septembre, la légion Suarce se trouva réunie à Urdos et le colonel lui adressa, avant de passer la frontière, une proclamation rédigée en termes enthousiastes :

« Soldats !

» La rapidité de votre marche de Paris aux Pyrénées a témoigné de votre vive sympathie pour la cause nationale de l'Espagne, et du désir que vous avez d'en venir promptement aux mains avec les ennemis de l'auguste Reine Isabelle II.

» Soldats ! Nous allons quitter la France ; n'oublions jamais que nous sommes ses enfants, et que nous avons à suivre les nobles exemples que nous ont légués les braves de Marengo et de Wagram. N'oublions jamais non plus qu'il n'y a de véritable gloire que pour le soldat qui observe une stricte

(1) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 1er septembre 1835 (dépêche télégraphique). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(2) Le général comte Ornano au Ministre, de Tours, 30 août 1835 (original); et le Ministre au général Ornano, de Paris, 5 septembre 1835. *A. H G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (minute).

(3) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 1er septembre 1835, sept heures du soir (dépêche télégraphique). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 11.

et sévère discipline et se montre généreux et humain après la victoire.

» Urdos, le 14 septembre 1835.

» *Le Colonel*,

Baron DE SUARCE (1). »

La légion Suarce entra en Espagne le 18 ; elle était à ce moment pleine de bonne volonté et ne demandait qu'à en donner les preuves (2). Malheureusement, elle n'avait pas eu le temps d'être pliée aux exercices militaires et rompue à la discipline. Elle se rendit à Jaca, espérant y trouver une existence régulière ; mais elle ne put encore recevoir de solde, le gouvernement espagnol disposant de trop faibles ressources.

Lorsque, le 21 septembre, les volontaires durent quitter Jaca, il fallut, pour éviter une sédition qui était imminente, frapper la ville d'une contribution destinée à les payer : c'était une fâcheuse mesure, mais qui était imposée par les circonstances. De plus, cinq hommes considérés comme des meneurs furent reconduits à la frontière de France et remis à un officier de gendarmerie (3).

Ces cinq hommes n'étaient passibles d'aucune peine d'après les lois françaises, puisqu'ils n'avaient pas d'engagement en France ; aussi le général Harispe et le Ministre furent d'accord pour blâmer l'officier qui les avait acceptés ; le maréchal Maison décida même qu'ils seraient reconduits en Espagne et remis aux autorités pour y être punis suivant les lois du pays (4).

La légion Suarce, appelée aussi les volontaires d'Isabelle II, était devenue un corps espagnol et ne demandait qu'à se marquer une place glorieuse au milieu de l'armée de la Reine. Malheureusement, son existence n'était pas assez

---

(1) Imprimé joint à la lettre du général Harispe au Ministre, de Pau, 21 septembre 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 11.

(2) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 22 septembre 1835 (dép. télégraphique). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 11.

(3) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 28 septembre (dép. télégraphique). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 11.

(4) Le Ministre de la guerre au général Harispe, de Paris, 1er octobre 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (minute).

régulièrement assurée. Cette réunion d'un millier d'hommes, qui ne recevait ni les vivres ni la solde qui lui étaient nécessaires, comptait dans ses rangs quelques maraudeurs et quelques mécontents ; aussi se produisit-il dans son sein des désordres, qui furent d'ailleurs grossis aux yeux du gouvernement espagnol.

Le licenciement des volontaires d'Isabelle II fut décidé (1). Bernelle, qui était venu en Espagne par mer avec la légion étrangère, se troüvait alors à Barbastro ; il reçut l'ordre de procéder à cette opération, et partit le 15 octobre pour Jaca avec un bataillon de la légion commandé par Drouault (2). Les soldats de Suarce étaient autorisés soit à rentrer en France, soit à prendre du service à la légion auxiliaire française.

Le corps licencié était évidemment bien loin de valoir la légion ; il ne possédait ni la cohésion d'une troupe de vieille formation, ni la discipline qui s'acquiert dans la vie des camps, ni l'habitude de la guerre. Le fourrier von Rosen, de la légion, a établi entre ses camarades et les volontaires d'Isabelle II une comparaison toute à l'avantage des premiers : « Tandis que les légionnaires, a-t-il écrit, étaient des hommes pour la plupart dans la force de l'âge, soumis à la plus stricte discipline, de bel aspect et d'allure militaire, les volontaires de Suarce étaient surtout des galopins, sales, d'allure indisciplinée, sans ordre, portant des uniformes élégants à l'origine, mais déjà en partie transformés en haillons crasseux, beaucoup nu-pieds et sans chemise, tous malpropres ; ils se trouvaient dans cet état non par suite des vicissitudes d'une campagne prolongée, mais par manque de soin et par paresse, et souvent parce qu'ils avaient vendu chemises et souliers... (3). » Ce jugement comparatif, porté par un légionnaire, est entaché de quelque partialité ; si, en effet, les volontaires d'Isabelle étaient réduits à un état aussi misérable, c'est parce qu'ils ne recevaient de subsides de personne et s'ils vendaient leurs chemises et leurs

(1) Harispe au Ministre, de Saint-Jean-Pied-de-Port, 26 octobre et 28 octobre 1835 (originaux). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 11.

(2) Rapport de Bernelle au Ministre de la guerre, de Sanguessa, 31 décembre 1835, pièce n° 10.

(3) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien und der Fremdenlegion*, p. 169.

souliers, c'est parce qu'ils ne savaient comment se procurer de l'argent pour manger.

Quoique les soldats de Suarce n'aient pas possédé les mêmes qualités militaires que les légionnaires, la mesure de licenciement qui fut prise à leur égard paraît avoir été prématurée. Peut-être faut-il l'attribuer à l'embarras qu'éprouva le gouvernement espagnol d'avoir à payer un nouveau corps dont les réclamations pouvaient se traduire d'une façon brutale ; peut-être faut-il penser, avec Suarce, que ce licenciement fut provoqué par l'espoir d'incorporer dans la légion étrangère les volontaires d'Isabelle II (1).

La dislocation du corps s'effectua avec beaucoup de régularité ; les volontaires furent renvoyés en France par détachements de 50 hommes ; ils étaient munis d'ordres de licenciement et de feuilles de route signées par Bernelle (2).

Dès le 26, le premier détachement arriva à la frontière ; les autres suivirent (3). Les Ministres de la guerre et de l'intérieur s'entendirent pour donner des ordres sévères, et firent exercer sur les hommes qui rentraient une surveillance particulière (4) ; le préfet des Basses-Pyrénées et les généraux de la frontière reçurent des instructions détaillées à ce sujet (5). Des détachements de dragons furent placés dans quelques villages, des patrouilles fréquentes sillonnèrent les routes, et le séjour du département des Basses-Pyrénées fut interdit aux volontaires (6).

---

(1) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 17 novembre 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 11 (original). On voit aussi dans cette lettre que, d'après le colonel Suarce, Mendizabal avait toujours été hostile à la formation de ce corps, parce qu'il préférait des Anglais aux Français.

(2) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Saint-Jean-Pied-de-Port. 28 octobre 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 11 (original).

Voir aussi une lettre de Bernelle au Ministre de la guerre à Madrid, imprimée dans Bernelle, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, pages 460-461.

(3) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Saint-Jean-Pied-de-Port, 28 octobre 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 11 (dép. télégraphique et lettre).

(4) Le Ministre de l'intérieur au Ministre de la guerre, de Paris, 30 octobre 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(5) Le Ministre de l'intérieur au préfet des Basses-Pyrénées, de Paris, 29 octobre 1835 (copie). — Le Ministre de la guerre au Ministre de l'intérieur, de Paris, 3 novembre 1835 (minute). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(6) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Saint-Jean-Pied-

Le passage des hommes licenciés s'effectua cependant sans incident et se termina le 12 novembre ; d'après les listes qui servirent à établir les passeports, 9 officiers et 742 hommes rentrèrent en France. Les autres demandèrent à passer à la légion étrangère venue d'Afrique et qui avait pris en Espagne le nom de légion auxiliaire française (1).

L'essai tenté par le colonel de Suarce répondait à un élan qui poussait les Français à défendre la cause d'Isabelle II, et au goût si répandu de la guerre et des aventures. On aurait peut-être pu tirer bon parti de ces hommes enthousiastes si la France leur avait prêté un appui officiel. Mais le temps n'était plus où l'on pouvait former des corps indépendants sans leur donner une organisation solide, et en un siècle d'armées régulières la légion Suarce était condamnée à une dissolution ; c'était là une utile leçon.

Ce que le gouvernement espagnol avait souhaité, c'était l'intervention d'un corps français régulier, armé, équipé, soldé, entretenu par la France ; il désirait, sans la demander nettement, une expédition analogue à celle de 1823. Il sentait bien, en effet, qu'il était dans une situation trop difficile pour triompher de l'insurrection carliste avec ses propres moyens et même avec l'appui d'un corps de 6.000 hommes ; et d'ailleurs la légion, tout en mettant de nouvelles forces à sa disposition, constituait en même temps une charge, à un moment où ses finances se trouvaient dans un état précaire. Le secours de la France eût été tout différent si le drapeau français eût fait son entrée en Espagne, même avec une armée peu nombreuse.

Plusieurs fois, le duc de Frias avait sollicité du duc de Broglie une intervention directe ; le 9 septembre, il lui avait même remis à ce sujet un long memorandum, dans lequel il demandait l'occupation de la Navarre et des Provinces Basques par des troupes françaises. Broglie avait été contrarié par cette démarche et avait demandé des explications à l'am-

---

de-Port, 31 octobre 1835, et de Bayonne, 7 novembre 1835 (originaux). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(1) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 12 novembre 1835. *Ibid.*

bassadeur de France à Madrid (1). Il avait d'autant moins le désir d'intervenir que les officiers chargés d'éclairer le Ministre de la guerre sur la situation lui représentaient sans détours les conséquences d'une expédition. Le chef d'escadron d'état-major Renaud de Vilback envoyait le 10 septembre, de Bayonne, un « mémoire sur l'état de l'Espagne » dans lequel il concluait en ces termes : « L'état de l'Espagne est plus sérieusement inquiétant qu'il l'ait jamais été. Le parti carliste et le parti révolutionnaire ont pris chacun des forces aux dépens du parti de la Reine. L'intervention est devenue beaucoup plus chère, beaucoup plus difficile ; elle offre tous les hasards d'une grande guerre (2). »

Aussi le duc de Broglie avait-il décidé, quelques jours plus tard, que le gouvernement n'avait pas de raisons de modifier la détermination prise trois mois auparavant, et qu'il ne pouvait pas envoyer de troupes à lui. Il ajoutait même qu'une intervention directe méconnaîtrait les vrais intérêts de la Reine, en ce sens que l'Espagne, jalouse de son indépendance, était contraire à toute ingérence étrangère (3).

Les représentants du gouvernement espagnol, ou du moins quelques-uns d'entre eux, avaient dû se trouver déçus par cette réponse, car ils comptaient, malgré tout, que la France se déciderait à un envoi de troupes. Cette déception, jointe aux embarras financiers et administratifs dans lesquels se débattait le gouvernement de la Reine, dut entrer pour une certaine part dans la décision prise de licencier les volontaires d'Isabelle II.

Le corps licencié laissa en Espagne un assez nombreux contingent : 264 volontaires d'Isabelle II passèrent dans les rangs de la légion étrangère.

Suarce revint en France, emportant l'estime de ceux qui avaient pu constater ses louables efforts ; Bernelle écrivit au Ministre de la guerre, à Madrid : « Je ne puis que louer la

(1) Le Ministre des affaires étrangères à M. de Rayneval, 10 septembre 1835. *A. A. E.*

(2) Le chef d'escadron Renaud de Vilback au Ministre, de Bayonne, 10 septembre 1835, rapport joint à la lettre et intitulé : « Mémoire sur l'état de l'Espagne, 10 septembre 1835. » *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 11 (original).

(3) Espagne, memorandum du duc de Frias, note du 16 septembre 1835. *A. A. E.*

respectueuse résignation avec laquelle le colonel de Suarce a reçu et s'est conformé aux ordres de Sa Majesté. Il a agi d'une manière franche et loyale, de concert avec moi, et toutes les investigations auxquelles je me suis livré m'ont convaincu qu'il a servi l'Espagne avec loyauté et zèle (1). » Suarce vécut encore de longues années puisqu'il écrivit en 1862 une brochure destinée à combattre certaines idées exprimées à cette époque (2). Plusieurs des officiers qu'il avait amenés avec lui restèrent en Espagne et rendirent par la suite à Bernelle de précieux services. Les capitaines de Colleville, Joseph Chazot, Thomassin, Mille et Hacquet ; les lieutenants Lichtnecker, Jusseau, Poussard et de Fleurans ; les sous-lieutenants Boussard et Lemonnier, passèrent avec leurs grades à la légion (3) ; les adjudants Dreux et Jean Landry, et le fusilier Urbain, qui demandèrent aussi à servir à la légion, devinrent sous-lieutenants en 1837 (4).

Les deux compagnies auxiliaires formées avec les volontaires furent placées sous les ordres du commandant Drouault et participèrent presque immédiatement aux opérations ; elles contribuèrent en effet, dès le milieu de novembre, à la brillante défense de Verdun contre 4.000 Carlistes navarrais (5). Dans les expéditions suivantes, les anciens officiers et volontaires de Suarce combattirent vaillamment dans les rangs de la légion, et firent constamment preuve du même courage et de la même endurance que leurs braves camarades venus d'Afrique.

---

(1) Bernelle au Ministre de la guerre à Madrid, 8 novembre 1835. Imprimée dans Bernelle, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 461. — On trouve, p. 462, 463, 464 et 465, trois autres lettres de Bernelle relatives au licenciement de la légion Suarce.

(2) Cette brochure combattait les idées exprimées par de Gasparin relativement à l'Espagne, dans un ouvrage ayant pour titre *l'Amérique devant l'Europe*. Elle était intitulée *Réponse au réquisitoire de M. de Gasparin contre l'Espagne* (voir à la bibliographie).

(3) Rapport de Bernelle au Ministre de la guerre, de Larrasoaña, 2 mars 1836, pièce n° 13.

(4) Etat joint à la lettre d'Harispe au Ministre de la guerre, de Saint-Jean-Pied-de-Port, 10 juillet 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (original).

(5) Rapport de Bernelle au Ministre de la guerre, de Sanguessa, 31 décembre 1835, pièce n° 10.

CHAPITRE V

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Sommaire. — La légion à Palma : Bernelle, nommé général, réorganise la légion qui devient la division auxiliaire française. — L'arrivée à Tarragone le 16 août 1835. — Effectif de la légion : environ 5.000 hommes.

Le général Bernelle. — Sa carrière. — Résultats de son commandement à la légion. — Son état-major et sa garde d'honneur. — Influence de Mme Bernelle sur son mari et, par suite, sur les affaires de la légion. — Népotisme de Bernelle : ses parents à la légion.

Les officiers de la légion. — Leurs origines diverses. — Les appréciations de l'ancien sergent fourrier von Rosen. — Le lieutenant-colonel Conrad. Sa carrière; ses qualités; ses notes. — Le chef de bataillon Cros d'Avenas. — Le chef de bataillon Magnier; une belle carrière; en demi-solde; odieuses persécutions; retour au service en 1831. — Le commandant Drouault. — Le commandant Mallet. — Deux chefs de bataillons italiens : Raphael Poerio; Sebastiano Montallegri. — Le capitaine Angeli. — Anciens officiers de l'Empire. — Quelques jeunes officiers français : le capitaine de Nouë; le capitaine Renault; le lieutenant Bazaine. — Les officiers des anciens régiments suisses : le lieutenant Ducimetière *dit* Monod; le capitaine Aneth; le capitaine Chariatte; le sous-lieutenant Bamberg. — Les Polonais : le commandant Thadée Horain.

Les légionnaires. — Diversité d'origines. — Aspect et uniforme de la légion. — Impression sur les populations espagnoles : des préventions injustifiées. — Le culte de Bacchus. — Camaraderie des légionnaires; défenseurs de la liberté. — Le sergent-major Emile Bon. — Le chant de la légion. — La bravoure des légionnaires en Algérie. — Hommage à leur valeur rendu par leurs ennemis. — Le goût de la guerre : « On va se battre! »

Les bâtiments qui avaient embarqué en Algérie les bataillons de la légion au commencement d'août se réunirent dans le port de Palma, aux Baléares, et mirent à la voile le 14 pour l'Espagne. Ils arrivèrent en rade de Tarragone le 16 août (1). Pendant la route, le colonel Bernelle, auquel le commissaire espagnol del Valle, agissant au nom de la reine Isabelle, avait

(1) Lettre de Tarragone à l'*Eclaireur de Toulon*, du 18 août 1835, reproduite dans le *Moniteur universel* du 29 août, p. 2001, 2e colonne.

accordé temporairement les pouvoirs de général (1), avait pris soin de réorganiser les six bataillons ; il les avait amalgamés, pour leur enlever leur nationalité et donner à leur ensemble plus de cohésion ; avant même d'arriver à destination, il avait reçu à Palma la confirmation de son grade : la Reine le nommait maréchal de camp dans ses armées (2). Dès ce moment, la légion sous ses ordres fut désignée officiellement, par le gouvernement espagnol, sous le nom de division auxiliaire française.

Le 16 août, dès que les vaisseaux furent entrés en rade, les Espagnols de Tarragone vinrent aux alentours et firent entendre les cris de : « Vive la liberté ! » Le lendemain 17, le débarquement s'effectua. A midi, les troupes se mirent en marche, précédées de la musique, qui jouait l'air de *Riego :* elles furent vivement acclamées par la foule. Arrivées aux portes de la ville, elles s'arrêtèrent au cri de *Qui vive* de la sentinelle ; le poste vint les reconnaître et le chef de corps répondit : *Espagne, légion étrangère ;* elles firent alors leur entrée en ville. L'enthousiasme se manifestait partout sur leur passage, les rues avaient pris un air de fête ; c'étaient de tous côtés des acclamations : *Vivan los Extrangeros ! Vivan los Argelinos ! — Viva la legion* (3) ! Le soir, eut lieu un spectacle pendant lequel l'orchestre joua l'air de *Riego* et la *Marseillaise* (4). L'accueil fait à la légion montrait la sympathie qu'éprouvait le peuple espagnol à l'égard des nouvelles troupes qui venaient défendre la cause de la Reine.

L'effectif total de la troupe partie d'Alger pour l'Espagne au commencement d'août était de 123 officiers et de 4.021 sous-officiers et soldats (5). Dans le courant de septembre

---

(1) Décision du commissaire espagnol del Valle, d'Alger, 6 août 1835. Imprimée dans Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 179.

(2) Lettre du Ministre de la guerre M. D. de Ahumada, de Saint-Ildefonse, 1er août 1835, reçue à Palma le 12 août. Imprimée dans Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 184.

(3) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 8 et 9.

(4) Lettre de Tarragone du 18 août, dans le *Moniteur universel* du 29 août, p. 2001, 2e colonne.

(5) Copie du procès-verbal constatant la remise de la légion étrangère à l'Espagne, 27 juillet 1835, dans Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 180-184. Ce procès-verbal n'existe pas aux *A. H. G.*

arrivèrent à Tarragone les hommes qui formaient le dépôt de Toulon, puis ceux qui se trouvaient aux hôpitaux ou en route au moment du départ en août. La troupe française passée au service de la reine Isabelle s'éleva donc à près de 5.000 hommes, sans compter un détachement de France et les anciens volontaires d'Isabelle II, incorporés en novembre (1).

Le général Bernelle qui se trouvait à la tête de la légion était un homme énergique, digne de commander à cette belle troupe. Né à Versailles le 5 octobre 1785, il était entré comme élève au Prytanée militaire de Saint-Cyr à seize ans, le 15 mai 1801, et avait été nommé sous-lieutenant, le 10 septembre 1803, à la 97e demi-brigade, devenue 60e régiment de ligne ; le 4 novembre 1805, il avait reçu un coup de feu à la jambe droite à l'attaque de Vicence en Italie, avait été nommé lieutenant le 22 octobre 1806, et avait fait campagne, de 1806 à 1809, en Italie, en Illyrie et en Dalmatie. Promu capitaine en 1811 au 133e de ligne, puis chef de bataillon le 20 mars 1813, il avait fait la campagne d'Allemagne cette même année et avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 16 août, officier le 28 novembre 1813 ; puis il avait fait en 1814 la campagne de France. Le 1er juin 1815, il avait été employé à l'état-major du général Drouot, le major-général de la Garde impériale, et avait été mis en non-activité lors du licenciement, le 1er septembre suivant. Après avoir, de 1818 à 1824, été major à la légion du Finistère, à celle de l'Ardèche, puis au 20e de ligne, il avait été admis au traitement de réforme le 8 décembre 1824. Rentré au service le 2 février 1826 comme chef de bataillon au 18e léger, il avait été nommé lieutenant-colonel au 10e léger le 3 juin 1831, puis colonel de la légion étrangère le 9 avril 1833 (2).

La carrière militaire de Bernelle sous l'Empire, les cinq

(1) Bernelle donne, dans son *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 183, note (1), une estimation qui ne paraît pas exacte en proposant le chiffre de 5.200 hommes. Un document officiel établi par lui-même au quartier général de Larrasoaña le 15 avril 1836 (pièce n° 21), et donnant la balance des gains et des pertes de la légion depuis le 17 août 1835, montre que sa mémoire l'a mal servi lorsqu'il a rédigé son volume.

(2) Comme on le verra par la suite, Bernelle rentra en France le 16 août 1836. Il fut mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, comme colonel, le 3 novembre suivant, et désigné le 28 octobre 1837 pour exercer les fonctions de commandant supérieur à Constantine. Nommé maréchal de camp le 11 novembre 1837, il fut placé à la tête d'une brigade

campagnes qu'il avait faites en Afrique de 1831 à 1835, et le commandement de la légion qu'il exerçait depuis plus de deux ans, le préparaient admirablement au rôle qu'il avait à remplir en Espagne.

Grâce à lui, la discipline régnait dans le corps placé sous son commandement ; il avait si bien su venir à bout des caractères les plus difficiles qu'un officier espagnol écrivait à ce sujet : « Les abus et les désordres qui, depuis la création de la légion par le maréchal Soult, n'avaient pas cédé aux différents chefs que le gouvernement avait chargés de son commandement, disparurent à jamais, du jour où la discipline sévère et vigoureuse de Bernelle vint faire plier la désobéissance et soumettre les divers sentiments des individus à la foudre des lois militaires. Il fut le premier qui comprit que, si le gouvernement avait ouvert ce refuge aux exilés politiques des autres pays, ce n'était pas pour leur procurer, en quelque sorte, un lit de repos et de jouissance, mais une école de travail et d'assiduité, où bientôt ceux qui avaient embrassé, dans leur pays, la bannière de la liberté par une généreuse opiniâtreté, se distingueraient de ceux qui ne l'avaient suivie que pour avoir un prétexte d'oisiveté. Ses fusillades chassèrent les mécontents et les raisonneurs, et tinrent les faibles en bride, et cette sévérité appela aux emplois des officiers dignes de l'épaulette (1). »

Bernelle savait que pour jouir de quelque prestige aux yeux des Espagnols il est nécessaire d'avoir des dehors brillants ; aussi s'entoura-t-il d'un nombreux état-major, fort disproportionné avec l'effectif de la légion. Il institua pour sa personne une sorte de garde d'honneur, composée de sapeurs barbus, et s'appliqua à ne jamais paraître en public sans une nombreuse suite. Il est certain que cette ostentation était nécessaire en Espagne ; mais, de l'avis même des officiers qui en reconnaissaient l'utilité, elle dégénéra quelquefois en une espèce de « charlatanerie militaire analogue à celle qu'on retrouve chez les aventuriers et les *condottieri* de tous les temps (2) ».

---

de la division d'Alger, rentra en France en 1839, et passa au cadre de réserve le 6 octobre 1847. Il mourut à Paris le 7 janvier 1871. *A. A. G.*, dossier Bernelle.

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, Paris, 1840, p. 306.

(2) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 41.

Bernelle était marié et il avait eu le tort d'emmener sa femme en Espagne. Mme Bernelle avait toujours joué, disait-on, un rôle considérable dans la carrière de son mari ; on affirmait à la légion qu'elle avait jadis été dame d'honneur (les méchants disaient femme de chambre) d'une dame de la cour, et qu'elle avait utilisé ses anciennes relations pour faire obtenir de l'avancement à son mari (1). Elle avait beaucoup d'esprit et une extrême franchise (2) ; mais elle avait acquis sur Bernelle un tel empire qu'elle agissait à sa guise vis-à-vis des officiers et des soldats, et les traitait comme ses subordonnés. On citait à ce sujet des anecdotes piquantes. Un jour, à Alger, un légionnaire chargé de travailler à son jardin était arrivé pendant qu'elle se reposait sur un banc dans une tenue assez négligée ; il s'était vu infliger quinze jours de prison ; un autre avait été puni pour l'avoir regardée d'une manière inconvenante quand elle était à son balcon (3).

Les officiers voyaient d'un mauvais œil cette ingérence féminine dans les questions militaires, et n'aimaient pas Mme Bernelle. L'un d'eux cependant, le commandant Horain, avait pour elle une sympathie qui lui était largement rendue, si bien qu'il avait été attaché à l'état-major de Bernelle. Les légionnaires faisaient d'ailleurs malicieusement remarquer que c'étaient « les plus jolis et les plus distingués parmi les officiers de tout le corps » qui avaient été choisis pour faire partie de ce nombreux état-major (4).

On peut reprocher à Bernelle d'avoir poussé l'esprit de famille un peu loin : non seulement il emmena avec lui des jeunes gens, neveux ou cousins, qui s'étaient déjà attachés à sa destinée, mais encore il accepta par la suite comme officiers des parents plus âgés qui ne pouvaient pas lui rendre beaucoup de services au point de vue militaire. Au départ d'Alger, on voyait déjà figurer sur les contrôles les noms du sous-lieutenant Emile Bernelle (5), de l'adjudant Louis-Jules-

(1) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 41.
(2) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 325.
(3) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 43.
(4) *Ibid.*, p. 44.
(5) Emile Bernelle, sous-lieutenant en 1835, devint lieutenant au titre espagnol en 1837. On ignore sa destinée postérieure, car il ne resta pas officier dans l'armée française.

Gabriel Bernelle (1), des enfants de troupe Eugène et Jules Bernelle (2) ; quelques mois plus tard, en janvier 1836, le frère du général, Jean-François-Baptiste Bernelle, qui avait été réformé pour infirmités trois ans auparavant comme capitaine, vint servir à la légion avec son grade (3). Le dévoue-

---

(1) Louis-Jules-Gabriel *Bernelle*, né le 13 avril 1816 à Argentan (Orne), était fils du chef de bataillon Pierre-Gabriel Bernelle. Entré comme musicien gagiste à la légion le 2 août 1833, à 17 ans, il s'engagea le 26 juin 1834, fut nommé caporal le 1er juillet, caporal-fourrier le 26 juillet, sergent le 16 décembre 1834; promu sergent-major le 22 juillet 1835, il passa au service d'Espagne le 27 juillet et fut affecté le même jour pour ordre comme adjudant au 4e de ligne; il conquit en Espagne le grade de lieutenant adjudant-major. Rentré en France le 15 décembre 1837, il fut affecté comme sergent-major au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, et passa adjudant sous-officier le 1er décembre 1839. Nommé sous-lieutenant au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique le 11 août 1841, il devint lieutenant au corps le 22 décembre 1845; il épousa en 1849 Mlle Christophe, passa capitaine au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique le 29 décembre 1851 et ne quitta l'Algérie que vers la fin de 1853, lorsqu'il fut affecté au 4e de ligne. Il passa au régiment de gendarmerie de la Garde impériale le 3 février 1855 et mourut à Paris le 14 juillet 1860, des suites d'une dysenterie chronique contractée en Algérie. *A. A. G.*, dossier L.-J.-G. Bernelle.

(2) On ne les retrouve plus dans la suite. Ils durent quitter la légion lorsque Bernelle démissionna.

(3) Jean-François-Baptiste *Bernelle*, né le 5 octobre 1787 à Versailles, était un frère du général, plus jeune que lui de deux ans seulement, mais il fut inscrit cependant sur les registres officiels avec l'orthographe *Bernel*. Entré comme vélite dans les grenadiers à pied de la Garde impériale le 4 décembre 1806, il fit campagne dès 1807 à la Grande Armée, et fut nommé sous-lieutenant au 46e de ligne le 4 avril 1808; il passa au 20e de ligne le 1er juillet, et fit de 1808 à 1812 les campagnes d'Espagne et de Portugal. En 1813, il fut nommé lieutenant aux fusiliers grenadiers de la Garde impériale, fit la campagne de Saxe, et fut décoré en novembre de la Légion d'honneur; en 1814, il fut blessé d'un coup de feu, le 11 février, à Montmirail; en 1815, il était dans les rangs du 1er régiment de grenadiers à pied de la Garde et fut blessé à Waterloo.

Mis en non-activité par licenciement en septembre 1815, il épousa au mois de mai suivant Jonquille Mérigot, fut affecté en juillet 1816 comme lieutenant à la légion départementale de Seine-et-Oise, mais démissionna en octobre.

En 1825, il demanda sa réintégration et fut nommé lieutenant au 38e de ligne; comme il était devenu veuf, il épousa en secondes noces au début de 1828 Lydie-Clara-Françoise-Joseph Legros; mis en réforme pour infirmités au mois d'octobre 1828, il fut replacé au mois de mai 1829 au 38e, et passa capitaine le 25 juillet 1831. Affligé d'un extrême embonpoint, et de plus scrofuleux, Bernelle était devenu peu propre au service actif, et il fut mis à nouveau en réforme pour infirmités le 10 mars 1833. Lorsqu'il fut autorisé à se rendre en Espagne le 12 janvier 1836, il ne pouvait donc pas être d'une grande utilité à son frère.

Rentré en France en 1837, et remis dans sa position de réforme, il fut grâce aux appuis du général Schramm et du général Pajol, replacé en 1840 comme capitaine au 58e de ligne, en Algérie; il fut retraité en 1846 et mourut le 20 février 1852. *A. A. G.*, dossier J.-F.-B. Bernelle, n° 86831.

ment de Bernelle à sa famille n'échappa pas aux légionnaires, puisque le fourrier von Rosen écrivait plus tard que « toute une bande de cousins et de neveux était arrivée de France pour recevoir des brevets d'officiers et des brevets de décorations (1) ».

Les officiers du nouveau corps espagnol étaient pour la plupart aguerris et expérimentés ; ils provenaient soit des cadres mêmes de la légion, soit de divers corps d'Afrique et avaient pour un grand nombre reçu de l'avancement en passant au service d'Espagne. Leurs origines étaient fort diverses et leurs aspirations n'étaient pas toujours identiques ; mais ils se considéraient comme n'ayant plus qu'une mission : la guerre ; plus qu'un but : la victoire. Tout leur passé, tous leurs sentiments étaient oubliés quand il s'agissait de l'honneur de la légion, si bien que d'Ortasini disait en parlant d'eux : « Des officiers de Napoléon, des *Bourbonnistes* enragés, sortis de la garde royale ou des régiments suisses, des étrangers appartenant aux partis politiques les plus opposés, aristocrates, constitutionnels, démocrates, tous marchent sous la même bannière et vont au même but (2). »

Un ancien fourrier de la légion, un Allemand originaire du Holstein, G. von Rosen, a donné maints détails, dans des mémoires écrits au retour de la campagne, sur ses anciens chefs. Il met en lumière l'autorité de Bernelle, la popularité de Conrad, et donne de chacun des officiers supérieurs un portrait piquant, quoique parfois inexact (3) ; mais les appréciations qu'il porte sur les officiers subalternes paraissent impartiales. Rosen avait été fourrier à une compagnie de voltigeurs, avait eu Bazaine comme capitaine (4), et avait vu de près la plupart des officiers de la légion.

---

(1) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 51.

(2) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 315.

(3) Il dit par exemple du commandant Drouault qu'il s'était signalé en Afrique par ses exigences en matière de travaux des camps ou des routes imposés aux soldats, et il ajoute qu'il fit preuve en Espagne, à la première occasion, d'un manque de courage si absolu que Bernelle jugea prudent de l'éloigner (*Bilder aus Spanien*, p. 48). Or Drouault fut cité quatre fois à l'ordre, comme on le verra (*A. A. G.*, dossier Drouault). On doit donc tenir compte des rancunes personnelles que pouvait avoir von Rosen contre un ancien chef dur et exigeant.

(4) *Bilder aus Spanien*, p. 221.

C'étaient dans leur ensemble « de très braves gens ». Les Polonais appartenaient généralement à de bonnes familles, avaient fait leurs premières armes dans la guerre de l'indépendance de leur pays, et se faisaient remarquer entre tous. Un assez grand nombre de Français avaient servi dans les anciens régiments suisses ; d'autres étaient de jeunes légitimistes qui n'avaient pas réussi en France, mais qui étaient braves et aimés des soldats. Les Italiens et les Allemands avaient pour la plupart une origine modeste ; von Rosen est particulièrement dur pour ses compatriotes, qu'il déclare sortis des classes inférieures du peuple : il raconte comment d'anciens domestiques cherchaient par leur brutalité et leur morgue à imposer le respect à leurs subordonnés ; il atténue néanmoins ce jugement sévère en ajoutant que d'honorables exceptions rehaussaient le niveau des officiers allemands (1). Il faut faire la part des sentiments de jalousie qui pouvaient animer un homme de bonne éducation et d'intelligence éclairée, contre des compatriotes qu'il sentait ses inférieurs à tous points de vue et auxquels il devait néanmoins obéir.

Le lieutenant-colonel de la légion, Joseph Conrad, était un Alsacien aimé et estimé de tous. Né à Strasbourg le 8 décembre 1788, il était entré à l'Ecole spéciale militaire le 28 avril 1807, y était devenu caporal, sergent et sergent-major en 1808 et avait été nommé sous-lieutenant au 28e léger le 25 mars 1809 ; parti aussitôt à l'armée d'Allemagne, il avait reçu un coup de feu à la jambe droite à la bataille d'Essling. En 1810, il était allé en Espagne, et y avait été blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche, le 5 mai 1811, à la bataille de Fuente-de-Onoro : nommé lieutenant le 4 septembre 1812, lieutenant adjudant-major le 1er juillet 1813, il était alors allé à la Grande Armée en Saxe, et avait reçu un coup de feu à l'épaule gauche, le 16 septembre 1813, à Kulm, en Bohême. Nommé à la fois capitaine et chevalier de la Légion d'honneur le 8 octobre 1813, il avait été fait prisonnier de guerre à Leipzig le 16 octobre suivant. Rentré en France en septembre 1814 et affecté au 13e léger, il avait été licencié et mis en non-activité le 13 août 1815. Il avait été replacé comme capi-

(1) *Bilder aus Spanien*, p. 50.

taine adjudant-major à la légion du Haut-Rhin en mars 1816, puis à celle du Bas-Rhin, et avait été désigné au mois de novembre suivant pour être l'aide de camp du général Creutzer. Admis au corps royal d'état-major le 12 décembre 1818, il avait épousé à Saint-Pétersbourg, en 1819, Mlle d'Ott, fille d'un conseiller de cour au service de l'empereur de Russie ; il avait été aide de camp du général Schæffer en 1823, avait fait l'expédition d'Espagne et avait reçu en juillet la croix de Saint-Louis ; nommé en 1824 aide de camp du général Dumoulin, il avait rempli de 1827 à 1829 les mêmes fonctions auprès du maréchal prince de Hohenlohe, était revenu quelque temps auprès du général Dumoulin, puis avait été employé à l'état-major de la 2e division de l'armée d'Alger en mars 1830. Nommé chef de bataillon le 8 septembre 1830, il avait rempli dès le mois de février 1831 les fonctions d'aide du camp du général Brayer, avait reçu la croix d'officier de la Légion d'honneur au mois de juin suivant, puis avait été affecté en octobre 1832 à l'état-major du corps d'occupation d'Afrique (1).

Conrad était un officier de réel mérite, pour lequel ses chefs avaient une grande estime. Le maréchal de camp Trézel, chef de l'état-major général à Alger, le notait en ces termes à l'inspection de février 1834, peu avant sa nomination à la légion : « Très bon officier d'état-major, le commandant Conrad est particulièrement propre aux actions de guerre ; il sait à propos enlever et retenir les troupes et leur inspire beaucoup de confiance. Il s'est distingué dans toutes les expéditions en Afrique et notamment dans celle de Bougie. » Le général Voirol ajoutait : « Conrad, outre les connaissances militaires qu'il possède, est un officier intrépide, sachant un jour de bataille communiquer à ses subalternes son énergie et son courage. Il figurerait avec distinction à la tête d'un régiment, surtout à la guerre (2) ». C'est à la suite de cette inspection que Conrad avait été promu lieutenant-colonel, en avril 1834, et affecté à la légion étrangère.

Depuis qu'il était à la légion, il avait été proposé le 5 juil-

(1) *A. A. G.*, dossier Joseph Conrad.

(2) Notes portées sur l'extrait de revue de l'inspection de 1834. *A. A. G.*, dossier Joseph Conrad.

let 1835 pour le grade de colonel par le général Trézel, en raison de sa conduite aux combats des 26 et 28 juin, au col de Muley Ismaël et à la Macta ; il avait été signalé à cette occasion comme possédant « toutes les qualités d'un bon chef de corps (1) » ; il allait prendre les fonctions de colonel de la légion, puisque Bernelle avait reçu le grade de général (2).

Le chef de bataillon Jean-Jacques-Joseph Cros d'Avenas était un vieil officier de l'Empire. Né à Empurany (Ardèche), le 16 février 1780, il avait débuté comme soldat au 9e léger le 19 novembre 1802, avait été nommé caporal, puis sergent en 1803, avait été blessé à Haslach le 11 octobre 1805 et s'était trouvé à Austerlitz. Nommé sous-lieutenant au 95e de ligne le 31 janvier 1806, lieutenant le 3 mars 1807, il avait fait pendant ces deux années les campagnes de Prusse et de Pologne. Il était venu en Espagne les années suivantes, et y avait reçu la croix de la Légion d'honneur en décembre 1808 ; il avait commandé l'une des deux compagnies de voltigeurs à l'attaque du pont de Santi-Petri près de Cadix, dans la nuit du 3 au 4 mars 1811 et il avait eu l'annulaire de la main droite emporté par un coup de feu dans cette glorieuse affaire. Il n'avait quitté l'Espagne qu'au mois de juillet 1813, pour aller à la Grande Armée ; nommé chef de bataillon et adjoint à l'état-major de la Garde en septembre, puis passé au 13e léger en janvier 1814, il avait été mis en non-activité le 1er septembre suivant. Chef de bataillon aux gardes nationales actives du Pas-de-Calais en avril 1815, il avait été remis en non-activité le 18 juillet suivant.

Resté complètement à l'écart sous la Restauration, Cros d'Avenas avait épousé en 1819 Elise Imbard, d'Annonay, et n'avait repris du service que sous Louis-Philippe ; mis en novembre 1831 à la disposition du général Boyer à Oran, il avait été nommé major de cette place en mars 1832 ; le 25 juillet suivant, il était passé à la légion étrangère et, dès le 11 novembre, avait été cité à l'ordre du jour de la division d'Oran : il avait reçu la croix d'officier de la Légion d'hon-

(1) Demandes de récompenses adressées par le général Trézel au gouverneur général comte d'Erlon, d'Oran, 5 juillet 1835. *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Alger, 20 août 1835 (duplicata).

(2) Des détails plus complets sur cet officier seront donnés au chapitre XII.

neur le 11 mai 1833. Il possédait toute l'estime de ses chefs, puisque le général Bro le notait à l'inspection de 1834 dans les termes suivants : « Vieux militaire, actif et d'un zèle ardent ; ce très ancien officier supérieur peut rendre encore de bons services (1). »

Quoique chef de bataillon depuis 1813, Cros d'Avenas n'était pas encore nommé lieutenant-colonel en 1835 ; il avait écrit au Ministre à ce sujet dès le mois d'août 1834 : « Je suis depuis trois ans, lui disait-il, le plus ancien des chefs de bataillon de l'armée ; beaucoup de nominations de lieutenant-colonel ont eu lieu dans cet intervalle à l'ancienneté. Monsieur le Maréchal, en vous exprimant avec la franchise d'un vieux soldat blanchi dans la poussière des camps toute l'amertume dont m'a pénétré une pareille défaveur, c'est dire que j'espère de Votre Excellence la justice qu'elle pourra rendre à un serviteur dévoué du gouvernement de Juillet (2) ». Cros d'Avenas allait trouver en Espagne l'occasion de recevoir le grade auquel il aspirait, et auquel il ne parvint jamais en France (3).

Le chef de bataillon Magnier avait les plus beaux états de service de la légion et était le type accompli du brave soldat de l'Empire. Né à Paris le 10 décembre 1789, Ambroise-Pierre-Victor Magnier entra à l'Ecole de Fontainebleau en 1807, fut nommé sous-lieutenant au 72e de ligne le 24 mars 1809 et fit la campagne d'Allemagne ; il séjourna ensuite au camp de Boulogne, où il fut promu lieutenant le 28 décembre 1810 et fut employé en 1811 à l'état-major du général Marion. Il accompagna ce général lors de la campagne de Russie, mais le vit tomber à son côté, mortellement atteint, le 7 septembre, à la bataille de la Moskowa ; il devint alors aide de camp du général Gengoult (4). Pendant la retraite,

---

(1) *A. A. G.*, dossier Cros d'Avenas, n° 56.340.

(2) Cros d'Avenas, 37, rue de Satory, à Versailles, au maréchal comte Gérard, ministre de la guerre, 21 août 1834 (original). *A. A. G.*, dossier Cros d'Avenas.

(3) Cros d'Avenas, nommé plus tard lieutenant-colonel au titre espagnol, revint en France à la fin de 1837, mais prit sa retraite en 1839 avec le grade de chef de bataillon. *A. A. G.*, dossier Cros d'Avenas.

(4) Il y a, pour les affectations et mutations de Magnier, des différences entre plusieurs pièces de son dossier et le registre matricule de la

il se trouva à l'affaire de Viasma le 3 novembre ; blessé le 15 novembre devant Smolensk, il assista néanmoins le 16 à la bataille de Krasnoë, le 28 à l'engagement de Borissow; il eut les pieds gelés à Vilna, perdit tous les ongles, et fut fait prisonnier par les Russes le 10 décembre. Plusieurs fois il tenta de s'évader, sans jamais réussir à revenir en France ; il vécut trois mois caché dans les bois de Zalslow, près de Minskii avec un autre officier, mais fut repris et mené à Minskii lié et garrotté ; il resta trois mois dans un cachot les fers aux pieds et fut ensuite transporté jusque sur les bords du Volga. La signature de la paix le délivra de cette captivité, et le fit rentrer en France le 17 août 1814 ; il fut mis en demi-solde. Quoiqu'il eût été blessé à la main droite le 10 août pour avoir voulu conserver sa cocarde à l'effigie de l'Empereur, Magnier fut nommé garde du corps de Monsieur, dans la compagnie de Puységur ; il refusa cet emploi.

Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, Magnier alla au-devant de son Empereur, le rencontra à Auxerre et s'entretint même avec lui (1). Adjoint le 10 mars 1815 à l'état-major du maréchal Ney, qui se rappelait sa vaillante conduite en Russie, il fut nommé le 1er avril aide de camp du général Gengoult ; à la bataille de Ligny, le 16 juin, une balle lui traversa la jambe gauche sans qu'il consentît à quitter sa division.

La Restauration lui fit durement expier sa fidélité à Napoléon. Magnier fut le type accompli du « demi-solde » ; son dossier donne l'idée, quand on le feuillette, de ce qu'eurent à souffrir ces victimes de la passion politique. Non seulement Magnier ne reçut pas la croix d'officier de la Légion d'honneur, que le maréchal Ney et le général Gengoult avaient spécialement demandée pour lui dès 1814, par des lettres pleines d'éloges ; mais il fut soumis à la surveillance de la police et traqué comme un malfaiteur. Il s'était retiré à Anet en 1817 et allait souvent à Paris ; le comte de Breteuil, préfet

---

légion; sa carrière a été reconstituée d'après les documents les plus dignes de foi ; mais le travail critique nécessité par cette reconstitution ne peut être donné en détail.

(1) « Il alla jusqu'à Auxerre au-devant de S. M. l'Empereur, qui a daigné s'entretenir avec lui pendant une demi-heure », disent des états de service fournis le 6 juillet 1815. Ce détail, qui semble naïf, est signalé à l'égal d'une action d'éclat et montre ce qu'était Napoléon pour ses fidèles.

d'Eure-et-Loir, et le maréchal de camp comte de Séran, qui commandait le département, étaient renseignés par le sous-préfet de Dreux et par la gendarmerie : aussi tous deux envoyaient-ils de Chartres au général comte Despinois, commandant la 1re division militaire, dont dépendait l'Eure-et-Loir, rapport sur rapport ; ils signalaient les voyages à Paris effectués par Magnier, « malgré les défenses qui lui en avaient été faites et sans aucune autorisation (1) ». Le commandant de la gendarmerie pensait que Magnier pouvait être « le colporteur des personnes du pays les plus malintentionnées » et conseillait, pour en avoir la preuve, de l'arrêter et d'examiner ses papiers quand il se disposerait à revenir à Anet (2).

La correspondance échangée à son sujet était active et menaçante (3). Magnier, questionné, répondait le 9 mars de Paris au comte de Séran qu'il s'était fait commis-marchand, qu'il avait transféré son domicile chez M. Fleury-Flamen, fabricant de porcelaine, rue du Faubourg-Saint-Denis, 168, et qu'il était à ses ordres. « Je lui ai mandé, écrivait aussitôt le comte de Séran, de revenir de suite au lieu de sa résidence à Anet et, là, de justifier d'une conduite au moins légère, si les soupçons qui pèsent sur lui comme agent des malveillants ne sont pas fondés (4). » Magnier, qui était proposé pour la retraite, exposa que son emploi dans le commerce, joint à sa faible demi-solde, constituait son seul moyen d'existence et demanda l'autorisation de résider à Paris ; il obtint cette faveur malgré les griefs retenus contre lui : « M. Magnier a

(1) Le comte de Breteuil au général comte Despinois, de Chartres, 22 février 1817 (copie). *A. A. G.*, dossier Magnier. — On trouve dans ce rapport ce passage typique : « Le sieur Magnier n'a point une bonne opinion ; il ne tient cependant aucun propos qui puisse donner lieu à l'atteindre ; mais M. le sous-préfet présume qu'il serait très disposé à mal faire si l'occasion s'en présentait. J'ai donc cru devoir, monsieur le Comte, vous donner avis du séjour à Paris du sieur Magnier, afin que vous preniez à son égard toutes les mesures que vous jugerez convenables. »

(2) Le comte de Séran au général comte Despinois, de Chartres, 26 février 1817 (copie). *A. A. G.*, dossier Magnier.

(3) « Ses liaisons actuelles avec les personnes du pays connues par leurs mauvaises intentions pour le gouvernement royal rendent suspects les fréquents voyages qu'il fait à Paris. » Le comte de Séran au général comte Despinois, de Chartres, 28 février 1817 (copie). *A. A. G.*, dossier Magnier.

(4) Le comte de Séran au général comte Despinois, de Chartres, 15 mars 1817 (copie). *A. A. G.*, dossier Magnier.

servi activement pendant les Cent Jours, disait le rapport du général comte de Meulan au Ministre ; *il a même été blessé à Waterloo* (1) ! »

Magnier fut admis à la retraite en 1820, et sa pension fixée au chiffre de 400 francs, avec jouissance du 1er juillet 1818 ; mais comme il avait touché, en 1818 et 1819, une pension de retraite provisoire de 600 francs, on lui fit rembourser les sommes indûment perçues au moyen de retenues sur sa solde. Le sous-intendant militaire d'Eure-et-Loir, le marquis de Loyac, fit établir l'état individuel de paiement de Magnier pour le 1er trimestre de 1820 ; en raison de la retenue trimestrielle de 99 fr. 25 à effectuer pour trop-perçus, le capitaine avait à toucher la somme de 0 fr. 75 (2) !

La Révolution de 1830 permit à Magnier de rentrer dans l'armée ; il fut admis le 13 février 1831 au 37e d'infanterie avec le grade de capitaine, passa chef de bataillon à la légion étrangère le 23 juin 1832 et reçut la croix d'officier en 1833 ; il fut ensuite affecté au 19e de ligne, du 15 octobre 1834 au 25 avril 1835, revint à la légion à cette date, et passa en Espagne à la tête d'un bataillon à la fin de juillet (3). Magnier

---

(1) Le comte de Meulan au Ministre. Rapport du 17 mai 1817. Approbation du 9 juillet. *A. A. G.*, dossier Magnier.

(2) Etat individuel de paiement du capitaine retraité Magnier, pour le 1er trimestre de 1820, signé du marquis de Loyac, Chartres, 1er avril 1820 (copie). *A. A. G.*, dossier Magnier.

(3) Magnier fut nommé, en Espagne, lieutenant-colonel au titre espagnol, mais il démissionna le 19 août 1836 et revint en France. L'acceptation de sa démission n'ayant été notifiée par la Reine d'Espagne que le 8 octobre 1836, Magnier resta quelque temps sans position régulière, et ne fut plus payé ni par le gouvernement espagnol, ni par le gouvernement français ; il se trouva dans le plus complet dénuement et fut obligé de vendre ses épaulettes pour manger (le général Pajol au Ministre, 3 septembre 1836). Placé dans la position de non-activité par suppression d'emploi le 10 septembre, il fut réintégré en novembre au 18e léger comme chef de bataillon, passa au 63e de ligne le 24 mars 1837 et ne quitta plus l'Algérie jusqu'à sa mort. Affecté au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique le 27 février 1838, il fut promu lieutenant-colonel au 12e de ligne le 10 juillet 1838. Il régularisa alors sa situation conjugale et obtint en janvier 1839 l'autorisation d'épouser une femme avec laquelle il était marié depuis longtemps « par contrat devant notaire » et dont il avait un fils qui désirait concourir pour l'Ecole royale de marine. Au mois de septembre suivant, il fut nommé commandant de place à Bône. Dix ans après, en 1849, il était noté à l'inspection générale en ces termes : « Très actif. Le colonel est un excellent militaire d'un très bon esprit de discipline ; il a des idées très élevées et très chevaleresques sur

était très aimé à la légion, car s'il n'était pas considéré comme doué de grandes qualités militaires, on le savait très brave ; c'était un vieux sabreur, un peu bourru, qui voulait toujours parler allemand avec les soldats, dit von Rosen, quoiqu'il eût des connaissances fort imparfaites de cette langue ; en raison de la raideur militaire de son attitude, les légionnaires l'avaient surnommé *Blechbuckel* (Bosse de fer-blanc) (1).

Les autres officiers supérieurs de la légion avaient aussi tous servi sous l'Empire.

Mathurin Drouault, né à L'Epine (Loir-et-Cher) le 19 octobre 1786, était entré à vingt ans au 105e de ligne, et y était resté pendant toute sa carrière : soldat le 15 octobre 1806, fourrier le 15 novembre, sergent-major le 1er janvier 1807, il était devenu adjudant sous-officier le 1er janvier 1811 ; en 1813, il avait été successivement nommé sous-lieutenant le 8 mars, lieutenant le 12 août, et lieutenant adjudant-major le 22 août ; devenu capitaine adjudant-major le 22 février 1815, il avait démissionné le 23 mai 1823. Sous l'Empire, il avait constamment fait campagne : de 1806 à 1808, en Prusse et en Pologne ; pendant l'année 1809, à la Grande Armée : au cours de cette campagne, il avait été blessé d'un coup de feu à la tête le 22 mai, puis d'un coup de feu à la jambe droite le 5 juillet, à Wagram ; en 1810, 1811, aux côtes de l'Océan ; en 1812, 1813, 1814, à la Grande Armée. Nommé capitaine à la légion étrangère, le 16 avril 1831, il avait été promu chef de bataillon le 22 juillet 1835, avant de passer en Espagne (2).

François-Joseph-Albert Mallet était né, le 28 février 1787, au Cannet de Cannes (Var). Il était entré au service dans le 1er régiment de chasseurs italiens le 1er mars 1803, avait été

---

la dignité de notre métier. » Retraité en septembre 1850, il se retira à Bône et mourut à l'hôpital de cette ville le 3 août 1866. *A. A. G.*, dossier Magnier ; et reg. matric. off. anc. lég. étrang., 1er vol., n° 146.

(1) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 47.

(2) Cité quatre fois en Espagne, il quitta la Péninsule le 11 mars 1837. Chef de bataillon au 5e régiment de ligne le 30 avril 1837, il prit sa retraite le 9 mars 1845. *A. A. G.*, légion étrangère ancienne ; reg. matric. d'off., I, n° 16. 5e régiment d'infanterie de ligne ; reg. matric. d'off., I, n° 146.

nommé fourrier le 1er janvier 1804, avait fait la campagne de 1805 en Autriche et était devenu maréchal des logis le 20 mars 1806 (1). Le 6 juillet 1806, il s'était enrôlé comme volontaire au 2e régiment d'artillerie à cheval et avait fait la campagne de Prusse jusqu'au 31 décembre. Requis comme chirurgien par l'intendant général de la Grande Armée, le 1er janvier 1807, et confirmé dans ces fonctions le 21 mars, il avait assisté à la campagne de Pologne et avait été blessé à Guttstadt d'un coup de feu à la jambe droite. Nommé chirurgien sous-aide au 15e régiment d'infanterie légère le 26 janvier 1808, il avait fait partie de l'armée d'Espagne, puis avait fait successivement les campagnes d'Autriche en 1809 et de Calabre en 1810-1811. En Russie, il avait été atteint le 17 août 1812, à Smolensk, d'une contusion au bas-ventre. Après avoir été, durant la campagne de 1813, blessé à Lutzen le 2 mai d'un coup de lance près de l'oreille droite, et après être allé à Hambourg en 1814, il avait abandonné le 15e léger le 15 juillet 1814, et avait été rayé des contrôles le 27 juillet (2).

S'il avait quitté son corps, c'était pour rejoindre le roi Murat, auquel il s'était particulièrement attaché pendant la retraite de Russie. Atteint à Bologne d'un coup de sabre à la jambe gauche le 23 avril 1815, il avait été fait prisonnier de guerre à Naples le 28 mai et n'était rentré en France que le 19 juin 1816, venant des prisons de l'ennemi ; depuis ce jour, jusqu'au 6 février 1818, il n'avait occupé aucune situation militaire.

Autorisé le 31 janvier 1818 à prendre du service dans les hussards de la Meurthe comme maréchal des logis, il avait été reconnu dans le grade de lieutenant et mis en disponibilité le 20 mai suivant, puis placé en non-activité avec demi-solde le 6 juillet. Il avait mené dès lors une existence difficile et

(1) « Période non constatée et à laquelle cet officier a renoncé implicitement puisqu'il n'en est pas fait mention dans l'instruction de sa demande de pension. » *A. A. G.*, états de services, dossier Mallet.

(2) « Suivant les anciens états de services de M. Mallet et le mémoire des propositions de retraite établi pour cet officier le 31 mars 1838, il serait passé dans les lanciers de Berg en 1807 ; puis, en 1808, dans le 1er régiment de chevau-légers napolitains ; mais il est constant, d'après ses nouvelles déclarations et surtout d'après les registres matricules du 15e régiment d'infanterie légère, qu'il n'a pas cessé de faire partie de ce dernier corps depuis le 25 janvier 1808 jusqu'au 15 juillet 1814. » *A. A. G.*, *Ibid*

nécessiteuse, écrivant au Ministre de la guerre afin d'obtenir du service actif. Le 1er juillet 1828, il avait été mis en réforme avec traitement et était demeuré dans cette position jusqu'en 1831. Le 31 mai de cette année, il était entré à la légion étrangère avec le grade de lieutenant et avait été promu capitaine le 11 août 1833. Ayant toujours servi dans la cavalerie, Mallet s'était mis avec peine au service de l'infanterie, mais n'était pas moins noté comme un très bon officier. Le général Bro, son inspecteur en 1834, lui rendait justice en ces termes : « Bien que M. Mallet sorte de la cavalerie, c'est un des meilleurs capitaines de la légion ; il comprend bien son affaire et sert avec exactitude et zèle ; il a bien fait la guerre (1). »

Quoique Mallet ait été accusé d'être paresseux et insouciant, de ne pas comprendre le service de l'infanterie légère, et de ne pas s'occuper suffisamment du sort de son bataillon (2), c'était un officier dévoué à son service et aussi actif que le lui permettaient sept blessures reçues sur les champs de bataille; son seul défaut était de ne pas posséder une instruction très étendue (3).

Les régiments italiens de l'Empire avaient fourni deux autres chefs de bataillon à la légion : Poerio et Montallegri.

Raphael Poerio, né le 29 septembre 1792 à Catanzaro dans les Deux-Siciles, était entré au service comme volontaire dans le 1er régiment d'artillerie napolitaine le 5 juillet 1806. Soldat le 16 avril 1807 à la compagnie de chevau-légers destinée à faire partie de la Garde impériale, il passa comme vélite à la Garde impériale le 21 décembre de la même année ; il fit la campagne de Calabre en 1807, se trouva à la prise de Scilla, et resta dans ce pays pendant les premiers mois de 1808. Passé avec son corps au service du roi d'Espagne, le 2 juillet 1808, il prit part à l'affaire de Miranda, à la prise de Burgos et au siège de Madrid. Il fut nommé brigadier le 15 février 1809; puis, le 1er mars, appointé pour la décoration

(1) *A. A. G.*, dossier Mallet.
(2) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 48.
(3) Il quitta le service d'Espagne en raison de ses infirmités en 1838 et fut replacé le 30 juin dans l'armée française avec le grade de capitaine en non-activité par suppression d'emploi. Affecté au 1er de ligne en Algérie le 22 mai 1839, il fut admis à la retraite en 1840. *A. A. G.*, dossier Mallet.

d'Espagne. A la bataille de Talavera de la Reyna, le 27 juillet, il reçut un coup de sabre à la tempe gauche. Revenu au service napolitain et sous-lieutenant dans le 2e chasseurs à cheval le 6 mai 1810, il fit l'expédition de Sicile comme attaché à l'état-major général de l'armée française dans le royaume de Naples, auprès du général comte Grenier. Il assista à l'affaire de Reggio, à celle de Guastalla et se distingua au pont de la Victoire en couvrant la retraite de son régiment. Promu lieutenant le 25 mars 1811, il passa le 12 mai 1812 aux chevau-légers de la garde royale. Décoré de l'ordre des Deux-Siciles en mars 1814, il fut promu capitaine le 3 novembre suivant et désigné comme aide de camp du général Coletta, inspecteur général du génie ; puis il fut admis à la retraite avec solde. Le 20 août 1819, il fut nommé chef de bataillon au régiment de milice de la Calabre ultérieure ; le 22 décembre 1820, lieutenant-colonel directeur des chasseurs à cheval des Abruzzes et, le 27 janvier 1821, colonel de la légion de la Calabre ultérieure. Il entra à la légion étrangère comme chef de bataillon le 28 janvier 1832 et passa au service d'Espagne le 27 juillet 1835 (1).

Sébastiano Montallegri était né le 20 août 1784 (2), à Faenza, dans les Etats romains ; il était entré au service comme volontaire dans le 2e régiment italien le 11 juillet 1803, et y était successivement devenu caporal le 8 septembre, sergent le 14 novembre 1804, adjudant sous-officier le 30 décembre 1810, sous-lieutenant le 5 février 1811. Il avait fait la campagne de 1805 en Italie, celles de 1806-1807 dans le royaume de Naples, et de 1808-1809 dans les îles Ioniennes ; il avait pris part en 1812 à la campagne de Russie et avait suivi toute la retraite ; revenu en Italie avec les débris de son régiment, et nommé lieutenant-adjudant-major le 23 juin 1813, il avait

(1) Démissionnaire du service d'Espagne le 1er septembre 1835, il fut replacé comme chef de bataillon à la légion le 30 juillet 1839 et devint lieutenant-colonel au 1er régiment étranger le 11 août 1841. Sur la fin de sa carrière, le général Mellinet donne les indications suivantes : « Retraité comme lieutenant-colonel. A dû rentrer dans son pays, à Naples, après 1860. Mort général de division au service de l'Italie, en Sardaigne. » *A. A. G.*, légion étrangère ancienne, reg. matric. d'off., I, n° 132 ; légion étrangère nouvelle, reg. matric. d'off., n° 92.

(2) Dans son dossier, une traduction d'un acte de baptême porte 20 janvier 1786 ; ses états de services portent 20 août 1796.

été blessé d'un coup de feu au bras gauche à Lippa le 7 septembre 1813 et avait été nommé capitaine le 14 octobre, chevalier de la Couronne de fer le 10 décembre.

Passé au service de France comme capitaine dans le 8e régiment étranger le 5 juin 1815, il avait été licencié le 19 septembre suivant, lors de la dissolution de ce corps, et était retourné en Italie. Lorsque la poussée libérale de 1830 remua les diverses nations d'Europe, il se trouva mêlé aux événements politiques de son pays et fut obligé de s'expatrier. Il vint en France et demanda au Ministre de la guerre la faveur de servir à la légion avec son grade : « J'étais rentré, écrivit-il au maréchal Soult, dans mon ancienne patrie, les Etats du Pape, où je jouissais d'une pension de retraite, récompense de mes longs services, lorsque les événements politiques et de nouvelles proscriptions m'ont obligé à en sortir et à revenir en France, asile des malheureux. Après la perte de ma pension, il ne me reste guère de ressource que dans mon épée, à un âge, 45 ans, qui me laisse encore les moyens de me rendre utile (1). » Recommandé par le comte Mathieu Dumas, il fut nommé capitaine à la légion le 31 décembre 1833 (2).

Montallegri ne reçut pas d'avancement en passant au service de l'Espagne, le 27 juillet 1835 ; mais il fut promu chef de bataillon au titre espagnol le 28 août. « C'était un très brave soldat, a dit de lui von Rosen, mais tellement sombre et renfermé qu'il était impossible au troupier de s'attacher à lui. C'était le silence personnifié ; on n'entendait presque jamais un mot de lui, car il laissait même habituellement le commandement de son bataillon à l'adjudant-major. Sa mort fut comme sa vie : il tomba de cheval à Huesca, au milieu d'un carré, frappé d'une balle en pleine poitrine, sans proférer un mot, et resta mort à l'endroit où il était tombé (3).

Un capitaine qui devait se distinguer dans les combats

(1) Montallegri au maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, de Paris, décembre 1832 (original). *A. A. G.*, dossier Montallegri.

(2) Montallegri est porté, par erreur, sur le registre matricule des officiers de l'ancienne légion étrangère (II, n° 255) sous le nom de *Montellegri*. Les renseignements précédents proviennent de son dossier.

(3) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 49.

livrés par la légion avait aussi fait ses premières armes dans les rangs italiens. Angeli, né à Nice le 12 juillet 1797, avait été enfant de troupe et avait suivi les cours du collège militaire de Saint-Luc à Milan ; nommé sergent-major au régiment des chasseurs royaux de la garde italienne, le 4 novembre 1812, il avait fait les campagnes de 1813 et 1814 sous les ordres du prince Eugène et du général Grenier ; le 6 janvier 1814, à la bataille de Salo, il avait pris un faisceau d'armes aux Autrichiens et avait été blessé d'un coup de feu à la poitrine ; aussi avait-il été promu au grade de sous-lieutenant le 26 janvier ; peu de jours après, le 18 février, il avait été blessé d'un coup de sabre à la tête à l'affaire de Volta ; après avoir fait la campagne de 1815, à l'armée italienne, il avait été licencié. Nommé sous-lieutenant à la légion le 31 mai 1831, il était parti en 1832 pour l'Afrique, et y avait été nommé lieutenant le 11 août 1833, capitaine le 22 juillet 1835 (1).

D'autres officiers avaient aussi servi sous l'Empire : tels le capitaine Gnone, à l'armée d'Italie et dans le royaume de Naples ; le capitaine Pierrot, en Espagne, de 1808 à 1813 ; le capitaine Galant, en Espagne et en Portugal, de 1810 à 1814 ; le capitaine Hébich, de 1812 à 1815, en Russie, en Saxe et en France ; le capitaine Simonin, de 1809 à 1813, en Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Espagne, etc. Ils s'étaient donc trouvés à bonne école avant d'aller se former plus complètement en Afrique à la guerre de partisans.

Parmi les jeunes officiers français, des fils de famille hardis et aventureux étaient venus chercher à la légion, en même temps que des lauriers militaires, une diversion à l'existence trop monotone à leur gré des garnisons de France.

Tel était le futur général de Nouë. Léon-Valérien comte de Nouë, né le 18 mai 1805 à Dhuizel, dans l'Aisne, entré à Saint-Cyr en 1821, sous-lieutenant au 8e de ligne en 1823, avait fait en 1828-1829 la campagne de Morée ; affecté avec son grade au 3e régiment d'infanterie de la garde royale, le 29 mai 1829, il avait alors mené joyeuse vie et fait quelques dettes ; ayant obtenu du Ministre de ne pas être versé dans

(1) *A. A. G.*, reg. matric. de la légion étrangère.

Le général VALÉRIEN DE NOUE.
(D'après une photographie communiquée par son fils, le général de Nouë.)

la ligne comme le voulait le duc de Raguse, major-général de la garde, il avait pris, en mai 1830, un congé d'un an pour aller servir la Grèce, et avait été affecté comme capitaine au corps régulier de ce pays. Il comptait toujours à la garde ; mais la Révolution de Juillet ayant amené la suppression de ce corps, il avait écrit de Neauplie au Ministre, au mois de novembre, afin d'être nommé lieutenant à un régiment de ligne ; il avait été affecté avec ce grade au 14e le 16 décembre. Revenu en France, il avait été blessé d'un coup de feu à Paris le 5 juin 1832, en combattant les insurgés, et décoré le 16 juin ; incapable de supporter longtemps l'inaction, il avait demandé avec instance à servir en Afrique et avait été affecté à la légion le 9 novembre 1833. Il avait été nommé capitaine le 22 juillet 1835, avant de passer au service de l'Espagne (1).

Un autre capitaine, destiné lui aussi à une brillante carrière, se trouvait alors dans les rangs de la légion, Pierre-Hippolyte-Publius baron Renault. Fils d'un émigré qui avait constamment servi la cause des Bourbons, de 1791 à 1815, dans les armées alliées, il était entré à La Flèche en 1816, à l'Ecole spéciale militaire en 1825 et, après un an d'interruption en 1827, avait été nommé sous-lieutenant au 6e de ligne, le 1er octobre 1828 ; parti pour l'Algérie en 1830, il y était resté et avait été affecté au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique en 1833 ; le général Voirol le notait cette même année comme un « officier très distingué, brave et se conduisant d'une manière exemplaire, susceptible d'avance-

(1) Il se comporta très vaillamment comme on le verra, fut blessé à Villatuerta le 8 novembre 1836 et nommé chef de bataillon le 27 décembre. Il démissionna du service d'Espagne en février 1838, fut replacé comme capitaine au 43e de ligne et nommé chef de bataillon au 7e léger en 1840. Il fit campagne en Algérie de 1840 à 1848; lieutenant-colonel du 1er régiment étranger du 4 novembre 1844 au 13 juin 1848, il passa à cette date colonel des zouaves, mais fut affecté le 15 juin au 2e étranger. Nommé, le 2 septembre suivant, au 57e, il rentra en France, passa général de brigade le 10 mai 1852, resta à Rome de 1858 à 1861, et fut nommé général de division; il reçut en 1867 la plaque de grand officier de la Légion d'honneur, et fut admis dans la section de réserve le 19 mai 1870. Pendant la guerre franco-allemande, il commanda successivement les divisions de Perpignan, Limoges et Nantes, fut replacé dans la section de réserve le 5 mai 1871, retraité en 1878 et mourut à Paris en 1885. C'est le père du général de Nouë actuel (1907). *A. A. G.*, dossier L.-V. de Nouë.

ment » ; affecté sur sa demande à la légion le 28 juin 1835, lorsqu'elle avait été cédée à l'Espagne, il avait été nommé capitaine le 22 juillet, avant de passer au service de la Reine. Il devait mourir sous les balles allemandes, en 1870, comme général commandant un corps de l'armée de Paris (1).

Le jeune lieutenant Bazaine, né le 13 février 1811 à Versailles, engagé au 37e (2) comme soldat en 1831, et sous-lieutenant à la légion dès le 12 novembre 1833, devait avoir une carrière plus éclatante que celle de Renault, mais terminée plus malheureusement (3).

---

(1) Renault se conduisit avec une grande bravoure en Espagne; au combat de l'Arlaban, le 16 janvier 1836, il fut blessé d'un coup de feu au pied gauche; à l'affaire d'Arroniz, le 14 septembre suivant, il eut l'avant-bras fracturé par un coup de feu. Nommé chef de bataillon le 1er octobre 1836, il fut retraité avec ce grade par le gouvernement espagnol, en raison de ses blessures, le 24 avril 1837. Il quitta l'Espagne, et fut replacé à la nouvelle légion comme capitaine adjudant-major le 3 août 1837.

Il eut dès lors une magnifique carrière : nommé chef de bataillon aux zouaves le 27 août 1839, il fut blessé à deux reprises en 1840, le 5, puis le 29 octobre, et fut promu lieutenant-colonel du 6e léger le 27 février 1841; plusieurs fois cité à l'ordre, admirablement noté par La Moricière, il fut nommé colonel le 16 avril 1843; blessé à nouveau le 9 juillet 1843, il reçut en 1846 le commandement de la subdivision de Mascara et fut nommé maréchal de camp le 23 août de cette année.

Rentré en France en 1848, nommé général de division le 14 juillet 1852, il remplit en 1856 et 1858 les fonctions d'inspecteur général en Afrique, fut même gouverneur général de l'Algérie par intérim du 2 septembre au 6 novembre 1857, puis en juillet-août 1858; en 1859, il commanda la 1re division du 3e corps de l'armée d'Italie et fut nommé sénateur le 16 août.

Lorsque la guerre de 1870 éclata, il demanda à ne pas rester inactif dans le commmandement de la division territoriale de Rouen, qu'il occupait, et écrivit lettre sur lettre à l'Empereur. Nommé commandant du 14e corps d'armée le 31 août, il fut ensuite commandant en chef du 2e corps de la 2e armée de Paris, le 7 novembre 1870. Blessé le 30 novembre en conduisant ses troupes à l'assaut du plateau de Villiers, il mourut le 2 décembre, couronnant ainsi dignement sa belle carrière de soldat. *A. A. G.*, dossier Renault.

(2) Dans le dossier de Bazaine aux Archives administratives de la guerre, quelques-uns des états de services établis par les bureaux le portent comme engagé au 57e : vérification faite, c'est là une erreur de transcription.

(3) Passé au service d'Espagne avec le grade de lieutenant en juillet 1835, il fut nommé capitaine le 28 août et commanda en 1836 une compagnie de voltigeurs; il fut ensuite attaché à l'état-major du général Conrad; puis, après la mort de cet officier, détaché auprès du colonel de Senilhes, commissaire du gouvernement français à l'armée de la Reine. Rentré en France au mois de juin 1838, il fut replacé le 12 décembre comme lieutenant au 4e léger, et passa capitaine à la légion le 20 octobre 1839. Sa carrière fut dès lors extraordinairement brillante et le conduisit au grade de maréchal de France; il conserva toujours le souvenir de ses années d'Espagne et c'est dans ce pays qu'il alla finir ses jours. *A. A. G.*, dossier Bazaine.

Les anciens régiments suisses avaient fourni à la légion nombre d'officiers qui se faisaient généralement remarquer par l'esprit de discipline dont ils étaient animés.

Le lieutenant Jean-Louis Ducimetière, *aliàs* Monod, avait servi dans les armées de l'Empire. Né le 25 juillet 1795 à Rolle, canton de Vaud, il avait débuté le 1er novembre 1810 comme soldat aux chevau-légers de la garde royale de Naples et était devenu brigadier le 20 janvier 1811 ; nommé fourrier aux cuirassiers de la garde royale de Naples le 14 avril 1813, maréchal des logis le 25 janvier 1814, il avait fait avec son corps campagne en Italie, avait été nommé sous-lieutenant le 14 mai 1815, puis licencié le 19 mai. Au mois de septembre de l'année suivante, il était entré comme simple soldat au 2e régiment d'infanterie suisse de la garde royale, y avait été nommé fourrier le 11 octobre, mais avait dû attendre jusqu'au 12 avril 1820 le grade de sergent-major et jusqu'au 1er avril 1825 celui d'adjudant sous-officier. Licencié et mis en réforme en janvier 1831, il avait été admis, au mois d'avril suivant, à la légion étrangère, et nommé sous-lieutenant porte-drapeau le 25 juillet ; promu lieutenant le 30 décembre 1834, il avait passé avec ce grade au service d'Espagne le 27 juillet 1835 (1).

Le capitaine Marc-Henri Aneth, né à Genollier, canton de Vaud, le 2 février 1802, s'était engagé en décembre 1819 dans le 4e régiment suisse. Sergent-major en 1825, adjudant sous-officier le 1er juillet 1830 et licencié le 11 août, il s'était engagé à la légion comme fusilier le 2 septembre 1831, y avait été nommé sergent-major le 13 septembre, adjudant sous-officier le 11 janvier 1833, sous-lieutenant le 7 décembre suivant et lieutenant le 22 juillet 1835. Passé au service d'Espagne le 27 juillet, il fut nommé capitaine le 28 août 1835 (2).

---

(1) Il fut promu capitaine au service d'Espagne le 13 octobre 1835, capitaine adjudant-major le 1er octobre 1836 ; en août 1837, comme la légion était réduite à un bataillon et qu'il n'exerçait plus de commandement effectif, il démissionna, vint à Paris et demanda au Ministre d'être affecté à la nouvelle légion. Placé dans ce corps avec le grade de lieutenant le 28 novembre 1837, il retourna en Algérie et reçut la croix de la Légion d'honneur en 1839; nommé capitaine au 1er étranger le 30 janvier 1841, il fut mis en non-activité pour infirmités le 29 juillet 1842 et revint en France; le 20 septembre 1845, il se maria à Versailles et fut retraité le 25 juin 1846. *A. A. G.*, dossier Ducimetière *aliàs* Monod, n° 71509.

(2) Il commanda en 1836 une compagnie de voltigeurs au 3e bataillon, puis démissionna du service d'Espagne le 30 septembre 1837; le 2 février

Le capitaine Xavier Chariatte, né à Bellelay, canton de Berne, le 4 décembre 1799, s'était engagé dans le 8e régiment d'infanterie de la garde royale en 1816, avait été congédié, puis admis aux gardes à pied du Roi en 1821, nommé caporal en second (grade d'adjudant sous-officier) et licencié. Mis en subsistance à la 11e compagnie des sous-officiers sédentaires en 1830, il était entré comme sergent à la légion en juin 1831, avait été promu sergent-major le 13 septembre suivant, puis sous-lieutenant le 22 octobre 1833, lieutenant le 22 juillet 1835. Passé au service d'Espagne le 27 juillet, il avait été nommé capitaine le 28 août 1835 (1).

Le sous-lieutenant Jean-Ernest Bamberg, né le 29 septembre 1805 à Kranichfeld en Saxe, était entré au 2e régiment suisse comme soldat le 1er juillet 1826 ; après le licenciement, il s'était engagé à la légion, le 16 octobre 1831, et y était devenu sergent-major en 1833 ; passé au service d'Espagne avec le grade de sous-lieutenant en juillet 1835, il avait été promu lieutenant le 28 août suivant (2).

D'autres officiers avaient été amenés au service de la France par des événements récents qui avaient bouleversé leur pays. Tel était Thadée Horain, né à Varsovie le 30 novembre 1804, qui avait servi en 1830 au 17e de ligne polonais ; émigré en France, il avait été admis provisoirement comme chef de bataillon dans la légion le 31 août 1832, confirmé par ordonnance royale du 19 avril 1834, et avait passé au service d'Espagne avec ce grade (3).

1838, il reprit du service en France à la nouvelle légion étrangère, avec le grade de lieutenant, et fut retraité avec le grade de capitaine. *A. A. G.*, matric. offic. anc. lég. (vol. II, n° 242), et nouv. lég. (n° 58).

(1) Il commanda en 1836 une compagnie de grenadiers au 6e bataillon, et démissionna du service d'Espagne le 20 octobre 1837; le 28 novembre suivant, il reprit du service en France à la nouvelle légion étrangère, avec le grade de lieutenant, et fut retraité avec le grade de capitaine en avril 1850. *A. A. G.*, rég. matric. offic. anc. lég. (vol. II, n° 240), et nouv. lég. (n° 56).

(2) Nommé capitaine le 10 décembre 1837, il rentra en France après le licenciement de la légion et fut affecté comme sous-lieutenant à la nouvelle légion le 25 février 1839. Retraité comme capitaine, il écrivit un ouvrage dont il sera parlé dans la troisième partie.

(3) Il fut nommé lieutenant-colonel chef d'état-major le 11 janvier 1836, et démissionna du service d'Espagne au mois d'août, accompagnant Bernelle dans sa retraite. Il reprit du service à la nouvelle légion étrangère,

La diversité d'origine que l'on pouvait constater chez les officiers se retrouvait chez les soldats à un degré bien plus considérable encore. Les légionnaires constituaient une troupe si pittoresque, si originale, qu'ils ne pouvaient être comparés à aucune autre. C'étaient pour une grande part des aventuriers, mais des aventuriers enrégimentés et rompus à une discipline de fer. Le général prince de Lichnowsky, Allemand au service de don Carlos, qui eut l'occasion de rencontrer la légion et d'interroger les prisonniers ou les déserteurs, les appelle dans ses *Souvenirs* « les véritables lansquenets de l'époque », et trace d'eux le portrait suivant :

« L'histoire de ces hommes, les uns déserteurs, les autres chargés de quelque crime qui les avait exilés de leur patrie, aurait pu fournir matière à un roman fécond en scènes atroces, en événements tragiques, en aventures de flibustiers. Partout où depuis vingt ans avait sifflé une balle, sur le nouveau comme sur l'ancien continent, beaucoup d'entre eux s'y étaient trouvés : Alger, la Belgique, don Pedro, don Miguel, la légion étrangère, le Brésil, les républiques de l'Amérique du Sud, les colonies hollandaises, l'insurrection de la Pologne, les troubles d'Italie, Méhemet-Ali, la guerre de Grèce, les troubles du Sénégal et la campagne anglaise dans l'Inde, voire même Abd el Kader, tous les événements que ces noms rappellent avaient trouvé ou fourni leurs représentants dans la légion étrangère, et ce que l'on pourrait citer d'épisodes de la vie de ces vagabonds surpasserait encore tout ce que l'imagination de romanciers modernes a pu créer d'horrible et d'invraisemblable (1). »

La légion produisit en Espagne une profonde impression sur les amis comme sur les ennemis de la Reine. Un officier de la légion britannique, qui la vit arriver au début de 1836 à Vitoria, nota le sentiment qu'il éprouva ; d'après lui, les légionnaires étaient en général de beaux hommes, principalement Polonais, Allemands et Belges, mais ils n'avaient pas

---

où il fut affecté le 15 août 1837 comme chef de bataillon et fut tué en Algérie, à Djidjelli, le 17 mai 1839. *A. A. G.*, registre matric. off., légion étrangère ancienne (vol. I, n° 159), légion étrangère nouvelle (n° 3).

(1) Lichnowsky, *Souvenirs de la guerre civile d'Espagne* (1837 *à* 1839), Paris, Dumaine, 1844, trad. française, p. 92-93.

tout à fait l'allure des soldats de France : « Les Français, écrivait-il, se distinguent facilement de leurs camarades des pays du Nord, en raison de leurs teints basanés, de leurs fortes barbes et de leur belle attitude. » Il les décrivait dans leur ensemble en ces termes : « Leur uniforme est assez semblable à celui des chapelgorris (1), shako rouge, pantalon rouge et capote tirant sur le bleu ; la seule différence consiste dans l'équipement ; tandis que les soldats de la légion française portent deux larges courroies blanches croisées sur la poitrine et la giberne sur les reins, les chapelgorris portent leurs munitions en avant dans une poche en cuir noir analogue à une gibecière. Quelques-uns des soldats de cette légion avaient incontestablement déjà dû supporter bien des fatigues, et plus d'un visage portait les traces indéniables des sabres arabes (2) ».

Les populations que la légion allait combattre et même parfois celles qui étaient fidèles à la cause de la Reine étaient prévenues contre les Français ; le clergé, en grande majorité dévoué à don Carlos, avait représenté les légionnaires comme des hommes sans religion, « comme des païens extraordinaires qui de temps en temps mangeaient des enfants pour s'engraisser, et à qui il ne manquait plus que de couper en deux une Sainte Madeleine de bois pour en faire des cuillers (3). »

Aussi les Espagnols s'écartèrent-ils tout d'abord avec horreur de ces soldats condamnés aux peines de l'enfer et aux griffes du diable ; mais cette impression ne persista pas chez tous. « Lorsque les sections passaient dans les rues et allaient dans leurs cantonnements, écrivait d'Ortasini, on les suivait des yeux pour découvrir dans leurs traits quelque chose qui pût justifier les assertions des prêtres et on fut bien étonné, surtout les femmes dont les maris et les amants étaient absents, de voir que ces horribles païens étaient de fort beaux hommes, qui avaient des visages quelquefois d'une extrême

(1) Les *chapelgorris*, en basque les « bérets rouges ».

(2) Un officier, *Journal of the movements of the british legion*, London, 1836, p. 163 (12 janvier 1836). Le même récit est reproduit littéralement en allemand, dans R. von Stutterheim, *Kriegszüge in Spanien*, Braunschweig, 1847, p. 32.

(3) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 318.

douceur, pleins d'agréments et dont les formes hardies et régulières approchaient de l'idéal. On s'aperçut même bientôt que ces pécheurs endurcis, dès le commencement de leurs efforts belliqueux, faisaient pousser des cornes sur le front des Catalans et il arriva plus tard, dans les escarmouches de la Haute-Catalogne, qu'ils se battirent contre quelques compagnies de factieux dont ils connaissaient les femmes très particulièrement (1). »

Les légionnaires n'étaient pas exempts de tout défaut, et l'on peut même dire que l'ivrognerie était un vice assez répandu parmi eux (2). Von Rosen, qui en 1835 était sergent fourrier, écrivait plus tard à ce sujet : « Ces enfants des divers pays du monde étaient étroitement unis dans l'adoration d'une même divinité, et non seulement ils se dévouaient à son service en toute conscience, mais encore ils pratiquaient son culte avec un véritable fanatisme. C'était le dieu Bacchus dont la puissance avait réalisé cette entente ; le service de Bacchus suscitait chez le légionnaire un tel enthousiasme que, grâce à lui, disparaissaient les différences de nationalité, de religion, d'inclination et d'habitudes (3). »

Les éléments disparates dont était formée la légion s'étaient si bien amalgamés sous l'influence de Bernelle que ce corps était animé du meilleur esprit de camaraderie et qu'il présentait une parfaite cohésion (4).

Les sentiments par lesquels s'était établie l'union entre tous étaient issus des principes de la Révolution française ; les légionnaires se considéraient comme les représentants de la liberté des peuples contre la tyrannie des rois, et rien ne peut mieux donner idée de l'enthousiasme qui les animait que le *Chant de la légion française en Espagne.*

Ce chant avait été composé par le sergent-major Emile-Hippolyte Bon, qui devait devenir officier et rester en Espagne jusqu'à la fin de la campagne. Né à Grenoble le 5 septembre 1806, Bon était entré au service comme soldat le 28 juin

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 318.

(2) Ce travers a été signalé par tous les historiens ou auteurs de mémoires : « Le vin, a écrit d'Ortasini, qu'ils se procuraient en abondance pour peu d'argent, échauffait les têtes plus qu'elles n'auraient dû l'être. » *L'Espagne constitutionnelle*, p. 318-319.

(3) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 31.

(4) Voir Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 315-316.

1832 au 10e léger, y avait été nommé caporal le 11 janvier 1833, caporal fourrier le 1er mai et sergent fourrier le 11 juillet ; nommé sergent le 10 novembre 1833, il avait fait campagne en Algérie avec son régiment en 1833, 1834 et 1835 ; il avait été promu sergent-major le 20 mai 1835, et était passé au 4e léger à la date du 27 juillet 1835 avec son grade, pour être détaché à la légion étrangère en Espagne (1).

L'hymne composé par ce jeune sergent-major n'avait peut-être pas l'envolée de la grande poésie, mais il reflétait avec enthousiasme les sentiments à la fois libéraux et généreux qui animaient les légionnaires. Il devait être impressionnant à entendre au moment du débarquement, alors qu'il était chanté par les « belles et harmonieuses voix allemandes et italiennes », sur l'air de la *Sentinelle* (2). Voici ces strophes que, suivant Bernelle, les légionnaires chantèrent en chœur pendant tout le temps de leur séjour en Espagne, et surtout au moment des combats, ou lorsqu'ils avaient à supporter de grandes fatigues :

Nobles proscrits, ennemis des tyrans,
Réfugiés de tous les points du monde;
La liberté vous ouvre d'autres champs,
Où le canon d'un peuple libre gronde.
Son bruit, par l'orage emporté,
Ebranle la vieille Ibérie.
Combattez pour la liberté,
Vous reverrez votre patrie.

Au premier rang, Polonais généreux !
Marchez, l'honneur vous vit toujours fidèles :
Pour vous guider, déjà du haut des cieux,
Votre aigle blanc a déployé ses ailes.
La Vierge libre a répété,
En abandonnant Varsovie :
Combattez, etc.

Enfants du Rhin, si fiers d'être Français,
En vain les rois ont posé des barrières;
Rappelez-vous qu'en des jours de succès
La France libre avait d'autres frontières.
L'arbre du Peuple est replanté,
Guerre à mort à la tyrannie !
Combattez, etc.

(1) *A. A. G.*, reg. matric. offic., 4e léger, vol. III, n° 62.
(2) Voir Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, 1re partie, note (H), page 185. — Voir aussi *Notice sur le colonel Conrad*, Nice, 1850, p. 23-24.

Italiens opprimés, mais vaillants,
De vos aïeux évoquez la mémoire;
Vos bords sacrés renferment des volcans,
Et sur leurs flancs dorment des rois sans gloire;
Au jour brillant de leur clarté,
Surgira l'antique Italie.
Combattez, etc.

Du Sud au Nord, bravant tous les climats,
O légion! tu portes ta bannière,
Quand l'univers connaîtra tes soldats,
Tu dois enfin cesser d'être étrangère;
Tes fils auront droit de cité
Sur une terre rajeunie;
Tous les peuples en liberté
Leur offriront une patrie.

L'affection et l'estime que professaient les uns pour les autres officiers et soldats étaient faites de tous les sentiments qu'exprimait cet hymne, et elles s'étaient développées sur les champs de bataille de l'Algérie. Les légionnaires avaient encore combattu, quelques jours avant leur départ, lors des engagements des 26 et 28 juin, au col de Muley-Ismaël et à la Macta ; ils s'y étaient montrés dignes de leur réputation. Le général Trézel avait cité, à cette occasion, dans son rapport au gouverneur général comte d'Erlon, non seulement Conrad, mais beaucoup de ceux qui venaient de passer au service de l'Espagne. Le brillant commandant Horain, dont le cheval avait reçu cinq balles, avait été proposé pour la croix de la Légion d'honneur, ainsi que Montallegri ; le lieutenant adjudant-major Ferrary avait été l'objet d'une note qui laissait au gouverneur le soin de choisir entre le grade de capitaine ou la croix d'officier de la Légion d'honneur : « Si l'ancienneté de grade de M. Ferrary, écrivait Trézel, devait le faire passer très prochainement capitaine, je demanderais pour lui la décoration d'officier de la Légion d'honneur; il est chevalier depuis 1814 (1). » Le commandant Poerio avait été proposé pour la croix d'officier. Le sous-lieutenant Bazaine avait été proposé pour la croix de chevalier avec cette élogieuse mention : « Le jeune Bazaine a montré une rare bra-

(1) Demandes de récompenses adressées par le général Trézel au gouverneur général comte d'Erlon, d'Oran, 5 juillet 1835. *A. H. G.*, Algérie, corresp., prov. d'Alger, 20 août 1835 (duplicata).

voure et donne les plus belles espérances par sa capacité et toute sa conduite. Il a été blessé (1). »

Les soldats étaient à l'image de leurs chefs. Les légionnaires, *los Argelinos*, comme les appelèrent les Espagnols, étaient animés d'un indomptable courage, que les Carlistes eux-mêmes vantèrent plus tard sans restrictions dans leurs récits (2). Lichnowsky, qui a remarqué surtout parmi eux des Allemands, reconnaît que, malgré leur humeur difficile et leur penchant prononcé pour la boisson, ils étaient à la fois très gais et très braves ; ils entretenaient leurs armes dans le meilleur état, se montraient infatigables dans les marches et les combats, et allaient au feu la chanson aux lèvres, décidés à vaincre ou à mourir. « Je dois leur rendre justice, écrit Lichnowsky, ils se battaient avec le sang-froid et le courage d'hommes qui ont tout à craindre et rien à espérer (3). »

Un officier français passé au service de don Carlos s'exprimait sur le compte de la légion dans des termes analogues : « Nous appelions ce corps d'aventuriers le régiment algérien. Braves, assurément, étaient ces soldats, comme gens qui n'ont rien à perdre, mais les plus indisciplinés routiers, les plus dangereux pillards que l'on pût rencontrer... Nous avions là des ennemis, de vaillants ennemis ; je ne crains point de dire ce que je sais à leur gloire, car c'est la vérité (4). »

L'héroïsme des légionnaires était dû à ce qu'ils avaient fait, par avance, le sacrifice de leur vie et envisageaient la mort comme l'issue glorieuse d'une existence à laquelle ils étaient peu attachés ; ils n'escomptaient guère d'autre récompense que la joie donnée par la victoire.

Le sentiment du devoir militaire et des sacrifices qu'il comporte avait peu à peu envahi leur âme à l'exclusion de tous les autres ; aussi un officier de l'armée de la Reine, décrivant la légion au moment où elle allait commencer la guerre d'Es-

---

(1) Trézel à d'Erlon, demandes de récompenses, lettre citée.
(2) B*** Léon, *Expédition de 1837*, Paris, 1838. — *Affaires d'Espagne*, avril 1838, par un officier au service de don Carlos, Valence, 1838, etc.
(3) Lichnowsky, *Souvenirs de la guerre civile en Espagne*, p. 95.
(4) A. T., *Campagnes et Aventures d'un volontaire royaliste en Espagne*, Paris, 1869, p. 112-113.

pagne, faisait-il ressortir l'état d'âme dans lequel se trouvaient les légionnaires ; après avoir esquissé une peinture de ces soldats si différents par leur nationalité, leur origine, leur éducation et leur passé, il ajoutait : « La misère a égalisé tous les rangs ; elle a triomphé des préjugés, de l'orgueil et des passions ; une seule pensée remplit tous les cœurs : *On va se battre* (1) ! »

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 315.

CHAPITRE VI

LA LÉGION EN CATALOGNE ET EN ARAGON

Sommaire. — Premières opérations de la légion : ordre de couvrir Lerida. — La légion disséminée en Catalogne. — Quatre compagnies sous les ordres du capitaine adjudant-major Ferrary avec le colonel Niubo; prise du château de Guimera. — Trois bataillons avec le lieutenant-colonel Conrad dans la Haute-Catalogne : le capitaine de Nouë à Sanahuja; le lieutenant Bazaine à Pons; le capitaine Mallet et le sous-lieutenant Dumoustier à Artesa-di-Segre; le capitaine Aneth à Balaguer. — La fraction restée à Lerida : le commandant Cros d'Avenas à Grenadilla le 27 août; expédition du capitaine Chariatte le 27 septembre.

Bernelle se plaint de l'éparpillement de la légion. — Le Ministre ordonne sa concentration et son passage en Aragon. — Balaguer point de rassemblement général. — Le capitaine Topin enlève Gerri aux Carlistes. — Cinq bataillons partent de Balaguer les 28 et 29 septembre. — Mauvais accueil à Barbastro.

Ordres contradictoires donnés à Bernelle. — La légion se charge de défendre le Haut-Aragon. — Trois bataillons avec Conrad prennent la Pobla. — Bernelle se rend à Jaca avec le bataillon Drouault pour licencier la légion Suarce. — Retour à Monzon le 14 novembre.

Ordre de concentrer la légion à Huesca pour qu'elle se rende en Navarre. — Difficultés de cette concentration : le chef de bataillon Horain assiégé à Tremp; le lieutenant-colonel Magnier le délivre. — Le carlisté Guergué veut passer de Catalogne en Navarre : Bernelle le poursuit. — Guergué rencontre Conrad : le combat d'Anguez, 24 novembre 1835. — Insuccès de la poursuite; ses causes. — Remerciements de la ville de Huesca aux légionnaires.

Concentration de la légion dans les Cinco-Villas; départ pour Sanguessa à la mi-décembre. — Bernelle désire opérer avec ses troupes rassemblées. — Une lettre du général en chef Cordova à Bernelle, 15 décembre 1835. — Une colonne de Navarrais : fausse alerte. — La légion reçoit l'ordre définitif de se rendre à l'armée du Nord.

Le nouveau corps qui entrait dans l'armée espagnole eut bientôt l'occasion d'affirmer sa valeur. Peu de temps avant le débarquement de la légion, 5.000 Carlistes de Navarre, commandés par Guergué, avaient pénétré en Catalogne par le Haut-Aragon ; en raison de cette invasion, le général Bernelle, primitivement destiné à rejoindre l'armée du Nord, reçut

l'ordre de couvrir Lerida et sa banlieue. Laissant à Tarragone dépôt et magasins, Bernelle se dirigea sur Lerida en deux colonnes de trois bataillons chacune : la première, sous les ordres du lieutenant-colonel Conrad, quitta Tarragone le 22 août et arriva le 24 à Lerida ; la seconde, sous ses ordres directs, partit le 23 et arriva le 25.

Le capitaine général de la Catalogne dissémina alors les bataillons de la légion entre les différents corps de l'armée espagnole qui opéraient dans la province.

Quatre compagnies, sous les ordres du capitaine adjudant-major Ferrary, quittèrent Lerida le 27 août pour Tarrega, où elles rejoignirent les troupes commandées par le colonel don Antonio Niubo ; elles poursuivirent, le 16 septembre, une colonne de Carlistes et la forcèrent à s'enfermer en partie dans le château de Guimera, à une dizaine de kilomètres au sud de Tarrega ; les assiégés, au nombre de 450 environ, se rendirent le 20 septembre à discrétion ; 60 à 80 d'entre eux, qui étaient des habitants des villages voisins, furent fusillés.

Trois bataillons sous les ordres du lieutenant-colonel Conrad se rendirent le 29 août à Balaguer, pour participer aux opérations du général Pastors, dans la Haute-Catalogne. Ces bataillons, dispersés dans les villes et dans les postes, eurent quelques brillantes affaires.

Le capitaine de Nouë, bloqué avec deux compagnies à Sanahuja, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Pons, par un parti considérable de Carlistes, leur résista vigoureusement du 10 au 22 septembre, et n'évacua le poste que sur l'ordre de Bernelle.

Le lieutenant Bazaine, qui se trouvait à la même époque à Pons sur la Sègre, lutta pendant plusieurs jours contre 3.000 Navarrais, et ne fut délivré que par l'arrivée du capitaine de Nouë qui, évacuant Sanahuja, se rendait à Agramunt, ville indiquée par Bernelle comme point de concentration.

Le capitaine Mallet, qui occupait avec 150 légionnaires la ville d'Artesa-di-Segre, attaqué le 18 septembre par 700 à 800 Carlistes, put les repousser sans éprouver d'autres pertes dans la garnison que trois officiers et cinq soldats blessés ; malheureusement trente hommes, qui constituaient en dehors

de la ville un détachement avancé, furent tués ou pris et leur chef, le sous-lieutenant Dumoustier, fut fait prisonnier. Ce jeune officier, né à Londres le 1er octobre 1814, était le fils de l'ancien colonel de la Garde impériale en 1809, devenu général de division en 1811 et mort en 1831 (1). Entré à l'Ecole de Saint-Cyr le 19 novembre 1831, à 17 ans, il avait été renvoyé dans sa famille le 2 août 1833, au moment où il allait être promu sous-lieutenant, pour avoir crié : *Vive l'Empereur !* à la revue du 28 juillet ; il s'était engagé au 10e léger en avril 1834, avait été nommé caporal le 11 juillet, caporal-fourrier le 1er octobre, sergent le 6 mai 1835 ; passé à la légion, il y avait été nommé sous-lieutenant et n'avait pas encore 21 ans (2).

Le capitaine Aneth, resté seul à Balaguer avec sa compagnie, et attaqué vers le 20 septembre par 400 ou 500 Carlistes, défia toutes leurs attaques.

La fraction de la légion qui était demeurée à Lerida n'était pas inactive.

Dès le 27 août, le commandant Cros d'Avenas avait fait, à la tête de 600 hommes d'élite, une expédition de cinq jours à une trentaine de kilomètres vers le sud ; il était allé dégager des Constitutionnels, bloqués dans une maison fortifiée de Grenadilla par un millier de Carlistes.

Un mois plus tard, le 27 septembre, le capitaine de grenadiers Chariatte fut envoyé avec 400 hommes dans la même direction contre un détachement carliste qui occupait un mamelon à une lieue et demie de Grenadilla ; il mit en fuite l'ennemi sans éprouver d'autres pertes que quatre blessés.

Les différents détachements de la légion, déjà entraînés par leurs campagnes d'Afrique et commandés par des chefs braves et expérimentés, tenaient donc partout une brillante

(1) Le général comte Pierre Dumoustier, né en 1771, avait fait les campagnes de la République et de l'Empire ; il avait été quatre fois blessé : en 1794, à l'armée du Nord ; en octobre 1806, à Iéna ; en décembre 1806, à Pulstuck et en août 1813, à Dresde ; resté à l'écart sous la Restauration, il reprit du service en 1830, mais fut amputé d'une jambe en 1831, à la suite d'une chute de cheval et mourut de cette opération. *A. A. G.*, dossier Dumoustier. Il avait été surnommé « le Bayard moderne ».

Pierre-Edouard Dumoustier, sous-lieutenant de la légion, était fils du général et d'Amélie Trabot.

(2) *A. A. G.*, dossier P.-E. Dumoustier.

conduite. Néanmoins l'éparpillement des bataillons et même des compagnies pouvait devenir fort dangereux pour la discipline, d'autant plus que les émissaires des juntes insurrectionnelles carlistes parcouraient le pays et tentaient d'embaucher les soldats de l'armée de la Reine.

Dès les débuts de septembre, Bernelle s'était plaint de cet état de choses au capitaine général de la Catalogne, sans pouvoir obtenir satisfaction ; il prit alors le parti d'adresser sa réclamation au ministre de la guerre, et sut la faire aboutir.

Le Ministre donna l'ordre à Bernelle de rassembler la légion et de passer avec elle de Catalogne en Aragon ; le 2e bataillon devait provisoirement rester à Lerida, jusqu'à ce qu'il ait été relevé par des troupes espagnoles (1). Bernelle fixa Balaguer comme point de rassemblement général, et les divers détachements s'y trouvèrent bientôt réunis. Seules, trois compagnies restèrent à Tremp sous les ordres du capitaine Topin (2) ; elles se distinguèrent quelques jours plus tard, les 4 et 5 octobre, en enlevant aux Carlistes la ville de Gerri.

Les 28 et 29 septembre, les cinq bataillons de la légion se mirent en marche sur Barbastro en deux colonnes : la première composée de l'état-major et de deux bataillons, sous les ordres du général Bernelle ; la seconde, composée de trois bataillons, sous les ordres du colonel Conrad.

Ces deux colonnes arrivèrent les 30 septembre et 1er octobre à Barbastro ; elles y furent mal accueillies, car la plupart des habitants de la ville étaient carlistes. Malgré les avis préalables qui avaient été donnés, les soldats qui faisaient partie de la première colonne durent rester plusieurs heures dans les rues de la ville, sans rations et sans abri (3).

D'autres déceptions attendaient d'ailleurs le général Ber-

---

(1) Dans son rapport du 31 décembre 1835, Bernelle ne parle que de l'ordre envoyé par le Ministre de « réunir la légion » ; mais, dans sa lettre au Ministre de la guerre espagnol du 11 février 1836, il rappelle l'ordre de passer en Aragon.

(2) Jean *Topin* n'avait été nommé lieutenant à la légion que le 21 juillet, venant du 10e léger; le lendemain, 22 juillet, il avait été promu capitaine.

(3) Voir Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 240 et 241.

nelle. Tandis que le Ministre de la guerre lui avait donné l'ordre de se rendre à l'armée du Nord, dès que ses troupes, y compris les recrues et les effets récemment débarqués à Tarragone, l'auraient rejoint, le capitaine général de l'Aragon l'invita à couvrir la frontière entre sa province et la Catalogne; la légion devait remplacer sur cette ligne une division espagnole qui recevait l'ordre de rentrer à Saragosse ; mais les troupes constitutionnelles évacuèrent leurs postes avant d'avoir été relevées. Les capitaines généraux méconnaissaient l'autorité supérieure du Ministre, comme les chefs de colonne négligeaient souvent d'exécuter les ordres des capitaines généraux ; en un mot, les principes de discipline et d'obéissance n'étaient pas toujours respectés dans l'armée constitutionnelle.

Le général Bernelle, peu habitué à des conflits de ce genre, s'en trouvait fort contrarié. Il se conforma néanmoins aux ordres du capitaine général, et prit ses dispositions pour défendre le Haut-Aragon contre une invasion des rebelles.

Vers la mi-octobre, trois bataillons sous le commandement de Conrad allèrent se joindre à la division du Haut-Aragon, pour opérer avec elle sur la Noguera contre les Carlistes de Catalogne. Les troupes de Conrad eurent bientôt l'occasion de montrer leur valeur; elles attaquèrent la ville de La Pobla, en chassèrent les 3.700 Carlistes qui s'y étaient retranchés, et leur firent éprouver des pertes nombreuses ; les voltigeurs pénétrèrent les premiers dans la ville, tandis que la cavalerie essayait, sans succès, de couper la retraite aux vaincus. La légion n'eut guère que 25 ou 30 hommes blessés, parmi lesquels le capitaine Angeli.

Au moment même où Conrad avait quitté Barbastro pour se rendre en Haut-Aragon, Bernelle avait été chargé par le gouvernement espagnol de procéder au licenciement du corps de Suarce. A cet effet, il partit de Barbastro le 15 octobre sous l'escorte du bataillon Drouault, et se rendit à Jaca ; le 10 novembre, ayant terminé son opération, il se mit en route pour Monzon, où il arriva le 14, ramenant avec lui quatre compagnies de la légion.

Bientôt il apprit, par le capitaine général d'Aragon, que 4.000 Navarrais commandés par Iturralde marchaient sur

Verdun (1) ; il dirigea sur Sos le commandant Drouault, avec 450 légionnaires et les deux compagnies provisoires constituées avec les anciens volontaires de Suarce. Drouault alla coucher à Verdun et il apprit qu'Iturralde devait y arriver le lendemain : il se retrancha à la hâte pendant la nuit et, lorsqu'au point du jour Iturralde arriva devant la ville, il trouva si ferme contenance aux légionnaires qu'il rebroussa chemin et se retira sur la Navarre.

Le général Bernelle, resté à Monzon, y fut rejoint le 16 novembre par le colonel Conrad et ses bataillons. Il reçut alors du Ministre de la guerre l'ordre de concentrer la légion à Huesca pour se rendre ensuite, avec la division sous ses ordres, dans les Cinco Villas d'Aragon et à Sanguessa en Navarre.

L'ordre du Ministre ne fut pas exécuté immédiatement ; seuls, deux bataillons partirent le 18 pour Huesca avec le colonel Conrad. Différents obstacles s'opposaient, en effet, à un rassemblement immédiat.

Six compagnies de la légion, commandées par le chef de bataillon Horain, se trouvaient dans une position critique à Tremp, et il était urgent de leur porter secours. Assiégé depuis le 12 novembre, Horain avait repoussé les attaques de 2.500 Carlistes catalans et navarrais ; mais, vers le 17 novembre, il commençait à manquer de vivres et l'eau lui était coupée. Bernelle envoya le lieutenant-colonel Magnier avec dix compagnies pour le délivrer et le ramener. Malgré les observations des autorités espagnoles, qui s'opposaient à ce que Tremp fût évacué, la garnison put quitter la ville sous la protection des compagnies venues à son secours, et Magnier prit avec les deux détachements la direction de Huesca.

Cependant, Guergué, découragé par les échecs qu'il éprouvait en Catalogne, décida de retourner en Navarre et se dirigea sur Barbastro.

Bernelle fut informé de ce mouvement le 23 novembre, à Monzon ; mais comme il n'avait avec lui que 300 à 400 hommes, il ne put se porter le jour même sur Barbastro, où les

(1) *Verdun*, au nord-ouest de Jaca, environ à mi-distance entre cette ville et Sanguessa.

Carlistes devaient coucher ; il croyait d'ailleurs que Guergué était poursuivi de près par la colonne du Haut-Aragon, formée de deux bataillons commandés par le colonel espagnol Miranda.

Le lendemain 24 novembre, le 5e bataillon de la légion arriva à Monzon ; Bernelle partit aussitôt à la poursuite de Guergué, avec l'espoir de le prendre entre deux feux, puisque Conrad occupait Huesca. En arrivant à Barbastro vers 6 heures du soir, il entendit une vive fusillade du côté d'Anguez : un engagement avait lieu de ce côté.

Conrad s'était, en effet, dirigé vers Anguez, avec l'intention d'y coucher ; il n'était nullement informé de la marche de Guergué, qui se proposait, lui aussi, de passer la nuit en cet endroit. Ce ne fut qu'en arrivant près d'Anguez que Conrad fut averti de l'approche des Carlistes ; il lança aussitôt quelques compagnies de tirailleurs pour couvrir le village. L'une d'elles, chargée avec vigueur par la cavalerie ennemie, se défendit avec un courage héroïque ; mais elle éprouva des pertes considérables : les deux officiers, Erny (1) et Sallot (2),

---

(1) François-Joseph *Erny*, né le 18 février 1800 à Saverne, s'enrôla au 35e de ligne le 20 mars 1820; nommé caporal le 23 mars 1821, fourrier trois jours après, puis sergent en 1822, il rengagea et devint sergent-major en 1823; cette même année, il fut cité à l'ordre de l'armée d'Espagne pour sa belle conduite à l'affaire du Pontal le 2 juillet, et reçut le 15 août la croix de la Légion d'honneur; il resta en Espagne jusqu'en 1828.

Congédié en mars 1830, il s'engagea en avril 1831 à la compagnie des vétérans du Bas-Rhin, avec l'intention de continuer sa carrière militaire; une ordonnance vint briser ses espoirs en décidant que les militaires des compagnies de vétérans ne pourraient ni obtenir de l'avancement, ni rentrer dans la ligne; il écrivit alors au général Schramm, qui commandait le département du Bas-Rhin, une lettre désolée, et lui demanda de prier le Ministre de le faire passer dans un régiment de ligne, même en lui enlevant son grade : « Je vous serai infiniment reconnaissant, écrivait-il, de demander que je sois au moins placé comme simple soldat dans un régiment qui fait partie de l'armée du Nord ou dans tout autre qui se trouve dans le cas d'être appelé le premier sur le champ de bataille. ».

Erny fut admis à la légion étrangère, le 13 octobre, avec son grade, fut nommé sergent-major de voltigeurs le 1er décembre 1833 et sous-lieutenant le 11 février 1835. Il passa au service d'Espagne le 27 juillet, et fut un des premiers officiers tués, le 24 novembre. *A. A. G.*, dossier Erny.

(2) Isidore-Joachim *Sallot*, né le 9 avril 1808, à Liège, d'un père français, se distingua lors de la Révolution de 1830, et fut admis à entrer avec le grade de sergent, comme récompense nationale, au 51e de ligne, en mars 1831; il s'engagea pour sept ans, fut nommé sergent-major le 15 octobre 1832, et fut admis avec son grade à la légion étrangère le 1er août 1833. Passé au service d'Espagne le 27 juillet 1835, il dut être nommé sous-lieu-

le sergent-major (1) et plusieurs soldats furent tués ; d'autres furent grièvement blessés. Sur ces entrefaites, Conrad arriva avec le gros de la colonne : il occupa le village et repoussa trois attaques de l'ennemi en lui faisant perdre plus de cent hommes. La légion eut au total 2 officiers tués et 3 blessés, 15 hommes tués et 30 blessés (2). Les Navarrais se retirèrent sur Boléa, au nord-ouest de Huesca.

Conrad se mit à leur poursuite ; mais, obligé de s'arrêter un jour à Huesca pour reposer ses troupes, il ne put empêcher Guergué de passer en Navarre.

Bernelle attribua l'insuccès de cette opération au colonel Miranda, qui à trois reprises aurait pu atteindre l'ennemi, à Barbastro, à Anguez et à Huesca, s'il eût mis plus de célérité dans sa marche et s'il se fût rendu aux appels des officiers de la légion ; à Anguez, par exemple, Miranda s'était arrêté à deux lieues du combat, quoiqu'il eût entendu la fusillade. Le capitaine général d'Aragon jugea que l'appréciation de Bernelle était justifiée, et remplaça Miranda dans son commandement.

Les habitants de Huesca furent sincèrement reconnaissants aux bataillons de la légion de leur avoir évité la présence des Navarrais dans leurs murs ; le gouverneur civil de la province se fit leur interprète par une lettre qui fut imprimée dans le journal de Huesca : « L'Espagne admire chaque jour avec reconnaissance, disait-il, les importantes actions de guerre de ces bataillons, et les fastes de notre histoire feront connaître à la postérité les beaux faits de courage héroïque de ces braves soldats de la légion d'Alger ; les champs d'Anguez, La Pobla et Gerri rappelleront toujours leur gloire. Loyaux habitants de cette province, et vous surtout, habitants de Huesca, vous témoignerez à ces

---

tenant peu après, comme beaucoup de ses camarades (le registre matricule n'en fait pas mention). *A. A. G.*, reg. matric. tr., lég. étrang. ancienne, vol. VIII, n° 7865.

(1) Un mémoire manuscrit qui se trouve dans les *Archives du général comte de Nouë* (voir à la troisième partie du volume : *Quelques légionnaires*) dit que ce sergent-major s'appelait Salem. Peut-être y a-t-il une confusion avec Sallot.

(2) Bernelle au Ministre, de Sanguessa, 31 décembre 1835, pièce n° 10.

fils choisis de la liberté européenne votre gratitude et votre reconnaissance (1). »

La retraite des Carlistes navarrais, qui calmait ainsi les craintes des cités aragonaises, permit enfin à Bernelle d'opérer la concentration ordonnée par le Ministre. Conrad, qui avait poussé avec ses deux bataillons jusqu'à Jaca, reçut l'ordre de se diriger sur les Cinco Villas. De son côté Bernelle, qui s'était arrêté à Huesca et y avait été rejoint le 27 par le lieutenant-colonel Magnier, fit partir le 5 décembre ses troupes pour les Cinco Villas. Vers le milieu de décembre, lorsque la légion se trouva ainsi réunie, elle se rendit à Sanguessa.

Le grand désir de Bernelle était d'avoir le commandement direct de ses troupes rassemblées, et d'opérer contre l'ennemi avec des forces suffisantes, au lieu de voir ses détachements s'éparpiller autour de lui sur un vaste rayon. Il n'avait pas laissé ignorer son sentiment au général Cordova, commandant en chef de l'armée du Nord, et il recevait de lui, au milieu de décembre, une lettre qui lui donnait bon espoir :

« J'ai déjà connaissance, lui disait Cordova, de l'ordre, la discipline, l'instruction et l'aspect martial de ces vétérans d'Alger ; accoutumés à la fatigue au milieu des sables de l'Afrique, ils ne trouveront rien de nouveau dans celle d'une guerre dont le siège est établi sur un terrain extrêmement âpre. Je connais déjà toutes les qualités de la légion ; je n'ignore pas la noble conduite des troupes du colonel Conrad à Anguez et sur tous les points où la légion a rencontré des hordes rebelles ; les factieux, qui ont déjà appris à fuir en Aragon devant les baïonnettes françaises, ne pourront pas non plus leur résister dans leurs repaires de la Navarre.

» J'ai pris connaissance des positions des troupes de votre commandement et de vos désirs pour leur entière jonction ; je n'ai pas encore reçu l'ordre qui les envoie à cette armée de Navarre ; mais comme ces jours-ci je dois avoir une conférence avec le Ministre de la guerre pour traiter des points importants de la campagne, l'emploi de la légion y sera défi-

(1) Lettre de Augustin Saragoza y Godinez, Huesca, 4 décembre 1835, traduite dans un ordre du jour de Bernelle à la légion du 21 décembre 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

nitivement arrêté; j'aurai l'honneur de compter les vainqueurs d'Alger au nombre des braves sous mes ordres, persuadé que leur courage et leur discipline seront des exemples à imiter.

» Que Votre Seigneurie veuille donc faire connaître la cordiale affection que nous portons tous à ces généreux auxiliaires ; daignez accepter, vous personnellement, l'expression sincère de mes sentiments de considération et l'assurance qu'aussitôt que votre légion sera définitivement placée sous mes ordres Votre Seigneurie exercera un commandement supérieur, dû à ses connaissances et à son expérience, et propre à lui procurer les honorables occasions de gloire qu'elle ambitionne si noblement pour elle et ses vaillantes troupes (1). »

Bernelle reçut, le 23 décembre, du Ministre de la guerre l'ordre de rejoindre l'armée du Nord et de se porter immédiatement à Pampelune avec sa division ; il se disposait à partir lorsque, le 24, un aide de camp du général en chef Cordova vint le prévenir de suspendre son départ et de se tenir prêt à poursuivre une colonne de Navarrais qui devait chercher à pénétrer en Aragon. Bernelle se fortifia dans Sanguessa et eut soin de faire occuper par deux bataillons Thiermas et Verdun, points de passage importants. Il était heureux de ce délai, car il espérait que son 2e bataillon, toujours en Catalogne, pourrait le rejoindre avant son entrée en Navarre, et que son dépôt principal se transporterait de Tarragone à Saragosse. Mais le rassemblement des troupes ennemies n'était qu'une fausse démonstration, et Cordova, qui en fut bientôt instruit, appela auprès de lui la division auxiliaire française.

---

(1) Louis Fernandez de Cordova, commandant en chef l'armée du Nord, au général Bernelle, du quartier général de Logroño, 15 décembre 1835. (Copie insérée dans l'ordre du jour à la légion du 21 décembre 1835.)

CHAPITRE VII

LA LIGNE DE PAMPELUNE AUX PYRÉNÉES

SOMMAIRE. — Départ de Sanguessa, le 4 janvier 1836. — Composition de la légion. — Ovations aux légionnaires. — Ordre du jour de Bernelle le 12 janvier. — Arrivée à Vitoria le 13.

Marche de l'armée constitutionnelle vers la chaîne de l'Arlaban. — Combat du 16 janvier. — Inutilité du succès. — La légion a trop de chefs : différend entre Bernelle et Conrad. — Conrad rentre en France, regretté par tous les légionnaires. — Véritables raisons de son départ. — Rapports entre Cordova et Bernelle. — Mission donnée, puis retirée au général de Saint-Yon.

La légion est chargée d'occuper la ligne de Pampelune à Eugui. — Départ de Vitoria pour Pampelune. — Une marche pénible. — Le dépôt rejoint la légion; organisation de compagnies de dépôt et d'ambulance.

La mission du commandant Renaud de Vilback. — Le plan et les projets de Cordova; son désir d'une intervention française. — La situation de l'armée de la Reine; le général en chef et son entourage.

La ligne de Pampelune aux Pyrénées. — Caractère féroce de la guerre : prisonniers fusillés. — Les légionnaires exclus du traité Elliot. — Massacre des légionnaires pris avec le sous-lieutenant Dumoustier. — Autres massacres. — Engagement près de Zubiri le 4 mars : prisonniers fusillés par les Carlistes. — Ordre du jour de Bernelle : pas de quartier. — Atrocités commises au combat du 24 mars. — Bernelle désapprouvé par Harispe. — Prise du lieutenant carliste Jules Garnier; son odyssée; sa grâce. — Les escarmouches sur la ligne. — Le bataillon Dumesgnil à Lerida : son arrivée à Pampelune fin mars. — Amitié de Bernelle et de Cordova.

L'année 1836 semblait ouvrir pour la légion une ère nouvelle; au lieu d'être divisée en petits détachements et de s'user dans des opérations de détail, elle allait enfin se trouver rassemblée et combattre sous les ordres de son chef. Le 4 janvier 1836, le général Bernelle quitta Sanguessa avec ses cinq bataillons et se dirigea sur Vitoria.

La *division auxiliaire française*, comme était appelée la légion (1), était sous les ordres du général Bernelle, qui avait

(1) Les pièces émanées du général Bernelle et qui se trouvent dans les Archives du ministère de la guerre, à Paris, sont timbrées d'un cachet noir portant : *Division auxiliar francesa, plana mayor* et les armes d'Espagne.

pour officiers d'ordonnance le capitaine de Colleville et les sous-lieutenants Tarseac et Emile Bernelle. L'état-major de la division se composait du chef de bataillon Horain et des lieutenants Compère et Coppée. Le colonel Conrad commandait en second les troupes et avait comme officier d'ordonnance le lieutenant Lagé. Les lieutenants-colonels Cros d'Avenas et Magnier avaient chacun le commandement de trois bataillons. Les six bataillons étaient, dans l'ordre constitutif, commandés par le capitaine Gnone, les commandants Dumesgnil, Montallegri, Drouault, Mallet et Ferrary (1).

Pendant son trajet de Sanguessa à Vitoria, la légion reçut partout l'accueil le plus chaud ; à chaque étape, c'était une ovation qui l'attendait. Les soldats étaient d'ailleurs heureux de se trouver réunis et de marcher à de nouvelles aventures. Bernelle sut stimuler leur zèle en leur adressant, le 12 janvier, la veille de leur entrée à Vitoria, un ordre du jour enflammé :

« Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats ! Nous arrivons au quartier général de l'armée du Nord, et nous allons coopérer aux hautes opérations si habilement dirigées par son digne et valeureux général en chef. Nous allons trouver aussi à Vitoria le Ministre de la guerre et les troupes espagnoles, anglaises et portugaises. Chacun de nous comprendra l'importance de la position dans laquelle nous allons être. Représentants de l'armée française en Espagne, pour y consolider et y défendre le trône constitutionnel d'Isabelle II et les libertés légales de ce beau et héroïque pays, nous nous rendrons dignes de notre noble mission. Nous aurons à supporter de grandes fatigues, peut-être des privations momentanées ; nous aurons à surmonter des dangers ; mais nous le ferons avec le dévouement, la résignation et le courage de ces phalanges impériales dont nous sommes regardés comme les successeurs dans ce pays. Dans quelque position que nous nous trouvions, comptez sur votre général comme il compte sur

(1) Le capitaine Dasque de Coupet était payeur de la division; le chirurgien-major Eichaker était chef du service de santé, ayant sous ses ordres un chirurgien par bataillon et une compagnie de fusiliers d'ambulance commandée par le capitaine Goffour. Le capitaine adjudant-major Galant, du 4e bataillon, remplissait les fonctions de rapporteur près le conseil de guerre.

vous ; toujours il sera à votre tête, prêt à partager vos fatigues, vos périls et vos privations ; toujours il vous guidera au milieu des dangers, à ce cri de ralliement qui était en Italie, en Egypte, en Allemagne et en Russie, celui de vos devanciers de la Grande Armée : En avant ! (1) »

Le lendemain, 13 janvier, les généraux Cordova et Evans envoyèrent leurs états-majors au-devant de la division française, et la population de Vitoria salua avec enthousiasme ces beaux et robustes légionnaires, bronzés par le soleil d'Afrique et endurcis par les fatigues de l'Espagne, dont l'aspect imposant rappelait les troupes napoléoniennes (2).

Cordova attendait la légion pour attaquer les lignes ennemies situées sur la chaîne de l'Arlaban, au nord de Vitoria. Il espérait ainsi attirer à lui les forces carlistes et délivrer Saint-Sébastien assiégé depuis le début de l'année ; il comptait en même temps donner satisfaction à l'opinion publique et au gouvernement, qui réclamaient une action décisive.

Dès le 16 janvier, l'armée constitutionnelle quitta Vitoria divisée en trois colonnes : Bernelle marchait au centre, sur la route de Salinas ; Espartero se dirigeait à gauche sur Villareal, et Evans à droite devait faire des démonstrations contre le château de Guevara. Le général en chef avait l'intention de combiner, le 17, une attaque de front conduite par Bernelle avec deux attaques de flanc conduites par Espartero et Evans.

La colonne du centre se dirigea sur l'Arlaban, éclairée par une avant-garde de voltigeurs de la légion, que commandait le capitaine Renault. Les Carlistes, qui occupaient dans la vallée de Zadorra les villages de Durana et Ayorrabe, se retirèrent sur Ulibarri-Gamboa, puis jusqu'à une *venta* qui fut enlevée par le brigadier espagnol Narvaez. Bernelle savait que la chaîne de l'Arlaban ne devait être attaquée que le lendemain avec le concours des deux autres corps d'armée ; mais il lui était impossible de conserver les positions acquises sans enlever les hauteurs. Le capitaine Renault et ses voltigeurs allèrent de l'avant ; à leur droite le

(1) Voir Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 263-264.
(2) *Ibid.*, p. 262.

1er bataillon de la légion, conduit par le lieutenant-colonel Magnier et le capitaine Gnone, gravit les pentes de la montagne ; les Carlistes tentèrent de repousser le 1er bataillon, mais, pris à revers par les voltigeurs, ils durent battre en retraite ; le 1er bataillon s'établit sur le sommet, sous la protection des voltigeurs de Renault, dispersés en tirailleurs sur le versant septentrional de la montagne. Pendant que la légion occupait les hauteurs de droite, les Espagnols de Narvaez s'emparaient des hauteurs de gauche. Les troupes passèrent la nuit sur l'Arlaban, prêtes à tout événement.

Le 17, au point du jour, les Carlistes attaquèrent la légion, et approchèrent même de si près le 1er bataillon, à la faveur du brouillard, qu'une décharge inattendue jeta quelque désordre dans ses rangs ; vivement repoussés, ils tournèrent leurs efforts contre les hauteurs de gauche, occupées par les Constitutionnels espagnols ; la lutte était acharnée, lorsque soudain la division du général Espartero, exécutant le plan qui avait été conçu, vint les attaquer sur leur flanc droit ; ils se retirèrent précipitamment sur Salinas. Dans la soirée, la pluie et la neige se mirent à tomber ; aussi, comme les troupes étaient épuisées par le froid et la famine autant que par leurs efforts, Cordova décida-t-il de revenir à Vitoria.

Le 18, après avoir constaté qu'il n'avait plus d'ennemis en face de lui, il ordonna la retraite (1). La victoire appartenait sans doute aux Constitutionnels, mais surtout à la saison, qui avait forcé les deux partis à retourner à leurs cantonnements.

C'est à juste raison qu'on a reproché à Cordova de n'avoir pas à ce moment profité de sa victoire. Il resta dans l'inaction, et fit seulement quelques jours plus tard, le 24 janvier, une démonstration vers l'est, du côté de Guevara ; après quelques coups de fusil entre les éclaireurs des deux armées, les Carlistes se retirèrent sans accepter la bataille, tandis que les Constitutionnels rentraient à Vitoria.

---

(1) Les détails de ce combat sont donnés longuement par Bernelle, p. 265-273. Narvaez fut grièvement blessé d'une balle à la tête.

Le major Francis Duncan, dans son ouvrage *The English in Spain*, Londres, 1877, dit que les soldats de la légion chargèrent avec furie (*with all their national impetuosity*), mais qu'ils s'engagèrent trop avant à la poursuite de l'ennemi (p. 67).

Voir aussi le *Mémoire justificatif* de Cordova, Paris, 1837.

La légion se battait courageusement ; les bulletins envoyés par Cordova au Ministre de la guerre et publiés par la *Gazette de Madrid* la comblaient d'éloges, ainsi que son général. Mais l'organisation de ce corps était défectueuse, en ce sens qu'on avait attribué aux officiers, pour les satisfaire, des grades supérieurs à ceux dont ils exerçaient les fonctions ; Bernelle, qui était général, n'avait en réalité qu'un régiment sous ses ordres, la légion ; ce régiment avait d'autre part un colonel, Conrad ; enfin deux lieutenants-colonels commandaient chacun un demi-régiment ! Il y avait trop de chefs, ou tout au moins une répartition incomplète des attributions.

Ce défaut d'organisation se manifesta bientôt ; un grave conflit éclata le 19 janvier entre Conrad et Bernelle, au retour de l'affaire de l'Arlaban, à propos de nominations à faire. Conrad écrivit à son chef une lettre conçue en des termes fort vifs :

« Mon général, je suis colonel de la légion et par conséquent j'ai le droit de nommer les sous-officiers et caporaux. Ce sera donc comme tel que je ferai les nominations et nullement en votre nom, comme vous l'avez mis au bas du mémoire de propositions. Vous êtes commandant supérieur de la légion et moi j'en suis colonel. Il est temps enfin que je sois colonel et que vous restiez dans vos attributions de général ; s'il devait en être autrement, je demanderais ma rentrée en France immédiatement après l'affaire qui aura lieu probablement demain ou après (1). »

Le différend fut soumis au général en chef et au Ministre, qui le tranchèrent en faveur de Bernelle ; Bernelle devait, en effet, quoiqu'il eût été promu maréchal de camp en même temps que Conrad était promu colonel, conserver le commandement de la légion. Conrad offrit sa démission, qui fut acceptée ; il reçut une indemnité pécuniaire assez considérable à titre de frais de déplacement et rentra en France (2).

Le départ de Conrad était regrettable à tous les points de

(1) Le colonel Conrad au général Bernelle, de Vitoria, 19 janvier 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie jointe à la lettre de Bernelle au Ministre, du 11 février 1836).

(2) Bernelle au Ministre de la guerre français, de Larrasoaña, 11 février 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

vue, surtout parce que cet officier était très aimé des légionnaires. La question des nominations n'avait été, à vrai dire, que le dernier épisode d'une hostilité déjà longue entre le général et le colonel. Conrad s'était rendu compte de l'influence qu'exerçait Mme Bernelle sur son mari et, par suite, sur les affaires de la légion ; il n'avait pu tolérer l'intervention d'une femme dans des questions relevant de son commandement et il avait laissé percer son sentiment (1).

Dès lors était née entre les deux chefs de la légion une antipathie qui s'était peu à peu développée, rendant leurs rapports insupportables. Conrad écrivait quelques jours plus tard, de Pau, au *Mémorial des Pyrénées*, une lettre dans laquelle il s'exprimait nettement à ce sujet : « Le *véritable motif*, disait-il, qui m'a décidé à me séparer de mes braves compagnons d'armes, c'est le peu d'accord qui existait entre M. le général Bernelle et moi (2). »

L'harmonie la plus parfaite régnait du moins entre les généraux espagnols et Bernelle. Le général Cordova faisait tous ses efforts pour être en bons termes avec les Français placés sous ses ordres et manifestait à leur égard de réels sentiments de sympathie. Il demanda même au général Harispe d'avoir un commissaire français attaché à son quartier général (3). Le Ministre décida d'envoyer à nouveau en Espagne Moline de Saint-Yon, qui venait d'être nommé maréchal de camp. Il fit rédiger les lettres et ordres nécessaires à son départ ; il lui disait dans ses instructions : « Quoique votre position au quartier général espagnol soit toute passive, et que votre mission ait pour but spécial de

(1) D'Ortasini donne ces détails en des termes très pittoresques : « Le colonel Conrad, écrit-il, homme trop brave et trop ouvert pour flatter une femme qui eût mérité une douzaine de coups de verge par heure, se trouva, après une longue et heureuse union avec son chef supérieur, enveloppé dans des intrigues féminines qui troublèrent l'harmonie des deux guerriers, d'une manière qui, grâce à la vivacité du caractère de Conrad, devint bientôt si sensible que ce dernier, irrité et blessé dans son point d'honneur, se retira en France. » *L'Espagne constitutionnelle*, p. 326-327.

(2) Le colonel Conrad au *Mémorial des Pyrénées*, de Pau, 12 février 1836, imprimée dans d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 327.

(3) Cordova écrivit à Harispe pour lui proposer de former des guerillas, dans le but de garder la frontière et de percevoir les droits de douane, et pour lui demander d'attacher un commissaire français à son quartier général. Harispe transmit ces désirs au Ministre le 11 janvier.

montrer, par votre présence auprès du général en chef, le haut intérêt que le gouvernement du Roi prend au triomphe de la cause de la reine Isabelle, vous devrez néanmoins seconder le général en chef autant que vous le pourrez et que la politique de la France le permettra. Vous aurez soin, du reste, d'agir constamment en parfait accord avec les commissaires anglais et portugais, dans tout ce qui aura rapport à l'accomplissement de votre mission et à l'exécution du traité du 22 avril 1834 (1). » Ce projet fut ajourné, et Saint-Yon ne partit pas (2) ; mais les termes dans lesquels le Ministre avait rédigé son ordre de mission montrait qu'il avait grand désir de contenter et d'encourager le général en chef de l'armée de la Reine.

Cordova, qui considérait la légion comme une excellente troupe, la destina vers la fin de janvier à un nouveau genre d'opérations contre les Carlistes ; il décida qu'elle irait s'établir à Pampelune et qu'elle occuperait la ligne de Pampelune à Eugui en la fortifiant. Cette tactique purement défensive présentait plusieurs avantages : les communications de la France avec l'Espagne seraient assurées ; les vallées favorables à la cause constitutionnelle se trouveraient protégées ; enfin les bataillons rebelles qui occupaient la vallée d'Ulzama seraient réduits aux maigres ressources de ce pays, puisqu'ils ne pourraient pas traverser la ligne pour s'approvisionner.

Le 28 janvier 1836, les cinq bataillons de la légion partirent de Vitoria avec Bernelle pour se rendre à Pampelune. Ils exécutèrent un grand détour : ils allèrent d'abord par Puebla atteindre l'Ebre à Haro, puis descendirent la rivière par Cenicero, Logroño et Agoncillo jusqu'à Lodosa ; enfin ils se dirigèrent au nord-est sur Larraga, et gagnèrent Pampelune en passant par Tiebas. Cette marche fut des plus pénibles, en raison des pluies incessantes et du mauvais état des routes ; un homme mourut même de froid ; mais les légion-

(1) Le Ministre de la guerre au général de Saint-Yon, à Paris. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (minute d'une lettre non expédiée).

(2) La petite liasse qui contient la minute précédente ainsi que les minutes des lettres à Cordova et à Harispe relatives au même objet porte une suscription au crayon : « Projets ajournés »; d'ailleurs, les états de service de Saint-Yon n'indiquent pas qu'il ait rempli cette mission.

naires supportèrent ces souffrances avec beaucoup de courage et de résignation.

Les cinq bataillons arrivèrent le 5 février à Pampelune, en même temps que le dépôt général venu de Tarragone par Saragosse et Tafalla. Bernelle tint à cœur de féliciter ses légionnaires de leur brillante conduite à l'Arlaban et de leur endurance pendant les marches, et il leur adressa la proclamation suivante : « J'éprouve un sentiment de bonheur en témoignant à la division sous mes ordres ma satisfaction de la voir en Espagne, comme en Afrique, belle de dévouement, de bravoure et de cette abnégation de soi-même qui a toujours caractérisé les armées françaises. Après avoir parcouru la Catalogne et l'Aragon et vaincu, dans plusieurs rencontres, les ennemis du gouvernement dont nous sommes les défenseurs, je comptais bien, soldats de la légion étrangère française, vous voir combattre avec avantage les Navarrais rebelles. Mon espoir n'a pas été déçu aux montagnes de l'Arlaban, où vous avez fait preuve de cette intrépidité qui fera toujours fuir devant vous ces bataillons ennemis des libertés légales. Braves au combat, vous avez aussi, pendant les marches pénibles de Sanguessa à Vitoria et de Vitoria à Pampelune, montré cette résignation et cette force d'âme que j'attendais de vous. Recevez-en toutes mes félicitations et mes remerciements (1). »

La légion se trouvant groupée près de Pampelune, Bernelle organisa, d'après les ordres du Ministre, trois compagnies de dépôt et une compagnie d'ambulance, dans lesquelles il plaça les anciens officiers des volontaires de Suarce.

La ligne qu'occupa la légion, de Pampelune à Eugui, était jalonnée par les villages de Zabaldica, Anchoriz, Zuriain, Larrasoaña, Zubiri, Saigos ; elle comprenait, en outre, des points situés le long de la chaîne des Pyrénées à l'est d'Eugui, tels que Viscarret, Burguete et Val Carlos.

Les chefs de la légion restaient en correspondance suivie avec Harispe et avec le Ministre de la guerre. Mais Harispe

(1) Ordre de la division du 6 février 1836, imprimé dans Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 288-289.

ne se contenta pas des renseignements reçus : il voulut être plus directement informé de l'état général de l'armée espagnole. Comme Saint-Yon n'avait pas été chargé de la mission qui avait dû lui être confiée, Harispe envoya le chef d'escadron Renaud de Vilback auprès de Cordova ; de Vilback rencontra le général espagnol aux Aldudes le 13 février 1836 et recueillit tant de sa bouche que de celle des officiers espagnols ou français qu'il put voir, des détails intéressants (1).

Cordova, dans l'entretien qu'il eut avec Vilback, lui expliqua le plan dont il poursuivait l'exécution : il voulait frapper le carlisme au foyer même d'où il tirait son ardeur, couper les communications du centre de l'insurrection avec les points voisins, « *assiéger* la faction, établir entre elle des parallèles et resserrer le plus possible la circonvallation (2) ». Quoique les Carlistes fussent découragés et l'armée de la Reine en bon état, il lui fallait, pour mener cette entreprise à bonne fin, 30.000 hommes de renfort, mais 30.000 hommes nourris, payés, vêtus, ainsi que les magasins et les moyens de transports nécessaires. Une intervention de la France paraissait à Cordova le vrai moyen d'en finir : 10.000 Français seraient suffisants, et peut-être même n'auraient-ils pas à combattre, car les chefs carlistes seraient heureux de trouver cette occasion de se soumettre (3).

L'intervention française aurait d'ailleurs un autre avantage, d'après Cordova : elle permettrait, une fois le carlisme abattu, le maintien de l'ordre, en arrêtant, par son influence morale sur le pays, le développement des idées exaltées. Si, au contraire, c'est par l'armée espagnole seule que l'absolutisme était vaincu, le gouvernement de la Reine trouverait aussitôt devant lui un ennemi plus fort, l'esprit démagogique ; bien plus, l'armée refuserait de se battre contre les démocrates et la révolution triompherait. La France alors interviendrait ;

(1) Ces détails sont contenus dans un « résumé » établi par le chef du bureau des opérations militaires au ministère de la guerre, le colonel Brahaut, le 29 février 1836, et classé au 13 février. (*A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17.) Mais il est préférable de s'en rapporter aux lettres elles-mêmes de Renaud de Vilback.

(2) Renaud de Vilback à Harispe, des Aldudes, 13 février 1836, 10 h. et demie du soir. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie).

(3) *Ibid.*

mais, au lieu de 10.000 ou 12.000 hommes, il en faudrait 150.000 (1).

Le général Cordova avait gagné la sympathie du commandant de Vilback, qui donnait sur lui quelques détails : « Il parle avec une facilité prodigieuse ; il a beaucoup de mémoire; il est fier de ses opinions modérées (2)... Il m'a paru surtout touché de l'affreuse position de la Reine Régente, et dévoué à son service par sentiment comme par patriotisme. Il veut la liberté ; mais il ne la sépare point de l'ordre, du règne des lois. Il est ennemi des révolutionnaires, dont il traite la puissance en Espagne de *fantôme* que d'autres craignent, mais qu'il méprise (3). »

Les populations n'apportaient malheureusement pas au général en chef le concours qui eût été nécessaire pour assurer son succès ; Cordova appelait Saint-Sébastien, Bilbao, Vitoria, Logroño et Pampelune ses *cinq plaies*, parce que chacune de ces villes voulait toute l'armée pour la défendre, et qu'elle refusait cependant de nourrir un corps quand elle en recevait un (4).

L'entourage même du général en chef lui rendait peu de services ; il était sévèrement jugé par Vilback : « Son chef d'état-major Oraa est d'une incapacité complète, écrivait le commandant français, et son état-major général tout à fait inutile quand il n'est pas nuisible. Il n'a de ressources que dans son état-major particulier composé de jeunes gens, riches pour la plupart, et de grande famille, pleins de dévouement et d'ardeur. Ils se mettent toujours à la tête des colonnes ; son frère surtout, le colonel Fernando de Cordova, le remplace dignement un jour d'affaire, mais il est trop jeune pour qu'on lui donne des fonctions élevées (5). »

Heureusement, Cordova suppléait à l'insuffisance de ses auxiliaires par une très grande énergie personnelle ; il avait

(1) Renaud de Vilback à Harispe, 13 février 1836, lettre citée.
(2) *Ibid.*
(3) Du même au même, de Bayonne, 17 février 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie).
(4) Renaud de Vilback à Harispe, des Aldudes, 13 février 1836, 10 h. et demie du soir. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie).
(5) Du même au même, de Bayonne, 17 février 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie).

su rétablir la discipline et avait montré en plusieurs circonstances qu'il n'entendait pas laisser les troupes embrasser à leur guise le parti qui leur plairait. Un jour, il apprend que la division Oraa va proclamer la Constitution de 1812 : déjà les sous-officiers se sont prononcés, les hommes sont incertains, et les officiers se sont retirés dans une maison éloignée. Il monte à cheval, arrive au milieu des mutins, et est accueilli par les cris de : « Vive Cordova ! » ; il impose silence : « Que veulent dire ces cris ? Cordova ne peut vivre qu'avec le respect des lois, de l'ordre et de la discipline. Cordova mourra pour les défendre ; vous le tuerez, c'est facile, avant de rien faire contre vos serments. — Vive Cordova !... — Non ! vive la Reine ! vivent l'ordre et la discipline ! » La fermeté du général l'emporta, et les cris de : « Vive la Reine ! » se mêlèrent aux cris de : « Vive Cordova ! » (1).

Toutes les qualités du général en chef ne pouvaient cependant modifier beaucoup la situation de l'armée espagnole, et voici en quels termes Renaud de Vilback exprimait son impression : « Ma mission m'a laissé l'idée que le général Cordova était un homme vraiment distingué, doué de qualités heureuses, d'une grande facilité de travail, de pensée, d'expression, d'une grande force morale ; en un mot, à la hauteur de sa position, de sa fortune, et capable de s'élever encore si les circonstances le servent. Mais elles me paraissent être au-dessus des forces humaines en Espagne. L'armée n'a ni magasins, ni trésor, ni ressources d'aucune espèce et, lors même qu'elle aurait vaincu, détruit les Carlistes, elle se trouverait plus faible encore devant le nouvel ennemi de la Reine qui la travaille dès à présent. « Adieu », m'a dit le général Cordova en me quittant, « avant six mois, » et de toutes façons, nous nous reverrons à Bayonne. » J'en ai peur (2). »

Cordova mit en pratique les mois suivants, dans la mesure de ses moyens, le plan qu'il avait indiqué au commandant de Vilback, en occupant d'une manière suivie la ligne de Pampelune aux Pyrénées. Depuis le commencement de février jus-

(1) Renaud de Vilback à Harispe, de Bayonne, 17 février 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie).
(2) *Ibid.*

qu'à la fin de juin 1836, la légion resta sur cette ligne, assistée par trois bataillons espagnols. Ces troupes n'eurent à livrer que des engagements sans grande importance ; mais elles furent néanmoins assez durement éprouvées, les Carlistes ne leur faisant pas de quartier.

La guerre avait pris à cette époque un caractère féroce entre la légion et les Carlistes. Dès l'arrivée des « Algériens » dans leur pays, les Navarrais les avaient considérés comme de dangereux adversaires, dont ils devaient se débarrasser à tout prix ; ils avaient introduit dans leurs bataillons des tirailleurs uniquement chargés de viser les officiers, et Ferrary racontait plus tard qu'il pouvait entendre leurs chefs crier sans cesse dans les rangs, au cours des engagements : « *Muchachos, a las charreteras de la legion !* Enfants, ajustez les épaulettes de la légion ! » Ferrary reconnaissait d'ailleurs l'incontestable valeur de ces Navarrais : « Ce sont d'indomptables soldats, disait-il, et je doute qu'on trouve en Europe des troupes légères à leur comparer... Nous eûmes les plus grands obstacles à vaincre avant de conquérir sur eux tout l'avantage auquel la supériorité de nos manœuvres nous donnait droit, car nous n'étions nullement faits à toutes les éternelles marches et contre-marches de cette guerre, cent fois plus rude que celle que nous avions faite contre les Bédouins de la Régence (1). »

Aigris par les difficultés de la lutte, les Carlistes n'hésitèrent pas à utiliser contre les légionnaires les sanglants procédés qu'ils avaient employés au début de la campagne contre leurs compatriotes de l'armée constitutionnelle ; en 1834, ils avaient fusillé les soldats de la Reine tombés entre leurs mains, et même les habitants soupçonnés de favoriser les troupes constitutionnelles (2). Les détails relatifs aux enfumades des *christinos* dans l'église de Villafranca font frissonner d'horreur : les femmes sorties de la fournaise avaient été dépouillées, enduites de miel, roulées dans des plumes, couvertes de haillons, puis exposées sur des ânes aux ou-

(1) Paroles de Ferrary rapportées par le baron Charles Dembowski, lettre de Bernuens, 2 février 1838, dans l'ouvrage *Deux ans en Espagne et en Portugal*, Paris, 1841, p. 6 et 7.

(2) Baron H. du Casse, *Echos de la Navarre*, Paris, 1840, p. 45.

trages de la foule, en un cortège précédé de tambours et de trompettes ; les hommes avaient été fusillés à Lumbier deux jours après (1). Les Constitutionnels avaient d'ailleurs, en quelques circonstances, usé de représailles.

Depuis les premiers mois de 1835, cet horrible état de choses avait à peu près cessé; lord Elliot, commissaire du gouvernement britannique, avait en effet été chargé de négocier, entre les Constitutionnels et les Carlistes, une convention destinée à arrêter l'emploi des procédés inhumains dont usaient les deux partis. Cette convention avait été signée le 27 avril 1835 par Valdès, Zumalacarregui et lord Elliot ; elle interdisait le massacre des prisonniers et réglait leur échange périodique (2).

Don Carlos avait estimé que cette clause, relative aux deux partis espagnols en présence, ne s'appliquait pas à la légion puisque ses soldats étaient étrangers à l'Espagne : il avait en conséquence décrété que les légionnaires seraient exclus du traité Elliot. Aussi bien en vertu de ce décret qu'en raison de leur penchant naturel, les Carlistes avaient, depuis le début de la campagne, fusillé les légionnaires tombés entre leurs mains.

Bernelle avait appris que les trente soldats pris avec le sous-lieutenant Dumoustier avaient été promenés dans les campagnes nus et la corde au cou pendant plusieurs jours et avaient péri dans les tourments ; deux d'entre eux seulement avaient pu s'échapper et raconter à la légion l'horrible fin de leurs camarades. Bernelle avait été particulièrement affecté de la mort de Dumoustier, auquel il portait « un intérêt tout particulier, par respect et reconnaissance pour la mémoire de son père (3) ». Et cependant le Ministre, igno-

(1) Parmi les nombreux légitimistes français qui servirent comme officiers dans les rangs carlistes, plusieurs ont écrit leurs mémoires et raconté avec détails ces scènes affreuses ; voir : baron H. du Casse, *Echos de la Navarre*, Paris, 1840, ch. VII, p. 47-59 ; Alexis Sabatier, *Tio Tomas*, Bordeaux, 1836, p. 72 et suiv. ; etc.

Dans un volume intitulé *Historia de la guerra ultima en Aragon y Valencia*, par Cabello, Santa-Cruz et Temprado, Madrid, 1845-1846, les gravures des deux volumes ne représentent que des massacres, fusillades ou noyades. Dans les appendices, figurent des listes de personnes fusillées.

(2) Le texte de cette convention est imprimé dans Hubbard, *Histoire contemporaine de l'Espagne*, 2e série, t. Ier, p. 354-355.

(3) Bernelle au maréchal Maison, de Pampelune, 6 février 1836. *A. A. G.*, dossier P.-E. Dumoustier.

rant le triste sort du jeune homme, avait refusé d'approuver sa nomination d'officier alors qu'il avait déjà subi son supplice (1) ; l'ancien Saint-Cyrien avait chèrement payé son cri de *Vive l'Empereur !*

Dans les combats du début de 1836 le massacre des soldats de la légion faits prisonniers se renouvela en maintes occasions. Un officier carliste écrit dans ses Souvenirs : « Je vis une fois, à la suite d'un combat, fusiller 150 d'entre eux que nous avions faits prisonniers (2). »

De même, le 6 mars, dans un engagement près de Zubiri, une compagnie du 1er bataillon ayant été presque enveloppée, les légionnaires qui tombèrent aux mains de l'ennemi furent fusillés (3).

Bernelle fut si vivement indigné qu'il adressa le lendemain, à la division, l'ordre du jour suivant :

« Le général commandant la division auxiliaire française porte à la connaissance des troupes de la légion sous ses ordres qu'elles font exception à la convention passée entre les troupes espagnoles de la Reine et les rebelles au sujet de l'échange des prisonniers, et que nos soldats prisonniers, s'il en était fait par les factieux, seront fusillés.

» En conséquence il engage les officiers, sous-officiers et soldats à combattre jusqu'au dernier soupir, n'importe dans quelle position désespérée où ils se trouveraient, une mort honorable sur le champ de bataille, en combattant vaillamment, étant préférable aux lâches outrages dont on les accablerait en les promenant en triomphe devant une populace fanatisée, et en leur faisant éprouver mille tortures avant de leur donner la mort ; il ordonne, pour représailles, de ne donner quartier à qui que ce soit, tout prisonnier rebelle devant être également passé par les armes sur le champ de bataille même.

» Cet ordre sera lu et traduit à trois appels aux compa-

---

(1) Dumoustier dut être massacré entre le 20 et le 30 septembre 1835; c'est le 27 octobre que le Ministre refusa d'approuver sa nomination d'officier. *A A. G.*, dossier P.-E. Dumoustier; et carton : légion étrangère.

(2) A. T., *Campagnes et Aventures d'un volontaire royaliste*, p. 113.

(3) Bernelle à Harispe, de Larrasoaña, 30 mars 1836, pièce n° 18.

gnies. MM. les chefs de bataillon s'en assureront et en rendront compte aux lieutenants-colonels (1). »

L'occasion de mettre cet ordre à exécution se présenta bientôt. Le 24 mars, près de Zubiri, la légion, sachant l'ennemi à proximité, chercha à l'atteindre ; à cet effet, le lieutenant-colonel Magnier fut détaché avec le 4e bataillon vers la borda Fernandorena ; le temps était affreux ; un déluge de grêle et de neige fondue aveuglait les légionnaires, qui marchaient difficilement sur des pentes glissantes : la compagnie de voltigeurs du capitaine Aneth, se trouvant à l'avant-garde, un peu loin du bataillon, fut surprise par les Carlistes, et, après avoir été accueillie par un feu terrible, fut chargée par un escadron de lanciers navarrais ; le brave sergent Berset, complètement entouré avec sa section, opposa aux cavaliers ennemis une résistance héroïque : frappé de quinze coups de baïonnette sur les différentes parties du corps, atteint de deux coups pénétrants aux côtes et de deux coups de sabre, la main gauche traversée par une lance, il était encore debout, malgré ses vingt-deux blessures, et face à ses ennemis, quand le bataillon le délivra (2) ! Cet épisode

(1) Ordre du jour de la division du 7 mars 1836, du quartier général de Larrasoaña. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie jointe à la lettre de Bernelle, du 3 avril 1836).

(2) Berset fut un des plus braves légionnaires de l'ancienne légion, et sa carrière fut toute de gloire et de modestie.

Samuel-Benoît *Berset*, né en 1804 à Saint-Gingolph en Sardaigne (sur son extrait mortuaire, il est porté sous le nom de *Berseth*, né le 17 février 1804 à Yverdun en Suisse), était entré, le 5 mai 1826, au 8e régiment d'infanterie de la garde royale (2e suisse). Licencié en 1830, il s'engagea à la légion étrangère le 17 mars 1832, et y devint caporal le 22 avril, caporal de voltigeurs le 16 décembre 1832, sergent le 1er juin 1833, sergent de voltigeurs le 1er août suivant. Passé au service d'Espagne le 27 juillet 1835, il reçut vingt-deux blessures à l'affaire du 24 mars 1836 et fut nommé sous-lieutenant sur le champ de bataille.

Remis de ses blessures, il fut cité à l'ordre du 8 août 1836 pour sa belle conduite à l'affaire du 1er sur les hauteurs de Zubiri, et décoré de la croix de Saint-Ferdinand de 1re classe, le 17 août; il se distingua de nouveau à l'affaire d'Arroniz et reçut une seconde fois la croix de Saint-Ferdinand de 1re classe le 14 septembre. Nommé sous-lieutenant de grenadiers le 1er novembre 1836, promu lieutenant le 10 décembre 1837, et nommé lieutenant de voltigeurs le 11 octobre 1838, il resta jusqu'au bout fidèle à son corps, et ne rentra en France qu'au licenciement, le 18 janvier 1839. Il contracta aussitôt, le 31 janvier, un engagement à la nouvelle légion étrangère, où il ne fut admis que comme simple sergent, et la rejoignit en Afrique. Nommé sergent de voltigeurs le 9 mars 1839, adjudant sous-officier le 21 février 1840, il demanda sa naturalisation en

ne fit qu'exciter le courage et qu'allumer la fureur de vengeance des légionnaires. Ils se mirent à la poursuite des Carlistes malgré la neige et le froid ; ils les rejoignirent, leur infligèrent une perte de 200 hommes, et leur firent en outre 30 prisonniers, qui furent passés par les armes immédiatement. Les Carlistes avaient, de leur côté, achevé sur le champ de bataille les blessés français qu'ils avaient pu atteindre et cinq malheureux voltigeurs, faits prisonniers, furent brûlés vifs (1).

Ces atrocités, connues des autorités militaires en France, les indignèrent ; le général Harispe, qui désapprouvait l'ordre du jour de Bernelle, lui conseilla de ne pas faire de quartier sur le champ de bataille, mais de ne jamais fusiller de prisonniers (2).

Bernelle suivit ce conseil. Il sut donner à ses ennemis l'exemple de la modération, à la suite de la prise qu'il fit, au commencement d'avril, d'un lieutenant carliste du nom de Garnier. Cet épisode donne trop vivement l'impression de ce qu'était cette guerre pour être passé sous silence.

Jules Garnier était un jeune Français appartenant à une bonne famille de Nîmes. Il n'avait que dix-neuf ans, et cependant il avait déjà fait la guerre pour dom Miguel en Portugal et avait été fait prisonnier par les pédristes (3). Il se trouvait depuis dix-huit mois sous les drapeaux de don Carlos ; il

---

janvier 1841, et rengagea pour cinq ans le 31 janvier. Cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite devant Djidjelli, le 4 février, il fut décoré de la Légion d'honneur le 25 avril 1841. Le 17 juin 1843, il reçut un coup de feu à la poitrine, au cours d'une expédition aux environs de Mostaganem, et mourut le même jour à l'ambulance. *A. A. G.*, dossier Berset; cf. reg. matric. lég. étrang. anc., troupe, vol. V, n° 4205; cf. reg. matric. lég. étrang. nouvelle, officiers, n° 116. — Voir aux annexes : « Quelques légionnaires. »

(1) Lettre de Bernelle à Harispe du 24 mars; du même au même, du 30 mars et Rapport de Bernelle, du 1er avril. Pièces nos 17, 18 et 19.

(2) Harispe au Ministre de la guerre, de Saint-Jean-Pied-de-Port, 1er avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (original).

(3) Cette indication se trouve dans les documents parlant de Garnier. On peut lire, d'autre part, dans un ouvrage écrit « par un officier français attaché au service de don Miguel », à propos de l'affaire du 10 octobre 1833 : « Deux officiers français, lieutenants dans l'infanterie de la garde royale de la police, furent blessés; l'un d'eux, le jeune Garnier, tomba au pouvoir des pédristes qui l'emmenèrent prisonnier au château de Lisbonne. » (*Campagnes de Portugal en* 1833 *et* 1834, p. 97.) C'est sans doute de Jules Garnier qu'il est question.

s'était distingué dans les affaires du 28 octobre 1834, comme soldat dans la compagnie d'un Français au service de don Carlos, Alexis Sabatier, et, sur la présentation de cet officier, avait été promu sous-lieutenant (1) ; il avait acquis depuis le grade de lieutenant de grenadiers au 3e bataillon de la Navarre. Garnier était à la tête d'une bande de trente hommes environ, dans laquelle s'étaient enrôlés cinq ou six légionnaires qui avaient déserté pour éviter le conseil de guerre. Les hommes de cette bande venaient continuellement tirailler sur les avant-postes et adressaient même aux soldats de Bernelle des invitations en français de passer à l'ennemi ; plusieurs embuscades leur avaient été tendues sans succès.

Bernelle eut l'idée d'engager un voltigeur d'origine corse à simuler une désertion, et à revenir ensuite donner sur la position de la bande des renseignements certains. Dans la nuit du 6 au 7 avril, le Corse vint avertir son général que la bande était à Esain ; 60 hommes partirent aussitôt sous la conduite d'un officier, soutenus en arrière par trois compagnies ; ils réussirent à s'emparer de Garnier, d'un sergent et de trois soldats, et à tuer un déserteur de la légion qui cherchait à fuir.

Bernelle fit alors savoir aux Carlistes que l'exécution des trente prisonniers du 24 mars avait suffisamment vengé le sang français iniquement versé en Catalogne et en Navarre, et qu'il était disposé à se montrer clément à l'avenir si ses prisonniers étaient traités comme ceux de l'armée de la Reine dont il faisait partie. Il fit en même temps écrire par Garnier à don Francisco Garcia, commandant général carliste de la Navarre, la lettre suivante :

« Le général français Bernelle, qui commande cette division, a eu la générosité de vouloir bien suspendre mon exécution et celle du sergent et des trois malheureux soldats qui sont tombés en son pouvoir, jusqu'à ce qu'il ait su la manière dont Votre Excellence traitera les prisonniers de sa division,

(1) Sabatier dit ensuite que Jules Garnier, d'une famille de Nîmes, avait été fait prisonnier en Portugal « en combattant dans les rues mêmes de Lisbonne »; il ajoute que Garnier se montra toujours brave sur le champ de bataille. *Tio Tomas, Souvenirs d'un soldat de Charles V*, Bordeaux, 1836, p. 54.

si elle veut bien présenter ma lettre à Sa Majesté de qui dépend notre mort ou notre grâce.

» Mon général, mon front n'a pas changé de couleur à la vue de la mort dans quarante affaires auxquelles j'ai assisté en Navarre ; mais les malheureux soldats qui ont partagé mon sort, et parmi eux ce malheureux père de quatre enfants !... Votre Excellence ne signera pas leur arrêt de mort, ni Sa Majesté non plus.

» J'ose donc espérer que la carrière de l'honneur se rouvrira pour nous et pour les autres. »

Bernelle ajouta en marge l'annotation suivante : « J'ai pris connaissance de cette lettre et j'en approuve le contenu. Le maréchal de camp commandant la division auxiliaire française : Joseph Bernelle (1). »

C'était une avance évidente en vue d'un accommodement relatif aux prisonniers.

Garcia répondit à Jules Garnier une lettre dont Bernelle remarqua le « style glacé » (2), et qui présageait une réponse défavorable de don Carlos :

« J'ai reçu la lettre ou mémoire que vous m'avez envoyé de la prison où vous vous trouvez, à Larrasoaña, ainsi que le décret (*sic*) transcrit en marge et qui a été pris par le commandant ennemi de la légion étrangère. Je donnerai connaissance de son contenu à Son Excellence le général en chef, pour qu'il décide ce qu'il jugera convenable (3). »

Si la modération de Bernelle ne sut pas toucher le cœur des chefs carlistes, elle sembla lui attirer du moins, de ceux auxquels il avait fait grâce, une passagère reconnaissance ; Garnier lui écrivit de sa prison et lui exprima ses sentiments en ces termes :

---

(1) Jules Garnier, lieutenant de grenadiers du 3e bataillon, à don Francisco Garcia, de Larrasoaña, 6 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., corresp., carton 17 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 10 avril 1836).

(2) Bernelle à Harispe, de Larrasoaña, 9 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 8 (copie).

(3) Don Francisco Garcia à Jules Garnier, du quartier général de Erize, 8 avril 1835. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse I, pièce 8 (traduction).

« Ennuyé de faire une guerre aussi infâme et de faire le métier d'assassin, je ne veux plus servir au milieu des barbares ; votre générosité m'a dessillé les yeux et la reconnaissance éternelle que je dois à vous et à Madame votre épouse me force d'abandonner rang, honneurs et grade gagnés sous d'autres bannières et de suivre votre sort jusqu'au bout du monde.

» Je renonce dès à présent à prendre désormais les armes à la main pour quelque puissance que ce soit, hors mon pays, et je désire pouvoir me jeter à vos pieds pour vous donner les marques de ma reconnaissance et dorénavant de fidélité à ma promesse.

» Le sergent et les deux soldats ne désirent être échangés que pour pouvoir se retirer chacun chez eux et se mettre à l'abri des chances funestes de cette guerre horrible, ou enfin suivre la détermination de Votre Excellence.

» Ce n'est pas l'approche de la mort qui m'a épouvanté et a ébranlé mes opinions, c'est votre générosité et les prières d'un ange de bonté qui ont déterminé ma grâce et me forcent d'être reconnaissant à un second père et à une seconde mère, puisque je vous dois la vie (1). »

Bernelle fut tellement touché par cette lettre qu'il poussa la générosité un peu plus loin ; il demanda au général Cordova non seulement la grâce de Garnier, mais aussi l'autorisation de l'incorporer dans la troupe sous ses ordres : « Je ne crois pas avoir à me repentir de cette confiance, écrivait-il à ce sujet au général Harispe, Garnier est Français ; il est plein de courage... je ne puis croire qu'il devienne un traître ; en tout cas je serai sur mes gardes (2). »

Malgré les escarmouches continuelles livrées un peu partout, la division auxiliaire française avait continué, dans le courant de mars, la mise en état de défense de la ligne de Pampelune aux Pyrénées. Tous ses bataillons concouraient à cette entreprise ; seul, le 2e, commandé par Dumesgnil,

(1) Le lieutenant Jules Garnier au général Bernelle, du couvent de Saint-Pierre, 8 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 8 (copie).

(2) Bernelle à Harispe, de Larrasoaña, 9 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 8 (copie).

était resté à Lerida, et s'était d'ailleurs bravement battu le 8 février à Santa-Lina (1). Mais les officiers et les hommes de ce bataillon se plaignaient amèrement d'être séparés de leurs camarades ; Bernelle, de son côté, écrivait au Ministre de la guerre espagnol que, contrairement à la convention, une partie de sa troupe échappait à son autorité ; il menaçait même de donner sa démission si le gouvernement ne faisait pas cesser cet état de choses (2). Le Ministre donna des ordres conformes au désir exprimé par le général français et le 2e bataillon arriva le 28 mars à Pampelune (3).

Bernelle tenait le maréchal Maison au courant de ces incidents et de tout ce qui concernait la légion (4) ; mais il lui écrivait aussi des pages d'une portée plus générale sur la marche des événements en Espagne. Dans une lettre du 2 mars, il expliquait les intrigues du parti avancé pour faire remplacer à la tête de l'armée le général Cordova par le général Mina ; il exposait les mérites de Cordova avec une ardeur et une sincérité extrêmes ; il le considérait comme le seul capable de mener la guerre à bonne fin, et le jugeait pour cette raison « non seulement l'homme de l'Espagne, mais encore l'homme de l'Europe (5) ».

---

(1) Rapport de Bernelle du 2 mars, pièce n° 13.
(2) Bernelle au Ministre de la guerre espagnol, de Larrasoaña, 10 février 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie jointe à la lettre de Bernelle au Ministre de la guerre à Paris, du 11 février 1836).
(3) Rapport de Bernelle du 1er avril, pièce n° 19.
(4) Bernelle au Ministre, de Larrasoaña, 2 mars 1836, pièce n° 13.
(5) Le même au même, de Larrasoaña, 2 mars 1836, pièce n° 14.

CHAPITRE VIII

L'APOGÉE DE LA DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE

SOMMAIRE. — Développement des luttes politiques en France. — Préoccupations de Bernelle au sujet du rôle à tenir. — Le quartier général de Larrasoaña : les six bataillons sur la ligne de Pampelune aux Pyrénées. — Organisation d'une cavalerie et d'une artillerie attachées au corps. — Situation et effectif de la légion. — Efforts de Cordova et de Bernelle : les lanciers polonais.

Engagements près de Larrasoaña, les 25 et 26 avril 1836; le combat de Tirapegui; mort du sous-lieutenant Ferrandi. — Atrocités commises par les Carlistes. — Ordre du jour de Bernelle : justes critiques. — Aucune réponse aux avances de Bernelle : évasion de Jules Garnier. — La camaraderie à la légion; une lettre des officiers au *Phare de Bayonne*. — La misère dans les troupes carlistes. — Proclamation du comte de Casa-Eguia. — Bernelle réclame l'intervention française. — Une lettre de Thiers à l'ambassadeur d'Espagne. — Efforts de Bernelle pour l'organisation de la légion. — Le commandant de Senilhes en mission; il constate l'état florissant de la légion.

Les lanciers polonais. — Constitution des unités. — Kraiewski à leur tête. — L'étendard des lanciers. — Le commandant Michel Horain. — Deux escadrons : les officiers. — Le lieutenant Sawicki. — Le capitaine Wern. — Le capitaine Zarembecki de Zaremba. — Arrivée de nouveaux officiers au début de juin; formation du troisième escadron. — Affluence des demandes. — Polonais et étrangers. — Louis-Philippe envoie 300 chevaux à Bernelle.

La batterie d'artillerie. — Sa constitution; son renforcement. — Le lieutenant Jacques Rousset. — Le sous-lieutenant François Reilk.

Engagements de mai et juin 1836. — Nouvelle organisation projetée pour l'armée constitutionnelle. — Bernelle à la tête du corps d'armée de Navarre, auquel doit appartenir la légion. — Combat de Zubiri, le 4 juillet 1836. — Expéditions vers le sud de Pampelune. — La victoire de Zubiri le 1er août et ses conséquences. — Brillante situation de la légion.

Les luttes politiques dont l'Espagne était le théâtre semblaient entraîner le pays vers un avenir très sombre ; c'était à la France, selon Bernelle, qu'il appartenait d'intervenir. « La France est à la tête de la civilisation constitutionnelle, écrivait-il ; elle est placée de manière à ressentir les réactions du gouvernement despotique ou démagogique qui remplace-

rait indubitablement en Espagne le gouvernement constitutionnel de la Reine (1). »

Si un bouleversement politique se produisait dans la Péninsule, quel devait être le rôle de la légion française, venue avec la mission de soutenir *un régime ?* Bernelle posait par avance cette question au Ministre :

« Lorsque nous avons consenti à venir en Espagne momentanément, écrivait-il, c'était avec l'intention bien positivement arrêtée de soutenir et défendre le gouvernement constitutionnel en Espagne, en harmonie avec le nôtre, tel enfin qu'il existait lors de notre débarquement dans la Péninsule ; si le gouvernement était remplacé par le despotisme ou le républicanisme, je sais bien ce que j'aurais à faire comme particulier, mais comme chef d'un corps composé en grande partie de Français ou d'hommes qui ont adopté la France comme leur patrie, le gouvernement français ne me donnerait-il pas des instructions qui me dirigeraient dans une position aussi difficile (2) ? »

Malgré les préoccupations politiques qui l'agitaient, Bernelle ne perdait pas de vue l'organisation de la légion ; il s'occupait d'en faire une unité pouvant se suffire à elle-même, en la dotant d'une cavalerie et d'une artillerie. Son quartier général était établi à Larrasoaña : c'était là que se trouvait, le 15 avril, l'état-major de la division auxiliaire française ; dans la même ville, étaient réunies la cavalerie, qui ne comptait encore que 3 officiers et 80 hommes, et l'artillerie, forte de 2 officiers, 35 hommes, 110 mulets. Les six bataillons comptaient tous plus de 500 hommes présents sous les armes, et étaient répartis du nord-est au sud-ouest sur la ligne qu'ils défendaient : le 1er à Zubiri, le 2e à Urdaniz, le 3e et le 4e à Larrasoaña, le 5e à Zuriain, le 6e à Zabaldica et Anchoriz ; la section hors rang et l'ambulance étaient à Larrasoaña, et le dépôt général à Pampelune (3).

La légion avait un effectif plus nombreux que lors de son débarquement à Tarragone le 17 août 1835, quoiqu'elle eût

(1) Bernelle au Ministre de la guerre, de Larrasoaña, 2 mars 1836, pièce n° 14.
(2) Bernelle au Ministre de la guerre, de Larrasoaña, pièce n° 14.
(3) Situation de la légion au 15 avril 1836, pièce n° 22.

perdu 117 hommes sur les champs de bataille et 380 morts de blessures ou de maladies, passés par les armes ou condamnés. Elle avait en effet reçu de France, en septembre 1835, près de 200 engagés volontaires et peu après 600 hommes venant soit du dépôt de Toulon, soit d'Alger ; elle s'était grossie de 264 volontaires de Suarce, et de 179 hommes venus de France ou d'Afrique et incorporés isolément. Ce corps bigarré n'avait compté pendant ses huit mois de campagne que 46 déserteurs en Catalogne et 37 en Navarre ; l'enthousiasme était toujours aussi grand, et les militaires qui arrivaient au terme de leur engagement le renouvelaient (1).

Le général Cordova faisait tous ses efforts pour aider Bernelle ; c'est même lui qui avait eu l'idée d'ouvrir dans l'armée une souscription placée sous le patronage de la Reine Régente, et destinée à monter et équiper un corps de 500 lanciers polonais qui devait être adjoint à la légion auxiliaire française (2).

Bernelle avait accepté ce projet avec d'autant plus d'enthousiasme que, depuis son arrivée, il réclamait de la cavalerie au gouvernement espagnol ; ses officiers, sous-officiers et soldats avaient, eux aussi, jugé par différentes circonstances qu'une « cavalerie tenant à la légion » leur était indispensable, et ils avaient abandonné un arriéré de 52.000 francs de solde, qui leur était dû pour 1835 ; c'est avec cette somme que Bernelle avait commencé son organisation (3).

L'idée était fort bonne, car beaucoup de Polonais se trouvaient dans l'embarras ou dans le désœuvrement, soit en Angleterre, soit à Trieste, soit en France ; en France seulement, les réfugiés polonais étaient au nombre de 2.317 officiers et 642 sous-officiers et soldats (4) ; ils étaient d'ailleurs braves et aguerris, et c'est avec eux que Bernelle espérait porter son corps de lanciers à 500 ou 600 hommes (5). La

(1) Etat présentant l'effectif de la légion au 15 avril 1836, pièce n° 21.
(2) Cordova à Bernelle, du quartier général de Lizasso, 20 février 1836, pièce n° 12.
(3) Bernelle à Harispe, de Larrasoaña, 30 mars 1836, pièce n° 18.
(4) Situation des réfugiés polonais en résidence dans les divisions militaires au 15 avril 1836; état daté du 7 mai 1836, pièce 11 de la liasse. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45.
(5) Bernelle au Ministre, de Larrasoaña, 10 avril 1836, *confidentielle*. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45 (original).

souscription avait déjà fourni, au 10 avril 1836, des fonds suffisants pour armer, équiper et monter 120 hommes (1). Ces cavaliers portaient la flamme tricolore et Bernelle écrivait avec quelque orgueil au général Harispe : « Ils rappellent un peu les lanciers polonais de notre ancienne Garde impériale (2). »

Le maréchal Maison fit son possible pour aider au recrutement des lanciers ; il écrivit au Ministre de l'intérieur pour le prier de faire connaître par ses préfets l'organisation du nouveau corps de cavalerie ; les réfugiés polonais devaient alors être dirigés sur Pau, mis en subsistance dans cette ville au dépôt de la légion étrangère, puis dirigés sur l'Espagne (3). Mais déjà la rumeur publique avait fait connaître le projet, et un certain nombre de Polonais, presque tous officiers, avaient demandé à faire partie du corps qui devait être formé (4).

Cependant, les Carlistes laissaient peu de répit aux troupes qui gardaient la ligne et venaient continuellement inquiéter leurs postes ; ils s'approchaient même fort près du quartier général de Larrasoaña.

Le 25 avril, Bernelle dut envoyer couper un bois de sapins, dans lequel ils s'embusquaient pour tirer sur les sentinelles d'un blockhaus ; le détachement chargé de cette opération fut attaqué en revenant à Larrasoaña.

Le lendemain 26, les Carlistes couronnèrent les hauteurs de Tirapegui, situées en face du blockhaus; Bernelle détacha trois compagnies pour les surveiller, avec ordre de ne pas engager le combat. Mais les légionnaires, emportés par leur ardeur, furent bientôt aux prises avec l'ennemi, et Bernelle dut sortir de Larrasoaña avec 500 hommes et 4 pièces de canon pour les appuyer. Il se trouva en face de 3.500 Carlistes ; pendant six heures, grâce à l'énergie de ses troupes, il leur résista énergiquement ; deux fois les troupes ennemies

(1) Bernelle au Ministre, 10 avril 1836, lettre citée.
(2) Le général Bernelle au général Harispe, de Larrasoaña, 8 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45 (copie).
(3) Le Ministre de la guerre au Ministre de l'intérieur, 22 avril 1836. *Ibid.* (minute).
(4) Gasparin, ministre de l'intérieur, au Ministre de la guerre, de Paris, 28 avril 1836. *Ibid.* (original).

se mêlèrent aux siennes, et furent repoussées à la baïonnette. La lutte fut acharnée ; le général Bernelle, vivement pressé, dut personnellement combattre pour se dégager et, sur 60 sapeurs qui lui firent bravement un rempart de leur corps, 22 furent tués ou grièvement blessés (1).

La journée fut fertile en incidents héroïques : un sous-lieutenant corse, nommé Ferrandi, et un voltigeur, malgré les ordres formels de ne pas s'aventurer loin du gros des troupes, furent entourés par les ennemis et massacrés ; Ferrandi se défendit héroïquement et, avant de tomber, il sema la mort autour de lui (2). Le lieutenant qui dirigeait l'artillerie de la légion, Rousset, blessé au bras droit, fit preuve, ainsi que son sous-lieutenant, Reilk, d'un courage et d'un dévouement sans bornes. Ferrary, chef du 3e bataillon, chargea trois fois à la tête de ses compagnies avec une remarquable impétuosité (3).

La retraite se fit en échelons sur Larrasoaña ; le 3e et le 4e bataillon se protégèrent tour à tour, et rentrèrent vers sept heures du soir à Larrasoaña.

Les Carlistes avaient perdu dans cette journée 80 tués et 200 blessés ; la légion avait eu de son côté 20 tués et 70 blessés ; Bernelle avait été atteint légèrement d'une balle au bras.

La lutte avait à nouveau été l'occasion d'atrocités révoltantes. Les détails du massacre de Ferrandi furent rapportés par trois légionnaires qui, plus heureux que leur officier, eurent le bonheur de s'échapper ; ils revinrent couverts de blessures faites par des baïonnettes, des sabres et même des couteaux. D'autres, retrouvés sur le champ de bataille, avaient subi un traitement horrible : « Ils avaient les lèvres coupées, les joues hachées avec le sabre ou le couteau, la peau

(1) Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 308.

(2) Ascagne-Alcide *Ferrandi*, né le 25 septembre 1805 à Cervione (Corse), s'engagea au 2e régiment du génie le 5 mars 1828, fut nommé sergent-major le 30 novembre 1831 et placé avec son grade aux ouvriers d'administration ; il passa sergent-major à la 1re compagnie de pionniers de discipline le 5 novembre 1834 ; puis à la légion étrangère en 1835. Il fut nommé adjudant sous-officier au service d'Espagne, et sous-lieutenant le 13 janvier 1836 ; c'est trois mois plus tard, le 26 avril, qu'il tomba sur le champ de bataille. *A. A. G.*, reg. matric. lég. étrang. ancienne, troupe, vol. XIII, n° 12412 ; reg. matric. 18e de ligne, troupe, vol. X, n° 9355.

(3) Voir Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 313.

du front enlevée et les paupières arrachées ; cependant ils vivaient encore, et l'un d'eux témoignait par des paroles presque inarticulées, mais pourtant intelligibles, qu'il avait connaissance de son état (1). »

Bernelle fut très satisfait de la belle conduite qu'avaient tenue les militaires de la légion et les félicita par un ordre du jour très flatteur ; mais il leur reprocha néanmoins leur ardeur intempestive qui l'avait forcé à engager le combat contre sa volonté : « Cette affaire, leur disait-il, dont les résultats sont si honorables pour la légion, eût pu avoir une issue plus heureuse encore si les officiers, sous-officiers et soldats, moins enthousiasmés et comprenant mieux leurs devoirs militaires, eussent suivi plus exactement les ordres qui leur avaient été donnés (2). » Une critique du même genre s'appliquait à l'héroïque Ferrandi : « C'est avec un profond sentiment de douleur que le général a vu un officier ne point vouloir écouter les avis dictés par une prudence bien entendue et périr, lui et plusieurs des soldats sous ses ordres, victime de son opiniâtreté. Le général ne peut s'empêcher de payer son tribut de reconnaissance à la mémoire du brave Ferrandi qui, bien qu'il ait mal compris un de ses devoirs d'officier, celui de l'obéissance, avait un avenir brillant de gloire ouvert devant lui (3). »

Le massacre de Ferrandi et les mutilations infligées aux blessés montraient que les Carlistes ne modifiaient nullement leur manière de traiter les hommes tombés en leur pouvoir. Bernelle n'avait d'ailleurs reçu aucune réponse aux propositions qu'il avait faites à ce sujet, et gardait toujours le lieutenant Garnier comme prisonnier (4). Sur l'instigation du

---

(1) Bernelle au Ministre de la guerre, à Paris, de Larrasoaña, 1er mai 1836 (original). Cf. rapport du général Bernelle au général de Meer, vice-roi de Navarre, du 27 avril 1836 (imprimé). Lettres de Bernelle à Harispe, du 28 et du 29 avril 1836 (copies), etc.

(2) Ordre de la division relatif à l'affaire d'Esain, de Larrasoaña, 27 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie jointe à la lettre de Bernelle au Ministre, 1er mai).

(3) Ordre de la division relatif à l'affaire d'Esain, cité.

(4) Bernelle à Harispe, de Larrasoaña, 28 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 29 avril).

général Cordova (1), il avait proposé à Garnier de l'échanger contre un officier de la Reine, en lui demandant de revenir ensuite servir dans les rangs de la légion, et même d'amener avec lui des déserteurs carlistes s'il pouvait. Garnier répondit très dignement qu'en cas d'échange il ne pourrait manquer à la parole qui le liait à don Carlos, et qu'il serait tenu de porter à nouveau les armes contre les troupes constitutionnelles (2). Aucune décision n'intervenait ; aussi le jeune homme ayant obtenu, grâce à son attitude, une plus grande liberté, en profita pour aller reprendre sa place dans l'armée carliste, et la « légion le compta de nouveau au nombre de ses ennemis acharnés (3) ».

Les journaux français manifestaient leur indignation en apprenant les atrocités commises dans ces luttes ; ils exprimaient l'avis qu'il était temps d'y mettre un terme en intervenant auprès de don Carlos ; mais certains d'entre eux paraissaient faire une distinction entre les Français et les étrangers qui servaient à la légion. Les officiers français de la légion saisirent cette occasion de faire connaître leurs sentiments ; ils écrivirent, le 29 avril, au rédacteur en chef du *Phare de Bayonne* des pages pleines de cœur. Leur lettre constituait un témoignage de la camaraderie particulière au corps dans lequel ils servaient, et résumait à la fois ses origines, son idéal et sa destinée (4).

« Nous donc, Français, disaient-ils, verrions avec peine une mesure qui tendrait à séparer notre destinée de celle de nos braves compagnons d'armes ; nous avons combattu ensemble en Afrique et en Espagne ; un baptême de sang nous a tous unis au nom de l'honneur et de la France, et nous désirons que la gloire et les dangers continuent à être communs. Chacun de nous combat au nom de la France et de l'Europe constitutionnelle ; c'est pour des intérêts aussi sacrés que nous avons renoncé temporairement à des couleurs pour lesquelles, presque tous, nous avons versé notre sang. Tous ceux que la loi appelle encore étrangers n'attendent

(1) Cordova à Bernelle, de Vitoria, 16 avril 1836. Imprimée dans Bernelle, *Histoire de l'ancienne légion*, p. 469-470.

(2) Garnier à Bernelle, du couvent de Saint-Pierre, 4 mai 1836. Imprimée dans Bernelle. *Ibid.*, p. 470.

(3) Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 306.

(4) La lettre est reproduite *in extenso*, pièce n° 26.

que les délais fixés pour prendre le nom de Français ; ce n'est qu'à cette condition et dans cet espoir qu'ils servent. Les titres, les honneurs, les grades, ne sont rien pour eux sans le titre de Français. C'est une adoption faite depuis longtemps dans nos rangs et, nous le répétons, ce n'est qu'avec douleur que nous verrions faire une distinction parmi nous ; car nous sommes déterminés à souffrir ensemble les chances de la bonne comme de la mauvaise fortune et à attendre avec une respectueuse résignation ce qui sera sans doute stipulé pour faire cesser un système d'atrocités que nous regrettons tous, cependant sans le craindre, honteux de nous voir ramener aux siècles de barbarie par les prétendus défenseurs de la légitimité et d'une religion de paix et de douceur. »

Si les Carlistes se montraient impitoyables, c'est qu'ils constataient le revirement que la légion avait apporté dans leur situation générale. Ils voulaient à la fois inspirer de la terreur à ces nouveaux adversaires et se venger de la misère à laquelle ils se trouvaient réduits. Les bataillons de don Carlos se désorganisaient ; l'un d'eux, le 10e, s'était révolté contre ses officiers aux cris de : « A bas don Carlos ! Vive Isabelle ! »; beaucoup de déserteurs, même des officiers, arrivaient à Bernelle ; les hommes étaient en général vêtus de haillons, et avaient passé l'hiver, dans des montagnes couvertes de neige, avec des pantalons de toile ; les vivres leur étaient rarement assurés pour le lendemain (1). Il est vrai que ces bataillons vivaient au milieu de populations qui leur étaient entièrement dévouées, et qui se dépouillaient pour eux avec un absolu désintéressement, pour ce qu'elles appelaient *la cause du roi absolu et de la religion.*

Le général en chef de l'armée carliste, le comte de Casa-Eguia, cherchait à jeter le trouble dans l'esprit des soldats de la Reine, et les provoquait à la désertion. Il leur adressait même des proclamations pour les attirer à sa cause : « Soldats, leur disait-il, jusques à quand vous laisserez-vous tromper par vos chefs, qui ne cherchent et ne défendent que la révolution et le désordre ?... Comment ne reconnaissez-

(1) Bernelle à Harispe, de Larrasoaña, 8 mai 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 10 mai).

vous pas dans tous ces événements la main de la *divine Providence*, qui protège si visiblement les droits légitimes d'un souverain si vertueux et si cher aux Espagnols que l'est le *Roi N. S. don Carlos V ?* Il est temps que vous connaissiez la justice de la cause que soutiennent ses vaillants volontaires ; il est temps que vous preniez rang parmi eux. Venez servir avec eux ! Venez, pour mettre un terme à tant de maux dont sont victimes les provinces qui gémissent sous le sceptre de fer d'une reine usurpatrice ! Accourez : vous serez tous les mêmes pour moi ; et par votre union et le partage des fatigues, vous participerez aussi à la gloire qui couronne toujours les efforts de celui qui travaille au repos et au bonheur de sa patrie (1). »

Cet appel « à l'armée ennemie » paraissait être un aveu de faiblesse et d'impuissance. Bernelle jugeait le moment opportun pour qu'une intervention française se produisît, et il n'hésitait pas à le dire au général Harispe : « Un moment plus favorable, lui écrivait-il le 9 mai, ne peut pas se présenter pour faire une démonstration de la part de la France ; je suis persuadé, et les personnes qui connaissent la position du pays, notamment le général en chef, partagent mon opinion à cet égard, que si vous franchissiez la frontière avec 12.000 hommes, les neuf dixièmes de la faction (2) se débanderaient... Si nous devons faire quelque chose pour ce pays, et pour le monde civilisé, faisons-le donc (3). »

Mais l'intention du gouvernement n'était pas d'intervenir puisque, dès le 30 avril 1836, Thiers avait adressé à notre ambassadeur en Espagne une dépêche officielle dans laquelle il s'exprimait en ces termes : « L'intervention armée, de quelque nom qu'on la couvre, dans quelques limites qu'on

---

(1) Proclamation à l'armée ennemie. Le général en chef du roi notre seigneur D. Carlos V (traduction imprimée jointe à la lettre d'Harispe au Ministre du 20 mai 1836). Original en espagnol, carton 17.

Cordova mit lui-même cette proclamation à l'ordre de son armée le 19 mai, pour en atténuer l'effet, et la fit suivre d'appréciations montrant combien les promesses faites étaient trompeuses. Le lendemain 20 mai, il rédigea à son tour une proclamation à l'armée carliste. Carton 17.

(2) La *faction*, terme par lequel les constitutionnels désignaient les partisans de don Carlos, les *factieux*.

(3) Bernelle à Harispe, de Larrasoaña, 9 mai 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 10 mai).

propose de la restreindre, dût-elle même se borner à l'occupation du Bastan, est encore repoussée en ce moment par les mêmes considérations qui, jusqu'à présent, ne nous ont pas permis d'y consentir. Sans rien préjuger sur les changements que des circonstances différentes pourraient apporter plus tard dans nos déterminations, nous devons déclarer que, tant que les choses resteront dans l'état où elles sont aujourd'hui, les démarches qu'on ferait pour obtenir de nous une coopération armée seraient sans résultat. Ces démarches qui, comme celles qui ont déjà eu lieu, ne tarderaient pas à devenir publiques, seraient une imprudence tout à fait gratuite, puisqu'en mettant dans un nouveau jour la détresse du gouvernement de la Reine, et en l'exposant à un refus pénible, elles ne pourraient avoir d'autre effet que de diminuer encore ce qui lui reste de force morale. Ses amis ne peuvent donc trop lui conseiller de s'en abstenir (1). »

Quoique Bernelle ne fût pas tenu exactement au courant des intentions de Thiers, il espérait peu une intervention et, en homme énergique, il ne voulait compter que sur les forces dont il disposait. Il s'appliquait constamment à perfectionner leur organisation, et son plus grand souci était de leur assurer un recrutement régulier, pour combler les vides que la mort, la désertion ou la libération pouvaient produire dans leurs rangs. Toutes ses lettres à Harispe insistaient sur la nécessité qu'il y avait de lui envoyer des hommes : « C'est une question de vie ou de mort pour la légion en Espagne, lui écrivait-il le 8 mai, et pour les intérêts français qu'elle y représente de son mieux (2). »

Le chef d'escadrons d'état-major de Senilhes, envoyé par le gouvernement de Louis-Philippe en mission à l'armée du Nord, put constater les efforts que faisait Bernelle.

---

(1) Thiers à l'ambassadeur de France en Espagne, le 30 avril 1836, citée dans le discours de Guizot, *Moniteur universel* du 11 janvier 1837, page 63, 2e colonne.

(2) Bernelle à Harispe, de Larrasoaña, 8 mai 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 10 mai).
— Le 24 mai il s'exprimait dans des termes presque identiques : « Cette opération du recrutement est à mon avis une affaire de vie ou de mort, non seulement pour la légion, mais pour l'influence française présente et future. » Bernelle à Harispe, de Pampelune, 24 mai 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (original).

Jean-François de Cariès de Senilhes, né en 1798 à Lacaune (Tarn), et qui avait débuté en 1815 comme garde du corps du Roi, avait fait jadis la campagne d'Espagne en 1823 et 1824 ; il était allé en Afrique en 1830 comme capitaine et y avait été promu chef de bataillon ; revenu en 1831, il avait été employé près du directeur de la cavalerie au ministère de la guerre, puis avait été nommé secrétaire du comité de l'infanterie et de la cavalerie le 26 septembre 1832. C'est le 11 avril 1836 qu'il avait été désigné pour être commissaire du gouvernement français au quartier général de l'armée de la Reine (1).

Senilhes put constater, dès son arrivée en Espagne, le merveilleux état de la légion, et en rendre compte dans un rapport au Ministre de la guerre : « Il est impossible, écrivit-il, de voir un corps d'une tenue, d'une discipline plus parfaites et d'un ensemble plus imposant : j'ai pu faire cette remarque dès que j'ai été au milieu de ses avant-postes, et ceux de ses bataillons que j'ai trouvés réunis par suite des mouvements qu'avaient nécessités les démonstrations des Carlistes, n'ont fait que confirmer et généraliser mes premières impressions. Après une année de marches, de fatigues et de combats, durant laquelle les soldats ont toujours couché sur la dure, et n'ont pas une seule fois dépouillé leurs vêtements, on peut s'étonner qu'ils présentent le même aspect qu'une troupe qui sortirait d'un quartier de l'intérieur, un jour de parade. Cet étonnement prendrait presque le caractère de l'admiration si on avait en même temps sous les yeux les troupes espagnoles avec lesquelles la légion se trouve aujourd'hui en contact. Ce résultat est dû aux constants et habiles efforts de M. le général Bernelle qui, d'une part, a su s'emparer de l'esprit du soldat et en moraliser

(1) Senilhes fut nommé lieutenant-colonel le 30 mai 1837. Au mois de septembre 1839 il fut envoyé en mission en Espagne auprès du général Espartero; puis, le 30 décembre 1840, nommé colonel du 2e régiment de la légion étrangère. Il resta en Algérie du début de 1841 à la fin de 1847, commanda à diverses reprises la subdivision de Bône par intérim, fut cité aux combats de mai 1842, de mars 1843, de juin 1846, et fut nommé maréchal de camp le 18 janvier 1848. Il commanda le collège militaire de La Flèche du 3 mars 1848 au 20 décembre 1849, fut alors mis en disponibilité, exerça successivement plusieurs commandements de 1852 à 1859, et fut placé dans la section de réserve le 13 octobre 1860. Il mourut à Bordeaux le 17 juillet 1862. *A. A. G.*, dossier de Senilhes.

l'instinct ; et qui, de l'autre, a agi de manière à ce que ses hommes ne souffrissent que peu ou point de l'exiguïté des moyens dont peuvent disposer les autorités espagnoles (1) ».

L'organisation des lanciers polonais intéressait particulièrement Bernelle ; aussi, lorsque le commandant de Senilhes vint le voir à Pampelune, dans la deuxième quinzaine de mai, il le fit accompagner, à son retour au quartier général, par un lancier armé et équipé, afin que Cordova pût admirer l'uniforme du nouveau corps. Bernelle parlait de ce régiment avec l'admiration naïve qu'un père a pour ses enfants : « Même dans l'armée française, écrivait-il à Harispe, il n'y a pas de régiments de cavalerie mieux montés, et dont l'habillement et le harnachement soient d'un goût plus militaire, plus sévère et plus élégant (2). »

Les unités de ce corps de lanciers furent formées autant avec les Polonais qui furent pris dans les rangs de la légion qu'avec ceux qui vinrent des dépôts de réfugiés formés en France. Bernelle voulait mettre à la tête de ce corps un lieutenant-colonel de valeur ; il demanda le chef d'escadrons Korte, auquel il offrait ainsi un grade de plus (3) ; Korte refusa, en donnant comme seule raison qu'il « ne voulait pas servir dans un pays étranger (4) ». C'est alors qu'on désigna comme lieutenant-colonel des lanciers Kraiewski, officier d'une rare bravoure ; ce n'était pas un tacticien, mais un sabreur fougueux, brillant, plus capable que personne de commander et d'entraîner les lanciers. La plupart des officiers du nouveau corps étaient ses compatriotes, tels les capitaines Gaucz et Zarembecki (5).

Lorsque les lanciers eurent des chevaux, des équipements et des chefs, il fut question de leur donner un étendard. Bernelle le fit exécuter par un brodeur de Pampelune ; il portait

(1) Rapport du chef d'escadrons de Senilhes au Ministre de la guerre, de Vitoria, mai 1836. Imprimé dans Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 334.

(2) Bernelle à Harispe, du quartier général de Pampelune, 26 mai 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (original).

(3) Bernelle à Harispe, de Larrasoaña, 19 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (original).

(4) Korte au général Schramm, directeur du personnel, d'Alger, 27 mai 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 24 (original).

(5) Voir Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 323-324.

d'un côté les armes de France et d'Espagne et, de l'autre, l'aigle blanc de Varsovie. Mais, la somme demandée par le marchand n'ayant jamais été complètement versée, cet étendard n'accompagna pas les lanciers sur les champs de bataille (1).

Dès la fin de mai, le chef d'escadrons Michel Horain, frère du chef d'état-major de Bernelle, avait été désigné pour l'état-major des lanciers, et les cadres de deux escadrons avaient été constitués. Le premier escadron, commandé par le capitaine en premier Ludechowski, avait, comme capitaine en second, Skarzynski; comme lieutenants, Favre et Sawicki, et comme sous-lieutenant, Bielinski. Le second escadron, commandé par le capitaine Wern, avait pour capitaine en second Zarembecki ; pour lieutenants, Bernelle et Rockicki, et pour sous-lieutenant, Dreux.

Les Polonais avaient presque tous servi dans leur pays et étaient des cavaliers accomplis. Félix Sawicki, né le 7 mai 1810 (2), avait été volontaire au 1er lanciers russes en 1827 ; sous-officier au 3e lanciers polonais en mai 1829, il y était devenu sous-lieutenant le 25 septembre 1831. Il avait été admis à la légion comme sous-lieutenant à la suite le 20 septembre 1832, était passé au service d'Espagne et avait été promu lieutenant le 26 octobre 1835 (3).

(1) D'Ortasini, qui donne ces détails, ajoute des réflexions qui montrent la sympathie dont jouissaient alors les Polonais : « Pauvre aigle blanc! Il semble qu'il ne lui soit plus permis de flotter dans les airs, car le drapeau, quoique travaillé à Pampelune, d'une manière brillante, ne put être retiré, parce qu'on ne put le payer : les avances de Bernelle ne couvraient pas la moitié du prix fixé. Il est enfoui maintenant dans le tiroir d'un brodeur. Plaise à Dieu que la force de l'oiseau innocent et hardi s'augmente bientôt, afin qu'il puisse sortir, non seulement de la boutique de l'ouvrier espagnol, mais encore du tiroir de Nicolas Ier! Puissé-je lui donner les ailes de mon espérance! » *L'Espagne constitutionnelle*, p. 324.

(2) A *Kamienka*, disent les pièces de son dossier.

(3) Sawicki avait été décoré de Saint-Ferdinand le 24 mars 1836. Il fut blessé d'un coup de lance à la cuisse gauche le 5 juin 1837 à Ocaña, puis d'un coup de feu à Villafranca le 2 janvier 1838. Après le licenciement de la légion à la fin de 1838, Sawicki revint en France; il fut affecté à la nouvelle légion comme sous-lieutenant le 31 mars 1839, fut blessé d'un coup de feu à la main gauche, avec perte du médius, à Egris, près de Mascara, le 15 avril 1842, et nommé lieutenant le 19 mai. Il devint capitaine en 1847, fut décoré en 1852, et ne quitta l'Algérie que pour faire avec la légion la campagne d'Orient en 1854. Atteint de surdité et de douleurs rhumatismales, il fut obligé de prendre sa retraite en 1855. En octobre 1894, il écrivit de Toulouse au Ministre pour lui réclamer son brevet d'officier polonais, qu'il avait envoyé jadis pour être admis à la légion, et satisfaction lui fut donnée. *A. A. G.*, dossier Sawicki.

Le capitaine Joseph Wern, né le 14 mars 1809 (1), était entré comme volontaire au 3e lanciers le 1er août 1824, et avait été envoyé comme élève à l'Ecole des sous-officiers en octobre 1826 ; sous-lieutenant au 3e régiment de lanciers polonais le 14 décembre 1830, lieutenant au mois d'août suivant, il avait fait la campagne de 1830-1831 contre les Russes. Admis à la légion étrangère comme lieutenant à la suite le 10 octobre 1832, il y fut nommé lieutenant le 27 mars 1834 et capitaine le 22 juillet 1835 ; passé au service de l'Espagne, il fut affecté au commandement du 2e escadron de lanciers le 1er mai 1836 (2).

L'officier qui le secondait à la tête de cet escadron, le capitaine Charles-François Zarembecki de Zaremba, était né le 3 janvier 1803 à Sokolow (3). Soldat en juillet 1823 au 3e régiment de lanciers polonais, sergent le 11 novembre suivant, sergent-major le 1er octobre 1826, porte-enseigne le 11 octobre 1830, il passa sous-lieutenant au 10e régiment de lanciers polonais le 30 décembre 1830, puis lieutenant le 25 septembre 1831 ; il fit pendant ces deux années la campagne contre les Russes, fut blessé d'un coup de lance à la poitrine, et décoré de la croix d'or de Pologne. Admis à la légion comme lieutenant à la suite le 10 août 1832, titularisé le 27 mars 1834, il passa au service d'Espagne, y devint capitaine le 11 janvier 1836, et fut affecté aux lanciers le 1er avril 1836 (4).

D'autres Polonais vinrent de France, à l'exemple des chefs

---

(1) A *Pzczuczynie* (*sic*), dit une pièce de son dossier.

(2) Il devint capitaine de voltigeurs le 1er juillet 1837, puis démissionna du service d'Espagne le 28 octobre suivant et revint en France. Affecté comme capitaine à la nouvelle légion le 9 février 1838, il fut décoré l'année suivante, resta en Afrique jusqu'en 1842, puis démissionna pour rentrer dans sa patrie. *A. A. G.*, dossier Wern.

(3) A *Sokoro*, selon son dossier. Peut-être s'agit-il de *Sokolow*.

(4) Il devint par la suite capitaine adjudant-major le 1er août 1836, fut blessé d'un coup de feu à la hanche et décoré de l'ordre de Saint-Ferdinand. Après le licenciement, il fut affecté en septembre 1839 à la nouvelle légion étrangère comme lieutenant, passa capitaine en 1842, ne quitta l'Algérie qu'en 1854 pour faire la campagne d'Orient et fut proposé pour la retraite en raison de ses infirmités au mois d'octobre 1854. Admis sur sa demande à l'hôtel des Invalides en décembre 1882, il y mourut le 12 mars 1883. *A. A. G.*, dossier Zarembecki de Zaremba.

d'escadrons Henri Kraiewski, Michel Horain, et du sous-lieutenant Bielinski ; c'est ainsi que le 12 juin 1836 étaient déjà arrivés, munis d'une autorisation délivrée par l'ambassadeur d'Espagne à Paris, les capitaines Przyluski, Skarzynski, Woroniewski, Nalencz Borzewski, le lieutenant Pongowski, le sous-lieutenant Cieciszowski. Ces officiers furent aussitôt compris dans les cadres des lanciers, de sorte que l'organisation du troisième escadron put être commencée (1).

A la même date, Bernelle envoyait au Ministre les noms de douze autres officiers polonais qui avaient demandé à servir à la légion, et il insistait pour qu'ils fussent envoyés en Espagne le plus tôt possible : c'étaient les capitaines Pogonowski, Brzozowski, Vincent Ujardowski ; les lieutenants Louis Swidrinski, Henri Poninski, Bronislas Stadnicki ; les sous-lieutenants Piwowarski, Jérôme Nierabitowski, Maurice Müller, Antoine Wodrynski, Eustache Twardukowski et Tittenbronn. Bernelle espérait constituer grâce à eux les cadres des trois derniers escadrons de lanciers ; cependant les capitaines Pogonowski, du génie, et Brzozowski, de l'artillerie, devaient être employés dans leur arme respective (2).

Au ministère de la guerre à Paris, les lettres de réfugiés de tous grades affluèrent ; depuis le début de mai jusqu'au milieu d'août, des demandes pressantes arrivèrent de tous les points de la France. Le maréchal de camp J. Bem, le colonel Félix Breanski, le lieutenant-colonel J. Fiedkowski, membre de la Légion d'honneur, et son fils lieutenant, les majors Tyszka et Pierre Przezdziecki ; les capitaines Hippolyte Biscupski, Michel Snieckowski, François Kowalski et François Kobylinski ; les lieutenants Jean Furkul, Napoléon-Pierre Lipka ; les sous-lieutenants François et Richard Kiersnowski, Eustache Morstin, Julien Ostrowski, Antoine Przepalkowski ; les sous-lieutenants d'artillerie Maurice Po-

(1) Bernelle au Ministre de la guerre, de Pampelune, 12 juin 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (original) ; état nominatif signé par Bernelle, de Pampelune, 11 juin 1836 (original), pièce n° 32.

(2) Même lettre de Bernelle ; état nominatif signé par Bernelle, de Pampelune, 12 juin 1836 (original), pièce n° 33.

tocky et Joseph Pyszynski, exprimèrent leur vif désir d'être admis à la légion. Tous étaient Polonais (1).

D'autres officiers étrangers réfugiés en France adressèrent la même demande au Ministre : tels le major sarde Nicolas-Joseph Libert et le sous-lieutenant espagnol Victor Toledo ; tel encore le Français Datas, qui, jadis lieutenant au 8e léger, avait répondu en 1831 à l'appel du gouvernement belge et du maréchal Gérard, et avait passé au service de la Belgique : devenu capitaine de grenadiers au 5e de ligne belge, il manifestait l'intention de rentrer par la légion dans l'armée française (2).

Ces demandes trop nombreuses ne purent pas, pour la plupart, recevoir de suite favorable. Mais Louis-Philippe voulut du moins manifester l'intérêt qu'il portait aux lanciers polonais par une mesure spéciale : il décida, le 15 juillet, que les corps de cavalerie les plus voisins des Pyrénées fourniraient immédiatement trois cents chevaux qui seraient envoyés à Pau et qui seraient mis, équipés et harnachés, à la disposition du général Bernelle (3).

La formation des lanciers polonais faisait partie d'un plan de réorganisation de la légion que Bernelle avait mûrement étudié et qu'il prenait soin d'exposer au maréchal Maison, Ministre de la guerre. Comme la France paraissait disposée à envoyer de nouveaux renforts au gouvernement constitutionnel espagnol et réunissait même à Pau une nouvelle légion (4), Bernelle pensait que Maison lui donnerait toutes facilités pour poursuivre l'exécution de ses projets.

Son intention était de doter la légion non seulement d'un corps de cavalerie « indispensable pour faciliter et rendre plus efficaces les opérations (5) », mais encore d'une batterie d'artillerie, d'une compagnie du génie, de compagnies de

(1) Lettres et demandes. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45 (originaux). Ces documents seraient très intéressants pour l'historien qui étudierait l'exode et la destinée des Polonais en France.

(2) Lettres et demandes. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45 (originaux).

(3) Note à l'encre rouge établie au cabinet du Ministre de la guerre, le 15 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45.

(4) Des détails seront donnés sur cette nouvelle légion au chapitre suivant.

(5) Bernelle au Ministre, du quartier général de Pampelune, 28 mai 1836 (original). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

dépôt destinées à recueillir les hommes blessés ou fatigués et à instruire les recrues, et d'une compagnie d'ambulance ; il aurait ainsi sous la main une véritable « division » comprenant les différentes armes et pouvant agir et manœuvrer par ses seuls moyens en toutes circonstances.

A la fin de mai, la batterie était déjà organisée ; elle se composait de six pièces d'artillerie de montagne et était servie moitié par des légionnaires et moitié par des canonniers espagnols ; ces derniers devaient rentrer dans leurs corps aussitôt que Bernelle aurait assez d'hommes à l'effectif. Elle allait être renforcée de six obusiers de montagne que, sur la demande de Bernelle, le gouvernement français avait cédés à l'Espagne pour être employés dans la légion ; enfin une batterie de campagne devait être affectée à la légion (1).

Les officiers placés à cette batterie étaient le lieutenant Rousset et le sous-lieutenant Reilk.

Jacques Rousset, né à Antibes le 10 mars 1808, s'était engagé en 1826 au 1er régiment d'artillerie à pied ; nommé caporal fourrier le 26 mai 1827, sergent fourrier le 26 mai 1828, sergent le 1er novembre suivant, et sergent-major le 13 août 1829, il était passé au 1er régiment d'artillerie comme maréchal des logis chef le 26 mai 1830 ; le 27 août suivant, il avait été cassé de son grade par le lieutenant général Tirlet et renvoyé dans ses foyers en congé d'un an ; revenu au 11e régiment d'artillerie comme maréchal des logis le 19 juillet 1832, il avait reçu à nouveau le grade de maréchal des logis chef le 11 décembre 1832 et était devenu sergent-major à la 2e compagnie de canonniers gardes-côtes d'Afrique le 1er décembre 1834.

Lors de la cession de la légion à l'Espagne, il avait demandé à être affecté à ce corps, y était passé avec le grade de sergent-major le 21 juillet 1835 et y avait reçu le lendemain même le grade de sous-lieutenant. Il s'était distingué dès le milieu de septembre, en conduisant, malgré le feu de l'ennemi, les travaux de cheminement au pied du château-fort de Guimera en Catalogne ; cité le 25 septembre à l'ordre de la division et promu sous-lieutenant de grenadiers, il avait été nommé, dès le 1er janvier 1836, sous-lieutenant d'ar-

(1) Bernelle au Ministre, 28 mai 1836, lettre citée.

tillerie, puis lieutenant de 1re classe, le 13 janvier. Depuis lors, il avait pris part au combat de l'Arlaban les 16 et 17 jan-

Le capitaine d'artillerie ROUSSET.
(D'après un portrait communiqué par le lieutenant colonel Rousset, son fils.)

vrier et à celui de Tirapegui le 26 avril, enfin à l'engagement de Viscarret, le 17 mai (1).

(1) *A. A. G.*, dossier J. Rousset.

Son auxiliaire dévoué n'avait pas moins d'énergie et de bravoure que lui-même. François Reilk était né le 15 septembre 1791 à Kemnacht, en Bavière, et s'était engagé comme soldat à la légion en avril 1833, à Strasbourg ; il était devenu grenadier le 16 octobre 1833, caporal de grenadiers le 1er janvier 1834, et sergent le 1er mai suivant. Passé au service d'Espagne avec la légion, il avait été nommé sous-lieutenant le 26 octobre 1835 et sous-lieutenant d'artillerie le 8 mars 1836 (1).

Reilk fut, dans la suite, l'ami de d'Ortasini, dont il fit la connaissance au quartier général du comte de Luchana, à Logroño; l'officier espagnol raconte les raisons de leur intimité en des termes colorés qui donnent une idée des distractions que pouvaient rechercher les officiers constitutionnels en campagne : « Je me liai d'autant plus étroitement avec lui, écrivit-il plus tard, qu'il était le seul, dans toute l'armée du Nord, qui sût bien jouer aux échecs. L'industrie espagnole ne nous fournissant pas les figures, nous en fîmes nous-mêmes, au moyen de branches de vigne et de morceaux de plomb. Enfermés dans une chambre exposée aux quatre vents, à la manière castillane, chauffée par un misérable *brasero* et éclairée par une lampe de campagne, nous avons passé ensemble la plupart des soirées de l'hiver dernier ; nous n'avions d'autre compagnie que le vigilant *Pipi*, petit chien favori de Reilk qui, couché sur un manteau de prêtre, trophée enlevé à l'église de Retuerta, regardait de ses yeux prudents les mouvements de nos pions, qui lui rappelaient sans doute les batailles auxquelles il avait assisté, comme son maître, mais qui ne lui faisaient pas entendre l'épouvantable vacarme du canon, pour lequel il avait une antipathie bien prononcée (2). »

D'Ortasini connaissait donc beaucoup Reilk ; il raconte qu'il avait « suivi Napoléon dans la plupart de ses campagnes », sans que cette assertion puisse être confirmée par des pièces officielles; mais il donne du moins de cet officier un portrait qui a toutes chances d'être exact : « Il joignait à

(1) *A. A. G.*, Reg. matric., troupe, lég. étrangère nouv., t. V, n° 4824.
(2) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 322-323.

une bravoure à toute épreuve le sang-froid, devant le feu, le plus étonnant que j'aie jamais rencontré. C'était en outre un honnête homme, ami sincère, aimable dans ses manières, sans orgueil et sans prétentions. Honoré de ses chefs, il était adoré de ses soldats et plus d'une fois ce fut à lui qu'on dut le succès des armes de la légion; le souvenir des positions dangereuses d'où sa sagacité tira si souvent la batterie sera à jamais gravé dans la mémoire de ses fidèles compagnons (1). »

Le but des Carlistes était toujours de traverser la ligne occupée par la légion, pour aller châtier les paysans des vallées qui s'étaient ralliés à la cause de la Reine. Bernelle apprit, le 16 mai, qu'ils devaient se diriger vers Burguete ; aussi quitta-t-il le lendemain Zubiri avec 4 bataillons, 4 pièces de canon et 70 lanciers polonais pour marcher dans cette direction ; les Carlistes, surpris au passage d'un gué près de Viscarret, prirent la fuite ; mais ils purent néanmoins brûler une trentaine de maisons à Garralda ; le colonel Iriarte parvint à leur reprendre une partie du bétail qu'ils avaient enlevé dans ce village (2).

Pendant le mois de juin, les Carlistes ne renouvelèrent pas leurs tentatives contre la ligne ; ce ne fut que vers la fin du mois qu'ils attaquèrent les postes fortifiés autour de Larrasoaña ; ils furent repoussés dans les journées des 24, 26 et 27 juin (3).

Le gouvernement espagnol songeait à donner une nouvelle organisation aux forces qui opéraient dans la Navarre et les Provinces Basques ; elles devaient constituer une seule armée, l'armée d'opérations du Nord, qui comprendrait trois corps et autant de divisions de réserve. Le 1er corps était le corps de la droite ou de Navarre; le 2e corps, le corps du centre ou d'Alava ; le 3e corps, le corps de gauche ou de la côte de Cantabrie ; les trois divisions de réserve étaient appelées respectivement : de la droite ou de Las Riojas ; du

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 322.

(2) Rapport de Bernelle au vice-roi baron de Meer, de Burguete, 17 mai 1836 (imprimé). — Bernelle à Harispe, de Burguete, 18 mai (copie).

(3) Bernelle au Ministre de la guerre, de Pampelune, 1er juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

centre ou de Burgos et de Soria ; de la gauche ou de Merindad des Incartaciones et de la province de Santander (1).

Dès la fin de mai, Bernelle avait été choisi pour commander le corps de Navarre, qui devait compter plus de 8.000 hommes. La légion en faisait partie presque tout entière : quatre de ses bataillons concouraient, en effet, à la formation du corps ; de plus, les deux bataillons qu'elle devait laisser dans la vallée de Roncevaux, pour garder les communications avec la France, lui fournissaient eux-mêmes quatre compagnies, ce qui portait l'effectif à 2.400 légionnaires. Le corps d'opérations devait comprendre, en outre, 250 cavaliers, 4 bataillons espagnols de 1.000 hommes chacun, 2 compagnies de sapeurs du génie espagnols, 12 pièces de montagne servies par 120 hommes, et les 900 hommes, infanterie et cavalerie, du corps d'Iriarte (2).

Au début de juillet, la légion n'avait pas encore quitté la ligne de Pampelune aux Pyrénées lorsque Bernelle reçut, le 3, de Cordova, l'ordre de la porter au sud de Pampelune ; ce mouvement était destiné à surveiller les Carlistes, qui paraissaient vouloir se diriger sur l'Arga en passant par Estella.

Ce fut au contraire vers le nord que l'attaque se produisit ; le 4, le brigadier de Clonard se trouva aux prises, près de Zubiri, avec des forces ennemies considérables; il n'avait avec lui que deux bataillons espagnols de la garde et de Bourbon, et luttait désespérément lorsque Bernelle arriva avec les 1er et 2e bataillons de la légion ; les soldats espagnols accueillirent les légionnaires par des vivats ; toutes les troupes réunies donnèrent l'assaut à la position boisée qu'occupaient les Carlistes et s'en emparèrent après avoir infligé à l'ennemi des pertes sensibles (3).

---

(1) Organisation de l'armée du Nord, en huit articles (signée Mendez Vigo). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre du 28 juillet 1836).

(2) Bernelle à Harispe, de Pampelune, 30 mai 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 2 juin).

(3) Lettre de Bernelle à Cordova, de Zubiri, 5 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie). — Cf. rapport de Bernelle, de Pampelune, 5 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Après quelques alertes sans conséquences sur la ligne du nord, Bernelle reçut à nouveau, le 9 juillet, l'avis que les Carlistes avaient l'intention de bloquer Puente-la-Reyna, au sud de Pampelune. Une première expédition de ce côté n'eut pas de résultats. Une seconde ne fut guère plus importante : Bernelle coucha, le 17, à Puente-la-Reyna avec les six bataillons de la légion, l'artillerie et la cavalerie ; le 18, il se dirigea au sud vers Larraga ; puis, se rabattant dans la direction d'Estella, rejoignit à Oteyza la division de la Ribera ; le 19, les troupes de la Reine et les Carlistes se trouvèrent en présence, sans engager d'action plus sérieuse qu'une fusillade entre leurs tirailleurs. Bernelle regagna ses cantonnements près de Pampelune (1).

A la fin de juillet, alors que Bernelle se disposait à menacer Estella et Los Arcos, ce fut vers le nord que se produisit une nouvelle attaque des Carlistes, contre les points fortifiés situés entre Zubiri et Viscarret. Bernelle se porta en hâte vers Zubiri le 30 juillet, avec ses troupes françaises et espagnoles ; le 1er août, il mit les Carlistes en fuite et les rejeta sur les pics inaccessibles situés derrière Saigos. Cette action eut de grands résultats, en ce qu'elle amena, non seulement la dispersion des 16 bataillons carlistes qui avaient pris part à l'affaire, mais encore la déconsidération de Villareal qui les commandait. Les Carlistes avaient perdu, suivant Bernelle, 1.000 à 1.200 hommes tués, blessés, prisonniers ou déserteurs ; l'armée de la Reine n'avait eu que 20 morts et 90 blessés; mais parmi les morts se trouvaient le capitaine adjudant-major Borzewski, des lanciers polonais, et un commandant des tiradores d'Isabelle II (2).

A la suite de cette affaire, Bernelle adressa aux troupes un ordre du jour de félicitations dans lequel il leur disait : « Soldats, je ressens un noble orgueil de me voir à la tête de troupes dont la valeur et la discipline sont au-dessus de tous éloges, et j'éprouve une bien vive satisfaction d'avoir de si nombreux et de si justes motifs pour le déclarer hautement...

---

(1) Rapport de Bernelle, de Pampelune, 5 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) *Ibid.* — Bernelle écrit le commandant *Toyo* dans son rapport ; dans son volume, il orthographie les deux noms : *Borjewski* et *Hoyos* (p. 355).

La cavalerie espagnole et polonaise s'est couverte de gloire en offrant à l'armée le spectacle d'une charge sur une position ardue (1). »

La légion se trouvait donc, au début du mois d'août, dans une situation militaire particulièrement brillante, et la joie qu'elle éprouvait de son dernier succès se trouvait accrue par une excellente nouvelle : la France lui préparait l'envoi d'un renfort qui devait se monter à près de 6.000 hommes, en organisant à Pau la *nouvelle légion étrangère*.

---

(1) Ordre du jour du corps d'opérations de Navarre, de Zubiri, 2 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 111 (traduction signée par Bernelle).

CHAPITRE IX

LES RENFORTS FRANÇAIS

Sommaire. — Etrangers arrivés en France après la cession de la légion à l'Espagne. — Une décision ministérielle du 7 août 1835. — Instruction du Ministre de l'intérieur aux préfets des régions frontières. — Ordonnance du 16 décembre 1835 relative à une nouvelle légion. — Circulaire ministérielle du 2 janvier 1836 : organisation d'un bataillon à Pau. — Affluence d'engagés. — Le maréchal Maison ne veut pas accepter d'Espagnols : ses raisons. — Correspondance entre Maison, Harispe et Bernelle. — Le 1er bataillon en mai 1836. — Incartades de légionnaires. — La nouvelle legion paraît devenir une réserve d'hommes destinés à la légion en Espagne. — Circulaire ministérielle du 7 juin 1836 relative aux engagements des étrangers. — Revue individuelle au début de juillet. — Une centaine de volontaires seulement passent en Espagne.

Décision du gouvernement français le 15 juillet. — La légion sera augmentée de 4.000 à 5.000 hommes. — Appel aux militaires sous les drapeaux. — Modèle d'autorisation. — Faveurs accordées aux volontaires. — Enthousiasme dans l'armée française. — Plaintes des généraux; trop d'engagements. — Conrad à la tête du nouveau corps. — Insinuations d'Harispe contre Bernelle. — Rappel de Bernelle le 3 août; son remplacement par Conrad. — Le lieutenant-colonel Josse à la tête du nouveau corps de Pau. — Lebeau doit commander l'ensemble. — Projet d'organisation de la nouvelle division française, par Harispe. — Chasseloup-Laubat en Algérie : trop de volontaires.

Départ des volontaires du bataillon de la nouvelle légion avec Conrad. — Leur entrée en Espagne le 16 août 1836.

Les corps auxiliaires français : infanterie volontaire, cavalerie, artillerie. — Une question de dénomination : la *légion française*.

Agitation politique en Espagne. — Inquiétude des partisans du « juste milieu » en France. — Révolution en Espagne; proclamation de la Constitution de 1812 (13-14 août). — Le contre-coup à l'armée du Nord en Espagne : démission et départ de Cordova. — Emotion en France; contre-ordres du Ministre relativement à l'organisation de la légion. — Réduction de l'effectif à 2.500 hommes — Défense de faire passer un homme en Espagne. — Louis-Philippe veut dissoudre les corps rassemblés à Pau : démission de Thiers. — Ministère Molé en septembre 1836. — Note ministérielle du 13 septembre et ordonnance du 16 : dislocation des corps réunis à Pau. — Amers regrets d'Harispe.

Depuis que la légion avait été cédée à l'Espagne, les étrangers qui passaient nos frontières ne pouvaient plus contracter d'engagement dans notre armée. Au mois de juillet 1835,

un certain nombre de déserteurs des pays voisins, venus en France avec l'intention de passer avec la légion au service de l'Espagne avaient été dirigés sur le corps de Suarce. Dans les premiers jours d'août, des engagés étaient encore arrivés à Bayonne, sans qu'on sût quelle destination leur donner ; le Ministre avait pris, le 7 août, une décision assez vague à leur sujet, en écrivant sur une dépêche télégraphique relative à leur situation : « Il faut les faire marcher avec les volontaires du colonel Schwarz et les traiter et considérer comme leur appartenant ou à la légion étrangère. Il faut voir le duc de Frias (1). » Ces engagés avaient postérieurement rejoint la légion. Mais ceux qui étaient arrivés par la suite n'avaient pu recevoir aucune destination. Des hommes dont l'énergie aurait pu être utilement employée restaient ainsi sans ressources et étaient exposés à devenir des vagabonds ou des malfaiteurs.

Le Ministre de l'intérieur avait donné des instructions aux préfets pour repousser les déserteurs qui arrivaient aux frontières ; mais, selon sa propre expression, c'était « une dure nécessité de renvoyer dans leur patrie des hommes que le châtiment attendait (2) », et il considérait un corps tel que la légion comme une excellente destination à leur donner.

Le maréchal Maison fut frappé par les observations qui lui furent présentées à ce sujet ; il comprit d'ailleurs qu'il devrait un jour envoyer des renforts aux troupes françaises en Espagne ; aussi jugea-t-il bon de remettre en vigueur les dispositions qui avaient en mars 1831 réglé la formation de la légion étrangère. Une ordonnance royale du 16 décembre 1835 fut ainsi conçue :

« Article premier. — Il sera formé une nouvelle légion composée d'étrangers, sous la dénomination légion étrangère. Toutefois, le premier bataillon de cette légion sera seul organisé immédiatement. Les autres bataillons ne seront créés que successivement, et si les besoins du service l'exigent.

(1) Note de la main du maréchal Maison sur une dépêche télégraphique de Bordeaux, 6 août 1835, expédiée par le général commandant la 11e division militaire au Ministre de la guerre. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., légion étrangère, carton 44.

(2) Gasparin, ministre de l'intérieur, au Ministre de la guerre, de Paris, 15 janvier 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

» Art. II. — Toutes les autres dispositions de notre ordonnance du 10 mars 1831 sont remises en vigueur. »

Le Ministre envoya le 2 janvier 1836 une circulaire aux généraux et aux intendants, pour leur faire savoir que les étrangers admis à contracter un engagement devaient être dirigés sur Pau, où s'organiserait le premier bataillon (1) ; il écrivit aussi au Ministre de l'intérieur pour lui dire que les préfets pourraient désormais accueillir les déserteurs (2).

Le nombre des étrangers qui arrivèrent en France par les frontières du Nord et de l'Est fut si considérable que le Ministre fut obligé d'établir un petit dépôt à Nancy ; les engagés devaient y être réunis, puis dirigés sur Pau, chaque fois qu'ils atteindraient le nombre de 30 (3).

Des réfugiés espagnols qui se trouvaient en France, pensant que la nouvelle légion était destinée à renforcer plus tard celle qui se battait en Espagne, demandèrent aussitôt à entrer dans ses rangs. Le Ministre de l'intérieur, Gasparin, en informa le Ministre de la guerre, mais sans lui laisser ignorer que, parmi ces étrangers, les uns appartenaient au parti carliste et les autres étaient déserteurs du parti de la Reine (4).

Le maréchal Maison, tout en reconnaissant que ces réfugiés remplissaient les conditions voulues pour être admis dans la légion, pensa que l'incorporation d'hommes appartenant à deux partis différents introduirait dans ce corps des éléments de discorde ; la situation géographique de la ville de Pau lui paraissait d'ailleurs propre à encourager la désertion parmi les soldats de l'armée constitutionnelle. Aussi écrivit-il à Gasparin qu'il n'était pas d'avis d'admettre les réfugiés espagnols dans la nouvelle légion étrangère (5).

---

(1) Circulaire imprimée du 2 janvier 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(2) Le Ministre de la guerre au Ministre de l'intérieur, de Paris, 23 janvier 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (minute).

(3) Le Ministre de la guerre au lieutenant-général commandant la 3e division militaire à Metz, de Paris, 28 janvier 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (minute).

(4) Gasparin, ministre de l'intérieur, au Ministre de la guerre, de Paris, 17 janvier 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(5) Gasparin, ministre de l'intérieur, au Ministre de la guerre, de Paris, 17 janvier 1836. Note en marge de la main du Ministre de la guerre; et lettre du Ministre de la guerre au Ministre de l'intérieur du 21 janvier 1836 (minute). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

Gasparin fut peu satisfait de cette décision ; modifiant sa première manière de voir, il proposa alors à son collègue de n'accepter que les déserteurs des troupes de la Reine, en excluant les réfugiés carlistes. « Quel inconvénient, écrivait-il, présenterait leur admission dans la légion étrangère ? Si plus tard cette légion était destinée à renforcer celle qui a déjà passé au service de la reine Isabelle, les déserteurs espagnols y trouveraient un moyen de rentrer avec sécurité dans leur pays, et nous en serions débarrassés. Si, au contraire, elle devait être employée en Afrique, ces mêmes déserteurs pourraient se rendre utiles à la France et payer ainsi la dette de l'hospitalité (1). »

Le maréchal se montra inflexible : « Je n'ai pas voulu, écrivait-il en marge de la lettre, et ne veux pas encore prendre ces soldats de la Reine, parce qu'il va en arriver mille d'un coup peut-être, et que c'est un encouragement à la désertion du parti de la Reine (2) » ; il maintint sa décision (3).

Comme les autorités militaires ne reçurent pas à ce sujet d'instructions particulières, certains Espagnols furent néanmoins enrôlés dans la légion. Les inconvénients prévus par le Ministre se manifestèrent bientôt ; sur cinq déserteurs qui avaient abandonné le nouveau corps depuis sa création jusqu'au 15 avril 1836, trois étaient Espagnols, et les propos qu'ils avaient tenus laissaient penser que c'étaient des Carlistes. Ces hommes venaient à la légion avec l'intention de se faire habiller, armer et équiper, pour déserter ensuite. Le général Harispe en fit la remarque au Ministre (4) et, avant même d'avoir reçu une réponse, insista de nouveau sur l'inconvénient qu'il y avait à les accueillir : « Ce leur serait un moyen facile, écrivait-il, de se procurer des ressources aux frais du gouvernement français, et je crois indispensable d'y mettre empêchement en excluant les Espagnols de la nou-

(1) Gasparin, ministre de l'intérieur, au maréchal Ministre de la guerre, de Paris, 30 janvier 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) *Ibid.*, note en marge, de la main du Ministre.

(3) Le Ministre de la guerre au Ministre de l'intérieur, 4 février 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (minute).

(4) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 19 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

velle légion (1). » Comme néanmoins un certain nombre de ceux qui se présentaient pouvaient être réellement dévoués au gouvernement de la Reine, Harispe proposait de les envoyer au général Bernelle, pour qu'il pût les incorporer dans sa légion.

Le maréchal Maison avait, dès la première lettre d'Harispe, exprimé son intention d'une manière formelle (2) ; au reçu de la seconde, il donna l'ordre de lui télégraphier qu'il ne voulait pas admettre un seul Espagnol dans la légion étrangère, ni à Pau ni ailleurs, et il lui fit écrire une lettre officielle pour lui défendre expressément de les accepter ; il estimait que l'enrôlement de nos voisins pouvait être non seulement une cause de désorganisation pour les troupes de la Reine, mais encore une faveur offerte aux lâches qui ne voulaient pas se battre (3).

Le Ministre de la guerre pensait déjà à ce moment aux moyens d'envoyer plus tard au delà des Pyrénées le corps qu'il organisait. De longues et fréquentes correspondances étaient échangées entre le général Bernelle, le général Harispe et le Ministre, sur la nécessité de recruter en France des renforts pour la légion étrangère (4). Bernelle exposait dans ses lettres qu'il ne pouvait compter « que sur ses propres forces (5), et touchait par cet argument le cœur de ses camarades et de ses chefs dans l'armée française ; le Ministre commençait à penser que Bernelle pourrait puiser comme en un dépôt dans la nouvelle légion étrangère.

Le 1er bataillon recevait peu à peu des contingents qui grossissaient ses rangs ; il comptait déjà, le 1er mai 1836, 16 officiers et 300 sous-officiers et soldats qui devaient être

---

(1) Du même au même, 25 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) Relevé des notes du Ministre sur la feuille d'analyse des dépêches importantes parvenues le 23 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(3) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 25 avril 1836, note marginale. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44, liasse : nouvelle légion (original), et dépêche au général Harispe, du 30 avril.

(4) Voir entre autres la lettre du Ministre au général Harispe du 8 avril 1836, et la réponse du général Harispe du 16 avril, contenant le « plan d'un système de recrutement de la légion étrangère en Espagne ». *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièces 18, 19, 20 et 21.

(5) Bernelle au général Harispe, de Larrasoaña, 8 avril 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 8 (copies).

entièrement habillés le 10 mai (1). Mais son organisation ne se poursuivait pas sans quelques difficultés et quelques incidents, en raison même du caractère des hommes qui le constituaient.

Les légionnaires, venus avec l'espoir d'entrer immédiatement en campagne, se plaisaient peu dans leur garnison sédentaire : ils passaient devant des conseils de guerre pour vente d'effets ou désertion, alors qu'ils se seraient bravement conduits en route ou sur un champ de bataille. Le 28 mai, par exemple, 19 hommes quittèrent Pau ; 12 furent repris dans les Hautes-Pyrénées, alors qu'ils cherchaient à passer en Espagne ; ils donnèrent comme motif de leur désertion qu'ils n'étaient pas assez payés ; la véritable raison, c'est que leur oisiveté leur pesait (2).

Le général Harispe pensait néanmoins que beaucoup de légionnaires n'étaient pas disposés à servir en Espagne si l'ordre leur en était donné, et il estimait qu'il y avait tout avantage à transporter la légion de Pau à Toulouse (3).

Il était question en haut lieu de faire partir des volontaires pour l'Espagne et, dès le 11 mai, le maréchal Maison avait envisagé la possibilité d'envoyer comme renforts à Bernelle des détachements de légionnaires (4) ; mais aucune convention officielle n'avait cédé à l'Espagne le bataillon qui se formait, ni même une partie de ce bataillon. Le général Alava, ambassadeur de la Reine à Paris, avait seulement reçu du gouvernement de Louis-Philippe l'autorisation de recruter des volontaires en France ; puis il avait obtenu du maréchal Maison la permission de faire quelques efforts auprès des soldats de la légion pour les décider à servir en Espagne, en promettant de rembourser exactement les avances faites à chaque soldat (5).

---

(1) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 5 mai 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) Du même au même, de Bayonne, 3 juin 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (original).

(3) Du même au même, de Bayonne, 7 juin 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (extrait).

(4) Note de la main du Ministre en marge de la lettre du 5 mai du général Harispe rendant compte de la situation du bataillon. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(5) Avis de la direction du personnel au ministère de la guerre, 27 mai

La nouvelle légion étrangère paraissait donc devenir une réserve d'hommes destinés à passer au service de l'Espagne ; mais les légionnaires n'étaient pas prévenus, lorsqu'ils s'engageaient, de cette particularité. Aussi le maréchal Maison, qui se rappelait les difficultés soulevées lors du départ de l'ancienne légion étrangère, crut-il bon de faire aux hommes qui s'enrôlaient une situation plus nette. Il décida, par une circulaire du 7 juin, que les engagements souscrits par des étrangers porteraient la disposition suivante : « Le contractant a promis également de suivre la légion, ou toute fraction de la légion, partout où il conviendrait au gouvernement de l'envoyer (1). » Cette clause permettait ainsi de faire passer en Espagne, sans leur demander leur avis, tous les hommes qui s'engageraient par la suite.

Le Ministre voulut d'ailleurs être fixé sur les intentions des légionnaires déjà réunis, et dont l'effectif au 1er juin était de 495 sous-officiers et soldats. Il écrivit à ce sujet le 18 juin au général Harispe : « Pour prouver au gouvernement de la Reine que la France ne se borne pas à des manifestations de sympathie ou à des promesses vaines ; et dans l'intérêt de la politique générale comme dans celui de la reine Isabelle, il est nécessaire de s'assurer encore des ressources que peut offrir le bataillon de la légion étrangère à Pau (2). » A cet effet, il prescrivit au général commandant le département des Basses-Pyrénées de passer une *revue individuelle* du bataillon, afin de savoir de *chaque sous-officier et soldat* s'il était dans l'intention de passer au service de l'Espagne ; il défendit d'ailleurs d'exercer sur eux aucune contrainte, puisque les hommes engagés depuis la circulaire du 7 juin étaient les seuls qui eussent accepté de suivre partout la légion.

Le maréchal de camp Jacobi passa au début de juillet la revue du corps, dont l'effectif était monté à 655 sous-officiers

---

1836. Dans la note sur la cession de la nouvelle légion, 26 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1 (original).

(1) Circulaire n° 227, de Paris, 7 juin 1836 (lithographiée). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2.

(2) Le Ministre de la guerre au général Harispe, de Paris, 18 juin 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (minute).

et soldats, non compris 150 hommes attendus. Le nombre des volontaires qui se présentèrent pour entrer au service de l'Espagne fut relativement peu considérable ; il n'y eut en tout que 1 sergent-major, 1 sergent, 4 caporaux, 1 caporal-tambour, 1 tambour, 81 fusiliers. Ces hommes furent immédiatement dirigés par Saint-Jean-Pied-de-Port sur Val Carlos, où le général Bernelle avait envoyé des officiers et des sous-officiers pour les recevoir. Les autres légionnaires ne manifestèrent pas le désir de passer au service de la Reine (1).

Un tel envoi était insuffisant et il ne fallait pas espérer le renouveler bientôt, puisque le recrutement de la légion était assez lent. D'autre part, l'avis officiel qui avait été publié au *Moniteur* depuis plus d'un an, et qui autorisait les Français à s'enrôler au service de l'Espagne, sauf à remplir les formalités exigées pour conserver la qualité de Français (2), n'avait fourni que des résultats insignifiants.

Le Ministre de la guerre comprit qu'il devait recourir à d'autres moyens pour maintenir l'effectif de la légion étrangère à un chiffre suffisamment élevé, et le plus pratique lui sembla être de faire appel à la bonne volonté des officiers, sous-officiers et soldats de l'armée. Le directeur du personnel au ministère, le général vicomte Schramm, lui fournit, le 14 juillet 1836, une « note sur la nécessité de pourvoir au recrutement de la légion étrangère en Espagne (3) », et, le 15 juillet, le gouvernement décida que la légion serait augmentée de 4.000 à 5.000 hommes (4).

Le recrutement de cet effectif devait se faire partie en France et partie en Algérie, d'après des instructions spéciales du Ministre ; dans ce but, deux officiers furent désignés avec la mission de se rendre, l'un, le chef d'escadrons Pellion, à Pau, l'autre, le capitaine de Chasseloup-Laubat, à Alger (5).

Une note fut envoyée par le Ministre aux directeurs et

(1) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 8 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (original).
(2) Avis officiel publié au *Moniteur* du 17 juin 1835.
(3) *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2.
(4) Note à l'encre rouge établie au cabinet du Ministre de la guerre, le 15 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 26.
(5) *Ibid.*

chefs de bureau du ministère, pour les avertir des mesures qui allaient être prises (1), et qui étaient les suivantes :

Le bataillon de la nouvelle légion étrangère, qui s'organisait à Pau, devait être cédé à l'Espagne, moins les cadres de deux compagnies qui resteraient dans cette ville pour former le noyau et le dépôt du corps. Cette cession se ferait aux mêmes conditions que la cession de 1835 et n'engagerait que les militaires du bataillon qui consentiraient à partir. De plus, d'après l'autorisation qui avait été publiée dans le *Moniteur universel* du 17 juin 1835, et qui était toujours en vigueur, les Français pouvaient demander à servir en Espagne (2) ; un appel devait, en conséquence, être adressé à la bonne volonté des bataillons d'infanterie légère d'Afrique et des troupes indigènes, s'il y avait lieu ; le même appel devait être étendu aux autres corps de l'armée et aux militaires en congé illimité dans les 9e, 10e, 11e, 20e, 21e divisions. Les Français qui s'engageraient seraient dirigés sur Pau et placés en subsistance au dépôt de la légion étrangère, en attendant leur passage en Espagne. Toutes ces mesures devaient être exécutées avec la plus grande circonspection (3).

Le Ministre donna des instructions particulières dans ce sens aux deux officiers en mission et envoya, le 21 juillet, aux généraux intéressés une circulaire confidentielle pour régler les détails du passage des militaires français au service de l'Espagne (4). Le modèle de l' « autorisation » à donner à tout militaire consentant à passer au service de la Reine d'Espagne était ainsi libellé : « N... est autorisé à se rendre en Espagne pour y être à la disposition de M. le (mettre ici le nom du *colonel Bernelle* si c'est dans l'ancienne légion

(1) Le Ministre de la guerre à deux directeurs et aux chefs de bureau d'armes, confidentielle, 19 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 29 (minute).

(2) Voir chapitre IV, page 87.

(3) Le Ministre de la guerre à deux directeurs et aux chefs de bureau d'armes, note confidentielle, 19 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 29 (minute).

(4) Le Ministre de la guerre aux généraux commandant les 9e, 10e, etc. divisions militaires. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 32 (minute). Voir aussi les minutes des instructions : au commandant Pellion, 16 juillet; au capitaine de Chasseloup-Laubat, 16 juillet; au maréchal Clauzel et au général Rapatel, 18 juillet ; au général Harispe, 20 juillet, etc. *Ibid.*

étrangère que le militaire désire servir, ou celui du *chef de bataillon Bedeau* (1) si c'est dans la nouvelle légion). N... continuera à compter à son corps, qu'il rejoindra le (mettre un délai de deux ans) à moins d'une nouvelle autorisation d'absence (2). »

Le Ministre prit d'ailleurs quelques mesures en faveur des volontaires français; il décida que chaque sous-officier ou soldat passant en Espagne recevrait une prime de 30 francs, de quelque corps qu'il vienne (3); puis, que les campagnes en Espagne compteraient pour la retraite et que les blessures y donneraient droit (4). Enfin, il autorisa le général Harispe à distribuer des avancements dans les divers grades, mais au titre espagnol : les soldats et les caporaux pouvaient être nommés sous-officiers, les sous-officiers promus sous-lieutenants, et les officiers pouvaient recevoir jusqu'au grade de capitaine inclusivement (5).

Les volontaires pour l'Espagne se présentèrent avec beaucoup d'empressement et donnèrent partout les preuves du plus vif enthousiasme.

Le 28 juillet, sur 500 hommes du bataillon de la nouvelle

---

(1) Marie-Alphonse *Bedeau*, né à Verton (Loire-Inférieure), le 19 août 1804, élève à l'Ecole spéciale militaire en 1820, sous-lieutenant en 1822 et élève à l'Ecole d'état-major en 1823, fut nommé capitaine en 1831, fit la campagne de Belgique, et fut successivement aide de camp de plusieurs généraux, entre autres du général Schramm. Nommé chef de bataillon le 3 février 1836 au 1er bataillon de la nouvelle légion, il ne passa pas en Espagne, fut dirigé sur l'Afrique avec le corps qui se reconstituait, et promu lieutenant-colonel le 11 novembre 1837. Il ne quitta plus l'Algérie qu'en 1847 : colonel du 17e léger le 4 décembre 1839, maréchal de camp le 27 mai 1841, lieutenant-général le 16 septembre 1844, il commanda la province de Constantine, et fut même en juin 1847 gouverneur général par intérim. Retraité en 1852, il mourut à Nantes le 30 octobre 1863. *A. A. G.*, dossier Bedeau. Voir un mémoire couronné par la *Société historique algérienne* et édité par elle dans la *Revue africaine* : « Le général Bedeau », par le capitaine Paul Azan.

(2) Minute du modèle, jointe à la circulaire du 21 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 33.

(3) Note de la direction du personnel au ministère du 19 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 30 (minute).

(4) Le Ministre de la guerre au général Harispe, de Paris, 30 juillet 1836 (dép. télégraphique, minute signée du maréchal Maison). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièces 74 et 75.

Voici le passage textuellement : « Vous pouvez donner l'assurance que les campagnes en Espagne et les blessures compteront et donneront droit à la retraite. »

(5) Dép. télégraphique du 26 juillet, confirmée par lettre du 31 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 77 (minute).

légion étrangère, 400 demandèrent à partir, ainsi que tous les sous-officiers et la moitié des officiers, et cela quoique le commandant Bedeau, qui avait été placé à la tête du bataillon, eût refusé de passer au service de l'Espagne (1).

Le même enthousiasme se manifesta dans les différentes divisions. Ainsi, dans les deux régiments qui étaient à Bayonne, 500 hommes s'enrôlèrent pour servir en Espagne, et furent dirigés le 29 juillet sur Pau, sous la conduite d'officiers volontaires (2).

Les généraux craignaient que le départ de tant de volontaires ne jetât le désarroi dans les troupes placées sous leurs ordres. Le général baron Jamin, qui commandait la 11e division, écrivait que ses corps allaient se trouver désorganisés et proposait au Ministre de limiter à 150 par régiment le nombre des hommes à diriger sur Pau (3).

Le général baron Lejeune télégraphiait, le 1er août, au Ministre que les volontaires de sa division étaient trop nombreux pour qu'on pût accorder à tous l'autorisation de passer au service de l'Espagne ; quelques jours plus tard, il lui écrivait encore : « Il y aurait ici une désorganisation presque complète, si je laissais partir tous les sous-officiers et caporaux ou brigadiers qui le demandent; certaines compagnies ne conserveraient qu'un seul caporal (4). »

C'étaient d'ailleurs les soldats les plus instruits et les plus solides qui demandaient à partir, ce qui augmentait les regrets des officiers sous les ordres desquels ils servaient. Aussi le général de Castellane essayait-il, après bien d'autres, de dissuader le maréchal Maison de son entreprise, et il mettait en ligne des arguments de toute nature, pour le convaincre des inconvénients qui en résultaient (5).

---

(1) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 28 juillet 1836, 8 heures du soir. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 73 (dép. télég.).

(2) *Ibid.*

(3) Le général Jamin au Ministre de la guerre, de Bordeaux, 2 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (original).

(4) Le général commandant la 10e division militaire au Ministre de la guerre, de Toulouse, 1er août 1836 (dépêche télégraphique). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2.

Le général Lejeune au Ministre, de Toulouse, 11 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (original).

(5) Le général de Castellane, commandant la 21e division militaire, au

Cependant l'organisation du nouveau corps se poursuivait. Dès la fin de juillet 1836, le général Harispe avait envoyé à Pau le colonel Conrad, pour en prendre le commandement provisoire (1). Conrad paraissait déjà destiné à remplacer le général Bernelle. Harispe, en effet, ne perdait aucune occasion, dans ses lettres au Ministre, de décerner des éloges à l'un et des paroles de blâme à l'autre; il justifiait par exemple l'envoi de Conrad à Pau dans les termes suivants : « Cette mesure était d'autant plus nécessaire que le refus d'une centaine d'hommes du bataillon n'a eu pour cause que la crainte de retomber sous le général Bernelle (2). » Quelques jours plus tard, il usait à nouveau d'insinuations analogues : « Je reçois à l'instant, écrivait-il au Ministre, une lettre du général Bernelle, que je vous envoie; elle vous prouvera l'urgente nécessité de placer un chef capable à la tête de la légion (3). »

Ces manœuvres portèrent leurs fruits. Le 3 août, le Ministre télégraphia au général Harispe que le colonel Bernelle était autorisé, sur sa demande, à rentrer immédiatement en France, et que le lieutenant-colonel Conrad irait sur-le-champ prendre le commandement de la légion en Espagne ; le lieutenant-colonel Josse se rendrait à Pau, pour remplacer Conrad à la tête de la nouvelle légion (4).

Le général Harispe étudia dans tous ses détails l'organisation qui pouvait être donnée à la nouvelle division française et envoya à ce sujet au Ministre un plan fort bien conçu. Il était d'avis de mettre à la tête des troupes au service de l'Espagne un général qui aurait sous ses ordres : deux corps d'infanterie à 4 bataillons chacun, un corps de cavalerie à 5 escadrons, et deux batteries. Le premier corps d'infanterie

---

Ministre de la guerre, de Perpignan, 25 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (original).

(1) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 28 juillet 1836, 8 heures du soir. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 74 (dép. télégr.).

(2) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 28 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 73 (original. Confirmation de la dépêche).

(3) Du même au même, de Bayonne, 1er août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 106 (original).

(4) Le Ministre de la guerre au général Harispe, de Paris, 3 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 89 (dépêche télégraphique).

serait constitué par l'ancienne légion étrangère ; le second corps, par la nouvelle légion étrangère qui s'organisait à Pau ; les 300 chevaux cédés par la France à l'Espagne, réunis aux 250 que possédait déjà Bernelle, formeraient les cinq escadrons ; enfin la batterie de la légion serait renforcée de celle qui devait se constituer à Pau. A la tête de ces troupes serait placé le colonel Lebeau du 57e de ligne, « excellent militaire et parfait honnête homme (1) », auquel on donnerait le grade de général.

Une solide organisation était d'autant plus nécessaire au nouveau corps que de nombreux contingents devaient lui arriver à Pau dans le courant du mois d'août. Les troupes d'Afrique, en effet, marquaient un empressement plus vif encore que celles de France à passer au service de la Reine. Le capitaine de Chasseloup-Laubat (2), envoyé auprès du général Rapatel, était arrivé à Alger le 27 juillet, et s'était embarqué presque aussitôt pour Oran. Parti de cette ville pour le camp de la Tafna, il y parvint le 3 août, au moment même où les troupes qui l'occupaient repoussaient une attaque des Arabes.

L'appel qu'il adressa au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique fut accueilli avec joie ; presque tous les soldats demandèrent à passer à la légion étrangère ! Mais comme certains d'entre eux, ouvriers d'art, menuisiers, charpentiers, étaient indispensables aux travaux du camp, Chasseloup-Laubat ne crut pas devoir les emmener à Oran. Il accepta en tout 875 volontaires, savoir : 3 officiers, le lieutenant Bidon (3) et deux sous-lieutenants, 6 sergents-majors, 12 sergents, 4 fourriers, 35 caporaux, 13 tambours et clairons et 802 chasseurs ; il divisa ces volontaires en six pelotons provisoires et les réunit entre Oran et le fort de Mers-el-Kébir, prêts à s'embarquer pour Port-Vendres. Son avis était que

(1) Le général Harispe au Ministre, de Bayonne, 1er août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 106 (original).

(2) Justin *de Chasseloup-Laubat*, capitaine au corps royal d'état-major, était un des quatre aides de camp du maréchal Maison ; les autres étaient les chefs d'escadron de la Rue, Joseph Maison et Langlois.

(3) Cet officier devint capitaine en Algérie ; il était commandant de place à Djemmaa-Ghazaouet lors de la fameuse affaire de Sidi-Brahim. Voir Paul Azan, *Sidi-Brahim*, Lavauzelle, 1905, *passim*.

ces hommes devaient rester groupés, parce qu'ils avaient l'habitude de combattre ensemble : « D'ailleurs, ajoutait-il, une vieille rancune qui date de la Macta existe dans le 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique contre la légion étrangère, et souvent a été la cause de sanglantes querelles (1). »

Les autres corps de la province d'Oran, consultés, fournirent 2.234 volontaires, et en tenant compte des demandes qui n'avaient pas encore pu parvenir au Ministre le 9 août, on pouvait estimer que le nombre des volontaires serait de 3.000 environ. Il y avait donc 3.875 hommes dans la seule province d'Oran qui demandaient à passer au service de l'Espagne (2) !

Chasseloup-Laubat écrivit au Ministre, en même temps que sa lettre officielle du 9 août, une lettre confidentielle dans laquelle il lui donnait plus de détails sur le résultat de sa mission : « C'est avec joie, avec bonheur, écrivait-il, qu'une multitude de sous-officiers et soldats ont répondu dans tous les corps français stationnés dans la province d'Oran à l'appel qui leur a été fait de passer au service de la Reine d'Espagne... Dans toute la province d'Oran, si les vaisseaux étaient mouillés à Mers-el-Kebir, prêts à embarquer les troupes ; s'il était bien certain que quelques avantages fussent attachés à la mission de MM. les officiers ; si vous me donniez les pouvoirs nécessaires, je me fais fort d'emmener les trois quarts de l'armée, général, colonels, officiers à la tête de leurs régiments (3). »

Le Ministre dut calmer le zèle de son aide de camp, et limiter le recrutement aux seuls bataillons d'Afrique, à l'exclusion des autres corps stationnés en Algérie ; le chiffre des volontaires du 1er bataillon d'Afrique fut ramené à 628 hommes, et celui des volontaires des 2e et 3e bataillons s'éleva à 500 environ pour chacun de ces corps (4).

---

(1) Le capitaine de Chasseloup-Laubat au Ministre de la guerre, d'Oran, 9 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (original).

(2) *Ibid.*

(3) Du même au même, d'Oran, 9 août 1836 : « Lettre particulière pour M. le maréchal seul. » *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (original).

(4) Etat numérique général des volontaires à la date du 13 août, rectifié le 16. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2.

LA REINA DOÑA ISABEL SEGUNDA,

Y EN SU NOMBRE DOÑA MARÍA CRISTINA DE BORBON, REGENTA Y GOBERNADORA DEL REINO.

Por cuanto atendiendo al merito y demas circunstancias que concurren en Don Juan Azan, he venido en nombrarle Subtenente de Infanteria de la Legion auxiliar estrangera correspondiente al egercito frances de las posesiones de Africa destinada en la actualidad al servicio de España, con la antiguedad de diez y seis de Agosto de mil ochocientos treinta y seis y en los terminos de contrata no obstante lo que á continuacion se espresa.

Por tanto mando al Capitan general ó Comandante general á quien tocare, dé la órden conveniente para que precedido el juramento que debe prestar el expresado D. Juan Azan conforme á lo prescrito por la CONSTITUCION, si ya no lo hubiese hecho, se le ponga en posesion del referido empleo, guardándole y haciéndole guardar las preeminencias y exenciones que le tocan y deben ser guardadas; y que el Intendente ú Ordenador á quien perteneciere dé asimismo la órden necesaria para que se tome razon de este Despacho en la Contaduría principal ó Intervencion, y en ella se le formará asiento con el sueldo que le correspondiere segun el último Reglamento, del cual ha de gozar desde el dia del cúmplase del Capitan ó Comandante general, segun constare de la primera revista. Dado en Palacio á diez de Mayo de mil ochocientos treinta y siete.

Yo la Reyna Gobernadora

Juan de Infante

V. M. nombro Subtenente de Infanteria en la Legion auxiliar francesa á Juan Azan.

Les volontaires du bataillon de la légion étrangère en garnison à Pau se trouvèrent prêts à partir dès les premiers jours d'août ; comme ils appartenaient régulièrement à la légion, on se décida à les faire mettre en route le plus rapidement possible : à cet effet, on compléta le cadre des compagnies par la nomination de quelques officiers et sous-officiers venus des régiments de France. Le bataillon ainsi constitué, comptant 423 sous-officiers et soldats, quitta Pau sous la conduite de Conrad, pour aller rejoindre l'ancienne légion étrangère, et entra en Espagne le 16 août (1).

Le chef du nouveau bataillon était Benoît-Antoine-Louis de Caprez, né à Lenz dans le canton des Grisons le 5 février 1798 ; entré au 2e régiment d'infanterie suisse de la garde en 1816 avec le grade de sous-lieutenant, il avait passé à la légion comme lieutenant le 31 mai 1831, et avait été nommé capitaine adjudant-major le 16 décembre 1834. Quand la légion avait été cédée à l'Espagne, il avait refusé de la suivre et avait été mis en non-activité le 27 juillet 1835 ; il saisissait l'occasion de rejoindre en Espagne ses anciens camarades (2).

Les officiers du bataillon sous ses ordres étaient tous Français. L'un d'eux, le lieutenant Damian-Duvernègue, un ancien de la légion d'Alger, avait jadis, comme Caprez, refusé de partir pour l'Espagne. Les autres venaient des régiments de ligne : Pagnier, Grand de Vaux et de Douhet, sous-lieutenants, avaient reçu le grade de lieutenant, ainsi que Touflet (3) ; Lehr, Walther, Prestat, Azan, Helprecht et Dumont, sous-officiers depuis plusieurs années, avaient reçu le grade de sous-lieutenant. Ferdinand Renacki remplissait les fonctions de chirurgien aide-major.

---

(1) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 31 août 1836 (original).

(2) Démissionnaire du service d'Espagne le 29 septembre 1837, de Caprez rentra comme capitaine à la nouvelle légion en Algérie, le 24 novembre suivant. Chef de bataillon au 1er régiment de la légion le 6 octobre 1841, il fut successivement colonel (au titre français) du 2e régiment de la légion le 10 mars 1854, puis du 2e régiment de la 2e légion le 30 mai 1855. Mis en non-activité par suppression d'emploi le 5 juin 1856, il se retira à Choisy-le-Roi et fut nommé par la suite commandant de place au Mont-Valérien. *A. A. G.*, 2e régiment de la 2e légion étrangère, reg. matr. d'officiers, n° 19.

(3) Touflet n'est pas indiqué, dans les pièces, comme ayant eu le grade de sous-lieutenant dans un corps français.

Ce bataillon, encadré par des officiers français, devait être un excellent renfort pour la légion; son dépôt, constitué par les hommes laissés à Pau, forma le noyau de la nouvelle légion étrangère en France.

A côté de cette nouvelle légion qui devait s'accroître peu à peu par les engagements et alimenter l'ancienne, se constituait un corps appelé quelquefois par analogie deuxième légion étrangère ou, plus souvent, « infanterie volontaire », par la réunion des hommes venus des régiments français ; en même temps, s'organisaient à Pau des escadrons de cavalerie et une batterie d'artillerie ; tous ces corps, infanterie, cavalerie, artillerie, étaient désignés sous le terme général de « corps auxiliaires ».

Au milieu du mois d'août, le nombre des militaires des diverses armes qui avaient demandé à faire partie de ces corps auxiliaires se montait au total, tant pour les troupes de France que pour les bataillons d'Algérie, à plus de 4.400 hommes (1). Ce n'était donc pas à proprement parler une *légion étrangère* qui se formait à Pau, mais une unité composée de soldats tirés de notre armée nationale.

Les volontaires entendaient d'ailleurs, tout en se dévouant aux intérêts de la Reine d'Espagne, conserver la nationalité française ; ils attachaient une extrême importance au nom sous lequel le gouvernement comptait désigner leur corps, et se donnaient eux-mêmes celui de *légion française*. C'est sous ce nom de « légion française » qu'avait tenu à entrer en Espagne le bataillon déjà parti sous les ordres de Conrad (2) ; c'est ce nom qu'adoptaient les officiers et les soldats qui se rassemblaient à Pau. Un volontaire, ayant appris que la dénomination officiellement adoptée serait *légion étrangère*, fit paraître dans un journal une violente protestation ; cette lettre valut à son auteur d'être reconduit à son corps avec quinze jours de prison, et fut même l'objet d'une cor-

(1) Etat des officiers, sous-officiers et soldats français des corps de diverses armes, stationnés dans les 9e, 10, 11e, 20e et 21e divisions militaires, qui ont demandé à entrer au service de la Reine d'Espagne, établi à la date du 13 août 1836, rectifié le 16 août. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2.

(2) Racontant le combat d'Arroniz, le sous-lieutenant Azan écrivait que les soldats de son bataillon étaient « dignes du nom français qu'ils s'étaient donné en entrant en Espagne ». Voir à la troisième partie : Lettres.

respondance entre le général Harispe et le Ministre (1). On ne comprend guère l'importance accordée par le gouvernement français à ce détail insignifiant ; peut-être faut-il voir le souci de ne pas engager, aux yeux de l'Europe, la France dans les affaires intérieures de l'Espagne : aucun traité, en effet, ne nous permettait, au point de vue diplomatique, cette intrusion dans l'existence d'un pays voisin.

C'était une question générale de régime politique qui guidait toujours le gouvernement français dans ses décisions : la cause qu'il voulait soutenir en Espagne était surtout celle de la royauté constitutionnelle. Aussi son intervention était-elle en quelque sorte subordonnée aux fluctuations de l'opinion espagnole (2). Si le parti de la Reine était condamné à disparaître entre celui des exaltés et celui des Carlistes, la légion, qui représentait l'idée appelée en France du « juste milieu », n'avait plus à intervenir dans la lutte. Que deviendrait-elle en pareil cas ? C'est ce que se demandaient avec inquiétude les hommes prévoyants. L'opinion publique elle-même s'en inquiétait, et le journal *la Quotidienne* imprimait le 11 août 1836, à la fin de ses « nouvelles d'Espagne », les lignes suivantes :

« Si Christine abandonnait la partie, le corps de la légion étrangère devrait-il servir d'auxiliaire aux insurgés de Saragosse qui, comme les amis de la Régente, appellent dans leur proclamation les Carlistes des *factieux*, ou bien devrait-il se ranger sous les drapeaux de Charles V pour combattre avec lui l'anarchie ? Une fois le juste milieu englouti, il ne sera plus possible de le refaire ; ce n'est pas en recrutant une nouvelle légion qu'on résoudra cette difficulté (3). »

Or, les événements les plus graves se déroulaient en Espagne à ce moment. L'insurrection en faveur du parti avancé

(1) La lettre, publiée par le *Mémorial des Pyrénées*, est reproduite dans le journal *la Quotidienne*, du 11 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 125. La liasse contient ce journal et la correspondance échangée à son sujet.

(2) On trouve d'intéressantes considérations sur la politique française envisagée au point de vue espagnol dans l'ouvrage du marquis de Miraflorès : *Memorias para escribir la historia contemporanea*, Madrid, 1843-1844.

(3) La *Quotidienne* du jeudi 11 août 1836, 2e page.

avait éclaté à Malaga, à Cadix, à Cordoue et à Huelva dans les derniers jours de juillet et dans les premiers jours d'août ; en quelques jours le Statut royal était déchu dans toute la Basse-Andalousie, et la Constitution de 1812 y était reconnue. Saragosse avait suivi ce mouvement, et des adresses avaient été envoyées aux armées du Centre et du Nord pour les exhorter à proclamer la Constitution sans rompre les liens de la discipline militaire. Enfin, les troupes qui se trouvaient à la Granja, résidence d'été de la reine Christine, se révoltèrent le 12 août, aux cris de : « Vive la Constitution ! Vive la Reine constitutionnelle ! », et campèrent devant le palais pendant qu'une députation allait se présenter à la Reine.

Christine consentit à signer le décret reconnaissant la Constitution de 1812 et nommant un nouveau ministère (13-14 août). Le 15 août, la révolution triomphait aussi à Madrid (1).

Le général en chef de l'armée du Nord, Cordova, avait eu un rôle politique trop accentué pour pouvoir garder son commandement sous le régime de la Constitution de 1812, dont il s'était déclaré l'adversaire ; d'ailleurs une partie de ses troupes avait déjà acclamé la révolution accomplie ; il passa en France sans même attendre l'acceptation de sa démission.

Ce ne fut pas seulement à l'armée du Nord que la révolution de la Granja eut un profond retentissement, mais encore à Paris et dans la nouvelle légion organisée en France. Le gouvernement de Louis-Philippe, qui soutenait avant tout en Espagne un principe, jugea que le nouvel état de choses marquait un pas trop grand vers le libéralisme intégral.

Le 17 août, le Ministre de la guerre télégraphia au général Harispe que les événements d'Espagne avaient décidé le gouvernement du roi à suspendre l'envoi dans ce pays des renforts destinés à la légion ; il lui ordonna d'organiser néanmoins les détachements des divers corps qui arrivaient à Pau et de les cantonner vers la frontière (2). Le lendemain, il précisa ces instructions, et télégraphia aux généraux de suspendre

(1) Voir Hubbard, *Histoire contemporaine de l'Espagne*, t. III, p. 319-333.

(2) Le Ministre de la guerre au général Harispe, de Paris, 17 août 1836 (dép. télégraphique). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 57.

le départ des volontaires pour l'Espagne (1) ; il expliqua au général Harispe que le gouvernement était « dans l'obligation absolue d'étudier la phase nouvelle de la révolution espagnole et d'en attendre les développements, avant d'envoyer en Navarre des auxiliaires qui pourraient se trouver gravement compromis au milieu de la lutte des factions (2) ».

Le maréchal Maison paraissait croire que les bataillons de la légion déjà en Espagne étaient disposés à prendre parti pour les exaltés ; il craignait, d'autre part, que les détachements français rassemblés près de la frontière ne fussent exposés à des excitations révolutionnaires : aussi décida-t-il de les disséminer autant que possible, et de surveiller leurs cantonnements, « afin d'empêcher les tentatives des meneurs anarchistes auprès d'eux (3) » ; il donna en même temps l'ordre de faire rétrograder immédiatement sur Toulouse et sur Perpignan les volontaires stationnés dans les 10e et 21e divisions militaires, excepté ceux de la cavalerie et de l'artillerie, dont la présence était nécessaire à Pau (4).

Des ordres analogues arrêtèrent Chasseloup-Laubat dans l'accomplissement de la mission qu'il devait continuer en se rendant à Alger et à Bougie. Maison qui, par ses lettres du 7 et du 16 août, avait limité le recrutement de la légion aux seuls bataillons d'infanterie légère d'Afrique, et l'avait arrêté à 500 hommes par bataillon, télégraphia le 17 août de ne pas embarquer les détachements déjà rassemblés. Mais cet ordre arriva trop tard ; la *Durance*, partie d'Oran le 5 août et contrariée par les vents, arriva le 16 à Marseille avec 353 militaires ; d'autres devaient les suivre. Le Ministre télégraphia le 18 août de les renvoyer à leurs corps sans même les débarquer s'il était possible, et de faire de même pour ceux qui pourraient arriver encore (5) ; puis il écrivit

(1) Dépêches télégraphiques du 18 août aux généraux commandant les divisions. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2.

(2) Le Ministre de la guerre au général Harispe, de Paris, 18 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 58 (minute).

(3) *Ibid.*

(4) Le Ministre de la guerre au général Harispe, de Paris, 18 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 59 (dép. télégraphique).

(5) Dépêches télégraphiques. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2.

le 22 à Chasseloup-Laubat pour lui dire que les volontaires ne quitteraient pas l'Algérie (1).

Les événements de la Granja avaient provoqué en France une émotion considérable, et le gouvernement paraissait même craindre qu'ils n'eussent une répercussion dans notre pays; le Ministre de la guerre recommandait particulièrement au général Harispe « de se tenir en mesure contre l'effet que le triomphe de certains principes et l'abaissement ou la destruction de la royauté en Espagne pouvaient produire sur les esprits turbulents chez nous, à quelque nuance d'opinion qu'ils appartiennent (2). » Ces craintes étaient soigneusement entretenues par les généraux, heureux de souligner à cette occasion la nécessité qu'il y avait de ne pas dégarnir de troupes leurs divisions.

Mais le gouvernement put constater que l'ordre n'était pas troublé, et il apprit bientôt que la Reine s'était refusée à jurer la Constitution jusqu'à la réunion des Cortès. Plus rassuré dès lors, le Ministre de la guerre put rapporter quelques-unes des mesures qu'il avait prises, et donner au général Harispe des ordres précis : la batterie d'artillerie de montagne en formation à Pau devait être organisée complètement, ainsi que les corps de cavalerie ; quant à l'infanterie, elle devait compter 2.500 hommes, non compris le détachement déjà entré en Espagne avec le colonel Conrad, et être divisée en bataillons de 700 à 800 hommes (3).

A la date du 30 août, le Ministre télégraphia au général Harispe pour lui demander l'effectif exact du corps entré en Espagne et celui des corps réunis à Pau (4). Harispe lui répondit le lendemain que, outre les 423 sous-officiers et soldats de la 1re légion étrangère entrés en Espagne avec Conrad, 102 sous-officiers et soldats du même corps devaient partir de Pau le 1er septembre et passer la frontière le 4.

---

(1) Le Ministre de la guerre au capitaine de Chasseloup-Laubat, de Paris, 22 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (minute).

(2) Le Ministre de la guerre au général Harispe, de Paris, 18 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 58, P.-S. (minute).

(3) Du même au même, de Bayonne, 20 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 61 (minute).

(4) Du même au même, de Paris, 30 août 1836, *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 144 (dép. télégraphique).

L'effectif des troupes rassemblées à Pau se décomposait d'ailleurs ainsi, officiers compris :

1re légion étrangère.	217	hommes.
2e légion étrangère ou infanterie volontaire.	2.009	—
Cavalerie.	131	—
Artillerie.	175	—

De plus, 76 hommes du 11e chasseurs et quelques détachements d'infanterie étaient encore attendus (1).

Le Ministre fit aussitôt télégraphier au général Harispe dans les termes suivants : « Je vous défends formellement de faire entrer un seul homme en Espagne sans ordre ultérieur de ma part ou de mon successeur. Je suis étonné, après ce que je vous ai mandé à ce sujet, que vous ayez cru pouvoir autoriser l'envoi en Espagne d'un détachement quelconque. Donnez immédiatement contre-ordre à ces 102 sous-officiers et soldats (2). »

Ces dépêches contradictoires indiquaient les tiraillements qui se produisaient en haut lieu au sujet de l'attitude à prendre vis-à-vis de l'Espagne. Tandis que Thiers était partisan de ce qu'il appelait la « coopération armée », et avait toujours manifesté des tendances favorables à une intervention directe, Louis-Philippe avait montré peu de sympathie pour cette politique.

La proclamation de la Constitution de 1812 était pour les partisans de la monarchie de Juillet un double échec, parce qu'elle ramenait dans la Péninsule, avec les progressistes espagnols, l'influence anglaise, et parce qu'elle favorisait le développement des idées démocratiques. Aussi Louis-Philippe demanda-t-il au chef de son cabinet de dissoudre tous les corps rassemblés à Pau. Thiers préféra se retirer que de modifier sa ligne de conduite et céda la place au cabinet dit

---

(1) Le général Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 31 août 1836 (dép. télégraphique et lettre originale, même date, confirmant la dépêche). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièces 141 et 142.

(2) Le Ministre de la guerre au général Harispe, 31 août 1836 (dép. télégraphique, minute signée du maréchal Maison). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, pièce 143.

du 6 septembre 1836, présidé par Molé. Ce cabinet se hâta d'exécuter la volonté du souverain.

Le 13 septembre, une note fut établie au ministère sur la manière dont pouvait s'effectuer la dislocation des troupes auxiliaires déjà rassemblées ; le 16, Louis-Philippe signa une ordonnance d'après laquelle les militaires français réunis à Pau devaient former des bataillons qui seraient employés dans le Nord de l'Afrique (1) ; le 18, une instruction ministérielle régla la dislocation des corps. Les soldats qui optèrent pour des congés illimités ou temporaires furent renvoyés dans leurs foyers : ce furent les plus nombreux; ceux qui demandèrent à faire partie d'un bataillon qu'on appela « bataillon expéditionnaire d'Afrique » furent formés en huit compagnies dont le commandement provisoire fut confié au chef de bataillon Paté ; ceux qui exprimèrent le désir de passer dans des régiments en Afrique constituèrent un détachement qui partit pour Port-Vendres; enfin ceux qui demandèrent à faire partie de la nouvelle légion étrangère fournirent les cadres de quatre nouvelles compagnies. Le 5 octobre, la dislocation était terminée et le général Harispe pouvait en rendre compte au Ministre (2).

Ce n'est pas sans une réelle amertume qu'Harispe voyait dissoudre ce corps à l'organisation duquel il avait donné tous ses soins, et qui aurait pu rendre à la Reine des services signalés :

« Il est nécessaire, écrivait-il le 6 octobre au Ministre, de se faire une juste idée de ce qu'était ce corps (je ne parle que de l'infanterie, il en est de même pour l'artillerie et la cavalerie); 2.700 hommes ont été rassemblés de 14 régiments différents qui ont fourni depuis 80 jusqu'à 350 hommes ; 180 sous-officiers et 47 officiers sont venus s'y joindre des mêmes régiments, de la non-activité, des congés illimités, etc. De toutes ces provenances, on a formé du 25 juillet au 15 août 3 bataillons de 8 compagnies chacun.

» Tout le monde a remarqué l'ensemble et le brillant aspect

(1) Ordonnance du 16 septembre 1836, pour ampliation. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2.

(2) Le général Harispe au Ministre; 5 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 64 (copie).

de ce corps. Les bataillons ont été successivement cantonnés aux environs de Pau, et, pendant deux mois, il n'en est pas survenu une plainte des habitants ni des autorités ; il n'y a eu que deux punitions graves et j'ai fait reconduire les coupables à leur corps : cela a suffi, tant l'ardeur était grande. Et il est à remarquer que pendant ces deux mois le changement de politique du gouvernement avait répandu une inquiétude assez vive pour leur avenir, sur tous les individus composant ce corps. Tout le monde s'en était ému ; l'autorité elle-même m'en témoigna des craintes. Mais je connaissais les troupes, les chefs à qui je les avais confiées ; j'en répondis et je savais ne pas me tromper.

» Si j'avais pressenti les intentions du gouvernement, si on m'avait consulté sur l'emploi à faire de ces troupes, j'aurais répondu hardiment : Dites un mot, je vais faire rendre tous les brevets et j'enverrai ce corps entier conquérir ses grades en Afrique, sans qu'il y ait un murmure, un mouvement d'hésitation (1). »

On ne peut s'empêcher de regretter qu'un aussi beau corps ait été dissous, au lieu de remplir la mission qui devait lui être confiée ; il eût sans doute contribué à abréger singulièrement la guerre atroce qui désolait l'Espagne. Le grand mouvement d'enthousiasme qui avait animé l'armée française ne fut pas exploité comme il aurait pu l'être, et ne fournit qu'un seul bataillon aux ordres de Conrad, pour combler les vides nombreux qui existaient dans la légion. Du moins ce nouveau renfort allait-il se couvrir de gloire en combattant pour la Reine.

---

(1) Le général Harispe au Ministre de la guerre, 6 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 1, pièce 63 (copie).

CHAPITRE X

LE DÉPART DE BERNELLE

Sommaire. — Les causes de la démission de Bernelle. — Un ordre du jour instituant les coups de bâton comme moyen de répression contre les légionnaires coupables. — Punitions sévères infligées aux officiers. — Haines soulevées par ces mesures, presque nécessaires cependant pour le maintien de la discipline.

Impopularité de Mme Bernelle. — Le général dominé par sa femme. — « Isabelle III, reine de la légion ». — Les moqueries des légionnaires. — Quelques anecdotes. — Mme Bernelle et Conrad.

Les légionnaires licenciés desservent Bernelle auprès d'Harispe. — La correspondance relative au lieutenant-colonel Josse : Bernelle défend les intérêts de ses officiers. — Mécontentement d'Harispe; sa rancune contre Bernelle. — Bernelle expose au Ministre de la guerre à Paris ses griefs contre le gouvernement français. — Il écrit une lettre peu diplomatique à l'ambassadeur d'Espagne à Paris. — Le remplacement de Bernelle est décidé.

Lebeau choisi comme successeur de Bernelle. — Manifestations des officiers de la légion partisans de Bernelle. — Les pressentiments du général sur la destinée future de la légion. — La dignité de sa conduite. — Accusations odieuses portées contre lui par ses ennemis : sa justification. — Son départ fut regrettable à tous les points de vue.

Bernelle ne devait pas profiter des renforts qu'il avait si ardemment désirés et si impatiemment attendus. Au moment même où la nouvelle légion étrangère lui envoyait un bataillon, il faisait accepter sa démission par le gouvernement espagnol et par le gouvernement français.

Cette démission était due à la fois aux maladresses de Bernelle et aux intrigues de ses ennemis.

Bernelle aimait beaucoup ses soldats, mais il s'était montré extrêmement dur avec eux. Dès le 23 août 1835, il leur avait adressé un ordre du jour par lequel il mettait en usage comme punition les coups de bâton, et qui était rédigé dans les termes suivants :

« Article premier. — Ainsi que cela est prescrit par le code pénal de l'armée espagnole, dans laquelle la légion se

trouve incorporée, tout soldat qui par récidive se sera adonné à l'ivresse de manière à occasionner du scandale et à ne plus pouvoir faire son service et suivre sa compagnie dans ses marches, pourra recevoir de 25 à 50 coups de bâton sur les fesses, sur la demande régulière du commandant de la compagnie portée au rapport journalier.

» Article II. — La punition des coups de bâton ne pourra être prononcée que par le chef du corps après avoir reçu l'avis du chef de bataillon et du lieutenant-colonel.

» Article III. — Tout soldat d'élite qui se sera mis dans le cas de recevoir la correction des coups de bâton sera préalablement dégradé et fait fusilier dans une compagnie du centre (1). »

Bernelle se montrait plus dur encore à l'égard des officiers qu'à l'égard des soldats ; le 18 novembre, il décidait de rayer des contrôles de la légion le capitaine Simonin et de le faire reconduire jusqu'à la frontière française (2) ; le 26 février, il infligeait un mois de prison dans un fort de Pampelune au capitaine Picot de Moras, pour s'être porté à des voies de fait sur un sous-officier devant la troupe (3) ; le 29 avril, il condamnait à deux mois de prison dans un fort le sous-lieutenant Grosglod qui s'était enivré aux avant-postes près de Zubiri, et avait frappé des soldats (4).

Toutes ces mesures peuvent paraître excessives, surtout les coups de bâton distribués aux soldats, si l'on ne se rend pas compte de la situation particulière dans laquelle se trouvait la légion et de la composition de son effectif. Elles suscitèrent contre Bernelle des haines nombreuses, sans cependant que ces haines se trahissent par des actes d'insubordination. D'Ortasini, qui reconnaît que les coups de bâton « sont plus qu'une horreur dans un corps français », ajoute avec indulgence : « Il paraît admirable qu'une telle mesure ait pu être exécutée sans avoir de suites fâcheuses pour les chefs,

(1) Ordre du jour du 23 août 1836. *A. A. G.*, dossier Bernelle.
(2) Ordre du jour de Bernelle, du 9 janvier 1836. *A. A. G.*, dossier Bernelle.
(3) Ordre du jour de Bernelle, dú 26 février 1836. *A. A. G.*, dossier Bernelle.
(4) Ordre du jour de Bernelle, du 29 avril 1836. *A. A. G.*, dossier Bernelle.

dans un pays où les révoltes et l'indiscipline étaient choses fréquentes et presque habituelles, et où la séduction eût pu facilement exalter les têtes, si les mesures n'eussent pas été si bien calculées (1) ». L'ancien officier christino laisse même entendre que la rigueur employée vis-à-vis des légionnaires pouvait avoir de bons effets : « Bernelle, écrit-il, sans s'arrêter aux règlements qui, dans les circonstances ordinaires, établissent la supériorité de l'armée française et sont regardés comme plus convenables, décidait selon son esprit, cassait les conseils de guerre s'ils lui paraissaient trop faibles, ou plutôt il dictait d'avance les jugements. On fusillait pour des fautes qui, en tout autre temps, eussent semblé très légères, mais que la position de la légion en Espagne changeait en crimes. C'est pour cela que, dans les annales de l'histoire de ce pays, la discipline de Bernelle sera toujours regardée comme unique dans son genre, et l'excuse de ces rigueurs est d'autant plus juste que le gouvernement espagnol annihilait, par sa lâcheté, de semblables avantages (2). »

Quelque utile que pût être, au point de vue de l'intérêt général et du maintien de la discipline, la sévérité de Bernelle, elle n'en indisposait pas moins contre lui les militaires de la légion.

Bernelle lui-même n'avait cependant pas soulevé autant de haines que sa femme. Une lettre écrite par un officier espagnol au général Cordova donne à ce sujet des détails curieux : « Il n'est personne, disait-il, qui ne murmure contre cette dame; le soldat, l'officier, le Français, l'étranger, les amis, les indifférents, tous, sans exception, la détestent et la maudissent. Sans doute il y a de l'exagération, comme il arrive toujours dans des circonstances semblables ; mais on ne peut nier que sa présence au corps sera une des causes prochaines de la perte de cette légion (3). »

La trace des dissentiments qui furent amenés par la présence de Mme Bernelle se retrouve d'ailleurs chez tous les historiens qui ont appartenu à la légion ou qui ont pu voir

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 319.
(2) *Ibid.*
(3) Lettre de M. L. au général Cordova, de Villaba, 14 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (traduction jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 26 juillet 1836).

ce corps de près. Von Rosen, l'ancien fourrier, raconte qu'elle accompagnait la troupe, tantôt montant à cheval à califourchon, vêtue en homme, tantôt dans une voiture attelée par des mules et entourée d'un groupe de sapeurs de la garde du corps ; il reconnaît qu'elle n'abandonnait pas la légion dans les occasions dangereuses et qu'elle s'exposa souvent ainsi aux balles des Carlistes. « La faiblesse du général, ajoute-t-il, se laissant conduire même dans les circonstances graves par cette femme, n'était pas sans avoir souvent une influence nuisible. Mme Bernelle avait très mauvaise réputation, surtout auprès des soldats qui, lorsqu'elle se montrait dans la suite du général, ceinturée d'une écharpe d'aide de camp, se moquaient d'elle tout haut et lui donnaient parfois des surnoms très inconvenants (1) ». Les Espagnols la désignaient en effet par un sobriquet très grossier, tandis que la plupart des légionnaires lui donnaient des surnoms plus galants : « Isabelle III, reine de la légion, comtesse de Larrasoaña (2) ».

Officiers et soldats accusaient d'ailleurs Mme Bernelle de distribuer l'avancement selon son caprice, et parmi eux circulait un épigramme dont les premiers vers étaient :

Madame Bernelle avait ordonné
Que chaque joli garçon soit galonné (3).

C'est à elle qu'on attribuait les choix que le général avait faits pour son état-major; c'est son influence qu'on voyait dans certaines punitions ou dans certaines disgrâces.

Il faut sans aucun doute faire la part de l'exagération, et tenir compte de l'esprit de dénigrement ou de moquerie qui règne facilement dans les corps de troupe ; mais la réputation de Mme Bernelle était si bien établie que d'Ortasini put écrire plus tard sur elle une page confirmant exactement les souvenirs de Rosen :

« Les légionnaires, disait-il, qui à raison de leur malheur et de leur isolement se moquent si facilement de tout ce qui prête au ridicule, parce qu'ils ne craignent rien et qu'ils

(1) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 42.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 43.

espèrent peu, firent de Mme Bernelle le sujet de leurs badinages et de leurs plaisanteries sans fin. Son mari avait la faiblesse de l'adorer pour son esprit et de lui passer tout pour cette raison. Au commencement, il n'y avait peut-être que le chef de l'état-major seul qui connût les secrets de l'âme de Mme Bernelle ; mais elle sortit bientôt de plus en plus, à mesure que la position précaire des troupes augmentait, de toutes les limites de la prudence et de la décence, avec une telle hardiesse que sa conduite scandalisa l'armée. Toujours à cheval ou dans une petite charrette au milieu des colonnes, déguisée en homme, elle se rendit si ridicule aux soldats qu'ils ne l'appelaient plus qu'Isabelle III ou la princesse de Navarre.

» Son arrogance fit faiblir le général qui, surtout dans les derniers temps, fit des nominations au gré de sa femme ; s'entoura, dans son état-major, d'individus qui n'avaient d'autre mérite qu'une belle jambe ou un petit nez bien taillé, une paire d'yeux pénétrants, ou bien encore une couleur de cheveux qui donnait envie de les baiser. Mme Bernelle dicta même des punitions et on gardera longtemps le souvenir d'une scène où, renversée de sa charrette avec sa femme de chambre par la maladresse d'un sapeur, elle se releva de terre furieuse (pendant que sa suivante se trouvait retournée les jambes en l'air et demandait, par ses entrechats, du secours au ciel pour sortir d'une position où le haut de son corps se trouvait pris entre deux caisses), et s'écria d'une voix de tonnerre contre son conducteur : « Huit jours de » salle de police ! » Elle fit exécuter cet ordre sur-le-champ par le premier officier qu'elle rencontra. Le général mit cependant le soldat en liberté.

» Une avarice à faire pitié régnait dans la maison de Bernelle et peu s'en fallait que sa femme ne lui fixât le nombre de boulets qu'on devait tirer, afin d'avoir un surplus qu'elle pût hacher en pâtés. Un habile écrivain remplirait sans peine de ses sottises un volume in-quarto (1). »

Même si les racontars qui avaient cours n'étaient pas exacts, il est bon de les connaître pour comprendre le tort

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 325-326.

que Mme Bernelle avait pu faire au général dans l'esprit de tous. C'est l'intervention directe ou déguisée de cette femme dans les affaires de la légion qui avait indisposé Conrad contre Bernelle ; la différence du caractère des deux chefs et la confusion de leurs pouvoirs avaient développé leur antipathie mutuelle. Dans cette rivalité que les légionnaires avaient devinée, ils avaient plutôt pris le parti de Conrad, qui jouissait auprès d'eux d'une grande popularité.

Toutes ces raisons avaient créé dans la légion un courant d'hostilité contre Bernelle. L'officier et le soldat reconnaissaient les qualités de leur général, qui savait les diriger avec sûreté et décision et les récompenser largement après la victoire ; mais ils lui gardaient rancune de ce qu'il avait laissé prendre une trop grande place à Mme Bernelle et une trop petite à Conrad. Beaucoup de légionnaires n'avaient pas pardonné à leur général le départ du chef aimé entre tous qu'était pour eux Conrad, et ne perdaient aucune occasion de manifester leur mécontentement.

Les inimitiés que s'était attirées Bernelle étaient injustifiées : le général avait une très sincère affection pour ceux qu'il commandait, et s'il fut amené à donner sa démission, c'est précisément parce qu'il défendit avec ardeur les intérêts de la légion et qu'il ne voulut pas se contenter pour elle de vagues promesses. Ses deux grands soucis étaient d'assurer le recrutement régulier de sa division en France et de maintenir les droits dans l'armée française des militaires sous ses ordres. Depuis le 15 avril, il avait signalé dans presque toutes ses lettres au Ministre et au général Harispe son besoin de renforts : il se plaignait de ce que la nouvelle légion étrangère qu'on réunissait à Pau, au lieu de lui être utile, nuisît au recrutement de celle qui se battait en Espagne (1). Harispe devait être agacé par ces demandes continuelles, qu'il ne pouvait satisfaire sans ordre du Ministre. Il était d'ailleurs personnellement en assez mauvais termes avec Bernelle : Conrad avait dû le desservir auprès de lui, et les légionnaires licenciés faisaient peu d'éloges de leur ancien général à cause de sa dureté.

(1) Note établie au ministère de la guerre relative au général Bernelle (août 1836). *A. A. G.*, dossier Bernelle.

Une correspondance relative au remplacement de Conrad contribua d'ailleurs à envenimer les rapports déjà aigres entre Harispe et Bernelle. Harispe proposa à Bernelle, dès le 1er mai 1836, de lui envoyer le lieutenant-colonel Josse pour commander la légion en second. Josse était un officier des mieux notés : sous-lieutenant en 1809, il avait fait les campagnes de l'Empire de 1809 à 1815, avait mérité la croix en 1813, et avait reçu un coup de feu à Fleurus le 16 juin 1815 ; chef de bataillon en 1823, il avait été nommé lieutenant-colonel du 48e le 21 mars 1835, et avait été apprécié aussitôt par Harispe comme un officier « instruit, destiné à commander un régiment avec distinction (1) ». Bernelle accepta avec joie cette nomination et écrivit à Harispe une lettre pleine de paroles conciliantes : « Je recevrai avec empressement à votre recommandation, lui disait-il, non seulement M. le lieutenant-colonel Josse, mais tout autre officier de votre main, persuadé du bon choix qui présidera à toutes vos désignations et trop heureux de saisir toutes les occasions de vous être agréable (2) » ; mais il lui faisait remarquer qu'il ne pouvait l'accepter qu'avec le grade de lieutenant-colonel dans l'armée française, pour ne pas avoir à ses côtés un officier du même grade que lui et éviter tout conflit d'autorité ; il promettait d'ailleurs de le faire nommer colonel au titre espagnol dès que la légion aurait eu occasion de le connaître (3).

Au lieu de tenir compte de ces remarques, Harispe écrivit à la fois au général Alava en Espagne et au Ministre à Paris pour leur demander de faire passer Josse à la légion avec le grade de colonel au titre espagnol ; il demandait au Ministre que Josse fût considéré comme « en mission », afin de le faire nommer dans l'année colonel au titre français (4). Bernelle fit comprendre au général Harispe, en des termes fort dignes, la faute de tact qu'il commettait ; il lui exposa que la

(1) Note d'inspection d'Harispe en 1835. *A. A. G.*, dossier Josse.
(2) Bernelle à Harispe, de Larrasoaña, 4 mai 1836. *A. A. G.*, dossier Josse.
(3) *Ibid.* et Bernelle au Ministre, de Larrasoaña, 4 mai 1836. *A. A. G.*, dossier Josse.
(4) Harispe au Ministre, de Bayonne, 9 mai 1836. *A. A. G.*, dossier Josse.

place de colonel de la légion appartenait aux officiers du corps, et que les deux lieutenants-colonels Cros d'Avenas et Magnier ne pouvaient être ainsi lésés ; si le Ministre avait nommé Josse lieutenant-colonel à l'emploi de nouvelle création, lui-même serait resté le maître de choisir le plus digne entre ses trois lieutenants-colonels et il était décidé, ainsi qu'il l'avait laissé entendre, à désigner Josse comme colonel. Mais il estimait que cet officier avait fait preuve d' « indiscrétion » en exigeant de l'avancement pour entrer à la légion, alors qu'aucun officier supérieur du corps n'en avait obtenu au moment de la cession à l'Espagne. Bernelle s'opposait nettement à l'admission de Josse comme colonel et s'en excusait auprès d'Harispe en ces termes : « Je ne puis trop vous exprimer, mon Général, combien je suis peiné de me trouver dans l'obligation, par ma position de chef de corps équitable et de défenseur naturel des droits de mes subordonnés, d'être d'un autre avis que vous (1) ».

Harispe fut amené à demander au Ministre l'annulation de l'ordre qui avait mis Josse à la disposition de Bernelle (2) ; sa lettre montrait sans détours son mécontentement et le Ministre dut lui faire observer que le colonel Bernelle était peu répréhensible, étant données les phrases très claires de ses lettres antérieures (3).

Harispe ne pardonna pas à Bernelle une attitude qui était cependant tout à son éloge ; il lui garda rancune de l'avoir mis dans une situation fausse vis-à-vis du lieutenant-colonel Josse (4) et de lui avoir attiré des remarques du Minis-

---

(1) Bernelle à Harispe, de Pampelune, 23 mai 1836. *A. A. G.*, dossier Josse.

(2) Harispe au Ministre, de Bayonne, 12 juin 1836. *A. A. G.*, dossier Josse.

(3) Le Ministre à Harispe, de Paris, 25 juin 1836 (minute). *A. A. G.*, dossier Josse.

(4) Charles-Emile *Josse*, né à Paris le 27 avril 1790, entré à l'Ecole militaire de Fontainebleau le 28 avril 1808 et sous-lieutenant le 27 août 1809, lieutenant en 1811, capitaine en 1813, chef de bataillon en 1823, avait été nommé, comme on l'a vu, lieutenant-colonel en 1835. Il ne fut pas envoyé en Espagne, à la suite des observations faites par Bernelle ; mais lorsque ce dernier eut été remplacé par Lebeau, il fut mis à la tête du corps auxiliaire à Pau, en août 1836 ; il déploya beaucoup de zèle dans l'organisation du corps, puis dans son licenciement. Le 7 mars 1838, il fut nommé colonel du 61e de ligne et mérita les meilleures notes d'ins-

tre. Aussi ne négligea-t-il dès lors aucune occasion de discréditer en haut lieu le chef de la division auxiliaire française : il y réussit peu à peu (1).

Bernelle, qui se trouvait ainsi en face d'un parti hostile assez nombreux, eut en outre la maladresse de froisser successivement le maréchal Maison, ministre de la guerre, et le général Alava, ambassadeur d'Espagne à Paris.

Il écrivit le 14 juillet au Ministre une lettre dans laquelle il exposait non pas des griefs personnels, mais ceux de la légion, officiers et soldats, contre le gouvernement français. Les motifs du mécontentement des légionnaires, formulés en termes parfois fort vifs, constituaient un véritable réquisitoire. Bernelle se plaignait : de la réintégration immédiate dans l'armée française des officiers qui avaient refusé de suivre la légion lors de son départ d'Alger ou qui l'avaient abandonnée depuis ; de l'indifférence du gouvernement à l'égard des prisonniers français massacrés par les Carlistes ; du refus d'accorder aux officiers et soldats l'avancement et les récompenses demandées pour eux ; de l'absence des mesures pour le recrutement en France de la légion ; du défaut de concours officiel auprès du gouvernement espagnol pour faire assurer la solde, la subsistance et l'entretien du corps ; de la non-répression de la contrebande carliste à la frontière. Il concluait que la cause de la reine Isabelle paraissait être devenue indifférente au gouvernement français et qu'en ce cas ni lui ni ses légionnaires n'avaient de raison de rester en Espagne. « J'ai regardé comme un devoir d'honneur, ajoutait-il, autant envers le gouvernement du Roi qu'envers mes subordonnés, de m'exprimer avec toute la franchise d'un vieux soldat. » Il terminait en disant que si le 15 août il n'avait pas pu connaître, directement ou indirectement, les intentions du Roi, il se considérait comme autorisé à demander son rappel (2).

---

pection du général baron Gallvio. Mais il commençait à être usé et, après avoir passé une année en congé de convalescence, il fut mis en non-activité pour infirmités le 12 octobre 1842; devenu presque aveugle, il fut retraité le 16 mai 1847. *A. A. G.*, dossier Josse.

(1) Note établie au ministère de la guerre relative au général Bernelle (août 1836).

(2) Bernelle au Ministre de la guerre, *confidentielle*, de Pampelune, 14 juillet 1836. *A. A. G.*, carton : Légion étrangère.

Quoique cette lettre ne fût pas très correcte dans son ton général, le Ministre répondit aussitôt à Bernelle en termes conciliants et modérés ; il lui montra que la réponse à tous les griefs se trouvait d'une part dans le fait de la cession pleine et entière de la légion à l'Espagne, d'autre part dans les clauses imposées par le traité de la Quadruple Alliance : « Si, malgré les explications que je viens de vous donner, disait-il en terminant, vous persistiez à vouloir quitter le commandement de la légion étrangère pour rentrer en France, vous voudriez bien préalablement m'instruire de votre résolution définitive à cet égard, afin que j'avise aux moyens de confier ce corps à un autre chef, qui puisse le maintenir dans l'excellente voie où il est (1) ».

Avant même que cette réponse du Ministre lui fût parvenue, Bernelle écrivit une lettre tout aussi incorrecte au général Alava. Voici en quels termes peu diplomatiques il s'exprimait, le 25 juillet, au retour de l'expédition sur Estella : « Le refus formel que contient votre lettre de venir à mon secours dans un moment où je manque absolument de ressources pour assurer la solde de la troupe, joint au silence que gardent le gouvernement espagnol, le général en chef et le vice-roi de Navarre sur de pareilles demandes, excessivement pressantes, que je leur ai adressées depuis deux mois à ce sujet, m'ont déterminé à solliciter des deux gouvernements l'autorisation de rentrer en France ; malgré tout mon dévouement pour la cause constitutionnelle en Espagne et ma vive sympathie pour les intérêts du trône de S. M. la Reine Isabelle II, il m'est impossible de conserver plus longtemps un commandement dans lequel je ne trouve ni appui ni concours de la part du gouvernement et des hautes autorités, et lorsque les vivres, la solde et les autres moyens indispensables ne sont jamais assurés (2). » Bernelle terminait en disant que la responsabilité des événements retomberait sur les personnes qui, n'ayant eu aucun égard à ses demandes et à ses avertissements, lui avaient refusé leur concours.

---

(1) Le Ministre de la guerre à Bernelle, de Paris, 27 juillet 1836. *A. A. G.*, carton : Légion étrangère.

(2) Le général Bernelle au général Alava, de Pampelune, 25 juillet 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (copie signée par Alava).

La lettre de Bernelle était inspirée par des sentiments sincères de dévouement à l'Espagne ; mais elle était rédigée avec peu de tact, en des termes qui devaient éveiller la susceptibilité d'un Espagnol ; elle froissa l'ambassadeur au point qu'il l'envoya au maréchal Maison, en se plaignant des expressions qu'elle contenait (1).

Déjà à ce moment, le remplacement de Bernelle était décidé. Harispe ne dissimulait pas la joie qu'il en éprouvait; mais il était d'avis de conserver beaucoup de ménagements vis-à-vis du chef de la légion ; il désirait assurer l'exécution de la mesure « avec tous les égards dus au colonel Bernelle et à la discipline qui veut toujours que le chef ne soit jamais déconsidéré aux yeux des soldats qu'il a dignement commandés (2) ».

Harispe avait fait accepter par le Ministre son idée de remplacer à la tête de la division auxiliaire française Bernelle par Lebeau, et de donner le commandement de la légion au colonel Conrad, qui conduirait en Espagne les renforts français constitués à Pau.

Avant même que la démission de Bernelle fût officiellement acceptée par le gouvernement espagnol (3), Harispe avait tout préparé pour son remplacement. Le 6 août, Lebeau, auquel il avait proposé la place bientôt vacante, lui répondit qu'il acceptait « sans conditions » : « J'irai servir en Espagne, lui répondit-il, avec un cœur toujours français, notre cause, Louis-Philippe et Sa Majesté Catholique (4). »

La nouvelle du remplacement de Bernelle provoqua quelques manifestations parmi les officiers qui lui étaient dévoués ; deux d'entre eux se rendirent à Bayonne auprès d'Harispe, porteurs de la démission de douze de leurs camarades. Harispe les renvoya en Espagne (5) ; il avait déjà

(1) Alava au maréchal Maison, 5 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (original).

(2) Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 3 août 1836. *A. A. G.*, dossier Bernelle.

(3) L'acceptation de la démission ne fut expédiée de Madrid à l'armée du Nord que le 7 août. *A. A. G.*, dossier Bernelle.

(4) Lebeau à Harispe, de Saint-Jean-Pied-de-Port, 6 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, pièce 97 (copie).

(5) Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 8 août 1836 (dépêche télégraphique). *A. A. G.*, dossier Bernelle.

écrit à Bernelle pour lui demander de ne pas faire partager à ses subordonnés ses sentiments de mécontentement, et même d'user de son influence auprès d'eux pour éviter tout désordre (1).

Bernelle était discipliné ; mais quand il apprit que c'était Conrad qui était désigné pour commander la légion, il ne cacha pas son étonnement, et se plaignit amèrement au général Harispe de se voir infliger cette « humiliation » ; il remit aussitôt le commandement de la légion au lieutenant-colonel Cros d'Avenas, puis celui du corps d'opérations au brigadier comte de Clonard (2).

Ce n'est pas sans de sincères regrets que Bernelle abandonnait des troupes auxquelles il s'était entièrement dévoué ; sa tristesse était augmentée par son sentiment très vif de leur mauvaise situation et par son impuissance à faire partager ses appréhensions aux autorités françaises. A peine se permettait-il, avant de partir, d'exprimer une fois de plus ses craintes au général Harispe, en termes voilés : « Ne voulant pas m'exposer, écrivait-il, en donnant des avis sur la position de la légion et les suites qui pourraient en résulter, à voir ces avis, donnés dans l'intérêt du service, interprétés comme menaces qu'il n'est jamais entré dans mon caractère de faire (3), je m'abstiendrai de tous détails à ce sujet, laissant au temps le soin de faire connaître l'importance des avis dédaignés, et de prouver qu'en tout ma conduite a été irréprochable, ici comme ailleurs. »

Cependant, la haine de ses ennemis poursuivit Bernelle même après qu'il eut donné sa démission (4). Il fut obligé de fournir des explications sur sa sévérité envers les légion-

---

(1) Harispe à Bernelle, de Bayonne, 5 août 1836. *A. A. G.*, dossier Bernelle (copie).

(2) Bernelle à Harispe, de Pampelune, 11 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (original).

(3) Bernelle avait écrit au maréchal Maison, les 2 et 3 août, des lettres dans lesquelles Harispe crut voir, en les transmettant, des menaces déguisées, et au sujet desquelles il fit des observations à Bernelle. Harispe à Bernelle, de Bayonne, 5 août 1836. *A. H. G.*, carton 45, liasse 1, pièce 96 (copie).

(4) Dans une dépêche qu'Harispe adressait le 8 août au Ministre, il lui disait: « Le colonel Lebeau va partir pour déjouer les intrigues du général qui cherche par tous les moyens à désorganiser la légion. » *A. A. G.*, dossier Bernelle.

naires ; il écrivit dans ce but le 20 août, de Pampelune, au général Schramm, directeur du personnel au ministère ; il lui disait que son plus grand désir avait été de conserver intacte la réputation de la *division auxiliaire française* : « C'est par une sévérité dont les mauvais sujets seuls ont pu se plaindre, disait-il, que j'ai maintenu tout le temps de mon commandement une discipline qui a fait l'admiration des chefs espagnols, dont j'ai été félicité et remercié plusieurs fois par la Reine, dont vous m'avez vous-même témoigné votre satisfaction (1). » Il ajoutait d'ailleurs que la punition des coups de canne, un des principaux griefs invoqués contre lui, était usitée dans l'armée espagnole à laquelle la légion appartenait, et dans les légions anglaise et portugaise (2).

Des accusations odieuses furent portées contre Bernelle : on lui reprocha d'avoir autorisé le pillage et l'incendie dans ses expéditions, et même d'avoir dilapidé les fonds dont il avait eu la charge. Il dut, pour se justifier auprès du Ministre, demander l'intervention écrite de Cordova et fournir copie de l'ordre qu'avait donné ce général de brûler les moissons en pays carliste (3) ; il put démontrer au duc d'Orléans, dans deux audiences particulières, l'inanité des accusations dont il était l'objet (4), et il obtint que le Ministre de la guerre d'Espagne certifiât par la voie diplomatique que rien dans sa conduite ne pouvait entacher son honneur (5).

L'affection et l'estime de ses compagnons d'armes le suivirent dans sa retraite. Alors qu'il n'était déjà plus leur chef, le 27 août, la veille de son départ, les officiers de lanciers lui avaient offert la décoration de Pologne, en l'accompagnant d'une lettre touchante : « Les officiers polonais, disaient-ils, viennent vous offrir de partager la seule chose qu'ils aient pu conserver intacte après la perte de leur patrie,

---

(1) Bernelle au général Schramm, directeur du personnel au ministère, de Pampelune, 20 août 1836. *A. A. G.*, dossier Bernelle.

(2) *Ibid.*

(3) Cordova à Bernelle, 20 octobre 1836. *A. A. G.*, dossier Bernelle (copie).

(4) Bernelle au général Schramm, de Paris, deux lettres du 21 octobre 1836. *A. A. G.*, dossier Bernelle.

(5) Lettre du Ministre de la guerre espagnol à l'envoyé extraordinaire d'Espagne à Paris, le 7 novembre 1836. *A. A. G.*, dossier Bernelle (traduction certifiée conforme).

Le général BERNELLE.

(D'après une photographie communiquée par le lieutenant-colonel Bernelle, son petit-neveu.)

cette marque distinctive d'honneur dont ils ont décoré leurs poitrines dans les jours de gloire de la malheureuse Pologne. Ils pensent que ce morceau de ruban ne peut être mieux placé que sur votre cœur (1) ». Plus tard, lorsqu'en novembre 1837 le Roi nomma Bernelle maréchal-de-camp au titre français, les officiers de la légion lui envoyèrent une adresse de félicitations dont les termes prouvent leur sincère attachement pour leur ancien chef : « Général, écrivaient-ils, en replaçant sur vos épaulettes les étoiles qui les décoraient lorsque vous marchiez à notre tête aux combats d'Arlaban, de Tirapegui, de Zubiri et d'Inigo, votre souvenir se sera sans doute reporté vers cette légion étrangère à laquelle, comme général, vous avez su procurer une part de gloire désormais inséparable de la vôtre. La légion ne peut pas vous oublier non plus, puisque l'époque de votre commandement fut pour elle la plus brillante et la plus heureuse, et que si, aujourd'hui réduite, mutilée, presque anéantie, elle a su conserver tous ses droits à l'estime générale, c'est qu'elle n'a perdu aucune de vos traditions, c'est qu'elle a constamment suivi le chemin que vous lui avez tracé (2). »

Il est fâcheux que des circonstances indépendantes de la valeur militaire de Bernelle l'aient ainsi amené à abandonner un commandement qu'il exerçait avec distinction. Les légionnaires perdaient en lui un chef un peu sévère peut-être, mais très sûr, et les généraux espagnols devaient plus d'une fois regretter leur ancien camarade : « Il réunissait en sa personne, a écrit d'Ortasini, une grande expérience pratique, un coup d'œil clair et précis, beaucoup d'adresse dans les manœuvres et de sang-froid dans les dispositions d'une bataille. Il n'excellait pas seulement dans le maintien de la discipline ; c'était aussi un très bon tacticien, et si sa troupe servait d'exemple aux Espagnols par sa conduite, qualité qui manquait totalement à cette nation, il pouvait aussi rendre aux chefs christinos d'autres services éminents (3). »

---

(1) Les officiers des lanciers polonais de la légion au général Bernelle, de Pampelune, 27 août 1836, pièce n° 42.
(2) Les officiers de la légion à Bernelle, pièce n° 94.
(3) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 316.

Les tristes pressentiments qu'il exprimait à Harispe sur l'avenir de la légion devaient se réaliser par la suite. La légion tomba dès lors, malgré sa conduite toujours digne et toujours héroïque, dans une situation de plus en plus malheureuse, sans que les efforts de ses chefs pussent la relever ; Bernelle eût été capable, plus que tout autre, de remédier au mal, autant par son autorité sur ses soldats et sa prudente habileté dans les combats que par son crédit auprès des gouvernements français et espagnol ; aussi, est-ce avec raison que d'Ortasini écrivait plus tard, aux jours où les débris du corps algérien ne pouvaient plus être utiles à la Reine : « Si Bernelle était resté au commandement en chef, et Conrad au commandement en second, la légion existerait encore, et ses baïonnettes brilleraient aujourd'hui comme alors pour la défense du trône constitutionnel (3). »

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*; p. 307.

CHAPITRE XI

LE GÉNÉRAL LEBEAU

SOMMAIRE. — Le nouveau chef de la légion : Baux *dit* Lebeau. — Sa carrière; ses qualités militaires. — Son manque de prestige. — Raisons du retour de Conrad à la légion.

Arrivée de Lebeau à Pampelune : ses visites à Sarsfield, aux autorités et à Bernelle. — Remise de commandement par Bernelle. — Ordre du jour de Lebeau. — Premières impressions du nouveau général. — Départ du lieutenant-colonel Horain et du lieutenant de la Moissonnière.

Evénements du 16 août 1836. — Lettre de Lebeau au vice-roi de Navarre. — Engagements du 17 août. — Arrivée de Conrad et du bataillon de Pau le 18 août. — Conrad colonel de la légion. — La Constitution de 1812 proclamée à Pampelune : Sarsfield remplace Cordova. — Dénuement de la légion. — Excédent d'officiers polonais. — Arrivée d'un officier à la batterie d'artillerie : le lieutenant Barbier.

Nouveau théâtre d'opérations, au sud de Pampelune. — Le but est d'interdire le passage de l'Ebre et l'entrée en Castille. — Combat d'Arroniz, 14 septembre 1836; retour à Pampelune. — Lebeau et le vice-roi de Navarre. — Légionnaires libérés. — Renvoi des inutiles. — Relâchement de la discipline. — Misère des officiers : leur dévouement. — Quelques désertions. — Impopularité de Lebeau; une situation difficile : il offre sa démission.

Les Carlistes reprennent courage : une lettre à Sarsfield. — Une proposition à Conrad. — Nouvelles cruautés : exécution du lieutenant de Fleurans et du lieutenant Mailler. — Opérations d'octobre. — Départs d'officiers : nominations. — Arriéré de solde; état de l'habillement. — Trois bataillons de la légion sur la ligne de Zubiri. — Marche de Lebeau sur Estella : combat de Villatuerta; bombardement d'Estella; une retraite difficile. — Atrocités commises. — Fausse situation de Lebeau; l'acceptation de sa démission arrive. — Le général espagnol de Clonard le remplace au corps d'opérations de droite. — Conrad prend le commandement de la division auxiliaire française.

Le nouveau chef placé à la tête de la division auxiliaire française était un vieux soldat de l'Empire, et avait des titres sérieux à ce commandement. Jean-Louis Baux, *dit* Lebeau, était né le 11 septembre 1780, à Carcassonne. Il avait servi de 1798 à 1801 dans la 4e demi-brigade, où il avait obtenu le grade de fourrier, puis avait passé dans les chasseurs à pied de la Garde en septembre 1801. Il avait

gagné successivement ses grades dans ce corps ; sergent-major en 1802, lieutenant en second en 1805, lieutenant en premier en 1807, capitaine en 1809, capitaine adjudant-major en 1811, il avait été nommé major au 4e d'infanterie légère en 1813, puis au 1er de ligne en 1815. Il avait fait les campagnes des ans VI, VII, VIII, IX et XII aux armées de Hollande, d'Angleterre et du Rhin ; celle de l'an XIV en Italie ; celles de 1806, 1807 et 1809 à la Grande Armée ; celles de 1810 et 1811 en Espagne ; enfin, celles de 1812, 1814 et 1815 à la Grande Armée. Il avait été, pendant la terrible campagne de Russie, chef d'état-major du général Roguet ; il avait reçu un coup de sabre à la tête et un coup de lance au côté droit le 14 avril 1814 ; à Waterloo, une balle lui avait fracturé le bras gauche près de la ferme de la Belle-Alliance (1). Licencié en 1815, Lebeau avait été amené, par les injustices auxquelles il se trouvait exposé, à demander sa retraite l'année suivante (2).

En 1830, il s'était montré très empressé à reprendre du service ; il avait écrit lettre sur lettre au maréchal Gérard, en lui exposant que si, « dans le temps où les injustices accablaient les officiers de la vieille armée » (3), il avait été mis à la retraite, il n'en était pas moins vigoureux encore, et capable de rendre des services ; il avait été recommandé par Roguet, qui l'appréciait comme un officier « brave, instruit, plein de zèle et de dévouement », auquel il ne pouvait que décerner des éloges (4). Il avait été placé en septembre 1830 comme lieutenant-colonel au 56e de ligne commandé par Bugeaud. L'année suivante Bugeaud, nommé maréchal de camp, écrivait au Ministre que Lebeau était digne de commander le régiment : « Je déclare en mon âme et conscience que je ne connais pas un officier qui mérite plus que lui cette récompense. Il a tout : services distingués, blessures, campagnes, actions d'éclat ; c'est un vrai guerrier. J'ajoute que

(1) *A. A. G.*, Etats de service de Baux *dit* Lebeau.
(2) Lebeau au maréchal Gérard, de Paris, 11 août 1830. *A. A. G.*, dossier Baux, *dit* Lebeau.
(3) Du même au même, de Paris, 19 août 1830. *A. A. G.*, dossier Baux, *dit* Lebeau.
(4) Annotation de Roguet, sur la lettre de Lebeau au Ministre du 19 août 1830.

le régiment a la même opinion que moi, et qu'aucun chef ne pourrait mieux que lui le conduire aux grandes et bonnes choses (1). » Lebeau avait été nommé colonel du 57e de ligne le 3 juin 1831 ; quoiqu'il eût 56 ans en 1836, il était vigoureux et très apte à faire campagne.

Peut-être Lebeau n'avait-il pas cependant les dehors capables de fixer l'attention des légionnaires et de leur inspirer déférence et confiance. Ce qu'il fallait à ces soldats, ne parlant pas tous la même langue, ne comprenant pas toujours un encouragement donné en français, et ne jugeant guère un chef que sur son geste et sur son attitude, c'était un général qui fût par lui-même un guide entraînant, un drapeau étincelant ; ni la bienveillance, ni l'énergie, ni la science ne pouvaient remplacer à leurs yeux une allure brillante. Aussi Lebeau fut-il apprécié au-dessous de sa valeur réelle par les soldats et même par les officiers sous ses ordres.

Guido d'Ortasini considérait que ce choix devait être « très malheureux », et il connaissait cependant les mérites de Lebeau : « Cet officier, écrivait-il, qui était changé tout d'un coup en général, était pourvu de grandes connaissances militaires, et je crois même que, dans une armée réglée, il remplirait dignement une place de chef de brigade ; il a du sang-froid, du calcul et de la bravoure ; mais il n'était pas fait pour commander une légion étrangère (2). »

C'est surtout dans la tenue négligée de Lebeau qu'il faut chercher la cause du peu d'enthousiasme que manifestaient les légionnaires à l'égard de leur nouveau général : « Il paraissait toujours, écrit d'Ortasini, dans une vieille capote sans épaulettes, avec un pantalon qui lui couvrait à peine le genou, une paire de bottes difformes et de longs éperons, et un chapeau qui semblait avoir été acheté à quelque acteur qui s'en serait servi pour jouer les rôles ridicules et anciens. A son côté brillait un grand sabre turc (j'ignore si c'était un cadeau du Grand Seigneur) attaché à un cordon de coton qui prenait sur l'épaule. Il aurait été vénérable pour les Espagnols, parce qu'ils auraient vu en lui un descendant ou cou-

(1) Bugeaud au maréchal Soult, ministre de la guerre, de Grenoble, 20 avril 1836 (original). *A. A. G.*, dossier de Baux *dit* Lebeau.

(2) *L'Espagne constitutionnelle*, p. 328.

sin du chevalier de la Manche, peut-être un petit-fils de sa nièce de bienheureuse mémoire ; mais les *Algériens* ne reconnaissaient point en lui un successeur digne de Bernelle ; ils trouvaient ses grands favoris épouvantables, et ne lisaient dans ses yeux, qu'il tient presque toujours baissés, rien de ce que la *physiognomonie* de Lavater (1) donne comme marque de génie (2). »

Le manque de prestige de Lebeau allait être d'autant plus sensible à tous que Conrad, le chef aimé des légionnaires, reparaissait en Espagne à ses côtés. L'ancien colonel n'avait jamais été oublié de ses soldats. C'était une légitime réparation que de replacer à son poste un officier des plus estimés, sur lequel le général Pajol écrivait au Ministre au début de l'année : « M. Conrad est un brave et excellent officier ; il n'a d'autre fortune que son épée. Tous ceux qui le connaissent rendent justice à ses qualités militaires, à son énergie et à sa valeur (3). »

Avant de nommer à nouveau Conrad à la légion, le général Schramm, directeur du personnel au ministère de la guerre, avait d'ailleurs demandé à l'ambassadeur d'Espagne si son gouvernement avait eu à se plaindre de cet officier : « Je n'ai pas lieu de croire, avait répondu Alava, que mon gouvernement ait eu jamais le moindre motif de plainte à porter contre Conrad : tout au contraire, je sais que les services de cet officier ont été de la plus grande utilité à la cause de la Reine, et que son activité, sa bravoure et son excellente conduite lui ont acquis en Espagne une popularité justement méritée (4). » Aussi nulle raison n'avait-elle pu s'opposer, puisque Bernelle était amené à démissionner, à ce que Conrad fût replacé à la légion.

Le général Lebeau partit pour l'Espagne et parcourut dans son voyage la ligne occupée par les troupes de la Reine, de Burguete à Pampelune ; il arriva dans cette ville le 12 août. Il se rendit aussitôt chez le général Sarsfield, qui

(1) La *physiognomonie* est l'art de juger du caractère par la physionomie; au XVIIIe siècle, Lavater avait essayé de faire reposer cet art sur des principes scientifiques.

(2) *L'Espagne constitutionnelle*, p. 329.

(3) Le lieutenant-général Pajol au Ministre de la guerre, mars 1836. *A. A. G.*, dossier Joseph Conrad.

(4) Alava à Schramm, de Paris, 27 avril 1836. *A. A. G.*, dossier Conrad.

ne put le recevoir parce qu'il était malade ; puis il alla voir le vice-roi et le gouverneur, enfin le général Bernelle.

Comme Bernelle avait déjà remis, par des ordres du jour, le commandement du corps d'opérations de Navarre au général de Clonard, et celui de la légion au lieutenant-colonel Cros d'Avenas, il ne put donner à Lebeau que le titre de commandant supérieur de la division auxiliaire française (1). Lebeau n'accepta pas cette diminution dans les attributions qui devaient lui être confiées, et fit valoir les titres dont il était pourvu au nom des gouvernements français et espagnol ; Bernelle rédigea alors un nouvel ordre du jour qui reconnaissait à son successeur le commandement du corps d'opérations de Navarre. Mais Lebeau voulut s'adresser lui-même aux troupes et fit paraître l'ordre du jour suivant :

« Le Roi des Français m'a honoré du commandement des légions étrangère et française (2) au service d'Espagne, et la Reine Isabelle II a ajouté à cet honneur celui du commandement du corps d'opérations de la Navarre; je ne me dissimule pas que ma tâche est difficile; mais je porterai dans les devoirs qu'elle m'impose l'expérience d'un vieux soldat et l'admiration que la nation espagnole m'a toujours inspirée.

» Je précède de nombreux auxiliaires (3) que la France dans son alliance avec l'Espagne envoie de plus à son service. Le mois ne s'écoulera pas avant leur arrivée; mais tout ce que je vois de guerriers espagnols autour de moi est un heureux présage de nos préludes avant l'arrivée du renfort que j'annonce (4). »

Lebeau chercha à communiquer son ardeur aux troupes dont il prit le commandement, et à être aimé d'elles. Il fit ses efforts pour se mettre en communion d'esprit avec les officiers; mais il fut surpris du grand nombre qu'il trouva à Pampelune, et ne put s'empêcher d'écrire au général

(1) Lebeau à Harispe, de Pampelune, 13 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie).

(2) Il s'agit de la légion étrangère d'Espagne et de la deuxième légion étrangère, ou légion française, qui se formait à Pau.

(3) Il y a : « 6.000 hommes » au lieu de « nombreux auxiliaires », dans le rapport de Lebeau du 17 septembre.

(4) Ordre du jour daté de Pampelune, 13 août 1836, copié dans la lettre de Lebeau à Harispe du même jour. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17.

Harispe : « Je n'ai jamais vu autant d'officiers au quartier général de l'Empereur qu'il y en a à Pampelune. » Il avait du moins l'intention de les entraîner à faire campagne sans se ménager lui-même, car il ajoutait : « Le biscuit que je fais confectionner est le seul avis que je leur donne de préparer leurs bagages; le mien se compose et se composera toujours en campagne d'un léger porte-manteau (1). »

Le nouveau général fut bien accueilli; les officiers ne vinrent pas lui offrir leur démission; seul le lieutenant-colonel Horain, chef d'état-major de la légion, lui exprima le désir de suivre par sympathie le général Bernelle, et fut remplacé par le commandant Klein ; le lieutenant Bourdais de la Moissonnière (2) partit aussi, muni d'un congé régulier, avant d'avoir reçu l'acceptation de sa démission (3).

Lebeau était plein d'enthousiasme et, dès le lendemain de son arrivée à Pampelune, il manifestait le désir d'aller combattre les Carlistes. Mais il apprit, le 16 août, que les troupes du brigadier Iribarren avaient proclamé la Constitution de 1812 à Lérin, entraînées par les habitants de cette ville; il crut de son devoir d'écrire aussitôt au vice-roi de Navarre, qui craignait la contagion, et le fit en termes propres à le rassurer :

« Mon Général, j'apprends que les troupes de Sa Majesté Catholique aux ordres du brigadier Iribarren viennent de proclamer la Constitution; je n'emploierai point les forces militaires comme je pourrais le faire pour réprimer un tel acte d'insurrection. Ici nous ne devons avoir à combattre que les Carlistes ; mais si cet acte de proclamation tout à

(1) Lebeau à Harispe, de Pampelune, 13 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie).

(2) Pierre-Hercule *Bourdais de la Moissonnière*, né le 6 octobre 1809 à Bordeaux, entré comme soldat en 1831 au 66e de ligne, avait été nommé comme sergent au 2e bataillon d'Afrique, puis aux zouaves en 1833; il était retourné à un bataillon d'infanterie légère d'Afrique en 1834, et avait été promu sous-lieutenant à la légion au moment de son passage en Espagne, le 22 juillet 1835. Il fut replacé en février 1837 au 47e de ligne, avec le grade de sous-lieutenant, y devint lieutenant en 1838, capitaine en 1842, et passa ensuite dans l'intendance. Parvenu au grade d'intendant militaire en 1868, il fut mis en disponibilité le 2 mai 1871, retraité en 1878, et mourut à Toulouse le 27 novembre 1886. *A. A. G.*, dossier Bourdais de la Moissonnière.

(3) Conrad à Harispe, de Pampelune, 30 octobre 1836 (copie). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie), et pièces diverses.

fait en opposition aux conditions d'alliance de la France avec l'Espagne trouvait ici des imitateurs, mon devoir m'obligerait de me retirer avec les troupes que je commande et d'arrêter, en attendant la réponse du gouvernement, les auxiliaires (1) français qui entrent en Espagne pour concourir avec les troupes espagnoles dévouées au gouvernement de Sa Majesté Catholique à l'anéantissement de l'insurrection (2). »

Sans se préoccuper davantage des événements politiques, Lebeau sortit de Pampelune le lendemain 17 août, à la tête des bataillons de la légion et de quelques troupes espagnoles ; il avait le projet d'acculer les Carlistes à Eugui et de les battre ; il les rencontra en effet dans la région d'Olague et Lanz et les repoussa; mais son engagement ne fut pas la victoire éclatante qu'il avait escomptée (3). La guerre de ce pays de montagnes ne ressemblait en aucune façon à la guerre napoléonienne, et l'ennemi insaisissable se retirait sans qu'on pût l'atteindre.

Le 18, arriva Conrad avec le bataillon de la légion française; dans son ordre du jour adressé à l'armée le soir même, Lebeau prit soin de rappeler à nouveau que ce n'était là que l'avant-garde des 5.000 fantassins, des 500 cavaliers et de l'artillerie que la France envoyait à Isabelle II : « Bientôt, ajoutait-il, j'irai me loger au cœur de la faction et la combattre avec tout le dévouement que nous avons et que nous inspire le gouvernement français pour l'héroïque nation espagnole (4). »

Conrad fut reconnu comme colonel de la légion et le nouveau bataillon, qui prit le numéro 7, alla cantonner à Zizur-Menor. Le 21 août, la Constitution de 1812 fut proclamée à Pampelune sans que l'ordre fût troublé.

Le général Sarsfield fut désigné pour remplacer Cordova. C'était un homme bien peu valide ; Lebeau, qui l'avait vu, ne pouvait comprendre comment il avait pu être choisi

(1) Il y a : « 6.000 » au lieu d' « auxiliaires », dans le rapport du 17 septembre 1836.

(2) Lebeau à Harispe, de Pampelune, 16 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 17 (copie).

(3) Voir le rapport du 17 septembre 1836, pièce n° 43.

(4) Ordre du jour du 18 août 1836, dans le rapport du 17 septembre 1836.

pour exercer le commandement important de l'armée de Navarre : « Il est sourd à ne pas entendre le canon, écrivait-il, malade, faible, dormant toujours, en un mot cacochyme (1). »

La légion était dans un grand état de dénuement : elle manquait de vivres et ne touchait pas la solde ; un commissaire qui était allé chercher de l'argent à Bayonne était rentré avec 2.500 francs. Les soldats ne recevaient qu'une petite ration de lard de mauvaise qualité, et pas de vin; aussi l'état sanitaire était-il peu satisfaisant. Les événements politiques ne l'avaient pas trop agitée ; mais Lebeau ne pouvait pas s'empêcher de manifester quelques inquiétudes pour l'avenir : « Au milieu de tant d'événements, écrivait-il à Harispe, j'ai toujours peur que le timon m'échappe. Je tiendrai bon, mais si vous saviez quelles têtes ce sont ! Au reste ils sont très braves ! (2). »

Quoique les cadres des escadrons de lanciers organisés par Bernelle fussent au complet, les officiers polonais réfugiés continuaient à arriver, en vertu de la lettre du Ministre de l'intérieur aux préfets, qui prescrivait de les diriger sur Pau après leur avoir payé trois mois de subsides. Harispe les faisait partir pour Pampelune, où ils ne pouvaient recevoir d'affectation. Lebeau signala cet inconvénient, et, dès le 3 septembre, une circulaire avertit les préfets de ne plus recevoir d'officiers polonais pour la légion (3).

Le Ministre avait aussi envoyé à la batterie d'artillerie un officier dont le besoin ne se faisait pas sentir, le lieutenant Barbier. Alexandre-Joseph Barbier était né à Metz le 29 juillet 1797, et s'était engagé au 2e régiment d'artillerie à pied le 11 octobre 1817 ; entré à l'Ecole polytechnique comme élève le 3 décembre 1817, il avait été envoyé au 2e d'artillerie comme canonnier, par décision ministérielle du 24 mars 1821 ; nommé sergent le 23 mai, il était

(1) Lebeau à Harispe, de Pampelune, 25 août 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2 (copie).
(2) *Ibid.*
(3) Harispe au Ministre, de Pau, 29 août (original); Maison à Gasparin, 5 septembre 1836 (minute); Gasparin à Maison, 8 septembre 1836 (original); Maison à Harispe, de Paris, 14 septembre 1836 (minute). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 45, liasse 2.

allé en 1822 à l'armée des Pyrénées, en 1823 en Catalogne; il s'était distingué le 27 août près de Tarragone, en avant d'Alta-Fusta, et était resté de 1824 à 1828 à l'armée d'occupation de Catalogne. Promu sergent-major le 31 août 1827, maréchal des logis le 9 octobre 1829 et adjudant de batterie le 3 mars 1830, il était enfin arrivé au grade de sous-lieutenant le 17 janvier 1831, treize ans après être entré à Polytechnique ! De 1831 à 1833, il avait fait campagne à l'armée du Nord et avait été nommé lieutenant en second le 5 juillet 1833, avec rang du 17 janvier, puis lieutenant en premier le 1er janvier 1834. Affecté au bataillon de pontonniers le 17 mars 1834, il avait d'abord tenu garnison à Auxonne, où il avait fait 1.200 francs de dettes, puis à Neuf-Brisach, où il en avait fait de nouvelles. Son chef de corps avait décidé, par application du règlement, de faire retenir sur sa solde le prix de ses repas, de son logement et de son blanchissage, d'éteindre ses dettes avec le surplus, et de lui laisser 20 francs par mois (1) ; il avait reconnu par une lettre au Ministre, que Barbier était « un bon officier, qui servait avec zèle », et qu'on ne pouvait attribuer ses dettes qu'à la passion du jeu (2) ; néanmoins, le lieutenant avait été mis en non-activité par retrait d'emploi le 25 novembre 1835, le général Brayer, commandant la division, ayant insisté pour que cette punition servît d'exemple aux autres officiers.

L'envoi de renforts en Espagne permit à Barbier de passer au service de cette puissance à la date du 12 août 1836; le Ministre prescrivit de lui donner le commandement de la batterie d'artillerie placée jusque-là sous les ordres de Rousset, qui n'était lieutenant qu'au titre espagnol (3).

Les modifications apportées dans le haut commandement de la légion n'avaient pas été sans jeter quelque perturbation dans l'esprit du corps; mais la mauvaise impression produite par ces incidents disparaissait peu à peu et surtout elle était atténuée par l'annonce de prochains renforts. Le 7e batail-

(1) Extrait du registre des officiers, certifié conforme par le lieutenant-colonel Admyrauld, commandant le bataillon de pontonniers, et expédié au Ministre le 22 septembre 1835. *A. A. G.*, dossier Barbier.

(2) Le lieutenant-colonel commandant le bataillon de pontonniers au Ministre, 22 septembre 1835. *A. A. G.*, dossier Barbier.

(3) Pièces diverses. *A. A. G.*, dossier Barbier.

lon venu de France constituait d'ailleurs un élément vigoureux et sain, qui n'avait pas été éprouvé par les souffrances ni lassé par la misère; c'était un précieux appoint pour la légion, qui allait bientôt être appelée à concourir à de nouvelles expéditions.

Le théâtre des opérations, pendant la fin de l'année 1836, au lieu de se trouver au nord de Pampelune, se trouva transporté au sud, parce que le gros des forces carlistes s'était déplacé vers Estella. Le rôle des troupes de la Reine resta néanmoins défensif ; il consista, non plus à garder la ligne de Pampelune à Val Carlos, mais à interdire aux Carlistes le passage de l'Ebre et l'entrée en Castille.

C'est en effet du côté de l'Ebre que se porta dès lors le principal effort des Carlistes.

Le 28 août, Lebeau, ayant appris que l'ennemi allait se diriger vers l'Ebre, décida de marcher immédiatement sur Puente-la-Reyna; il dut néanmoins laisser trois bataillons de la légion et un escadron à Huarte et Villaba, pour défendre la ligne de Zubiri. Arrivé à Artajona, Lebeau installa dans cette position Conrad avec les quatre autres bataillons de la légion, deux escadrons de lanciers et deux pièces de canon ; ces troupes protégeaient ses derrières et étaient prêtes à se porter partout où elles seraient nécessaires. N'ayant plus alors avec lui que trois bataillons espagnols, il rejoignit Iribarren pour couvrir le passage de l'Ebre.

Les Carlistes crurent que Lebeau allait attaquer Estella, et groupèrent leurs forces près de cette ville. Lebeau se décida alors à rallier Conrad, et le 14 septembre, après s'être concerté avec le général Oraa et avoir pris ses ordres, il se porta de Sesma, où il avait couché, vers les hauteurs d'Arroniz, sur lesquelles les forces ennemies s'étaient groupées. L'engagement s'étendit d'Arroniz à Morentin et fut très vif ; l'assaut fut donné à droite par Lebeau, à gauche par Oraa, avec un plein succès; les bataillons espagnols et ceux de la légion rivalisèrent de courage, ainsi que la cavalerie d'Iribarren, les lanciers de la légion, l'artillerie, les chasseurs à cheval d'Iriarte; toutes les hauteurs ayant été enlevées à la baïonnette, même celle du mont Jurra, les Carlistes se retirèrent en perdant nombre de tués et de prisonniers.

Les hauteurs tombées au pouvoir de l'armée de la Reine dominaient Estella, et constituaient une position d'où il était facile de bombarder la ville. Pourquoi les vainqueurs ne le firent-ils pas, pourquoi ne s'emparèrent-ils pas de cette capitale carliste qui était à leur merci, c'est ce qu'il est impossible de comprendre. Lebeau, dans un rapport au Ministre, s'exprimait ainsi : « Nous n'en voulûmes pas, pour leur laisser le piège où nous prendrons don Carlos (1). » Cette raison paraît étrange et la véritable pourrait bien se trouver dans une lettre du sous-lieutenant Azan; cet officier déclarait que la retraite avait été ordonnée parce que les munitions étaient épuisées, et déplorait à ce sujet l'imprévoyance des généraux (2).

La légion avait perdu dans cette journée 1 officier tué et 8 blessés, 3 sous-officiers tués et 3 blessés, 10 soldats tués et 52 blessés (3).

La légion rentra à Pampelune le 17 septembre, après avoir passé une vingtaine de jours en expédition. Elle se trouvait dans une situation assez misérable; elle était réduite à une ration de pain et à deux onces de mauvais lard par jour, et n'avait pas reçu de solde depuis quinze jours.

Lebeau recommandait sans cesse aux officiers la fermeté et le courage, afin de maintenir l'ordre et la discipline dans la troupe; mais il craignait que le dénuement n'enlevât aux hommes toute énergie. Aussitôt arrivé à Pampelune, il alla exposer la situation au vice-roi et lui demander les moyens de remédier à un tel état de choses : « Si vous ne les trouvez, lui dit-il, je serai réduit à la nécessité de faire entrer la légion dans Pampelune et de la faire loger et nourrir chez l'habitant (4). »

Le vice-roi s'était résolu à faire un emprunt de 40.000 francs sur la ville; il avait l'intention de partager ces fonds entre les troupes espagnoles et la légion, car le gouvernement lui avait fait savoir qu'il ne pourrait rien payer avant un mois et demi! Lebeau paraissait décidé à entrer à Pam-

(1) Rapport du général Lebeau, 1er octobre 1836, pièce n° 46.
(2) Lettre du sous-lieutenant Azan, troisième partie
(3) Rapport du général Lebeau au général Oraa, pièce n° 46, note.
(4) Lebeau à Harispe, de Pampelune, 18 septembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (copie).

pelune si les promesses du vice-roi n'étaient pas tenues : « car enfin, écrivait-il, je veux bien mourir en combattant, mais non de faim (1). »

Les souffrances qu'endurait la légion apportaient un relâchement dans la discipline de ce corps ; par une fâcheuse coïncidence, Conrad avait modifié à ce moment les usages adoptés par Bernelle et s'il avait eu raison de supprimer les coups de bâton, il avait peut-être eu tort d'adoucir le régime général des punitions. Mais l'autorité du chef diminuait surtout parce qu'il était obligé, faute de vivres et d'argent, d'entrer en arrangements avec ses inférieurs. C'est ainsi que les légionnaires étaient libérés sans recevoir de frais de route et sans même toucher ce qui leur était dû, parce que la caisse du corps était vide. Et cependant ces hommes préféraient partir; ils signaient au dos de leur congé une déclaration par laquelle ils affirmaient qu'ils s'en allaient sur leur demande et en renonçant pour le moment aux fonds de masse de linge et de chaussure qui leur revenaient.

Conrad ne croyait pas devoir résister aux sollicitations de tous ceux qui avaient droit à leur congé; il comprenait que ces malheureux, couchés sur la terre, sans couvertures, ne touchant d'autres vivres que du lard rance et du riz, redoutaient l'approche de l'hiver ; il les dirigeait sur la France par détachements, espérant qu'ils recevraient 30 francs d'indemnité de route à Saint-Jean-Pied-de-Port (2).

En présence d'une telle situation, Conrad éprouvait de sérieuses inquiétudes, et il ne s'en cachait pas en écrivant à Harispe : « Vous ne sauriez trop attirer l'attention du gouvernement du roi et celle de l'ambassadeur d'Espagne sur la position fâcheuse de cette vaillante légion qui, depuis quinze mois, soutient si glorieusement la renommée des armées françaises, et a rendu de si éminents services à la cause de la Reine ; je crois qu'il est de toute nécessité que sa solde et ses subsistances soient assurées, sans quoi dans peu de temps, et malgré l'attachement que me porte la saine partie

(1) Lebeau à Harispe, 18 septembre 1836, lettre citée.
(2) Conrad à Harispe, 1er octobre 1836 (copie). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

des officiers ainsi que les soldats, je ne pourrais empêcher la démission des premiers et la désertion des derniers (1). »

Dans l'impossibilité où il était de nourrir et de payer ses hommes, Conrad préférait se débarrasser des inutiles, et il renvoyait en France, dans les mêmes conditions que les militaires libérés, les malingres ou les estropiés. Il rendait compte de cette mesure aux généraux français de la frontière, et il faisait entendre au Ministre ses plaintes amères : « Le corps placé sous mes ordres ne peut longtemps subsister dans l'état pénible où il se trouve, sans solde et sans vivres. La voix des officiers, presque tous sans aucune ressource, sera impuissante à retenir les subordonnés dans le devoir, et il s'ensuivra non seulement la dissolution d'un brave et beau corps, mais encore le déshonneur de son chef qui, après trente ans d'une longue et honorable carrière, aura été investi d'un commandement impossible, puisqu'on ne met à sa disposition aucun des éléments d'administration nécessaires (2). »

Conrad sentait l'autorité lui échapper, et les incidents qu'il craignait se produisirent. Quelques hommes, aigris et malheureux, formèrent le projet de passer la frontière pour rentrer en France ; 23 partirent ensemble le même jour, puis 31 les suivirent le lendemain. Conrad se contenta de demander à Harispe de leur faire repasser la frontière, en ajoutant que, vu les circonstances atténuantes de leur désertion, il ne les traduirait pas devant un conseil de guerre, et se bornerait à leur faire subir une peine disciplinaire (3). Il sentait que l'indulgence était nécessaire envers des hommes auxquels il ne pouvait assurer ni les vivres ni les moyens de couchage.

Malgré ces causes de dissolution, la légion restait, dans son ensemble, homogène et disciplinée. Les officiers surtout montraient un dévouement sans bornes ; et cependant leur situation était lamentable : « La misère des officiers est pire que celle des soldats, écrivait Conrad ; sans solde depuis plus de trois mois, ils ne peuvent même faire face aux besoins de

(1) Conrad à Harispe, 1er octobre 1836, lettre citée.
(2) Conrad au Ministre de la guerre, de Pampelune, 10 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).
(3) Conrad à Harispe, 12 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (copie).

chaussures qu'ils éprouvent, et ne vivent, comme les soldats, que de la ration incomplète (1). » Le chef de la légion n'exagérait pas, car le commandant de Senilhes, qui tenait le général Espartero au courant de cet état de choses, écrivait au même moment au général Harispe : « Huit officiers de la légion sont entrés hier à l'hôpital pour *manger*. C'est une misère dont on n'a pas idée (2). »

Le général Lebeau lui-même se trouvait sans vivres et sans argent ; au milieu d'octobre, il avait dépensé tout ce qui lui appartenait et n'avait « pas reçu un liard de son traitement » depuis son arrivée en Espagne ! Il éprouvait les mêmes inquiétudes que Conrad sur l'avenir du corps sous ses ordres, et terminait sa lettre du 14 octobre à Harispe en lui disant : « Il est étonnant, incompréhensible, que l'un et l'autre gouvernements nous laissent ainsi. Toujours des annonces de millions de réaux et jamais rien. Que devenir ? (3). » Il suppliait le vice-roi de Navarre de prendre des mesures : « Mon Général, lui écrivait-il le 15 octobre, vous connaissez la situation du corps d'opérations que je commande, sous le rapport du dénuement de tout, de vivres et d'argent dont nous manquons depuis plus d'un mois ; il est urgent, indispensable de prendre un moyen pour remédier à cet état insoutenable ; les désertions se multiplient : comment les arrêter quand les hommes meurent de faim ? Il est dû plus de trois mois de solde à MM. les officiers, qui sont dans un état de dénuement complet, et attendent chaque jour la distribution tardive du pain pour le dévorer avec frénésie (4). »

Les légionnaires, très aigris par leur malheureuse situation, étaient tentés de rendre leur général responsable de l'oubli dans lequel ils étaient laissés ; on trouve le reflet de ce mécontentement dans les appréciations sévères que d'Ortasini porte sur Lebeau : « La triste position de la légion l'inquiétait si peu, écrit-il, qu'il se faisait payer toujours le premier et

(1) Conrad à Harispe, 12 octobre 1836, lettre citée.
(2) Le commandant de Senilhes au général Harispe, de Pampelune, 13 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (copie).
(3) Lebeau à Harispe, commencée à Peralta le 12 octobre, terminée le 14 à Pampelune, pièce n° 47.
(4) Lebeau au vice-roi, 15 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie dans le rapport de Conrad du 2 novembre 1836).

croyait sa bourse inviolable, lorsque l'armée demandait à grands cris du pain et sa solde. L'état des caisses était au plus bas possible ; mais cela n'empêchait pas le général de se mettre au courant de ses appointements, et quoiqu'il ne reçût pas un sou qui ne lui appartînt d'après les lois et règlements militaires, je crois qu'il n'y avait pas un sou qui lui appartînt d'après les lois de l'humanité (1). » Ces reproches qui n'étaient pas justifiés, mais qui étaient cependant formulés par nombre de soldats, étaient l'indice du fâcheux état d'esprit dans lequel se trouvait la légion et de la défaveur dont le général jouissait auprès de ses subordonnés.

Lebeau, décidé à rentrer en France, demanda au gouvernement espagnol d'accepter sa démission ; il était cependant apprécié et récompensé puisqu'il recevait l'ordre de Saint-Ferdinand pour sa conduite à l'affaire d'Arroniz ; d'autre part, Espartero, informé de son intention par le commandant de Senilhes, écrivait qu'il verrait avec regret ce brave et intelligent général quitter son commandement (2).

Si Lebeau était décidé à rentrer en France, ce n'est pas parce que les difficultés de sa tâche l'effrayaient, mais parce que le gouvernement français l'avait mis dans une situation qu'il considérait comme très fausse. Venu avec l'espoir d'être bientôt suivi par plus de 5.000 hommes, il avait adressé à ses troupes des ordres du jour dans lesquels il présentait la situation comme brillante, et il leur avait annoncé l'arrivée de renforts importants, l'écrasement définitif de la faction carliste. La réalité était bien différente deux mois après. Le dénuement était plus grand que jamais, les effectifs fondaient par la libération et la désertion, et la légion auxiliaire française réunie à Pau, après avoir envoyé à Pampelune un maigre bataillon, avait été dissoute ! Les Espagnols, tout comme les légionnaires, éprouvaient l'impression d'une duperie ; aussi Lebeau, par un scrupule qui se comprend, demandait-il à se retirer.

Les Carlistes n'ignoraient pas la situation du gouvernement

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 330-331.

(2) Le général Espartero, commandant en chef d'armée du Nord, au commandant de Senilhes, de Haro, 22 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (traduction jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 1er novembre 1836).

constitutionnel et le dénuement des troupes, et reprenaient courage. Le Ministre universel de don Carlos, Erro, avait même écrit au général Sarsfield pour lui demander de venir occuper, à la tête des troupes de son maître, le rang qui lui revenait : « Il en est temps encore, lui disait-il ; l'offre de vos services sera une inspiration de votre dévouement et de votre loyauté ; demain, ce ne serait plus considéré que comme un acte dicté par l'intérêt personnel. Votre place est parmi nous, soit à la cour, soit à l'armée ; je suis autorisé à vous dire que vous la trouverez toute préparée, et l'intérêt affectueux que je vous porte me fait mettre tout l'empressement possible à cette communication (1). » Sarsfield avait envoyé cette lettre au gouvernement. Mais si de pareilles tentatives n'avaient pas de prise sur les officiers, elles réussissaient parfois auprès des soldats, dont quelques-uns passaient à l'ennemi (2).

Un sergent-major déserteur de la légion, nommé Strade, qui avait reçu le grade d'officier dans l'armée carliste, fut même chargé par le général Francisco Garcia d'offrir à Conrad le rang et l'or qu'il voudrait s'il acceptait de passer au service de don Carlos. Strade connaissait assez son ancien chef pour être sûr par avance d'aller au-devant d'un insuccès : il s'acquitta de cette mission ; mais, dans sa lettre à Conrad, il écrivit que pareille démarche lui était « pénible, puisque le but de sa mission ne pouvait être agréé » ; il ajouta que son seul désir était de reprendre sa place dans le corps qu'il avait abandonné (3).

Çà et là des légionnaires tombaient dans une embuscade carliste ; ils étaient massacrés sans qu'on connût leur sort et, au bout de quelques jours, rayés des contrôles du corps.

Le malheureux lieutenant de Fleurans, qui était venu avec la légion Suarce et avait été admis à la légion avec son grade, avait été menacé de destitution par les bureaux du ministère à Paris, parce qu'il n'avait pas d'autorisation régulière de

(1) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 13 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (copie).

(2) Lebeau à Harispe, 12 et 14 octobre 1836, pièce n° 47.

(3) Le sergent-major déserteur Strade à Conrad ; et ordre du général carliste Francisco Garcia à Strade, de Villatuerta, 25 septembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (copies jointes à la lettre d'Harispe au Ministre du 25 novembre).

résider à l'étranger (1) ; aussi avait-il sans hésiter donné sa démission du service espagnol dans les premiers jours d'août et avait quitté Pampelune pour rentrer en France : il fut pris par les Carlistes, et fusillé trois jours après (2). Le ministère lui accorda, « afin de tout concilier (3) », une permission de séjourner en Espagne, alors qu'il était mort depuis huit mois (4) !

Les Carlistes n'épargnèrent pas davantage, malgré ses 62 ans passés, le lieutenant Mailler ; ce vieux soldat, grand et robuste, était entré en 1814 dans les Cent-Suisses et était resté dans les gardes à pied du corps du Roi jusqu'au licenciement, en août 1830 (5) ; il s'était engagé à la légion en mai 1831, y avait rempli les fonctions de sergent-major vaguemestre en Afrique, et au départ d'Alger, en juillet 1835, il avait été nommé sous-lieutenant (6) ; il fut pris le 19 octobre par les Carlistes, et passé par les armes le surlendemain (7). Il put du moins exprimer ses dernières volontés au major Cousandier, grâce à la complaisance d'un de ses compatriotes qui commandait le bataillon étranger de don Carlos. Sa lettre est émouvante dans sa simplicité :

« Mon cher compatriote, écrivit-il à Cousandier la veille de son exécution, j'ai une triste nouvelle à vous annoncer : j'ai été à la chasse le 19 et fait prisonnier ; je suis condamné à mourir au moment où je vous écris. Je vous recommande mes effets et mon porte-manteau où il y a dans mon habit un sac renfermant quatorze onces en or, deux demi-onces en or, une pièce de 40 francs de Naples, cinq louis d'Espagne et un ducat d'Autriche ; mon cheval et une boucle d'ar-

(1) Minute du rapport au Ministre, sur la situation du lieutenant de Fleurans, 8 juillet 1836. *A. A. G.*, dossier de Fleurans.

(2) Conrad à Harispe, de Artajona, 26 avril 1837 ; A. Fleurans, lieutenant au 5e régiment d'artillerie (son frère), au Ministre, de Paris, 25 avril 1840. *A. A. G.*, dossier de Fleurans.

(3) Rapport de la direction du personnel au Ministre, avril 1837. *Ibid.*

(4) Harispe au Ministre, de Bayonne, 18 avril 1837. *Ibid.*

(5) Abraham-Frédéric *Mailler*, né à Wolfsheim (Bas-Rhin), le 13 mars 1774, entra aux Cent-Suisses le 6 septembre 1814 (rang de sergent), fut nommé caporal en second (adjudant sous-officier) le 11 octobre 1829, et licencié le 19 août 1830. *A. A. G.*, maison du Roi, gardes à pied du corps du Roi (Cent-Suisses), 1er vol., n° 105.

(6) *A. A. G.*, registre matricule, légion étrang., 1er vol., n° 1165.

(7) *A. A. G.*, dossier Mailler.

gent, dont je vous recommande de faire parvenir à ma femme et à mes enfants, à Neufchâtel, le montant ; car j'ai écrit aussi à M. le banneret tout le malheur qui m'est arrivé. Adieu, recevez mes derniers adieux, ainsi que l'ami Chenevard et tous les amis et connaissances. Votre dévoué ami, *Mailler*. » — P. S. Je vous fais passer cette lettre par le commandant du bataillon argelino au service de S. M. Charles V, qui est un compatriote du canton de Saint-Gall, ancien militaire d'Espagne (1). »

Sur la seconde page de cette lettre, le commandant du bataillon étranger carliste écrivit le lendemain : « Monsieur, le malheureux Mailler que j'ai eu la triste mission de consoler dans sa disgrâce et (ne pouvant le sauver) d'accompagner selon ses désirs jusqu'au supplice, qu'il a souffert en bon chrétien, honnête homme et brave militaire suisse, m'a chargé encore, dans son dernier moment de vie, de vous rappeler et de vous prier de joindre aux argents susdits son avoir qu'il n'a pas reçu les derniers trois ou quatre mois. En me délivrant de cette commission, j'ai l'honneur de vous saluer (2). »

Les opérations traînaient en longueur sans résultats importants. La légion contribuait à garder le cours de l'Ebre, et avait détaché trois bataillons de ce côté pendant les derniers jours de septembre et les premiers jours d'octobre (3). Le 19, les Carlistes, ayant attaqué le poste de Villaba, se trouvèrent aux prises avec Iriarte ; ils avaient sans doute l'intention de s'emparer d'un convoi d'effets arrivant de France; mais Lebeau sortit de Pampelune avec le 2e bataillon de la légion, le seul qui lui restât, et repoussa facilement l'ennemi. A la fin d'octobre, les 6 bataillons, la cavalerie et l'artillerie de la légion se trouvaient cantonnés à Pampelune et dans les vil-

(1) Le lieutenant Mailler au major Cousandier, d'Olague, 20 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (copie certifiée par Cousandier). — Imprimée avec variantes (boule d'argent au lieu de boucle d'argent), dans Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 479-480.

(2) *Ibid.* Le nom du commandant ne peut se lire en entier; c'est Raphaël Ser... — Il a daté sa lettre en bas : « Le 21 dudit ci-dessus. »

(3) Voir, pour le détail, les rapports de Lebeau des 1er octobre 1836 et 2 novembre 1836; la lettre de Conrad au général en chef de l'armée du Nord du 15 octobre 1836, etc.

lages voisins, à Villaba, Zizur-Mayor et Zizur-Menor, Gazolaz et Sagues (1).

Déjà à ce moment, dix ou douze officiers qui avaient donné leur démission à diverses époques venaient de partir pour la France, et avaient reçu leur solde jusqu'au 25 octobre (2). D'autres les suivirent peu après : Robert, sous-lieutenant français nommé au départ d'Alger, et Marette, sous-officier français devenu sous-lieutenant au titre espagnol ; mais ils n'étaient pas parmi les meilleurs (3).

Conrad persuada à Lebeau qu'il y avait intérêt, autant pour remplir les cadres que pour satisfaire les officiers, à faire quelques nominations aux emplois vacants. L'effet fut excellent; mais une rivalité dangereuse existait dans le corps d'officiers : le général Lebeau avait amalgamé sans ménagements les officiers de l'ancienne légion et ceux venus de Pau avec Conrad ; les premiers se trouvaient en général plus jeunes de grade que les seconds, mais ils avaient quinze mois de campagne et de nombreux combats ; aussi ne voulaient-ils reconnaître l'ancienneté des nouveaux venus que du jour de leur entrée en Espagne ; Conrad faisait son possible pour maintenir l'équilibre entre tous (4).

Une véritable injustice avait été commise à la batterie d'artillerie, dont le commandement avait été retiré à Rousset pour être donné à Barbier. Conrad le fit remarquer au Ministre dans une lettre où il lui laissait entendre que l'ordre relatif à ce remplacement n'avait pas son assentiment : « M. Barbier, l'emportant par ancienneté de grade sur cet officier (Rousset), a donc nécessairement dû prendre la priorité du rang ; je ne puis m'empêcher à cette occasion de faire remarquer à Votre Excellence combien j'ai dû être peiné que le cessionnaire, M. Rousset, quittât le commandement d'une batterie qu'il a organisée lui-même, il y a près d'un an, et qu'il a commandée depuis cette époque de la manière la plus brillante et la plus distinguée, qu'il a fait connaître et craindre à l'ennemi dans

(1) Rapport de Lebeau, du 2 novembre 1836, pièce n° 48.
(2) Lebeau à Harispe, de Pampelune, 24 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (original).
(3) Conrad à Harispe, de Pampelune, 30 octobre. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).
(4) *Ibid.*

les nombreuses affaires où la légion s'est trouvée et qu'il a enfin dirigée dans l'action du 14 de ce mois avec un courage et une adresse dignes des plus grands éloges (1). » L'injustice fut réparée immédiatement : Rousset fut nommé capitaine-commandant à la date du 14 septembre et conserva le commandement de l'artillerie (2).

Conrad essayait donc de faire régner la bonne harmonie entre tous ; il cherchait aussi, avec une constance et un courage admirables, à maintenir le moral des troupes sous ses ordres. Il écrivait à Harispe à la fin d'octobre : « L'officier m'estime ; le soldat m'aime et a confiance en moi (3). » Mais l'état des sommes dues à la légion jusqu'au 31 octobre 1836, et qu'il joignait à sa lettre, était éloquent ; les officiers n'avaient pas reçu leur solde des mois de mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre ; la troupe n'avait pas été payée pendant les mois d'août, septembre et octobre ; le total de ce qui lui était dû s'élevait à plus de 662.000 francs (4). Conrad demandait à Harispe qu'on lui envoie les 226.000 francs qui constituaient le reliquat des sommes consacrées à la légion dissoute (5).

Conrad, qui avait écrit au général en chef de l'armée du Nord (6), cherchait à émouvoir le général Harispe en s'adressant à ses sentiments patriotiques ; il lui disait dans sa lettre du 2 novembre : « Mon habillement est en lambeaux et de toutes parts on voit la chair de mes malheureux soldats au travers de leurs capotes et de leurs pantalons. Il est vraiment honteux de voir qu'un corps qui porte le beau nom de divi-

(1) Conrad au Ministre de la guerre, d'Obanos, 18 septembre 1836 (copie). *A. A. G.*, dossier Barbier.

(2) Barbier fut nommé capitaine en second le 1er novembre 1836; puis, Rousset ayant été nommé chef d'escadron le 24 septembre 1837, Barbier passa capitaine en premier le 1er octobre 1837, suivant l'ascension de son chef.

(3) Conrad à Harispe, de Pampelune, 30 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

(4) Etat faisant connaître les sommes dues à la légion jusqu'au 31 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(5) Conrad à Harispe, de Pampelune, 30 octobre 1836, lettre citée.

(6) Conrad au général en chef de l'armée du Nord, de Pampelune, 15 octobre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (copie).

sion auxiliaire française, soit ainsi en guenilles et ne soit plus distingué que par sa réputation sur le champ de bataille (1). »

Le 1er novembre, trois bataillons de la légion partirent de Pampelune pour aller relever sur la ligne de Zubiri les troupes espagnoles (2). Cette mission qui leur était donnée à l'entrée de l'hiver était des plus pénibles : toute cette région était dévastée, on n'y trouvait même plus de paille de couchage, et les légionnaires l'avaient en horreur, à cause des privations qu'ils avaient endurées l'année précédente, et du froid dont ils y avaient souffert. Conrad voyait partir ces hommes avec peine ; mais il se promettait de les visiter souvent, de les encourager par sa présence, et de mettre leur endurance au-dessus de leur bravoure (3).

Pendant qu'une partie de la légion se dirigeait vers le nord, le reste allait opérer vers le sud avec le corps que commandait encore le général Lebeau. Le mouvement de Lebeau était une diversion destinée à favoriser les projets du général Espartero, qui voulait délivrer Bilbao assiégée. Lebeau réunit ses troupes à celles d'Iribarren, et le 8 novembre au matin, après avoir divisé son corps en trois colonnes, en avant d'Oteyza, il marcha sur Estella. La colonne de droite, commandée par Conrad, forte de trois bataillons et de deux escadrons de la légion, fut chargée de tourner les fortes positions de l'ennemi, et enleva le village de Villatuerta, pendant que la colonne de gauche, sous les ordres du colonel Junquiera, surveilla la rivière de l'Ega. Lebeau, ainsi protégé sur ses flancs, prit avec lui la colonne du centre, commandée par le colonel Ezpeleta, et occupa les hauteurs qui dominaient Estella ; il y installa ses obusiers et fit en peu de temps éclater 150 obus sur les maisons et dans les rues d'Estella (4).

A l'approche de la nuit, Lebeau donna l'ordre de la retraite sur Oteyza ; c'était le moment qu'attendaient les Carlistes, selon leur habitude, pour se précipiter sur les troupes

(1) Conrad à Harispe, *post-scriptum* de la lettre de Pampelune, 2 novembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (original).

(2) Conrad à Harispe, de Pampelune, 2 novembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (original).

(3) Du même au même, de Pampelune, 30 octobre 1836, lettre citée.

(4) Lebeau au général Espartero, d'Oteyza, 8 novembre 1836, pièce n° 49; et Lebeau au Ministre de la guerre espagnol, de Pampelune, 14 novembre 1836, pièce n° 50.

de la Reine. Les bataillons espagnols qui descendirent les derniers des hauteurs furent vivement attaqués et se retirèrent dans le plus grand désordre. Le général Lebeau, qui était resté au milieu d'eux, courut de sérieux dangers ; il montra un courage admirable, mais il eût été infailliblement pris sans le dévouement du colonel Ezpeleta et de quelques soldats qui se rallièrent plusieurs fois autour de lui (1).

L'opération n'avait d'ailleurs aucun résultat appréciable : « Elle s'est terminée, écrivait Senilhes à Harispe, comme toutes les affaires de ce genre, en laissant les choses comme on les avait prises, sauf le pillage, le viol, l'incendie et les quelques centaines de morts ou blessés comptés dans les rangs de chaque parti (2). »

Les mêmes atrocités marquaient toujours, d'un côté comme de l'autre, chacune des rencontres. Senilhes, tout en rendant hommage au sang-froid de Lebeau et à la bravoure des légionnaires, écrivait à Harispe quelques jours après la bataille : « Il est impossible de se faire une idée exacte de toutes les horreurs qui se sont commises dans quatre villages inoffensifs, Villatuerta en tête ; il n'y reste aujourd'hui que des débris fumants ; et dans les localités environnantes, à Pampelune même, on a établi des bazars où l'on vend les dépouilles de ces malheureuses populations. C'est une guerre de cannibales (3) ».

Cette opération devait être la dernière conduite par Lebeau dont la démission, sans être officielle, était acceptée en haut lieu. Déjà cet officier général avait reçu, le 4 novembre, à Puente-la-Reyna, un courrier du Ministre de la guerre adressé « au commandant général du corps d'opérations de la Navarre » ; en lisant, il avait constaté que toutes les mesures ordonnées devaient être exécutées par le général comte de Clonard, qui jusqu'alors commandait la 4e division du corps d'opérations sous ses ordres ; Clonard était ainsi indirectement désigné comme le successeur de Lebeau (4).

La situation de Lebeau devenait plus fausse qu'elle n'avait

(1) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 13 novembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (original).
(2) *Ibid.*
(3) Du même au même, de Pampelune, 14 novembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (original).
(4) Lebeau à Harispe, d'Oteyza, 7 novembre 1836, carton 18 (original).

jamais été ; il pensa que le Ministre avait voulu, avant même de lui répondre officiellement, pourvoir à son remplacement en cas d'un départ immédiat. Lebeau prit le parti d'écrire très franchement à Clonard ; il lui expliqua qu'il n'avait jamais songé à partir sans en avoir reçu l'autorisation, et cela en termes fort dignes : « Voilà bientôt quarante ans que je sers, et je serais bien coupable si je n'avais pas appris dans cette longue période qu'on n'abandonne pas le poste de l'honneur et du danger sans avoir reçu les autorisations convenables et sans avoir satisfait à toutes les exigences d'une responsabilité dont je saurai remplir jusqu'au bout les devoirs. Dans cet état de choses, mon cher Général, je ne puis que renouveler mes instances pour qu'on me mette le plus tôt possible en mesure de me démettre de mes fonctions selon les usages, les règles et les convenances. Je ne saurais les déposer en des mains plus fidèles et plus habiles que les vôtres, et qui soient plus capables de conduire dans le sentier de l'honneur et de la victoire ce corps d'opérations de Navarre que j'ai toujours vu si brave, si dévoué, et à la tête duquel je me féliciterai d'avoir été placé par Sa Majesté Catholique (1). »

L'autorisation de rentrer en France, expédiée par la Reine au général Espartero, parvint enfin à Lebeau le 16 novembre. Toujours pénétré de son devoir, ce général scrupuleux ne partit qu'après avoir envoyé au Ministre de la guerre à Paris les pièces qui prouvaient que « jusqu'à la dernière heure de son séjour en Espagne il avait donné des preuves de son dévouement à la cause d'Isabelle II et rempli sa tâche (2). » Le corps d'opérations de droite allait dès lors se trouver sous les ordres du général espagnol de Clonard, et la légion auxiliaire française gardait comme chef unique Conrad, nommé par la Reine au grade de brigadier.

---

(1) Lebeau au général comte de Clonard, de Pampelune, 13 novembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (copie signée Lebeau).

(2) Lebeau au Ministre de la guerre, à Paris, de Pampelune, 16 novembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (original).

Lebeau rentra en France avec son chef d'état-major, le commandant Klein, et reprit le commandement du 57e de ligne. Nommé maréchal de camp le 12 août 1839, il commanda le département de Vaucluse jusqu'au moment où, en septembre 1842, il fut placé dans la section de réserve. *A. A. G.*, dossier Baux *dit* Lebeau. Colleville écrit qu'il mourut du choléra, à Paris, vers la fin de 1849. (*Hist. de l'anc. lég. étr.*, p. 388.)

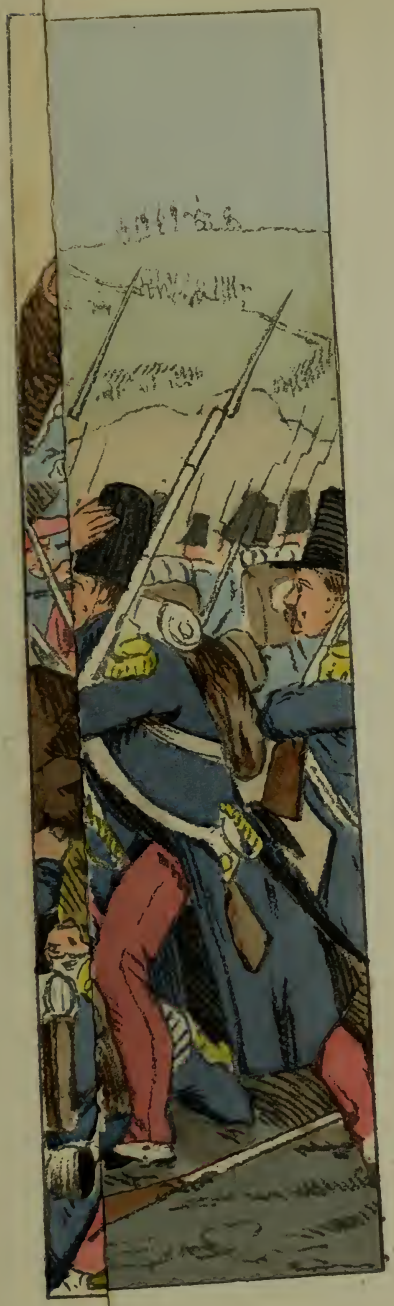

EXTRAIT DU CARNET DE J. LEROY.

CHAPITRE XII

LE GÉNÉRAL CONRAD

SOMMAIRE. — Popularité de Conrad. — Sa familiarité avec les légionnaires. — Portrait physique de Conrad. — *Der alte Fritz*. — Qualités et défauts.

Misère et dénuement des légionnaires. — Plaintes de Conrad au Ministre de la guerre à Madrid et au général Harispe. — Manque d'approvisionnements dans les places. — Combat-réquisition d'Allo, le 21 décembre 1836; mort du sous-lieutenant Robin.

Efforts du gouvernement espagnol et du vice-roi de Navarre. — Impression du chef d'escadrons de Senilhes. — Il est d'avis de provoquer une solution relativement à l'état de la légion. — Un mot du vice-roi de Navarre. — Efforts de Conrad auprès des officiers et auprès des soldats. — Il dépense sa fortune personnelle, et perd néanmoins peu à peu son prestige. — Lettre de Conrad au Ministre de la guerre espagnol. — Développement de l'insurrection carliste : quelques anecdotes. — Pétition des officiers de la légion aux Cortès et à la Chambre française, le 1er janvier 1837. — Conrad maintient énergiquement la discipline. — Tentatives des Carlistes auprès des légionnaires. — Nécessité de secours à la légion.

Le général Conrad jouissait depuis longtemps, auprès des légionnaires, d'une immense popularité. Son origine alsacienne lui donnait un tour d'esprit qui plaisait particulièrement aux Allemands, nombreux à la légion, et il savait à l'occasion témoigner au troupier une affectueuse camaraderie. L'ancien fourrier von Rosen, qui l'appelle dans ses mémoires « le plus brave officier de la légion et l'ami des soldats », trace de lui un portrait qui fait comprendre les raisons de sa popularité :

« Conrad était un homme qui semblait fait exprès pour un corps comme notre légion ; connaissant presque toutes les langues, il pouvait s'entretenir avec chacun de nous et, sachant que rien ne gagne plus le simple soldat qu'une attitude bienveillante de son colonel, il ne laissait échapper aucune occasion de se montrer sous cet aspect. Il connaissait les traits saillants du caractère des Polonais, aussi bien que ceux

des Allemands, des Italiens ou des Français ; lorsqu'il s'entretenait avec eux, il savait trouver le côté amusant des choses et lancer une plaisanterie populaire ou un « bon mot de troupier » qui ne manquait jamais son effet. Il était en outre si bon physionomiste que du premier coup d'œil il reconnaissait la nationalité de chacun. Aussi tous les soldats l'aimaient comme un père et le traitaient avec une certaine familiarité :

« *Wo geht's heute hin, Herr Obrist?* » (Où va-t-on aujourd'hui, mon colonel ?) lui demandaient les Allemands quand, au cours d'une longue marche, il passait à cheval au milieu de leurs rangs pour stimuler les hommes fatigués.

« — *Gelt, dasch mögtst wohl wisse, Du Dicker*, répondait-il dans son patois alsacien ; *hascht etwa gestern Abend zu viel Knödeln gesse, dasch Du müde bist? Marschir mer druff, drübe giebt's gute Wein, wohlfeiler* (Ah ! ah ! tu voudrais » bien le savoir, mon gros : tu as donc mangé trop de bou- » lettes, hier soir, que tu es fatigué ? Marche toujours, tu » auras du bon vin, là-bas, et à bon marché !)

« — *Ist's auch gewiss, Herr Obrist?* (Est-ce bien sûr, mon » colonel), lui demandait franchement un autre.

« — *Ha, bei Gott, Jünge, marschir nur* (Ah ! par Dieu ! » mon petit, marche toujours », disait-il en riant, tandis que, accompagné par les *hurrahs* des soldats, il s'en allait, au galop de son arabe blanc, qu'il avait amené d'Afrique.

« — *Fate, fate, soldato, questa sera la buona polenta* (Al- » lons, allons, soldat ; il y aura ce soir de la bonne *polenta* (1) », criait-il un moment après à un Piémontais resté en arrière.

» Tandis que plus loin il montrait aux Polonais de la *dobera wudka* (2) (de la bonne eau-de-vie), il promettait aux Hollandais *een gut soopchen* (3) (une bonne petite soupe).

» Conrad aimait particulièrement les Allemands ; il éprouvait le plus grand plaisir à leur entendre chanter des chansons de leur pays ; souvent il leur en donnait l'ordre et parfois même il chantait avec eux (4). »

(1) La *polenta* est une bouillie à base de farine de maïs.
(2) Il faudrait écrire en français : *dobra wodka*.
(3) *Soopchen*, diminutif de *soep*, soupe.
(4) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 45 et 46.

Le portrait que von Rosen donne de Conrad au point de vue physique n'est pas moins intéressant : « C'était un petit homme aux épaules larges, d'une cinquantaine d'années, à la figure allemande franchement jolie ; son attitude, ainsi que ses effets étaient vraiment militaires; il portait toute sa barbe, ce qui lui donnait une allure réellement martiale, et avait habituellement sur la tête une petite calotte ronde de drap

Le général CONRAD.
(Tué à Barbastro, d'après une gravure communiquée par le capitaine Conrad, son fils.)

rouge brodée d'or, sans visière, qu'il troquait à contre-cœur, les jours de fête seulement, contre le chapeau à trois cornes que Bernelle avait imposé comme coiffure à tous les officiers (1) ».

Un autre Allemand qui servit la cause constitutionnelle,

(1) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 46.

Hökfen, donne aussi de Conrad un portrait fort intéressant : « Il était petit de taille, écrit-il, et quoiqu'il fût trapu, son aspect général était plutôt celui d'un homme faible. Sa démarche était assez vive; ses vêtements flottaient négligemment sur son corps; il portait un chapeau militaire sans plumes, une large capote et des culottes rouges, un sabre léger qu'il laissait traîner, et tenait à la main une longue canne de jonc dont il ne se séparait jamais, même à cheval. Il paraissait avoir quarante ans et plus de la moitié de ses cheveux étaient déjà gris. Son visage était bien allemand : il avait le front haut, les yeux profondément enfoncés, le regard à la fois doux et énergique, la bouche ombragée par une forte moustache, le menton très proéminent. Son enthousiasme l'entraînait souvent très en avant dans le combat, et pourtant il ne reçut d'autre blessure qu'une éraflure au pouce. Il avait l'habitude de monter un arabe blanc, que ses soldats considéraient comme aussi invulnérable que son maître (1). »

Ce cheval blanc aidait à faire reconnaître Conrad au milieu de la mêlée et tous les Espagnols, amis et ennemis, désignaient le colonel de la légion par les termes : *el bravo del caballo blanco* (2), le brave du cheval blanc. Les Allemands, qui constituaient le contingent de beaucoup le plus nombreux de la légion, l'appelaient familièrement entre eux *der alte Fritz* (3), le vieux Fritz.

Les qualités par lesquelles Conrad se distinguait étaient bien françaises : c'étaient une bravoure irréfléchie et téméraire, un désintéressement sans bornes et les sentiments les plus chevaleresques.

Si Conrad était brave, il n'avait peut-être pas cependant le coup d'œil et le sang-froid qui font le vrai général; il eût été mieux placé au second rang qu'au premier, il eût dû rester un conducteur d'hommes au lieu d'être transformé en stratège. Il ne connaissait qu'une tactique en face de l'enne-

(1) Wilhelm Stricker, *Die Deutschen in Spanien und Portugal.* Leipzig, 1850, p. 171-172.

(2) « Le brave du cheval blanc ». *Notice historique sur le colonel Conrad,* Nice, 1850, p. 15.

(3) « Le vieux Fritz », comme nous dirions « le père Fritz, le père Conrad ». *Notice historique sur le colonel Conrad,* p. 10.

mi : se jeter sur lui, et, s'il n'hésita jamais à risquer sa vie, il eut le tort de sacrifier inutilement, en bien des circonstances, celle de ses soldats. Il était trop discipliné pour imposer sa volonté à un gouvernement et pour obtenir des secours; là où Bernelle lui-même, malgré sa ténacité et ses instances, avait échoué, Conrad ne pouvait réussir. « Soldat dans toute l'acception du terme, a écrit d'Ortasini, il était d'une soumission sans bornes aux ordres de ses supérieurs et il pouvait, encore moins que Lebeau, montrer un front audacieux à la Reine, pour l'obliger à donner de force ce qu'il ne lui plaisait pas d'accorder de gré. Il était d'ailleurs trop galant pour cela ; car une de ses qualités agréables était sa courtoisie envers le beau sexe, ainsi que sa gaieté à table (1). »

Dans les premiers mois de son commandement, le général Conrad eut à utiliser surtout ses qualités morales. Il se trouva, en effet, aux prises avec les difficultés pratiques les plus graves.

La misère et le dénuement augmentaient chaque jour dans les rangs de la légion. Non seulement la caisse du corps était vide et la solde ne pouvait plus être payée, mais encore les magasins étaient dépourvus de tous les effets d'habillement nécessaires. Conrad exposait à Harispe ses « tribulations » en termes naïfs et touchants, dans lesquels on devine toute la sincérité de l'affection qu'il portait à ses soldats: « Je ne sais plus où donner de la tête lorsque ces malheureux, dont une portion se trouve à demi nue, me demandent des souliers, des chemises, des pantalons et des capotes pour se préserver du froid, puisqu'on ne leur donne pas de quoi mettre à l'ordinaire pour s'acheter le pauvre petit cigare qui leur fait oublier une partie de leurs chagrins en lançant la fumée et en la voyant s'évaporer dans l'espace (2). »

L'intérêt que Conrad portait au soldat ne l'empêchait pas d'être impitoyable pour les coupables, et de maintenir la discipline avec une rigoureuse fermeté; la veille même du jour où il déplorait ainsi leur misère, il avait approuvé la peine prononcée par le conseil de guerre contre deux hom-

(1) Guido d'Ortasini. *l'Espagne constitutionnelle*, p. 333-334.
(2) Conrad au général Auvray, de Pampelune, 22 novembre. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie signée par Conrad).

mes : l'un avait été fusillé, l'autre envoyé aux galères pour dix ans. « Demain, peut-être, ajoutait Conrad, je me verrai encore obligé de faire exécuter une condamnation à mort »; et il était conduit à cette réflexion mélancolique : « Il est pénible de penser que, quoique nous ne tenions pas nos promesses à ces braves gens, nous exigions d'eux qu'ils tiennent religieusement les leurs (1). »

Une mesure tout à fait injuste consistait à garder malgré eux sous les drapeaux les légionnaires qui avaient droit à leur congé. Ces militaires ne pouvaient partir faute d'argent : on avait interdit à Conrad d'exiger d'eux l'abandon au corps de leur masse de linge et chaussure ; mais on ne lui avait pas envoyé de fonds pour la leur rembourser ; d'autre part, le gouvernement espagnol avait défendu à son consul de Bayonne de leur payer une indemnité de route à leur arrivée. Ainsi les hommes libérables, ne recevant pas la somme nécessaire au trajet qu'ils avaient à accomplir, étaient forcés de rester provisoirement au corps et de partager la misère de leurs camarades.

Conrad prit le parti d'exposer cette situation au Ministre de la guerre à Madrid; il lui dépeignit en termes éloquents le dénuement de la légion : « Beaucoup d'hommes, lui disait-il, sont sans chemises et sans souliers; beaucoup d'autres ont leurs capotes et leurs pantalons tellement en lambeaux qu'on les prendrait plutôt pour des mendiants que pour ces vieux et beaux soldats de la légion que l'on admirait partout l'année dernière à leur arrivée en Espagne. Le dénuement est tel qu'un certain nombre d'hommes sont contraints de garder la chambre faute de souliers et de chemises, et que si je recevais un ordre de mouvement, un cinquième de mes bataillons au moins ne pourrait partir, et presque tout le restant serait pieds nus au bout de deux jours de marche (2). »

L'existence de la légion paraissait donc être compromise si l'on ne prenait des mesures pour remédier au dénuement;

(1) Conrad à Auvray, 22 novembre 1836, lettre citée.

(2) Conrad au Ministre de la guerre à Madrid, de Pampelune, 24 novembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie jointe à la lettre de Conrad à Harispe, du 25 novembre).

mais Conrad estimait de plus que son honneur personnel était engagé, tant il avait pris son rôle à cœur; toute la fierté de son caractère apparaissait quand il écrivait au Ministre de la guerre à Madrid : « C'est avec enthousiasme que je suis rentré en Espagne pour servir la cause à laquelle j'avais donné tant de preuves de dévouement l'année dernière; mes veilles, ma santé et ma vie sont toujours au service de Sa Majesté Catholique et de l'héroïque Espagne ; mais ma réputation militaire appartient à la France : elle est le seul héritage que je laisserai à mes enfants; et elle finirait infailliblement par être compromise aussi bien que la cause constitutionnelle pour laquelle la légion combat, si Votre Excellence n'avisait promptement au moyen de remédier à tant de maux (1). » En terminant, il priait d'ailleurs le Ministre « de ne voir, dans le langage énergique d'un homme de cœur, incapable de dissimuler la vérité, que le vif désir d'éviter une catastrophe funeste à la juste cause de Sa Majesté Catholique ».

Conrad tenait un langage aussi ferme au général Harispe; il lui montrait qu'il était urgent que les gouvernements des deux pays s'entendissent pour subvenir aux besoins de la légion. Sinon le corps risquait, à son avis, de se dissoudre ; une partie de ses hommes passerait dans les rangs carlistes, d'autres regagneraient la France, les meilleurs enfin seraient massacrés. De tels événements couvriraient de honte le chef qui aurait laissé le corps se désagréger, et Conrad ne pouvait supporter cette idée : « Si je suis prêt à tout sacrifier pour la défense de la cause de la Reine et de la nation espagnole, écrivait-il, je ne saurais me résoudre à sacrifier aussi ma réputation, dont je dois la conservation à mon pays et à ma famille (2). »

Pour obtenir des effets dont ses légionnaires avaient le besoin le plus urgent, Conrad dut se plier à des démarches sans nombre auprès du vice-roi de Navarre ; ce ne fut d'ailleurs qu'à la veille de partir pour une petite expédition, le 30 novembre, et après avoir offert sa démission, qu'il put

(1) Conrad au Ministre, à Madrid, 22 novembre 1836, lettre citée.
(2) Conrad à Harispe, de Pampelune, 25 novembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

faire délivrer 1.000 paires de souliers et 500 chemises aux trois bataillons qui devaient marcher (1). Aussi, écrivait-il le 11 décembre au général Harispe : « Tout le monde est dégoûté au dernier point. Moi, je me suis endetté pour venir au secours de mes officiers et calmer mes soldats en leur faisant quelques petites largesses ; mais je suis au bout de mon crédit et ne sais plus où donner de la tête. Je sacrifierais volontiers ma vie ; mais je ne puis pas exposer plus longtemps ma réputation. Je vous prie donc en grâce, mon Général, de demander au gouvernement, puisqu'il ne veut rien faire pour nous, de me rappeler le plus promptement possible ; la place n'est plus tenable. Jusqu'à ce moment le prestige de ma popularité est parvenu à maintenir la discipline ; mais je m'aperçois qu'elle s'affaiblit tous les jours et que nous sommes à la veille d'une catastrophe (2). »

L'état d'esprit de la légion n'était d'ailleurs pas le seul sujet d'inquiétude de Conrad ; au point de vue militaire, le manque de ressources pouvait amener des catastrophes inattendues. Comme les approvisionnements avaient été consommés sur presque toute la ligne, les places ne se trouvaient plus en état de soutenir un siège; Pampelune elle-même n'aurait pas pu, selon l'avis de Conrad, résister plus de huit jours (3).

Pour remédier à la disette, Conrad prit la résolution, vers la fin de décembre, de se procurer aux dépens des Carlistes les vivres et l'argent qui lui manquaient; il espérait en même temps reconnaître les forces que l'ennemi pouvait lui opposer.

Le 21 décembre, à 4 heures du matin, il partit de Lerin avec toute la légion, et se porta sur Allo; il emmena avec lui les mulets de la brigade avec les sacs vides et pas d'autre bagage. Son intention très arrêtée était de s'engager le

---

(1) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 1er décembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre du 3 décembre 1836).

(2) Conrad à Harispe, de Pampelune, 11 décembre 1836, midi et demi. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre du 13 décembre).

(3) Conrad à Harispe, de Pampelune, 25 novembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

moins possible et d'exécuter une réquisition plutôt qu'une reconnaissance (1).

L'opération réussit fort bien. La colonne arriva à 7 heures et demie en vue d'Allo, bien qu'elle eût été égarée par un guide ; les Carlistes qui occupaient Allo avaient été mis en éveil par une de leurs patrouilles, et, grâce à l'erreur de direction, avaient eu le temps de se préparer à la résistance; mais ils abandonnèrent le village à l'approche des troupes de la Reine. Comme la réquisition exigeait quelques heures, Conrad se décida à s'emparer des positions qui dominaient Allo du côté de Dicastillo; il les fit attaquer et enlever par les 1er et 4e bataillons de la légion et deux obusiers.

Malgré la concentration progressive des forces ennemies, qui comprirent bientôt huit bataillons et plus de 400 chevaux, le chargement du blé et de la farine put s'effectuer, et, à 11 heures, l'opération fut terminée. Conrad ordonna la retraite vers Lerin; il ramenait une soixantaine de sacs et il avait pris douze otages parmi les habitants d'Allo connus pour leurs opinions carlistes, afin de tirer d'eux une forte rançon et de pouvoir donner ainsi quelque solde à la troupe.

La retraite ne fut pas inquiétée au début ; mais bientôt les Carlistes, enhardis par leur supériorité numérique, s'attaquèrent à l'arrière-garde de la légion. Conrad fit former ses bataillons en échiquier, et continua sa marche. Un de ses escadrons ayant voulu charger, sans tenir compte du nombre des cavaliers ennemis, fut ramené et poursuivi ; Conrad fit faire halte à ses bataillons, les forma en carrés et put arrêter les Carlistes grâce au feu nourri de deux pièces et du dernier carré. La légion regagna Lerin sans avoir éprouvé d'autres pertes que 10 morts et 22 blessés ; parmi les morts, le brave sous-lieutenant Robin, venu avec le bataillon de Pau, fut regretté de tous (2).

Cette expédition pouvait permettre de distribuer des vivres pendant quelques jours et de payer une partie de l'arriéré

(1) Conrad au général de Clonard, de Lerin, 20 décembre 1836, pièce n° 52.

(2) Conrad à Clonard, de Lerin, 20 décembre 1836, pièce n° 52. — Conrad à Clonard, de Lerin, 21 décembre 1836, pièce n° 53. — Conrad à Clonard, de Lerin, 22 décembre 1836, pièce n° 54. — Lettre du sous-lieutenant Jean-Jacques Azan, dans la troisième partie du volume, page 620.

dû à la troupe ; mais elle ne pouvait mettre un terme au dénuement dont souffrait la légion. Aussi Conrad s'adressa-t-il au vice-roi de Navarre pour obtenir son aide ; après lui avoir exprimé dans une conversation toutes les craintes qu'il éprouvait sur l'avenir de la légion, il crut bon de les lui rappeler par écrit le 28 décembre. Il lui raconta comment il avait été obligé de faire distribuer des souliers de troupe aux officiers, parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'acheter de bottes neuves, ni même de faire réparer les anciennes ; il lui décrivit la misère des hommes qui, n'ayant ni chemises ni souliers, portaient des vêtements en lambeaux (1). Les secours attendus n'arrivaient pas.

Le gouvernement espagnol s'était pourtant ému de cette situation ; il avait donné l'ordre au vice-roi de Navarre d'imposer, par l'intermédiaire de la junte provinciale, un emprunt de 75.000 douros, dont la moitié serait attribuée à la légion française. Diverses difficultés étant survenues, le vice-roi ne toucha que 40.000 douros ; il prélева sur cette somme le prêt de cinq jours pour les soldats ; le reste devait être partagé entre tous les corps de l'armée de Navarre, ce qui réduisait la part de la légion à un total bien peu important (2).

Le chef d'escadrons de Senilhes vint au mois de décembre passer quelque temps à Pampelune et put constater par lui-même l'état dans lequel se trouvait le corps français au service de l'Espagne. Le jugement de cet observateur impartial est intéressant à connaître ; après avoir dépeint dans une lettre à Harispe la pauvreté des officiers, qui ne pouvaient même plus payer l'affranchissement de leurs lettres, il ajoutait : « Les soldats à qui, depuis leur entrée en Espagne, il n'a été fait presque aucun renouvellement en effets d'habillement et de linge et chaussures, sont sans chaussures ni chemise, rongés de vermine sous les misérables haillons dont ils sont couverts ; on en est réduit à les priver de mettre leur habit,

(1) Conrad au vice-roi de Navarre, de Pampelune, 28 décembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie jointe à la lettre de Conrad à Harispe du 29 décembre 1836).

(2) Senilhes au comte de La Tour-Maubourg, de Pampelune, 29 décembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

parce que du moins leur capote, toute en loques qu'elle est, cache tant bien que mal les débris de leur pantalon ; dans les cantonnements, ils couchent sur la terre, le plus souvent à ciel ouvert, sans paille ni couverture, et n'ont pas même de bois pour faire cuire leurs aliments. Le service des vivres offre les mêmes irrégularités et les mêmes lacunes que tous les autres ; souvent il est suspendu en tout ou en partie ; jamais il n'est fait dans son ensemble suivant les conditions déterminées par l'acte de cession. Nous sommes à peine à l'entrée de l'hiver, et déjà on est menacé de famine ; on va se trouver incessamment à bout de moyens et de ressources (1). »

Les conséquences de ce dénuement étaient faciles à prévoir, et Senilhes les exposait avec beaucoup de clairvoyance : « Cette continuité de souffrances et de privations imposées au soldat, qui a détruit chez lui jusqu'à l'espérance d'un meilleur avenir, agit comme un dissolvant sur l'esprit de corps et sur la discipline ; le mécontentement, longtemps contenu par l'énergie et le dévouement du brigadier Conrad, aussi bien que par l'attachement et la confiance qu'il inspire, se fait jour partout et gagne maintenant tous les rangs ; il est prêt à se traduire en insubordination et en révolte à la première occasion (2). »

Quel remède fallait-il apporter à un état de choses aussi grave ? Suivant Senilhes, le gouvernement espagnol ne pouvait pas être d'un grand secours à la légion ; il était plein de bonne volonté, mais ses ressources étaient épuisées, et difficiles à reconstituer rapidement ; c'était plutôt au gouvernement français qu'on devait demander de prendre une décision : « Je ne vois aucune fin possible, écrivait Senilhes à l'ambassadeur de France en Espagne, à la situation déplorable dont je vous mets un faible aperçu sous les yeux ; car on ne peut croire, sans s'illusionner à plaisir, que le gouvernement espagnol acquière, dans un temps déterminé, les ressources financières qui lui manquent aujourd'hui pour

(1) Senilhes au comte de La Tour-Maubourg, de Pampelune, 29 décembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).
(2) *Ibid.*

subvenir à ses engagements comme aux besoins les plus pressants de la guerre ; les choses ne peuvent donc, sous ce rapport, qu'empirer de plus en plus ; c'est ce que je n'ai cessé de dire à notre gouvernement en lui représentant que le moment était venu de prendre un parti à l'égard de la légion, et en lui posant comme une nécessité de rigueur l'alternative de retirer ce corps ou de le prendre à sa charge soit directement, *soit indirectement*. Tous les soins qu'on pourra se donner vis-à-vis du ministère espagnol pour échapper à cette alternative seront impuissants, et elle se reproduira incessamment sous des formes de plus en plus urgentes et impérieuses : cette vérité vous aura sûrement frappé, vous, Monsieur le Comte, qui savez autant et mieux que moi qu'il y a, de la part de l'Espagne, défaut absolu de moyens, et non mauvaise volonté. » Comme conclusion à sa lettre, Senilhes demandait à l'ambassadeur de poser nettement la question au gouvernement de Louis-Philippe, de manière à rendre service « non seulement à la légion, mais encore aux deux pays (1) ».

La désagrégation de l'armée de la Reine que Senilhes semblait craindre était, aux yeux des Espagnols eux-mêmes, un événement qui pouvait se produire plus rapidement qu'on ne pensait. Le vice-roi de Navarre l'avait envisagée devant Conrad, et avait annoncé tout haut qu'elle aurait lieu le jour très prochain où aucune distribution ne pourrait plus être faite. « Alors, avait-il ajouté en s'adressant au général français, il ne me restera qu'à vous dire : « Allez avec votre » corps où vous voudrez et faites comme vous pourrez (2). »

Conrad faisait cependant tous ses efforts pour conserver quelque cohésion aux troupes sous ses ordres ; quoiqu'il fût peu riche, chargé de famille, et qu'il eût même des dettes, il recevait souvent à sa table les officiers français et espagnols du corps d'armée de Navarre, espérant ainsi maintenir entre tous les liens de camaraderie : « Je le vois avec peine se ruiner, écrivait Senilhes, pour soutenir un

(1) Senilhes au comte de La Tour Maubourg, de Pampelune, 29 décembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).
(2) *Ibid.*

état de choses qui est insoutenable ; se ruiner est le mot, car si cela continue, il ne laissera pas de pain à ses enfants : c'est la folie contre laquelle je m'élève de toutes mes forces (1). »

Aux soldats, Conrad faisait des promesses, espérant toujours que les gouvernements français ou espagnol donneraient suite à ses demandes réitérées ; mais comme ses promesses ne se réalisaient pas, il commençait à perdre de son prestige (2).

Il avait dépensé presque toute sa fortune personnelle à donner des dîners et des fêtes qui, dans son esprit, devaient maintenir l'harmonie entre les officiers et le rendre populaire auprès d'eux. Le résultat n'avait pas été celui qu'il attendait : les Espagnols en avaient conclu qu'il recevait des fonds secrets du gouvernement français et qu'il n'avait donc aucun besoin des subsides de leur gouvernement ; d'autre part, les légionnaires avaient supposé que les caisses de la légion contenaient de l'argent et que leur général, au lieu de l'employer à soulager leur détresse, le gaspillait en joyeux festins ; ils en vinrent peu à peu à avoir moins de respect pour leur chef : ils ne lui donnaient plus, comme jadis, le nom de *père*, mais celui de *carottier ;* c'est de cette épithète qu'ils le qualifiaient dans leurs plaisanteries et dans leurs chansons (3).

Conrad crut alors qu'il ramènerait la confiance chez les légionnaires en adoucissant les rigueurs de la discipline : les coups de bâton étaient abolis ; il diminua la sévérité des autres punitions, il écouta les explications des hommes qui se croyaient lésés ou frappés injustement. Toutes ces mesures ne lui rendirent pas l'affection des légionnaires, qui commençaient à être aigris par la misère. Le général songeait avec tristesse au temps où il avait pris le commandement de la légion, et où il avait été accueilli aux cris de : « Vive notre colonel, vive notre père ! maintenant nous ne manque-

(1) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 28 décembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).
(2) Conrad au vice-roi de Navarre, de Pampelune, 28 décembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).
(3) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 334-335.

rons plus de rien (1) ! » Cet enthousiasme était si bien tombé que Conrad n'osait plus paraître devant ses hommes : « Je n'ai jamais craint de me présenter devant l'ennemi, écrivait-il ; mais aujourd'hui, je le confesse, ce n'est jamais sans contrainte que je me présente devant ma troupe, parce que je ne sais plus que répondre aux réclamations trop fondées et trop justes dont elle m'accable, en me rappelant les promesses souvent réitérées, et jamais tenues, que je n'ai cessé de faire (2). »

En exposant ces faits au Ministre de la guerre espagnol, dans sa lettre du 31 décembre 1836, Conrad le suppliait de les faire connaître à la Reine Régente ; elle pourra peut-être, disait-il, « conserver à la cause constitutionnelle un corps qui n'a cessé de bien mériter de l'Espagne, et qui peut encore, par sa force numérique et son influence morale, rendre de grands services à la juste cause de Sa Majesté et à l'héroïque nation dont elle est l'auguste souveraine (3) ».

Tandis que l'armée de la Reine se décourageait peu à peu, l'insurrection, au contraire, jetait de plus en plus dans le pays de profondes racines. Les chefs carlistes avaient soin de s'adresser aux sentiments religieux et absolutistes chers aux populations. C'est ainsi que Ramon Cabrera imprimait dans une proclamation : « La Religion et le Roi sont notre devise. Le devoir des généraux est d'exécuter les ordres du Roi et à vous de leur obéir et de vous unir à eux. Qui pourrait méconnaître ces devoirs impérieux ? qui ne voudrait prendre part à nos gloires et rester dans l'apathie et l'aveuglement ? Ouvrez les yeux et ne vous laissez pas séduire ! La religion persécutée, ses ministres insultés, les vases sacrés volés, profanés... Je ne veux pas affliger vos esprits belliqueux de ces affreux détails. Aux armes ! A la défense de Dieu, du Roi, contre les révolutionnaires, les Maçons, les Communeros, les sectaires qui veulent détruire ce royaume, pour asseoir leur pouvoir sur ses ruines (4) ! »

---

(1) Conrad au Ministre de la guerre, de Pampelune, 31 décembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) Proclamation de Ramon Cabrera aux habitants de la Manche, de l'Aragon, de Murcie et de Valence. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 18 (traduction jointe à la lettre d'Harispe au Ministre du 8 décembre 1836).

Le dévouement à don Carlos devenait presque, pour les Basques et les Navarrais, un sentiment national. A un dîner donné par Conrad, le 17 décembre, et auquel assistaient de nombreux officiers espagnols, chacun avait raconté son anecdote sur la guerre. L'un disait comment à Lodosa une vieille femme, dont les quatre fils luttaient pour la cause du prétendant, lui avait avoué que ses tableaux, son argenterie et tous ses objets précieux avaient été vendus au profit de la caisse de l'armée carliste. L'autre racontait comment, se trouvant à Lerin, chez son hôte, il avait usé en vain de toutes les séductions pour engager une petite fille de six ans à lui répéter dans l'oreille : *Viva la Reina !* L'enfant lui répondait invariablement : *Viva el Rey don Carlos !* Un troisième rapportait le même fait d'un enfant de trois ans, dont les parents habitaient Larraga (1).

Senilhes tirait de pareils exemples une conclusion fort juste : « Quand l'insurrection est ainsi passée dans les mœurs, écrivait-il, et qu'elle est alimentée par toute une population, ce n'est pas *un coup de collier* sans antécédents et isolé de ses conséquences qui peut la détruire. L'armée qui en émane n'est qu'une expression de son état flagrant ; elle n'en est pas le résumé, la force et la vie ; une victoire sur celle-ci ne fait que modifier les éléments qui l'alimentent ; et elle se reproduit bientôt sous une autre forme ou sous d'autres données, si on n'attaque le mal dans sa source et si on ne se met en mesure d'en envelopper les développements (2). »

L'année 1837 s'ouvrait donc sous de fâcheux auspices ; Conrad ne savait quelle détermination prendre et attendait l'opinion de Louis-Philippe et des Chambres sur la question espagnole (3). Les militaires de la légion, moins patients, manifestaient leurs sentiments par des paroles et par des actes. Le 1er janvier, tous les officiers subalternes se réunirent, sans exception, pour adresser aux Cortès et à la Cham-

(1) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 28 décembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).
(2) *Ibid.*
(3) Conrad à Harispe, de Pampelune, 1er janvier 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

bre des députés française une pétition destinée à demander justice ; ils exprimaient le désir que l'on mît un terme aux souffrances de la légion ou qu'on la renvoyât en France (1) ; Conrad, ayant eu connaissance de ce projet par des délégués venus pour obtenir son assentiment, défendit aux officiers d'envoyer cette réclamation collective, contraire aux règlements militaires ; puis il fit emprisonner deux d'entre eux, les capitaines Cartier et Lagé, qui avaient émis des opinions subversives, désapprouvées par leurs camarades (2).

Quant aux soldats, ils commençaient à déserter, et l'on racontait même que soixante d'entre eux avaient formé le projet de partir ensemble (3). Les Carlistes faisaient tous leurs efforts pour les amener à quitter leur corps, car ils considéraient la légion comme un des plus sérieux obstacles dont ils avaient à triompher ; ils prodiguaient l'argent aux légionnaires qui désertaient, espérant peu à peu attirer les autres, ou du moins désorganiser le corps algérien (4).

Senilhes se rendit compte de la gravité de la situation et il se hâta de signaler cet état de choses au Ministre de la guerre à Paris ; il espérait que le gouvernement français, s'il avait une réelle sollicitude pour la légion, prendrait des mesures pour lui envoyer quelques secours.

---

(1) Ces deux lettres sont fort intéressantes, parce qu'elles reflètent les sentiments des officiers de la légion ; Conrad en envoya le 5 janvier des copies au ministère de la guerre à Paris, en sorte qu'elles ont pu être reproduites à la seconde partie, pièces n°s 55 et 56.

(2) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 4 janvier 1837 (copie). — Conrad au Ministre de la guerre espagnol, de Pampelune, 3 janvier 1837 (copie). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44. — Voir la curieuse lettre des officiers à Conrad, de Villaba, 4 janvier 1837, pièce n° 57.

(3) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 4 janvier 1837, lettre citée.

(4) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 335.

CHAPITRE XIII

LA QUESTION DE L'INTERVENTION FRANÇAISE

SOMMAIRE. — Louis-Philippe ne veut pas intervenir en Espagne. — Efforts du parti de l'intervention. — Le discours du Trône pour 1837.

Le projet d'adresse au Roi devant les Chambres : le texte du paragraphe concernant l'Espagne.

A la Chambre des pairs. — Le marquis de Dreux-Brézé, partisan de don Carlos. — Discours du comte Molé, président du Conseil : la politique du cabinet Thiers et les raisons de sa chute; la politique adoptée ensuite. — Attaques des légitimistes : le duc de Noailles. — Réponse du duc de Broglie. — Une libéralité financière à l'Espagne. — Discours du maréchal Soult : situation anormale de la légion et de son chef. — Cousin réclame l'intervention. — Guizot et Broglie. — Vote du projet d'adresse.

A la Chambre des députés. — La cause de l'intervention chaudement défendue : d'Amilly, Havin, Glais-Bizoin. — Une longue discussion entre partisans et adversaires : Molé, Garnier-Pagès, Falguerolles, de La Pinsonnière, Guizot, Berryer, Hervé, Odilon Barrot. — Thiers et Passy réclament l'intervention. — Un amendement de Thiers; son rejet. — Vote du projet d'adresse. — L'intervention est définitivement condamnée.

Les plaintes et les protestations de Conrad et de ses légionnaires ne pouvaient avoir d'écho en France, parce que Louis-Philippe et la majorité des membres des deux Chambres étaient hostiles à toute intervention. Personne n'ignorait que, si le cabinet Thiers avait, en septembre 1836, cédé la place au cabinet Molé, c'est parce que Louis-Philippe n'avait pas voulu suivre sa politique et avait refusé d'envoyer des troupes en Espagne (1).

Le parti de l'intervention essayait encore d'influencer le gouvernement et l'opinion ; une brochure, publiée en décembre 1836, sous le titre : « Observations sur l'état actuel de l'Espagne, présentées aux Chambres des pairs et des députés de France, par un Espagnol », concluait à une action

(1) Le *Moniteur universel*, mardi 10 janvier 1837, 2e page, 2e colonne.

directe : « C'est une grave erreur, disait l'auteur, que de craindre qu'une armée étrangère venant au secours de la Reine soit mal vue par le peuple. Au contraire, le seul bruit de son arrivée le remplirait de joie et le tirerait de la douleur et des angoisses dans lesquelles il vit (1). » Mais ces manifestations épistolaires ne pouvaient pas avoir plus d'effet sur les décisions du gouvernement que les récriminations de la légion.

Le Roi eut d'ailleurs l'occasion de définir la conduite qu'il entendait tenir, vis-à-vis de la reine Christine et de son gouvernement, dans le discours qu'il prononça, le 27 décembre 1836, à la séance d'ouverture de la session des Chambres. Voici en quels termes il exprima ses sentiments sur la question d'Espagne :

« La Péninsule est encore troublée, dit-il, par de fatales dissensions. Des événements graves ont ébranlé les institutions à Madrid et à Lisbonne, et la guerre civile n'a point cessé de désoler l'Espagne. Toujours intimement uni avec le roi de la Grande-Bretagne, je continue à faire exécuter le traité de la Quadruple Alliance avec une fidélité religieuse et conformément à l'esprit qui l'a dicté. Je fais les vœux les plus sincères pour l'affermissement du trône de la reine Isabelle II, et j'espère que la monarchie constitutionnelle triomphera des périls qui la menacent. Mais je m'applaudis d'avoir préservé la France de sacrifices dont on ne saurait mesurer l'étendue, et des conséquences incalculables de toute intervention armée dans les affaires intérieures de la Péninsule. (*Vif mouvement d'adhésion.*) La France garde le sang de ses enfants pour sa propre cause ; et lorsqu'elle est réduite à la douloureuse nécessité de les appeler à le verser pour sa défense, ce n'est que sous notre glorieux drapeau que les soldats français marchent au combat (*Nouveau mouvement*) (2). »

Louis-Philippe disait donc clairement aux Chambres que, tout en conservant sa sympathie et son appui moral à la

(1) *Observations...*, Paris, Delaunay, décembre 1836, p. 44-45.
(2) Le *Moniteur universel* du mercredi 28 décembre 1836, partie officielle.

reine Christine, il n'entendait en aucune façon intervenir directement en Espagne. Sa déclaration devait nécessairement amener une discussion à la Chambre des pairs aussi bien qu'à la Chambre des députés, car la question d'Espagne passionnait l'opinion.

A la Chambre des pairs, la commission chargée de rédiger

La Reine ISABELLE II.

(D'après une gravure communiquée par M. le lieutenant-colonel Echagüe y Santoyo, attaché militaire d'Espagne à Paris.)

l'adresse au Roi approuva sans réserves sa politique ; dans le projet dont lecture fut donnée à la séance du 9 janvier 1837, elle manifesta son sentiment d'une manière formelle, en ces termes :

« Sire, nous déplorons les commotions qui tendent à ébranler les institutions à Madrid et à Lisbonne ; intimement uni au roi de la Grande-Bretagne, vous continuerez à faire

exécuter le traité de la Quadruple Alliance avec fidélité et conformément à l'esprit qui l'a dicté. Nous unissons nos espérances et nos vœux à ceux de Votre Majesté pour l'affermissement de la couronne de la reine Isabelle II et pour la consolidation de la monarchie constitutionnelle en Espagne ; mais, Sire, nos véritables intérêts n'ont pas exigé l'intervention armée de votre gouvernement dans les affaires intérieures de la Péninsule. La France, qui n'hésiterait pas à déployer son glorieux drapeau, si son honneur ou sa sûreté étaient menacés, applaudit à la sagesse de votre politique (1) ».

La discussion générale sur le projet d'adresse amena le marquis de Brézé à prendre la parole ; il ne dissimula pas ses préférences pour l'absolutisme et don Carlos, c'est-à-dire pour le parti qu'il appelait celui « de la légitimité et du droit » ; il exposa que si l'intervention directe dans les affaires de la Péninsule, désirée par le cabinet disparu, était un système néfaste, l'intervention indirecte que continuait le cabinet Molé ne présentait pas moins de dangers : la France soutenait en effet, dans les deux cas, « les idées et les principes révolutionnaires » ; le traité de la Quadruple Alliance ne pouvait d'ailleurs avoir d'autre résultat, d'après lui, que de servir les vues commerciales de l'Angleterre (2).

Le comte Molé, président du Conseil, remit les choses au point dans une réponse très mesurée ; se reportant au texte même du traité de la Quadruple Alliance, il relut à la tribune le passage d'après lequel son but était « de contribuer à l'établissement de la paix de la Péninsule, comme dans toutes les autres parties de l'Europe » ; il montra que cette paix ne pouvait être obtenue que par l'expulsion du prétendant ; puis il résuma la politique suivie par la France pendant les mois précédents.

A la fin de mars 1836, l'Angleterre avait proposé à Louis-Philippe, non pas l'intervention proprement dite, mais l'occupation par la France de plusieurs points importants. Le cabinet Thiers, après délibération, avait refusé ; il avait

(1) Le *Moniteur universel*, mardi 10 janvier 1837, 2e page, 1re colonne.
(2) *Ibid.*

répondu que tout envoi de troupes ne pourrait, dans l'état où se trouvait l'Espagne, que compromettre la France dans sa dignité ou dans ses intérêts. Puis son opinion s'était modifiée : il avait délégué un agent à Madrid, avec une mission verbale pour offrir une coopération nouvelle qu'il regardait lui-même comme en dehors des traités. C'est dès ce moment que Louis-Philippe n'avait plus voulu le suivre.

Molé expliquait pour quelles raisons le cabinet Thiers était tombé : « Il proposait une coopération qui, dans mon opinion, faisait accepter à la France la responsabilité de la politique intérieure de l'Espagne. Je ne crois pas trop dire en affirmant que dans le cabinet même il y eut partage. Vous comprenez maintenant pourquoi il s'est retiré, et pourquoi nous l'avons remplacé. Nous sommes arrivés, parce que notre politique est d'aider le gouvernement de la reine Christine de tout le poids de notre influence et conformément aux traités, mais sans accepter la responsabilité de la politique intérieure de l'Espagne. Avant tout, Messieurs, nous sommes Français, et nous ne voulons pas engager notre pays dans une question de laquelle pourraient sortir pour lui de si grands sacrifices et de tels embarras. Si nous avions commencé, il faudrait finir ; car il nous importe avant tout que la France ne fasse rien qui ne soit digne d'elle. Nous ne voulions donc pas l'obliger à entretenir une armée considérable en Espagne lorsque déjà il nous faut en entretenir une autre en Afrique ; nous ne voulions pas demander au pays des sacrifices sans terme pour un but incertain. Nous nous souvenions de 1809 et de 1823. Voilà toute notre politique (1). »

Les légitimistes ne se montrèrent pas satisfaits de ces explications, et le duc de Noailles vint soutenir de son éloquence le marquis de Dreux-Brézé. Il déclara que, tout en louant le ministère de ne pas s'avancer davantage dans la voie de l'intervention, il lui reprochait de n'en pas sortir complètement, et de courir ainsi le risque d'être un jour entraîné malgré lui dans la question espagnole. Il exposa

(1) Discours du Président du Conseil à la Chambre des pairs, le 9 janvier 1837, imp. dans le *Moniteur universel* du mardi 10 janvier 1837, p. 53.

que la cession de la légion avait été une intervention « peu digne de nous, trop impuissante pour être de quelque poids dans la balance des événements et assez formelle cependant pour nous associer à cette triste guerre (1) » ; les conséquences de la politique « mixte et douteuse » adoptée jusque-là avaient été si déplorables, d'après lui, qu'il était temps de la répudier.

Portant alors la question sur le terrain de la politique extérieure, c'est le traité de la Quadruple Alliance lui-même et surtout l'entente avec l'Angleterre que le duc de Noailles attaqua ; il combattit la « politique toute nouvelle » adoptée par le gouvernement, qui n'était pas fondée sur la réciprocité des intérêts et la communauté des avantages, mais sur l'homogénéité des principes et la conformité des institutions ; il prétendit que la proclamation de la Constitution de 1812 en Espagne avait détruit virtuellement le traité de la Quadruple Alliance, et il conclut en des termes intentionnellement vagues, par lesquels il proposait de rechercher, « d'accord avec toutes les puissances, le moyen de concilier tous les intérêts (2) ».

Le duc de Broglie, dont les actes politiques se trouvaient ainsi directement attaqués, n'eut pas de peine à les justifier ; il le fit avec clarté et avec finesse, et sut montrer qu'au travers des phrases élégantes et harmonieuses du duc de Noailles il fallait voir la demande du rétablissement de l'absolutisme par une armée française, comme en 1823 et en exécution des décisions d'un congrès ; il ajouta spirituellement qu'après ce changement il n'y en aurait plus qu'un autre à opérer, en France cette fois ! Il conclut que la meilleure ligne de conduite à suivre était celle qui consistait à soutenir le gouvernement espagnol, tout en gardant notre liberté d'action ; il ajouta qu'il n'était pas hostile en principe à une intervention dans un cas exceptionnel, mais qu'il la considérait comme inopportune.

Cousin alla plus loin et, prenant la contre-partie de Noailles et Brézé, il demanda qu'on n'abandonnât pas l'Espagne à

(1) Le *Moniteur universel* du mardi 10 janvier 1837, p. 55, 2e colonne.
(2) *Ibid.*, p. 55, 3e colonne.

ses propres moyens, qu'on ne se bornât pas à faire des vœux pour elle, qu'on resserrât l'alliance anglaise au lieu de l'abandonner. Mais le président du conseil lui répondit, avec l'approbation de la majorité, qu'il n'accepterait jamais un système de coopération qui pourrait mener à l'intervention (1).

Le lendemain, 10 janvier, la délibération des articles du projet d'adresse amena une nouvelle et intéressante discussion. Le marquis de Dreux-Brézé demanda pourquoi les comptes présentés depuis 1834 par les ministres ne portaient ni intérêts ni remboursement partiel des 47 millions que l'Espagne devait encore à la France pour l'expédition de 1823. Molé reconnut que le gouvernement avait ainsi trouvé un moyen momentané d'alléger le fardeau des charges que l'Espagne avait à supporter et nul ne protesta contre cette preuve d'amitié donnée au gouvernement de la Reine.

Mais le maréchal Soult, duc de Dalmatie, porta le dernier coup au système de l'intervention par un exposé dans lequel il montra quels étaient ses graves inconvénients au point de vue militaire. La légion qui avait été cédée à l'Espagne, disait-il, était devenue un corps espagnol ; et cependant des officiers supérieurs français, ayant conservé leur rang dans notre armée, avaient été laissés à sa tête ; bien plus, quand les chefs qui commandaient ce corps avaient démissionné, ils avaient été remplacés par d'autres venus de France, nommés par le gouvernement français : « La légion cédée n'est plus dès lors considérée comme un corps entièrement espagnol, disait Soult, c'est un corps semi-français. » Les volontaires de Suarce (2) avaient été ensuite enrôlés en France, avec l'appui officiel du gouvernement français, et n'avaient guère compté que des Français dans leurs rangs. Mais on était allé plus loin par la suite ; on avait demandé des volontaires dans les corps de l'armée française elle-même ; on avait rassemblé à Pau des militaires en activité de service, au risque de jeter la désorganisation dans les régiments où on les prenait : « On envoyait nos soldats dans un pays qui

(1) Le *Moniteur universel* du mardi 10 janvier 1837, p. 57 et 58.
(2) Le *Moniteur* imprime généralement *Swartz* et quelquefois *Schwartz*.

se trouvait livré à toutes les convulsions politiques, où l'ordre de choses établi était renversé, dont les chefs militaires étaient en pleine révolte (1). »

Soult fit remarquer aux pairs qu'un général français placé sous les ordres d'un général espagnol pouvait se trouver dans une situation fort embarrassante : si des juntes indépendantes s'emparaient du gouvernement, comme à Saragosse, à Barcelone, à Valence, à Malaga, que ferait le général français ? réprimerait-il l'insurrection ou pactiserait-il avec elle ? La position des militaires de tout grade n'était pas moins fausse, et Soult la définissait en termes pittoresques quand il examinait le cas d'un délit commis par eux : « Voudra-t-on faire aux militaires l'application de la loi française ? Ils répondront : « Voyez ma cocarde, je suis Espagnol. » Voudra-t-on leur appliquer la loi espagnole ? Ils diront : « Voyez mon habit, je suis Français (2). »

Malgré un nouveau et éloquent plaidoyer de Cousin en faveur de l'intervention réduite à des secours discrets, sans le drapeau national, l'opinion générale de la Chambre des pairs resta fidèle à une politique plus prudente et plus réservée encore ; deux discours de Guizot, ministre de l'instruction publique, et du duc de Broglie achevèrent de convaincre les pairs que le véritable intérêt de la France était de conserver son entière indépendance vis-à-vis de l'Espagne ; le maréchal Soult ajouta en dernière conclusion que la position de Français au milieu d'un pays agité était compromettante pour la France, et qu'envoyer des hommes en Espagne à ce moment, c'était les envoyer à l'enseignement de la révolte. Le paragraphe du projet d'adresse fut adopté (3).

A la Chambre des députés, la discussion fut plus vive et plus longue qu'à la Chambre des pairs. Dès le début de la séance, le 12 janvier, les partis entrèrent en lutte.

La cause de l'intervention fut chaudement défendue. D'Amilly exposa qu'un appui au gouvernement constitutionnel espagnol servirait à la fois les intérêts commerciaux et financiers de la France et la paix de l'Europe ; aussi deman-

(1) Le *Moniteur universel* du 11 janvier 1837, p. 62, 2e colonne.
(2) *Ibid.*, 3e colonne.
(3) *Ibid.*, p. 63 et 64.

da-t-il une « intervention puissante et armée, où le ministère engagerait nos soldats, notre argent et notre drapeau, parce qu'il comprendrait enfin qu'il s'agit à la fois de notre sûreté, de notre prospérité et de notre gloire (1) ». Havin prononça un discours dans lequel il déclara que la dissolution des corps formés à Pau était le commencement de l'intervention en faveur de don Carlos ; il ajouta que le discours de la Couronne en était le complément et qu'il désapprouvait le ministère. Glais-Bizoin montra que le recul de la France en Espagne était dû à la proclamation de la Constitution de 1812, « mouvement de dignité nationale et d'indépendance » ; car, lorsqu'il s'agissait de défendre le despotisme éclairé de Christine et le statut royal, « on voyait sans effroi couler le sang et les trésors de la France (2) ».

Les adversaires de l'intervention ne se montrèrent pas moins ardents, et le député Liadères désapprouva toute intervention, directe ou indirecte, en s'appuyant sur les arguments donnés à la Chambre des pairs (3). On sentait d'ailleurs très bien que l'opinion des députés ne dépendait pas de leur amitié plus ou moins grande pour la nation espagnole, mais de leur sympathie ou de leur antipathie pour telle ou telle forme de gouvernement.

La discussion se continua aux séances des 13, 14, 16, 17 et 18 janvier, et fit monter à la tribune la plupart des grands orateurs de la Chambre. Les députés purent entendre les discours de Molé, de Garnier-Pagès, de Falguerolles, de la Pinsonnière, de Thiers, de Passy, de Guizot, de Berryer, d'Hervé et d'Odilon Barrot, développant les idées les plus diverses, les thèses les plus contraires.

De Falguerolles demanda que la France n'allât pas, par trop de précipitation et pour le seul amour des idées, se jeter dans un abîme sans fond (4) ; de la Pinsonnière repoussa lui aussi de toutes ses forces l'intervention. Garnier-Pagès fit un discours rempli de mots piquants, dans lequel il plaisanta ceux qui voulaient se contenter de faire des vœux et

(1) Le *Moniteur universel* du 13 janvier 1837, p. 75, 1re colonne.
(2) *Ibid.*, p. 78, 2e colonne.
(3) *Ibid.*, p. 75, 1re colonne.
(4) Le *Moniteur universel* du 14 janvier 1837, p. 86, 3e colonne.

des prières pour la reine Isabelle ; il déclara cependant qu'il était d'avis de ne pas intervenir, d'abord parce qu'un gouvernement qui ne savait pas administrer la France devait encore moins se mêler des affaires d'une nation voisine ; ensuite parce qu'en Espagne le statut royal, que nous voulions défendre, n'avait pas de partisans (1).

Thiers et Passy soutinrent au contraire que l'intervention serait non seulement facile, mais aussi efficace, parce que l'Espagne n'était plus ce qu'elle était au début du siècle, parce qu'elle était devenue « juste-milieu », et parce que l'appui de la France y était désiré. Thiers se montra particulièrement éloquent, et demanda que le gouvernement ne manquât pas à la fois aux engagements qui liaient la France à l'Espagne et à l'Angleterre. Malgré la réplique très serrée d'Hervé, malgré les déclarations adroites de Molé, qui affirma approuver le passé dans ce qu'il avait de modéré et réserver l'avenir, Thiers voulut défendre jusqu'au bout la politique qui lui était chère. Il déposa un amendement destiné à modifier la rédaction de l'adresse au roi, de manière à laisser subsister la possibilité d'une intervention ; au lieu de déclarer qu'il y avait là un immense danger, il proposait la phrase suivante : « Sire, votre persévérance à faire exécuter le traité de la Quadruple Alliance contribuera à sauver l'Espagne du malheur d'une contre-révolution (2). » Cet amendement fut repoussé par 231 voix contre 160 ; la cause de l'intervention était définitivement perdue.

(1) Le *Moniteur universel* du 14 janvier 1837, p. 89, 2e colonne.
(2) Le *Moniteur universel* du 19 janvier 1837, p. 138, 2e colonne (séance du 18).

CHAPITRE XIV

LAS DOS HERMANAS ET LARRAINZAR (1)

SOMMAIRE. — Impression produite en Espagne et à la légion par le discours de Louis-Philippe. — Senilhes et Harispe sont d'avis de rappeler la légion. — Conrad cherche cependant à la réorganiser : un projet de recrutement. — Diminution d'effectif : propositions de Conrad. — Une mutinerie à Artajona. — La mission du colonel del Valle; ses démarches auprès du maréchal Maison. — Inaction de Saarsfield.

Réorganisation de la légion à trois bataillons. — Désertions; formation d'une légion étrangère carliste. — Arrivée d'un convoi d'effets. — Mauvaise santé de Sarsfield; inquiétudes de Conrad.

Expédition de l'armée constitutionnelle sur Lecumberri, le 11 mars. — Le bivouac de *Las Dos Hermanas*. — Retraite vers Pampelune.

Nouvelle expédition le 20 mars. — Occupation de Larrainzar. — Un ouvrage avancé. — Une figure curieuse : le capitaine Hébich. — Carrière : sous l'empire; lieutenant wurtembergeois; lieutenant-colonel en Grèce; l'appui du duc d'Orléans; lieutenant à la légion; vifs démêlés avec l'autorité; en conseil d'enquête; capitaine en Espagne; bravoure incontestable. — Hébich attaqué par les Carlistes : une héroïque résistance; mort du lieutenant Sochacki. — La légion à l'assaut : Hébich délivré. — La retraite du 22 : une soirée terrible. — Conrad et Iribarren. — Arrivée aux cantonnements.

Le discours du Roi produisit en Espagne une grande émotion. Le commandant de Senilhes n'en fut pas étonné outre mesure; il estimait que la ligne de conduite la plus rationnelle pour la France consistait à ne plus intervenir que par les voies diplomatiques ordinaires; mais il était d'avis que dans ces conditions un corps français ne devait pas rester au service de l'Espagne.

Pour faire revenir la légion en France, il fallait, suivant Senilhes, rappeler, comme en congé, tous les officiers, puis laisser la question militaire se débattre sans eux : « Jusque-là, expliquait-il, la présence d'un commissaire et la cocarde

(1) *Las Dos Hermanas* et *Larrainzar* ne se trouvent pas sur la carte de Capitaine jointe à ce volume. Le premier de ces points se trouve au nord-ouest de Pampelune, à peu de distance au nord-ouest d'Irurzun; le second se trouve au nord de Pampelune, à peu de distance au nord-ouest de Lizasso.

espagnole portée, avec autorisation, par un certain nombre d'officiers français, semblent être un gage donné par notre gouvernement de coopérer tôt ou tard à la guerre, et sert à entretenir à la fois l'illusion et l'irritation (1). » Harispe était de cet avis et pensait que la présence de la légion en Espagne nuisait plus aux intérêts de la Reine qu'elle ne les servait; il proposait au Ministre de demander au gouvernement espagnol par une note le paiement du million de solde arriérée dû à la légion, et, s'il ne le payait pas, de rappeler ce corps (2).

Conrad cherchait au contraire les moyens de réorganiser la légion avec l'appui de la France, et envoyait au Ministre de la guerre à Madrid un projet très étudié relatif à son recrutement. Il proposait d'envoyer des officiers dans les villes les plus populeuses de France et dans les villes situées sur les frontières d'Allemagne et de Belgique, pour y engager des hommes (3). L'effectif diminuait en effet de plus en plus; la légion comptait seulement, au commencement de février : en infanterie, 196 officiers et 3.467 sous-officiers et soldats; en cavalerie, 39 officiers et 284 sous-officiers et soldats; en artillerie, 4 officiers et 90 sous-officiers et soldats; le total s'élevait donc à 239 officiers et 3.841 sous-officiers et soldats. Mais 400 hommes étaient immédiatement libérables, et parmi eux 100 avaient déjà franchi la frontière (4). Pendant les mois suivants, la moyenne des libérables était d'environ 300 par mois (5).

Les légionnaires qui avaient droit à leurs congés étaient maintenus au corps parce que la solde qui leur était due ne pouvait pas leur être payée, faute de fonds ; cette mesure augmentait d'autant plus leur mécontentement qu'ils se

---

(1) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 4 janvier 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

(2) Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 8 janvier 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(3) Conrad au Ministre de la guerre à Madrid, de Pampelune, 4 janvier 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

(4) Harispe au Ministre de la guerre, de Bayonne, 2 février 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(5) Conrad à Harispe, de Pampelune, 16 février 1837. Etat des hommes à congédier de février à décembre 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

trouvaient dans une profonde misère, et qu'ils manquaient non seulement des fournitures les plus nécessaires, mais même de pain ! L'inaction contribuait aussi à les aigrir.

Une mutinerie éclata le 19 janvier 1837 à Artajona ; si elle n'eut pas de conséquences fâcheuses, elle marqua du moins une tendance à l'indiscipline inattendue chez ces vieux soldats. Les bataillons placés sous les ordres du lieutenant-colonel Cros d'Avenas étaient rassemblés pour se rendre à l'exercice ; lorsque les chefs de bataillon firent le commandement destiné à mettre leur troupe en marche, les hommes ne bougèrent pas et poussèrent des clameurs : « Nos congés, notre solde, et du pain ! » Les officiers parvinrent à se faire obéir, mais ne purent pas obtenir le silence. Au retour de l'exercice, lorsque la garde fut formée pour relever les postes, les mêmes murmures se firent entendre ; au commandement fait pour porter les armes, les légionnaires restèrent les uns l'arme au bras, les autres l'arme au pied ; les mêmes cris furent à nouveau poussés lorsque la garde défila : « Nos congés, notre solde et du pain ! (1) »

Dans un corps pour lequel l'obéissance passive était la règle absolue, et où la discipline la plus ferme avait toujours régné, de pareils incidents étaient des plus graves. Lorsque Conrad eut connaissance de ces faits, il en fut atterré ; il écrivit aussitôt au général Harispe une lettre qui laissait percer son émotion : « Le sort en est jeté, mon étoile à pâli; les choses en sont venues au point où forcément elles devaient arriver par l'abandon dans lequel le gouvernement espagnol a laissé la brave légion... Je suis bien malheureux et très souffrant ; mais enfin j'ai fait et je ferai mon devoir jusqu'au bout, devrait-il m'en mésarriver ; je ferai mon devoir en homme consciencieux et en brave et loyal militaire (2). »

Conrad avait envoyé à Madrid le commandant Dumesgnil, en le chargeant de s'occuper des intérêts de la légion ; cet officier, qui avait des qualités de diplomate, sut, tout en ménageant la susceptibilité des autorités espagnoles, leur montrer les besoins de la légion ; il fit accorder un léger acompte

(1) Cros d'Avenas à Conrad, d'Artajona, 19 janvier 1837, pièce n° 58.
(2) Conrad à Harispe, d'Artajona, 19 janvier 1837, pièce n° 59.

sur la solde arriérée (1). D'autre part, le général Harispe, touché par la triste situation du corps français, obtint du Ministre de la guerre l'autorisation d'envoyer aux légionnaires des capotes, des pantalons, des chemises et des souliers (2). Ces mesures causèrent à Conrad un extrême plaisir, et il les porta aussitôt à la connaissance de la troupe par un ordre du jour, de manière à redonner du courage à ses hommes (3).

Néanmoins, le général désirait vivement revenir en France, dès qu'il pourrait le faire sans craindre de jeter le trouble et l'inquiétude dans la légion. « Quoique bien décidé, écrivait-il à Harispe le 24 janvier, à quitter un service où il n'y a plus que désagréments et dégoûts à avoir, je n'en ferai pas moins religieusement mon devoir, jusqu'au moment tant désiré de ma rentrée en France, ce qui ne peut tarder, car enfin ni l'un ni l'autre gouvernement ne peut m'y faire rester de force (4). » Il exprimait les mêmes sentiments dans une lettre au Ministre de la guerre espagnol et le priait de le considérer comme « un galant homme, un franc et loyal militaire n'ayant jamais eu d'autre vue que le bien du service de S. M. C. et de la cause constitutionnelle ; ce sont ces deux seules raisons, disait-il, jointes à l'amour de la gloire, qui m'ont déterminé à revenir en ce pays, et nullement l'ambition ni le vil intérêt personnel (5) ».

Le gouvernement espagnol envoya au corps d'armée de droite le colonel del Valle, avec la mission d'examiner l'état des troupes et de hâter les opérations. Del Valle s'intéressa d'autant plus vivement à la légion qu'il avait été chargé, avec La Rue, des détails de sa cession à l'Espagne ; il écrivit même au général Schramm, directeur du personnel au ministère, pour lui parler d'elle : « Cette vaillante phalange, que la France nous a cédée comme moyen de coopération

(1) Le commandant Dumesgnil à Conrad, de Madrid, 17 janvier 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie certifiée par Conrad, jointe à la lettre d'Harispe au Ministre du 30 janvier).

(2) Le colonel Le Normand de Kerguéré, chef d'état-major d'Harispe, à Conrad, de Bayonne, 24 janvier 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie insérée dans l'ordre du jour de Conrad en date du 25 janvier).

(3) Ordre du jour du 25 janvier 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie).

(4) Conrad à Harispe, de Pampelune, 24 janvier 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (original).

(5) Conrad au Ministre de la guerre à Madrid, de Pampelune, 26 janvier 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie signée par Conrad).

pour le triomphe de la plus juste des causes, a jusqu'à ce moment pleinement et entièrement rempli son mandat ; mais les circonstances difficiles dans lesquelles s'est trouvé notre gouvernement sous le rapport des finances, et dans lesquelles il se trouve encore, ne nous ont pas permis, malgré notre bonne volonté et les efforts constants que nous avons faits, de pouvoir subvenir, ainsi que nous le désirions, à tous ses besoins (1) ». Del Valle constatait que, par suite de ce dénuement, certains hommes désertaient ; d'autres, ayant atteint le terme de leur engagement, ne rengageaient pas ; il concluait qu'au milieu de 1837 la légion se trouverait extrêmement réduite. Aussi demandait-il à Schramm d'essayer de savoir adroitement si le gouvernement français ne voudrait pas se charger de l'entretien, de la solde et du recrutement de la légion, d'une manière directe ou indirecte, et en fixant un procédé pour rentrer dans ses avances.

Le maréchal Maison reçut communication de la lettre de Del Valle, mais il estima qu'il n'avait pas à statuer sur le contenu d'une pièce qui ne présentait aucun caractère officiel (2). Il avait du moins fait partir pour Val Carlos un convoi d'effets que Conrad attendait impatiemment (3).

Au début de mars, les troupes n'avaient pas encore bougé. Malgré le zèle et l'activité de Del Valle, qui faisait ses efforts pour hâter l'ouverture des opérations, le général Sarsfield restait dans l'inaction. Il avait seulement beaucoup dégarni la ligne de Pampelune aux Pyrénées, puisqu'il en avait enlevé, au grand regret de Conrad, les munitions et l'artillerie. Enfin, vers le 8 mars, il se décida à réunir, entre Pampelune et Villaba, toutes les troupes du corps d'opérations de droite.

La légion avait été, à cause de la diminution de son effectif, réorganisée à trois bataillons; elle n'avait malheureusement pas encore reçu, au moment où elle allait se mettre en marche, le convoi d'effets venu de France, et certains hommes

(1) Del Valle au général Schramm, de Pampelune, 18 février 1837, confidentielle. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(2) Note pour le Ministre de la guerre, établie à la direction du personnel et des opérations militaires, 9 mars 1837 (minute), annotation du Ministre en marge. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(3) Del Valle au général Schramm, 18 février 1837 ; et Conrad à Harispe, de Pampelune, 8 mars 1837 (copie). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19.

n'avaient plus de chemise depuis trois mois, malgré la rigueur de la saison. Conrad possédait, il est vrai, une somme suffisante pour payer le prêt jusqu'au 20 mars; mais il n'avait pu régler leur solde aux officiers depuis quatre mois. Quoi qu'il en soit, l'état d'esprit général du corps était excellent : « La légion est on ne peut mieux disposée, écrivait Conrad, jamais elle n'a eu une conduite plus admirable. » Et cependant les légionnaires ne recevaient pas de France les paroles d'encouragement qui les auraient aidés à supporter leur misère ; le gouvernement français paraissait oublier, suivant le mot de Conrad, que c'était à sa voix et pour suivre les inspirations de sa politique que tous ces hommes avaient quitté « leur bon et beau pays (1) ».

Ecœurés par la manière dont ils étaient traités, séduits par les promesses de don Carlos, et peut-être aussi poussés par ce besoin de changement et ce désir d'aventures qui ont de tous temps caractérisé les légionnaires, beaucoup d'hommes avaient déserté depuis le mois de septembre 1836 (2). Les Carlistes avaient accueilli avec joie les nouveaux venus, pour la plupart Français, Allemands ou Belges, et avaient constitué grâce à eux un bataillon spécial, une sorte de légion étrangère carliste qui compta bientôt huit cents hommes dans ses rangs. Ces soldats, que leur désertion pourrait faire passer pour des indisciplinés ou des lâches, firent au contraire l'admiration de l'armée carliste. Voici en quels termes les appréciait Florencio Sanz, membre du conseil de don Carlos : « Les individus qui composaient ce bataillon menaient une conduite très différente de celle dont l'armée ennemie leur avait donné l'exemple; ils furent toujours de dignes modèles d'honneur; toute l'armée les aimait, et ils aimaient les Carlistes d'un amour fraternel (3). » Un officier qui les vit de près, puisqu'il commanda la 4e compagnie de leur bataillon, raconte que ces légionnaires étaient enclins au pillage, à la vente de leurs armes ou effets et même à l'insubordination ; qu'ils devaient être tenus par la discipline

(1) Conrad à Harispe, de Pampeiune, 8 mars 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie).

(2) John Francis Bacon, *Six years in Biscay*, London, 1838, p. 274.

(3) Florencio Sanz, *Réfutation des calomnies adressées à Charles V*, traduction française, Le Mans, 1842, p. 37.

la plus rigoureuse ; mais qu' « ils donnaient au combat tout ce qu'on peut attendre des plus déterminés soldats (1) ». Cet hommage rendu à des transfuges montre ce que devaient être les légionnaires fidèles au drapeau de la Reine.

Le convoi d'effets envoyé à la légion par le maréchal Maison arriva heureusement à Villaba le 10 mars, à 6 heures et demie du soir; c'était la veille du jour fixé pour l'ouverture des opérations. Conrad fit de suite descendre les ballots et commencer la distribution. Les légionnaires en éprouvèrent une joie extrême, et ceux qui recevaient des effets disaient le même soir à leur chef : « Maintenant, en avant ! On ne nous doit rien, nous pouvons nous battre et nous faire tuer (2). » La distribution se continua pendant la nuit, les hommes ayant tous hâte d'avoir enfin de quoi se couvrir : « Je leur ai parlé, écrivait Conrad à 11 heures du soir, ils sont dans l'enchantement... Aussi ai-je l'intime conviction qu'ils se battront mieux que jamais et que les factieux qui se trouveront en face de mes légionnaires seront maltraités (3). » Pour qu'une distribution aussi banale occasionnât dans les rangs un tel enthousiasme, il fallait vraiment que la misère de ces malheureux fût bien grande !

Si les légionnaires étaient pleins d'entrain, le général Sarsfield était par contre peu préparé à supporter les fatigues d'une campagne, même de quelques jours; toujours souffrant, il n'était pas, depuis neuf ou dix mois, sorti cinq fois de sa chambre ! Conrad s'inquiétait d'autant plus de cet état de santé que le commandement lui revenait en cas d'indisposition du général; il exprimait ses appréhensions en des termes qui font plus d'honneur à sa modestie qu'à son assurance : « Il est toujours fâcheux, écrivait-il au général Harispe, de prendre spontanément (4) le commandement d'une armée en opérations ; et d'ailleurs je ne me sens en vérité pas les forces ou les capacités nécessaires; je craindrais qu'on ne pût m'appliquer le proverbe : Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. Si ce malheur arrivait, une seule chose

(1) A. T., *Campagnes et Aventures d'un volontaire royaliste*, p. 137.
(2) Conrad à Harispe, de Villaba, 10 mars 1836, 11 heures du soir. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie).
(3) *Ibid.*
(4) *Spontanément* signifie ici : *à l'improviste.*

pourrait me sauver : c'est l'estime et la déférence que me montrent tous les chefs et officiers espagnols; et cela s'étend même jusqu'aux soldats, tant est grand le prestige du nom français joint à la conduite honorable que j'ai toujours tenue. Que ne puis-je, mon vénérable Général, avant d'entreprendre une campagne, aller recevoir vos conseils et puiser à la source de votre expérience et de vos talents les forces qui me manquent. Je ne vous le cache pas, mon Général, ce n'est pas la peur qui me talonne, mais bien la peur de faire des fautes. Si le sang-froid et la valeur pouvaient remplacer la capacité et les talents, je serais moins inquiet; mais malheureusement, il n'en est pas ainsi. Enfin, quoi qu'il en soit, le cas échéant, si malheur m'arrivait, on ne pourrait au moins pas en accuser ni mon cœur ni mes intentions et je mourrais en brave, sinon en héros (1). » Conrad était plus sûr de lui qu'il ne voulait le dire, et devait le montrer les jours suivants.

Le but de l'opération projetée par l'armée de la Reine était d'aller occuper Lecumberri, au centre même de l'insurrection carliste; le général Evans avait établi pour l'armée du Nord un plan qui avait été accepté, et qui consistait à faire marcher concentriquement sur ce point trois colonnes : l'une commandée par Espartero, l'autre par Evans, et la troisième par Sarsfield.

La colonne de Sarsfield, forte de 10.000 hommes d'infanterie, 400 chevaux et 10 pièces de montagne, quitta Villaba le 11 mars à 9 heures du matin par la route qui conduit à l'ouest vers Irurzun; à l'extrême avant-garde, marchaient quarante chevaux et un bataillon de « tiradores » ; à l'avant-garde, deux bataillons de Cordova et un d'Almanza; puis venaient six bataillons et quatre pièces espagnoles. Conrad commandait ensuite la réserve et l'arrière-garde, qui comprenaient les trois bataillons de la légion avec les six pièces et l'ambulance, une compagnie de sapeurs et quatre compagnies d'élite espagnoles. Les troupes emportaient avec elles quatre jours de lard et de riz, deux jours de pain et deux jours de biscuit ; en outre, deux rations d'orge pour la cavalerie et les brigades de mulets (1).

---

(1) Conrad à Harispe, de Villaba, 10 mars 1837, 11 heures du soir. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie).

Arrivée à Erize, l'avant-garde rencontra deux bataillons ennemis, qui garnissaient les hauteurs bordant le défilé ; elle les repoussa sans grandes difficultés, et arriva à Irurzun. A 3 heures de l'après-midi, toute la colonne se trouva réunie au pied du fameux défilé de *Las Dos Hermanas*, en français « les Deux-Sœurs ».

C'est ce point fort connu des voyageurs dont Adolphe de Bourgoing donnait la description suivante : « Deux rochers nus, escarpés, élèvent, perpendiculaires, leurs crêtes cachées dans les nuages, asiles des aigles et des vautours, qui descendent en tournoyant dans l'abîme d'un torrent qui borde la route ; ces deux rochers, nommés les Deux-Sœurs, marquent la séparation du Guipuzcoa et du royaume de Navarre (1). »

Le site est vraiment impressionnant, vu d'Irurzun et de la vallée du rio Araquil par un temps d'hiver ; les deux roches grises, recouvertes çà et là d'une végétation maigre et rabougrie, tombent à pic sur la plaine, dominées en arrière par les premiers contreforts de la sierra de Aralar ; les sommets de la chaîne, couverts de neige, laissent émerger par endroits quelques roches dénudées, et ils font ressortir au premier plan « les Deux-Sœurs » qui, sur ce fond neigeux, paraissent plus noires et plus tristes (2).

L'armée était disposée sur deux lignes, face à l'ouest, sur la rive gauche du rio Araquil, à l'endroit où la vallée s'élargit et laisse une petite plaine entre la rivière et la montagne; la droite s'appuyait à Madoz, la gauche à la rivière. Sarsfield avait le temps de pousser jusqu'à Lecumberri, et d'occuper ce point stratégique important, qui tenait les routes de Tolosa et d'Ernani. Mais il s'arrêta au point où il était arrivé, et fit camper ses troupes. Craignait-il que le général Evans eût différé son mouvement et le laissât seul aux prises avec toutes les forces carlistes ? C'est la raison qu'il donna ensuite à Conrad de son inaction.

---

(1) Bourgoing, *l'Espagne, Souvenirs de* 1823 *et* 1833, p. 39.

(2) On peut contempler « Les Deux-Sœurs » du chemin de fer allant d'Alsasua à Pampelune; lorsqu'on arrive à la station d'Irurzun, en venant d'Alsasua, ces roches se trouvent sur la gauche à quelques centaines de mètres de la voie.

La situation du bivouac n'était pas heureusement choisie. Les troupes étaient massées dans l'angle formé par le confluent du rio Araquil et du rio Larraun ; elles se trouvaient de la sorte isolées de leur base d'opérations, et elles eussent été en fort mauvaise posture si un parti ennemi était venu couper les ponts qui donnaient passage vers Pampelune ; le camp était d'ailleurs mal gardé.

La nuit fut affreuse. La pluie et la neige ne cessèrent de tomber sur les malheureux soldats grelottants et transis ; l'inclémence du temps, le manque de sommeil, la tristesse du site et l'incertitude du but poursuivi agirent à la fois sur leur esprit pendant des heures qui leur parurent interminables, et les mirent dans de fort mauvaises dispositions pour le lendemain (1).

Au matin, Sarsfield ordonna la retraite sur Pampelune, et s'arrêta à quelques kilomètres de cette ville. Il avait manqué la meilleure occasion qu'il pouvait avoir d'occuper Lecumberri : un mouvement en avant devenait plus difficile désormais, parce que les vivres et les fourrages emportés avaient été consommés, et parce que le défilé de Las Dos Hermanas, qui était resté quelques heures aux mains des troupes de la Reine, allait être bien gardé par les Carlistes (2).

L'opération était manquée ; mais les troupes restèrent les jours suivants campées près de Sarasate et d'Erize. Le 15 mars, Sarsfield, inquiet des rassemblements ennemis qui se formaient vers Irurzun, rapprocha ses cantonnements de Pampelune, et les établit à Orcoyen, Arazuri et Orórbia ; là, se trouvant malade, il fit venir le général Iribarren, qui était à la tête de la division de la Ribera, et lui transmit son commandement.

---

(1) J'ai parcouru ce pays en 1906, au mois de mars, c'est-à-dire à la même époque que les légionnaires de 1837; je me suis trouvé le 26 mars 1906 aux « Deux-Sœurs » par un des plus mauvais jours de la saison et j'ai éprouvé, dans ce pays désolé, une réelle impression d'isolement et de tristesse. Un vent glacé souffle de la montagne; rien ne distrait l'esprit et n'égaie le regard; les coteaux sont garnis d'arbres rabougris; les rares villages n'ont que de vieilles maisons percées d'étroites fenêtres. Je me suis facilement représenté quelle était la situation des légionnaires au bivouac, pendant la nuit glaciale qu'ils y passaient. [P. A.]

(2) Conrad à Harispe, de Zugarti, 13 mars 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie).

Les troupes étaient restées prêtes à marcher ; l'occasion s'en présenta bientôt. Le 20, Iribarren se porta vers le Nord dans la direction de Muzquiz, d'où son avant-garde délogea les Carlistes en éprouvant quelques pertes. Conrad, qui suivait à quelque distance en arrière, ne prit pas part à cet engagement ; mais lorsqu'il eut rejoint la tête de colonne, il reçut l'ordre de continuer vers le nord-est, et d'aller occuper avec la légion (2e division) le village de Larrainzar ; Iribarren alla, avec l'autre division et le convoi, s'établir à Lizasso.

Comme Larrainzar est situé au pied d'une montagne boisée, Conrad s'aperçut qu'il lui serait impossible de rester maître du village s'il n'occupait pas la hauteur qui le dominait. Aussi, le 21 mars, dès le point du jour, il fit partir un bataillon de la légion, la compagnie de sapeurs du génie, et tous les sapeurs de la légion, pour aller construire un petit ouvrage défensif sur le sommet de la montagne ; l'ouvrage fut occupé par une compagnie du 1er bataillon, sous les ordres du capitaine Hébich ; le reste du bataillon était destiné à la soutenir au besoin.

Le capitaine Hébich était une des figures les plus curieuses de la légion. Né en 1793, à Nellingen, près d'Ulm, en Würtemberg, Johan Albrecht Haebich, ainsi qu'il est appelé dans les actes officiels allemands, avait servi vers la fin de l'Empire dans le 1er régiment de cavalerie de la garde wurtembergeoise ; il avait fait la campagne de Russie en 1812 et avait reçu, à l'affaire de Polotsk, un coup de feu au pied droit et trois biscaïens aux cuisses; en 1813, pendant la campagne de Saxe, il avait été blessé le 6 septembre à la bataille de Juterbock, de cinq coups de sabre : deux à la figure, un à chaque bras, et un autre à la cuisse ; en 1814 et en 1815, il avait fait la campagne de France. Il reçut du roi de Würtemberg, le 27 mai 1816, le grade de second lieutenant de cavalerie, mais demanda et obtint son congé quatre ans plus tard, en mai 1820.

Hébich désirait mener une vie active et mouvementée : il se rendit en Valachie et en Grèce dès le mois de décembre 1820, et y devint aide de camp des princes Alexandre et Démétrius Ypsilanti (1), avec le grade de lieutenant-colonel ;

(1) Les deux frères Alexandre et Démétrius Ypsilanti, qui avaient servi

il fut blessé à Athènes, en 1822, de deux coups de feu qui lui traversèrent le mollet et la cuisse droite, et quitta la Grèce en novembre 1823.

Il vint en France ; il ramenait avec lui un jeune musulman auquel il avait sauvé la vie, le fils de Méhemet, commandant la place de Corinthe ; ce jeune Turc fut recueilli par la famille d'Orléans et élevé par ses soins et c'est dans ce fait qu'il faut chercher les motifs de l'intérêt que portèrent à Hébich le duc d'Orléans et les princesses. Lorsqu'en 1831, l'ancien officier wurtembergeois, sans ressources et sans situation, demanda l'appui de la famille royale pour être admis dans la légion, il fut recommandé par le Roi et la Reine, par le duc d'Orléans et par le général de Rumigny (1). Avec de si hautes protections, Hébich ne pouvait échouer : il fut affecté à la légion avec le grade de lieutenant, le 2 juin 1831, et partit pour l'Afrique avec joie.

D'un caractère violent et irascible, usant quelquefois de procédés trop brutaux pour l'armée française, et employant des expressions dont il ne comprenait pas toute la portée, Hébich éprouva tout d'abord à la légion les plus fâcheux ennuis. Il eut un premier différend avec le capitaine Lemaire, en mars 1832, au sujet d'une question de solde : après avoir traité son supérieur de « voleur, j...-f..., polisson », etc., il ajouta que « les Français étaient tous de la canaille (2) ». Quelques mois plus tard, le 26 juin, étant de garde au blockhaus de Maison-Carrée, Hébich s'emporta jusqu'à dire que « la légion n'était composée que de voleurs et de brigands et qu'avec les moustaches des compagnies

---

dans l'armée russe et combattu contre les troupes napoléoniennes, se vouèrent à la cause de l'indépendance héllénique.

(1) De nombreuses lettres et notes datées d'avril et mai 1831 figurent à son dossier. Une supplique qu'il adressa au duc d'Orléans fut transmise au Ministre par ce prince.

(2) Plainte du capitaine Lemaire à un général, sans lieu ni date. *A. A. G.*, dossier de Hébich. Par suite de déplacements et de séjours dans les hôpitaux, Hébich n'avait, à la date du 26 mars 1832, touché aucune solde depuis le 27 août 1831 ! Mis en route comme chef de détachement par le capitaine Lemaire, le 26 mars, il ne reçut aucun acompte sur son arriéré de solde, quoique son détachement eût été payé et qu'il restât de l'argent en caisse. C'est à la suite de ce qu'il considérait comme une injustice et une malhonnêteté qu'il s'emporta contre Lemaire; il avait besoin d'argent et ne pouvait comprendre les difficultés administratives qui entravaient le paiement de ce qui lui était dû.

d'élite il se ferait des sous-pieds de guêtres (1) ». Ces incidents furent suivis de plaintes motivées adressées aux autorités militaires ; le colonel de la légion infligea un mois d'arrêts de rigueur à Hébich, mais cet officier refusa de faire la remise de son sabre à l'adjudant chargé de le prendre et n'obéit que lorsque le commandant Kléber, de son bataillon, le menaça de prison.

Hébich adressa au colonel Combe sa démission. Kléber demanda qu'elle fût transmise au Ministre ; il rédigea de plus une lettre accusatrice dans laquelle il résuma toutes les fautes de Hébich et à laquelle il joignit les plaintes des intéressés (2).

Le colonel Combe adressa, le 17 août, un rapport au général Buchet, pour lui signaler ces faits ; il représenta Hébich sous les couleurs les plus noires, et s'exprima sur son compte en ces termes : « Il est ivrogne à l'excès, sans dignité aucune ; brutal au-dessus de toute expression ; injuste envers ses inférieurs ; arrogant et grossier envers ceux qui sont au-dessus de lui ; il invective et provoque tous ceux qui viennent en contact avec lui ; il est d'une ignorance profonde pour son état, mou, paresseux, se disant constamment malade lorsqu'il est question de faire le plus léger service, se refusant même à le faire ; indigne sous tous les rapports de figurer parmi des soldats français, qu'il se vante d'avoir combattus ; c'est un homme qui par son abrutissement déshonore l'épaulette, un homme enfin qui, si l'on est juste, doit être chassé ignominieusement de nos rangs (3). »

Le colonel Bernelle, qui succéda au colonel Combe, ne fut pas plus indulgent pour Hébich, qui avait indisposé toute la légion contre lui, et le nota en ces termes à l'inspection de fin d'année : « Conduite peu régulière, principes sans conséquences, mauvaise tenue, sans instruction française, il

---

(1) Lettres du sergent Moreau, sergent de voltigeurs du 1er bataillon, au chef de bataillon Kléber, de Maison-Carrée, 28 juin 1832. *A. A. G.*, dossier Hébich (originaux).

(2) Le commandant Kléber au colonel de la légion, de Maison-Carrée, 11 juillet 1832. *A. A. G.*, dossier Hébich (original).

(3) Le colonel Combe au maréchal de camp baron Buchet, commandant la 2e brigade, de Mustapha-Pacha, le 17 août 1832. *A. A. G.*, dossier Hébich (original).

ne parle guère que l'allemand. Nulle instruction militaire. Officier à charge au régiment ; nulle capacité, ne connaissant rien au service ni à la subordination, insolent avec ses inférieurs, manquant souvent d'égards pour ses chefs (1). » Cette note, déjà des plus mauvaises, fut encore aggravée par celle qu'ajouta le général-inspecteur d'Alton : « Mauvais officier qui ne peut rester au service (2)... »

Saisi de plaintes continuelles, le Ministre ordonna, le 18 juin 1833, la convocation d'un conseil d'enquête, sous la présidence du général Bro. Ce conseil, s'appuyant sur les actes d'insubordination reprochés à Hébich, sur son incapacité et sa mauvaise volonté, enfin sur sa brutalité, conclut à sa mise en réforme, et le rapport au Ministre établi à la direction du personnel adopta ces conclusions. Mais, grâce sans doute aux puissantes protections dont Hébich continuait à bénéficier, le Ministre décida que cet officier serait puni seulement d'un mois de prison, et le fit prévenir que si cet avertissement n'était pas suffisant pour le faire rentrer dans le devoir et lui faire reconquérir l'estime de ses chefs, il serait renvoyé du service de France.

Hébich sut à partir de ce moment mieux dominer son caractère, mais il ne parvint pas néanmoins à faire oublier ses errements par Bernelle; il fut encore noté par ce chef de la manière la plus défavorable à la fin de 1833 : « Il boit, écrivait le colonel; principes inconnus; tenue négligée; sans instruction générale; instruction théorique et pratique absolument nulle; manque absolument de capacité; officier abruti... » En 1834, Bernelle reproduisait les mêmes appréciations en termes analogues; mais le général Bro, qui avait pourtant présidé le conseil d'enquête de l'année précédente, se plaisait au contraire à reconnaître que la conduite de Hébich méritait moins de reproches (3). D'ailleurs le lieutenant de Hébich, toujours brave au feu, était blessé

(1) Note d'inspection de 1832, citée dans le rapport au Ministre du 5 septembre 1833.

(2) Note du lieutenant-général d'Alton, inspecteur, citée dans le même rapport.

(3) Note pour le Ministre, de septembre 1837. *A. A. G.*, dossier Hébich.

d'un coup de feu à la tête le 5 décembre de cette année 1834, à Bougie.

Hébich partit pour l'Espagne avec la légion, et fut nommé capitaine lors des promotions faites au départ, le 22 juillet 1835. Sa brutalité lui attira de nouveaux désagréments : le 30 mars 1836, il fut puni de trente jours de prison « pour avoir injurié et menacé de son sabre, par récidive, un sous-officier de sa compagnie (1) ». Hébich oubliait toujours qu'il n'était plus au service allemand ! Mais sa bravoure eut bientôt l'occasion de lui attirer de nouveaux éloges et, en juin 1836, il fut blessé d'un coup de feu à la jambe gauche à l'affaire de Sanguessa.

Il était aimé des Allemands, sans doute parce qu'il conservait avec quelque fierté, en face des officiers d'une autre nationalité, l'orgueil de son origine (2) et l'esprit de sa race. Von Rosen, qui est très dur dans ses Mémoires pour ses compatriotes, excepte tout particulièrement de ses appréciations « le brave capitaine de Hébich, un honnête Souabe qui, par le courage personnel dont il avait fait preuve en toute occasion, avait gagné le respect des soldats de même qu'il s'était acquis leur affection par son attitude franchement allemande (3) ».

Ainsi Hébich, considéré par ses chefs comme un des plus mauvais officiers de son corps, était indiscutablement brave au feu ; l'étude de ce caractère n'est pas inutile, car elle aide à faire connaître un type assez répandu à cette époque parmi les soldats de la légion. Hébich avait été nommé officier grâce à l'appui que lui avait prêté la famille d'Orléans ; il n'eût été sans cette circonstance que sous-officier ou simple légionnaire comme tant d'autres, et son nom fût resté ignoré à jamais. Tel était le capitaine auquel était confiée la défense du poste fortifié dominant Larrainzar.

Conrad s'était rendu à Lizasso pour prendre les ordres d'Iribarren. Tout à coup, vers midi, les Carlistes attaquent à l'improviste. Ils se ruent sur le 1er bataillon de la légion

(1) Note pour le Ministre, de 1837. *A. A. G.*, dossier Hébich.

(2) Hébich avait, comme on l'a vu, été officier en Allemagne, ce qui équivalait à une sorte d'anoblissement. Il était d'ailleurs généralement appelé *de Hébich*, même dans les pièces officielles.

(3) G. von Rosen, *Bilder aus Spanien*, p. 50.

qui occupait les hauteurs et, se trouvant supérieurs en nombre, le forcent à redescendre les pentes; seul Hébich avec sa compagnie reste dans l'ouvrage, où il a reçu l'ordre de tenir jusqu'à la dernière extrémité. Tandis qu'une partie des Carlistes profite de l'avantage de la position pour fusiller les troupes qui battent en retraite, le gros de leurs forces se précipite sur le poste qui tient encore. Isolé, entouré, Hébich montre le plus grand sang-froid et fait preuve de la plus admirable fermeté. Debout sur une pierre au milieu de la bergerie, stimulant le courage de ses hommes, dirigeant leur feu, ménageant leurs munitions avec soin, il se défend victorieusement contre les attaques acharnées dont il est l'objet, décidé à mourir avec ses soldats plutôt que de se rendre. Cependant sa situation devient critique : les vides sont déjà nombreux dans sa petite troupe ; son lieutenant, le Polonais Sochacki (1), est tombé mortellement atteint ; le moment est proche où les Carlistes tenus encore à distance pourront se précipiter à la baïonnette sur des hommes auxquels les munitions commencent à manquer, qui sont à bout de forces et dont beaucoup sont blessés.

Heureusement le secours va venir : Conrad, accouru au premier bruit de la fusillade, prend avec lui le 2e bataillon et donne au 3e l'ordre de le suivre ; il marche sur la droite de l'ennemi tandis que le lieutenant-colonel Ferrary ramène le 1er bataillon sur la gauche. Les légionnaires se lancent à l'assaut des hauteurs, pour délivrer leurs camarades qui luttent toujours (2) ; les pentes sont abruptes, garnies d'arbres à l'abri desquels les Carlistes tirent sur leurs ennemis ; les légionnaires vont de l'avant, en s'accrochant aux rochers et aux racines, sans pouvoir répondre au feu qu'ils essuient. Le 1er bataillon arrive enfin à la bergerie, dont les abords sont semés de cadavres carlistes ; Ferrary et ses hommes sont salués par les hourras des vaillants défenseurs de l'ouvrage.

---

(1) Jean *Sochacki*, appelé dans d'autres documents *Sokaski*, était entré à la légion avec le grade provisoire de sous-lieutenant, le 31 août 1832; avait passé au service d'Espagne en juillet 1835, et avait été nommé lieutenant le 13 octobre suivant. *A. A. G.*, reg. matr. off., lég. étrang. anc.

(2) Conrad à Iribarren, pièce n° 62.

Hébich était délivré ; il avait à lui seul tenu en échec pendant plusieurs heures toutes les forces ennemies et arrêté une attaque qui eût pu être fatale à la légion (1).

Le combat continua sur les hauteurs, acharné, indécis. Après deux heures de lutte dans un bois très fourré, Iribarren envoya à la légion l'ordre de battre en retraite ; Conrad fit occuper Larrainzar par un bataillon, et avec les autres traversa la rivière pour aller rejoindre dans la plaine son artillerie, sa cavalerie et l'autre division qui s'était rangée en bataille.

Les Carlistes, voyant ce mouvement, descendirent la montagne jusqu'à mi-côte ; mais le bataillon embusqué dans les maisons de Larrainzar les ayant accueillis par un feu nourri et par quelques obus bien dirigés, ils se retirèrent. La légion tout entière revint alors occuper le village.

Le lendemain 22 mars, Conrad partit pour Lizasso, et put surmonter les difficultés de la marche grâce aux travaux rapidement exécutés par ses sapeurs ; il prit la tête de la colonne, pendant qu'Iribarren restait à l'arrière-garde. Les Carlistes suivirent de près la colonne, qui descendait le cours

---

(1) A partir de cette époque, Hébich fut mieux traité à la légion par ses chefs et par ses camarades, et fut plusieurs fois cité à l'ordre de la division. En septembre 1837, il offrit sa démission du service d'Espagne, et demanda une place de capitaine à la nouvelle légion étrangère qui se formait en Afrique. Malgré ses actes de courage et la croix de Saint-Ferdinand qui avait été demandée pour lui par le vice-roi de Navarre, Hébich fut à cette date l'objet d'un rapport au Ministre, établi par le bureau de l'infanterie, et dans lequel on ne rappelait guère que ses mauvaises notes antérieures; le Ministre passa outre et décida, le 2 octobre, que cet officier serait replacé dans la légion étrangère. La démission de Hébich ayant été acceptée le 24 octobre par le gouvernement espagnol, il passa au service de France le 24 novembre avec son grade de capitaine et reçut en décembre 1838, du colonel Ferrary, un certificat des plus élogieux sur sa conduite en Espagne.

Hébich eut à nouveau l'occasion de se distinguer en Afrique : le 4 février 1841, il montra sa bravoure accoutumée dans une affaire contre les Kabyles sous Djidjelli, fut nommé avec éloges par le lieutenant-colonel Picouleau dans son rapport, cité à l'ordre du jour de la division de Constantine le 15 février (général Galbois) et à l'ordre du jour général de l'armée d'Afrique le 20 février.

Mais le brave officier était usé; ses nombreuses campagnes et ses douze blessures avaient altéré sa constitution, si bien qu'il demanda en 1842 à être admis dans l'état-major des places : on ne put lui accorder cet emploi, parce qu'il n'était pas naturalisé français; mais il fut proposé pour la retraite par suite de blessures incurables en octobre 1843 et se retira avec une pension le 3 février 1844. *A. A. G.*, dossier de Hébich.

de la rivière, et commencèrent une vive fusillade contre les troupes d'Iribarren ; l'engagement devint bientôt si vif que Conrad dut s'arrêter pour soutenir l'arrière-garde, puis protéger son passage en combattant à son tour. La retraite se fit dès lors en échelons. En arrivant vers Ostiz, Iribarren fut attaqué avec une telle vigueur qu'il crut la bataille imminente, et qu'il fit revenir une partie des troupes sur leurs pas ; mais après une canonnade la colonne put reprendre sa marche vers Pampelune. Alors que le gros des troupes approchait de Sorauren, la fusillade se fit entendre vers le sud, indiquant que la tête de colonne était engagée, elle aussi. Iribarren vint alors trouver Conrad : « Vous entendez ce qui se passe, lui dit-il, nous sommes entre deux feux. Je vous laisse le soin de l'arrière-garde pour aller forcer le passage, que l'ennemi paraît vouloir nous disputer (1). » Il partit alors vers Sorauren.

Le jour tombait déjà, obscurci encore par la neige épaisse; la marche devenait de plus en plus difficile. Conrad suivait la ligne de hauteurs ravinées et boisées qui bordent à l'est la vallée de Lanz, laissant la rivière à sa droite ; il se retirait par échelons, gêné par la neige et par l'obscurité. Les hommes étaient exténués ; plusieurs d'entre eux, fatigués ou blessés, restèrent en arrière, et furent massacrés après avoir été dépouillés ; un grenadier qui put échapper aux mains de ses bourreaux revint à la colonne complètement nu, et raconta le sort de ses malheureux camarades.

Enfin, Conrad rejoignit Iribarren, qui s'était emparé d'un pont sur la rivière et le gardait. Le général espagnol lui prit les mains et le serrant contre lui : « Je suis bien aise et content de vous voir, lui dit-il ; continuez votre route vers votre division et allez aux cantonnements qui vous sont assignés près de Huarte. Je fermerai la marche (2). »

La troupe put aller prendre un repos dont elle avait grand besoin ; elle avait éprouvé dans ces journées des pertes sensibles : le 21, à Larrainzar, elle avait eu 4 officiers tués, 5 blessés, 15 sous-officiers et soldats tués et 54 blessés ;

(1) Conrad à Harispe, de Egues, 23 mars 1837, pièce n° 63.
(2) *Ibid.*

DOÑA ISABEL SEGUNDA POR LA GRACIA DE DIOS

Y POR LA CONSTITUCION DE LA MONARQUÍA ESPAÑOLA, REINA DE LAS ESPAÑAS, Y EN SU NOMBRE DOÑA MARÍA CRISTINA DE BORBON, REGENTE Y GOBERNADORA DEL REINO.

Por cuanto en consecuencia de lo prevenido en el Reglamento de diez de Julio de mil ochocientos y quince, y atendiendo al mérito distinguido que vos Don Juan Santiago Azon, Teniente de la Legion Auxiliar Francesa con fragisteis en las acciones de Larrainzar, ocurridas los dias veinte y uno y veinte y dos de Marzo de mil ochocientos treinta y seis.

he venido en concederos la Cruz de primera clase en la Orden Nacional y Militar de S. Fernando. Por tanto mando á los Capitanes generales, Gobernadores de las plazas y demas Gefes, Oficiales y Soldados de los Ejércitos y Armada Nacionales, á los Tribunales, Jueces, Autoridades, Intendentes, Comisarios Or-

mada de mi mano, y refrendada del infrascrito mi Secretario de Estado y del Despacho de la Guerra. Dada en Palacio á Diez y Ocho de Diciembre de mil ochocientos treinta y Ocho.

Yo la Reyna Gobernadora

Fidoro Alaiz

r. M. n ra de primera clase de la Nacional y Militar Orden de S. Fernando a Don Juan Santiago Azcan.

le 22, pendant la retraite, elle avait eu 2 officiers grièvement blessés, 12 sous-officiers et soldats tués et 23 blessés (1). Elle avait enduré des souffrances si cruelles que les légionnaires les plus endurcis en parlaient longtemps après avec une sorte de terreur rétrospective (2).

(1) Conrad à Harispe, de Egues, pièce n° 63.
(2) Voir à la troisième partie : Bamberg, *Historique de la légion étrangère*, et lettre du sous-lieutenant Jean-Jacques Azan.

CHAPITRE XV

HUESCA ET BARBASTRO

SOMMAIRE. — La légion dans ses cantonnements. — Manque de vivres et d'argent. — Résignation des légionnaires. — Les lettres de Conrad. — L'armée de Navarre.

Nouveau caractère des opérations à partir d'avril 1837. — Dénuement de la légion. — Le désespoir de Conrad. — Réduction de la légion à deux bataillons, deux escadrons et une batterie. — Une lettre de Conrad. — L'infant don Sébastien traversera-t-il l'Ebre ou l'Arga? — Relâchement de la discipline à la légion : la répression. — Symptômes de lassitude chez les deux partis en présence : une anecdote.

L'armée carliste passe l'Arga le 16 mai. — Manque de décision d'Iribarren. — L'armée de la Reine et l'armée carliste sur le Gallego.

Reconnaissance d'Iribarren vers Huesca le 24 mai. — Marche générale sur la ville. — Les abords de Huesca. — Les Carlistes surpris. — Hésitations d'Iribarren. — La colonne de droite : « la légion en avant » ; sa retraite. — Charge de la cavalerie; mort de don Leon. — Nouvelle attaque de la légion : elle est presque enveloppée; une retraite difficile. — Iribarren charge à la tête de la cavalerie : il est mortellement blessé. — Conrad dirige la retraite de l'armée. — Résultats déplorables de la journée. — Les causes du succès carliste. — Quelques réflexions sur la journée.

Conrad rejoint par le général Buerens, qui prend le commandement. — Don Carlos à Barbastro. — Arrivée d'Oraa le 31 mai. — Reconnaissance du 2 juin vers Barbastro. — Surprise des Carlistes; commencement de panique; don Carlos raffermit les courages. — Le bois d'oliviers. — La légion étrangère carliste et la légion étrangère constitutionnelle aux prises. — Un terrible carnage. — La légion française commence à plier. — Conrad se jette en avant; sa mort. — Tous les officiers supérieurs hors de combat. — Bazaine rallie les débris de la légion. — Retraite de l'armée constitutionnelle. — Résultats du combat : pertes immenses de la légion. — Effet de la mort de Conrad : le désespoir des légionnaires.

La légion à Saragosse : enterrement de Conrad. — L'infanterie se rend à Pampelune : maintien de la discipline; le capitaine de Colleville. — Cros d'Avenas prend le commandement à Pampelune. — Une lettre de Senilhes. — Nombreuses démissions d'officiers. — Etat précaire de la légion.

Le mouvement offensif tenté contre les Carlistes avait échoué. Iribarren et Conrad avaient pu se rendre compte des dangers de la guerre de montagnes, faite loin de leurs centres d'approvisionnements, au milieu d'un pays hostile; les

heures terribles passées au bivouac de Las Dos Hermanas et sur la route de Larrainzar à Sorauren avaient laissé un souvenir ineffaçable dans l'esprit des officiers et des soldats.

La légion regagna ses cantonnements de Pampelune, Villaba et Burlada, et fut vivement félicitée par les troupes constitutionnelles, pour sa belle contenance dans les journées de Larrainzar. « La conduite de la légion a été telle, écrivait Conrad au général Harispe, que les Espagnols n'ont pu s'empêcher, les chefs aussi bien que les officiers et les soldats, de nous complimenter et que beaucoup d'officiers, de sous-officiers et de soldats sont venus me demander à servir dans les rangs de la légion ; cependant, je dois le dire en l'honneur de la vérité, tous les corps ont bien combattu (1). »

Malheureusement, les vivres et l'argent faisaient à nouveau défaut. Conrad se retrouvait dans les mêmes embarras qu'au début de l'année. « Il est dû, écrivait-il, cinq mois de solde aux officiers, qui se lassent de manger du riz et du lard, de ne boire que de l'eau et de n'avoir pas seulement de quoi faire raccommoder leurs bottes ni laver leur linge, et dix jours de prêt aux soldats. Il n'y a plus de crédit ici pour nous ; personne ne veut nous prêter un maravédis (2). » Aussi un certain nombre d'officiers, ainsi que les hommes qui avaient droit à leur congé, demandaient-ils à rentrer en France. Conrad restait à son poste par devoir, mais en se demandant quel serait le dénouement d'une situation qui lui paraissait s'aggraver de jour en jour; il était lui-même réduit aux expédients pour continuer à faire figure, et il le disait à Harispe : « Je ne puis me restreindre dans ma manière honorable de vivre ; il m'est dû cinq mois de solde comme à mes officiers ; j'ai contracté des dettes, je ne trouve plus d'argent à emprunter et demain je vendrai un cheval pour subvenir aux besoins de mon ménage, tout en me mettant à la portion congrue. Je ne sais vraiment pas comment cela finira (3) ! »

Les légionnaires ne donnaient pas, malgré leur triste si-

(1) Conrad à Harispe, de Villaba, 30 mars 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 1er avril).
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

tuation, de marques d'indiscipline ; ils se contentaient d'attendre, « calmes et résignés », l'époque de leur libération, « supportant en vieux braves les privations auxquelles ils étaient exposés (1) » ; ils s'en allaient ensuite, en faisant abandon à la légion de leurs masses et de leurs 30 francs d'indemnité de route, qu'elle se trouvait dans l'impossibilité de leur payer ! Conrad savait que, s'il avait pu se procurer les 40 francs de prime nécessaires à chaque rengagement, « la plupart de ces hommes seraient restés sous la bannière de l'Espagne libérale (2) » ; mais il ne pouvait obtenir d'argent ni de Madrid, ni de Paris.

Aux paroles de réconfort et d'encouragement que lui adressait Harispe, Conrad répondait par l'exposé de la situation matérielle de la légion et par le récit des souffrances morales qu'il endurait lui-même :

« Vous me dites, mon Général, que je ne dois pas me décourager et que mon œuvre ne sera réellement terminée que lorsqu'il ne restera plus un homme dans cette légion qui était entrée si brillante en Espagne, et qu'alors ma tâche serait accomplie vis-à-vis de la France. Mais, mon Général, la France a-t-elle rempli sa tâche envers les braves qui, pour lui être agréables et seconder sa politique, font depuis vingt mois une guerre à mort ? Qu'a-t-elle fait pour nous et quelles sont les marques de satisfaction que nous en avons reçues ? Un seul grade, une seule décoration ont-ils été obtenus par tant de sacrifices et de privations, si ce n'est la croix de commandeur envoyée à M. Bernelle peu de temps après son entrée en Espagne ?

» Non, mon Général, il est impossible que je continue un métier qui me tue par les souffrances morales que j'éprouve et la France n'est pas en droit, ni assez cruelle, d'exiger, pour prix de tous les sacrifices que je lui ai faits, que j'assiste à l'enterrement du dernier de mes braves et que par là je devienne le sujet de l'exécration de ceux mêmes qui avaient

(1) Conrad au Ministre de la guerre à Madrid, de Pampelune, 3 avril 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 11 avril).

(2) *Ibid.*

l'habitude de me chérir et de m'estimer comme un chef vaillant et le père de ses soldats...

» Si la cause de la Reine était perdue, et que j'eusse le bonheur d'en finir, sans être fusillé comme un misérable, la France ne paierait pas mes dettes... Il faudrait être à ma place pour savoir ce que j'ai à souffrir (1). »

Conrad faisait peu de cas de sa santé « ruinée à force de veilles, de fatigues et de tortures morales », mais il tenait à sa réputation, à son honneur militaire; lui qui aimait ses soldats, était désolé de sentir qu'ils attribuaient sa ténacité « à une ambition démesurée, qui était cependant bien loin de sa pensée (2) ». Aussi parlait-il à nouveau de donner sa démission, dès qu'il pourrait le faire sans compromettre le sort de la légion.

Il n'avait d'ailleurs pas, avec les chefs de l'armée espagnole, des relations de service agréables ; ce n'est pas que la cordialité et l'estime ne fussent pas réciproques, mais le commandement était mal organisé, et les attributions imparfaitement réglées. « L'armée de Navarre, écrivait Conrad, est une véritable pétaudière ; d'une part, le vice-roi qui est malade ne reçoit personne, et cependant on n'ose rien faire sans son commandement; de l'autre, il y a deux chefs d'état-major qui veulent également transmettre les ordres et exiger les rapports et situations : tantôt c'est au nom du général Iribarren, tantôt en celui du vice-roi qu'ils écrivent. Je ne sais en vérité ce que j'ai fait au ciel pour me trouver dans une semblable position (3). »

Les opérations auxquelles participa la légion à partir de la fin d'avril 1837 eurent un caractère nouveau : elles furent défensives, en ce sens qu'elles se bornèrent à contrarier les mouvements de l'ennemi, mais elles occasionnèrent des déplacements considérables à la poursuite de ses colonnes.

Les Carlistes se trouvaient à l'étroit en Navarre : ils ne pouvaient plus tirer, de ce pays épuisé, les ressources qui leur

---

(1) Conrad à Harispe, de Pampelune, 5 avril 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 11 avril).
(2) *Ibid.*
(3) Conrad à Harispe, de Villaba, 30 mars 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 1er avril).

étaient nécessaires. Aussi, pressés par le besoin autant que désireux de frapper un coup décisif, ils avaient formé le projet d'envahir la Castille. Ils pouvaient pour cela passer l'Ebre entre Miranda et Logroño; ils pouvaient aussi passer l'Arga à Echauri (1) et entrer dans le Haut-Aragon par Sanguessa. Le moment était d'autant mieux choisi pour une expédition de ce genre que le général Espartero et le général Evans se réunissaient sous Saint-Sébastien, avec l'intention d'attaquer la ligne d'Irun-Fontarabie-Ernani.

L'infant don Sébastien, qui se trouvait à la tête de 15 bataillons, 1.000 chevaux et quelques pièces de montagne, paraissait prêt à mettre un de ces projets à exécution; en se joignant à Cabrera et aux autres chefs de l'insurrection, il pouvait sérieusement menacer Madrid, dont la garnison était faible, et dont le bas peuple était dévoué à don Carlos. Conrad écrivait à ce sujet le 19 avril au général Harispe : « Ce qui me paraît prouvé, c'est qu'en ce moment nos ennemis ont plus de chances que nous, car je crois que s'ils parvenaient à entrer à Madrid, on les en ferait difficilement sortir (2). »

La légion continuait à souffrir d'un complet dénuement et elle ne recevait pas de solde, même quand les corps espagnols en touchaient une. D'Ortasini raconte que, certain jour, un convoi d'argent devant arriver à Pampelune pendant que la légion s'y trouvait, le vice-roi le fit stationner dans un village voisin jusqu'au soir et le fit entrer dans la ville en grand silence pendant la nuit, afin que les Espagnols seuls participassent au paiement. « On eut l'insolence de répondre aux réclamations de Conrad, ajoute d'Ortasini, que cette distribution provenait de la bourse du vice-roi, comme si un général castillan était capable de faire des sacrifices pour sa troupe ! Il ne la paie jamais, même avec les fonds des caisses publiques, sans en avoir préalablement versé une bonne partie dans ses propres coffres, comme fonds secrets de sa maison (3). »

---

(1) *Echauri*, point de passage de l'Arga au sud-ouest de Pampelune, porté sous le nom d'*Echarri* sur la carte de Capitaine jointe au volume.

(2) Conrad à Harispe, de Puente-la-Reyna, 19 avril 1837, pièce n° 64.

(3) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 336-337.

L'officier constitutionnel est un peu dur pour les généraux de son parti; mais il raconte une autre scène qui peint à la fois le caractère confiant et enthousiaste de Conrad et les déceptions auxquelles le malheureux était exposé. « C'était au mois d'avril 1837, écrit-il; Conrad était à Artajona : ayant eu connaissance de l'arrivée de l'argent dans la capitale de la Navarre, il envoya l'officier-payeur dans cet endroit pour toucher un acompte. Ne croyant pas, avec sa générosité de caractère, qu'on pût s'y refuser, il annonça aux troupes, qui mouraient presque de faim, qu'elles allaient toucher une partie de leur solde. Les soldats et les officiers se promenaient sur la route jusqu'à un quart de lieue du village, et lorsque le cheval de l'envoyé parut, on ne savait, dans l'excès de sa joie, lequel embrasser le premier, de l'animal ou de son maître. Il trotte jusqu'au domicile du général, on emmène le cheval, le général reçoit son messager au bas de l'escalier et lui demande sur-le-champ s'il apporte de l'argent ; l'officier lui remet une lettre très polie de l'intendant, qui lui dit qu'on ne peut rien accorder à la légion ! Furieux comme un lion, Conrad jeta la lettre dans un coin, et on put lire dans la contraction de ses paupières, qui exprimèrent une colère terrible, cette pensée, qui passa rapidement dans son âme : *Je suis perdu* (1). »

La légion fut réduite à deux bataillons, deux escadrons et une batterie, pour présenter plus de cohésion dans la nouvelle campagne qu'elle allait entreprendre. Déjà Conrad prévoyait que son effectif d'infanterie se réduirait au début de juin à un seul bataillon et il écrivait à sa femme des lettres mélancoliques : « Ce que j'ai souffert depuis neuf mois n'est pas à dire; mais j'aurai fait mon devoir en brave et bon chef. Aucun reproche ne peut m'être fait. Je pars dans deux heures pour Puente-la-Reyna. Jamais je n'aurai couru d'aussi grands dangers que ceux que je vais courir si nous joignons l'ennemi, car mes officiers et mes soldats sont démoralisés, par suite du manque d'argent et des privations qu'ils ont éprouvées. Il faudra plus que jamais payer de ma personne

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 336-337.

pour soutenir ma réputation, celle de la légion et celle de l'armée française que nous représentons ici (1). »

Quoique les préparatifs de l'expédition carliste fussent menés avec le plus grand secret, Conrad avait deviné les projets de l'infant; à son avis, ce n'était pas l'Ebre, trop rapide et trop haut à ce moment, que l'ennemi irait traverser, mais bien l'Arga, à Echauri; les cinq faibles bataillons et les 120 chevaux laissés à Pampelune étaient insuffisants pour disputer le passage aux Carlistes.

Iribarren montra moins de perspicacité ; trompé par des démonstrations du côté de l'Ebre, il avait, dès le 19 avril, fait porter la légion à Puente-la-Reyna, et il avait quitté cette ville le lendemain matin avec elle, pour se rendre plus au sud à Larraga; il comptait réunir dans la journée sur ce point 10 bataillons, 10 pièces de montagne, et 850 chevaux ; puis continuer immédiatement sa route vers le sud-ouest, vers Lodosa. S'il ne parvenait pas à interdire aux Carlistes le passage de l'Ebre, il les poursuivrait du moins vers le sud jusqu'aux portes de Madrid (2); s'il les forçait au contraire à se porter vers l'est, il les repousserait vers le Haut-Aragon, où les populations étaient dévouées à la Reine et mobilisées en gardes nationales (3).

Pour donner du courage aux légionnaires qui se trouvaient toujours dans le plus grand dénuement, le gouvernement espagnol décida de leur payer une partie de ce qui leur était dû; il envoya le 22 avril 75.000 francs en lettres sur Bayonne au Ministre d'administration de Navarre : 50.000 francs devaient être versés à la légion et 25.000 francs aux troupes espagnoles. Mendizabal annonçait de plus à Del Valle un envoi de 700.000 réaux et de grandes provisions de farine (4).

---

(1) Le général Conrad à Mme Conrad, citée sans lieu ni date, par d'Ortasini, p. 338, note (1). D'après les indications que contient la lettre, elle semblerait être du 18 ou 19 avril 1837. Cette lettre est citée, avec quelques expressions légèrement différentes, dans la *Notice historique sur le colonel Conrad*, p. 17 et 18, et datée de Pampelune, 6 mai 1837.

(2) Conrad à Harispe, de Puente-la-Reyna, 19 avril 1837, pièce n° 64. — Harispe au Ministre, de Bayonne, 22 avril 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (original).

(3) Harispe au Ministre, de Bayonne, 25 mai 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (original).

(4) Mendizabal à Del Valle, de Madrid, 22 avril 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie). On ne peut dire si ces fonds ont été réellement

Ces mesures tardives ne suffirent pas à rendre l'espoir à tous les légionnaires; à la fin d'avril, 300 d'entre eux qui étaient libérables demandèrent leur congé, et, malgré tous les arguments que put employer Conrad, restèrent inébranlables dans leur résolution de rentrer en France. Conrad dut les faire partir par détachements de 50; comme il prévoyait d'ailleurs une nouvelle diminution de 350 hommes le 1er juin, il se décida à réduire à deux les trois bataillons qui lui restaient, et il laissa à Pampelune les officiers en excédent, pour combler les vacances quand elles se produiraient. Les soldats, démoralisés par leur petit nombre et par leurs souffrances, montraient moins d'enthousiasme qu'autrefois ; la discipline se relâchait à tous les échelons de la hiérarchie, et certains commandants de compagnie contrevenaient aux instructions du général pour ne pas mécontenter leurs soldats. Conrad parvenait cependant à maintenir l'ordre en faisant suivre toute faute d'une répression énergique et rapide; un déserteur passait sur-le-champ devant un conseil de guerre, et était fusillé quatre heures après jugement : « Plus les circonstances sont difficiles, disait avec raison Conrad, plus je dois déployer de vigueur (1). »

Une certaine lassitude commençait d'ailleurs à se faire sentir aussi bien chez les Carlistes que chez les Constitutionnels. Senilhes racontait à ce sujet une amusante anecdote au général Harispe. C'était dans les premiers jours de mai; les avant-postes de l'armée de la Reine avaient engagé une fusillade avec les ennemis, quand ceux-ci se mettent à crier :

« Pourquoi tirez-vous, camarades ? C'est bête, car cela ne sert à rien. Tenez-vous en repos.

» — Comment ? répondent les Constitutionnels ; mais c'est vous qui tirez et nous ripostons.

» — Non ! ce n'est pas nous qui avons commencé.

» — Si fait ! si fait ! c'est bien vous !

» — Eh bien ! quoi qu'il en soit, ne tirons plus et causons. Ça va-t-il ?

» — Ça va.

---

distribués; il faut du moins constater le désir de les verser aux troupes, et signaler une mesure qui devait redonner de l'espoir aux légionnaires.

(1) Conrad à Harispe, d'Obanos, 29 avril 1837, pièce n° 65.

» — Bon, avancez sans fusils.
» — Avancez vous-mêmes !
» — Non, avançons ensemble... »

Et les voilà, de part et d'autre, qui mettent les armes à terre, qui se mêlent, qui s'asseoient, qui jouent et chantent de concert, comme s'ils étaient sous le même drapeau.

Lorsqu'ils se séparèrent, les Carlistes dirent aux Constitutionnels, après de tendres adieux :

« Ah ça ! si vous nous battez, battez-nous bien, afin que nous puissions venir vous joindre après le combat ; si au contraire nous vous battons, venez à nous ! ce sera plus tôt fini (1).»

Le général Iribarren avait son quartier général à Lerin, où se trouvait la légion, lorsqu'il apprit que les Carlistes avaient commencé à passer l'Arga à Echauri le 16 mai dans la soirée; l'infant don Sébastien venant du nord-ouest et don Carlos venant d'Estella avaient effectué leur jonction en ce point et marchaient vers l'Aragon. Dès le 17 au matin, Iribarren se mit en mouvement à la tête de son corps d'opérations; avec un peu de décision, il eût pu porter un coup terrible à l'expédition carliste, en la surprenant au passage de la rivière, et en la serrant entre Pampelune, l'Arga et ses troupes; mais il hésita, et se contenta d'une reconnaissance sans résultats.

Les jours suivants, les Carlistes continuèrent leur marche vers le sud-est, se dirigeant sur Huesca. Iribarren les suivit en marchant parallèlement à l'Ebre; son corps comprenait : la division du brigadier van Halen, forte de sept bataillons espagnols et de quatre pièces de montagne; la brigade de Conrad, forte de deux bataillons et deux escadrons de la légion, six pièces de montagne de la légion et un bataillon du 6e léger; enfin la brigade de cavalerie de don Léon, accompagnée de quatre pièces d'artillerie de montagne.

Dans la nuit du 22 au 23 mai, l'armée de Navarre arrivait sur le Gallego à Zuera; au même moment, l'armée carliste,

(1) Senilhes à Harispe, de Saint-Sébastien, 11 mai, 11 heures du soir. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre du 13 mai).

forte de 22 bataillons comptant en tout 12.000 hommes et de 14 escadrons formant un total de 1.200 chevaux, sans artillerie, se préparait à passer le Gallego à quelques kilomètres plus au nord, près de Gurrea.

Le 23 mai, à 11 heures du matin, Iribarren quitta Zuera avec toute la cavalerie et le bataillon d'Avila pour aller à Gurrea tomber sur l'armée carliste qui, d'après les renseignements reçus, passait le Gallego; il laissa l'ordre à Conrad de faire traverser la rivière à toute l'armée, et de venir le rejoindre à Gurrea. Mais, par suite des mauvaises dispositions qui furent prises, Conrad effectua le passage avec une extrême lenteur, et n'arriva à Gurrea qu'à 7 heures du soir ! Pendant ce temps, les Carlistes avaient traversé la rivière à Marracos, et Iribarren, trop faible pour les inquiéter sérieusement, s'était contenté de pousser de leur côté une reconnaissance. Toute l'armée de Navarre passa la nuit à Gurrea.

Le 24, à 3 heures du matin, Iribarren mit ses troupes en marche sur Almudevar : il y arriva à 10 heures du matin, et y trouva quelques milliers de rations de pain, viande et vin que les Carlistes avaient commandées. Comme il ne possédait pas de renseignements précis sur l'ennemi, il laissa le commandement au brigadier Conrad et partit en reconnaissance vers Huesca, emmenant avec lui toute la cavalerie et le bataillon du 6e léger. Il retarda considérablement la marche par une distribution de vin qu'il fit faire à la troupe, et n'arriva que vers 1 heure de l'après-midi en vue d'Huesca ; il massa sa cavalerie à deux ou trois kilomètres au sud-ouest de la ville, derrière les mamelons qui se trouvent de ce côté, et envoya aussitôt à Conrad l'ordre de venir le rejoindre.

La vieille cité de Huesca est bâtie sur une hauteur, au pied des derniers contreforts de la sierra de Guarra et domine une vaste plaine peu fertile, mamelonnée par endroits. Une route conduit de Saragosse à Huesca par Zuera et Almudevar. Les abords immédiats de Huesca vers le sud-ouest, c'est-à-dire du côté où débouche cette route, sont constitués par des jardins que fertilisent des travaux d'irrigation. Des collines, dont la crête se trouve à 1.200 ou 1.300 mètres des vieux remparts, forment à la ville une ceinture de ce côté, et leur revers s'étend en pente jusqu'au pied du mamelon qui porte Huesca. Mais à mi-distance entre leur crête et la ville

s'élève une petite hauteur isolée, couronnée par une chapelle consacrée à saint Georges : c'est l'ermitage de San-Jorge-de-Alcoraz (1), qui forme ainsi comme un bastion avancé de la ville, dominant la route et la plaine environnante (2).

D'après les renseignements donnés par les paysans qui venaient de Huesca, les Carlistes étaient très fatigués et ignoraient la proximité de l'armée de la Reine ; une partie de leurs bataillons était occupée à se loger, tandis que l'autre bivouaquait autour de la ville, les faisceaux formés, sans aucune précaution. Iribarren partit seul avec son chef d'état-major pour vérifier ces renseignements, et, jugeant l'occasion favorable, décida d'attaquer la ville.

La journée était déjà avancée; il était 5 heures du soir lorsque l'armée se mit en marche (3). Malgré l'inégalité des forces que commandaient respectivement Conrad et van Halen, le général Iribarren maintint pour le combat son armée divisée en deux colonnes; Conrad s'avança à droite de la route avec sa faible brigade; van Halen forma la colonne de gauche, et fut suivi de la cavalerie.

Lorsque l'armée descendit le revers des mamelons du côté de Huesca, elle se trouva en face de jardins coupés par des rigoles remplies d'eau, et qui pouvaient fournir à l'ennemi un excellent appui pour la résistance, mais ils n'étaient occupés que par quelques tirailleurs ; les Carlistes, sans être complètement surpris, n'étaient pas prêts à la lutte (4). Si à ce

---

(1) Les habitants de Huesca appellent la bataille de 1837 non pas « bataille de Huesca », mais « bataille de l'Alcoraz », parce qu'elle s'est livrée autour de l'ermitage. C'est d'ailleurs en ce point qu'il faut aller si l'on veut se rendre compte de la bataille; on voit d'un côté la ville de Huesca se détachant sur le fond des contreforts pyrénéens et, de l'autre, les collines qui ferment l'horizon du côté d'Almudevar.

(2) Le terrain n'a guère changé, car la ville de Huesca s'est encore peu étendue de ce côté (1906). On peut seulement signaler que les *tiradores blancos*, société de tireurs de Huesca, ont élevé, au pied ouest de l'ermitage de Saint-Georges, une butte de tir qui modifie légèrement l'ancien aspect du terrain.

(3) L'heure donnée par le rapport de Bazaine (5 heures) n'est pas tout à fait conforme aux autres récits, en particulier à ceux laissés par les Carlistes. Le baron de Rahden dit que les Christinos attaquèrent Huesca tandis que les troupes faisaient la sieste : « Il pouvait être 3 heures, écrit-il, lorsque les premiers obus nous réveillèrent brusquement. » (*Wanderungen eines alten Soldaten*, 3e vol., 1851, p. 242.)

(4) A. T., dans ses *Campagnes et Aventures d'un volontaire royaliste*, dit que les troupes venaient de recevoir leurs billets de logement lorsque les obus éclatèrent sur la ville (p. 139).

moment Iribarren eût montré quelque décision, s'il eût lancé sa cavalerie sur les bataillons ennemis qui sortaient de la ville et eût jeté la confusion dans leur camp, puis s'il eût ensuite fait agir son infanterie rapidement, il eût sans doute été vainqueur. Mais il montra une grande irrésolution et perdit sans profit un temps précieux.

Les Carlistes se hâtèrent d'organiser la défense de la ville : ils occupèrent avec trois bataillons l'ermitage de Saint-Georges qui constituait une position dominante (1), ils disséminèrent dans les jardins de nombreux tirailleurs, ils massèrent des bataillons derrière des murs, enfin ils répartirent leur cavalerie sur toute la ligne. Ainsi garnie, leur position devenait formidable, et le parti le plus sage pour l'armée de la Reine eût été de se retirer.

Iribarren avait toujours l'intention d'attaquer, mais il ne donnait pas d'ordres. Il s'était contenté de faire prendre position aux troupes sur la crête des mamelons, et s'était porté vers la colonne de gauche, où il s'occupait à faire tirer sans succès les pièces de montagne sur les troupes ennemies. Les soldats de Conrad, pleins d'enthousiasme et d'ardeur, brûlaient du désir de combattre quand enfin plusieurs officiers d'ordonnance d'Iribarren arrivèrent à eux en criant : « La légion en avant ! La légion en avant ! » Conrad fit déployer tout le bataillon du 6e léger en tirailleurs, le fit appuyer par le 1er bataillon de la légion à la tête duquel il marcha, et donna ordre au 2e de suivre à 400 pas en arrière.

Conrad électrisa le 1er bataillon; il chargea avec impétuosité l'infanterie ennemie qui se trouvait devant lui et la rejeta dans les jardins; l'ardeur des soldats fut telle que la compagnie de grenadiers arriva avec Conrad presque aux portes de Huesca. Plusieurs escadrons sortirent alors de la ville et forcèrent le 1er bataillon à se replier; d'autre part, l'infanterie ennemie masquée jusque-là derrière les murs apparut, menaçant de séparer ce bataillon du 2e.

Les Carlistes s'avançaient de tous côtés et poussaient sans

(1) Von Rahden attribue le succès de la première résistance à « l'occupation d'une position très avantageuse sur les hauteurs du cimetière extérieur, tout près de la ville, du côté de Zaragoza », et à la bravoure des Navarrais. (*Wanderungen eines alten Soldaten*, 3e vol., 1831, p. 241).

L'ermitage de SAINT-GEORGES, au sud-est de Huesca.
(D'après une photographie.)

discontinuer leur cri de guerre : « A ellos (1), a ellos ! (A eux ! à eux !) ; » leur mouvement devenait menaçant. Conrad dut ramener sa troupe sur la position d'où il était parti.

Pendant que cette lutte acharnée se livrait à droite, la colonne de gauche restait sur place; seule la cavalerie, commandée par le brave don Leon, voyant les escadrons ennemis qui sortaient de la ville pour charger la légion, se précipita sur les Carlistes ; elle trouva malheureusement un terrain peu propice, et se retira en laissant nombre de morts sur le champ de bataille, et parmi eux don Leon, qui était tombé après s'être héroïquement défendu.

Les Carlistes enhardis prirent alors l'offensive, et voulurent déloger de leurs positions les troupes de la Reine. En voyant leur mouvement, Iribarren envoya un bataillon à Conrad, et lui donna l'ordre de tenter une nouvelle attaque contre la ville. La légion s'avança, ses deux bataillons en colonne sur une même ligne, l'artillerie en avant de l'intervalle des deux bataillons, la cavalerie en deuxième ligne; des troupes espagnoles la flanquaient à droite et à gauche. Les Carlistes massèrent leur infanterie en face de Conrad, et lancèrent leur cavalerie sur les ailes de sa ligne : les troupes espagnoles battirent en retraite, si bien que la légion, qui allait toujours de l'avant, se trouva un moment presque enveloppée ; la batterie d'artillerie eût été prise sans le courage et le sang-froid de ses officiers. Mais les lanciers polonais s'élancèrent sur les cavaliers ennemis, les repoussèrent, et dégagèrent la légion. La retraite put alors se faire en bon ordre (2).

La nuit arrivait. Les Carlistes réunirent toute leur cavalerie vis-à-vis de la division de gauche; ils voulaient profiter de l'obscurité naissante et d'une poussière épaisse qui dissimulait leurs mouvements pour jeter le désordre dans ces troupes. Iribarren, devinant leurs intentions, se décida alors à les repousser : il chargea à la tête de sa cavalerie ; mais il fut atteint d'un coup de lance dans les reins, et se

(1) Von Rahden, *Wanderungen eines alten Soldaten*, 3e vol., p. 243.

(2) Rapport de Bazaine, 24 mai 1837, pièce n° 66. — Harispe au Ministre, de Saint-Jean-Pied-de-Port, 22 juin 1837, pièce n° 69. — Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 340. Il faut remarquer que d'Ortasini reproduit presque exactement les termes de la lettre d'Harispe au Ministre du 22 juin.

sentit si gravement blessé qu'il dut quitter le champ de bataille. Quoique l'accident survenu au général en chef ait contribué à faire échouer la charge de la cavalerie de la Reine, la division de gauche soutint néanmoins avec fermeté l'attaque de l'ennemi.

Conrad, ne recevant toujours pas d'ordres, envoya le capitaine Bazaine, son chef d'état-major, demander au général en chef quelles étaient ses intentions. Bazaine rencontra Iribarren au moment où, soufenu par un chasseur, il se retirait sur les derrières : il était mortellement atteint ; malgré ses souffrances, le général eut la force de transmettre à Conrad le commandement avec l'ordre de battre en retraite sur Almudevar. Conrad se hâta d'effectuer ce mouvement avant que la nuit fût tout à fait venue ; il fit garder par deux bataillons le défilé de Quarte, seul point où l'ennemi pouvait sérieusement l'inquiéter, et se retira en échelons, faiblement poursuivi par les Carlistes. L'armée de Navarre arriva à Almudevar à une heure du matin (1).

Cette journée était désastreuse, autant par ses résultats pratiques que par l'effet moral qu'elle devait produire. Le commandant Montallegri était tombé au milieu de son bataillon, frappé d'une balle au front, sans proférer une parole ; le brave capitaine de voltigeurs Mille, l'ancien officier de zouaves venu avec la légion Suarce, avait été mortellement atteint ; le lieutenant Wolff avait été tué ; de Colleville et beaucoup d'officiers avaient été blessés, quelques-uns grièvement. La légion avait perdu 350 tués et blessés, sur un effectif total de 1.200 hommes environ (2).

L'armée de la Reine était battue, laissait le passage libre à don Carlos et perdait deux de ses chefs les plus connus, Iribarren et don Leon. Iribarren était mort en brave, mais après avoir commis bien des fautes dans son commandement ; il s'était montré indécis, hésitant et n'avait su ni donner des ordres, ni profiter des occasions favorables qui s'étaient offertes. Au lieu de diriger l'ensemble des troupes placées sous ses ordres, il s'était occupé de mettre en ordre

(1) Rapport de Bazaine, 24 mai 1837, pièce n° 66.
(2) Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 429, et pièces diverses.

une de ses colonnes ou de diriger le tir d'une batterie de campagne ; il avait été frappé à la tête d'une charge de cavalerie, où n'était pas sa place. Il s'était révélé bon officier subalterne, mais mauvais général en chef. Avec un autre chef, cette journée de Huesca eût pu devenir une éclatante victoire ; avec Iribarren ce fut un lamentable échec.

Un officier carliste, le baron de Rahden, ancien capitaine au service de la Prusse et au service des Pays-Bas, qui avait servi avec ce grade dans l'état-major général russe, et qui avait été nommé général de brigade du génie dans l'armée de don Carlos, a donné dans ses *Mémoires* un récit curieux de cette bataille, à laquelle il avait pris une part active. Il raconte que l'avant-garde carliste, composée de quatre bataillons navarrais, faisait la sieste quand l'attaque avait commencé ; aussi n'attribue-t-il le succès de ses compagnons d'armes ni à la prudence de leurs dispositions, ni à la science de leurs formations :

« Ces événements sont très importants, dit-il, parce qu'ils permettent de caractériser les partis en présence : du côté christino, des règles tactiques observées, une puissance matérielle supérieure et une incontestable bravoure, bravoure uniquement entretenue par une rage féroce et une haine profonde. Du côté carliste, un enthousiasme sauvage et une supériorité morale absolue, basés sur le sentiment religieux et sur le bon droit national ; de plus, la supériorité physique du soldat de montagne, robuste et vigoureux ; mais pas de discipline, et du haut en bas une direction complètement défectueuse ; pas d'unité tactique, pas de cohésion dans le combat (1). »

La manière dont cet auteur, qui occupa une haute situation dans l'armée carliste, parle ensuite du combat lui-même considéré dans son ensemble, prouve que la victoire des Carlistes ne fut l'œuvre que de leur ardeur. Disant qu'en général les batailles peuvent se diviser en phases, il ajoute : « A Huesca, ce n'est pas le cas ; car ici on peut dire que compagnies, bataillons et escadrons se portèrent isolément au combat. Chacun livra son combat particulier. On ne

(1) Von Rahden, *Wanderungen eines alten Soldaten*, 3e vol., p. 241.

pensa certainement pas à un dispositif et à l'organisation de points d'appui pour les ailes ; on ne pensa même pas à prendre une position d'ensemble. Au milieu de la confusion générale et de la cohue qui se précipitait hors la ville de tous côtés, aucun commandement ne pouvait être entendu. Il fallut laisser le sort du combat entre les mains de Celui qui d'en haut dirige les batailles (1). »

Il semble que les généraux de la Reine auraient pu, dans cette journée de Huesca, obtenir un résultat bien différent, s'ils avaient fait preuve de plus de décision et s'ils étaient restés dans leur rôle de chefs. On ne doit pas cependant trop les accuser d'avoir payé de leur personne ; leur présence commençait à être indispensable pour entraîner des hommes que le dénuement et les souffrances avaient démoralisés. Conrad n'écrivait-il pas quelques jours auparavant au sujet de ses braves légionnaires : « Après les affaires des 20, 21 et 22 mars, je ne suis parvenu à m'en tirer avec honneur qu'en m'exposant sans cesse pour leur prêcher l'exemple, car déjà alors officiers et soldats n'étaient plus les mêmes (2). »

Conrad resta le 25 à Almudevar ; le 26, il y fut rejoint par le général Buerens, venu de Saragosse avec 5.000 hommes et 600 chevaux. Buerens prit le commandement en chef des troupes, Conrad restant à la tête du corps d'armée de Navarre ; il fit diriger le 27, sur Saragosse, les blessés de Huesca, et, ayant appris que les Carlistes étaient partis vers l'est, occupa successivement dans cette direction Sesa et Pertusa.

Don Carlos avait quitté Huesca pour se rendre à Barbastro, où il entra le 28. Buerens, le suivant de près, se porta un peu plus au sud sur la Cinca, à Monzon, et, après avoir repoussé dans la nuit du 29 au 30 des bandes catalanes qui venaient au-devant du prétendant, il occupa les villages de Berbegal, Fornillos, Selgua et Castejon.

Le 31 mai, le lieutenant-général Oraa, capitaine général du royaume d'Aragon, arriva avec de nouveaux renforts à

(1) Von Rahden, *Wanderungen eines alten Soldaten*, 3e vol., p. 242.
(2) Conrad à Harispe, d'Obanos, 29 avril 1837, pièce n° 65.

Berbegal ; il prit le commandement général de l'armée de la Reine, dont l'effectif s'éleva alors à 18.000 hommes. La légion avait subi une notable diminution d'effectif par suite des pertes éprouvées à Huesca ; elle vit encore partir, le 1er juin, avec un convoi allant à Pampelune, un assez grand nombre d'hommes qui avaient droit à leur congé ; quelques officiers, parmi lesquels le lieutenant-colonel Cros d'Avenas, s'en allèrent avec ce détachement. Conrad se décida alors à fondre les deux bataillons qui restaient en un seul.

Les Carlistes étaient toujours à Barbastro. Le 1er juin, ils

BARBASTRO (la vieille ville).
(D'après une photographie prise par l'auteur, 1906.)

tentèrent d'évacuer leurs blessés sur la rive gauche de la Cinca, mais en furent empêchés par les troupes de la Reine.

Oraa croyait les tenir bloqués dans leur ville et se décida, le 2 juin au matin, à pousser une reconnaissance de leur côté. Sortant de Berbegal, il porta ses troupes vers Barbastro, afin d'occuper les hauteurs qui dominent la ville ; il avait donné l'ordre de ne pas engager l'action et de se borner à un feu de tirailleurs.

La vieille cité de Barbastro est bâtie sur une hauteur qui domine le Vero, affluent de la Cinca ; les deux rivières sont séparées par une rangée de collines jusqu'à leur confluent. Deux routes mènent de Barbastro vers la Cinca : l'une traverse directement les collines, l'autre suit la vallée du Vero. La ville est bordée de très près, à l'ouest et au sud-ouest, par des collines qui sont plantées d'oliviers et qui dominent tous ses bas-quartiers (1).

Il était environ midi quand l'attaque se dessina. Les Carlistes, occupés à faire la soupe, furent surpris par les premiers projectiles, comme ils l'avaient été à Huesca. Le mouvement d'Oraa leur parut destiné à leur couper la route de la Catalogne et à les rejeter vers les Pyrénées ; aussi firent-ils leurs préparatifs pour passer la Cinca, tandis que des détachements se hâtaient d'aller couvrir la retraite. Les quelques tirailleurs qui se trouvaient du côté où se présentait l'ennemi étaient dans une situation critique : « Il y eut, a écrit un carliste, un moment d'alarme et de terreur qui pouvait devenir funeste (2). »

Ce fut l'arrivée de don Carlos, à cheval, en uniforme, au milieu de ses troupes, qui raffermit leur courage ; les bataillons hésitants l'accueillirent aux cris de *Vive le roi !* et se précipitèrent au-devant de l'armée de la Reine.

Les hauteurs à l'ouest de la ville étaient couvertes par un bois d'oliviers assez épais qu'il fallait traverser pour arriver à Barbastro ; déjà la légion française et le bataillon du 2e de la garde étaient arrivés à la lisière de ce bois. Les Carlistes, qui s'y trouvaient au début en nombre restreint, voyaient peu à peu leurs rangs se grossir de nouveaux arrivants, et étaient dirigés par quelques officiers qui, sans ordres, s'étaient portés de ce côté.

---

(1) On peut avoir une vue assez large sur le terrain s'étendant à l'est et au nord de la ville en montant à la belle terrasse du *Circulo de la Amistad* (2 calle de Caballeros), qui s'élève à pic, renforcée par un mur immense, au-dessus du Vero.

Un autre point de vue fort bon se trouve sur la plate-forme des réservoirs, qui est le point le plus élevé de Barbastro; on aperçoit de là les collines et les bois d'oliviers de l'ouest.

Enfin, du monastère del Pueyo, qui se trouve au nord-ouest de la ville, à quelques kilomètres dans la direction de Huesca, on a une magnifique vue d'ensemble sur le pays tout entier.

(2) A. T., *Campagnes et Aventures d'un volontaire royaliste*, p. 141.

Le baron de Rahden, logé dans une maison sur la chaussée même, put être des premiers sur le théâtre du combat, et assista aux débuts de l'engagement : « Les *christinos*, écrit-il, avaient déjà occupé la lisière ouest du bois, en sorte qu'un combat d'infanterie acharné s'engagea. Sur la grand'-route, les escadrons ennemis tantôt avançaient et tantôt reculaient. Tout était enveloppé d'un épais nuage de poussière et de fumée et le soleil de midi dardait ses rayons les plus ardents. Les balles sifflaient de tous côtés ; les branches d'arbres tombaient, brisées ; les boulets et les obus faisaient l'accompagnement. En moins de temps que je ne mets pour l'écrire, nous nous vîmes transportés d'un agréable dîner au milieu d'un combat furieux. Il n'était pas encore l'heure de la sieste, et cependant beaucoup de combattants restèrent là pour y dormir leur dernier sommeil. Avec quelques Allemands, le prince, le capitaine Roth, Plessen et moi nous nous tenions étroitement serrés les uns contre les autres, car nous pensions que notre dernière heure était venue, et nous voulions tout au moins mourir ensemble... Enfin, Moreno et Villareal arrivèrent avec le gros de nos troupes et déblayèrent la chaussée et le bois qui l'avoisinait (1). »

Les colonnes carlistes avaient, peut-être par le simple effet du hasard, débouché sur le flanc de l'armée de la Reine. Leur apparition en un point où elles n'étaient pas attendues impressionna leurs adversaires ; une brigade et quelques escadrons, qui constituaient la droite de la première ligne, surpris par leur brusque attaque, reculèrent ; quatre compagnies de la légion et le 2e de la garde, qui formaient sous les ordres de Conrad la droite de la seconde ligne, se trouvèrent alors momentanément isolés du reste de l'armée et eurent à supporter tout l'effort de l'ennemi.

Ce fut précisément la légion étrangère carliste qui se trouva en face de la légion française. Les deux corps se livrèrent, dans le bois d'oliviers, un combat terrible, sur l'acharnement duquel tous les témoins de cette journée ont

(1) Von Rahden, *Wanderungen eines alten Soldaten*, 3e vol., p. 252 et 253.

insisté. Le Carliste von Rahden s'exprimait ainsi : « Dans ce bois se tenait notre légion étrangère, rebut de diverses nations il est vrai, Français, Allemands, Prussiens, mais gens braves et méprisant la mort, qui ont fait ce jour-là des prodiges de valeur (1) » ; et quelques pages plus loin il écrivait encore : « Notre légion étrangère en vint aux mains avec la légion étrangère française qui lui était opposée, sous les ordres du général Conrad. Je n'ai jamais eu, au cours de ma carrière militaire pourtant mouvementée — ni avant, ni après — le spectacle d'une mêlée aussi sanglante que celle à laquelle j'assistai. Les soldats se reconnaissaient dans le combat ; ils s'appelaient de leurs noms et surnoms (*brudernamen*), en français ou en allemand, s'approchaient les uns des autres en amis, se parlaient, se questionnaient, et se tuaient ensuite froidement à coups de fusil (2). » Lichnowsky, qui assista dans les rangs carlistes à cette horrible mêlée, raconte aussi que beaucoup de légionnaires des deux partis se reconnaissaient, s'appelaient et que « d'anciens camarades de lit se déchiraient les entrailles » à coups de baïonnette : il ajoute que les Espagnols voyaient avec une joie féroce les étrangers se massacrer mutuellement, mais que ce spectacle c'était vraiment affreux (3).

En face d'un ennemi supérieur en nombre, les bataillons espagnols avaient lâché pied ; la légion commençait à plier, le désordre se mettait dans ses rangs (4)... Conrad pensa

---

(1) Von Rahden, *Wanderungen*, p. 251.

(2) *Ibid.*, p. 253.

(3) Lichnowsky, *Souvenirs de la guerre civile d'Espagne*, p. 136.

(4) Cette phase du combat est assez diversement racontée par les auteurs.

Guido d'Ortasini s'exprime ainsi : « Le corps d'armée était rangé sur deux lignes.... A la droite de la seconde ligne étaient quatre compagnies de la légion étrangère, commandées par Conrad lui-même, ainsi que les bataillons espagnols. Une centaine de factieux, débouchant des oliviers, suffirent pour faire lâcher pied à toute la droite de la première ligne, qui s'enfuit en pleine déroute et se rejeta sur la deuxième ligne où se trouvait le *brave Français*. Sa troupe elle-même fut un instant entraînée par ce désordre et un détachement de la garde, qui en formait la tête, se débanda. Ce fut alors que Conrad, pour le rallier, s'élança en avant... » *L'Espagne constitutionnelle*, p. 341.

Le général Harispe s'exprime, dans sa lettre du 22 juin 1837 (pièce n° 69), en des termes identiques à ceux de Guido d'Ortasini. Faut-il penser que d'Ortasini a été renseigné par l'adjudant duquel Harispe rapporte le

qu'en donnant l'exemple il ramènerait ses légionnaires au combat ; il se porta en avant des tirailleurs, mit sa casquette au bout de sa canne, et cria : « En avant ! » Mais la panique avait gagné ses hommes, ils reculaient. Une balle frappa Conrad au front et l'étendit mort aux pieds du capitaine Bazaine.

Bazaine, qui depuis quatre ans servait sous les ordres de Conrad en Afrique et en Espagne, et qui le considérait comme un père d'adoption, ne voulut pas laisser son corps aux mains de l'ennemi. Aidé d'un officier et de quatre braves sous-officiers et soldats de la légion, il le releva, le plaça sur son cheval, et se dirigea vers les derrières avec ce lugubre fardeau. Arrivé à la route de Berbegal, il plaça le corps dans une voiture, et lui donna une escorte commandée par son officier d'ordonnance, le lieutenant Guyon (1), qui avait reçu une contusion; puis il retourna au combat.

La légion se trouvait dans le plus grand désordre, le seul officier supérieur qui restât encore ayant été blessé à mort. Bazaine parvint à en rallier une partie, et recom-

---

récit, ou qu'il a utilisé pour la rédaction de son volume les lettres d'Harispe?

Antonio Pirala est peu indulgent pour la légion : il dit que les quatre compagnies de la légion, chargées de protéger un mouvement de retraite, furent prises de panique et se débandèrent, malgré les efforts de leurs officiers. *Historia de la guerra civil*, Madrid, 4e vol., p. 61. (Les batailles de Huesca et de Barbastro sont racontées pages 54-55 et 58-61.)

Ce qui est certain, c'est que la légion lâcha pied un moment, après avoir subi des pertes considérables, et que Conrad se jeta en avant de sa personne pour ramener ses soldats au combat.

(1) Louis-Auguste *Guyon*, né le 17 novembre 1811 à Magny (Seine-et-Oise), s'engagea en mars 1830 au 55e régiment de ligne; il y devint caporal le 15 août 1830, caporal fourrier le 21 janvier 1832, sergent fourrier le 29 mars suivant, fit campagne en Afrique en 1832 et 1833, revint en France, reprit l'emploi de sergent le 6 mai 1835 et partit en congé illimité le 5 septembre de la même année. Le 23 mars 1836, il rentra de nouveau au 55e avec le grade de sergent pour être, à la date de ce jour, détaché en mission en Espagne. Nommé officier et pris par Conrad à son état-major, il rendit, comme on voit, les derniers devoirs à son chef, et quitta le service d'Espagne le 9 novembre 1837. Réadmis au 55e le 16 mars 1838 comme sergent fourrier, il fut nommé sergent-major le 21 juillet suivant. Nommé sous-lieutenant au 7e de ligne le 13 septembre 1840, lieutenant le 12 mai 1844, capitaine le 30 avril 1849, il fit la campagne d'Orient en 1854-1855, fut blessé à la bataille de l'Alma le 20 septembre 1854 et décoré le 28 décembre; le 20 juin 1855, il fut mis en non-activité pour infirmités temporaires, puis replacé le 31 octobre 1855 comme capitaine au 21e de ligne. Il fit la campagne d'Italie, du 27 avril au 30 août 1859, et fut retraité le 23 février 1861. *A. A. G.*, dossier L.-A. Guyon, n° 20.133 (2e série).

manda aux officiers de ne pas apprendre aux soldats la mort de leur général; il fit dire aux légionnaires que Conrad, légèrement blessé, était allé se faire panser, et qu'il reviendrait bientôt se mettre à leur tête; il usa du prestige qu'avait le nom de ce chef aimé pour maintenir l'ordre dans les rangs.

Oraa essaya en vain à plusieurs reprises d'occuper le bois d'oliviers; ses attaques mal combinées, exécutées seulement par une partie de ses forces, furent chaque fois repoussées (1) ; à la nuit tombante, il dut battre en retraite devant une vigoureuse offensive des Carlistes contre son extrême gauche ; Bazaine suivit, avec les débris de la légion, le mouvement de retraite de toute l'armée vers Berbegal.

Les deux légions étrangères qui avaient combattu l'une contre l'autre avec une opiniâtreté et un courage inouïs s'étaient mutuellement presque exterminées : « Il est bien connu qu'après le combat de Barbastro, écrivit plus tard le Carliste von Rahden, il ne survécut des légions étrangères que de faibles cadres, qui ne tardèrent pas à disparaître complètement. Lorsque le 16 mai nous franchîmes l'Arga, le Roi et l'infant passèrent la première et dernière inspection du corps expéditionnaire : le bataillon étranger comptait, d'après les situations d'effectif, 875 hommes ; quinze jours plus tard, au lendemain du combat de Barbastro, 80 files (160 hommes) répondirent à l'appel; presque tous les officiers étaient morts ou blessés (2) ». La légion carliste resta en effet presque entièrement sur le champ de bataille, et les débris échappés à cette lutte acharnée furent licenciés quelques mois plus tard (3). Quant à l'infanterie de la

(1) Von Rahden, *Wanderungen eines altein Soldaten*, 3e vol., p. 251 et 254.

(2) *Ibid.*, p. 253.

(3) Voici comment Florencio Sanz raconte la fin de cette troupe :

« En novembre 1837, quand le Roi revint de son expédition, il ne restait plus de ce bataillon que 128 hommes, tous blessés et malades de la poitrine; les autres étaient morts ou prisonniers. Dans le décret de réorganisation de l'armée, Sa Majesté s'exprima ainsi : « Les officiers du bataillon » étranger passeront à d'autres corps; les soldats et sous-officiers seront, » à leur choix, envoyés au dépôt des invalides de Navarre, ou retourne- » ront dans leur pays, et, en considération des services qu'ils m'ont rendus, » je leur décerne la croix de Saint-Ferdinand de 1re classe et la pension » viagère du *real de billon;* elle leur sera payée, après la guerre, s'ils ne

légion constitutionnelle, Lichnowsky a écrit avec raison qu' « elle périt presque entièrement sur les champs de bataille de Huesca et de Barbastro (1) » ; Stricker dit aussi qu' « elle tomba sur les champs de bataille presque jusqu'au dernier homme, mais qu'elle resta longtemps une cause d'effroi pour les Carlistes dans les rangs desquels elle avait causé de terribles vides (2) ».

Conrad était tombé victime de ses idées chevaleresques, pour l'honneur de la France et de la légion, préférant mourir que de voir plier devant l'ennemi la troupe qu'il commandait. « Plus généreux que ses prédécesseurs, a écrit d'Ortasini, il ne voulut pas quitter une famille qui lui était devenue plus chère par son malheur que par sa gloire; il pensa que le premier devoir d'un homme véritablement courageux est de couronner par une fin digne et sublime les belles actions d'une vie sans tache (3). »

Peut-être Conrad a-t-il été volontairement au-devant de la balle qui l'a tué, préférant mourir en soldat que d'assister impuissant à la défaite ou à l'agonie de la légion. Quoi qu'il en soit, sa mort complète aux yeux de la postérité la noblesse générale de son attitude et il apparaît, par son sacrifice, plus sympathique que Bernelle. Sans doute Bernelle était plus froid, plus pondéré, meilleur tacticien ; mais Conrad, avec sa bravoure exempte de réflexion et de calcul, a une physionomie plus ouverte et plus attirante.

La mort de Conrad ne put être cachée longtemps aux légionnaires; le soir même, au cantonnement, ils vinrent en masse devant la maison de leur général et demandèrent à le voir; il fallut leur avouer la triste vérité. Alors se produisirent parmi eux des scènes de colère et de désespoir qui firent craindre un moment de graves désordres ; ils prirent

---

» résident pas en Espagne, par le moyen de mes ambassadeurs, dans leurs » pays respectifs. » Ces nobles défenseurs de la légitimité vinrent à Armurio présenter au roi leurs remerciements; et, ayant préféré retourner dans leur patrie, ils entrèrent en France avec les distinctions du mérite, de l'honneur, de l'héroïsme, et le témoignage de la gratitude royale. » Florencio Sanz, *Réfutation des calomnies adressées à Charles V*, Le Mans, p. 37.

(1) Lichnowsky, *Souvenirs de la guerre civile en Espagne*, p. 97.
(2) Wilhelm Stricker, *Die Deutschen in Spanien und Portugal.*
(3) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 338.

spontanément les armes pour se venger de la garde royale qui, disaient-ils, avait abandonné Conrad sur le champ de bataille au milieu des ennemis (1) ; puis la démoralisation et le découragement s'emparèrent de ces hommes qui se trouvaient privés de leur chef et réduits à quelques centaines.

Bazaine comprit que la légion ne pouvait plus être utile à l'armée de la Reine, et le 3 juin, à 7 heures du matin, il lui donna ordre de partir pour Saragosse; il lui traça son itinéraire jusqu'à cette ville, assura les rations pour la route, et remit le commandement au plus ancien capitaine; puis il s'occupa de rendre les derniers devoirs à son général, et escorta lui-même son corps à Saragosse, où il arriva le 4 à 6 heures du soir. Le lendemain soir, la légion entra à son tour dans la ville; le 6, elle assista, ainsi que toutes les troupes de la garnison, à un service solennel qui eut lieu à l'église Saint-Gilles ; le soir du même jour, elle alla coucher à Alagon.

La cavalerie resta à Saragosse. De plus, la légion y laissa un si grand nombre de blessés et de malades que Bazaine fut obligé d'organiser dans cette ville un petit dépôt, sous le commandement d'un capitaine.

Les débris de la légion continuèrent leur route sur Pampelune ; ils formaient à peine l'effectif d'un bataillon de 800 hommes. Les officiers firent preuve d'une grande fermeté en réconfortant les légionnaires et en leur donnant l'exemple de l'endurance; comme néanmoins l'insubordination commençait à se glisser dans les rangs, ils la réprimèrent par de terribles exemples : un soldat fut fusillé à Mallen, et un sous-officier à Tudela.

C'est pendant cette retraite que le capitaine de Colleville, venu jadis avec la légion Suarce, sut si bien relever les courages abattus et les caractères chancelants que le colonel de Senilhes écrivait le 24 juin à son sujet : « Les camarades lui rendent unanimement la même justice et font le plus grand cas de lui. C'est particulièrement à sa fermeté et à son ascendant qu'on a dû de pouvoir maintenir ou rétablir la discipline dans les débris de la légion pendant le trajet

(1) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 19 juin 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à une lettre d'Harispe au Ministre).

qu'ils avaient à faire, après la mort du brigadier, pour rejoindre le dépôt (1). »

La légion arriva le 12 à Pampelune et fut aussitôt répartie dans les cantonnements de Villaba et de Burlada; le lieutenant-colonel Cros d'Avenas qui, après l'affaire de Huesca, était rentré au dépôt, en prit le commandement.

Conrad avait été, pendant les derniers mois, l'âme de la légion ; lui disparu, ce corps ne pouvait plus vivre longtemps. Tous les esprits éclairés et tous les gens de cœur comprirent la perte immense que faisait la cause d'Isabelle II; la sympathie personnelle que leur inspirait Conrad augmenta encore leurs regrets.

Senilhes écrivait le 6 juin au Ministre, sous le coup de la première émotion, des lignes qui montrent quelle impression produisit la triste nouvelle sur ceux qui connaissaient bien le chef de la légion :

« Conrad est mort !... Il est mort en combattant bravement, suivant sa coutume ; en donnant l'exemple du dévouement aux restes mutilés de sa vaillante troupe ; en s'exposant trop peut-être, sous l'impulsion du sentiment national dont il était plein, et pour montrer à l'étranger quel était le soldat formé à l'école du drapeau français. Ah ! il était un type brillant de ce soldat à qui les seules inspirations de l'honneur font enfanter des miracles, lui, si généreux, si noble, si désintéressé; lui à la fois si bouillant pour entreprendre, si calme pour commander; lui qui n'avait qu'une faiblesse de cœur, cette faiblesse des bonnes natures qui consiste à rechercher l'attachement des subordonnés, et à beaucoup sacrifier pour l'obtenir... Il est mort ! il a arrosé de son sang cette terre où le devoir le retenait... Il est mort après avoir vu se fondre dans sa main cette légion dont il avait été l'idole, après avoir épuisé avec elle la coupe des misères et des privations, après avoir subi toutes les tortures morales que son caractère devait lui rendre plus déchirantes, et après avoir vu périr dans les épreuves de l'adversité cette popularité militaire dont il était si digne, et qui lui avait été

(1) Le lieutenant-colonel de Senilhes au Ministre, de Pampelune, 24 juin 1837. *A. A. G.*, dossier de Colleville (original).

si chère. Mon cœur se serre, et mes yeux se remplissent de larmes en écrivant ces lignes (1)... »

Quelques jours plus tard, Senilhes s'exprimait encore dans des termes analogues en parlant de la belle attitude des restes de la légion : « On trouve bien des vertus militaires dans ces nobles débris, et ce n'est pas en vain qu'on fait vibrer les cordes de l'honneur et de la nationalité française. Je conçois, par ce que j'en ai vu, l'amour et le dévouement que le cœur tout militaire de Conrad leur portait. Il est aujourd'hui vivant dans tous les souvenirs ; c'est maintenant qu'il est apprécié (2). »

Il n'est pas un légionnaire qui ne pleurât Conrad, et d'Ortasini a bien rendu le sentiment général quand il a écrit : « La mort a couvert les fautes que ce chef commit dans ces derniers temps et il restera à jamais dans la mémoire de ses soldats comme un officier dont la bravoure personnelle servit toujours d'exemple et dont la bonté paternelle gagnait tous les cœurs (3). »

La tristesse fut immense dans le corps d'officiers; plusieurs d'entre eux demandèrent à rentrer en France. Le capitaine Bazaine, revenu à Pampelune, organisa à la cathédrale un service funèbre en l'honneur de son général ; puis, « croyant sa mission remplie », exprima au Ministre de la guerre à Madrid son intention de quitter l'Espagne; il écrivait le 15 juin au général Harispe : « Je demande, pour toute récompense des fatigues que j'ai éprouvées, des dangers auxquels j'ai été exposé et des longues nuits passées dans le travail, de pouvoir rentrer en France, ma chère patrie, et d'employer à son service le peu d'expérience que j'ai acquise pendant les deux années que je viens de passer en Espagne (4). »

Le lieutenant-colonel Cros d'Avenas demanda, lui aussi, l'autorisation de revenir en France.

Le capitaine de Colleville, qui s'était couvert de gloire dans les combats de Huesca et de Barbastro et qui avait

(1) Senilhes à Harispe, de Tafalla, 6 juin 1837, pièce n° 67.
(2) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 19 juin 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19 (copie).
(3) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 307.
(4) Bazaine à Harispe, de Pampelune, 15 juin 1837, pièce n° 68.

montré la plus grande énergie pendant la retraite, demanda à être réintégré dans l'armée française et revint à Versailles, auprès du maréchal de camp son père, dès le mois de juillet, sans même attendre l'acceptation de sa démission (1).

Ainsi le commandant supérieur de la légion, son chef d'état-major et l'un des plus brillants officiers de cet état-major demandaient simultanément à quitter l'Espagne. Beaucoup d'autres officiers songèrent dès ce moment à rentrer en France, ne voyant plus l'occasion de servir utilement la cause constitutionnelle espagnole ; les demandes de démission affluèrent ; c'était le symptôme annonçant que la légion ne pouvait plus reprendre ses forces.

---

(1) Le capitaine de Colleville, entré comme adjudant-major à la légion après le licenciement du corps de Suarce, avait demandé, le 8 mars 1836, au Ministre de régulariser sa situation en l'autorisant à résider à l'étranger et avait obtenu cette faveur. Il s'était conduit, depuis lors, d'une façon digne d'éloges et avait songé dès les premiers mois de 1837 à obtenir sa réintégration en activité; le 29 mars, Conrad avait écrit de Pampelune au Ministre dans ce but.

Lorsqu'après Barbastro Colleville revint en France, Senilhes, le 24 juin, Harispe, le 30 juin, écrivirent en sa faveur des lettres très chaudes; lui-même adressa au Ministre, le 20 juillet, une lettre datée de Versailles, dans laquelle il lui demandait d'oublier, en raison des notes fournies par Bernelle et Conrad, les fautes d'autrefois. Cros d'Avenas, revenu en France, écrivit lui aussi de Versailles, au Ministre, le 30 novembre. Le Ministre décida que Colleville serait replacé quand ses dettes seraient payées; comme le brave jeune homme n'avait pas de fortune, le vieux maréchal de camp promit que son fils se libérerait en deux ans des 4.200 francs qu'il devait. Le 4 mars 1838, Colleville fut replacé comme lieutenant au 36e de ligne.

Cette satisfaction morale ne le décida pas à rester dans l'armée, et il donna sa démission par une lettre écrite de Corbeil, le 20 mars, au maréchal de camp commandant le département de Seine-et-Oise. Le jeune officier expliquait, en des termes très dignes, qu'il renonçait à son grade par crainte que ses dettes ne soient un obstacle à sa carrière.

Il écrivit plusieurs ouvrages relatifs à ses campagnes; en 1848, il publia une *Notice sur F.-F. Duvivier, général de division* (Cherbourg, imp. de Thomine), qu'il lut à la Société académique de Cherbourg, dont il était membre, dans sa séance du 4 août 1848; il rendait l'hommage le plus éclatant à la mémoire de son ancien chef, sans lui conserver la moindre rancune de la sévère fermeté dont il avait ressenti les effets à Bougie. Enfin, ce fut lui qui écrivit, avec l'aide de Bernelle, l'*Histoire de l'ancienne légion étrangère*, analysée à la bibliographie.

A. A. G., dossier de Colleville, et *Bibl. du min. de la guerre.*

CHAPITRE XVI

LA RÉVOLUTION DE PAMPELUNE

Sommaire. — Le lieutenant-colonel Cros d'Avenas, chef intérimaire de la légion; son manque d'autorité. — Situation numérique de la légion. — L'infanterie réduite à un bataillon. — La batterie d'artillerie; la section de Reilk. — Les lanciers polonais devenus corps espagnol; le colonel Kraiewski. — La destinée de l'infanterie; le lieutenant-colonel de Senilhes. — Une lettre collective des officiers le 8 août 1837. — Les causes du mécontentement à la légion. — Irrégularité des divers services. — Une lettre de Senilhes : la situation à Pampelune au milieu d'août. — Les désertions; une lettre de Bazaine. — Le lieutenant-colonel Ferrary chef de la légion. — Sa carrière et ses qualités. — Son arrivée dans la deuxième quinzaine d'août.

Agitation des libéraux avancés à Pampelune. — La révolution militaire du 25 août. — Réunion des autorités de la ville. — Les sous-officiers espagnols. — Assassinat du général Sarsfield et du colonel de Mendivil. — Attitude de Ferrary. — La légion à Villaba est chargée de la protection contre les Carlistes. — La junte insurrectionnelle de Navarre. — Réserve de Ferrary. — Instructions du général Harispe. —Mécontentement du parti exalté. — Agression contre deux officiers de la légion : mort du sous-lieutenant Bravard. — Concentration de la légion à Villaba et Huarte.

Après la mort de Conrad, le lieutenant-colonel Cros d'Avenas avait pris le commandement de la légion; il n'était ni assez énergique ni assez influent pour reconstituer le corps placé sous ses ordres et il le sentait si bien qu'il avait demandé à rentrer en France. Senilhes écrivait au Ministre que cet officier supérieur était un honnête homme, un brave militaire, mais sans ascendant sur sa troupe; il était d'avis que, si le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier la malheureuse situation de la légion, il devait du moins lui envoyer un chef ayant de l'autorité et inspirant confiance. Aussi engageait-il le Ministre à accepter au plus tôt la démission offerte par Cros d'Avenas (1). D'Ortasini, qui

(1) Senilhes au Ministre, de Pampelune, 25 juillet 1837, pièce n° 72.

décrit toujours les officiers de la légion en termes colorés, dit de lui qu'il était « doué d'autant de bravoure que de sang-froid, mais mesquin par son extérieur, et incapable de diriger l'administration (1) ».

Avec un chef aussi peu entraînant, la légion ne pouvait reprendre son ancienne vigueur. La situation numérique du corps montrait d'ailleurs sa déchéance; au 1er juillet, le 1er bataillon seul avait un effectif comprenant 24 officiers et un millier d'hommes ; les autres avaient été réformés et ne comptaient plus que pour mémoire sur les états (2) ; seuls les corps auxiliaires, c'est-à-dire la batterie d'artillerie et les deux escadrons de lanciers, avaient encore des cadres et étaient restés avec le général Oraa.

La batterie d'artillerie, qui était en bon état et pourvue de munitions, fut attachée à l'armée du Nord, tout en conservant des rapports directs avec la légion ; elle prit part aux opérations dirigées par les généraux Escalera et Espartero. Une de ses sections fut tout d'abord détachée à l'armée du Midi sous les ordres de Reilk et remporta à la bataille de Grâ un brillant succès que le baron de Meer se plut à reconnaître; cette section ne rejoignit plus tard la batterie que sur l'ordre réitéré du comte de Luchana.

Quant aux lanciers polonais, ils se détachèrent à peu près complètement de la légion pour constituer un corps espagnol. Le colonel Kraiewski, qui les commandait, demanda au gouvernement de Madrid de les considérer comme unité isolée, et il obtint leur affectation à l'armée du Nord. Ils étaient d'une bravoure que tous les partis ont su reconnaître, puisqu'un officier carliste a écrit dans ses *Mémoires :* « J'ai vu un de leurs escadrons charger nos fantassins jusque sur des rochers où les piétons avaient peine à se tenir, et, quand leurs chevaux manquaient de pied, ils sautaient en bas de la selle et combattaient ainsi, la lance à la main, sans espoir de vaincre, mais jusqu'à la mort (3). » Le comte de Luchana fut d'autant plus heureux de recevoir ce renfort que le manque de cavalerie se faisait vivement sentir à l'armée du Nord; il les prit comme escorte.

---

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 343.
(2) Situation de la légion au 1er juillet 1837, pièce n° 70.
(3) A. T., *Campagnes et Aventures d'un volontaire royaliste*, p. 114.

Pendant que l'artillerie et les lanciers continuaient à lutter dans les rangs de l'armée constitutionnelle, l'infanterie, c'est-à-dire la légion proprement dite, restait à Pampelune dans une pénible inaction. Elle se trouvait, comme d'ailleurs tous les autres corps, dans un déplorable dénuement, car les caisses étaient vides. Cependant, le 26 juin, 240.000 réaux arrivèrent au quartier général de l'armée; ému sans doute par le triste sort des survivants de Huesca et de Barbastro, le général en chef se montra généreux à leur égard dans la répartition de ces fonds, puisqu'il leur attribua 60.000 réaux. Le commandant de Senilhes écrivait à ce sujet le 1er juillet au Ministre : « Je n'espérais guère que la légion pût avoir sa part de ce faible secours; cependant le tableau que j'avais fait au général en chef de ses misères était tel qu'il a affecté à leur soulagement le quart des fonds qu'on venait de mettre à sa disposition : un courrier extraordinaire qu'il a expédié hier de Logroño, où il se trouvait depuis le 25, et qui vient d'arriver à l'instant, est porteur de ces 60.000 réaux ; c'est bien peu sans doute; mais, dans la détresse où l'on est, chacun se trouvera heureux du petit décompte qui lui reviendra dans la répartition, et, à travers les nombreuses et pressantes sollicitations qui étreignent le général en chef, je ne saurais lui être trop reconnaissant du véritable sacrifice qu'il vient de faire en faveur de la légion (1). »

Ce secours momentané indiquait l'intérêt porté par les autorités espagnoles au corps qui avait si généreusement combattu pour la cause constitutionnelle. Néanmoins les officiers de tout grade se demandaient anxieusement le sort qui leur était réservé. Le lieutenant-colonel de Senilhes lui-même, en correspondance régulière avec le Ministre et le général Harispe, ne savait pas si le corps était destiné à être dissous ou à être réorganisé ; cet officier supérieur, qui s'était rendu à Pampelune, était considéré par les débris de la légion comme le délégué de la mère-patrie auprès d'eux ; il s'en rendait compte et écrivait au général Harispe le 8 juillet : « Je suis aujourd'hui le seul lien qui rattache entre eux

(1) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 1er juillet 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41, officiers et agents en mission (copie).

ces malheureux débris et les tienne encore groupés autour de leur vieux drapeau (1). » Le bruit s'étant répandu dans les cantonnements que Senilhes allait rejoindre le général en chef, des officiers de tous grades étaient venus le supplier de rester auprès d'eux.

Cependant au commencement d'août, aucune décision n'avait été prise relativement à la destinée de la légion ; le gouvernement français la considérait comme une troupe espagnole, dont il ne lui appartenait pas de régler le sort; le gouvernement espagnol, au milieu d'embarras sans nombre, ne pouvait, malgré sa bonne volonté, faire droit aux justes réclamations qu'il recevait.

Les officiers, las de l'incertitude dans laquelle ils étaient plongés, écrivirent le 8 août une lettre collective, revêtue de quatre-vingts signatures, au Ministre de la guerre à Madrid; ils l'avertissaient respectueusement que si le 10 septembre il n'avait pas statué sur leur sort, ils considéreraient son silence comme l'acceptation de leur démission, et se croiraient autorisés à rentrer en France. Une copie de cette lettre, signée par le lieutenant-colonel Cros d'Avenas, fut envoyée au gouvernement français (2).

Cette conduite pourrait paraître singulière si elle n'était pas expliquée par les circonstances; il faut considérer que ces officiers, quoique entièrement dévoués à la reine Isabelle, n'avaient pas reçu de solde depuis de longs mois ; qu'ils étaient mal vêtus, mal nourris, mal logés, et qu'ils n'avaient même plus la guerre comme distraction. Venus en Espagne par dévouement à la cause constitutionnelle, ils préféraient, s'ils ne devaient plus combattre pour elle, reprendre la place à laquelle ils avaient droit dans l'armée française.

Le lieutenant-colonel de Senilhes tenait fidèlement le général Harispe au courant de ce qu'il apprenait ; confiné à Pampelune, il s'excusait de ne pouvoir donner des nouvelles précises de l'armée carliste dont les généraux constitutionnels connaissaient mal les mouvements; mais il exposait du moins

(1) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 8 juillet 1837, pièce n° 71.
(2) Les officiers de la légion au Ministre de la guerre à Madrid, 8 août 1837 (copie signée par Cros d'Avenas), pièce n° 75.

le fâcheux état dans lequel se trouvait la légion et il en détaillait les causes. En envoyant le 9 août au général Harispe la lettre collective des officiers, il ne cachait pas que cette fâcheuse démarche était amenée par l'indifférence avec laquelle le Ministre de la guerre en France avait accueilli toutes leurs demandes régulièrement formulées. Il ajoutait ensuite : « Vous avez pu voir combien j'avais été dans le vrai en parlant de la démoralisation radicale du corps; les nombreux déserteurs n'ont pas été assurément entraînés à abandonner leur drapeau par les souffrances qu'ils avaient *actuellement* à subir; car depuis fort longtemps leur position matérielle n'avait pas été aussi bonne qu'elle l'était lors de leur mouvement sur notre frontière; leurs distributions de vivres étaient depuis quelques jours régulières et suffisantes et les 20.000 piécettes qu'on venait de recevoir avaient permis de leur donner quelque argent; c'est donc au profond dégoût qui s'est emparé de tout le monde qu'on doit attribuer cet acte sans motifs apparents (1). »

Les mesures prises pour remédier aux besoins de la légion étaient insignifiantes ; c'est ainsi que le Ministre avait fait envoyer des draps de France, et que le tailleur de la légion avait consenti à confectionner pour les officiers des effets avec ces draps, moyennant un bon sur les futures rentrées de fonds ! « Tout cela, écrivait Senilhes, n'offre qu'un impuissant palliatif. Personne n'éprouve le plus léger sentiment de reconnaissance pour cette marque d'intérêt; on la prend presque comme un acte d'hostilité, bien qu'on profite de ses avantages, parce qu'on y trouve un projet de maintenir le *statu quo*. Or, je le répète, le *statu quo* est en horreur à tout le monde, depuis le dernier des soldats jusqu'au chef de corps (2). »

Le service de la solde, celui des vivres, celui des hôpitaux même fonctionnaient avec la plus grande irrégularité, et donnaient lieu aux plaintes les plus graves (3). Aussi Senilhes

(1) De Senilhes à Harispe, de Pampelune, 9 août 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 20 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 15 août 1837).

(2) *Ibid.*

(3) Le commissaire des guerres Galant au lieutenant-colonel Cros d'Avenas, de Pampelune, 13 août 1837 (copie) ; et Senilhes à Harispe, de Pampelune, 13 août 1837 (copie). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 20.

écrivait-il le 13 août au général Harispe : « Le mécontentement et la démoralisation sont au comble parmi nos troupes, surtout parmi les officiers. Soyez sûr, mon Général, que la majeure partie ne supportera pas longtemps l'épreuve de l'adversité, sans que sa fidélité en soit sérieusement ébranlée... Deux compagnies de la légion vont partir demain pour aller prendre le reste des effets ; il est probable que, comme la première fois, il ne nous en reviendra pas moitié, bien qu'on ait le projet de les faire relever à Burguete par des Espagnols (1). »

C'est aux fautes du commandement supérieur que Senilhes attribuait la situation déplorable de l'armée; aussi n'avait-il pas de mots trop durs pour le vice-roi Iriarte. Il sentait que le mécontentement, qui se traduisait à la légion par les réclamations des officiers et les désertions des soldats, pouvait avoir des conséquences plus graves dans les corps espagnols. Il traçait, dans sa lettre du 13 août, une peinture très noire de la situation à Pampelune, et exprimait des craintes que l'avenir devait justifier :

« Il n'y a pas d'approvisionnement pour la distribution de demain, écrivait-il, et l'on ne sait à quel saint se vouer pour satisfaire aux nécessités du moment. Ce triste et malencontreux Iriarte, que rien n'a pu faire sortir jusqu'ici de la plus stupide incurie, et qui, malgré tous les avis et toutes les instances, a attendu qu'il n'y ait plus en magasin une seule once de riz, ou un pauvre morceau de lard, pour aviser aux moyens de faire vivre son monde ; ce vice-roi improvisé, dis-je, déplorable type de l'incapacité et de l'apathie espagnoles, était ce soir aux abois, demandant conseil et appui à tout le monde pour sortir du mauvais pas où il s'est placé.

» Le fait est que le dénuement où il est arrivé le menace d'une insurrection militaire dans laquelle sa personne jouerait sûrement fort gros jeu. La troupe est aujourd'hui à bout de patience et son mécontentement est toujours prêt à se traduire par des coups de fusil. Cette perspective a servi de stimulant aux principaux intéressés; elle a donné des

(1) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 13 août 1837. A. *H. G.*, Aff. d'Esp., carton 20 (copie).

jambes et des idées à l'état-major, et, après avoir reçu les rapports effrayants des chefs de corps, on a convoqué la junte provinciale, qu'on a menacée d'une émeute militaire si elle ne donnait pas de l'argent ; la junte a répondu qu'elle donnait assez pour entretenir le soldat; mais, comme elle se compose de propriétaires qui craignent le désordre, elle paiera, et ce qu'elle donnera ira encore, en partie, dans les poches de l'état-major.

» Le colonel du régiment de Malaga m'a conté d'horribles détails sur les vols et les exactions qui se commettent aux dépens du soldat, depuis que le pays est tombé sous le gouvernement de ce guerillero de bas étage, qui l'exploite au profit de sa fortune... J'ai appris hier de l'administrateur central des douanes et des routes générales qu'il avait délivré 12.000 douros (1) pour le service des troupes, à l'époque même où fut faite la répartition du dernier emprunt, et que M. Iriarte avait recommandé de ne pas parler de cette livraison, parce qu'elle était réservée aux dépenses spéciales de la vice-royauté, etc., etc. Le colonel de Malaga m'a promis de me faire une note détaillée de tous ces méfaits, et je me propose de l'envoyer confidentiellement au général en chef, en indiquant son origine.

» Il y avait eu, avant-hier, une réunion des chefs de corps pour aviser aux moyens de défendre et de garantir les intérêts de leurs soldats; mais les circonstances ont fait ajourner les mesures acerbes dont ils ont reconnu la nécessité.

» Tout le monde déplore, aujourd'hui plus que jamais, la mort de ce brave et loyal Iribarren, qui avait su pourvoir à tout sans fouler personne, et dont la prévoyance avait, dans un court espace de temps, organisé tous les services. de manière à ce qu'aucun pût jamais rester en souffrance (2). »

La situation de l'armée constitutionnelle était donc des plus graves et la révolte risquait d'éclater à tout moment dans la garnison de Pampelune. La légion, amoindrie et démoralisée, paraissait condamnée à une fin prochaine; le capitaine Ba-

(1) Le *douro* est notre pièce de 5 francs.
(2) Senilhes à Harispe, de Pampelune, 13 août 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 20 (copie).

zaine écrivait le 23 août de Pampelune à Senilhes, qui était allé passer quelques jours en France : « Notre pauvre légion *se va accabando* (1) ; 125 sous-officiers, caporaux et soldats sont partis pour la France la nuit dernière avec armes et bagages ; ce détachement s'est donné des officiers auxquels il a juré obéissance seulement jusqu'à la frontière. Des paysans qui l'ont rencontré m'ont assuré qu'il marchait en bon ordre, et qu'il n'avait commis aucun vol dans les villages qu'il avait traversés. Malheureusement les gardes et les sentinelles désertent également ; on a été obligé d'évacuer Huarte ; la compagnie de grenadiers est allée occuper les Capucins, de sorte qu'il reste à peine à Villaba le nombre d'hommes nécessaires à sa défense, et si cette émigration continue, on sera également obligé d'abandonner Villaba (2). »

La légion se trouvait donc amoindrie et démoralisée, et sa fin paraissait imminente, quand un homme de cœur et d'énergie vint lui redonner un moment de vie. Le lieutenant-colonel Ferrary, qui se trouvait en congé de quatre mois en France au moment où se livraient les combats de Huesca et Barbastro, demanda à remplacer Cros d'Avenas (3).

André-Camille Ferrary, né à Parme en 1791, était entré au service en 1803 au 1er hussards italien ; devenu fourrier en 1805, passé en 1808 comme vélite à la garde royale de Naples, il avait été nommé en 1809 sous-lieutenant au régiment royal étranger au service d'Espagne; lieutenant en 1811, passé au service de France en 1813, il avait été affecté au 130e de ligne en décembre de la même année. En 1814, il avait eu le corps traversé par une balle à l'affaire de Provins et avait été décoré de la Légion d'honneur; enfin le 1er août il avait été mis en demi-solde et autorisé à rentrer dans ses

(1) *Se va accabando*, littéralement : « va en s'achevant », se débande peu à peu.

(2) Bazaine à Senilhes, de Pampelune, 23 août 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 20 (original).

(3) Cros d'Avenas rentra en France, où il fut placé en non-activité par suppression d'emploi, avec son ancien grade de chef de bataillon, à la date du 13 novembre 1837. Replacé comme commandant de place de 2e classe à Bellegarde, le 9 mai 1838, il fut admis à la retraite le 8 août 1839, sans avoir été promu lieutenant-colonel. *A. A. G.*, dossier Cros d'Avenas.

foyers. Considéré comme démissionnaire en 1817 pour s'être rendu à Naples sans autorisation, il était resté de longues années éloigné de sa patrie d'adoption. Mais après la révolution de 1830, il s'était fait naturaliser, avait été réintégré sur les contrôles et admis au traitement de réforme en août 1831. Affecté au 34e de ligne au mois de novembre, il était passé à la légion étrangère en mai 1833, et avait fait avec ce corps campagne en Afrique; en juin 1835, il s'était brillamment conduit à la Macta, et avait été promu capitaine en juillet. Parti pour l'Espagne avec la légion, il avait constamment mérité, pour sa vaillante conduite, les plus grands éloges (1).

Brave, expérimenté, aimé des officiers et soldats de la légion, Ferrary était capable de rendre à tous la confiance et l'espoir. Le baron Dembowski, qui le rencontra vers cette époque, avait été séduit par ce brillant officier et écrivait à son sujet : « C'est un bel homme dans la force de l'âge, dont chacun vante ici la bravoure et l'excellent cœur (2). »

L'arrivée de Ferrary dans la deuxième quinzaine d'août fut un précieux réconfort pour tous ; le nouveau commandant supérieur apporta des nouvelles de France et sut dire à chacun un mot d'encouragement. Par une coïncidence heureuse, il prit le commandement de la légion à un moment où des événements fort graves allaient se produire autour d'elle, et où la présence d'un homme énergique à sa tête était indispensable.

Les troupes espagnoles de Navarre, quoiqu'elles eussent été plus fréquemment payées que la légion, avaient beaucoup souffert ; elles étaient d'ailleurs depuis longtemps travaillées par le parti libéral exalté (3) ; certains bataillons, cantonnés dans les environs de Pampelune, étaient particulièrement aigris et disposés à l'insubordination.

A Pampelune même, des officiers supérieurs, tels que le

(1) *A. A. G.*, dossier André-Camille Ferrary.

(2) Baron Charles Dembowski. *Deux ans en Espagne et au Portugal*, lettre de Bernuens, 2 février 1838, p. 8.

(3) Le parti libéral comprenait, comme on l'a vu, deux grandes divisions : les *moderados*, partisans de la juste observation de la Constitution de 1812, et les *exaltados*, partisans du progrès, qui avaient déjà fomenté la révolution de 1820.

colonel d'artillerie Piña, avaient formé le projet de fomenter un mouvement insurrectionnel ; ils avaient déjà discuté l'opportunité qu'il y avait à mettre à mort le commissaire du gouvernement français à l'armée de la Reine, de Senilhes, et l'intendant qui lui était adjoint ; ils étaient poussés autant par la haine qu'avaient laissée dans leur parti les expéditions de Napoléon et du duc d'Angoulême que par le désir de susciter des difficultés à la Reine. Le colonel de Mendivil, qui appartenait au parti modéré, avait prévenu de Senilhes et l'intendant de cet état de choses au moment même où ils quittaient Pampelune pour aller passer quelques jours en France ; mais cependant l'ordre ne paraissait pas devoir être troublé (1).

Ce fut un coup de force, rapidement exécuté par une partie des troupes, qui fut le signal de la révolution de Pampelune : le 25 août, entre 9 et 10 heures du matin, le 1er et le 2e bataillon de « tiradores » d'Isabelle II, escortés par un escadron de 700 à 800 hommes sous les ordres du colonel Leon Iriarte, quittèrent leurs cantonnements de Zizur-Mayor et Zizur-Menor ; ils se présentèrent à l'une des portes de Pampelune, arrêtèrent la garde, occupèrent tous les postes, et s'établirent dans la ville.

Les autorités furent invitées, par les sous-officiers des unités révoltées, à se réunir à l'hôtel-de-ville ; elles firent appeler le colonel Iriarte, les officiers supérieurs des tiradores et les chefs des corps composant la garnison, pour leur demander des explications. Iriarte et les deux chefs de bataillon des tiradores déclarèrent être étrangers au mouvement ; ils racontèrent qu'à la prise d'armes du matin les sous-officiers avaient signifié aux officiers leur arrestation, puis leur avaient rendu leur commandement à la condition de les conduire à Pampelune se faire payer leur arriéré de solde. Les autorités firent alors appeler les sous-officiers ; ils se présentèrent avec une extrême arrogance, et déclarèrent que le mouvement était dû à leur détresse ; ils demandèrent qu'on leur payât seulement un mois de solde sur les trois

(1) Senilhes au Ministre, de Cour-Cheverny, 2 septembre 1837, pièce n° 84.

qui leur étaient dus, et promirent, en échange, de faire régner le bon ordre. Les autorités acceptèrent.

Le paiement de la solde n'était pour les sous-officiers qu'un prétexte qui cachait un autre but : peu après, en effet, une députation envoyée par eux vint déclarer que les autorités n'avaient pas leur confiance et qu'ils plaçaient tous les pouvoirs entre les mains du colonel d'artillerie Piña. En même temps, des patrouilles de tiradores arrêtèrent à leur domicile les personnages importants de la ville, parmi lesquels le général Sarsfield. Le nouveau gouverneur, ayant promis de satisfaire aux demandes des tiradores, fit mettre en liberté les personnes arrêtées ; mais plusieurs d'entre elles furent assassinées avant d'avoir regagné leur domicile, Sarsfield sur la place de la Constitution et le colonel de Mendivil à sa porte.

Pendant que ces scènes tragiques se déroulaient, les sous-officiers de tiradores envoyèrent une nouvelle députation à l'hôtel-de-ville, pour avertir les autorités qu'ils avaient chargé une commission de rédiger les articles d'un nouveau système de gouvernement. Le désordre était devenu général, si bien qu'une partie des autorités rentra chez elle. C'était non plus seulement une sédition militaire qui éclatait à Pampelune, mais bien une véritable révolution provinciale.

Ferrary avait assisté à la réunion des autorités, et avait pu juger de la gravité de la situation. Il se hâta le jour même de grouper autour de lui, à Villaba, tous les débris de la légion, et écrivit au gouverneur de Pampelune qu'il tenait sa troupe à sa disposition « pour le bon ordre et la tranquillité (1) ». Le gouverneur lui ordonna de veiller surtout à la sécurité extérieure de la ville, car il craignait que les Carlistes ne profitassent du désordre qui y régnait pour venir l'attaquer.

Le commandant supérieur de la légion était bien décidé à ne pas intervenir dans la querelle civile qui éclatait ; il écrivait au Ministre de la guerre le soir même : « Je resterai avec les débris de la légion l'arme au bras, sans pren-

(1) Ferrary au Ministre de la guerre, de Villaba, 25 août 1837, pièce n° 76.

dre aucune part dans cette insurrection, entre le parti de la Reine et celui des exaltés, et en attendant vos ordres (1). » On ne saurait trop admirer le calme, le sang-froid et la fermeté de cet officier dans ces circonstances ; entouré de sa poignée de braves, au milieu d'un pays en effervescence, il gardait pleine conscience de ses devoirs ; il tenait le Ministre au courant de sa conduite par une lettre quotidienne qu'il signait mélancoliquement du titre qu'il avait adopté : « Le lieutenant-colonel commandant les débris de la légion ».

Les révolutionnaires de Pampelune déclarèrent la province indépendante ; ils décidèrent qu'elle s'administrerait elle-même et qu'elle dirigerait ses opérations militaires ; mais ils reconnurent néanmoins le gouvernement de la Reine. Tous les pouvoirs civils et militaires furent réunis entre les mains du colonel Piña ; de fortes contributions furent levées pour payer une partie de la solde due à la troupe ; une distribution d'effets fut faite aux tiradores.

Ferrary eut connaissance de ces événements le 27, en allant prévenir le gouverneur que les Carlistes se montraient aux environs ; les tiradores sortirent de la ville et, sans grand effort, firent battre en retraite les Carlistes (2).

Le nouveau gouvernement ou junte de Navarre entra en fonctions le 28 août, et conserva Piña comme gouverneur de Pampelune (3). Ferrary était décidé à ne prêter son concours que pour le maintien de l'ordre, et à ne pas intervenir en faveur de qui que ce soit ; néanmoins, il se trouvait dans un cas embarrassant, et il écrivait au Ministre : « Les officiers de la légion se demandent si, envoyés par le Roi et la France pour soutenir le trône constitutionnel d'Isabelle II, on les laissera à la solde de la junte révolutionnaire de Navarre (4). »

Avec un tact et une réserve dignes d'éloges, Ferrary se tenait à l'écart de l'agitation politique de Pampelune, et bornait son rôle à surveiller les environs pour repousser toute attaque des Carlistes. Il gardait sa légion groupée autour de lui, fidèle à son devoir, et il pouvait écrire au Mi-

(1) Ferrary au Ministre, de Villaba, 25 août 1837, pièce n° 76.
(2) Du même au même, de Villaba, 27 août 1837, pièce n° 77.
(3) Du même au même, de Villaba, 28 août 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 20 (original).
(4) Du même au même, de Villaba, 27 août 1837, pièce n° 77.

nistre : « Nous avons satisfait à l'honneur du nom français que nous représentons en Espagne et dont nous avons établi la gloire au prix de tant de sang (1). »

Une telle conduite fut hautement approuvée en France ; mais le général Harispe, qui ne connaissait pas toute l'influence que possédait Ferrary sur ses hommes, lui envoya néanmoins des instructions lui prescrivant, dans le cas où la légion serait tentée de prendre part à la révolte, de la réunir et de la mener à Roncevaux. Harispe recommandait au colonel de rappeler auprès de lui tous les officiers et soldats isolés et de placer, s'il lui était possible, toute sa troupe dans un seul cantonnement ; il précisait d'ailleurs fort bien la situation politique faite à la légion, en écrivant : « Vous ne reconnaissez en Espagne qu'un seul ennemi ; c'est don Carlos (2). »

Ces conseils étaient d'autant plus justifiés que l'attitude réservée de la légion avait mécontenté les plus fougueux des exaltés ; deux malheureux officiers français restés à Pampelune malgré les ordres de Ferrary tombèrent victimes de cette haine politique. Le lieutenant Guédin et le sous-lieutenant Bravard furent assaillis par des soldats le 30 août à 11 heures du soir, au moment où ils rentraient chez eux : le premier fut frappé de quatre coups de couteau et survécut ; le second en reçut un seul et mourut presque aussitôt.

Ce triste événement décida Ferrary à obliger, le 31 août, par un ordre du jour écrit, tous les officiers à le rejoindre ; ils obéirent sans exception, et le 31, la légion entière se trouva à Villaba et Huarte (3).

(1) Ferrary au Ministre, de Villaba, 27 août 1837, pièce n° 77.
(2) Harispe à Ferrary, de Bayonne, 28 août 1837, pièce n° 79.
(3) Bazaine à Harispe, de Pampelune, 31 août 1837, pièce n° 82.

CHAPITRE XVII

DERNIERS COMBATS

SOMMAIRE. — La junte insurrectionnelle n'est pas acceptée partout en Navarre. — Le départ de la légion vers Roncevaux est prévu, non décidé. — La compagnie sacrée. — Abnégation des légionnaires. — Harispe et Ferrary. — Le ministre Molé envoie à nouveau Senilhes et lui adjoint Bazaine.

Expédition du 10 septembre; la légion au combat d'Astrain. — Conseils et instructions d'Harispe et du général Bernard, ministre de la guerre. — La légion sans solde. — Départ pour Jaca. — Le commissaire des guerres Galant. — Ses démarches à Madrid. — Tristesse des légionnaires dans les nouveaux cantonnements. — La lutte diminue d'âpreté; les Navarrais moins enthousiastes pour don Carlos. — La légion couvre la vallée du Roncal en novembre. — Ferrary étouffe une insurrection à Jaca. — L'insurrection de Pampelune désavouée par l'armée; exécution des coupables.

La légion en 1838; elle est dépossédée de ses magasins. — Deux compagnies avec Studinger. — La carrière de Studinger. — Impression de Dembowski sur la légion. — La situation du corps d'après Ferrary. — La batterie de la légion : la bravoure de Rousset, la prise de Peñacerrada. — Les lanciers polonais; bravoure et insouciance de Kraiewski. — Nombreuses démissions dans l'infanterie de la légion. — Lassitude des Carlistes; les chances du prétendant diminuent.

Le gouvernement insurrectionnel de Pampelune ne fut pas accepté partout en Navarre. On racontait que ni les bataillons qui occupaient la ligne Val Carlos-Pampelune, ni les troupes qui se trouvaient à Artajona avec le général Iriarte, ne reconnaissaient la junte. Beaucoup d'habitants demandaient des passeports pour la France. Le gouverneur de la place avait lui-même adressé aux troupes une proclamation qui était, suivant Bazaine, « presque un acte de repentir (1) ».

La junte faisait son possible pour se rendre populaire auprès des troupes qui l'entouraient ; avec les impôts levés à Pampelune, elle avait payé les corps de la garnison (2), et

(1) Bazaine à Harispe, de Pampelune, 31 août 1837, pièce n° 82.
(2) Ferrary au Ministre, de Villaba, 30 août 1837, pièce n° 81.

elle s'était mise en pourparlers, au sujet du régime gouvernemental à adopter, avec les chefs des colonnes christinos de la province (1). »

La légion continuait à rester complètement à l'écart du mouvement, insensible à toutes les sollicitations dont elle était l'objet. Seule parmi tous les corps de Pampelune et des environs, elle ne reçut rien de la junte, quoique les officiers eussent huit mois de solde à toucher et la troupe trois mois (2). Ferrary paraissait sûr du bon esprit de ses hommes, et ne croyait pas nécessaire de se porter sur Roncevaux ; seule une attaque des Carlistes en nombre supérieur aurait pu le décider à se retirer vers la France ; dans le cas où cette ligne de retraite lui aurait été coupée, il était décidé à tenir dans Villaba jusqu'à la dernière extrémité, ou à se réfugier sur les glacis de Pampelune (3).

Toutes les mesures étaient prévues pour un départ possible de la légion ; Ferrary n'avait laissé à Pampelune qu'une douzaine d'hommes à l'hôpital, ceux qui étaient hors d'état de quitter le lit, et avait réuni tous les autres à Villaba et à Huarte ; comme d'ailleurs il était parvenu à payer quinze jours de solde aux hommes libérables sur les trois mois qui leur étaient dus, il comptait faire partir pour la France, dans les premiers jours de septembre, un fort détachement de congédiés, et grouper alors toute la légion à Villaba. Enfin il avait formé les officiers sans troupe, qui devaient penser à leur sûreté personnelle, en une *compagnie sacrée* placée sous le commandement du plus ancien chef de bataillon ; il avait armé ces officiers comme des soldats et avait obtenu « un effectif de 80 baïonnettes (4) ». Mallet, qui les commandait, les traitait avec une dureté parfois inutile ; n'avait-il pas un jour, à un appel, ordonné une revue de cartouches, chaque officier devant les tenir à la main (5) ?

La cavalerie de la légion était à Logroño et l'artillerie à

(1) Ferrary au Ministre, de Villaba, 1er septembre 1837, pièce n° 83.
(2) Du même au même, de Villaba, 30 août 1837, pièce n° 81.
(3) Ferrary à Harispe, de Villaba, 4 septembre 1837, pièce n° 85.
(4) *Ibid.*
(5) Bazaine à de Senilhes, de Pampelune, 14 septembre 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 20 (copie).

Miranda avec le général Escalera, échappant donc à l'autorité du commandant des troupes auxiliaires françaises.

Ferrary maintenait parmi les derniers restes de la légion un ordre parfait, et cela dans des conditions vraiment extraordinaires, puisque ni les officiers ni les hommes ne touchaient plus aucune solde depuis des mois. Soutenus par le sentiment qu'ils représentaient l'armée française et par leur dévouement à la reine Isabelle, les légionnaires restaient sans une faiblesse fidèles à leur devoir : « Nous comprenons l'importance de la mission qui nous est confiée par la France, écrivait Ferrary ; nous tous qui avons versé notre sang avec tant d'enthousiasme pour une cause aussi belle, nous ne désirons qu'une chose, c'est ne pas perdre le fruit de tant de travaux par une mauvaise fin (1). » Mais Ferrary suppliait Harispe de penser aux moyens de venir pécuniairement à son secours ; il le priait de songer à son « horrible détresse »; il lui rappelait que le gouvernement espagnol se trouvait dans l'impossibilité de payer à la légion les 800.000 francs qui lui étaient dus ; il lui démontrait enfin qu'un envoi de fonds était le meilleur moyen de permettre au corps de rester « indépendant de tous les partis (2). »

Harispe approuvait dans toutes ses lettres la conduite que tenait Ferrary, mais sans pouvoir malheureusement lui apporter aucun secours. Le commandant de la légion insistait de son côté avec discrétion : « La prudence, la fermeté et l'intérêt des malheureux débris de la légion, écrivait-il le 14 septembre, seront les seules bases de ma conduite; je leur fais espérer que leurs services et leurs souffrances, joints à l'appui que vous voudrez bien leur prêter, pourront peut-être amener le moment où ils seront récompensés d'avoir accompli jusqu'à la fin les ordres de la France (3). » Et après avoir dépeint l'extrême misère à laquelle officiers et soldats étaient réduits, Ferrary concluait : « Voyez et pesez vous-même, mon Général, dans quel état presque désespéré et au-dessus de tout ce qu'on peut dire se trouve la légion. Ma fermeté ne se démentira pas un instant, et tout

(1) Ferrary à Harispe, de Villaba, 4 septembre 1837, pièce n° 85.
(2) *Ibid.*
(3) Ferrary à Harispe, de Villaba, 14 septembre 1837, pièce n° 88.

ce qu'il est humainement possible de faire, je le ferai; mais je ne réponds pas de ce qui pourra arriver dans une circonstance si périlleuse. Puis-je espérer, mon Général, que vous voudrez bien m'appuyer? Oui, je l'espère, car quoiqu'en pays étranger nous sommes Français, et vous avez toujours prouvé que vous l'étiez de cœur et d'action (1). »

Cet appel désespéré à la mère-patrie n'était pas inspiré par la crainte des responsabilités, mais au contraire par le souci d'une tâche à remplir; ce n'était pas le cri de peur du lâche qui fuit le danger, c'était le cri de ralliement du brave qui lui fait face.

Le Ministre des affaires étrangères, Molé, fut ému par la situation et résolut d'envoyer à nouveau en Espagne le lieutenant-colonel de Senilhes. Il écrivait le 13 septembre au général baron Bernard : « J'ai mené ce matin auprès du Roi M. de Senilhes et j'aurai l'honneur de vous entretenir particulièrement de la mission que cet officier va remplir. Mais je viens appuyer dès à présent auprès de vous la demande qu'il nous a présentée de lui attacher un officier de la légion étrangère appelé Bazaine. Je crois utile au service du Roi que cette demande soit accordée (2). » L'envoi de Senilhes en mission et l'adjonction de Bazaine pouvaient servir à éclairer le gouvernement sur la situation de la légion, mais ne pouvaient malheureusement pas apporter un secours efficace à cette malheureuse troupe.

Ferrary trouva cependant le moyen d'aller combattre encore, avec des hommes qui n'avaient plus de solde, plus de chaussures, et qui ne recevaient même pas exactement leurs vivres. Le général Cabrera lui avait donné ordre de marcher avec lui le 10 septembre, et, malgré ce qu'avait pu lui dire le chef de la légion, avait insisté pour emmener ce corps en expédition. Ferrary décida que les légionnaires « marcheraient à l'ennemi nu-pieds s'il le fallait » et, par un dernier effort, parvint à réunir 350 hommes, en comptant les officiers et 100 sous-officiers. « Ce petit bataillon manquant de tout, le seul de la colonne qui n'eût pas été

(1) Ferrary à Harispe, de Villaba, 14 septembre 1837, pièce n° 88.
(2) Le Ministre des affaires étrangères au Ministre de la guerre, à Paris, 13 septembre 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41 (original).

payé, obéit sans murmurer (1) » ; il arriva au moment où les troupes de la Reine étaient engagées, à deux heures au sud de Pampelune, près d'Astrain, contre trois forts bataillons ennemis venus d'Echauri et prit à la lutte une part active. Mais de telles expéditions paraissaient peu prudentes à Ferrary, parce que les légionnaires laissés à Villaba en petit nombre se trouvaient alors très exposés ; si les Carlistes venaient les attaquer, ils n'avaient d'autre sort à espérer que celui de mourir à leur poste.

Le général Harispe suivait avec une douloureuse émotion l'agonie de la légion sans pouvoir lui apporter le moindre remède. Tout ce qu'il pouvait donner à Ferrary, c'étaient des conseils : il l'engageait à obtenir du vice-roi de Navarre l'autorisation de s'établir à portée de la frontière française, vers Roncevaux ou Burguete; cette situation lui permettrait de suivre les résultats des événements « sans briser le lien qui l'attachait à l'Espagne et sans mettre le gouvernement dans l'embarras (2) ». Harispe exprimait l'intention, à la fin de septembre, de prescrire directement à Ferrary d'amener la légion à Val Carlos.

Mais le Ministre de la guerre, le général baron Bernard, était beaucoup plus réservé, et répondait évasivement aux demandes fréquentes qu'il recevait d'Harispe. « Vous devez comprendre, lui disait-il en manière d'explication, la réserve que m'impose le système de neutralité suivi jusqu'à ce jour et dont il ne faut pas se départir (3). » Le Ministre exposait d'ailleurs longuement à Harispe que de sages conseils devaient être donnés à Ferrary, « pour prévenir l'extermination d'un corps qui avait rendu de grands services au gouvernement de la Reine, et dont il importait que l'existence se prolongeât aussi longtemps que possible (4). » Enfin, le baron Bernard formulait nettement le devoir de la légion dans les circonstances où elle se trouvait : « A moins d'un licenciement régulier prononcé par le gouvernement de la

(1) Ferrary à Harispe, de Villaba, 14 septembre 1837, pièce n° 88.
(2) Harispe à Ferrary, du quartier général de Lacarre, 26 septembre 1837. *A. A. G.*, dossier Ferrary.
(3) Le Ministre à Harispe, de Paris, 10 octobre 1837. *A. A. G.*, dossier Ferrary (copie).
(4) *Ibid.*

Reine, les débris de la légion ne doivent pas abandonner le territoire espagnol... C'est dans ce sens que vous devez diriger, mais par des conseils plutôt que par des ordres, le colonel Ferrary (1). »

Les conseils que la France pouvait prodiguer à la légion ne suffisaient malheureusement pas à la soulager. Les juntes qui s'étaient succédé à Pampelune pendant le mois de septembre et le début d'octobre ne lui avaient pas versé une journée de solde, tandis qu'elles avaient payé à toutes les autres troupes de la Navarre une partie de ce qui leur était dû ; et cependant c'était la légion qui avait protégé la ville contre les Carlistes pendant les premiers jours de la révolution. Malgré l'ordre donné par le Ministre de la guerre espagnol de faire participer la légion aux paiements, aucune somme ne lui avait été versée.

Aussi Ferrary réunit-il ses hommes et, après l'autorisation du gouvernement de Pampelune, se rendit-il avec eux à Jaca, par des marches hardies, au travers des bataillons ennemis. C'est de Jaca qu'il écrivit de nouveau au Ministre espagnol, le 16 octobre, en faveur « des restes d'un corps de braves qui s'était sacrifié pour la cause de la Reine (2) ».

Pendant ce temps, un officier de la légion qui joua un rôle important pendant les derniers mois du séjour de ce corps en Espagne, le commissaire des guerres Galant, avait quitté Villaba pour aller à Madrid faire des démarches en faveur de ses camarades (3).

Galant est une figure curieuse et intéressante. Il était né le 7 mai 1792 à Ploërmel (Morbihan) ; quelques mois après sa naissance, son père, enrôlé parmi les chouans, avait été tué dans un engagement (4) ; ses deux oncles, François et

(1) Le Ministre à Harispe, de Paris, 10 octobre 1837, lettre citée.

(2) Ferrary au Ministre de la guerre à Madrid, de Jaca, 16 octobre 1837, pièce n° 91.

(3) Ferrary au Ministre de la guerre à Paris, de Jaca, 14 décembre 1837. *A. A. G.*, dossier Galant (original).

(4) Galant écrit, dans des lettres officielles, qu'il perdit son père peu après sa naissance ; mais les dates qu'il indique ne concordent pas exactement entre elles, ni avec l'âge qu'il s'attribue à l'époque de cette mort. Voir : Galant au comte Dupont, ministre de la guerre, de Lorient, 8 novembre 1814. Galant au Ministre, de Paris, 4 septembre 1820. Galant au duc de Bellune, ministre de la guerre, de Bordeaux, 15 janvier 1822. *A. A. G.*, dossier Galant.

André Reynaud, étaient morts aussi pour la cause des Bourbons, l'un sur l'échafaud à Paris, l'autre en Bretagne (1). Le jeune orphelin s'engagea, avant même d'avoir seize ans, au 47e de ligne, en septembre 1807 ; il fit campagne en 1808 et 1809 à Belle-Isle-en-Mer et aux côtes de Bretagne contre les Anglais, et fut nommé caporal, puis fourrier; de 1810 à 1812, il appartint aux armées d'Espagne et de Portugal, et y devint successivement sergent en 1810 et sergent-major en 1812; en 1813 et 1814, il servit dans l'armée d'Espagne et des Pyrénées sous les ordres du maréchal Soult ; après avoir été nommé adjudant le 9 juillet 1813, il reçut le grade de sous-lieutenant le 1er décembre suivant. En 1815, Galant se trouvait à Brest lorsque éclata le mouvement insurrectionnel de l'ouest contre l'Empire ; le jeune Breton avait, dans la vie des camps, adopté les principes libéraux que son père avait jadis combattus, et il partit avec le bataillon d'officiers qui se forma spontanément, sous les ordres du lieutenant-général Brenier de Montmorand, pour aller combattre les chouans révoltés. Licencié à Brest le 13 septembre 1815, Galant fut nommé sous-lieutenant à la légion du Nord le 21 décembre 1818 (2).

Sa maigre solde était insuffisante pour le faire vivre, parce qu'il avait sa mère à sa charge et qu'il désirait se marier ; ses idées libérales le faisaient d'ailleurs tenir en suspicion et lui enlevaient ses chances à l'avancement. Aussi, Galant renonça-t-il à un état qu'il aimait avec passion, pour faire du commerce : « Je préférai, écrivait-il plus tard au duc de Dalmatie, une indigence honnête à une prospérité déshonorante. Combien j'ai souffert ! (3) ». Il s'établit à Saint-Denis, puis à Bordeaux, luttant avec courage pour améliorer son sort et celui des siens, sans que la réussite vînt couronner

(1) Dans la lettre citée du 4 septembre 1820, Galant dit que son père fut tué à La Roche-Bernard le 16 mai 1793 ; que son oncle André Reynaud chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine dans Penthièvre, fut mis à mort à Paris la même année, et que François Reynaud, frère d'armes de Cadoudal, mourut à Auray en 1800.

(2) Etats de services et pièces diverses. *A. A. G.*, dossier Galant.

(3) Galant, négociant, hôtel du Midi, rue des Charrettes, à Rouen, au maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre. *A. A. G.*, dossier Galant.

ses efforts. La Révolution de 1830 survint : Galant prit part au mouvement avec ardeur et fut aussitôt nommé capitaine adjudant-major dans la garde nationale bordelaise. Mais il se trouvait dans une situation pécuniaire de plus en plus embarrassée, et ne savait comment remédier à son dénuement ; il supplia le gouvernement de l'autoriser à reprendre son grade dans l'armée (1) et fut nommé sous-lieutenant à la légion étrangère le 30 juillet 1832 ; il partit pour l'Afrique en 1833 et devint sous-lieutenant de grenadiers le 1er mai, lieutenant le 11 mai 1833, puis lieutenant de voltigeurs le 16 mars 1834. Il fut nommé capitaine avant de passer en Espagne le 22 juillet 1835, et capitaine adjudant-major le lendemain, 23 juillet.

C'est cet officier que Ferrary avait chargé de porter aux autorités espagnoles les doléances de la légion. Galant, qui après s'être distingué dans les combats de 1835 et de 1836, avait été nommé juge fiscal de la justice militaire de la légion, puis commissaire des guerres de 2e classe, le 26 mars 1836, unissait au courage militaire une parfaite connaissance des questions administratives et était bien choisi pour remplir une pareille mission. Déguisé en paysan, il traversa le pays occupé par les troupes du Prétendant, arriva à Madrid le 10 octobre, et en peu de jours, grâce à l'appui du comte de La Tour-Maubourg, ambassadeur de France, obtint un acompte assez élevé sur l'arriéré dû aux légionnaires (2).

Le séjour de la légion dans sa nouvelle garnison de Jaca n'était pas gai. La situation même de la ville, isolée au milieu d'un pays montagneux et entourée de tous côtés de rochers gigantesques, ne semblait pas promettre beaucoup de distractions; les églises, seuls lieux où les habitants allassent chercher un remède à leur isolement, n'attiraient pas les légionnaires.

Les cantonnements se trouvèrent d'ailleurs insuffisants. A l'arrivée de la légion, les troupes espagnoles, qui constituaient auparavant la garnison, se retirèrent pour la plupart

(1) Galant au lieutenant-général Préval, directeur au ministère, de Paris, 8 juin et 9 juillet 1832; et lettres diverses. *A. A. G.*, dossier Galant.

(2) Ferrary au Ministre de la guerre à Paris, de Jaca, 14 décembre 1837. *A. A. G.*, dossier Galant (original; et copie annotée par Galant).

dans le fort; malgré tout, il ne fut pas possible de loger officiers et soldats dans la ville sans gêner les habitants, et il fallut en répartir un bon nombre dans les villages les moins exposés aux attaques des Carlistes, au nord et au sud de Jaca. L'ennui provenant de l'inaction accabla bientôt les légionnaires dans ces nouveaux cantonnements; les paysans, pénétrés d'admiration pour des braves dont la renommée était venue jusqu'à eux, faisaient tous leurs efforts pour leur rendre le séjour agréable, mais « leur sauvage innocence n'avait rien qui pût consoler (1) ».

La légion paraissait être retirée de la lutte à laquelle elle avait pris une part si brillante; c'est l'impression que rendait un de ses historiens en écrivant : « Le temps du repos était venu pour ce corps qui ne désirait qu'une action perpétuelle, et, dans les murs de l'antique Jaca, le souvenir seul l'entoura de son auréole splendide, pour adoucir sa triste solitude (2). » La guerre avait d'ailleurs perdu de son âpreté ; les Navarrais ne vibraient plus du même enthousiasme en faveur de don Carlos : ce n'était plus l'époque où les jeunes filles repoussaient comme des lâches indignes de leur amour les hommes qui avaient fui leurs villages pour échapper aux levées royalistes. Les prisonniers étaient traités avec moins de cruauté; ainsi, après Huesca, des lanciers de l'escorte de don Carlos avaient surpris un convoi de blessés de la légion : ils les avaient dévalisés ; puis s'étaient contentés de les inviter à presser le pas de leurs mulets en leur disant : « Dépêchez-vous, car si nos chefs arrivaient, vous seriez tous fusillés (3). »

Cependant la guerre continuait et le rôle de la légion n'était pas encore terminé. A la fin d'octobre, comme l'Aragon manquait de troupes et que l'ennemi menaçait la vallée du Roncal, Ferrary se décida, sur les instances des autorités espagnoles, à aller couvrir ce pays; il put réunir un petit bataillon de 280 hommes et se porta vers cette vallée; les Carlistes se retirèrent sans combattre (4).

Vers la fin de novembre, c'est au gouvernement de Jaca

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 346.
(2) *Ibid.*, p. 344.
(3) Dembowski, *Deux ans en Espagne et au Portugal*, p. 7.
(4) Ferrary à Harispe, de Jaca, 29 octobre 1837, pièce n° 92.

lui-même que la légion eut à prêter main forte. Comme une révolte allait éclater parmi les troupes dans le but de proclamer l'indépendance de l'Aragon, Ferrary reçut l'ordre d'intervenir : il réunit la compagnie sacrée ainsi que 80 sous-officiers ou soldats, et avec cette poignée d'hommes entra à neuf heures du soir dans la citadelle ; pendant ce temps le reste de la légion, cantonné autour de Jaca, accourait. Vers 10 heures, une compagnie du régiment de Soria fut tout entière désarmée, et quelques militaires du parti exalté, qui avaient formé le projet de s'emparer du pouvoir dans Jaca, furent arrêtés. Tout rentra peu après dans l'ordre.

La légion reçut vers cette époque du gouvernement espagnol 125.000 francs sur les 800.000 qui lui étaient dus, en sorte qu'une partie de la solde arriérée put être payée (1).

Pendant ce temps, les tiradores qui avaient fomenté l'insurrection de Pampelune étaient désavoués par l'armée. Leur procès prouva que leur but était de proclamer l'indépendance de la Navarre, et se termina le 18 novembre par de nombreuses condamnations à mort. Le 19, à 2 heures de l'après-midi, le colonel Leon Iriarte, un commandant, un lieutenant et trois sergents furent passés par les armes sur les glacis intérieurs de la citadelle de Pampelune, en présence des onze bataillons logés en ville et de la garde nationale. « Tout s'est passé dans le plus grand ordre et le plus grand calme, écrivait le même jour Bazaine au général Harispe; pas une voix ne s'est élevée, ni du peuple, ni de la troupe, en faveur des coupables ; cependant Iriarte avait dans ce pays beaucoup de partisans et une grande influence : il est mort bravement, a crié qu'il était innocent, et a été fusillé par derrière, ainsi que les cinq autres (2). »

De tels exemples étaient sans doute terribles, mais ils étaient nécessaires au maintien de la discipline.

A partir de la fin de 1837, la légion vit ses forces diminuer chaque jour. Le gouvernement espagnol la considérait comme étant désormais hors d'état de rendre des services à la cause constitutionnelle; le vice-roi de Navarre donna même

(1) Ferrary à Harispe, de Jaca, 23 novembre 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 20 (original).

(2) Bazaine à Harispe, de Pampelune, 19 novembre 1837, pièce n° 95.

l'ordre, le 31 décembre 1837, de remettre au commissaire principal des guerres de Pampelune les effets de toute nature qui se trouvaient dans les magasins de la légion; cette mesure provoqua, de la part du commissaire des guerres de la légion Galant, une protestation des plus vives auprès du Ministre de la guerre : « Nulle autorité, lui disait-il, ne peut ni ne doit enlever à un corps ses magasins d'effets, surtout lorsque ces effets sont la propriété de braves qui ont généreusement et honorablement versé leur sang pour les prospérités de l'Espagne et plus encore (il faut bien le dire), lorsque ces effets leur ont été envoyés par la France pour alléger leur profonde misère (1). »

Malgré le triste état dans lequel elle se trouvait, la légion put encore fournir, au début de 1838, deux compagnies pour battre la campagne, sous les ordres du capitaine Studinger.

Cet officier était à la fois un vieux soldat et un légionnaire du premier jour. Né à Bastia le 15 janvier 1803, d'un père originaire de Schwyz en Suisse (2), il était entré à 13 ans comme enfant de troupe au 2e régiment suisse de la ligne, le 1er juin 1816. Sous-lieutenant en 1822, il avait fait partie de l'armée d'Espagne de 1824 à 1827 et avait été nommé lieutenant en 1829. Quand, en octobre 1830, les régiments suisses furent licenciés, Studinger fut admis au traitement de réforme ; il se rendit à Bar-le-Duc, où il contribua à maintenir l'ordre et la discipline parmi les étrangers et déserteurs qui affluaient à un dépôt créé pour les recevoir; aussi le commandant du dépôt adressa-t-il au Ministre, en mars 1831, une proposition tendant à placer Studinger comme lieutenant au bataillon de la légion qui s'organisait dans la ville (3). Nommé à cet emploi, Studinger se rendit en Afrique avec son bataillon et y resta de 1831 à 1835, jusqu'au moment de la cession de la légion. Promu capitaine le 22 juillet 1835,

(1) Galant au Ministre, de Madrid, 5 février 1838, pièce n° 97.

(2) Son nom est étrangement déformé sur le registre des naissances de Bastia, rédigé en italien. Studinger est porté sous le nom de Giorgio Giuseppe *Stoudiguer;* il dut faire plus tard établir un acte d'individualité pour rectifier cette orthographe défectueuse, qui était devenue officielle.

(3) Mémoire de proposition du commandant du dépôt, 25 mars 1831. — Rapport du chef du bureau de l'infanterie au Ministre, 26 avril 1831. *A. A. G.*, dossier Studinger, n° 28.128.

il partit avec ce grade en Espagne et se conduisit bravement dans ce pays. Il fut atteint d'une forte contusion le 1er août 1836 sur les hauteurs de Zubiri, blessé d'un coup de feu à la jambe droite le 14 septembre 1836 à Arroniz, et d'un coup de feu à la poitrine le 29 novembre 1837 (1).

Ainsi le capitaine Studinger, inébranlable à son poste depuis la formation de la légion, était bien choisi à tous points de vue pour commander deux compagnies des braves qui restaient debout (2). Ces compagnies opérèrent avec une colonne mobile à l'ouest de Jaca et surent dignement soutenir la réputation de la légion.

La nouvelle année n'avait pas apporté de changements à la situation des légionnaires. Le baron Charles Dembowski, qui fit à cette époque un voyage en Espagne, les vit dans leurs cantonnements le 2 février : « Nous avons vu ce matin, écrivait-il, les débris de la malheureuse légion étrangère campée hors de Jaca : « — Quelles nouvelles nous ap- » portez-vous de France ? » nous demandaient avec anxiété les officiers et les soldats. « Est-il bien vrai que la France » nous abandonne ? »... Et à voir le cruel désappointement qui se peignait à nos réponses sur les mâles figures de ces vétérans, on ne pouvait s'empêcher de plaindre le sort de ces hommes sans patrie (3). »

Ferrary connaissait Dembowski; aussi vint-il le voir pen-

---

(1) Etats de service divers. *A. A. G.*, dossier Studinger.

(2) Studinger revint en France le 8 décembre 1838, un peu avant le licenciement, après avoir reçu les croix de Saint-Ferdinand de 1re classe, de Charles III et d'Isabelle la Catholique. Il fut embarqué à Toulon en mars 1839 pour l'Afrique et reprit du service à la nouvelle légion avec son grade de capitaine. En 1845, étant à Ténès, il fut proposé pour la croix et le colonel de Saint-Arnaud, qui commandait la subdivision, s'exprimait ainsi à son sujet : « Officier d'une rare bravoure, bien digne de joindre la croix d'honneur à celles qu'il porte déjà et qu'il a gagnées sur les champs de bataille »; Studinger fut décoré au mois de février suivant. Il n'avait cessé de réclamer contre la qualité d' « étranger » qui lui était donnée, faisant valoir sa naissance en territoire français, à une date où cette circonstance suffisait pour acquérir la nationalité française et l'on fit droit à ses légitimes revendications. Usé, fatigué, Studinger songea à la retraite, et, pour que ses pièces soient régulières, fit rétablir l'orthographe de son nom. Mais l'ancien enfant de troupe ne devait pas connaître d'autre existence que celle du régiment; il mourut à l'hôpital militaire d'Oran le 11 novembre 1852, avant la liquidation de sa pension. *A. A. G.*, dossier Studinger.

(3) Dembowski, *Deux ans en Espagne et au Portugal*, p. 5.

dant le dîner; il s'exprima sur l'état de la légion en des termes que Dembowski reproduisit le soir même dans une lettre : « Placés comme nous sommes malheureusement entre le gouvernement espagnol qui ne veut pas nous congédier dans l'espoir que les débris de la légion pourront lui servir tôt ou tard à renouer les négociations relatives à la coopération, et le gouvernement français qui n'ose pas nous rappeler de crainte que l'opinion publique ne lui reproche de déserter déloyalement la cause de la Reine, il paraît qu'on s'est décidé à nous tenir ici séquestrés comme des ballots de marchandises infectées. Cette situation dure depuis plus d'un an, et n'est plus tenable pour des gens de cœur. Puisque la France abandonne ses enfants, pourquoi l'Espagne, à laquelle nous avons rendu de si grands services, ne nous adopte-t-elle pas enfin ? De six mille combattants que nous étions en débarquant à Tarragone, il y a deux ans, trois mille ont déjà succombé. Quand nous sauvâmes Pampelune, menacée par une insurrection insensée, en présence des Carlistes qui en approchaient, la légion comptait encore onze cent dix hommes ; nous ne sommes plus maintenant que quatre cent quatre-vingts, parmi lesquels quatre-vingts officiers surnuméraires, dont j'ai été obligé de faire une compagnie d'élite, ne sachant comment les employer autrement (1). »

Tandis que l'infanterie de la légion était condamnée au dépérissement et à l'inaction, les corps auxiliaires qui avaient été formés après elle continuaient leurs exploits. Depuis le combat de Barbastro, la batterie d'obusiers et les lanciers polonais avaient été incorporés par Oraa dans l'armée espagnole. Les artilleurs comme les cavaliers avaient pris part à toutes les expéditions des troupes de la Reine et s'étaient illustrés à maints combats. Un officier au service de don Carlos se plaisait, dans une brochure parue en 1838, à reconnaître la valeur de ses adversaires : « Le général Espartero, écrivait-il, ne s'est jamais séparé des batteries volantes de la légion algérienne qui, admirablement dirigées et servies, dans plus d'un cas ont fait pencher pour lui la balance indécise (2). »

(1) Dembowski, *Deux ans en Espagne et au Portugal*, p. 6.

(2) *Affaires d'Espagne*, avril 1838, par un officier au service de don Carlos, Valence, 1838.

Le brave Rousset, commandant l'artillerie, le capitaine Barbier et le lieutenant Reilk, qui le secondaient, s'étaient constamment distingués. Rousset, blessé une première fois au combat de Tirapegui le 26 avril 1836, s'était trouvé depuis à presque tous les engagements de la légion en 1836 : aux combats d'Oteyza le 19 juillet, d'Inigo le 1er août, de Los Arcos le 13 septembre, d'Arroniz le 14 septembre, de Villatuerta le 9 novembre, d'Allo le 21 décembre, puis aux combats de Lizasso et de Larrainzar et à la retraite de l'Ulzama les 21-22 mars 1837 ; le 24 septembre suivant, au combat de Valladolid, il avait été blessé d'un coup de feu et fait chef d'escadrons sur le champ de bataille. Il s'était trouvé à la bataille de Retuerta le 5 octobre 1837, à celle de Medranos le 30 janvier 1838 ; le lendemain 31, il avait à nouveau été blessé d'un coup de feu à Bortedo et promu lieutenant-colonel sur le champ de bataille. Chacun de ses grades avait été acquis grâce aux plus éminents services, et donné à la suite d'une action d'éclat ou d'une blessure sur le champ de bataille.

Le lieutenant-colonel Rousset contribua encore, le 27 avril 1838, à la prise de la division Negri à Pietrahila; il écrivit même sur cette affaire une ode qu'il dédia au général vainqueur, Espartero (1). Mais c'est surtout au siège et à la prise de la place de Peñacerrada, dans les derniers jours de juin, qu'il s'illustra avec les siens : il s'avança sous le feu du fort d'Ulizarra, pour en rompre la porte, avec sa batterie d'obusiers, fit preuve du plus grand sang-froid dans cette périlleuse manœuvre, et fut cité à l'ordre du jour de l'armée; une décoration commémorative de cet événement militaire fut instituée par le gouvernement constitutionnel et donnée aux artilleurs qui avaient pris part à ce glorieux assaut (2).

---

(1) Espartero aimait à rappeler cette ode flatteuse. Bazaine alla, le 9 mai, féliciter le vainqueur du comte de Negri, qui venait d'arriver de Vitoria; ce général lui fit la réponse suivante : « Mon nom seul a tout fait : les Carlistes, en entendant « Espartero, Espartero », jetaient leurs armes et n'obéissaient plus à leurs chefs; enfin, comme l'a très bien défini votre compatriote le commandant de l'artillerie de la légion, rien n'a pu résister au *torrent Espartero* ». Bazaine à Harispe, de la Puebla, 15 mai 1838. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41, off. et agents en mission (original).

(2) Tous ces renseignements sont tirés des états de services figurant dans le dossier de Rousset; la seule liste des engagements auxquels le lieutenant-colonel avait pris part est éloquente.

La médaille commémorative de la prise de Peñacerrada est une étoile

Les lanciers polonais continuaient à faire leur devoir avec autant de bravoure que la batterie de Rousset. Le général en chef Espartero ne voulait plus se séparer d'eux, tant il appréciait leurs services. Ils étaient commandés par le brave Kraiewski, qui avait les plus brillantes qualités militaires, mais qui était un déplorable chef de corps au point de vue administratif. Les registres de comptabilité et les contrôles étaient fort mal tenus aux lanciers, les fonds étaient employés sans discernement, et Kraiewski affectionnait un principe qu'il exposait volontiers à ses amis : « Je me moque d'un conseil d'administration, Bon Dieu Seigneur ! C'est trop embarrassant (1). » Malgré leur dénuement, les lanciers restaient encore régulièrement constitués comme troupe espagnole, et ils prenaient une part glorieuse aux combats livrés par l'armée constitutionnelle.

Parmi les officiers de la légion, un assez grand nombre avaient donné leur démission pour rentrer en France isolément : au mois d'août 1837, étaient partis les capitaines adjudants-majors Brandoly, Deletra et Ducimetière *dit* Monod ; le capitaine Renault ; le sous-lieutenant Walther ; — au mois de septembre, les capitaines Aneth, Bassin et Luscher ; les lieutenants Masson et Guédin ; — au mois d'octobre, les capitaines Hébich, Chenevard, Imer ; les lieutenants Perotti, Gallao, Grant de Vaux et le sous-lieutenant Peralo ; — au mois de novembre, le lieutenant-colonel Cros d'Avenas, le capitaine Iwanczewski, les lieutenants Pfandler et Clément, le sous-lieutenant Guyon ; — au mois de décembre, le lieutenant-colonel Dumesgnil, le capitaine Bourdilliat ; les lieutenants Schmidt, Favella, Gignoux et Forot. Le capitaine Bazaine avait été détaché, le 5 décembre, auprès du lieutenant-colonel de Senilhes pour lui servir d'adjoint. Ces départs ne se faisaient d'ailleurs pas trop sentir, et même, en

---

à quatre branches, en bronze, avec deux canons en croix dans les intervalles des branches; elle porte un curieux ruban à raies jaunes, noires et rouges; le lieutenant-colonel Rousset, ancien député de la Meuse, la conserve comme un précieux souvenir de la valeur de son père.

(1) Guido d'Ortasini rapporte cettre phrase en la soulignant, et en disant que « ce sont les propres expressions » dont se servait Kraiewski. Voir *l'Espagne constitutionnelle*, p. 358.

raison du petit nombre d'hommes restant à l'effectif, ils allégeaient le cadre trop nombreux des officiers sans troupe.

La lutte entre Constitutionnels et Carlistes se poursuivait ; mais Ferrary estimait, dès le mois de février 1838, qu'elle avait beaucoup perdu de son ancienne âpreté, parce que les Navarrais n'étaient plus animés du même enthousiasme ; cependant, le colonel de la légion ne croyait pas à une paix prochaine : « La transaction, disait-il, à moins qu'elle ne s'opère par la lassitude des partis, n'est pas facile à prévoir. En ce qui touche le Prétendant, son triomphe, si présumable lors de sa première apparition en Castille, est maintenant devenu impossible. On pense généralement que si, à peine arrivé sous les murs de Madrid, don Carlos, sans donner aux libéraux le temps de se reconnaître, eût vigoureusement attaqué Madrid, comme le voulait Cabrera, il serait parvenu à s'en emparer d'autant plus facilement qu'il avait pour lui les sympathies de tout le bas peuple. Quelle que soit encore la durée de la guerre, une pareille occasion ne se retrouvera certainement plus (1). »

(1) Dembowski, *Deux ans en Espagne et au Portugal*, p. 7.

CHAPITRE XVIII

L'AGONIE DE LA LÉGION

Sommaire. — Les débris de la légion à Saragosse. — Un monument à Conrad. — La cérémonie du 3 juin 1838. — Des strophes d'Emile Bon. — Le capitaine Bazaine retourne en France. — L'effectif de la légion au 1er juillet.

Ferrary à Madrid; ses lettres aux Ministres espagnols. — L'espoir d'une réorganisation. — L'anniversaire des journées de juillet 1830 à Saragosse. — La désorganisation des lanciers polonais. — L'artillerie de la légion : les mulets de Reilk; renfort d'artilleurs espagnols. — Amertume de Ferrary.

L'appui de la France moins nécessaire. — Ordonnance du 8 décembre 1838 sur le licenciement de la légion. — Rentrée en France de l'infanterie, en janvier 1839 : la destinée des légionnaires. — Dissolution des lanciers polonais. — Licenciement de l'artillerie, le 1er avril 1839.

Récompenses accordées par le gouvernement espagnol. — Désintéressement des légionnaires. — L'accueil en France; aucune récompense. — Les rétrogradations. — Le lieutenant-colonel Rousset remis sous-lieutenant; une belle lettre. — La brave capitaine Reilk remis sergent; sa mort en Afrique comme sergent en 1840. — Les officiers du bataillon de Pau. — Les officiers venus de la légion Suarce. — Le lieutenant-colonel Galant remis capitaine. — Ferrary se retirera comme lieutenant-colonel. — L'abnégation des légionnaires. — Soldats avant tout.

A la fin d'avril 1838, Ferrary reçut l'ordre de conduire sa troupe à Saragosse, en laissant cependant une centaine d'hommes à Jaca.

Les débris de la légion furent bien accueillis à Saragosse ; les autorités civiles firent leur possible pour soulager la misère des malheureux « enfants de Conrad » ; une grande partie des officiers furent logés dans la ville, les autres et la troupe furent placés au couvent de la Trinidad.

Un des premiers soucis de la légion fut de donner à Conrad une sépulture digne de lui. Le corps du malheureux général avait été ramené à Saragosse par une escorte de lanciers, mais enseveli rapidement, et les légionnaires n'eussent pu trouver sa tombe sans le secours d'un Français résidant à Sa-

ragosse, qui avait remarqué l'emplacement. Une souscription des officiers et soldats fournit les moyens d'élever un monument au chef tombé glorieusement. Une plaque de marbre noir portait à la partie supérieure un motif ainsi composé : deux drapeaux croisés ; dans l'angle supérieur, le coq gaulois ; dans l'angle inférieur, un lion couché ; à droite, la croix de la Légion d'honneur ; à gauche, celle de Saint-Ferdinand. Au-dessous, était gravée l'inscription suivante :

LES OFFICIERS DE LA
LÉGION AUXILIAIRE FRANÇAISE A
LEUR BRAVE CHEF CONRAD
MORT AUX CHAMPS DE BARBASTRO
LE 2 JUIN 1837
POUR LA LIBERTÉ ESPAGNOLE.

Cette tombe, une des premières du nouveau cimetière qu'inaugurait la ville de Saragosse, était la seconde à droite de la chapelle centrale ; la troisième était celle du général Iribarren (1).

Une cérémonie imposante eut lieu le 3 juin 1838, anniversaire fatal de Barbastro, autour du tombeau de Conrad.

(1) A droite de la chapelle centrale du cimetière étaient enterrés les généraux et les magistrats; à gauche, les chanoines. La première tombe à droite fut celle du général Borso, la seconde celle de Conrad, la troisième celle d'Iribarren.

La chapelle centrale et les tombes avoisinantes ont disparu, il y a une dizaine d'années, lors des travaux destinés à remanier et embellir le cimetière ! Les restes du général Borso furent transportés à Valencia ; ceux de Conrad furent conservés grâce à un ingénieur des ponts et chaussées habitant Saragosse, M. Alicante; quant à ceux d'Iribarren, que personne ne réclama, ils furent, par une négligence inconcevable, jetés à la fosse commune.

C'est grâce au capitaine Pedro de Castro y Santoyo, mon guide constant et précieux à Saragosse, que j'ai pu avoir ces renseignements; ils nous ont été donnés, sur l'emplacement même de l'ancienne chapelle, par don Manuel Lario, curé du cimetière, et par don Victor Gomez de Segura, conservateur. Le curé se rappelait même que, lors de l'exhumation de Conrad, « un homme de petite taille », « le képi du général était presque intact ».

Grâce aux indications fournies par don Lario et don Gomez de Segura, nous avons pu aussi retrouver la tombe actuelle de Conrad; elle se trouve dans la *manzana* extrême de droite du cimetière, niche 37. La plaque de marbre gravée par les soins des légionnaires est scellée sur la niche.

Il est à souhaiter que la France donne à l'un de ses plus héroïques enfants, la légion à l'un de ses plus brillants colonels, une sépulture digne de son courage et de ses vertus.

Plusieurs officiers prononcèrent des discours émus et énergiques; puis le lieutenant Emile Bon, celui qui avait jadis composé l'hymne de la légion en Espagne, récita une pièce de vers qui toucha tous les cœurs. Certaines strophes méritent d'être reproduites :

Celui dont le bon cœur égalait le courage,
Celui qui souriait au milieu du carnage,
Le père qui vous consola
Lorsque, manquant de pain, vous imploriez la France,
Celui qui vous disait : Gloire, honneur, espérance!
Frères, voyez tous : il est là!

Il dort depuis un an sous cette mousse épaisse!
Amis, vous souvient-il du moment de détresse
Où la mort le prit dans vos rangs?
Je crois entendre encor cette voix qui répète :
« France ! France ! En avant ! Marche ! A la baïonnette !
Feu ! Feu ! Suivez-moi, mes enfants ! »

Ne pleurons pas sur lui : sa mort digne d'envie
Fut celle qui devait finir sa noble vie.
Un soldat de Napoléon,
Qui combattit trente ans, ne veut pas qu'on le pleure
Quand il meurt bravement et qu'à sa dernière heure
Il entend le bruit du canon.

Elle devait partir, son âme généreuse,
Sans voir la légion proscrite, malheureuse,
Quand de faim les soldats mouraient!
Au moins il emporta cette douce pensée,
Que tant de gloire enfin serait récompensée
Chez les derniers qui survivraient.

Plus loin, c'était encore un cri de détresse de la légion agonisante, cherchant en vain un appui autour d'elle :

De ce séjour de gloire, ombre sainte et chérie,
Jette encore un regard sur tes fils sans patrie!
S'il est un Dieu pour les guerriers,
Implore-le pour eux, puisqu'ils n'ont pas d'excuse
Aux yeux des rois; dis-lui qu'ici-bas on refuse
De reconnaître leurs lauriers!

Puis, Emile Bon, après avoir exprimé l'espoir que les Aragonnais respecteraient la tombe de Conrad, qu'ils veilleraient sur le monument élevé à un martyr de la cause constitutionnelle, s'adressait au héros lui-même :

Adieu, Conrad, adieu! Ces soldats qu'on outrage
Ont perdu tout espoir, mais gardé leur courage
Pour les tempêtes à venir!
Veille toujours sur nous; tu dois m'entendre encore!
Père, du haut du ciel, à ma voix qui t'implore,
Etends la main pour nous bénir.

Enfin la dernière strophe était un appel éloquent et fier aux monarques qui laissaient la légion dépérir dans l'oubli.

Rois! pour vous nous avons affronté les batailles,
Et nos fêtes, trois ans, furent des funérailles!
Rois, qui parlez de liberté,
Voyez ces vieux guerriers qui répandent des larmes :
Que veulent-ils? Du pain, des soldats et des armes!
Rois! n'ont-ils donc rien mérité? (1)

On devine dans ces vers tous les sentiments qui faisaient vibrer la légion; on y sent un mélange de regrets, d'amertume, d'ardeur belliqueuse et de découragement qui impressionne. Leur auteur, l'ancien sergent-major Bon, avait été promu sous-lieutenant au titre espagnol le 13 janvier 1836 ; le 24 mars suivant, à l'affaire de Zubiri, il avait reçu un coup de feu à la cuisse gauche, avait été cité à l'ordre de la division et décoré de la croix de Saint-Ferdinand le 24 avril ; il avait été à nouveau cité à l'ordre lors de l'affaire de Villatuerta (2), le 8 novembre 1836, et promu lieutenant le 8 juillet 1837 (3). Fidèle aux sentiments qu'il exprimait dans sa poésie, il devait rester à son rang jusqu'aux derniers jours de la légion (4).

Un certain nombre d'officiers furent rappelés en France comme n'étant plus utiles en Espagne. C'est ainsi que Bazaine, qui se trouvait au quartier général de l'armée de la

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 349 et suiv.

(2) Cette citation ne figure pas dans l'extrait de l'ordre provenant des archives du lieutenant-colonel Chéré (pièce n° 51), mais elle est bien inscrite sur les états de service de Bon.

(3) *A. A. G.*, reg. matric., offic., 4e léger, vol. III, n° 62.

(4) A la dissolution de la légion, Bon fut replacé au 4e léger, avec le grade de sergent-major, le 24 janvier 1839. Nommé sous-lieutenant le 19 juillet 1839 et lieutenant le 28 mars 1843 au même régiment, il ne le quitta que lorsqu'il fut nommé capitaine au 8e de ligne, le 15 juin 1848, mais pour y revenir avec son grade le mois suivant, le 24 juillet. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1860, et retraité en novembre 1862. *Ibid.*

Reine, apprit le 15 mai 1838, à la Puebla, par une lettre de Bois-le-Comte, que son rappel était prochain. Il écrivit aussitôt au général Harispe : « Je ne quitterai pas le quartier général avant d'en avoir reçu l'ordre officiel. J'ose espérer, mon Général, que vous voudrez bien, quand je vais être rentré, me faire accorder un congé, seulement de trois mois, car voilà six ans que je n'ai vu la France et ma famille; d'un autre côté ma santé est loin d'être bonne. Cependant, si vous trouvez qu'il y ait le moindre inconvénient et que je puisse vous être utile, j'ajournerai ma demande (1). » Cet officier avait montré jusqu'au bout de l'énergie, du courage et du dévouement.

L'effectif de la légion se réduisait de jour en jour; les derniers débris, qui se serraient autour de leur drapeau, ne comptaient plus, le 1er juillet 1838, que 66 officiers et 183 hommes de troupe ! Ces soldats forçaient l'admiration même de leurs adversaires; un officier carliste qui écrivait en avril 1838, et qui exposait le peu de valeur de la légion anglaise, ajoutait en parlant des légionnaires français : « A Dieu ne plaise que nous voulions comparer à la légion britannique ces pauvres aventuriers jetés, bien malgré eux, sur les côtes d'Espagne par l'orgueilleuse légèreté d'un Ministre qui ne s'était formé aux affaires que dans les bureaux d'un journal. Eux au moins ont combattu et sont morts en braves pour obéir à la nation qui leur a fait payer si cher son hospitalité (2).»

Ce témoignage d'un adversaire qui ne dissimulait pas son aversion pour le parti de la Reine est précieux à retenir.

Il avait été question d'une réorganisation de la légion. Comme Ferrary n'avait pu obtenir aucune solution, malgré la longue correspondance qu'il avait entretenue avec les autorités, il se rendit lui-même à Madrid. Là il se donna tout entier à la tâche qu'il s'imposait; il écrivit au Ministre de la guerre espagnol des lettres respectueuses et dignes, mais dans lesquelles il demanda instamment qu'une décision

(1) Bazaine à Harispe, de la Puebla, 15 mai 1838. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41, officiers et agents en mission (original).

(2) *Affaires d'Espagne*, avril 1838, par un officier au service de don Carlos, Valence, 1838.

définitive vînt régler le sort de la légion. On avait enlevé à ce corps même ses magasins de Pampelune : « Dans cet état de choses, écrivait son chef, la légion ne peut et ne doit plus prolonger son angoisse (1). »

Dans le courant de juillet, le Ministre espagnol fit étudier la solution qu'il convenait d'adopter pour la légion (2) ; mais il n'avait encore, à la fin d'août, pris aucune décision.

SARAGOSSE. Le Coso (partie haute), avec la Audiencia.
(D'après une photographie, 1905.)

Le Ministre français avait demandé à son collègue des affaires étrangères d'intervenir auprès du gouvernement espagnol en faveur de « ces braves », et avait décidé qu'ils pourraient, après avoir été payés, « être placés en Afrique dans la légion étrangère (3) ».

Ferrary continua sa campagne en faveur des malheureux débris restés sous ses ordres; il écrivit le 1er, le 3 et le 16

(1) Ferrary au Ministre, de Madrid, 13 juillet 1838, pièce n° 99.
(2) Rapport rédigé au ministère de la guerre espagnol, 15 juillet 1838. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).
(3) Note du Ministre de la guerre, en marge de la lettre d'Harispe au Ministre, de Bayonne, 29 juillet 1838. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

août au Ministre des finances, le 22 au président du Conseil et le 29 de nouveau au Ministre des finances. Il exposait que la légion était dans la misère, qu'il était dû huit mois de solde aux officiers et cinq à la troupe ; il demandait pour elle un acompte qui lui permît de vivre ; il implorait une décision qui tranchât définitivement sa situation (1).

Les légionnaires, confiants dans les démarches de leur colonel, espéraient encore une réorganisation. Ils célébrèrent à Saragosse l'anniversaire des journées de Juillet 1830 par un grand dîner donné au couvent de la Trinidad et auquel les autorités militaires de la ville furent invitées. « Un trophée d'armes françaises et espagnoles, qui embrassait le portrait d'Isabelle, donnait la signification de la fête. Ceux qui étaient rassemblés dans ce salon avaient tous été proscrits pour la liberté ; fils de pays si différents, ils étaient accourus pour la protéger ; et y avait-il rien de plus naturel que de les voir s'unir dans le souvenir d'un événement qui, comme un flambeau, avait éclairé la nuit du despotisme, et frappé les yeux des hiboux endormis sur les trônes de l'Europe ? Pouvaient-ils ne pas être rapprochés par ce souvenir qui les conduisait, par la pensée, au sein d'une nation d'où le sang pur du libéralisme s'était répandu par tous les pays (2). » Français et Espagnols, unis ainsi par l'amour de la cause constitutionnelle, fraternisèrent joyeusement ; des toasts furent portés à la réorganisation de la légion, à laquelle un certain nombre d'officiers croyaient encore.

Tandis que l'infanterie de la légion serrait les rangs, groupée autour des derniers survivants, les lanciers polonais se désorganisaient peu à peu. Ce corps de cavalerie, par suite de la déplorable administration de Kraiewski, s'était considérablement affaibli ; les désertions, les congés, les ventes de chevaux avaient diminué son effectif à tel point que sa dissolution paraissait s'imposer ; mais son sort n'était nullement lié à celui de la légion, puisqu'il était devenu partie intégrante de l'armée espagnole.

---

(1) Ferrary au président du Conseil des ministres à Madrid, 22 août 1838 (copie). — Ferrary au Ministre des finances, à Madrid, 29 août 1838 (copie). *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44.

(2) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 354.

L'artillerie, sous les ordres de Rousset, restait fidèlement rattachée à la légion, tout en continuant ses campagnes avec l'armée constitutionnelle ; elle faisait l'admiration de tous ceux qui la voyaient sur les champs de bataille, et on ne peut lui décerner de plus beaux éloges que ceux qui se trouvent dans une lettre écrite par un Carliste, le prince de Kirman-Aloys, en octobre 1838 : « Comme jadis la légion étrangère nous en imposait, écrivait-il, au centre des misérables bandes d'Isabelle, parmi ces cohortes sans organisation et sans tactique, dont le nombre fait la seule vertu ; ainsi nous sommes pénétrés d'admiration lorsque nous voyons la *batterie française* s'avancer parmi l'artillerie de nos adversaires. Pendant que les pièces de 6 et de 12 se rangent devant nous en ordre de bataille avec une maladresse plus que ridicule, et que les batteries volantes ne font jamais un pas hardi et décisif, nous voyons avec étonnement les mulets de Reilk (1) devancer la ligne des tirailleurs, être déchargés avec une vitesse incroyable sur des hauteurs très exposées qui nous dominent, et nous sommes foudroyés par leurs grenades, dont ils ont toujours quatre en l'air, et dont il est rare qu'une seule manque son but (2). »

L'artillerie de la légion avait acquis une glorieuse renommée dans l'armée espagnole et contribuait puissamment à son succès. Espartero eût désiré l'incorporer dans l'armée constitutionnelle, mais les officiers de la batterie ne voulurent pas abandonner la légion.

Cependant, le feu et les maladies éclaircirent les rangs à tel point qu'il ne resta plus bientôt que trois artilleurs par pièce ; Rousset dut demander à Espartero de compléter son effectif avec des fantassins espagnols et le général, malgré la rivalité, mêlée de jalousie, qui existait entre les troupes constitutionnelles et la troupe française, se prêta de bonne grâce à cette mesure (3). « On vit alors s'avancer, écrivait d'Ortasini, sur les points les plus difficiles du champ de ba-

(1) Les mulets portaient, d'après d'Ortasini, des obusiers de 12.
(2) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 359.
(3) Dès le milieu du mois de mai, le général Espartero donna à Rousset 22 soldats espagnols pris dans les régiments d'infanterie. Bazaine à Harispe, de Logroño, 21 mai 1838. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41, officiers et agents en mission (original).

taille, une batterie composée d'artilleurs dont la moitié n'avaient pas la moindre idée de leur arme, et dont on ne pouvait se faire entendre, faute d'une connaissance exacte de leur langue ; et toujours les succès furent les mêmes. Les derniers soldats balafrés de Conrad, identifiés, pour ainsi dire, avec leurs affûts, animaient les jeunes conscrits de l'exemple et du geste, et leur activité se communiquait comme par électricité aux fils fainéants de la vieille Castille (1). »

Ferrary continuait ses démarches à Madrid et demandait une solution. Un homme moins énergique se fût découragé devant une inertie contre laquelle tous les efforts restaient impuissants ; le colonel n'abandonna pas la lutte : il voulut rester à Madrid jusqu'à ce que le sort de la légion fût réglé. Le 5 septembre, il écrivit au duc de Fezensac, ambassadeur de France à Madrid (2) ; le 5, puis le 12 octobre, au duc de Frias, président du Conseil des ministres (3). Toutes ses lettres sont pleines d'amertume et de douleur, mais ne contiennent jamais une récrimination déplacée, jamais un terme malsonnant.

Le licenciement apparaissait de plus en plus comme la mesure à adopter. L'appui de la France était moins nécessaire qu'autrefois au gouvernement espagnol pour venir à bout de l'insurrection carliste ; le Prétendant voyait le nombre de ses partisans diminuer ; sa faiblesse et son incapacité avaient tué le dévouement des masses et perdu sa cause (4).

Une ordonnance de la Reine en date du 8 décembre 1838 décréta le licenciement de la légion ; les officiers et les hommes qui en étaient les derniers débris se préparèrent à quitter Saragosse. Cependant un certain nombre d'officiers et

---

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 360.

(2) Ferrary à Fezensac. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

(3) Fezensac à Frias, de Madrid. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (copies).

(4) Voir à ce sujet le « Résumé des événements relatifs à la pacification de l'Espagne », par M. de Bois-le-Comte, capitaine d'état-major, aide de camp du lieutenant-général comte Harispe, manuscrit de 20 pages in-folio, signature originale de E. de Bois-le-Comte, daté de Bayonne, 1er octobre 1839. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41. — Le capitaine signe en un mot : *Boislecomte;* mais son extrait de naissance et ses pièces d'archives portent *Bois-le-Comte.*

de soldats demandèrent à rester au service de l'Espagne (1) : les officiers devaient recevoir, quel que fût leur grade à la légion, le brevet de sous-lieutenant. Les légionnaires ne touchèrent pas l'arriéré de solde qui leur était dû, mais seulement trois mois de gratification qui leur furent accordés par la Reine ; sur ce mince appoint, ils mirent à honneur de payer toutes les dettes qu'ils avaient contractées auprès des Espagnols qui les avaient accueillis ; beaucoup d'entre eux rentrèrent en France « sans la moindre ressource, mais en emportant du moins avec eux l'estime des habitants de l'héroïque cité de Saragosse (2). »

Comme le colonel Ferrary était allé à Madrid régler la comptabilité du corps, ce fut l'ancien commissaire des guerres Galant, nommé au grade de lieutenant-colonel dans l'armée espagnole, qui se chargea de ramener en France les débris de la légion, avant d'aller lui-même à Madrid.

La petite colonne quitta Saragosse le 1er janvier 1839 ; son effectif se composait de 63 officiers, 29 Français et 34 étrangers (3), et de 159 sous-officiers et soldats, 25 Français et 134 étrangers (4) ; elle était suivie d'un convoi de 75 mulets conduisant les femmes, les enfants et les invalides de la légion. Après six jours de marche pénible au milieu des neiges, par un froid rigoureux, elle arriva à Jaca ; c'était à l'arsenal de cette place qu'elle devait faire la remise de ses armes et de ses munitions. Galant demanda au gouverneur l'autorisation de donner un jour de repos à sa colonne, conformément au règlement sur les troupes en marche. Le gouverneur refusa. Les débris du malheureux corps durent repartir le lendemain, à onze heures, pour Canfranc ; c'était la dernière ville avant la frontière. Les légionnaires eurent bientôt la joie de fouler le sol de la France et ils arrivèrent à Pau le 10 janvier ; ils reçurent dans cette ville l'accueil le plus en-

(1) Etat nominatif du 26 décembre 1838, officiers, pièce n° 105. — Etat nominatif du 26 décembre 1838, signé par Ferrary, sous-officiers et soldats. *A. A. G.*, carton : légion étrangère (original).

(2) Le lieutenant-colonel Galant au Ministre de la guerre, à Madrid, de Madrid, 4 juillet 1839 ; pièce n° 111.

(3) Etat nominatif du 26 décembre 1838 ; pièce n° 104.

(4) Etat nominatif du 26 décembre 1838, signé par Ferrary. *A. A. G.*, carton : légion étrangère (original).

thousiaste de leurs camarades de l'armée, des autorités et de la population (1).

Les opérations du licenciement eurent lieu aussitôt et furent terminées le 16. Un certain nombre d'officiers et de sous-officiers retournèrent dans les régiments français auxquels ils avaient appartenu, mais en reprenant le grade qu'ils y possédaient avant la campagne ; 64 sous-officiers, caporaux et soldats rengagèrent immédiatement à la nouvelle légion étrangère d'Afrique et furent dirigés le 16 sur Toulon ; les sous-officiers arrivés à la légion après sa cession à l'Espagne ne furent acceptés que comme simples soldats (2) !

Les lanciers polonais furent licenciés aussi ; mais comme ils étaient devenus un corps espagnol, ils n'avaient plus de situation régulière vis-à-vis du gouvernement français.

La batterie d'artillerie fut seule exceptée du licenciement. Cependant les officiers et les soldats qui en faisaient partie ne voulurent pas contracter de nouveaux engagements dans l'armée constitutionnelle s'ils ne recevaient une partie de la solde arriérée et des effets d'habillement ; comme les caisses de l'armée du Nord ne permettaient pas de faire droit à leur demande, Rousset, qui les commandait, écrivit, le 20 décembre, au général en chef de Luchana, une lettre très digne, dans laquelle il exposait les raisons pour lesquelles il demandait le licenciement de sa batterie (3). Le désir de beaucoup de canonniers de ne pas être complètement séparés de la légion, les conditions demandées par d'autres, la difficulté d'instruire les nouveaux artilleurs lui faisaient considérer le licenciement comme une mesure nécessaire. Cette démarche fut néanmoins mal accueillie : la batterie dut quitter le quartier général et fut envoyée dans un village sur la rive droite de l'Ebre. Lorsque l'ordre de licenciement des artilleurs arriva, le 1er avril 1839, ils partirent sans escorte, sans honneurs militaires, et gagnèrent la frontière à travers un pays menacé (4).

---

(1) Le lieutenant-colonel Galant au Ministre de la guerre à Madrid, de Madrid, 4 juillet 1839; pièce n° 111.

(2) *Ibid.*

(3) Le lieutenant-colonel Rousset au général de Luchana, 20 décembre 1838, pièce n° 102.

(4) Voir d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 361.

La Reine avait attribué, dans les mois qui avaient précédé le licenciement, des distinctions et des récompenses à quelques officiers et soldats de la légion : Ferrary avait été promu colonel, Rousset lieutenant-colonel ; des militaires estropiés avaient reçu une pension de retraite. Mais comme l'état des finances du royaume ne lui avait pas permis d'assurer le paiement régulier de la solde, elle accorda, au moment du licenciement, trois mois de solde comme gratification à chaque officier. De plus, elle décida que l'arriéré serait peu à peu réglé. Une commission mixte, présidée par l'ordonnateur en chef de l'armée espagnole, fut chargée de la liquidation des comptes de la légion : le colonel Ferrary, le commissaire des guerres Galant, le major Audonneau, le capitaine-trésorier Clette et le lieutenant Finamore restèrent quelque temps en Espagne comme membres de cette commission.

Pendant plusieurs années, des réclamations furent adressées par d'anciens officiers de la légion pour entrer en possession de la solde qui leur restait due (1); la liquidation de ces comptes dura jusqu'au 25 novembre 1846 (2), époque à laquelle un incendie y mit fin en détruisant tous les contrôles de la légion et presque tous les documents qui avaient trait à son séjour en Espagne (3).

Si le gouvernement espagnol ne réservait pas un meilleur traitement aux braves qui avaient combattu pour lui, c'est que ses caisses étaient vides et son crédit usé. Christine laissa entendre à Louis-Philippe que c'était à lui de récompenser les militaires qui rentraient en France. Elle se contenta d'accorder le rang de sous-lieutenant dans l'armée espagnole à tous les officiers, sans distinction de grade. Cette dernière mesure était si peu en rapport avec la conduite des légionnaires qu'elle provoqua de la part des officiers une indignation que d'Ortasini a traduite en termes véhéments : « L'offre

(1) Dans un état du mois de juin 1839, le comte de Karrof, les capitaines de Montmort et Chazot (appelé Charrot et Chazol dans les documents espagnols) réclamaient des sommes qui leur étaient dues. *Archives espagnoles de Ségovie*, liasse de la « legion francesa ».

(2) Les pièces qui subsistent sont réunies aux *Archives espagnoles de Ségovie*, dans un dossier portant la date du 11 mars 1847. Un registre contient la correspondance relative à cette liquidation jusqu'au 25 novembre 1846.

(3) Voir la préface du volume.

de l'emploi de sous-lieutenants, écrivait-il, était peut-être la plus dure qui pût être faite aux braves de la légion. Ces hommes, couverts de décorations et de blessures, qui avaient gagné leurs épaulettes en face des canons ou à la suite des batailles, pouvaient du moins espérer dans l'armée le grade immédiatement supérieur au leur : et on avait la bassesse, l'ignoble lâcheté de vouloir les faire descendre dans des emplois subalternes ! on n'avait pas honte de proposer de telles choses à des officiers supérieurs ! Savait-on d'avance qu'un caporal de Conrad était trop fier pour accepter même une place de chef de bataillon dans cette armée de bandits, de pillards et de barbares qui s'intitulent *constitutionnels*, et qu'un officier des troupes d'élite de Bernelle allumerait sa cigarette avec un brevet de colonel de la Reine : ou bien croyait-on véritablement qu'il y eût quelque bon sens dans l'ordonnance du 8 décembre 1838 (1) ? »

L'auteur, indigné par l'injustice dont étaient victimes les malheureux officiers de la légion, est dur pour les troupes espagnoles; mais il faut bien reconnaître avec lui que les braves qui se retiraient de la lutte malgré eux, après plus de trois ans de combats et de souffrances, étaient peu récompensés ! Du moins, ajoute d'Ortasini avec amertume, chacun d'eux emportait avec lui « un grand souvenir de gloire, et une juste idée de ce que c'est que l'Espagne constitutionnelle (2) ».

La poignée d'officiers et de soldats qui revinrent d'Espagne, après avoir combattu pendant trois ans pour la reine Isabelle, ne furent pas accueillis dans leur pays avec la déférence que l'on doit à des braves. On ignorait leur héroïsme, on ne pouvait se faire une idée des souffrances qu'ils avaient supportées.

Aucune récompense ne leur fut accordée; le gouvernement de Louis-Philippe, qui pouvait se montrer généreux pour les quelques hommes échappés à tant de périls, leur réserva un accueil indifférent ; les campagnes faites ne comptèrent que pour mémoire dans leurs états de service, les blessures re-

(1) Guido d'Ortasini, *l'Espagne constitutionnelle*, p. 357.
(2) *Ibid.*, p. 358.

çues ne furent pas inscrites, les grades acquis sur les champs de bataille ne furent pas conservés !

Les nominations faites à Alger, quelques jours avant le départ pour Tarragone, avaient été régularisées depuis lors par un décret et ne purent pas être discutées au titre français ;

Le lieutenant-colonel ROUSSET, commandant l'artillerie de la légion, en retraite.
(D'après une photographie communiquée par le lieutenant-colonel Rousset, son fils.)

mais toutes celles faites postérieurement, au titre espagnol, furent annulées sans que nul compte en soit tenu, et aucune compensation ne fut accordée à ceux qu'on dépossédait ainsi.

L'héroïque Rousset, nommé lieutenant-colonel sur le

champ de bataille, après maintes blessures et citations, dès le début de 1838, vit discuter longuement les titres qu'il pouvait avoir au grade d'officier en France ! Il reçut pourtant le brevet de sous-lieutenant d'*infanterie* et le colonel directeur du bureau de l'artillerie au ministère de la guerre fut obligé d'établir en sa faveur un rapport spécial au Ministre pour le faire affecter à l'artillerie : « M. Rousset a représenté l'artillerie française avec honneur, écrivait-il, dans l'armée de la reine Isabelle. Les brillants faits d'armes auxquels il a concouru, les trois blessures qu'il a reçues sur le champ de bataille et les trois décorations dont le gouvernement espagnol a récompensé sa bravoure et ses services sont pour lui autant de témoignages honorables de sa belle conduite pendant la durée de sa mission. Il y a lieu de remarquer, en outre, que si M. Rousset fût demeuré dans les compagnies de canonniers garde-côtes d'Afrique, il est plus que probable qu'il y eût obtenu le grade de sous-lieutenant, et qu'il eût été admis ensuite comme officier d'artillerie dans une des 13 batteries créées par l'ordonnance royale du 22 novembre 1838 en remplacement des compagnies de canonniers garde-côtes d'Afrique (1). »

Le lieutenant-colonel Rousset, replacé d'abord comme sous-lieutenant au 5e de ligne, fut enfin nommé, par faveur spéciale, sous-lieutenant au 4e régiment d'artillerie, à la date du 13 juillet 1839 ! Comme il avait obtenu le grade de sous-lieutenant à la légion dès le 22 juillet 1835, il adressa en 1840 au Ministre une réclamation ; les termes de sa lettre suffisent à révéler le caractère de ce vrai soldat :

« Monsieur le Maréchal,

» J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence une réclamation que votre esprit de justice comprendra, je n'en saurais douter, et en faveur de laquelle je fais appel avec confiance à votre sollicitude pour tous les droits de l'armée.

» En juillet 1835, étant sous-officier d'artillerie en Afrique,

(1) Rapport fait au Ministre le 13 juin 1839, signé par le colonel chef du bureau de l'artillerie Tugnot de Lanoy, vu par le lieutenant-général directeur du personnel Trézel; note approbative du Ministre.

je fus nommé sous-lieutenant dans la légion étrangère pour y organiser l'artillerie que je commandai en Espagne. Quelques jours après, je reçus une lettre de service qui me constituait *en mission*. Je pris dès lors cette mission au sérieux et je fis la guerre comme un service commandé ; je la fis jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au licenciement, et quand depuis dix-huit mois l'infanterie de la légion s'éteignait au dépôt de Saragosse, je tirais encore le canon et brûlais la dernière poudre française pour la Constitution espagnole.

» Beaucoup, Monsieur le Maréchal, ont mis fin eux-mêmes à une mission pénible; je ne les blâme pas; ils sont rentrés en France et presque tous ont été promus au choix, ce dont je ne suis point jaloux, car tous le méritaient; mais enfin cette chance, je me la suis fermée en croyant que, puisqu'on m'avait envoyé en Espagne, je devais y rester jusqu'à ce qu'on me rappelât.

» D'un autre côté, une circulaire ministérielle en date du 28 décembre 1838 ordonne de proposer d'office pour l'avancement les officiers français de la légion qui auront obtenu un ou plusieurs grades au titre espagnol.

» Je ne viens point réclamer le bénéfice de cette décision; je suis plus loin encore de vouloir me désigner moi-même au choix de mes chefs; non, j'ose seulement demander que vingt-cinq combats, trois blessures, deux actions d'éclat (puisqu'ainsi l'on désigne l'accomplissement d'un devoir périlleux) ; que quatre années de misère enfin, années les mieux remplies de ma vie militaire, ne me servent pas plus, mais autant que si je m'étais reposé pendant ce temps dans de bonnes garnisons.

» Je demande que mon ancienneté remonte, du 13 juillet 1839, date de mon dernier brevet, au 22 juillet 1835, date de mon premier (1). »

L'annotation qui fut mise en marge de cette demande indiquait de la bienveillance vis-à-vis de Rousset, mais elle exprimait l'avis que les règlements ne pouvaient permettre de lui donner satisfaction : « Il n'y a que l'ordonnance du 13

(1) Le sous-lieutenant Rousset au Maréchal ministre de la guerre, de Laon, 7 décembre 1840. *A. A. G.*, dossier Rousset (original).

juillet 1839, était-il dit, qui lui ait conféré un titre dans l'artillerie. Avant cette époque, il était étranger à l'arme, en sa qualité de sous-lieutenant dans la légion étrangère, et quand il a été nommé sous-lieutenant d'artillerie, c'est au tour des sous-officiers de l'arme qu'il a été proposé au choix du Roi et non autrement (1). »

Les discussions auxquelles donnèrent lieu les demandes, pourtant bien modestes et bien légitimes, de l'ancien lieutenant-colonel d'artillerie de la légion, montrent le peu de cas qui fut fait par le gouvernement français de la bravoure et de la ténacité des légionnaires (2).

Le capitaine de 1re classe Reilk, qui avait accompagné la batterie de Rousset dans toutes les campagnes, qui avait été décoré deux fois de Saint-Ferdinand, qui était chevalier de l'ordre d'Isabelle la Catholique et qui avait été cité à l'ordre, dut rengager le 9 mai 1839 comme simple sergent à la nouvelle légion étrangère d'Afrique ! Il se fit remarquer dans l'expédition de Médéa au printemps de 1840, fut cité par le maréchal commandant en chef dans son rapport du 28 mai, et mourut cependant simple sergent, le 13 novembre suivant, à l'hôpital de Miliana (3) !

Les officiers venus de Pau avec le 7e bataillon furent encore moins bien traités que leurs camarades de la légion d'Alger. Au départ de France, le général Harispe leur avait conféré des grades qu'ils espéraient voir confirmer, comme l'avaient été ceux donnés en Algérie par le gouverneur général. Il n'en fut rien. Après avoir été accueillis assez froidement par ceux qui, depuis un an déjà, se battaient pour la cause constitutionnelle et craignaient en eux des concurrents et des rivaux,

---

(1) Même lettre, annotation marginale.

(2) Affecté comme sous-lieutenant au 4e régiment d'artillerie le 19 juillet 1839, Rousset passa lieutenant en second le 3 août 1841, et lieutenant en premier le 21 novembre 1841 ; nommé capitaine en second en juillet 1846, capitaine en premier le 10 mai 1852, c'est avec ce grade qu'il prit sa retraite en 1862, vingt-trois ans après son retour d'Espagne ! Il est vrai qu'il avait reçu du gouvernement espagnol, en 1842, la croix de commandeur d'Isabelle la Catholique. Il mourut à Versailles le 2 novembre 1878. *A. A. G.*, dossier Rousset.

Son fils a brillamment suivi la carrière paternelle ; le lieutenant-colonel Rousset, auteur militaire estimé, a quitté l'armée pour la politique et a rempli les fonctions de député de la Meuse et de maire de Verdun.

(3) *A. A. G.*, reg. matric., troupe, lég. étrang. nouv., vol. V, n° 4.824.

ils ne reçurent presque aucun avancement en Espagne. Mais ce fut à leur retour en France qu'ils éprouvèrent une déception plus cruelle encore : ils furent replacés dans les régiments avec le grade qu'ils occupaient au moment où ils avaient demandé à passer à la légion. Le capitaine de Caprez, qui avait été nommé par Harispe chef de bataillon ; les sous-lieutenants Damian-Duvernègue, Grant de Vaux et Touflet, qui avaient été nommés lieutenants, reprirent au début de 1839 leurs grades primitifs. Quant aux anciens sous-officiers Prestat, Lehr, Helprecht, Walther, Azan, ils avaient espéré conserver, après deux ans et demi de combats, de fatigues et de privations, le grade de sous-lieutenant donné par Harispe ; ils furent impitoyablement remis sous-officiers et attendirent de longs mois avant de reconquérir leurs épaulettes. Pourtant, c'étaient des volontaires, qui presque tous étaient restés dans la Péninsule jusqu'au dernier moment, et n'étaient revenus en France qu'après le licenciement.

Le capitaine Barbier, arrivé en Espagne au mois d'août 1836, avait partagé les fatigues, les dangers et la gloire de la batterie ; il avait été décoré de Saint-Ferdinand à la suite des affaires d'Ulzama en mars 1837, décoré une seconde fois du même ordre après Huesca en mai 1837, fait chevalier de l'ordre américain d'Isabelle la Catholique après l'affaire de Balmaseda en janvier 1838, et enfin cité à l'ordre du jour de l'armée et décoré de la médaille commémorative pour avoir participé à la prise de Peñacerrada, en juin 1838. Ayant démissionné du service d'Espagne en septembre, il fut néanmoins autorisé à rester en Espagne jusqu'au 1er janvier 1839 ; rentré en France, il fut replacé comme lieutenant en second au 10e d'artillerie le 18 janvier, passa lieutenant en premier en février, fut affecté en mars au 1er d'artillerie et partit pour l'Algérie. Il y devint capitaine le 13 mars 1841, mais mourut deux ans plus tard dans la maison d'aliénés d'Avignon, le 23 avril 1843 (1).

Les officiers venus en Espagne avec Suarce et qui avaient combattu avec la légion ne furent pas mieux traités ; ils ne purent, en général, même pas rentrer dans les cadres de l'armée française, à laquelle ils avaient appartenu.

(1) *A. A. G.*, dossier Barbier.

Le plus grand nombre d'entre eux était déjà retourné en France. Jusseau, nommé capitaine sur le champ de bataille le 26 avril 1836, avait démissionné du service d'Espagne le 23 novembre suivant, avait été replacé comme adjudant sous-officier à la nouvelle légion étrangère d'Afrique, et avait reconquis le grade de sous-lieutenant en 1837 au siège de Constantine (1). Le brave capitaine de Colleville, revenu dès le milieu de 1837, avait été réintégré comme lieutenant au 36e de ligne, mais avait démissionné peu après (2). Poussard, qui s'était admirablement conduit en diverses circonstances, était retourné en France au mois d'octobre 1837 ; au lieu d'être rappelé à l'activité, il avait été mis en réforme (3). Le capitaine Thomassin, rentré à la même époque que Poussard, et sur lequel il n'y avait que des éloges à recueillir, ne put pas obtenir la faveur de servir avec son ancien grade, sous prétexte qu'en 1830, lorsque la commission des généraux s'était réunie pour statuer sur les demandes d'activité, il n'avait pas présenté la sienne (4).

---

(1) Démissionnaire du service d'Espagne le 23 novembre 1836, Jusseau fut placé comme adjudant sous-officier à la nouvelle légion étrangère le 28 avril 1837 et partit pour l'Algérie. Il se distingua au siège de Constantine en octobre 1837 et obtint le grade de sous-lieutenant le 11 novembre suivant. Nommé lieutenant le 27 décembre 1840, il passa au 25e régiment d'infanterie légère le 6 janvier 1841, et quitta l'Algérie. Promu capitaine le 21 juin 1846, il passa le 6 décembre au 5e de ligne, retourna en Algérie pendant quelques mois en 1848 et prit sa retraite. Il mourut en 1851. *A. A. G.*, dossier Jusseau.

(2) Voir page 334, note (1).

(3) Poussard s'était particulièrement distingué le 25 avril 1836 au combat de Tirapegui, comme le prouve un certificat de son chef, le lieutenant-colonel Dumesgnil, daté de Paris, 16 janvier 1838. Il y eut beaucoup de sa faute s'il ne fut pas rappelé à l'activité, car il commit dès son retour de nouvelles incartades. Un de ses amis, le lieutenant Thouron, du 19e léger, l'ayant invité à dîner, lui avait prêté son manteau le soir, en raison du mauvais temps; Poussard le porta le lendemain au Mont-de-Piété! (Note confidentielle du général Pajol sur Poussard, Paris, 2 février 1838.) Le conseil d'enquête chargé de statuer sur son rappel à l'activité, parce qu'il était en non-activité depuis trois ans, fut informé de ce fait, et comme le passé de Poussard n'était pas sans reproches, il décida sa mise à la réforme, le 30 mars 1838. *A. A. G.*, dossier Poussard.

(4) Minute de la lettre écrite par le Ministre au lieutenant-général commandant la 1re division militaire, le 17 décembre 1837. *A. A. G.*, dossier Thomassin. — Lorsque la Révolution de 1848 vint réaliser les plus chères espérances du vieux soldat républicain, il alla immédiatement se présenter aux bureaux de la 1re division militaire pour « faire valoir ses droits »; puis il écrivit au « citoyen général, ministre de la guerre », le 2 mars, une curieuse lettre dans laquelle il lui racontait ce qu'il avait tenté pour la République et ce qu'il avait souffert. Mais il avait 64 ans, et on le trouva trop âgé pour être réintégré. *A. A. G.*, dossier Thomassin.

Le brave Lemonnier, qui avait été blessé à Barbastro, avait échoué lui aussi dans sa tentative de rentrer au service ; le vieux demi-solde n'avait cependant demandé qu'un emploi de lieutenant dans la légion étrangère d'Afrique, ajoutant qu'il n'avait « pour vivre que son épée » et qu'il était père de sept enfants dont deux au service (1) ; mais ses 55 ans l'empêchèrent d'être accepté (2). Le lieutenant de Fleurans avait été pris par les Carlistes et fusillé (3). Le capitaine Mille, l'ancien officier de zouaves, avait été tué à Huesca (4).

Seuls de la petite troupe venue jadis avec Suarce, les capitaines Chazot et Hacquet étaient restés jusqu'au licenciement de la légion. Chazot, qui n'avait pas au départ de position régulière dans l'armée, ne reçut pas d'emploi, et dut obtenir seulement par la suite quelques subsides du ministère (5). L'énergique capitaine Hacquet, qui avait été blessé le 24 mars 1836 à l'affaire de Zubiri, et qui n'était pas encore usé, puisqu'il n'avait que 45 ans, pouvait espérer sa réintégration dans le corps français avec lequel il venait de combattre vaillamment pendant quatre ans, car il n'avait eu que de bonnes notes avant de donner jadis sa démission de lieutenant. Il écrivit au Ministre pour lui exposer qu'il n'avait pu jusque-là obtenir cette faveur, et que ses campagnes à la légion pouvaient enfin la lui faire accorder : « En servant l'Espagne, disait-il, au service de laquelle se trouvait la légion, je pensais aussi servir la France ; j'ai suivi depuis 1835 jusqu'à ce jour le sort de cette phalange malheureuse et je rentre aujourd'hui avec ses débris. Ayant le sentiment d'avoir rempli

(1) Lemonnier au Ministre, de Paris, 22 septembre 1838. *A. A. G.*, dossier Lemonnier.

(2) Le général Pajol au Ministre, de Paris, 19 octobre 1838. *Ibid.* Sous la deuxième République, Lemonnier écrivit au Ministre de la guerre pour lui demander de réparer les injustices commises à son égard, sollicitant une petite pension. Lemonnier au général Rulhière, ministre de la guerre, de Paris, 22 janvier 1849. *A. A. G.*, dossier Lemonnier.

(3) Voir chapitre XI, page 254.

(4) On lit dans ses états de service qu'il avait été nommé capitaine le 26 mai 1836, et qu'il mourut sur le champ de bataille près de Pampelune, le 29 mai 1837 (*A. A. G.*, dossier Mille). Bernelle spécifie bien (*Histoire de l'ancienne légion*, p. 429) qu'il était capitaine de voltigeurs à la bataille de Huesca et y fut mortellement blessé, le 24 mai 1837 ; il dut mourir pendant son évacuation.

(5) On trouve dans son dossier des relevés de ses services destinés au « bureau des invalides et secours ». *A. A. G.*, dossier Chazot.

avec honneur la tâche que je m'étais imposée, je prends la liberté de vous supplier de vouloir bien me faire admettre au titre d'étranger dans la nouvelle légion étrangère d'Afrique (1). » Ni les anciens services de ce brave officier, ni les efforts constants qu'il avait fournis pendant quatre ans, avec l'espoir de reprendre ensuite son rang dans l'armée, ne purent impressionner les bureaux du ministère ; on lui répondit deux mois après que la nouvelle légion avait ses cadres au complet et qu'il ne pourrait y trouver place que dans le cas peu probable où l'on formerait de nouveaux bataillons (2) ! Lorsque plus tard, en 1848, la République fut proclamée, Hacquet espéra qu'il pourrait enfin reprendre un uniforme qu'il avait regretté toute sa vie ; il écrivit au Ministre de la guerre une lettre très digne et très belle (3) ; mais il avait 54 ans, et on le trouva trop âgé (4).

Les derniers chefs de la légion eux-mêmes, ceux qui avaient assumé la tâche ingrate et difficile de ramener en France les débris de la vaillante troupe décimée, ne furent pas mieux traités par le gouvernement de Louis-Philippe.

Le lieutenant-colonel Galant, qui avait toujours payé de sa personne, et dont le fils, engagé à la légion, avait été estropié par un coup de feu reçu à la bataille de Huesca, demandait un emploi dans l'intendance militaire, ou du moins une place de capitaine à l'armée d'Afrique ; il fut affecté comme capitaine au 12e de ligne, à Avignon, et n'obtint que plus tard son passage dans l'intendance (5).

Le chef admirable qu'avait été Ferrary ne fut pas mieux récompensé; replacé à la légion étrangère avec le grade de chef de bataillon, il passa lieutenant-colonel en 1840, mais ne

---

(1) Hacquet au Ministre, de Pau, 26 janvier 1839. *A. A. G.*, dossier Hacquet.

(2) Minute de la lettre écrite par le Ministre à Harispe, de Paris, 22 mars 1839. *Ibid.*

(3) Hacquet au général Subervie, ministre de la guerre, de Paris, 27 février 1848. *A. A. G.*, dossier Hacquet.

(4) Avis de la commission des anciens officiers : « A laisser dans sa position, vu son âge. »

(5) Galant au maréchal duc de Dalmatie, de Madrid, 31 mai 1839; le même au Ministre de la guerre, de Madrid, 1er novembre 1839; le même au maréchal duc de Dalmatie, président du conseil, ministre des affaires étrangères, de Paris, 31 décembre 1839; et pièces diverses. *A. A. G.*, dossier Galant.

put arriver au grade de colonel; et cependant il était noté à l'inspection de 1842, dans les termes suivants, par le général Meinadier : « Très bel homme de guerre, ce lieutenant-colonel joint à une très bonne instruction militaire beaucoup de vigueur et toutes les qualités essentielles propres à marquer sa place dans les premiers échelons de la hiérarchie (1). » Il demanda sa retraite en 1844.

Toutes les humiliations et les injustices dont furent abreuvés les braves officiers et soldats de la légion ne leur arrachèrent pourtant aucun cri de révolte. Les 45 officiers se bornèrent, avant de quitter Pau, à exprimer dans une lettre au colonel Galant l'amertume qu'ils éprouvaient à se séparer les uns des autres : « Quelles que fussent, écrivaient-ils, les injustices commises à notre égard, il était de notre devoir et de notre honneur de conserver jusqu'à la fin cette dignité convenant à de vieux soldats qui, ayant accompli la mission glorieuse que la France leur avait imposée, viennent dire à la Patrie : « Es-tu contente de nous ? » Cette dignité, mon Colonel, vous avez su la maintenir ; aussi, dans quelque pays que les chances de la guerre nous conduisent, votre souvenir restera-t-il gravé au fond de notre cœur ; notre reconnaissance, la seule indemnité que puissent offrir les malheureux en échange d'un bienfait, vous est acquise à jamais (2). »

La dislocation eut lieu. On put voir des officiers partir pour la nouvelle légion étrangère d'Afrique comme sous-officiers et des sous-officiers et caporaux, y rengager comme simples soldats (3). Quels que fussent leurs droits, quelle que fût leur amertume, ils ne réclamèrent pas !

Cette abnégation et ce désintéressement forcèrent l'admiration de tous, et le général Harispe put écrire au Ministre, quand le licenciement fut achevé : « Les débris de cette belle et brave légion se sont fort bien conduits depuis leur rentrée en France, et pendant les opérations de leur dislocation ils n'ont proféré aucune plainte (4). »

---

(1) *A. A. G.*, dossier Ferrary.

(2) Lettre signée par 45 officiers de la légion avant leur départ de Pau pour être remise au lieutenant-colonel Galant. Imprimée dans le *Mémorial des Pyrénées*, du 22 janvier 1839.

(3) Harispe au Ministre, de Bayonne, 27 janvier 1839. *A. A. G.*, carton : légion étrangère.

(4) *Ibid.*

Quelques mois plus tard, le lieutenant-colonel Galant écrivait au Ministre de la guerre à Madrid, avec un orgueil mêlé de quelque amertume : « Cette belle et brave légion a noblement et glorieusement rempli le mandat que lui a confié la France en versant son sang au champ d'honneur, avec prodigalité et enthousiasme, pour la prospérité et le triomphe des libertés espagnoles... Jusqu'au dernier jour, fidèle à ses devoirs comme à ses engagements, elle n'a cessé, au milieu de privations inouïes et des plus imminents dangers, de tenir une conduite honorable, connue et admirée de l'Europe entière... Elle n'a cessé d'offrir, dans toutes les circonstances difficiles qui se sont présentées, le peu de sang qui lui restait encore, pour le maintien de l'ordre et l'accomplissement de son noble mandat (1). » L'ancien lieutenant-colonel ajoutait ensuite, en rappelant la conduite des débris de la légion à l'époque où ils reçurent en Espagne leur ordre de licenciement : « Toujours soumis et obéissants, comme de vieux soldats qui savent *souffrir* et se *taire*, mes frères d'armes se résignèrent sans murmurer, quoique profondément humiliés. Ils songèrent dès lors à regagner la patrie et à lui demander le prix du sang versé pour l'Espagne ; ce pays nous offrait, quel que soit notre grade, le modeste emploi de sous-lieutenant dans son armée, alors que la majeure partie d'entre nous, pourvus de grades supérieurs, avaient obtenu cet avancement sur le champ de bataille, en remplacement de nos compagnons d'armes blessés et morts au champ d'honneur. La postérité, juge sévère et impartial, saura nous apprécier (2). »

Braves légionnaires ! Ils n'ont pas plus obtenu en France qu'en Espagne le « prix du sang versé », c'est-à-dire la gloire militaire et les grades auxquels leur donnait droit leur conduite héroïque. Mais, comme le disait Galant, la postérité est là pour les juger, pour leur décerner la palme due aux vrais soldats.

Si les gouvernements des deux pays les méconnurent, ce

(1) Le lieutenant-colonel Galant au Ministre de la guerre à Madrid, de Madrid, 4 juillet 1839; pièce n° 111.

(2) *Ibid.*

fut surtout, il faut bien le dire, la faute des variations de la politique générale, qui avait détourné d'eux l'attention et l'intérêt. Du moins, leurs contemporains surent-ils déjà rendre justice à ceux qui s'étaient si vaillamment battus ; on exalta dans toute l'Europe leur courage et leur énergie. Le duc d'Orléans, au retour d'un voyage à l'étranger, put transmettre aux officiers qui venaient d'Espagne les éloges qu'il avait recueillis à leur sujet : « La légion étrangère, leur disait-il, appartenant naguère à l'armée française qu'elle représentait en Espagne, s'y est tellement élevée par sa discipline, son instruction et sa bravoure au-dessus des troupes anglaises, espagnoles et portugaises avec lesquelles elle était appelée à agir, que dans les cours du Nord où je me trouvais alors avec mon frère le duc de Nemours, lorsque ses succès parvinrent à notre connaissance, les juges les plus compétents en pareille matière s'empressaient de nous complimenter à ce sujet (1). »

Ces paroles élogieuses durent certainement flatter l'amour-propre de ceux qui les entendirent ; mais elles furent à peu près le seul témoignage de sympathie que reçurent des hommes qui, pendant plusieurs années, avaient supporté les plus grandes privations et couru les plus grands dangers.

Les anciens officiers de l'armée constitutionnelle espagnole reprirent modestement leur place dans l'armée française, sans félicitations, sans récompenses, sans avancement.

Ce trait marque bien le caractère des braves qui servent à la légion, et qui, depuis les exploits de leurs aînés en Espagne, ont fait scintiller dans toutes les parties du monde l'éclat des armes françaises. Ils font campagne parce que la guerre est dans leur tempérament ; ils se battent sans autre but que la gloire militaire ; ils sont soldats avant tout !

(1) Bernelle et Colleville. *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, préface, p. VIII.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS CONTEMPORAINS

Les documents contemporains relatifs à la légion sont en grande partie extraits des Archives du ministère de la guerre. Quelques-uns sont tirés des Archives du ministère des affaires étrangères, d'autres des Archives du général comte de Nouë et de celles du lieutenant-colonel Chéré. Un certain nombre ont été copiés par l'auteur aux Archives militaires espagnoles de Ségovie.

Aucune modification n'a été apportée aux originaux. Cependant, lorsque nul doute ne subsiste sur l'identification des noms propres, leur orthographe a été rétablie. Celle adoptée pour les noms de lieux est généralement, comme l'indique l'*Avertissement*, celle des cartes reproduites dans le volume ; celle adoptée pour les noms de personnes est celle des pièces d'état civil et, à défaut, des pièces militaires existant aux Archives du ministère de la guerre. Les dates qui, dans la plupart des lettres ou rapports, se trouvent à côté de la signature, sont reportées au commencement de la pièce.

Parmi les documents reproduits, quelques-uns sont touffus et peu compréhensibles ; quelques autres contiennent des longueurs et des incorrections ; d'autres enfin sont semés de phrases embarrassées et de mots étranges. Que le lecteur ne s'en étonne pas, et ne croie pas être en présence d'erreurs d'impression ou de transcription : les pièces reproduites ont été soigneusement collationnées sur les originaux.

Si les documents, écrits à la lueur des bivouacs ou sous le coup d'une émotion, n'ont pas toujours été rédigés avec tout le soin désirable, ils ont du moins une couleur que des corrections illégitimes ne feraient que leur enlever ; peut-être ne

constituent-ils pas toujours des modèles de dissertation, mais ils sont du moins vivants, et racontent par eux-mêmes l'odyssée de la légion en Espagne.

N° 1.

A. H. G., Affaires d'Espagne, carton 44 (original et copies).

Le colonel baron de Suarce au maréchal duc de Trévise, ministre de la guerre.

Paris, 18 novembre 1834.

Monsieur le Maréchal,

J'ai fait la dernière guerre du Portugal et je crois remplir le devoir d'un bon citoyen en soumettant à vos lumières les réflexions suivantes.

Quinze cents Français environ, congédiés du service portugais, vont successivement rentrer dans leurs foyers, et déjà cinq cents d'entr'eux sont arrivés.

Ces hommes ont honorablement servi la cause de la Reine Doña Maria, et leur bravoure a rappelé, dans maintes rencontres, les vieilles bandes de l'Empire; mais ils rapportent les habitudes de soldats qui viennent de faire, durant trois années, une espèce de guerre de partisans; et ce sont, pour la plupart, des enfants des barricades de 1830 et 1832.

Leurs sympathies, il n'en faut pas douter, sont pour les opinions libérales exagérées et même la misère pourrait les jeter dans les bras des légitimistes; il est à ma connaissance que ces derniers ont fait, à beaucoup d'entr'eux, la proposition de s'enrôler sous la bannière de don Carlos, pour, de là, appuyer au besoin un mouvement contre-révolutionnaire dans le Midi de la France, le cas échéant.

Sans doute le gouvernement du Roi est en mesure et la tranquillité du pays ne saurait être à la merci de quelques agitateurs; aussi ne viens-je pas tirer le canon d'alarme, et mon but est-il plutôt, Monsieur le Maréchal, de chercher à appeler votre intérêt sur des hommes dont l'exaltation et la fougue ont déjà été utilisées et pourraient l'être encore.

La guerre qui désole, en ce moment, le nord de l'Espagne est absolument semblable à celle qui vient d'être terminée en Portugal; or, ne conviendrait-il pas, au lieu de laisser ces hommes, congédiés de ce dernier Royaume, exposés aux dangereuses séductions des partis de France, qu'on les dirigeât sur l'Espagne pour y grossir les rangs des troupes de la Reine ?

Je sais que la fierté espagnole se refuse à la création d'un corps

étranger; mais cette difficulté, qui paraît ne pouvoir pas être abordée de front, est de nature à être tournée, et je crois que j'obtiendrais ce résultat si le gouvernement m'en confiait la mission.

Je suis une vieille connaissance des Mina, Valdès, Peon et autres libéraux distingués de la Péninsule. Je parle la langue espagnole ; j'ai fait l'ancienne guerre d'Espagne, précisément dans les Provinces Basques, et je crois que si les libéraux (qui sont les seuls opposants) persistaient encore aujourd'hui à refuser d'admettre un corps étranger, je les amènerais très facilement à souffrir l'incorporation de cinquante Français dans chacun de leurs bataillons pour y servir de tête de colonne. Je n'ai jamais remarqué ni en Portugal, ni même en Pologne, qu'on nous contestât à nous autres Français l'honneur de recevoir les premiers coups de fusil.

Je vous prie, Monsieur le Maréchal, de ne voir dans la démarche que je fais que mon désir de donner une preuve de mon dévouement au pays; je me réclame d'ailleurs de M. le lieutenant-général Pelet qui, à diverses reprises, a déjà voulu me faire donner par la Guerre plusieurs missions à l'étranger.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maréchal, votre très respectueux.

Le Colonel Baron de Suarce.
25, rue Bleue.

En marge et à l'encre rouge, d'une autre main :

Pour en écrire à M. le général comte Harispe et répondre à M. le colonel Suarce qu'on va examiner sa proposition et le remercier du motif qui la lui a fait présenter.

Le Ministre.

N° 2.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 41, officiers et agents en mission (original).

Le colonel de Saint-Yon au Ministre de la guerre.

Pampelune, 10 décembre 1834.

Monsieur le Maréchal,

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous; mais sans avoir été assez heureux pour servir sous vos ordres, ancien militaire d'Austerlitz, et ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, j'ose néanmoins compter sur votre bonté et sur votre indulgence.

Désigné par M. le maréchal Gérard pour venir remplir en Espagne une mission des plus pénibles, et en outre quelquefois fort difficile, j'ai fait ce que j'ai pu pour répondre à sa confiance. Pé-

nétré de reconnaissance pour ses intentions bienveillantes, mon zèle, beaucoup plus sans doute que mes talents, m'a fait obtenir ses suffrages ; je ferai les mêmes efforts, Monsieur le Maréchal, pour me rendre digne de votre approbation, et pour justifier à l'avenir le choix que l'on a bien voulu faire de ma personne.

Pour vous mettre à même, Monsieur le Maréchal, de juger des affaires d'Espagne, sans recourir à des documents nombreux et longs à consulter, j'ai l'honneur de vous adresser un résumé succinct des événements qui ont eu lieu en Navarre, depuis le commencement de l'insurrection jusqu'à ce jour. Déjà, le 25 octobre dernier, j'ai transmis à M. le maréchal Gérard une partie de ce travail ; mais depuis lors j'ai été à même de recueillir quelques renseignements nouveaux, et d'ailleurs, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de porter à votre connaissance tout ce qui me semblait de nature à mériter votre attention.

Je n'ose espérer, Monsieur le Maréchal, que mes opinions particulières soient dans cette circonstance importante d'un très grand poids à vos yeux; mais elles sont le résultat d'observations faites sur les lieux, en présence même des événements, et si toutes ne vous paraissent pas devoir être également accueillies, je me flatte du moins qu'elles seront justifiées sans peine par les sentiments qui me les ont inspirées.

Je suis avec respect et dévouement, Monsieur le Maréchal, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Colonel A. Saint-Yon.

En marge et à l'encre rouge, d'une autre main :

Le Ministre désire qu'il soit répondu promptement et avec beaucoup d'intérêt et de satisfaction à M. le colonel Saint-Yon. Urgent.

Le Ministre.

N° 3.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 41, officiers et agents en mission (original joint à la lettre précédente).

Le colonel de Saint-Yon au Ministre de la guerre. Note sur l'insurrection de Navarre (1).

Pampelune, le 10 décembre 1834.

La mort de Ferdinand VII semblait devoir causer l'embrasement de la Péninsule entière. En effet, la question relative à la succes-

(1) La plus grande partie de cette note est la reproduction textuelle d'une lettre adressée par Saint-Yon au Ministre le 26 octobre 1834, de Pampelune; cependant, on peut remarquer la suppression de conclusions

sion au trône agitait depuis longtemps les esprits, et chacun s'était pour ainsi dire préparé à une lutte dont cet événement paraissait devoir être le signal. Cependant, soit dissidence d'opinions, soit indifférence à l'égard d'un gouvernement que l'on avait vu changer plusieurs fois, par suite de diverses révolutions successives, le mouvement ne fut ni aussi spontané, ni aussi général que l'on avait eu lieu de le craindre.

Santos-Ladron, qui d'abord avait montré des sentiments libéraux très exaltés, ayant été mis en non-activité par suite de quelques débats avec les autorités civiles de Pampelune, crut l'occasion favorable pour se faire une position avantageuse. Né en Navarre, connaissant mieux que personne l'esprit turbulent de cette province, dont il venait d'être le vice-roi, il était sûr de réunir autour de lui bon nombre de jeunes gens aventureux, qui ne demanderaient pas mieux que de lever l'étendard de la révolte, *sans même s'inquiéter de sa couleur.*

C'est ici l'occasion de combattre une opinion très fausse, mais assez généralement accréditée hors de l'Espagne, qui attribue l'insurrection de certaines provinces de ce royaume à la crainte de se voir privées de leurs droits particuliers, ou *franchises.*

Depuis l'invasion des Français, en 1808, le peuple de Navarre est devenu essentiellement remuant et belliqueux. L'amour-propre national, sentiment qui chez lui approche de la démence, ayant effacé de son esprit jusqu'au souvenir des services rendus à l'Espagne par l'armée anglo-portugaise, il n'attribue qu'à l'héroïsme de ses *guérillas* l'affranchissement du territoire à cette époque. Appartenir à un corps franc, formé d'après les mêmes principes, semble donc aujourd'hui encore, à beaucoup d'individus, un véritable titre de gloire. D'un autre côté, tous les anciens chefs de bandes, qui de leur propre autorité s'étaient faits alors capitaines, colonels, généraux, ayant par la suite été reconnus dans ces grades, et jouissant maintenant d'une considération analogue à leur rang, sont un point de mire pour toutes les jeunes ambitions. Si l'occasion se présente de recourir aux armes pour une cause quelconque, il est d'après cela facile de concevoir qu'elle soit saisie avec d'autant plus d'empressement, que chacun espère à son tour profiter de la circonstance pour sortir de son obscurité; obtenir de ces hautes dignités dont tant de simples laboureurs ont été revêtus; ou enfin travailler à sa fortune au moyen des contributions illégales qu'on lève au milieu du désordre.

C'est parmi ces considérations seules qu'il faut rechercher la cause véritable du mouvement insurrectionnel en Navarre; et non dans des idées d'un ordre élevé, gouvernementales ou politiques, dont on ne pense pas même à se faire un appui dans l'opinion. Personne ici ne vous parlera des intérêts généraux du pays; de ce qu'il a à perdre ou à gagner sous tel ou tel régime; mais tous les jours vous entendrez des gens vous dire avec orgueil, que l'on a

---

très nettes qui figuraient dans cette lettre antérieure, dans lesquelles Saint-Yon affirmait par exemple que la guerre de Navarre n'était pas une *guerre nationale.*

proposé le grade de lieutenant-général à Zumalacarregui pour abandonner le parti de Don Carlos. Quelques individus, sans doute, sont aussi excités par les prêtres et les congrégations religieuses, qui ne s'abusent pas sur les conséquences d'un gouvernement constitutionnel; mais jusqu'à présent, l'influence du clergé n'a encore que faiblement agi, et est assez facile à combattre.

Santos-Ladron n'occupa pas longtemps la scène : dès ses premiers pas, il fut atteint par le colonel Lorenzo, aujourd'hui maréchal de camp, qui se rendit maître de sa personne. Malheureusement, cet officier ne sut pas profiter de l'avantage qu'il venait d'obtenir : au lieu de poursuivre et de détruire le même jour les factieux, enorgueilli par son succès, il se hâta de revenir à Pampelune pour y conduire son prisonnier. Les rebelles, découragés d'abord, ne se voyant plus inquiétés, reprirent peu à peu de l'assurance, et ils ne tardèrent pas à se réunir de nouveau, sous les ordres d'un nommé Iturralde qui était leur commandant en second.

Le brigadier Sola, alors gouverneur par intérim de la Navarre, ne pouvait ignorer ce qui se passait autour de lui; cependant, il ne prit aucune mesure pour arrêter les progrès du mal. Encouragées par cet exemple, les autorités civiles montrèrent une apathie non moins coupable, de sorte que des bandes nombreuses parcoururent le pays pour provoquer le soulèvement de la population, sans que personne songeât à y apporter le moindre obstacle. D'un autre côté, les gens les plus sages, voyant l'inaction du pouvoir, tandis que des bataillons s'organisaient à loisir sur différents points, commencèrent à croire que le triomphe du Prétendant ne rencontrerait pas d'opposition sérieuse; et dès lors chacun, ou se livra à ses espérances, ou se résigna aux événements, ou se renferma dans une indifférence complète.

Ce fut peut-être aussi cette erreur qui détourna de ses devoirs la Députation de Navarre. Cette assemblée, qui exerce une autorité assez grande dans la province, au lieu d'user de son influence pour défendre le gouvernement établi, finit par incliner en faveur d'une cause dont le succès lui paraissait assuré; et lorsque ensuite quelques officiers vinrent lui offrir de former des corps de volontaires, pour protéger les *merindades* ou arrondissements qui se montraient encore fidèles, elle n'accueillit plus ces propositions qu'avec mépris ou dédain.

Par suite de cet état de choses, les forces des Rebelles ne pouvaient manquer de prendre un accroissement rapide; en effet, bientôt 3.000 à 4.000 hommes furent en mesure de tenir la campagne; et à cette époque seulement, on songea à envoyer un autre gouverneur en Navarre : ce fut le lieutenant-général *Sarsfield*.

Ce général jouit en Espagne d'une haute considération; on le regarde comme le militaire le plus éclairé du royaume ; mais, malheureusement, il est atteint d'une maladie nerveuse qui le rend atrabilaire, et qui va même jusqu'à altérer, par moment, ses facultés intellectuelles. Toujours seul, enfermé, personne ne pouvait l'approcher, ni le voir. N'obtenant aucun résultat, *Valdès* fut bientôt désigné pour le remplacer.

Ce nouveau chef, au dire de tout le monde, réunissait les qualités nécessaires pour un semblable commandement; mais l'expé-

rience l'ayant convaincu qu'il n'avait pas assez de troupes pour combattre avec avantage les factieux, il sollicita des renforts, et pour toute réponse il fut sur-le-champ rappelé.

Si, malgré le peu de forces à sa disposition, le général Valdès n'avait guère laissé de repos aux insurgés, il n'en fut pas de même de son successeur *Quesada :* ce dernier resta dans une inaction qui devait avoir des conséquences funestes. En effet, un ancien colonel de l'armée, un homme que l'on dit sans bravoure, mais qui n'en montre pas moins un caractère très énergique, Zumalacarregui en un mot, s'était mis à la tête de l'insurrection, et il était parvenu à réunir sous ses ordres cinq bataillons navarrais, et cinq bataillons levés dans les Provinces Basques. Deux combats, où il obtint l'avantage, lui donnèrent de l'assurance, et dès ce moment les factieux osèrent se mesurer avec les troupes de ligne.

Eclairé tardivement sur l'importance des événements dont le nord de l'Espagne devenait le théâtre, le ministère dirigea enfin sur la Navarre le général *Rodil*, avec toutes les troupes qu'il ramenait de Portugal. Si ces forces avaient été employées avec discernement, si surtout elles avaient été conduites par des chefs plus actifs et plus résolus, sans doute elles auraient été suffisantes pour pacifier le pays; mais l'incapacité et particulièrement le mauvais vouloir de presque tous les officiers, depuis le maréchal de camp jusqu'au sous-lieutenant, devaient nécessairement paralyser le dévouement et le zèle des soldats. Personne ne faisant son devoir, il était difficile d'espérer de bons résultats; aussi, bien loin d'obtenir quelques succès, n'a-t-on éprouvé que des échecs : et tandis que le gouvernement usait en détail presque toutes ses ressources, les insurgés, au contraire, augmentaient sans cesse le nombre de leurs bataillons. A l'arrivée du général Rodil, ils en avaient cinq, appartenant à la Navarre ; à son départ, ils en comptaient neuf; aujourd'hui ils organisent le douzième.

Pendant l'intérim qui a eu lieu entre le départ du général Rodil et l'arrivée du général *Mina*, Zumalacarregui, qui manquait d'armes, a enlevé un convoi de 1.000 fusils. Peu de temps après, dans une affaire aux environs de Vitoria, il a entièrement détruit deux bataillons et s'est emparé de quatre pièces de montagnes. Tant d'avantages successifs, sans jamais le moindre revers, devaient nécessairement porter au plus haut point l'audace des insurgés, et abattre au contraire la confiance et le courage des troupes de la Reine. C'est malheureusement ce qui est arrivé. Aujourd'hui, les soldats éclairés sur le compte de leurs chefs; fatigués par des courses longues et pénibles ; dégoûtés par des marches continuelles, sans un seul résultat heureux, n'ont plus ni assurance, ni ardeur : déjà même quelques hommes ont passé à l'ennemi, et si beaucoup d'autres ne les ont pas suivis immédiatement, c'est parce que l'arrivée du général Mina leur a fait suspendre l'exécution de leur projet. Tout le monde exaltant la réputation de ce nouveau chef, ils sont bien aises de voir ce qu'il va faire : s'il est heureux, le contentement et le zèle renaîtront ; mais s'il a seulement une affaire douteuse, rien alors ne pourra empêcher la défection la plus complète.

Le gouvernement espagnol a beaucoup compté sur le prestige dont il croit le nom de Mina entouré en Navarre; puisse-t-il ne

s'être pas abusé!... Ce général a eu sans doute un grand nombre de partisans dans le pays, quand il était l'instrument de la population ; mais aujourd'hui qu'il agit contre elle, l'on se convaincra bientôt peut-être de son peu d'influence. Il a, à la vérité, une parfaite connaissance des localités et des individus, mais cela ne suffit pas dans une guerre qui n'exige pas seulement des baïonnettes, mais une politique habile, un esprit tout à la fois ferme et conciliant, et surtout de bonnes vues administratives. D'un autre côté, l'armée n'est nullement favorable aux militaires qui n'ont acquis leurs grades qu'à la tête des bandes levées de 1808 à 1813 contre les Français : beaucoup d'officiers sont donc mécontents de ce choix, et la sévérité qu'il sera forcé de déployer à leur égard ne contribuera certainement pas à améliorer cette disposition fâcheuse des esprits.

Voyons maintenant quel est l'état actuel des forces de l'insurrection. Il n'est pas nécessaire de prévenir que nous ne dirons que ce qui est pour nous d'une vérité reconnue et incontestable.

Zumalacarregui, le généralissime de Don Carlos, n'est pas un homme ordinaire. Il passait pour un des bons colonels de l'armée, surtout pour un excellent administrateur, et il a fait voir que l'opinion ne s'était pas trompée à son sujet. En effet, quoique sans cesse harcelé, poursuivi, et ne pouvant avoir aucun point fixe de dépôt, ni aucune espèce de base d'opérations, il n'a pas moins trouvé le moyen de recruter sans cesse de nouvelles forces dans le pays, et de leur donner une organisation régulière. Aujourd'hui ses bataillons marchent, manœuvrent et combattent avec plus d'ordre et d'ensemble que les régiments de ligne. Leur comptabilité est en même temps simple et sûre : ainsi, non seulement les troupes de Zumalacarregui ne sont plus des bandes errantes et indisciplinées, mais ce sont des corps bien habillés, bien armés, bien équipés, et ayant en un mot une organisation et une instruction parfaitement appropriées au genre de guerre qu'ils doivent faire. Zumalacarregui a en outre l'avantage immense d'exercer l'empire le plus absolu sur tous les habitants de la Navarre : les uns lui sont dévoués par opinion, les autres lui sont soumis par la crainte; car il a cherché tous les moyens d'accroître la terreur de son nom. Ainsi, par exemple, lorsqu'il tombe des prisonniers en son pouvoir, il n'ordonne pas qu'ils soient mis à mort, sans exception, immédiatement; mais il les promène avec lui pour bien les faire voir, et il les fait ensuite fusiller en détail dans différentes localités, pour que chacun connaisse et son caractère inexorable et sa puissance sans borne.

Il a organisé une correspondance qui, pour la rapidité des communications, est pour ainsi dire télégraphique. Des hommes placés isolément sur les hauteurs qui avoisinent les lieux où sont les troupes de la Reine tirent un certain nombre de coups de fusil, pour annoncer la marche, la force et la direction des colonnes ennemies; ce signal est répété de montagnes en montagnes; de sorte qu'en peu d'instants, sur quelque point que Zumalacarregui se trouve, il a un premier avis des mouvements dirigés contre lui; lesquels lui sont ensuite confirmés par des hommes envoyés par les villages, pour aller lui en faire un rapport plus circonstancié et plus positif.

Il a aussi créé un système de douanes, qui non seulement lui procure des ressources considérables en numéraire, mais qui sert encore merveilleusement ses opérations. Dans tous les lieux habités, stationnent trois ou quatre douaniers. Ces fonctions largement rétribuées sont remplies par des gens du pays. Pendant le jour, ces individus se tiennent sur des points culminants, d'où ils peuvent éviter les surprises et voir tout ce qui vient par les différentes routes; dans la nuit, ils descendent sur les communications et rien ne passe sans être visité par eux. Ils ne se contentent pas de percevoir un droit sur les marchandises, ils interceptent aussi toute correspondance avec les points occupés par les troupes, et fusillent sans miséricorde ceux qui cherchent à échapper à leur surveillance; de sorte que les autorités locales établies par le gouvernement, de même que les colonnes mobiles qui parcourent la province, sont par suite de cette mesure dans l'isolement le plus absolu.

On a essayé quelquefois de surprendre de ces douaniers; mais la chose est extrêmement difficile; parce qu'étant protégés par la population, ils sont toujours prévenus du danger qui les menace assez à temps pour pouvoir le fuir; ou bien, n'ayant pas d'uniforme, il suffit qu'ils cachent leurs armes pour être confondus parmi les habitants qui se garderaient de les dénoncer.

Quant au plan d'opérations de Zumalacarrégui, on aurait pu le deviner aisément, dès le premier jour; pourtant ce n'est que depuis la prise d'une correspondance assez curieuse entre lui et l'un de ses principaux officiers, que l'on a enfin cessé de se faire illusion à cet égard. L'on a vu alors, clairement, que son but est de faire courir et de fatiguer les colonnes envoyées contre lui, en leur présentant seulement deux ou trois bataillons, qui ont ordre de se faire suivre sans jamais s'engager sérieusement; jusqu'à ce que les troupes de la Reine, étant harassées, puissent enfin être conduites à une position, désignée d'avance, où toutes les forces des Rebelles sont réunies et combattent, si elles croient pouvoir le faire sans craindre un échec. Par suite de ce système, fort bien conçu, et parfaitement exécuté, les bataillons de Zumalacarregui, bien loin d'être fatigués, comme on le croit, par des poursuites dirigées contre eux, ont au contraire beaucoup de repos; car ils n'ont pas même besoin de se garder; les habitants des villages qu'ils occupent leur épargnent ce soin. Par les mêmes raisons, on conçoit aussi qu'ils soient mieux nourris et mieux habillés que les régiments de l'armée : seulement, de temps à autre, ils sont dans le cas de faire quelques courses assez longues, pour se réunir inopinément sur le point qui leur présente des chances de succès.

D'après cela, comment, avec une ou deux colonnes, peut-on se flatter d'atteindre un ennemi, parfaitement servi par la population, et dont les mouvements sont des plus rapides, parce qu'il n'a aucun bagage et qu'il peut sans danger se fractionner en autant de détachements qu'il le désire; tandis que les troupes de ligne, au contraire, étant obligées de porter avec elles des vivres, qu'elles n'obtiendraient pas des habitants, sont encore forcées de rester réunies, et de composer nécessairement des masses très peu mobiles. Il est facile de conclure de cet état de choses, que l'on ne peut espérer quelque avantage, que par une grande supériorité numérique; de manière à ce que les forces agissantes soient assez multipliées

pour permettre de traquer pour ainsi dire les Rebelles, et les forcer à se disperser ou à combattre.

En supposant l'armée fidèle et dévouée, les ressources des factieux sont telles, comme on le voit, qu'il est nécessaire aujourd'hui de forces considérables pour les soumettre. Avec ce qui est en Navarre, 20.000 hommes de renfort suffiraient en ce moment pour terminer cette lutte; mais si l'on ne se décide pas à les envoyer sans retard, il en faudra 40.000 avant trois mois : 12.000 seulement sont annoncés, et probablement ils se réduiront à 8.000; à coup sûr, ce secours sera insuffisant. Cependant, le gouvernement espagnol devrait songer que la question va probablement se décider cet hiver; car si l'on ne profite pas du moment où la mauvaise saison ferme les hautes vallées aux Rebelles, et restreint par conséquent, de près de moitié, le théâtre des opérations, tous les efforts qu'il pourra faire plus tard deviendront certainement inutiles. Il doit savoir d'ailleurs que, dans une guerre de ce genre, ne pas gagner c'est tout perdre.

Maintenant j'oserai envisager la chose sous le rapport des intérêts de la France ; peut-être, trouvera-t-on qu'il y a une grande présomption de ma part d'émettre une opinion sur un sujet d'une importance si grande; mais je suis sur le théâtre des événements, et il pourrait se faire qu'à Madrid M. de Rayneval lui-même ne se trouvât pas en position de juger aussi bien que moi de la véritable situation du pays. Il ne peut guère voir et entendre que par l'intermédiaire obligé des organes ministériels, et par conséquent il doit nécessairement être induit en erreur; car rien n'est plus mensonger que les rapports adressés au gouvernement espagnol soit par les autorités militaires, soit par les autorités civiles.

Tout le monde est convaincu, dans les provinces du nord de l'Espagne, que la guerre ne peut finir sans la participation de la France; et il n'est personne qui n'appelle son intervention de tous ses vœux. Armée, population, agents du pouvoir, toutes les classes de la société, en un mot, n'ont à cet égard qu'une même manière de penser, et qu'un même désir. Cependant, il ne faut pas croire pour cela que nous trouverions ici de puissants secours. En Navarre, le parti libéral se compose, ou de gens exaltés qui veulent aller trop loin, et qu'on ne saurait soutenir sans danger; ou d'hommes raisonnables, qui n'ont aucune influence sur le peuple. Les premiers ne se soucieraient guère des libertés sages que la France pourrait leur offrir ; les seconds regardent toute intervention comme une nécessité funeste, en ce qu'elle dévoile la faiblesse des soutiens du gouvernement ; ce qui a pour conséquence inévitable de laisser les Carlistes en conspiration permanente, mais remettant seulement leurs espérances à des temps plus heureux. Fort aises du retour de la tranquillité, ils seront néanmoins, d'après ce que nous venons de dire, des auxiliaires très froids, et même entièrement passifs. Quant à l'armée, ceux des officiers qui appellent maintenant à grands cris notre aide, et qui sont les moins disposés à marcher contre les Rebelles, retrouvent tout aussitôt cet orgueil démesuré qui est la base du caractère national; et dès que le danger leur paraîtra s'éloigner, ils seront les premiers à se plaindre que l'on ait eu recours à des étrangers pour rendre la paix à leur patrie.

D'après cette disposition peu favorable des esprits, il est évident

que si notre politique nous oblige à nous mêler des affaires de nos voisins, devant être livrés à nos propres forces, il est d'une haute importance que nous agissions avant que tout le royaume ait été mis en mouvement par un clergé redoutable et par une faction puissante. Dévoué, comme je le suis, aux intérêts du Roi et de mon pays, j'ose donc le dire, avec une conviction entière : ou la France doit abandonner l'Espagne à elle-même, et se contenter de se mettre à l'abri des atteintes qu'un changement de gouvernement dans la Péninsule pourrait lui porter; ou si elle croit devoir protéger un trône qui lui offre des garanties de plus d'un genre, il faut qu'elle se décide promptement; car, *attendre* pourrait la jeter dans des embarras inextricables.

Il y a quelques Espagnols qui pensent que le meilleur moyen de combattre l'insurrection serait le mariage du fils aîné de Don Carlos avec la jeune Reine Isabelle. Ce n'est point ici le lieu de discuter les inconvénients ou les avantages de cette alliance ; mais ce que je puis assurer, c'est que Don Carlos, auquel quelqu'un a parlé de ce projet, a répondu qu'il renoncerait volontiers au trône, en faveur de l'un de ses enfants, pourvu que l'on établît une autre régence que celle qui existe aujourd'hui.

Le Colonel d'état-major,
A. Saint-Yon.

N° 4.

A. A. E., Espagne, 1835 (janvier à juillet), volume 767 (traduction d'une note).

Le Ministre de la guerre espagnol à l'ambassadeur de France à Madrid.

Madrid, le 23 juin 1835.

Monsieur le Comte,

M. le premier secrétaire d'Etat m'annonce, par une note en date du 19 de ce mois, que S. M. la Reine Gouvernante a daigné approuver ce qui a été résolu par le Conseil des ministres le 14 courant.

Dans cette séance, il fut rendu compte d'une dépêche de l'ambassadeur de Sa Majesté à Paris où il était dit que le gouvernement français était prêt à accorder à la juste cause de Sa Majesté Catholique la Reine Isabelle II l'appui de la légion étrangère d'Alger, forte de 6.000 hommes; qu'il la porterait au nombre de 10.000 à 12.000 au moyen de recrues qui se feraient en France avec la permission et l'autorisation spéciale de S. M. le Roi des Français; que cette autorisation s'étendrait aux généraux et officiers de son armée qui voudraient entrer au service de Sa Majesté Catholique; et qu'il se chargerait d'armer, d'équiper et de transporter les recrues au point de la Péninsule que désignerait le gouvernement espagnol.

En conséquence de cette communication, le Conseil décida qu'il fallait approuver la conduite du représentant de Sa Majesté à Paris, lequel s'était empressé d'accepter ses offres généreuses, et lui transmettre des ordres positifs pour hâter la formation, l'équipement, l'armement et le transport en Espagne des troupes auxiliaires.

Cette résolution ayant été approuvée par la Reine Gouvernante, Sa Majesté m'a ordonné, pour ce qui concerne le ministère de la guerre, dont je suis chargé, d'informer Votre Excellence qu'elle désire vivement que la légion d'Alger soit transportée en Espagne aussitôt que possible et que son débarquement ait lieu à Tarragone, où seront transmis les ordres relatifs à sa destination ultérieure.

Sa Majesté souhaiterait encore que l'on procédât sans aucune perte de temps au recrutement et aux autres opérations nécessaires pour porter cette légion, ainsi qu'on le lui a offert, au complet de 12.000 hommes, et que ce surcroît de forces pût entrer en Espagne dans le plus court délai possible par la route de Jaca et Saragosse, afin de se réunir dans cette ville ou dans quelqu'autre point avec la légion d'Alger.

Du reste, Sa Majesté est certaine que le gouvernement français en tout ce qui le concerne n'épargnera ni soins ni précautions pour que ceux qui, avec sa permission et son autorisation spéciale, seront portés sur les listes de recrutement, se montrent dignes en toute occasion et sous tous les rapports, de leur nation et de la noble cause qu'ils seront appelés à défendre.

L'intention de la Reine étant que la division de 12.000 hommes conserve l'organisation, la discipline et le genre de service auxquels est habituée la légion étrangère, Sa Majesté verrait avec plaisir que le gouvernement français envoyât en commission à Madrid un général ou un officier supérieur de confiance, avec lequel le ministère qui m'est confié pût s'entendre directement pour tout ce qui aurait rapport à la discipline et à la direction de cette force.

Il serait également convenable qu'elle fût accompagnée d'un nombre strictement nécessaire d'employés de l'administration militaire qui seraient chargés de la distribution des sommes que leur remettrait le trésor royal et de tous les détails de comptabilité générale et particulière de la division et des divers corps qui en feront partie, en suivant en tous points les règlements français. Par là on éviterait des incertitudes et des complications embarrassantes et en même temps on rendrait plus facile le commandement et la direction des forces auxiliaires que Sa Majesté se propose de confier à un général distingué, accompagné d'un état-major convenable.

Si Votre Excellence, vu l'importance de ces communications, les transmet au gouvernement allié qu'elle représente (et je me flatte qu'elle se prêtera à le faire), j'espère qu'elle voudra bien me faire part de la résolution qui sera prise à leur égard, comme de toutes celles qui auraient rapport aux forces auxiliaires qui ont motivé la présente note. Dieu conserve longtemps les jours de Votre Excellence.

Signé : le duc DE AHUMADA.

N° 5.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (minute) (1).

Le maréchal marquis Maison, ministre de la guerre, à son aide de camp le chef d'escadron de La Rue.

Paris, le 2 juillet 1835.

Monsieur, je vous préviens que j'ai fait choix de vous pour remplir la mission de commissaire du Roi, dans la cession de la légion étrangère au gouvernement de Sa Majesté la Reine d'Espagne.

Cette légion devant être embarquée à Alger, vous partirez immédiatement de Paris pour vous rendre en cette ville. A votre arrivée, vous vous présenterez devant le comte d'Erlon, gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, auquel je fais connaître votre mission; et, en votre qualité de commissaire du Roi, vous arrêterez, de concert avec lui, les dispositions qui seront jugées les plus propres à faire atteindre le but qu'on se propose, l'envoi en Espagne de la totalité de la légion étrangère augmentée des Français des bataillons d'infanterie légère d'Afrique, des compagnies de discipline et des zouaves, et même des indigènes qui demanderaient à servir comme volontaires s'ils ne veulent faire partie de la légion étrangère.

J'adresse à cet effet des instructions à M. le comte d'Erlon. Vous en trouverez ci-joint une copie que je vous remets, afin que vous ayez une pleine connaissance de tout ce qui est prescrit, et que vous concouriez plus efficacement à en assurer l'exécution, en donnant à cet égard les éclaircissements que le gouverneur général en Afrique, ou des militaires de la légion étrangère pourraient désirer. J'ai la confiance que vous parviendrez à lever les difficultés qui se présenteraient; que vous mettrez dans vos rapports avec M. le comte d'Erlon, pour l'accomplissement de la mission que vous allez remplir, toute la déférence et tout le respect dus à sa position, en même temps que vous veillerez à ce que la mesure prescrite à l'égard de la légion étrangère reçoive sa complète exécution.

Vous verrez, par la copie ci-jointe de l'instruction déjà citée, que les militaires de tous grades de cette légion doivent suivre leur corps. Dites-leur que je compte qu'ils ne s'en sépareront point. Si, ce que je ne puis prévoir, quelques-uns d'eux méconnaissaient le lien qui attache tout officier, sous-officier et soldat à son régiment, vous leur feriez connaître la position dans laquelle ils se trouveraient. Les officiers étrangers ne pourraient qu'être replacés dans leur position militaire antérieure; les officiers français et ceux qui servaient dans l'armée française avant leur entrée dans

(1) Il y eut plusieurs minutes successives, ce qui s'explique par le fait que les instructions à donner au commandant de La Rue étaient d'un caractère très délicat. La pièce reproduite ici est la minute définitive.

la légion perdraient leur emploi et ne pourraient qu'être mis en demi-solde, par licenciement; et les sous-officiers, caporaux et soldats français liés au service par un engagement contracté conformément à la loi, seraient placés en subsistance dans des régiments, en Afrique, en attendant de nouveaux ordres; ceux qui ne seraient tenus au service que par un engagement passé devant le sous-intendant militaire recevraient des certificats d'annulation d'engagement.

Mais je me persuade que vous n'aurez pas besoin de donner ces explications, et qu'on ne sera pas dans le cas d'appliquer les dispositions ci-dessus. Vous ferez d'ailleurs connaître que les avantages accordés par l'ordonnance d'organisation de la légion étrangère sont conservés aux militaires français de tous les grades qui la suivront; vous informerez les officiers de la mesure qui sera prise pour la conservation de leurs droits à l'avancement et de ceux que leur assurent leurs services, y compris les droits que pourront avoir les veuves et les orphelins. La même communication faite aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, ainsi qu'aux compagnies de discipline et aux zouaves, déterminera sans doute un grand nombre d'hommes de ces corps à demander à passer dans la légion étrangère; on suivra à leur égard les dispositions contenues dans ma lettre du 2 de ce mois au gouverneur général, dont je vous remets également copie; c'est-à-dire qu'ils pourront être reçus volontaires pour l'Espagne, s'ils ne veulent faire partie de la légion étrangère. Le commissaire espagnol les organisera comme il lui conviendra.

Vous me rendrez compte de votre arrivée à Alger et de la marche progressive de votre mission; lorsqu'elle sera accomplie, vous rentrerez en France et vous reprendrez vos fonctions auprès de moi.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Maréchal, ministre de la guerre,
Marquis MAISON.

P.-S. — Si l'appel fait aux disciplinaires et aux indigènes produisait plus de 1.500 à 2.000 hommes, vous m'en informeriez de suite, afin que je prenne les mesures convenables pour ne pas trop dégarnir les diverses garnisons d'où ils seraient tirés.

Aussitôt que vous aurez fait au commissaire espagnol la cession de la légion étrangère, elle devra remettre son drapeau et quitter la cocarde française. Vous me rapporterez le drapeau.

Marquis MAISON.

N° 6.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (3e et dernière minute).

Le maréchal marquis Maison au général comte d'Erlon, gouverneur général à Alger.

Paris, le 2 juillet 1835.

Monsieur le Comte, je vous ai déjà fait connaître, par mes lettres des 10 et 25 de ce mois, que la légion étrangère devait recevoir une autre destination; aujourd'hui que ce corps est cédé au gouvernement espagnol, il devient nécessaire de régler tout ce qui peut résulter de cette cession, tant sous le rapport de l'administration que sous celui de l'armement, et enfin relativement au personnel. Je vous adresse, ainsi qu'à l'intendant militaire du corps d'occupation, des instructions spéciales en ce qui concerne le service d'administration et l'armement.

Quant au personnel, vous devrez engager les officiers, sous-officiers et caporaux à suivre la nouvelle destination qui leur est offerte; c'est d'ailleurs une nécessité pour les militaires étrangers. Dans le cas où quelques-uns des officiers compris dans les 3e et 4e catégories de l'état ci-joint montreraient de l'hésitation et s'y refuseraient, ce que je ne puis supposer, vous les préviendriez qu'ils perdraient leur emploi et n'auraient droit à aucune espèce d'indemnité, le gouvernement ne se trouvant nullement obligé de les conserver à sa solde : ils seraient alors remis à la disposition de l'autorité civile et n'auraient droit à aucun subside, car ils ne pourraient plus être traités comme réfugiés. Quant aux sous-officiers et caporaux étrangers, tenus au service par un engagement, ils ne pourraient quitter la légion qu'à l'expiration de la durée de cet engagement; ils sont donc liés jusqu'à un certain point au sort de la légion.

Les Français qui, avant leur admission dans la légion étrangère, n'étaient régulièrement pourvus d'aucun grade militaire en France, et qui sont portés dans la 3e catégorie de l'état ci-joint, seraient replacés dans leur position antérieure s'ils refusaient de suivre cette légion.

Il est donc de l'intérêt des militaires qui se trouvent dans l'une ou l'autre de ces positions de ne point se séparer du corps auquel ils appartiennent. Vous les éclairerez sur leurs situations, et si les avis ou conseils que vous leur donnerez étaient sans résultat, vous renverriez en France, ou vous autoriseriez à rester en Afrique, comme *particuliers*, ceux qui ne suivraient pas la légion, et vous m'en adresseriez des états nominatifs par grade et indication de la nation à laquelle ils appartiennent.

Quant aux officiers ou sous-officiers régulièrement pourvus de leur grade dans l'armée française, et qui sont compris dans les 1re et 2e catégories de l'état ci-joint, leur position est différente : ils sont susceptibles d'obtenir des avantages positifs, s'ils consentent à rester dans la légion ; vous les préviendrez qu'ils seront considérés

comme *en mission*, et en conséquence maintenus sur les contrôles de l'armée; qu'ils conserveront leurs droits aux récompenses que leur assurent leurs anciens services et ceux qu'ils rendront dans leur nouvelle position. Les officiers supérieurs et les capiaines seront classés à leur rang d'ancienneté, sur les listes générales des officiers d'infanterie; les lieutenants et les sous-lieutenants seront classés dans des régiments, et chacun d'eux concourra à l'avancement et à l'ancienneté, conformément à la loi du 14 avril 1832.

Cependant si, malgré ces avantages, des officiers, sous-officiers, caporaux ou soldats français se refusaient à suivre le corps dont ils font actuellement partie, les officiers ne pourront qu'être mis en non-activité avec demi-solde par licenciement de corps, seule position où ils puissent être placés, d'après la loi du 19 mai 1834. Les sous-officiers, caporaux et soldats qui ne sont liés que par un engagement spécial pour la légion étrangère, contracté devant un sous-intendant militaire, recevront un certificat d'annulation d'engagement; ceux qui sont liés au service par un engagement conforme à la loi seront mis en subsistance dans des corps employés en Afrique, en attendant de nouveaux ordres.

Il est encore à prévoir que des officiers et sous-officiers des régiments français qui sont en Afrique demanderont à suivre la destination de la légion étrangère : je vous autorise à les faire permuter avec les militaires français de la légion, compris dans les 1re et 2e colonnes de l'état ci-joint, qui voudraient rester en Afrique. Ces permutations ne pourront se faire qu'autant que, conformément à la décision du 8 juin 1827, le plus ancien des deux permutants consentira à prendre le rang du moins ancien dans le classement, consentement que vous m'enverrez avec l'état des permutations que vous aurez autorisées.

Je vous adresse, pour vous éclairer sur la position des officiers de la légion étrangère, un état qui vous fera connaître l'origine de chacun d'eux, afin que vous puissiez apprécier les demandes qui vous seront faites, et statuer en connaissance de cause, conformément aux dispositions contenues dans cette lettre toute confidentielle et pour vous seul.

Je vous envoie aussi la nomenclature des états que vous devrez m'adresser, pour me faire connaître la position dans laquelle les officiers, sous-officiers et caporaux de la légion étrangère se trouveront placés.

Il sera dressé des procès-verbaux pour constater la remise ou la cession de la légion étrangère au gouvernement espagnol.

Ces procès-verbaux seront dressés à Alger et à Toulon où est le dépôt.

Ils contiendront une situation numérique, faisant connaître les différentes catégories dans lesquelles auront été classés les officiers, sous-officiers et soldats composant l'effectif de la légion étrangère.

Les dispositions de la présente instruction seront appliquées aux officiers, sous-officiers et soldats actuellement en congé, ou aux hôpitaux, lorsqu'ils rentreront de congé ou qu'ils sortiront des hôpitaux.

La légion étrangère conservera ses registres matricules; mais le major aura soin de m'adresser les états de signalement et de mutations, jusqu'au jour où la légion aura été remise au gouver-

nement espagnol. Les mutations indiqueront la destination qui aura été assignée à chacun des sous-officiers, caporaux et soldats français.

Vous me rendrez un compte détaillé de ce que vous aurez été dans le cas de faire pour l'exécution de la mesure qui est prescrite à l'égard de la légion étrangère.

Recevez, Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maréchal ministre de la guerre.

De la main du Ministre :

P.-S. — Aussitôt que la cession de la légion aura été faite par le commissaire français au commissaire espagnol, elle devra remettre son drapeau et quitter la cocarde française. Mon aide de camp me rapportera le drapeau.

N° 7.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (copie).

État indiquant l'origine des officiers de la légion étrangère (1).

A. Provenant des troupes françaises.

FRANÇAIS (1re catégorie).

Bernelle, colonel.
Conrad, lieutenant-colonel.
Cros d'Avenas, chef de bataillon.
Kléber, id.
Moret, id.
Magnier, id.
Oheron (naturalisé), capitaine adjudant-major.
Bouillon, id.
Audigé, lieutenant-adjud.-maj.
Besoux, capitaine trésorier.
Foucher, 2e adjoint au trésorier.
Ridoux, lieutenant d'habillement.
Dumontez, lieutenant-adjudant.
Roborel-Lamorère, capitaine.
Drouault, id.
Weis, id.
Peccatte, id.
Dugommier, id.
Briquelot, id.
Ferrer, capitaine.
Moinet, id.
Minot, id.
Dorémieulx, id.
Flory, id.
Genet, id.
Raimond, id.
Pecholier, id.
Mangeon, id.
Duchastelet, id.
Godeau, id.
Pierrot, id.
Gallemant, id.
Cogorno (naturalisé), id.
Fremiet, id.
Coutray (naturalisé), id.
Moisan, id.
Joubert, id.
Bourgeois, id.
Mallet, id.

---

(1) Une note de l'auteur placée à la suite de cet état explique comment les divers caractères employés pour les noms des officiers indiquent la destinée qu'ils ont eue par la suite.

FRANÇAIS (1re catégorie) *Suite.*

Rosier, capitaine.
Floury, id.
Mercier, id.
Galle, id.
De Lalande, id.
Lassansaa, id.
Celles, id.
Lombard, id.
De Carlos (naturalisé), lieutenant.
Barthélémy, id.
De Nouë, id.
Lapouyade, id.
Lebéalle, id.
Cousinat de Sommeresle, id.
Simonin, id.
Brennetuit, id.
Audonneau, id.
Buttafoco, id.
Lamarosse, id.
Roux, id.
Galant, id.
Chastaing, id.
Lecompte, id.
Clérault, id.
Couturier, id.
Laurent, id.
Henry, id.
Sudre, id.
Guézei, id.
Moureau, id.
Huc, id.
Leblanc, lieutenant.
Gilly, id.
Lapoter, id.
Lejeune, id.
D'Aceto (naturalisé), récompense nationale, sous-lieutenant.
Baret, id.
Herouard, id.
Montera, id.
Pillé, id.
Courtois, id.
Damian-Duvernègue (1), id.
Rossi. id.
Brandoly, id.
Chapeau de Nozeroy, id.
Baumier, id.
Heffner, id.
Hichard, id.
Bassin, id.
Coppée, id.
Gilbert, id.
Montesquiou, id.
Bazaine, id.
Bourdilliat, id.
Marmet, id.
Delcambre, id.
Vergé, id.
Gaillard, id.
Maze, id.
Erny, id.

Total : 99.

ETRANGERS (2e catégorie).

Horn, major.
Ferrary, lieutenant adjud.-major.
Veratti, capitaine.
Bellando, sous-lieutenant.
Pfersdorff, id.

Total : 5.

B. Provenant des troupes étrangères.

FRANÇAIS (3e catégorie).

Orto, capit. (service de Naples).
Studinger, lieut. (2e suisse de la ligne).
Mallet, lieutenant (2e suisse, garde royale).
De Cléric, sous-lieutenant (2e suisse, garde royale)

Total : 4.

ETRANGERS (4e catégorie).

Poerio, chef de bataillon, naturalisé (service de Naples).
Horain, chef de bataillon (service de Pologne).
De Caprez (1), capit. adjudant-major, 2e suisse, garde royale.
Rochat, lieut. adj.-maj., 4e suisse.
Meyer, lieut. adj.-maj., 2e suisse.
Cousandier, lieutenant-adjudant (2e suisse).
Chariatte, porte-drapeau (garde du corps à pied).

(1) Est allé par la suite en Espagne. Voir aux annexes la nomenclature alphabétique des officiers de la légion étrangère en Espagne.

ÉTRANGERS (4e catégorie) (*suite*).

GIORNI, capitaine (Sardaigne).
Eberlé, capitaine (1er suisse de la garde).
Gnone, capitaine (Naples).
PALDI, capitaine (Sardaigne).
Closmann, capitaine (Bade).
TONELLI, capitaine (Modène).
BONJOUR, capitaine (4e suisse).
Montallegri, capitaine (Italie en 1815, dans le 8e étranger).
TANSKI, capitaine (Pologne).
Bonorand, capitaine (4e suisse).
Feyer, lieutenant (gardes à pied).
Hébich, lieutenant (Wurtemberg).
Meyer, lieutenant (2e suisse de la ligne).
Pego, lieutenant (Portugal).
CREMONINI, lieutenant (Italie).
BOTTERO, lieut., natur. (Gênes).
Angeli, lieutenant (Italie).
Gaucz, lieutenant (Pologne) .
Josefowicz, lieutenant (Pologne).
Welker, lieut. (Wurtemberg).
Wern, lieutenant (Pologne).
Zarembecki, lieutenant (Pologne).
Ducimetière, *aliàs* Monod, lieutenant (2e suisse de la garde).
Kapft, lieutenant (Wurtemberg).
Karazkewicz, lieutenant à la suite (Pologne).
Zalbachowski, lieutenant à la suite (Pologne).
Zecca, sous-lieutenant (Italie).
Boldrini, sous-lieutenant (natif d'Espagne).
Luscher, sous-lieut. (4e suisse).
STIERNSWARD, sous-lieut. (Suède).
Chenevard, sous-lieutenant (2e suisse de la garde).
Zauli, sous-lieutenant (Piémont).
Delétra, sous-lieutenant (2e suisse de la garde).
Ludechowski, sous-lieut. (Pologne).
Wierzbinski, sous-lieutenant (Pologne).
Borkacki, sous-lieutenant (Pologne).
Cartier, sous-lieutenant (Grèce).
Aneth, sous-lieut. (4e suisse).
Kuezkowski, sous-lieut. (Pologne).
Tittenbronn, sous-lieut. (Pologne).
FRYMANN, sous-lieutenant (2e suisse garde royale).
Sawicky, sous-lieutenant à la suite (Pologne).
Iwanczewski, sous-lieut. (Pologne).
Sochacki, sous-lieut. (Pologne).
TOTAL : 51.

Note de l'auteur relative à l'état précédent.

Cet état, qui ne porte aucune date, a été établi au moment où il était question de faire passer la légion étrangère au service de l'Espagne, mais doit être modifié si l'on veut avoir l'état des officiers réellement partis.

La destinée des officiers dont les noms figurent dans ce document a été mise en lumière grâce aux renseignements puisés dans les registres matricules de l'ancienne légion étrangère.

A cet effet, les règles suivantes ont été adoptées :

I. Les noms des officiers qui sont passés au service d'Espagne sont écrits en romaine ;

II. Les noms de ceux qui ont refusé et qui, conformément aux instructions du Ministre, ont été mis en non-activité ou ont perdu leur emploi, sont écrits en PETITES CAPITALES ;

III. Quelques cas particuliers sont écrits en *italique*.

1°) Ont été nommés :

Mangeon (John), — capitaine, provisoirement commandant du Fort-Neuf, à Alger, le 25 juillet 1835.

Barthélemy (Laurent), lieutenant, au 10e léger, le 21 juillet 1835.

Vergé (Charles), sous-lieutenant, au 3e escadron de spahis réguliers, le 10 avril 1835.

Mallet (M.), lieutenant, au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, le 21 juillet 1835.

Cléric (A.), sous-lieutenant, au 63e de ligne, le 21 juillet 1835.

2°) Sont passés au dépôt de liquidation et ne sont pas allés par la suite en Espagne (1) :

Oheron (Jean), capitaine adjudant-major, le 20 août 1835.

Besoux (Jacques), capitaine-trésorier, le 20 août 1835.

Ridoux (Auguste), lieutenant d'habillement, le 20 août 1835.

3°) N'étaient plus à la légion au 27 juillet 1835 :

Galle (Auguste), venu par permutation à la légion, le 31 janvier 1834; rayé des contrôles le 20 août 1835, n'ayant jamais rejoint la légion.

Hichard, sous-lieutenant, tué dans le combat livré aux Arabes, près d'Oran, le 28 juin 1835.

Horn (Gustave), major, mort à Toulon, le 24 juillet 1835.

Heffner (Jean), sous-lieutenant, mort à Toulon, le 26 juillet 1835.

Eberlé (Henry), capitaine, mort à l'hôpital de Marseille, le 14 juin 1835.

Josefowicz (Victor), lieutenant, tué dans le combat livré aux Arabes, près d'Oran, le 28 juin 1835.

Kapft (Ernest), lieutenant, mort à l'hôpital du Dey, le 17 août 1835.

Boldrini (Vincent), sous-lieutenant, tué dans le combat livré aux Arabes, près d'Oran, le 28 juin 1835.

4°) Officiers qui, n'ayant pas voulu suivre la légion en Espagne, ont été embarqués pour France le 25 juillet 1835 sur la demande du colonel Bernelle (2) :

Kléber (Antoine), chef de bataillon (admis au traitement de non-activité pour infirmités temporaires).

Bouillon (Hippolyte), capitaine adjudant-major, ayant refusé de suivre la légion en Espagne.

Roborel-Lamorère (Jean-Baptiste), capitaine, id.

Minot (3) (François), capitaine, id.

Dorémieulx (Joseph), capitaine, id.

Celles (Etienne), capitaine, id.

Lombard (4) (Louis), capitaine, id.

---

(1) D'autres officiers sont passés au dépôt de liquidation et ont rejoint plus tard la légion en Espagne. On les trouvera à leur rang alphabétique dans la nomenclature des officiers de la légion étrangère en Espagne.

(2) Voir la pièce n° 8.

(3) Mimot.

(4) Lombart.

Lapouyade (Joseph), lieutenant, ayant refusé de suivre la légion en Espagne (autorisé à rester par le gouverneur général).
Lebéalle (1) (François), lieutenant, ayant refusé de suivre la légion en Espagne.
De Sommevesle (Louis), lieutenant, id.
Chastaing (François), lieutenant, id.
Couturier (Jean), lieutenant, id.
Guézet (Antoine), lieutenant, id.
Lejeune (Victor), lieutenant, id.
Chapeau de Nozeroy, sous-lieutenant, id.
Baumier (Paul), sous-lieutenant, id.
Bassin (2) (Pierre), sous-lieutenant, id.
Delcambre (Charles), sous-lieutenant, id.

5°) Officiers portés sur l'état par catégories et dont on ne trouve pas trace dans les registres matricules de l'ancienne légion :

Gilbert, sous-lieutenant.
Meyer, lieutenant.

6°) Ne sont pas portés sur l'état et ont été mis en non-activité par suite du licenciement de la légion :

Gouget (Jean), lieutenant d'état-major.
Grammaccini (Noël), chirurgien aide-major.

N° 8.

A. H. G., Algérie, Corresp., prov. d'Alger, juillet 1835 (original).

Le colonel Bernelle au lieutenant-général baron Rapatel.

Devant Alger, le 24 juillet 1835.

Mon Général,

J'ai appris d'une manière indirecte, mais assez positivement cependant, que plusieurs officiers parmi ceux qui n'ont point voulu suivre la légion et dont j'ignore le motif, tâchent, par des paroles insinuantes, de jeter la perturbation et le découragement parmi leurs camarades et même parmi leurs subordonnés.

Si cet état de choses doit se prolonger et surtout à l'approche de l'embarquement, je ne doute pas qu'il produirait un très mauvais effet et aurait des conséquences extrêmement fâcheuses.

Je m'empresse donc de vous demander avec instance de vouloir

(1) Lebéal.
(2) Bassin est parti pour l'Espagne. Voir aux annexes la nomenclature des officiers de la légion étrangère en Espagne.

bien provoquer de qui de droit l'ordre de faire partir avec le premier bateau ceux des officiers portés sur l'état de filiation ci-joint qui pourraient y trouver place, en commençant par la droite et dans l'ordre où ils sont placés sur ledit état.

J. Bernelle,
Commandant les troupes à Alger.

(Une note de Rapatel est jointe, prescrivant, en conformité des ordres du gouverneur général, aux officiers portés sur l'état, de partir le 25 *à midi*, par le bateau à vapeur.)

N° 9.

A. H. G., Algérie, Corresp., prov. d'Alger, juillet 1835 (original).

Légion étrangère.

Etat de filiation des militaires qui doivent s'embarquer pour France.

NOMS.	GRADES.	AGE.	LIEU DE NAISSANCE.	MOTIFS DU DÉPART et par quel ordre.
Kléber (Antoine).....	Chef de bat.	46	Luxembourg (Pays-Bas).	Admis au traitement de non-activité pour infirmités temporaires ayant refusé de suivre la légion en Espagne.
Bouillon (Hippolyte).....	Cap. adj.-maj	35	Brest (Finistère).	
Guézet (Antoine).....	Lieutenant.	37	Treange (Moselle).	
de Sommevesle (L.-G.)....	Id.	36	Londres (Angleterre)	
Baumier (Paul).....	Sous-lieut.	39	Signes (Var).	
Celles (Etienne).....	Capitaine.	49	Saint-Georges (Aveyron).	
Robore-Lamorère (Jean-Baptiste).	Id.	49	Bordeaux (Gironde).	
Lombard (Louis).....	Id.	40	Sommières (Gard).	
Chastaing (François).....	Lieutenant.	39	Aigue (Puy-de-Dôme).	
Minot (François-Auguste).	Capitaine.	50	Aire (Landes).	
Doremieulx (Joseph).....	Id.	36	Paris.	
Couturier (Jean).....	Lieutenant.	36	Bouligneux (Ain).	
Chapeau de Nozeroy	Sous-lieut.	45	Nozeroy (Jura).	
Lejeune (Victor)..	Lieutenant.	27	Saint-Lô (Manche).	
Lapouyade (Jean).....	Id.	38	Périgueux (Dordogne).	Autorisé à rester par le gouverneur général.
Lebealle (François).....	Id.	46	Amboise (Indre-et-Loire).	
Delcambre (Charles).....	Sous-lieut.	»	Paris.	
Bassin (Pierre).....	Id.	34	Paris.	

Aliâ manu :

Le lieutenant-général gouverneur a donné l'ordre à l'amiral de faire embarquer *par urgence* sur le bateau à vapeur les officiers dénommés ci-dessus.

Récapitulation. — Officier supérieur, 1 ; subalternes, 17.

Alger, le 23 juillet 1835.

Le Colonel de la légion,
J. Bernelle.

N° 10.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Bernelle au Maréchal ministre de la guerre.

(Rapport sur les opérations de la légion depuis son débarquement à Tarragone le 16 août 1835, jusqu'au 1er janvier 1836.)

Sanguessa, le 31 décembre 1835.

Monsieur le Maréchal,

Croyant de mon devoir de tenir Votre Excellence au courant des opérations militaires de la légion ; de lui signaler les officiers, sous-officiers et soldats qui, par leur conduite devant l'ennemi, ont mérité d'être recommandés à la bienveillance du gouvernement espagnol, la plupart de ces officiers n'ayant pas cessé d'appartenir à l'armée française ; de lui faire part enfin des pertes que l'ennemi nous a fait éprouver, j'ai l'honneur de vous adresser un rapport succinct sur les opérations militaires de la légion étrangère depuis son débarquement à Tarragone jusqu'au 1er janvier 1836.

La légion étrangère sous mes ordres, arrivée en rade de Tarragone le 16 août, à bord de neuf bâtiments de la marine de l'Etat, débarqua le 17 et fut reçue par M. le brigadier Emilio, envoyé par M. le capitaine général de la province d'Aragon, qui m'annonça de la part de cet officier général que j'étais autorisé à rester dans cette ville, le temps nécessaire pour reposer la troupe fatiguée d'une longue traversée, et terminer la réorganisation de la légion, dont la destination ultérieure était pour Saragosse, par Lerida.

Le capitaine général de la Catalogne m'ayant informé qu'une colonne de 5.000 factieux se dirigeait sur l'intérieur de cette province, la légion étrangère en deux colonnes de trois bataillons chacune, la 1re sous les ordres de mon lieutenant-colonel M. Conrad, la 2e sous mon commandement, sortit de Tarragone les 22 et 23 août pour Lerida, où elle arriva les 24 et 25.

D'après une dépêche du Ministre, je dus y attendre de nouveaux ordres.

Le capitaine général de la Catalogne, par une dépêche du 26 août, m'informant de la marche des factieux et de la nécessité de faire occuper Balaguer par 2.000 hommes de la légion, je donnai l'ordre au lieutenant-colonel Conrad de se mettre en marche pour cette ville, le 29, avec trois bataillons. Sur l'invitation du même officier général je fis partir, le 17 août, pour Tarrega, où elles devaient se réunir à la colonne commandée par le colonel D. Antonio Niubo, quatre compagnies de la légion sous les ordres du capitaine adjudant-major Ferrary, et je dirigeai sur Grenadilla (1) en passant par Aspa une colonne de 600 hommes d'élite de la légion à laquelle le gouverneur de Lerida adjoignit 100 fantassins et 30 cavaliers espagnols, le tout sous le commandement du chef de bataillon Cros d'Avenas; cette colonne était chargée de dégager des Constitutionnels bloqués dans une maison fortifiée de Grenadilla par un parti de 1.000 factieux.

Ces derniers, qui occupaient une position très forte sur un mamelon en avant de Grenadilla, s'enfuirent à l'approche des troupes de la légion. La maison fortifiée avait été rendue le 27 vers midi; le commandant d'Avenas fut de retour à Lerida le 31 août.

Je sortis moi-même de Lerida le 2 septembre à la tête de quelques compagnies de la légion pour rejoindre le général Pastors à Balaguer (2). Mais la marche des factieux ayant nécessité la présence de cet officier général sur un autre point, je rentrai à Lerida, après avoir reconnu Tarrega et Agramunt (3). Pendant ce temps la colonne sous les ordres du lieutenant-colonel Conrad et les troupes du général Pastors poursuivirent les factieux dans la Haute-Catalogne. Les troupes de la légion, disséminées sur plusieurs points de cette province, eurent avec la faction plusieurs affaires brillantes.

Du 10 au 22 septembre, deux compagnies de la légion, commandées par le capitaine de Nouë, soutinrent dans le bourg de la Sanahuja (4) plusieurs attaques sérieuses contre un parti considérable de factieux. Cette faible garnison n'a évacué ce bourg que sur l'ordre que je lui en ai fait donner, et avant de se rendre à Agramunt, point de réunion que j'avais désigné à tous ces détachements, le capitaine de Nouë fut débloquer à Pons le lieutenant Bazaine, qui depuis plusieurs jours luttait avec vigueur contre la faction de Navarre au nombre de 3.000 hommes, avec sa compagnie seule.

Le 18 septembre, la garnison d'Artesa-di-Segre (5), forte de 150 hommes commandés par le capitaine Mallet, fut vigoureusement attaquée par 700 ou 800 factieux. Une maison située sur un pont en avant du village, et servant d'avancée, était occupée par 30 hommes sous les ordres de M. Dumoustier. Ce jeune officier, après avoir lutté longtemps, et riposté à l'ennemi par une vive fusillade, craignant de manquer de munitions, essaya une sortie qui

---

(1) Au sud de Lerida. Orthographié parfois *Granadella*. (*Note de P. A.*)

(2) *Balaguer*, au nord-est de Lerida, sur la Segre. (*Note de P. A.*)

(3) *Tarrega* et *Agramunt*, à l'est et au nord-est de Lerida, plus à l'est que Balaguer. (*Note de P. A.*)

(4) *Sanahuja*, près du Llobregos, affluent de gauche de la Segre, au sud-est de *Pons*. (*Note de P. A.*)

(5) *Artesa-di-Segre*, sur la Segre, en amont de Balaguer, peu en aval de Pons. (*Note de P. A.*)

d'abord réussit; mais abandonné par le guide qui devait le diriger sur Artesa, il fut enveloppé et obligé de se rendre avec son détachement. Peu de jours après, ayant refusé de prendre du service parmi les rebelles, et ayant tenté de s'évader avec le sous-officier pris de service avec lui, ils furent tous deux fusillés. Les factieux obligèrent les soldats à marcher dans leurs rangs, et déjà plusieurs sont parvenus à rejoindre la légion. Malgré cet échec, la garnison repoussa l'ennemi avec vigueur, et il dut se retirer après avoir éprouvé des pertes sensibles ; de notre côté nous eûmes trois officiers et cinq soldats blessés.

Le 16 septembre, la colonne sous les ordres du colonel D. A. Niubo, composée de 600 Espagnols et de quatre compagnies de la légion commandées par le capitaine adjudant-major Ferrary, joignit à Malda une faction de 700 à 800 hommes, et força par une attaque vigoureuse la plus grande partie à se renfermer dans le vieux château de Guimera (1). Les 17, 18 et 19 furent employés malgré le feu de l'ennemi à des travaux de cheminement sur la place. Le 20, la garnison forte de 450 hommes se rendit à discrétion ; 60 à 80 d'entre eux, habitants des villages voisins, furent passés par les armes. Le colonel D. Antonio Niubo, dans son rapport, se loue du capitaine adjudant-major Ferrary et des troupes de la légion sous ses ordres, et leur attribue la majeure partie du succès. M. Ferrary, de son côté, cite avec distinction plusieurs officiers, sous-officiers et soldats, et notamment M. Rousset, ex-maréchal-des-logis chef d'artillerie, actuellement sous-lieutenant à la légion, qui tira le plus grand parti d'une pièce de 8 amenée avec peine devant la place.

Vers le 20 septembre M. le capitaine Aneth, qui était resté seul à Balaguer avec sa compagnie, repoussa avec vigueur l'attaque d'une faction de 400 à 500 hommes. Le commandant d'armes de cette place se loue, dans son rapport, de l'activité et des bonnes dispositions de cet officier, qui n'eut qu'un seul homme blessé.

Le 27 septembre, ayant appris qu'une bande de factieux couronnait un mamelon à une lieue et demie de Grenadilla, et avait attaqué le détachement envoyé en découverte, le commandant Dumesgnil fit sortir de Lerida 400 hommes sous les ordres du capitaine des grenadiers Chariatte ; l'ennemi fut abordé avec résolution. La position fut enlevée, et les factieux se débandèrent emportant leurs morts et leurs blessés ; de notre côté nous eûmes quatre blessés.

Depuis longtemps je me plaignais au capitaine général de la Catalogne de la manière dont on divisait et subdivisait les troupes de la légion. Un pareil état de choses devait amener la dissolution de ce corps. Voyant que cet officier général ne tenait aucun compte de mes observations, je m'adressai au Ministre de la guerre qui m'envoya ainsi qu'au général Pastors l'ordre de réunir la légion. J'envoyai des ordres formels au lieutenant-colonel Conrad et aux divers chefs de détachement, et je partis le 24 septembre pour Balaguer, que j'avais désigné pour rendez-vous général.

---

(1) *Guimera*, à l'est de Lerida, exactement au sud de Tarrega. (*Note de P. A.*)

J'envoyai M. le lieutenant-colonel Magnier à Agramunt pour chercher et conduire à Balaguer les effets que la colonne du colonel Conrad avait laissés dans la première de ces deux places.

Le 25, la colonne du colonel Conrad me rejoignit à Balaguer. Le même jour y arriva le colonel van Halen nommé commissaire près de la légion par le gouvernement espagnol en remplacement du brigadier Emilio, qui dut retourner à Saragosse, pour y remplir les fonctions de chef d'état-major.

Les 28 et 29 septembre, les troupes de la légion qui toutes avaient rallié leurs bataillons, moins trois compagnies qui étaient restées à Tremp (1), se mirent en marche pour Barbastro en deux colonnes : la 1re, forte de deux bataillons et de l'état-major, sous mes ordres; la 2e, forte de trois bataillons, commandée par le colonel Conrad.

La légion arriva à Barbastro dans les premiers jours d'octobre et y séjourna jusqu'au 15.

Du 4 au 5 octobre eut lieu la prise de vive force de la petite ville de Gerri (2), occupée par un parti considérable de factieux, par trois compagnies de la légion et quelques *urbanos* sous les ordres du capitaine Topin. Le gouverneur de Tremp, D. Ramon Dominguez, se loue dans son rapport sur cette affaire des bonnes dispositions prises par M. le capitaine Topin et de la résolution des troupes de la légion sous ses ordres.

Le 14 octobre, par suite d'ordres du capitaine général de l'Aragon, la division commandée par le colonel D. Rodriguez de Veras, dite division du Haut-Aragon, et trois bataillons de la légion sous les ordres du colonel Conrad, durent se réunir pour opérer sur la Noguera, et poursuivre les factieux de la Catalogne.

J'avais reçu de la cour l'ordre de me rendre d'abord à Sos, puis à Jaca pour opérer le licenciement du corps des volontaires d'Isabelle II, sous les ordres de M. le colonel baron de Suarce. Je partis de Barbastro pour Jaca le 15 octobre avec une escorte de la force d'un bataillon, sous les ordres du commandant Drouault, après avoir dirigé sur Monzon les ouvriers, les malades, et les effets que les troupes ne pouvaient emporter avec elles. Le lieutenant-colonel Cros d'Avenas prit le commandement de ce convoi.

Les opérations du licenciement des chasseurs d'Isabelle me retinrent à Jaca jusqu'au 10 novembre.

Ce fut dans cette ville que je reçus du colonel Conrad, commandant alors la division du Haut-Aragon, un rapport sur une affaire brillante que cette division eut à la Pobla (3) avec les factieux réunis de la Catalogne au nombre de 3.700 hommes. Ils s'étaient retranchés dans cette ville, qui fut enlevée après un combat opiniâtre, et malgré un feu très vif de leur part. Ils durent évacuer la ville au moment où les voltigeurs de la légion y entrèrent, et la cavalerie qui la tournait n'arriva pas assez tôt pour les couper. Les pertes des factieux furent considérables ; les nôtres s'élevèrent à 25 ou 30 hommes hors de combat, parmi lesquels M. le capitaine

(1) *Tremp*, près la Noguera Pallaresa, au nord de Lerida. (*Note de P. A.*)

(2) *Gerri*, sur la Noguera, au nord de Tremp. (*Note de P. A.*)

(3) *Pobla*, sur la Noguera, entre Gerri et Tremp. (*Note de P. A.*)

de grenadiers Angeli, blessé d'un grave coup de feu à la cuisse. M. le colonel Conrad, dans son rapport, se loue beaucoup de l'ardeur des officiers, sous-officiers et soldats sous ses ordres. Pendant toute l'action, la musique ne cessa de jouer, même sous le feu de l'ennemi, des airs patriotiques français et espagnols.

Je partis de Jaca le 10 novembre avec quatre compagnies de la légion pour Monzon, où j'arrivai le 14. Le capitaine général de l'Aragon m'ayant informé de la marche d'une colonne de 4.000 rebelles navarrais commandés par Iturralde sur Verdun, je dirigeai le commandant Drouault sur Sos, avec 450 hommes à peu près de la légion, auxquels avaient été jointes deux compagnies provisoires des hommes provenant du corps licencié. D'après ses instructions, le commandant Drouault devait coucher à Verdun. A son arrivée dans cette ville, le commandant Drouault apprit que la colonne d'Iturralde devait y arriver le lendemain, et que des rations avaient déjà été commandées. Le commandant Drouault se retrancha à la hâte dans Verdun, et attendit l'ennemi avec résolution. Le lendemain, au point du jour, il déboucha des hauteurs voisines, et se présenta devant la ville. La contenance du bataillon fut telle qu'Iturralde n'osa pas attaquer Verdun, ni tenter le passage de l'Aragon et il se retira honteusement sur la Navarre. La conduite du bataillon commandé par M. Drouault lui mérita les éloges de M. le capitaine général de la province d'Aragon, et la reconnaissance des habitants de ce pays, qu'il a préservés d'une nouvelle invasion des Navarrais.

Le 16, arrivèrent à Monzon les bataillons sous les ordres du colonel Conrad. Je reçus dans cette ville l'ordre du Ministre de la guerre de diriger tous les bataillons de la légion sur Huesca, pour de là me rendre avec la division sous mes ordres dans les Cinco-Villas de l'Aragon et occuper Sanguessa dans la Navarre. Le colonel Conrad, avec deux bataillons, se mit en marche pour Huesca, le 18.

Je reçus du gouverneur de Tremp, Don Ramon Dominguez, une lettre à la date du 17 novembre, par laquelle il m'annonçait que la garnison de cette place, forte alors de six compagnies de la légion sous les ordres du chef de bataillon Horain et qui depuis le 12 novembre repoussait avec vigueur les attaques réitérées d'une faction de Catalans et de Navarrais réunis au nombre de 2.500 hommes, était à la veille de manquer de vivres, que l'eau lui était déjà coupée, et qu'en un mot elle se trouvait dans une position critique. Afin de préserver cette garnison d'un échec que, d'après les avis du gouverneur Dominguez, je devais croire prochain, et pour me conformer d'ailleurs aux ordres de la cour, j'envoyai le lieutenant-colonel Magnier, à la tête de dix compagnies de la légion secourir et chercher les compagnies bloquées. Le lieutenant-colonel Magnier eut à lutter avec les autorités espagnoles, qui prétendaient que ce point ne pouvait être évacué que sur les ordres du capitaine général de la Catalogne; mais ceux que je lui avais donnés étaient formels; cet officier supérieur se roidit contre tous les obstacles et remplit, à mon entière satisfaction, la mission difficile que je lui avais confiée. M. le commandant Horain ne cite que MM. Luscher, adjudant-major, et Bootz, fusilier, blessés.

Le 23 novembre, j'appris à Monzon que la faction navarraise,

commandée par Guergué, fatiguée des échecs continuels qu'elle essuyait en Catalogne, se dirigeait sur Barbastro pour rentrer en Navarre. N'ayant que 300 ou 400 hommes avec moi, à Monzon, je ne pus marcher ce jour même sur Barbastro, où coucha la faction de Guergué, que je croyais d'ailleurs suivie de près par la colonne du Haut-Aragon, forte alors de deux bataillons, et commandée par le colonel Miranda.

Le 24, le 5e bataillon de la légion étant arrivé à Monzon, je partis pour Barbastro, dans l'intention de poursuivre Guergué, espérant que le colonel Conrad, qui se trouvait à Huesca avec deux bataillons, aurait eu connaissance de sa marche, et se porterait à sa rencontre. En effet, lorsque j'entrai à Barbastro, vers les 6 heures du soir, une fusillade très vive se faisait entendre dans la direction d'Anguez, et le lendemain en marchant dans cette direction j'appris que le colonel Conrad avait eu à ce village une affaire très vive avec la faction navarraise, qui eût été entièrement détruite si la colonne du Haut-Aragon avait mis plus de célérité dans sa marche, et ne se fût point arrêtée à deux lieues d'Anguez, quoique entendant la fusillade. Le colonel Conrad et le chef de rebelles Guergué arrivaient tous deux à Anguez dans l'intention d'y coucher, et chacun ignorant la marche de son ennemi. A une portée de fusil seulement du village, le colonel Conrad fut averti par un habitant de l'approche de la faction. Il lança aussitôt quelques compagnies pour couvrir le village, et malheureusement une d'elles au moment où elle se déployait en tirailleurs fut chargée par une centaine de cavaliers et éprouva de grandes pertes. Les deux officiers MM. Erny et Sallot, le sergent-major, un autre sous-officier et plusieurs soldats furent tués. Un grand nombre furent dangereusement blessés. Avant de recevoir la mort, tous se défendirent avec un courage qui est encore aujourd'hui l'objet de l'admiration des Navarrais, qui eux-mêmes se conduisirent avec résolution et bravoure. Le colonel Conrad ne tarda pas à arriver avec le gros de sa colonne; l'action devint alors générale. L'ennemi, qui trois fois chercha à enlever le village, fut trois fois repoussé avec perte et mis enfin en déroute. Nous eûmes dans cette affaire 2 officiers tués, 3 blessés, 15 hommes tués et 30 blessés. Les pertes de l'ennemi s'élevèrent à près de 100 hommes, parmi lesquels un officier de cavalerie qu'ils estimaient beaucoup.

La faction navarraise se retira sur Boléa, et réussit à rentrer en Navarre peu de jours après. Le colonel Conrad la poursuivit inutilement, ayant été obligé de s'arrêter un jour à Huesca pour reposer ses troupes et prendre des vivres. La colonne du Haut-Aragon s'arrêta à Huesca. A mon arrivée dans cette place, je me plaignis amèrement au capitaine général de l'Aragon de la conduite du colonel Miranda qui trois fois, à Barbastro, à Anguez et enfin à Huesca, aurait pu joindre l'ennemi s'il eût mis plus de vigueur et de célérité dans sa marche, ou s'il eût obtempéré immédiatement aux invitations du colonel Conrad et aux miennes. Cet officier supérieur fut quelques jours après remplacé dans son commandement.

Le lieutenant-colonel Magnier me rejoignit à Huesca le 27 novembre. Le colonel Conrad se trouvait à Jaca avec deux bataillons. Je lui envoyai l'ordre de se rendre dans les Cinco-Villas, et les

troupes que j'avais avec moi à Huesca quittèrent cette ville le 5 décembre pour la même destination.

Je partis le même jour pour Saragosse, afin de m'entendre avec le capitaine général de l'Aragon sur les mesures à prendre pour l'occupation de Sanguessa. Différentes affaires prolongèrent mon séjour à Saragosse jusqu'au 16 décembre. J'en partis ce jour-là pour les Cinco-Villas, où se trouvaient réunis cinq bataillons de la légion, et le 23 décembre j'occupai Sanguessa avec la division sous mes ordres.

A mon arrivée à Sanguessa, je reçus du Ministre de la guerre l'ordre de rejoindre l'armée du Nord, et de me rendre immédiatement à Pampelune avec ma division. Je me disposais à exécuter cet ordre lorsque arriva, le 24, un aide de camp du général en chef Cordova, m'apportant l'ordre de suspendre mon départ de Sanguessa, et de me tenir prêt à poursuivre une colonne de Navarrais qui, d'après les avis qu'il avait reçus, devait chercher à pénétrer dans l'Aragon.

Depuis ce jour, je suis à Sanguessa avec trois de mes bataillons; deux autres occupent Thiermas et Verdun, passages qu'il importait de garder.

J'ai fait élever autour de Sanguessa quelques ouvrages de fortification passagère pour mettre cette place à l'abri d'un coup de main, et j'y attends de nouveaux ordres, espérant que ce délai permettra au 2e bataillon, que je n'ai pas encore pu arracher de la Catalogne, non plus que le dépôt principal de la légion, qui doit aller de Tarragone à Saragosse, de me rejoindre avant mon entrée en Navarre.

Tel est, Monsieur le Maréchal, l'historique succinct des opérations militaires de la légion étrangère depuis son arrivée en Espagne jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le Maréchal, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Maréchal de comp commandant supérieur
de la légion au service d'Espagne,
J. Bernelle.

N° 11.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton n° 17 (copie envoyée par Harispe au Ministre).

Le général Bernelle au général Harispe.

Gaboa (1), près Vitoria, le 17 janvier 1836.

La légion étrangère ayant pris part hier, 16, à une action qui a eu lieu dans la chaîne de montagnes près Vitoria, si bien repré-

(1) Il s'agit sans doute du village de Gamboa, à quelques kilomètres nord-est de Vitoria, sur la route de Salinas.

sentée dans le tableau de la prise du convoi par le général Lejeune, j'ai cru de mon devoir de vous donner quelques détails sur cette affaire dont j'ai été spectateur et acteur, pour vous prévenir contre la fausseté des rapports que pourront insérer les agents de Don Carlos dans les journaux français.

L'armée marchait sur trois colonnes parties de Vitoria : celle de gauche, commandée par le général Espartero, a marché sur Villareal ; celle du centre, que je commandais, suivait la route de Vitoria, et enfin la droite, commandée par le général Evans, avait la mission de faire des démonstrations contre le château de Guevara. La haute conception du plan du général en chef devait assurer des résultats décisifs; mais l'ardeur des troupes de ma colonne les retarda; j'avais ordre de débusquer les forces ennemies qui occupaient la venta, ce qui fut immédiatement fait; mais l'ardeur et l'entraînement d'un bataillon espagnol et d'un de la légion qui seuls furent réellement engagés contre cinq bataillons carlistes les portèrent à enlever en peu de temps les deux positions formidables à droite et à gauche de la route que les factieux défendirent avec assez de tactique. Ces deux positions prises, la troupe les occupa militairement la nuit passée, et aujourd'hui, sans doute, les trois colonnes convergent sur celle de droite; il est probable que par la sagesse et la haute intelligence du général en chef nous pourrons porter aux ennemis un coup plus décisif.

J'ai pu remarquer dans cette affaire de la démoralisation dans les troupes carlistes par la résistance imparfaite qu'ils ont faite de positions extraordinairement fortes; tandis qu'au contraire dans celles de la Reine il existe une ardeur incroyable et un dévouement sans bornes pour la Reine et pour leur général en chef qui est leur idole.

Je vous prie, etc.

Signé : J. Bernelle.

N° 12.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (traduction jointe au rapport de Bernelle au Ministre de la guerre à Paris, du 2 mars 1836).

Le général Cordova au général Bernelle.

Quartier général de Lizasso, le 20 février 1836.

Les grands efforts que fait le Gouvernement pour terminer promptement et heureusement cette longue et pénible lutte doivent être et sont efficacement secondés par les personnes que leur position sociale, leurs intérêts, leur rang et leur patriotisme ont identifiées avec la grande cause que la nation soutient.

Partant donc de ce principe et eu égard à ce que les grandes nécessités du Trésor public ne peuvent plus se couvrir par les moyens simples et ordinaires, j'ai cru pouvoir m'adresser à vous pour vous prier de m'aider dans une entreprise qui sera très utile et glorieuse

si le patriotisme parvient à la réaliser par de faibles sacrifices et de l'influence avantageuse de laquelle je suis très convaincu dans la guerre actuelle. C'est dans cette espérance que je vous prie de vouloir bien prendre part à la souscription qui est ouverte dans cette armée sous les auspices de l'auguste et généreuse Reine Régente du Royaume pour un nombre de 500 ou plus chevaux de bonne qualité pour monter et équiper un brillant corps de lanciers polonais qui feront partie de la légion auxiliaire française et qui, par ses excellents éléments constitutifs, nous assure les mêmes succès qu'a toujours eus cette brillante troupe de cavalerie dans les guerres où elle s'est acquis la réputation méritée dont elle jouit en Europe. Cette institution excitera de plus une noble émulation dans les braves et vaillants corps de cette arme qui servent dans l'armée que je commande, où ils sont la terreur de nos ennemis.

Je me flatte que vous ne tromperez pas l'espoir avec lequel je me suis adressé à votre zèle généreux pour la cause du trône et de la nation, mais qu'au contraire non seulement vous contribuerez pour vous mais encore que vous seconderez par votre influence la réalisation de cette importante entreprise. C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous adresser les conditions de cette souscription.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération, votre très humble serviteur,

Signé : Général Cordova.

Pour traduction conforme :

Le Lieutenant-colonel chef d'état-major de la division auxiliaire française,

Horain.

N° 13.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Bernelle au Maréchal Ministre de la guerre.

Quartier de Larrasoaña, près Pampelune, le 2 mars 1836.

(Rapport sur les opérations pendant le mois de février 1836.)

Les opérations de la division auxiliaire française, pendant le mois de février 1836, dans la province de Navarre, ne sont pas ce qu'elles auraient dû être si la saison rigoureuse n'avait été sans cesse un obstacle aux combinaisons et aux mouvements des troupes. Quoi qu'il en soit, sa station dans les cantonnements ci-après désignés a facilité la fortification des points principaux de la ligne de Pampelune à Eugui, dont j'ai pris le commandement par intérim, le 21 février, en l'absence de M. le général baron de Meer, vice-roi de Navarre.

Le 28 janvier, cinq bataillons de la légion (le 2e toujours à Lerida) ont quitté Vitoria et se sont rendus à Pampelune en passant

par La Puebla, Haro, Cenicero, Logroño, Agoncillo, Lodosa, Larraga et Tiebas. Le 5 février, c'est-à-dire après neuf jours de marche, ils sont arrivés à Pampelune, en même temps que le dépôt principal de la légion venu de Tarragone, par Saragosse et Tafalla. La route de Vitoria à Pampelune a été très pénible à cause de la saison d'hiver, des pluies et des mauvaises routes : les soldats ont constamment montré beaucoup de courage et de dévouement et ont souffert avec une admirable résignation toutes les privations ; un d'eux est mort de froid.

Le 7 février, à Pampelune, j'ai, conformément aux instructions de M. le Ministre de la guerre d'Espagne, organisé :

1° Trois compagnies de dépôt;

2° Une compagnie d'ambulance, dont la 1re section prend la dénomination d'ouvriers d'administration, et la 2e celle d'infirmiers ; les premiers sont les bouchers et les boulangers ; les hommes de la deuxième section sont porteurs de lances avec lesquelles ils encadrent une toile en forme de hamac, pour transporter les blessés du champ de bataille. J'ai été autorisé à placer dans les quatre compagnies de nouvelle formation les officiers ci-après désignés provenant du régiment d'Isabelle II, et qui m'ont paru dignes d'être conservés :

Capitaines : Chazot, de Colleville, Mille, Thomassin, Hacquet.
Lieutenants : Jusseau, Lichtnecker, Poussard, de Fleurans (1).
Sous-lieutenants : Boussard, Lemonnier.

Le 9 février, la division a quitté Pampelune pour occuper sur la rive droite de la Esteribar (2), les villages de Zabaldica, Zuriain, Larrasoaña, Urdaniz et Zubiri. Les travaux de fortification passagère ont commencé de suite sur les points de Zabaldica, Larrasoaña et Zubiri. La ligne placée sous mon commandement est en outre occupée par deux bataillons espagnols, dont un à l'extrême droite tient garnison au village d'Eugui et l'autre forme une colonne mobile entre Zubiri et Eugui.

Le 14 février, j'ai accompagné à Saint-Jean-Pied-de-Port et sans escorte le général en chef Cordova ; nous avons suivi la route de Saigos, Urtassun et la Royale Fabrique (frontière de France) (3). Le retour a eu lieu par le pont de la frontière, Val Carlos, Burguete, Espinal, Viscarret, Erro et Zubiri.

Le 16 février et en mon absence de Larrasoaña, un de nos avant-postes a été attaqué par un parti carliste qui fut repoussé. Le même jour, la division a fait un mouvement en avant par une conversion à gauche, dont le pivot était Villaba, et a occupé pendant quarante-huit heures les villages de Burutain, Etulain et Ostiz.

Le 19, à mon arrivée, nous reprîmes nos anciennes positions et,

---

(1) Quelques noms sont mal orthographiés : de Fleurans est écrit de Florence. (*Note de P. A.*)

(2) Haute vallée de l'Arga, d'après la carte espagnole de Coello (feuille de la Navarre, Madrid, 1861 ; échelle 1/200.000e). Le nom est écrit Estirvar dans le document.

(3) La *Real Fabrica* de Eugui, au nord d'Eugui, dans la vallée (carte de Coello). (*Note de P. A.*)

malgré le mauvais temps, les travaux de fortification furent continués sur les points déjà indiqués.

Le 6 février, 4 compagnies du 2e bataillon de la légion à Lerida, 184 volontaires espagnols et 30 cavaliers, sous les ordres de M. Dumesgnil, chef de ce bataillon, dans l'importante et périlleuse position de Santa-Lina, ont combattu plusieurs factions réunies de rebelles commandées par le chef Borjea, fortes d'environ 2.400 hommes et 40 lanciers. L'ennemi a été mis en déroute après avoir perdu 40 hommes et plusieurs officiers. Nous avons à regretter 4 hommes morts et 7 blessés, dont 1 officier.

M. le commandant Dumesgnil me fait connaître, dans son rapport, que les officiers, sous-officiers et soldats, se sont tous battus avec une rare intrépidité et ont plusieurs fois repoussé l'ennemi à la baïonnette; il signale ceux ci-après nommés comme s'étant particulièrement fait remarquer :

Gaucz, capitaine;
Bourdilliat, capitaine;
Pacoret, sous-lieutenant (blessé);
Gort, grenadier;
Kesse, sergent-major;
Cranc, fourrier;
Crepé, soldat;
Eysser, fourrier;
Bitschkoski, soldat.

Dans cette circonstance comme dans toutes les autres, où il a rencontré l'ennemi, M. le commandant Dumesgnil a fait preuve de bravoure et de talent, puisqu'il combattait des forces quatre fois supérieures en nombre à celles sous ses ordres et dans une position difficile.

Le général en chef Cordova, par sa lettre du 22 février, témoigne sa vive satisfaction au 2e bataillon, pour sa brillante conduite dans cette affaire; il s'attend à le voir bientôt réuni à la légion et vient de demander à la Reine la croix de Saint-Ferdinand de 2e classe pour son commandant, celle de 1re pour les officiers cités et 20 croix d'Isabelle II pour les sous-officiers et soldats qui se sont fait remarquer.

L'état sanitaire de la légion n'est pas très satisfaisant; c'est, suivant l'opinion des docteurs, le résultat des fatigues et de la saison rigoureuse, ainsi que des privations continuelles dans un pays épuisé de tout moyen de subsistance par suite de la guerre civile.

Le 1er mars, au matin, le général en chef Cordova est sorti de Pampelune avec partie des troupes espagnoles et se porte sur la gauche de la ligne que j'occupe. Je continue avec 5 bataillons de la légion et 3 espagnols à fortifier la ligne de Pampelune à la frontière de France et j'opérerai offensivement ou défensivement suivant les circonstances et de concert avec M. le baron de Meer, vice-roi de Navarre, qui commande la réserve composée de quatre bataillons.

Le Maréchal de camp,
commandant la division auxiliaire française,
J. Bernelle.

N° 14.

A. H G., Aff. d'Esp., carton 45 (demandes d'admission) (original).

Le général Bernelle au Ministre de la guerre, à Paris.

Larrasoaña (Navarre), le 2 mars 1836.

Monsieur le Ministre,

Bien que je ne doute nullement que Votre Excellence ne soit beaucoup mieux que moi informée de ce qui se passe dans ce malheureux pays et de ce qui s'y trame de contraire à ses véritables intérêts et à la tranquillité de l'Europe, je croirais manquer à mon devoir si je ne faisais connaître à Votre Excellence, tandis qu'il est peut-être encore temps d'y porter remède, deux circonstances d'une haute importance qui, si elles se réalisaient, pourraient compromettre à jamais le gouvernement constitutionnel de S. M. la Reine Isabelle II et produire dans ce pays une secousse violente capable d'ébranler la France. L'une est la direction que prennent les élections qui menacent de donner une immense majorité dans le sens du mouvement; la seconde, qui est une suite et une conséquence de la première, la nomination au commandement en chef de l'armée du Nord du général Mina, en remplacement du général de Cordova.

Il n'a sans doute pas échappé à votre haute pénétration que les nominations de *procuradores* se font presque toutes dans le sens du mouvement; les conséquences d'une Chambre ainsi composée se devinent facilement, par l'expérience de ce qui s'est passé naguère à Barcelone, Saragosse, Valence, Cadix, etc. Dans ce cas, je crois pouvoir l'assurer, la Reine Régente quitterait Madrid à la tête de sa garnison, et viendrait se réfugier au milieu de son armée héroïque et fidèle qui, depuis le commencement de cette guerre, a déployé un caractère de fidélité et de patriotisme si admirable; elle se conservera telle, je n'en doute pas, tant que le général Cordova sera à sa tête. Mais qu'arriverait-il s'il était remplacé alors par son compétiteur ? La Reine oserait-elle faire dans ce cas la démarche dont je parlais plus haut? Je livre à votre haute sagesse toutes les réflexions que fait naître cette supposition.

Depuis longtemps, le parti exagéré met tout en œuvre pour faire donner au général Mina le commandement de l'armée d'opérations : dans quel but? L'essai qu'il a fait du commandement a eu des résultats trop désastreux pour qu'on pense un moment que ce sont ses talents militaires qui motivent ce choix. On craint le bon esprit qui anime l'armée, fanatique de son général qui la dirige, la tient dans sa main et la maintiendra toujours en dehors des intrigues politiques, de son général sous les ordres duquel elle ne sera jamais l'instrument d'aucun parti, mais le refuge de l'honneur en Espagne, comme les armées françaises l'ont été à l'époque de notre Révolution... Le reste se devine assez... Aussi aucun dégoût, aucune calomnie ne sont épargnés à cet homme supérieur qui seul a compris et deviné la guerre dans ce pays et qui seul peut et doit y

mettre fin malgré tout... Je le déclare dans la conviction intime de ma conscience, Cordova est dans les circonstances actuelles, non seulement l'homme de l'Espagne, mais encore l'homme de l'Europe; car qu'on n'oublie pas cette vérité : si la France, elle seule le peut, ne s'empresse pas d'étouffer cette lutte cruelle, les coups de fusil qu'on tire depuis deux ans dans la Péninsule sont une semence qui germe et qui mûrit tous les jours, et dont la récolte retombera incessamment sur l'Europe entière; la France est à la tête de la civilisation constitutionnelle et la première elle est placée de manière à ressentir les réactions du gouvernement despotique ou démagogique qui remplacerait indubitablement en Espagne le gouvernement constitutionnel de la Reine si l'on ne vient promptement et ouvertement à son secours.

Après ce court exposé auquel je ne puis ni ne dois donner un plus grand développement, qui d'ailleurs serait inutile devant Votre Excellence, je prends la liberté de la supplier instamment de me faire connaître ce que moi, officier français, faisant toujours partie de l'armée française et étant envoyé en mission en Espagne par le Roi des Français, je devrai faire, ainsi que tous les militaires de tous grades sous mes ordres qui sont dans la même position que moi.

Lorsque nous avons consenti à venir en Espagne momentanément, c'était avec l'intention bien positivement énoncée de soutenir et défendre le gouvernement constitutionnel en Espagne, en harmonie avec le nôtre, tel enfin qu'il existait lors de notre débarquement dans la Péninsule; si le gouvernement était remplacé par le despotisme ou le républicanisme, je sais bien ce que j'aurais à faire comme particulier ; mais comme chef d'un corps composé en grande partie de Français ou d'hommes qui ont adopté la France comme leur patrie, le gouvernement français ne me donnerait-il pas des instructions qui me dirigeraient dans une position aussi difficile?

Et dans le cas où le général Mina serait mis à la tête de l'armée dont la légion fait partie, quelle serait la position d'une troupe française sous les ordres et à la discrétion d'un chef qui ne dissimule pas son antipathie invétérée contre tout ce qui porte le nom de Français ? Encore dans ce cas, ma détermination comme particulier ne serait pas douteuse ; mais que deviendrait la légion dans une semblable position ?

C'est dans la position unique et toute spéciale dans laquelle je me trouve, ayant une responsabilité si effrayante qui pèse sur ma tête, que je crois devoir chercher à mettre cette responsabilité à couvert autant que possible, en vous signalant à l'avance un état de choses duquel les plus grands désastres peuvent résulter, s'il n'y est apporté promptement et opportunément remède par les moyens que lui dicteront la haute sagesse et l'expérience de Votre Excellence.

Dans le même but, je ne dois pas dissimuler à Votre Excellence les appréhensions que fait naître en moi le séjour prolongé en Catalogne, entre Saragosse et Barcelone, de mon 2e bataillon ; Votre Excellence connaît les éléments dont se compose la légion sous mes ordres ; sous mes yeux je réponds, même dans les circonstances les plus difficiles, de la conduite de tous ; mais éloignés de moi, exposés à des séductions auxquelles ils seront très accessibles si, comme cela

se pratique ordinairement, on leur parle *au nom de la liberté*, il en serait tout autrement.

Je me contente de livrer ces courtes réflexions aux méditations de Votre Excellence, qui devinera les motifs pour lesquels je ne m'étends pas davantage sur un sujet aussi grave et d'une si haute portée.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, de Votre Excellence, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Maréchal de camp,
commandant la division auxiliaire française,
J. Bernelle.

P.-S. — J'écris dans le même sens à M. l'Ambassadeur de France.

N° 15.

A. H. G., Aff. d'Esp., corresp., carton 17 (copie jointe à la pière n° 18).

ORDRE DU JOUR DE LA DIVISION :

Quartier général de Larrasoaña, 7 mars 1836.

Imprimée dans le texte du volume, chapitre VII, page 169.

N° 16.

A. H. G., Aff. d'Esp., Corresp., carton 17 (copie jointe à une lettre d'Harispe au Ministre).

Le général Bernelle au lieutenant-général Harispe.

Larrasoaña, 24 mars (1836).

Connaissant tout l'intérêt que vous portez à la cause que nous défendons en Espagne et particulièrement à ce qui concerne la légion, je m'empresse de vous apprendre qu'hier, ayant appris par le vice-roi que le 3e bataillon de Navarre et celui des guides venaient d'avoir avec lui un engagement et qu'ayant été repoussés ils cherchaient à traverser la rivière de l'Arga, j'envoyai un de mes bataillons sur le passage que je jugeai qu'il devait prendre et me dirigeai avec un autre sur Zubiri pour attendre les événenements : sur les huit heures, une demi-heure après mon arrivée, je me mis en marche, entendant une vive fusillade dans la direc-

tion de Inigo (1) ; arrivé sur les hauteurs, je fis exécuter un changement de direction à gauche, jugeant par le bruit de la fusillade que les Rebelles devaient être en retraite. Ce mouvement me réussit parfaitement : au moment où ma tête de colonne débouchait sur les hauteurs, quelques cavaliers et les officiers de mon état-major chargèrent l'ennemi et amenèrent trente prisonniers que je fis fusiller sur-le-champ, puisque nous sommes réduits à une guerre sans quartier, car vous devez savoir que les factieux fusillent indistinctement tous les étrangers au service de la Reine d'Espagne. Les Rebelles ont eu 3 officiers tués, plusieurs blessés, 120 à 130 soldats laissés sur le champ de bataille. Les deux bataillons sont entièrement dispersés et démoralisés : beaucoup ont abandonné leurs armes et jusqu'à leurs souliers pour fuir avec plus de rapidité ; les deux tiers sont perdus pour l'armée de Don Carlos qu'ils ne pourront rejoindre. Nous avons été assez heureux pour venger le bataillon d'Africa sur l'emplacement même où il avait essuyé son échec. Quant à nos pertes, je ne puis encore vous transmettre des données bien certaines ; mais, d'après les renseignements qui me sont parvenus, nous avons eu 3 officiers blessés, dont un assez grièvement, 12 hommes tués et autant de blessés.

Un avis que je reçois à l'instant m'apprend que les 9e et 10e bataillons de la faction qui se trouvaient à Esain, environ à une demi-lieue du champ de bataille, ont été tellement terrifiés par le récit des premiers fuyards qu'ils n'ont pas osé bouger pour secourir les deux bataillons en déroute.

Les bataillons du colonel Leon Iriarte et les paysans des vallées frontières que j'ai mis en campagne m'ont déjà ramené un grand nombre de fuyards ; toutes les nouvelles que je reçois me confirment ce que j'ai eu l'honneur de vous dire plus haut sur la démoralisation et la désorganisation de ces deux bataillons.

Signé : Général Bernelle.

N° 17.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (copie jointe au rapport de Bernelle au Ministre, du 1er avril 1836).

Le général en chef Cordova au général Bernelle.

Quartier général de Vitoria, le 30 mars 1836.

Excellence,

J'ai vu avec le plus grand plaisir par le rapport de Votre Excellence du 25 courant le nouveau jour de gloire que les braves

---

(1) Sur la hauteur entre la vallée de Zubiri et la vallée d'Erro, c'est-à-dire entre Ydoyeta et Linzoin. Le nom n'est pas porté sur la carte de Capitaine. (*Note de P. A.*)

troupes de votre belle division ont ajouté aux armes de la Reine notre souveraine.

Votre Excellence voudra bien exprimer à sa division, en mon nom, la haute estime que je leur professe et de laquelle ils se sont rendus dignes par leur brillante conduite pour la journée du 24.

J'approuve l'avancement et les décorations conférés par Votre Excellence sur le champ de bataille pour les faits d'armes les plus distingués et je transmets par ma dépêche de ce jour votre rapport à Sa Majesté et la supplie de vouloir bien donner des ordres pour qu'on envoie les brevets et diplômes des méritants. J'enverrai également sans retard à Sa Majesté la proposition de récompenses que m'a adressée Votre Excellence et je dois espérer qu'elle sera revêtue de la royale approbation de Sa Majesté.

Dieu garde, etc.

Pour copie conforme :

Le Lieutenant-colonel chef d'état-major de la division française,

HORAIN.

N° 18.

A. H. G., Aff. d'Esp., Corresp., carton 17 (copie jointe à une lettre d'Harispe au Ministre).

Le général Bernelle au général Harispe.

Larrasoaña, le 30 mars 1836.

Mon Général,

J'ai reçu cette nuit la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sous la date du 28 courant, avec les pièces qui y étaient jointes; soyez assez bon pour agréer les expressions de ma vive reconnaissance pour les démarches que vous avez eu la bonté de faire dans l'intérêt du corps que je commande et qui, j'ose le dire, n'est pas entièrement étranger à ceux de France et de son armée. Je suis fier, mon Général, d'avoir mérité votre approbation, vous, juge si compétent, dans une affaire qui a en effet eu de beaux résultats, mais qui en eût eu de bien plus décisifs si j'avais eu seulement cinquante cavaliers.

Il faut que je me sois mal expliqué dans la lettre que je vous ai écrite bien à la hâte, le 24 au soir, à mon retour à mon cantonnement. Je dois rectifier quelques détails dans l'intérêt de qui de droit.

1° M. le général de Meer suivait en effet les bataillons carlistes depuis deux jours, sans cependant les avoir joints; le 23 au soir, ce général, avec la brigade de réserve, composée de trois bataillons de la garde, un bataillon de Bourbon, *bataillons doubles*, et

trois escadrons de lanciers de la garde, a couché à Hurdoz (1), et l'ennemi à Errera (2), c'est-à-dire à une lieue et demie ou deux lieues au plus. Le 24, jour de l'affaire, le vice-roi a séjourné audit Hurdoz et est rentré le lendemain 25 à Pampelune, passant par le champ de bataille, *Zubiri*, etc., etc.

2° Les prisonniers ont été fusillés au moment même où ils ont été pris, sur le champ de bataille même, conformément à l'ordre du jour ci-joint (3) ; tout en gémissant comme vous, mon Général, de la nécessité où je me trouve placé d'adopter de pareilles mesures, je ne pense pas que personne à ma place puisse faire autrement : comme étrangers à l'Espagne, nous sommes exceptés du traité d'échange conclu entre le prétendant et le gouvernement espagnol, par lord Elliot ; il existe à ce sujet une ordonnance de Don Carlos qui ordonne aux militaires de son armée de ne nous accorder aucun quartier ; c'est en vertu de cette ordonnance et surtout de leur inclinaison naturelle, que depuis notre entrée en Espagne les factieux ont fusillé tous les militaires de la légion qu'ils ont faits prisonniers, en petit nombre heureusement, après les avoir abreuvés d'humiliations et à la suite des tourments les plus horribles.

En Catalogne, un détachement de trente hommes, commandé par un officier (le malheureux fils du général Dumoustier, qui, dans la garde impériale, portait le surnom bien mérité de *nouveau Bayard*), a été pris : après les avoir promenés dans les campagnes nus et la corde au cou, pendant plusieurs jours, ils ont tous péri dans les tourments, à l'exception de deux soldats qui se sont échappés par la frontière de France et sont venus nous annoncer la fin malheureuse de leurs camarades.

A l'affaire qui a eu lieu le 6 mars à Lussez entre deux compagnies de la légion et quatre compagnies factieuses d'une force double et soutenues par deux bataillons, huit voltigeurs qui s'étaient abandonnés à leur ardeur ont été faits prisonniers et fusillés deux jours après.

Le jour de l'affaire du 24, cinq voltigeurs faits prisonniers de la même manière ont été *brûlés vifs ;* quelques blessés tombés au milieu des ennemis ont été achevés impitoyablement sur le champ de bataille, à l'affaire du 24, etc.

Vous concevez, mon Général, combien de pareils actes d'atrocité, connus de tous, doivent exaspérer des soldats tels que ceux qui composent la légion étrangère, et combien il serait difficile, je dirais même dangereux, de faire des prisonniers. Dans une pareille position, il me semble que le gouvernement français devrait faire d'énergiques représentations au gouvernement de la Reine, pour réclamer de lui d'exiger de Don Carlos que la légion étrangère provenant de France, faisant partie de l'*armée régulière espagnole*, soit comprise dans le traité fait par lord Elliot, ou que ce traité soit annulé pour tout le monde. Aucun des Carlistes ramassés après l'affaire, soit par les militaires de la légion, soit par ceux

(1) Village à l'est de Pampelune, un peu au sud de Zay.

(2) Errea n'est pas porté sur la carte de Capitaine ; ce village se trouve à environ 1 kilomètre au nord-est de Zay (d'après la carte de Coello).

(3) Cet ordre du jour est la pièce n° 15.

de Don Leon Iriarte, soit par les habitants, et qui m'ont été amenés, n'ont été mis à mort : ils ont tous été mis à la disposition du vice-roi, à Pampelune.

Ce que vous faites connaître au gouvernement français de la nécessité de recruter la légion sous mes ordres, et les moyens que vous lui proposez pour arriver à ce but sont d'une haute portée et pour preuve nouvelle que rien n'échappe à de certaines capacités.

C'est surtout de la cavalerie *tenant à la légion* dont j'ai le besoin le plus indispensable ; le gouvernement espagnol, à qui je la réclame depuis que je suis en Espagne, a fait auprès de celui de France des demandes pour qu'il lui soit cédé trois cents chevaux avec lesquels se formaient deux escadrons avec les excellents cavaliers, surtout polonais, que j'ai avec moi. C'est sur ce point, mon Général, que je vous prie d'attirer l'attention de M. le maréchal Maison. Je vous ai envoyé dans le temps le projet de souscription ouvert par le général Cordova; le gouvernement espagnol, par des motifs que je ne dois pas approfondir, a été très froid pour appuyer ce projet, qui montrait les sympathies du général en chef et de l'armée pour la légion auxiliaire française et surtout pour la nation polonaise. Dans ma légion, on s'est emparé de cette idée; les officiers, sous-officiers et soldats, connaissant tout le prix que j'attache à cette formation, et ayant plusieurs fois reconnu la nécessité impérieuse d'avoir *une cavalerie à nous*, se sont empressés de répondre et d'aller au delà de l'appel qui leur a été fait : d'un commun accord, ils ont tous abandonné un arriéré de solde de 1835, montant à 52.000 francs; c'est avec cette somme que j'ai commencé mon organisation. Le général Cordova m'aide *personnellement*, mais je n'irai pas loin si les deux gouvernements ne viennent pas à mon secours.

A force d'instances et de démarches énergiques, j'ai enfin obtenu la rentrée de mon 2e bataillon ; il est arrivé avant-hier à Pampelune et vient se réunir à moi sur la ligne, le 1er avril.

BERNELLE.

N° 19.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Le général Bernelle au Ministre de la guerre, à Paris.

(Rapport sur les opérations de mars 1836.)

Larrasoaña, le 1er avril 1836.

La légion étrangère française au service d'Espagne a, pendant le mois de mars, continué la fortification des points principaux de la ligne de Pampelune à la frontière française et se trouve dans les mêmes positions que celles indiquées au rapport du mois de février dernier. Les villages de Zabaldica, Anchoriz, Larrasoaña, Urdaniz et Zubiri sont retranchés et à l'abri de toute surprise de

la part de l'ennemi, dont les avant-postes sont en vue des nôtres depuis un mois environ. Les rebelles occupent la vallée d'Ulzama (1) au nombre d'environ 3.000, et cherchent quelquefois, mais en vain, à inquiéter nos gardes avancées et les convois venant de Pampelune.

Le 6 mars, la 5e compagnie du 1er bataillon destinée à protéger 15 tirailleurs espagnols partis de Zubiri pour aller faire des fourrages au village de Lescaros (2) (près de Zubiri) a chassé deux fois les factieux de cette position, quoiqu'ils fussent bien supérieurs en nombre; mais l'ennemi étant reparu avec quatre compagnies et appuyé de deux bataillons fit une manœuvre pour tourner notre troupe qui était très exposée, quand arriva à son secours la compagnie de voltigeurs du 1er bataillon, qui attaqua les rebelles à la baïonnette, ouvrit le passage à la compagnie du centre qui était presque enveloppée, et de concert ces deux compagnies prirent une position défensive. Le feu dura trois heures sans interruption et avec beaucoup d'ardeur de la part de nos soldats; la nuit seule y mit un terme. Nous perdîmes un sergent et huit hommes dont trois furent faits prisonniers et fusillés par les facticux; ceux-ci eurent plus de vingt hommes hors de combat.

Le 21 mars, le général Bernelle a fait faire une reconnaissance jusqu'à Viscarret et placer des postes intermédiaires pour protéger l'arrivée des denrées et marchandises venant de France destinées à la subsistance ou à l'habillement des troupes de la Reine. Les communications sont donc bien établies.

Le général Bernelle a livré un autre combat avec succès aux troupes du prétendant, le 24 mars, et dont le résultat eût été plus brillant s'il eût eu de la cavalerie, ou encore si la division de réserve commandée par le baron de Meer, vice-roi de Navarre, dont il suivait les instructions, se fût mise en mouvement, ainsi qu'il devait y compter.

D'après les avis de ce général (3) sur la marche de l'ennemi, le général Bernelle a fait partir de Zubiri à 5 heures du matin le 4e bataillon de la légion pour aller occuper les hauteurs qui dominent ce point, et il avait prescrit qu'à la même heure cent hommes du 1er bataillon du 2e léger espagnol se porteraient à Fernandorena (4) pour renforcer ce poste intermédiaire.

Le 3e bataillon de la légion était échelonné, pour empêcher le passage de la rivière entre Zubiri et Urdaniz, et les commandants des autres points avaient les mêmes instructions.

Le même jour et à la même heure, le 5e bataillon de la légion et le général ont quitté Larrasoaña pour se porter sur un des points de la ligne où l'ennemi pourrait tenter de passer, ou suivant les

---

(1) La vallée d'Ulzama, partie inférieure de la vallée de Lanz (d'après la carte de Coello).

(2) Il s'agit sans doute de Leranoz, qui, sur la carte de Coello, est un village au nord-ouest et près de Zubiri; il est aussi porté sur la carte de Capitaine, mais au nord d'Urtassun! Dans son récit de *la Sentinelle*, Colleville le place « à une demi-lieue de Zubiri »; c'est là son emplacement.

(3) *En interligne :* « du général de Meer, vice-roi de Navarre ».

(4) Fernandorena n'est pas porté sur les cartes; il se trouve au nord-est de Zubiri, sur la chaîne. (*Note de P. A.*)

circonstances appuyer le 4e bataillon. A peine tout était-il arrivé à Zubiri que la fusillade la plus vive se fit entendre dans la direction des hauteurs occupées par le 4e bataillon ; il se dirigea promptement vers ce point, et il comprit au bruit des détonations que l'ennemi attaqué vigoureusement et repoussé se retirait sur le côté gauche du village d'Acareta (1). Connaissant bien la position du bataillon qui était engagé ; sachant en outre, d'après les avis du vice-roi, que la division de réserve qui avait couché à Urobs devait avancer, mouvement qui n'a pas eu lieu et on ne sait pourquoi, le général Bernelle se porta sur les hauteurs de Escharo, pour couper la retraite aux rebelles au nombre de deux bataillons (le bataillon des guides et le bataillon requêté) qui par suite des combinaisons devaient tomber en notre pouvoir, si comme il a été dit plus haut, ils avaient été suivis par la division de réserve, et que le bataillon espagnol, commandé par le colonel Iriarte, se fût porté sur leur droite. Le mouvement du général Bernelle produisit pourtant l'effet qu'il en attendait et jeta [la terreur] dans les rangs ennemis, qui, se voyant ainsi tournés, se mirent dans le désordre et la déroute la plus complète. L'avant-garde du 5e bataillon, au pas de course dans la montagne, précédée de l'état-major de la division, et au milieu de la neige et d'une pluie qui tombait par torrents, arriva assez à temps pour faire à l'ennemi 30 prisonniers, qui furent fusillés sur-le-champ, pour user de représailles envers les factieux qui ne font jamais de quartier aux militaires de la légion faits prisonniers.

Le 5e bataillon bientôt rallié poursuivit l'ennemi jusqu'à un ravin profond qui favorisa sa fuite, mais dans un désordre tel qu'il dénotait la défaite et la démoralisation les plus complètes ; enfin dans l'impossibilité de poursuivre l'ennemi, les 4e et 5e bataillons rentrèrent dans leurs cantonnements respectifs. La perte des Rebelles est au moins de 200 hommes, dont 130, parmi lesquels plusieurs officiers, sont restés sur le champ de bataille.

Le chef factieux El-Rojo, qui jouit d'une grande réputation chez les siens, a été grièvement blessé, et on assure que sa blessure est mortelle ; cette perte, d'après l'opinion des Espagnols, est grande pour l'ennemi, qui faisait le plus grand cas de cet homme adroit et plein de connaissances sur les localités du pays.

La perte de la légion est de 40 hommes tués et 32 blessés ; parmi ces derniers sont cinq officiers, dont l'état ne donne aucune crainte. Les factieux nous ont abandonné beaucoup d'armes, quelques chevaux et des bagages.

Cette brillante affaire a eu pour résultats : la démoralisation et la dispersion complète des deux bataillons ennemis ; d'avoir vengé le bataillon d'Africa (espagnol), sur le même terrain où il avait essuyé un échec, et nos soldats prisonniers lâchement fusillés par l'ennemi qui méconnaît tout sentiment d'humanité et les lois de la guerre.

Le 2e bataillon de la légion est arrivé le 28 mars, venant de Lerida, après avoir parcouru les routes de Saragosse, Tafalla et Pampelune, où il restera deux jours avant de prendre ses cantonnements.

---

(1) Sans doute *Agorreta* de la carte de Coello, au nord d'Ydoyeta, entre Ydoyeta et Linzoin. (*Note de P. A.*)

L'organisation de la cavalerie se fait avec toute l'activité possible, cette dernière affaire ayant fait sentir au général de quelle importance elle est dans les combats, où l'ennemi nous en oppose toujours.

Le Général commandant la division,
J. BERNELLE.

N° 20.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 45 (copie).

Le général Bernelle au général Harispe.

Quartier général de Larrasoaña, le 15 avril 1836.

Mon Général,

Conformément au désir que vous nous avez manifesté, j'ai l'honneur de vous adresser le résumé exact des pertes en hommes qu'a éprouvées la légion sous mes ordres, depuis son débarquement en Espagne; j'y joins une situation détaillée par cantonnement et par portions de corps, afin que vous puissiez vous faire une juste idée de la force réelle de ce corps et de sa situation.

Il est à remarquer que dans le nombre des déserteurs, en Catalogne et en Navarre, il y en a plusieurs qui rejoignent successivement et qu'on a portés déserteurs, seulement parce qu'ils sont restés en arrière dans les différentes marches, ou qu'ils n'ont pas rejoint, après le délai fixé par leurs feuilles de route, en sortant des hôpitaux. Quelques-uns restent aussi dans les villes où on les retient en attendant des escortes, soit dans les hôpitaux où ils sont entrés de nouveau; l'administration espagnole n'est pas assez bien établie pour nous tenir exactement au courant de ces mutations.

Vous serez surpris, j'en suis persuadé, mon Général, qu'un corps comme la légion étrangère, dont la composition vous est parfaitement connue, n'ait pas eu davantage de déserteurs dans la position spéciale où elle est placée depuis huit mois; connaissant l'esprit changeant de mes hommes, surtout des Italiens et des Belges, si bien nommés *pieds poudreux*, la crainte de la désertion a été l'une de mes plus grandes craintes, lorsque je suis venu en Espagne avec la légion composée d'hommes, qui même en Afrique désertaient en grand nombre, pour aller trouver les Bédouins, où ils étaient traités comme de vraies brutes. Aussi c'est à prévenir la désertion que je me suis principalement appliqué, en employant les moyens indiqués, justice, sollicitude, soins scrupuleux de leur faire accorder tout ce qui leur revient par les règlements, d'un côté; de l'autre punitions sévères et exemplaires au moment où la faute a été commise. Aussi puis-je répondre actuellement que la

désertion est entièrement extirpée; il faut aussi observer que des quatre-vingt-trois hommes supposés en désertion la moitié au moins ont déserté lorsqu'ils avaient commis des délits passibles d'un conseil de guerre ; il y a plus, c'est que, depuis que je suis en Espagne, les sous-officiers et soldats qui d'abord n'y étaient venus qu'avec la plus grande répugnance, attendu, disaient-ils, que l'engagement qu'ils avaient contracté était pour servir la France, et non une autre puissance sans même les consulter, ces mêmes hommes ont en grande majorité, de leur pleine et entière volonté, contracté un nouvel engagement; chaque jour il s'en présente encore de dix à quinze pour cela !

Si, comme je le désire bien vivement, le gouvernement français active par les moyens qu'il a à sa disposition le recrutement de la légion par des engagements contractés en France par des Français, je pense qu'il serait très utile de faire filer sur Saint-Jean-Pied-de-Port, où je les ferai prendre par des officiers et sous-officiers, tous les engagés nés étrangers qui se trouvent en ce moment soit à Pau, soit dans tout autre dépôt. Peut-être l'amalgame d'engagés volontaires français avec des étrangers déserteurs et souvent pis encore produirait-elle un mauvais effet sur nos compatriotes et en éloignerait-elle une partie. Je livre ces réflexions à votre prudence éclairée et à votre sagesse ; mais une vérité qui pour moi est axiome, c'est que, pour servir l'Espagne efficacement et dans ses véritables intérêts, c'est aujourd'hui et non demain. Les déserteurs étrangers qui tous sont anciens soldats pourraient, dès le jour de leur arrivée, entrer en Espagne et remplacer en partie mes pertes, celles surtout occasionnées par la formation de la cavalerie, tous les cavaliers étant pris dans l'intérieur de la légion.

Dans le cas que vous approuveriez ce projet, je vous serai très reconnaissant de vouloir bien donner des ordres pour qu'il reçoive la plus prompte exécution et me faire savoir quand je pourrai envoyer chercher à Saint-Jean-Pied-de-Port ces militaires étrangers qui en ce moment sont à Pau, faisant partie du bataillon qui s'y organise.

Agréez, etc., etc.

Signé : Le Général Bernelle.

N° 21.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 45 (copie jointe à la lettre de Bernelle à Harispe, du 15 avril 1836).

Légion étrangère.

Etat présentant l'effectif dudit corps à l'époque du 15 avril 1836 avec la balance des gains et pertes en sous-officiers et soldats depuis son débarquement en Espagne.

L'effectif de l'état-major et des 6 bataillons au débarquement à Tarragone, le 17 août 1835, était de		4.021
Débarqués à Tarragone, le 21 septembre, venant du dépôt de Toulon		329
Débarqués à Tarragone, le 21 septembre, venant d'Alger		84
Débarqués à Tarragone, le 23 novembre, venant d'Alger		200
Détachement arrivé à Lerida le 18 septembre, provenant des hommes engagés volontairement en France		177
Provenant des bataillons des chasseurs d'Isabelle II, le 3 novembre		264
Venus de France et d'Afrique et incorporés isolément		179
TOTAL		5.254
Hommes morts sur les divers champs de bataille	117	
Hommes morts à l'hôpital par suite de blessures ou maladies, passés par les armes ou condamnés à des peines infamantes	380	
Hommes restés en arrière dans les différentes courses de la légion en Catalogne, en Aragon et Navarre et qui rejoignent peu à peu	14	671
Déserteurs en Catalogne	46	
Déserteurs en Navarre	37	
Sous-officiers promus officiers	51	
Rentrés en France par congé de réforme ou libérations	26	
RESTE		4.583
A ajouter les hommes portés ci-dessus en déserteurs et qui comptent encore à l'effectif		83
Partant, le 15 avril 1836, l'effectif est de		4.666

N° 22.

A. H. G., Affaires d'Espagne, carton 45 (copie jointe à la lettre de Bernelle à Harispe du 15 avril 1836).

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE

LÉGION ÉTRANGÈRE

Situation à l'époque du 15 avril 1836.

DÉSIGNATION des BATAILLONS ET DÉTACHEMENTS.	EMPLACEMENT.	OFFICIERS.				TROUPE.				CHEVAUX			OBSERVATIONS.
		PRÉSENTS.	Aux hôpitaux.	Autres cas d'absence qu'à l'hôpital.	TOTAL.	PRÉSENTS.	Aux hôpitaux.	Autres cas d'absence qu'à l'hôpital.	TOTAL.	DE SELLE.	MULETS de peloton.	MULETS d'artillerie et d'équipage.	
État-major général	Larrasoaña	4	»	»	4	»	»	»	»	9	16	»	
État-major de la division	Id.	4	»	»	4	»	»	»	»	7	1	»	
État-major de la légion	Id.	4	»	»	4	»	»	»	»	8	3	»	
Dépôt central	Pampelune	20	»	»	20	332	208	205	745	7	1	»	
Section hors rang	Larrasoaña	1	»	»	1	176	11	»	187	»	»	»	
Artillerie	Id.	2	»	»	2	35	1	»	36	1	»	110	La cavalerie reçoit journellement un accroissement en hommes et en chevaux.
Ambulance	Id.	2	»	»	2	67	2	1	70	»	1	»	
Cavalerie	Id.	3	»	1	4	80	»	»	80	75	»	»	
3e bataillon	Id.	23	1	»	24	532	49	7	588	6	10	»	
4e id.	Id.	27	»	»	27	531	44	16	591	4	10	»	
1er id.	Zubiri	24	2	»	26	509	70	18	597	5	10	»	
2e id.	Urdaniz	21	2	1	24	525	38	19	592	4	10	»	
5e id.	Zuriain	25	1	»	26	522	57	1	580	4	10	»	
6e id.	Zabaldica, Ancheriz	21	2	»	23	540	50	10	600	3	10	»	
	TOTAUX	181	8	2	191	3.859(1)	530	277	4.666	133	82	110	

(1) L'état porte bien 3859, tandis que le total exact est 3849. (*Note de P. A.*)

N° 23.

A. A. G., Dossier Joseph Conrad.

Miguel de Alava au général Schramm, directeur du personnel.

Paris, 27 avril 1836.

Monsieur le Général,

En réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date d'hier je m'empresse de vous dire que le gouvernement de Sa Majesté Catholique, en acceptant la démission de M. le colonel Conrad, n'a eu bien certainement d'autre but que celui d'éviter les funestes conséquences que pouvaient avoir pour le service de Sa Majesté les différends survenus entre cet officier et M. le maréchal de camp Bernelle. Je n'ai pas lieu de croire que mon gouvernement ait eu jamais le moindre motif de plainte à former contre M. Conrad : tout au contraire; je sais que les services de cet officier ont été de la plus grande utilité à la cause de la Reine, et que son activité, sa bravoure et son excellente conduite lui ont acquis en Espagne une popularité justement méritée.

Agréez, Monsieur le Comte, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.

Miguel de Alava.

N° 24.

A. H. G., Aff. d'Esp., Corresp., carton 17. (Rapport imprimé par ordre d'Harispe, dans le supplément du *Phare de Bayonne*, du samedi 30 avril 1836; et joint à la lettre du général Harispe au Ministre de la guerre, datée du 30 avril 1836.)

Le général Bernelle au général baron de Meer, vice-roi de Navarre.

Larrasoaña, 27 avril 1836.

Monsieur le Baron,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le 25 de ce mois j'ai envoyé un bataillon sur les hauteurs de Tirapegui en face le blockhaus nouvellement construit, à l'effet de couper entièrement le bois de sapins dans lequel s'embusquaient tous les jours les rebelles pour tirer sur nos sentinelles du blockhaus et inquiéter nos troupes. Cette opération commencée à 8 heures du matin fut terminée à 5 heures du soir. Le bataillon commençait son mouvement

pour rentrer quand nos tirailleurs furent attaqués par les factieux qui venaient de déboucher par la borda d'Esain, où deux bataillons des leurs étaient en position. Des coups de fusil furent échangés, et, la nuit arrivant, le bataillon de la légion rentra dans Larrasoaña, n'ayant perdu personne; les factieux eurent un officier et trois hommes tués.

Hier 26, vers midi, environ 100 tirailleurs ennemis couronnèrent les mêmes hauteurs de Tirapegui et commencèrent le feu sur le blockhaus qui riposta. Les factieux occupèrent bientôt toute la montagne et leurs dispositions me firent penser qu'ils étaient appuyés par des masses cachées derrière.

Dans cette circonstance je donnai l'ordre à deux compagnies de se porter sur la gauche du blockhaus, de s'embusquer, et de ne pas engager le combat; je fis porter également une compagnie à droite presque en face du blockhaus avec les mêmes instructions. Mais nos soldats emportés par leur ardeur habituelle et n'écoutant pas la voix de leurs officiers s'élancèrent, et contrairement à mes instructions le combat s'engagea à droite et à gauche, le blockaus faisant toujours feu sur les hauteurs de Tirapegui. Cet engagement me mit dans l'obligation d'appuyer les trois compagnies qui combattaient. Je sortis de Larrasoaña avec 4 pièces de canon et environ 500 hommes, y compris la compagnie de sapeurs du génie et les *tiradores* espagnols, ne pouvant mettre plus de monde sous les armes, attendu l'utilité de garder le point de Larrasoaña. Je montai au blockhaus de Tirapegui, dont le canon tirait toujours. Les factieux, qui avaient reçu de nouvelles troupes, attaquaient vigoureusement nos tirailleurs; je me vis donc dans l'obligation d'enlever la position; à cet effet je me mis à la tête de ma colonne, la portai en avant, et la position fut prise en un instant. Quatre pièces de canon s'y établirent, et commencèrent le feu sur la montagne à droite, couronnée par un bois de sapin dans lequel était un bataillon factieux; un autre arrivait par le versant; un troisième était massé à gauche de la borda d'Esain, et un quatrième descendait de cette montagne par un ravin profond, dans l'intention de nous attirer. Ces troupes factieuses venaient de la direction d'Ericé (1).

L'ennemi, avec ses forces nombreuses, et cinq fois supérieures aux nôtres, voulait enlever notre position; trois fois il fut repoussé à la baïonnette. Nos soldats, mêlés avec les leurs, ont montré dans cette circonstance, comme dans les autres, le plus grand courage. Le ravin par lequel débouchaient les factieux fut couvert de leurs morts; leur perte a dû être considérable.

A 6 heures et demie environ, ne voulant pas poursuivre l'ennemi, pour ne pas m'éloigner de ma ligne d'opérations et parce qu'il y aurait eu imprudence de s'engager dans le bois où il y avait des forces nombreuses, je me décidai à faire opérer la retraite par échelons, et dans le plus grand ordre sur le blockhaus; ensuite je rentrai à Larrasoaña.

Quoique ce combat, qui a duré six heures, n'ait pas eu de résul-

(1) Sans doute *Erize*, à l'ouest de Pampelune, sur la route d'Irurzun. (*Note de P. A.*)

tat décisif, il a prouvé à l'ennemi notre supériorité sur lui puisqu'il n'a pu enlever, avec des forces évaluées à 3.000 hommes, une position occupée par 500 des nôtres. Les troupes factieuses qui se sont mêlées deux fois avec les nôtres ayant été repoussées à la baïonnette et s'étant toujours trouvées, dans leur fuite, sous le feu de nos tirailleurs et le feu roulant d'un bataillon déployé, ont perdu beaucoup de monde; des monceaux de cadavres jonchaient la terre. Notre perte a été d'un officier et 12 hommes tués ; 70 blessés dont 5 officiers ; moi-même je l'ai été légèrement au bras. Cette perte est peu considérable en raison du grand nombre d'ennemis que nous avions à combattre.

Les officiers et soldats de la légion et ceux des troupes espagnoles qui ont pris part à cette affaire ont fait preuve d'un courage et d'une intrépidité qui ont peu d'exemples. Tous ont combattu avec cette confiante bravoure qui ne calcule pas le nombre des ennemis.

Je me réserve, par un rapport particulier au général en chef, les détails de cette affaire et les noms des officiers, sous-officiers et soldats décorés sur le champ de bataille ou promus à des grades supérieurs, conformément aux pouvoirs qui m'ont été dévolus par M. le général en chef Cordova.

Il résulte des renseignements que je reçois à l'instant que les bataillons ennemis sont encore en position près de la borda d'Esain ; la fumée des feux du bivouac s'aperçoit. En conséquence j'ai donné des instructions aux bataillons de Zuriain et d'Urdaniz de se porter sur Larrasoaña si ce point était attaqué, mais de laisser des gardes suffisantes aux endroits retranchés ou fortifiés qu'ils occupent.

Quelques coups de fusil ont encore été tirés ce matin sur le blockhaus.

Le poste de Guendulain qui a observé les mouvements de l'ennemi nous fait connaître qu'il était au nombre de sept bataillons, bien supérieur à l'évaluation que j'ai indiquée plus haut. Il resulte de la conduite atroce des factieux envers un officier et un voltigeur qui imprudemment s'engagèrent trop et furent massacrés après avoir été faits prisonniers, que l'ennemi n'a rien changé au traitement qu'il a déjà exercé envers nos hommes.

Je suis, Monsieur le Baron, etc.

J. Bernelle.

A la suite de ce rapport est imprimée, dans le même journal, la réponse du vice-roi :

N° 25.

Le général baron de Meer, vice-roi de Navarre, au général Bernelle.

Pampelune, 28 avril 1836.

C'est avec joie, Général, que je vous félicite sur la manière dont vous avez rempli votre mission; vous vous êtes montré tout à fait

digne de la haute réputation que vous avez su acquérir, et l'avez conservée avec autant de gloire pour vous que pour les braves troupes françaises et espagnoles à la tête desquelles vous avez fait sentir à l'ennemi que s'il était cinq fois supérieur en nombre, il était aussi inférieur en bravoure, intelligence et décision.

J'ai pris les devants pour donner connaissance à S. Exc. le général en chef de l'agréable nouvelle de ce combat, lui transmettant l'original de votre premier rapport et lui témoignant ma satisfaction de voir cette ligne et les vallées prononcées (1) sous la surveillance d'un chef aussi digne et défendues par des soldats aussi braves que ceux sous vos ordres.

En attendant que S. Exc. le général en chef, ayant pris connaissance de cette brillante affaire, puisse, au nom de Sa Majesté, remercier Votre Seigneurie, ainsi que MM. les officiers, sous-officiers et soldats, qui ont eu le bonheur de prendre part à un combat si glorieux, je m'empresse, comme représentant de Son Excellence, de vous en témoigner toute ma reconnaissance, voulant au moins donner cette juste récompense au mérite de ces braves militaires.

Dieu garde, etc.

Le Vice-Roi par intérim de Navarre,
Signé : RAMON DE MEER.

Pour copie et traduction conformes :
Le général Joseph BERNELLE.

N° 26.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 17 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 2 mai 1836).

Les officiers français de la légion étrangère à un rédacteur du « Phare de Bayonne ».

Larrasoaña, 29 avril 1836.

Monsieur le rédacteur,

Connaissant tout l'intérêt que vous prenez à la légion étrangère et les détails exacts que vous seul avez donnés sur ce beau corps depuis son entrée en Espagne, nous, officiers français, venons réclamer auprès de vous contre une erreur grave dans laquelle sont tombés plusieurs journaux en rendant compte des motifs qui ont déterminé l'envoi d'un agent français auprès de Don Carlos, ayant pour mission spéciale de lui enjoindre, de la part de la France, qu'il ait, à l'avenir, à traiter les prisonniers français de la légion étrangère comme doivent être traités des prisonniers de guerre dans tout pays civilisé.

Le style de ces journaux donnerait à entendre qu'on a divisé les

(1) C'est-à-dire : prononcées en faveur de la Reine. (*Note de P. A.*)

militaires composant la légion en deux classes, les Français et les étrangers, et que la France demanderait seulement que les Français qui s'y trouvent ne fussent pas massacrés impitoyablement lorsque le sort des armes les ferait tomber entre les mains de leurs ennemis, comme cela s'est pratiqué jusqu'à présent, abandonnant les autres à la merci des soldats du prétendant.

Tout en reconnaissant que cette supposition est inexacte, puisqu'elle serait outrageante pour la France qui a promis aide et protection à des malheureux qui sont venus nous offrir leur sang en échange d'une patrie, nous nous hâtons, nous, Français, au nom de tous ceux qui se trouvent à la légion, de réclamer contre une distinction qui tendrait à séparer notre position de celle des braves qui partagent nos dangers depuis longtemps.

Peu de gens savent, probablement, quelle est la composition actuelle de la légion : elle fut formée, dans le principe, pour donner asile à des hommes, en partie nés Français avant 1815, et qu'une nouvelle délimitation de notre territoire avait placés sous le joug de l'étranger, et à des hommes vis-à-vis desquels la France avait contracté des engagements soit directs, soit moraux, déterminés par les grandes idées politiques qu'elle avait jetées dans l'Europe.

Dans la première catégorie se trouvent beaucoup d'officiers, sous-officiers et soldats composant les anciens régiments suisses et celui de Hohenlohe : certes, ce n'est pas en 1836 que personne songe à rendre les premiers responsables de la révolution de Juillet. La plupart d'eux ayant déjà de longs services en France ont naturellement profité de l'occasion qui leur était offerte de continuer une carrière qu'ils avaient entreprise dans l'intention de la pousser jusqu'au bout dans un pays qu'ils avaient adopté et sous des couleurs qu'eux-mêmes ou leurs proches avaient portées honorablement avant la Restauration; et de quelque parti que l'on soit, pourvu qu'on ait un cœur français, on sentira qu'une indemnité une fois payée ne pouvait suffire à des hommes qui, vieillis dans nos rangs, avaient compté sur nous.

Viennent ensuite les Allemands, les Belges, les Italiens, les Prussiens des provinces rhénanes, etc., etc., tous proscrits et victimes de révolutions qui furent tentées, il faut le dire, sous le patronage de la France. Ce n'est point ici le cas de soulever la grave question de savoir si on devait venir directement à leur secours; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que leur malheur nous les a rendus sacrés et que leur recours à nous les a rendus Français.

Enfin, se présentent les Polonais !...

Voilà quels sont les prétendus étrangers qui forment la légion. Le reste est composé de Français placés alors dans la légion de la même manière qu'ils l'eussent été dans d'autres régiments de l'armée française, et qui sont restés dans les rangs parce qu'ils y trouvaient les mêmes garanties que dans tous les corps français ; [on doit reconnaître] que la légion, grâce aux soins de M. le général Bernelle, avait dignement pris son rang parmi les plus beaux régiments et qu'elle se trouvait toujours aux avant-postes de la Liberté et de la Civilisation.

Et nous le devons dire, si à l'époque du passage de la légion étrangère au service de l'Espagne constitutionnelle, on nous reconnaît quelque mérite pour avoir obéi au désir de notre gouver-

nement en suivant une autre bannière, de combien plus d'éloges ne sont-ils pas dignes, ces étrangers qui, ne s'étant enrôlés par une stipulation particulière que pour servir la France, ont, par un dévouement sublime, obéi aux vœux de leur nouvelle patrie!

Nous donc, Français, qui formons la minorité, verrions avec peine une mesure qui tendrait à séparer notre destinée de celle de nos braves compagnons d'armes : nous avons combattu ensemble en Afrique et en Espagne; un baptême de sang nous a tous unis au nom de l'honneur et de la France et nous désirons que la gloire et les dangers continuent à être communs.

Chacun de nous combat au nom de la France et de l'Europe constitutionnelles; c'est pour des intérêts aussi sacrés que nous avons renoncé temporairement à des couleurs pour lesquelles, presque tous, nous avons versé notre sang. Tous ceux que la loi appelle encore étrangers n'attendent que les délais fixés pour prendre le nom de Français; ce n'est qu'à cette condition et dans cet espoir qu'ils servent. Les titres, les honneurs, les grades ne sont rien pour eux sans le titre de Français. C'est une adoption faite depuis longtemps dans nos rangs, et nous le répétons, ce n'est qu'avec douleur qu'il serait fait une distinction parmi nous, car nous sommes déterminés à souffrir ensemble les chances de la bonne comme de la mauvaise fortune et à attendre avec une respectueuse résignation ce qui sera sans doute stipulé pour faire cesser un système d'atrocité que nous regrettons tous, cependant sans le craindre, honteux de nous voir ramenés aux siècles de barbarie par les prétendus défenseurs de la légitimité et d'une religion de paix et de douceur.

Comptant donc sur votre obligeance déjà prouvée, Monsieur, pour livrer cet article à la publicité, nous avons l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée,

Vos tous dévoués serviteurs,

Les Officiers français à la légion étrangère en Espagne.

N° 27.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Le général Bernelle au Ministre de la guerre, à Paris.

(Rapport à M. le Maréchal Ministre de la guerre, sur les opérations de la division auxiliaire française en Espagne pendant le mois d'avril 1835.)

Larrasoaña, le 1er mai 1836.

Monsieur le Maréchal,

Les six bataillons de la division auxiliaire française ont occupé pendant le mois d'avril dernier les points de Zabaldica, Anchoriz, Zuriain, Guendulain (église fortifiée), Larrasoaña, Urdaniz et Zubiri. Ces cantonnements font partie de la ligne de Pampelune aux Pyrénées, et tout en protégeant nos communications et l'entrée des

marchandises, etc., venant de la France, le but de l'occupation est encore d'empêcher les bataillons rebelles, dont 7 occupent la vallée d'Ulzama, de traverser la ligne et de les réduire ainsi aux seules ressources du pays; ce système de blocus adopté par le général en chef Cordova gêne considérablement l'ennemi et épuise ses moyens d'existence. Nous avons également la mission de protéger les vallées qui se sont armées pour la Reine et d'empêcher que les rebelles ne les envahissent et y exercent les vengeances dont ils les menacent.

Le général, ayant appris, le 2 de ce mois, que six bataillons du prétendant voulaient couper notre ligne et se jeter dans ces vallées, partit de Larrasoaña avec trois bataillons et alla occuper les positions de Zubiri et de Saigos, où il resta jusqu'au 5, époque à laquelle, ayant appris que l'ennemi avait renoncé à ses projets, il fit rentrer ses troupes dans leurs cantonnements.

Les Rebelles cherchaient toujours à nous inquiéter ; dans le but d'engager les soldats de la légion à la désertion, ils venaient souvent sur le sommet des montagnes qui dominent Larrasoaña tirer des coups de fusil sur les postes avancés, mais en cherchant par des cris et des promesses à ébranler nos hommes pour les faire passer dans leurs rangs. Pour faire cesser ces actes d'un ennemi lâche et qui n'a d'autre sentiment que celui de la fourberie et de l'indélicatesse, le général Bernelle fit passer chez les factieux avec armes et bagages un nommé Simonetti, voltigeur, homme adroit et dissimulé, qui fut bien accueilli par eux et qui devait informer le général du jour où il serait facile d'enlever un de leurs postes. En effet, le 7 avril, après avoir vécu huit jours parmi les rebelles, Simonetti, à la faveur de la nuit et d'un temps pluvieux, s'échappa du poste avancé dont la garde était plongée dans le sommeil, et vint rendre compte au général de la facilité qu'il y avait de l'enlever. Le général Bernelle fit partir de suite des sapeurs et quelques Espagnols commandés par son capitaine aide de camp : ils surprirent dans le village d'Esain, à une lieue de Larrasoaña, un officier factieux, Français d'origine et 3 hommes ; d'autres furent tués, blessés ou s'échappèrent. Les prisonniers sont conservés, le général regardant les représailles exercées sur les Rebelles par nos soldats, à l'affaire de Fernandorena, comme suffisantes pour venger le sang des prisonniers de la légion indignement versé, par des bandes factieuses, dans la Catalogne et dans la Navarre.

Le 25 avril, le général envoya un bataillon sur les hauteurs de Tirapegui, en face le blockhaus nouvellement construit, à l'effet de couper le bois de sapins dans lequel s'embusquaient tous les jours les Rebelles pour tirer sur nos sentinelles ; cette opération commencée à 8 heures du matin dura jusqu'à 5 heures du soir et le bataillon commençait son mouvement pour rentrer à Larrasoaña, quand les tirailleurs furent attaqués par les factieux qui avaient débouché par la borda d'Esain où deux bataillons des leurs étaient en position ; des coups de fusil furent échangés, la nuit mit fin au combat dans lequel nous ne perdîmes personne; l'ennemi eut un officier et trois hommes (*sic*).

Le lendemain, 26, vers midi, 100 tirailleurs factieux couronnèrent les mêmes hauteurs de Tirapegui et commencèrent le feu sur le blockhaus qui riposta. Les Rebelles occupèrent bientôt toute la montagne, et leurs dispositions firent penser au général Bernelle

qu'ils étaient appuyés par des masses cachées derrière, qu'ils voulaient descendre dans le ravin et traverser la ligne. Il donna l'ordre à deux compagnies de se porter sur la gauche du blockhaus, de s'embusquer et de ne pas engager le combat; il fit porter à droite une autre compagnie avec les mêmes instructions. Les points principaux étant bien gardés, le général réunit tout ce qui lui restait de troupes disponibles et en forma une colonne de 500 hommes pour la diriger ou la conduire là où il serait besoin. Dans cette colonne étaient compris une compagnie de sapeurs du génie espagnols et 40 tirailleurs.

Les soldats des trois compagnies qui occupaient les positions de droite et de gauche, emportés par leur ardeur habituelle, sortirent de leur embuscade et, n'écoutant pas la voix de leurs officiers, s'élancèrent en avant et engagèrent un combat que le général voulait éviter, puisqu'il ne pouvait avoir de résultat décisif. Cet engagement le mit dans l'obligation d'appuyer nos combattants, il sortit de Larrasoaña avec sa troupe et quatre pièces de canon ; il monta à Tirapegui où le canon du blockhaus faisait feu depuis un moment. Les factieux qui venaient de recevoir de nouvelles troupes attaquant vigoureusement les tirailleurs, le général se vit dans l'obligation d'enlever la position et à cet effet il porta sa colonne en avant et arriva au pas de charge sur le sommet des hauteurs de Tirapegui. En face de notre petite colonne, se trouvaient 4 bataillons ennemis, les 5e, 7e, 10e et les guides, avec la bande de la Sanca et 50 cavaliers environ, en tout 4.000 hommes.

Notre aile droite et celle gauche étaient gardées, la 1re par une compagnie du centre, et la 2e par une compagnie de voltigeurs et 40 *tiradores;* le général fit démasquer l'artillerie et tirer sur les masses factieuses. Le bataillon rebelle qui se dirigeait sur notre centre, pour l'ébranler, chercha à pénétrer dans nos rangs : trois fois il fut repoussé à la baïonnette, trois fois il essuya presque à bout portant un feu de bataillon qui lui fit le plus grand mal: la pente de la montagne et le ravin étaient jonchés de leurs cadavres.

Comme il n'entrait pas dans l'intention du général de poursuivre l'ennemi, afin de ne pas s'éloigner de sa ligne d'opérations; après avoir soutenu le combat jusqu'à 6 heures et demie du soir, il opéra par échelons et avec ordre sa retraite sur le blockhaus, où, après avoir rallié ses tirailleurs d'arrière-garde, et mis ce point en état de défense, il rentra à Larrasoaña à la nuit tombante.

Il résulte des rapports bien certains que l'ennemi eut dans cette affaire 80 hommes tués et 200 blessés; notre perte fut de 20 hommes tués sur le champ de bataille et 70 blessés. Le général Bernelle a été atteint légèrement d'une balle au bras gauche, un officier fut tué et cinq autres blessés. Officiers et soldats ont combattu en cette circonstance avec une confiante bravoure qui ne calcule pas le nombre des ennemis.

Il résulte de la conduite atroce des factieux envers un officier et un voltigeur qui furent faits prisonniers par leur trop grande audace, qu'ils continuent à massacrer de la manière la plus horrible ceux d'entre nous qui tombent en leur pouvoir. Quelques soldats faits prisonniers, et qui sont parvenus à s'échapper dans le désordre où l'ennemi s'est trouvé pendant sa retraite, étaient couverts de blessures qui attestaient d'une manière irrécusable l'atrocité avec laquelle ils avaient été traités.

Plusieurs tirailleurs qui, s'étant écartés de la ligne et ayant été blessés hors de la vue de leurs camarades, sont demeurés sur le champ de bataille à la disposition de l'ennemi, ont subi un traitement dont le souvenir seul fait frémir d'horreur; deux de ces braves ont été retrouvés à la fin de l'action et rapportés à l'ambulance : ils avaient les lèvres coupées, les joues hachées avec le sabre ou le couteau, la peau du front enlevée et les paupières arrachées ; cependant ils vivaient encore et l'un d'eux témoignait par des paroles presque inarticulées, mais pourtant intelligibles, qu'il avait connaissance de son état; il reconnut à la voix quelques-uns de ses camarades.

Les points qu'occupe la légion ont été mis par elle en état de défense et, pendant le mois d'avril, les travaux ont été complètement achevés.

Notre ligne est établie et liée ainsi qu'il suit, de Pampelune aux frontières de France :

Zabaldica, Anchoriz, Zuriain, Guendulain, Larrasoaña, Illaretta (1), Zubiri, Saigos, la borda Fernandorena, la borda d'Inigo, Viscarret, Burguete et Val Carlos.

Les deux premiers escadrons du régiment de lanciers polonais sont organisés et 200 cavaliers peuvent faire du service.

Un déserteur qui arrive des factieux nous fait connaître que le général Garcia commandait dans la journée du 26 les troupes que nous avons combattues.

Le Général commandant la division auxiliaire française,
J. Bernelle.

N° 28.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Le général Bernelleau Ministre de la guerre, à Paris.

(Rapport du mois de mai 1836.)

Larrasoaña, le 1er juin 1836.

Jusqu'au 15 mai inclus, la division auxiliaire française est restée dans les cantonnements de Zabaldica, Zuriain, Guendulain, Larrasoaña, Urdaniz et Zubiri. La fortification de ces points a été terminée, quoique le temps ait été peu favorable; l'ennemi n'a fait aucune démonstration hostile et occupe toujours la vallée d'Ulzama.

Le 16 mai le général Bernelle, ayant appris que quatre bataillons carlistes, les 5e, 7e, 10e et les guides de Navarre avaient l'intention de traverser notre ligne pour entrer dans les vallées pro-

---

(1) *Illaretta* n'est pas porté sur les cartes de Capitaine et de Coello. C'est sans doute Ylarra. (*Note de P. A.*)

noncées en faveur de la Reine, résolut de se porter sur les derrières de l'ennemi, en combinant son mouvement avec celui du colonel Iriarte, qui occupait Viscarret; cependant les communications ayant été interrompues et les renseignements que le général Bernelle attendait du colonel Iriarte n'ayant pu lui parvenir, il dut remettre son départ au lendemain.

Le 17 mai, à quatre heures du matin, il se mit en marche de Zubiri sur Viscarret avec 4 bataillons de la légion, 70 lanciers polonais et 4 pièces de canon. Arrivé sur les hauteurs de Linzoin vers cinq heures et demie, il eut connaissance que l'ennemi, déjà prévenu de l'approche de nos troupes, opérait un mouvement de retraite sur Eugui ; il appuya alors sur la gauche avec sa colonne afin de se placer sur les hauteurs par lesquelles les Rebelles devaient se retirer.

L'ennemi ayant eu connaissance de notre mouvement changea de suite de direction et prit la route du Bastan (1), le général Bernelle suivit son mouvement et au moment où il passait le gué de la petite rivière qui alimente le moulin de Viscarret, il établit ses quatre pièces de canon et dirigea son feu sur les masses qui l'avaient déjà passé ; il envoya en outre un bataillon de la légion afin de fermer le passage du gué et harceler l'arrière-garde ennemie.

Cette manœuvre faite avec beaucoup de promptitude jeta l'épouvante chez les factieux qui, abandonnant armes et bagages, se sauvèrent dans le Bastan ; ils eurent beaucoup de blessés et laissèrent 15 hommes morts sur le champ de bataille.

Le colonel Iriarte, ayant entendu les détonations de notre artillerie, arriva en cet instant de l'autre côté de la rivière avec un bataillon de tiradores et poursuivit l'ennemi ; il lui fit 27 prisonniers dont 2 officiers et reprit les troupeaux qui avaient été enlevés au village de Guezalda (2) ; 9 rebelles passèrent en outre dans les rangs du colonel Iriarte ; la déroute de l'ennemi a été aussi complète qu'à l'affaire du 24 mars dernier.

Le 17, le général alla à Burguete et, le lendemain, il rentra avec ses troupes dans les anciens cantonnements, laissant à Viscarret un bataillon de la légion.

Le général Bernelle a été nommé au commandement d'un corps de 10.000 hommes, pour opérer en Navarre ; ce corps est composé de la légion étrangère, de la brigade de réserve, infanterie, cavalerie et artillerie, etc.

Le Colonel général commandant la division auxiliaire française,

J. Bernelle.

---

(1) Nom de la haute vallée de la Bidassoa. (*Note de P. A.*)
(2) Il s'agit sans doute de *Garralda*. (*Note de P. A.*)

N° 29.

A. H. G., Affaires d'Espagne, carton 44 (original).

ROYAUME D'ESPAGNE. DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE.

LÉGION ÉTRANGÈRE

Situation de la légion à l'époque du 24 mai 1836.

DÉSIGNATION des PORTIONS DE CORPS.	OFFICIERS.				TROUPE.				CHEVAUX DE CAVALLERIE.			OBSERVATIONS.
	PRÉSENTS.	Aux hôpitaux.	Autres cas d'absence que l'hôpital.	TOTAL.	PRÉSENTS.	Aux hôpitaux.	Autres cas d'absence que l'hôpital.	TOTAL.	D'officiers.	De troupe.	TOTAL.	
État-major général	6	»	»	6	»	»	»	»	»	»	»	
État-major de la légion	30	»	»	30	»	»	»	»	»	»	»	
Section d'artillerie	2	»	»	2	35	»	»	35	»	»	»	
Section hors rang	1	»	»	1	165	»	»	165	»	»	»	
Section d'ambulance	2	»	»	2	58	12	14	84	»	»	»	
Infanterie	123	8	»	131	3.075	313	122	3.510	»	»	»	
Cavalerie	15	»	»	15	247	1	8	256	16	240	256	
Dépôt principal	15	»	»	15	346	59	15	420	»	»	»	
TOTAUX	194	8	»	202	3.926	385	159	4.470	16	240	256	

N° 30.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (original).

LÉGION ÉTRANGÈRE

État de tiercement de MM. les officiers de la division à l'époque du 26 mai 1836.

ÉTAT-MAJOR.

Bernelle (Joseph), maréchal de camp.
N..., colonel.
Horain (Thadée), lieutenant-colonel, chef d'état-major.
Cros d'Avenas (Jean-Jacques), lieutenant-colonel (1re colonne).
Magnier (Pierre-Victor), lieutenant-colonel (2e colonne).
Cousandier (Edouard-Auguste), capitaine trésorier.
Dumontez (Alexis), capitaine d'habillement.
Dasque de Coupet (Eugène), capitaine officier payeur des bataillons de guerre.
Chenevard (Jean-Pierre), capitaine officier payeur de la cavalerie.
Gault (Alphonse), capitaine officier d'ordonnance.
Compère (Jean-Baptiste-Narcisse), lieutenant, officier d'ordonnance du chef d'état-major.
Bourdais de la Moissonnière, lieutenant, officier d'ordonnance du chef d'état-major.
Tarseac (Joseph-François), sous-lieutenant, officier d'ordonnance de M. le général commandant la division.
Levray (Jean-Henry), sous-lieutenant, officier d'ordonnance de M. le général commandant la division.
Allègre (Charles-Guillaume), lieut. adjoint au capit. d'habillement.
Lichtnecker (Jean-Baptiste-Joseph), lieutenant adjoint au capitaine d'habillement.
Ferdinand (Jacques-Philippe), porte-drapeau.
Peigneux (Pierre-Jacques), sous-lieutenant adjoint au trésorier.
Eichacker (Frédéric), chirurgien-major.

1er BATAILLON.

Etat-major : Drouault, chef de bataillon; Henry, adjudant-major; Henzen, chirurgien aide-major.
Grenadiers : Studinger, capitaine; Seyboz, lieutenant; Boëtto, sous-lieutenant.
1re *compagnie :* Coppée, capitaine; N..., lieutenant; Mogilnicki, sous-lieutenant.
2e *compagnie :* N..., capitaine; Roi, lieutenant; Dupuy, sous-lieutenant.
3e *compagnie :* Monod, capitaine; N..., lieutenant; Rumeau, sous-lieutenant.
4e *compagnie :* Kuezkowski, capitaine; Guérillon, lieutenant; Réche, sous-lieutenant.
5e *compagnie :* Lecca, capitaine; Fleurans, lieutenant; Pellet, sous-lieutenant.
6e *compagnie :* Welker, capitaine; Hurford, lieutenant; Grosclaude, sous-lieutenant.
Voltigeurs : Renault, capitaine; Lesnard, lieutenant; Lindauer, sous-lieutenant.

2e BATAILLON.

Etat-major : Mallet, chef de bataillon; Mayer, adjudant-major; Herlen, chirurgien aide-major.

Grenadiers : Luscher, capitaine; Gignoux, lieutenant; Constant, sous-lieutenant.

1re *compagnie :* Cartier, capitaine; N..., lieutenant; Poulain, sous-lieutenant.

2e *compagnie :* N..., capitaine; de Masclary, lieutenant; Masson, sous-lieutenant.

3e *compagnie :* Hacquet, capitaine; Karazsewicz, lieutenant; Beyderlinden, sous-lieutenant.

4e *compagnie :* Gottschalk, capitaine; Galloo, lieutenant; Cochois, sous-lieutenant.

5e *compagnie :* N..., capitaine; Goguel, lieutenant; Stockeim, sous-lieutenant.

6e *compagnie :* Grange, capitaine; N..., lieutenant; Schleck, sous-lieutenant.

Voltigeurs : Gaucz, capitaine; Maze, lieutenant; Lion, sous-lieutenant.

3e BATAILLON.

Etat-major : Ferrary, chef de bataillon; Delétra, adjudant-major; Schultz, chirurgien aide-major.

Grenadiers : Huc, capitaine; Simon, lieutenant; Guinodie, sous-lieutenant.

1re *compagnie :* Tittenbronn, capitaine; N..., lieutenant; Pawlowski, sous-lieutenant.

2e *compagnie :* Pillé, capitaine; N..., lieutenant; Zbikowski, sous-lieutenant.

3e *compagnie :* Thomassin, capitaine; Damloup, lieutenant; Mokrzecki, sous-lieutenant.

4e *compagnie :* N..., capitaine; Vermeil, lieutenant; Berset, sous-lieutenant.

5e *compagnie :* N..., capitaine; Varlet, lieutenant; N..., sous-lieutenant.

6e *compagnie :* Bellando, capitaine; N..., lieutenant; Paulmier, sous-lieutenant.

Voltigeurs : Aneth, capitaine; Piereschi, lieutenant; Rengly, sous-lieutenant.

4e BATAILLON.

Etat-major : Dumesgnil, chef de bataillon; Brandoly, adjudant-major; Henzé, chirurgien aide-major.

Grenadiers : Topin, capitaine; Lambert, lieutenant; Suchet, sous-lieutenant.

1re *compagnie :* N..., capitaine; Reisch, lieutenant; Destez, sous-lieutenant.

2e *compagnie :* Gnone, capitaine; N..., lieutenant; Bravard, sous-lieutenant.

3e *compagnie :* d'Aceto, capitaine; Iwanczewski, lieutenant; Bettin, sous-lieutenant.

4e *compagnie :* Hébich, capitaine; Sochacki, lieutenant; Wolff, sous-lieutenant.

5e *compagnie :* Jusseau, capitaine; Boussard, lieutenant; N..., sous-lieutenant.

6e *compagnie :* Lapoter, capitaine; Poussard, lieutenant; Blansey, sous-lieutenant.

Voltigeurs : Roux, capitaine; Mengin, lieutenant; Favella, sous-lieutenant.

5e BATAILLON.

Etat-major : Montallegri, chef de bataillon; de Colleville, adjudant-major; Sirometnikoff, chirurgien aide-major.

Grenadiers : De Nouë, capitaine; Imer, lieutenant; Pierrart, sous-lieutenant.

1re *compagnie :* Bourdilliat, capitaine; Berthy, lieutenant; Marette, sous-lieutenant.

2e *compagnie :* De Carlos, capitaine; Robert, lieutenant; N..., sous-lieutenant.

3e *compagnie :* Chazot, capitaine; Guédin, lieutenant; Landry, sous-lieutenant.

4e *compagnie :* Rumeau, capitaine; Golembiowski, lieutenant; Clément, sous-lieutenant.

5e *compagnie :* N..., capitaine; Pfandler, lieutenant; Bon, sous-lieutenant.

6e *compagnie :* Bonniol, capitaine; Delpy de Laroche, lieutenant; N..., sous-lieutenant.

Voltigeurs : Bazaine, capitaine; Laruhe, lieutenant; Pacoret, sous-lieutenant.

6e BATAILLON.

Etat-major : Pierrot, chef de bataillon; Bernelle, adjudant-major; Billard, chirurgien aide-major.

Grenadiers : Chariatte, capitaine; Vignal, lieutenant; Barbey, sous-lieutenant.

1re *compagnie :* Zalbachowski, capitaine; Bamberg, lieutenant; Courvoisier, sous-lieutenant.

2e *compagnie :* N..., capitaine; Perotti, lieutenant; Binder, sous-lieutenant.

3e *compagnie :* Mille, capitaine; Courtois, lieutenant; Bettini, sous-lieutenant.

4e *compagnie :* Picot de Moras, capitaine; Aybétua, lieutenant; Cahen, sous-lieutenant.

5e *compagnie :* N..., capitaine; Kleffer, lieutenant; Ramelet, sous-lieutenant.

6e *compagnie :* Angeli, capitaine; Clette, lieutenant; N..., sous-lieutenant.

Volligeurs : Borkacki, capitaine; Rossillon, lieutenant; Schmidt, sous-lieutenant.

DÉPÔT PRINCIPAL.

Etat-major : Godeau, major; Bernelle, adjudant-major; Aramburu, chirurgien aide-major.

Grenadiers : Closmann, capitaine; N..., lieutenant; Thévenot, sous-lieutenant.

1re *compagnie :* Feyer, capitaine; N..., lieutenant; Becker, sous-lieutenant.

2e *compagnie :* Mariani, capitaine; N..., lieutenant; Domingue, sous-lieutenant.

3e *compagnie :* Audonneau, capitaine; Mailler, lieutenant; N..., sous-lieutenant.

4e *compagnie :* Bassin, capitaine; Second, lieutenant; Cruzel, sous-lieutenant.

5e *compagnie :* Zauli, capitaine; Desjardins, lieutenant; Libremann, sous-lieutenant.

6e *compagnie :* Pfersdorff, capitaine; N..., lieutenant; N..., sous-lieutenant.

Voltigeurs : Goffour de Groot, capitaine; Lemonnier, lieutenant; N..., sous-lieutenant.

N° 31.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44.

Tiercement de MM. les officiers de lanciers et de la section d'artillerie.

ÉTAT-MAJOR.

N..., lieutenant-colonel.
Horain (Michel), chef d'escadron.
Tous les autres grades en vacance.

1er ESCADRON.

Ludechowski, capitaine en 1er; Skarzynski, capitaine en 2e; Favre, lieutenant en 1er; Sawicki, lieutenant en 2e; Bielinski, sous-lieutenant; N..., sous-lieutenant.

2e ESCADRON.

Wern, capitaine en 1er; Zarembecki, capitaine en 2e; Bernelle, lieutenant en 1er; Rockicki, lieutenant en 2e; Dreux, sous-lieutenant; N..., sous-lieutenant.

3e, 4e, 5e ET 6e ESCADRONS.

Tous les grades en vacance.

OFFICIERS A LA SUITE EN ATTENDANT LA FORMATION DES AUTRES ESCADRONS.

Nalencz Borzewski (Calixte), capitaine; Woroniecki (Lucien-Georges), capitaine; Przyluski (Stanislas), capitaine.

SECTION D'ARTILLERIE.

N..., capitaine; Rousset, lieutenant; Reilk, sous-lieutenant.

A Pampelune, le 26 mai 1836.

Le Maréchal de camp commandant
la division auxiliaire française,
J. BERNELLE.

N° 32.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 45. Etat nominatif signé par Bernelle (original).

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE

LÉGION ÉTRANGÈRE

État nominatif des officiers polonais réfugiés en France qui ont demandé à faire partie du régiment polonais adjoint à la légion étrangère et dont le général Bernelle désire l'admission.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	DOMICILE.	OBSERVATIONS.
Pogonowski.....	Capitaine.	Paris, rue Copeau, 22.	Officier du génie (quartier maitre).
Brzozowski.....	Id.	Toulouse.	Officier d'artillerie.
Ujardowski (Vincent)...	Id.	Villeneuve-sur-Lot...	
Swidrinski (Louis).....	Lieutenant.	Paris, rue St-Honoré, 264.	Je désire vivement voir arriver le plus tôt possible les officiers portés sur le présent état, en les prenant par ordre d'inscription ; surtout les deux premiers, l'un officier du génie, l'autre, officier d'artillerie.
Poninski (Henry).....	Id.	Beauvais (Oise).....	
Stadnicki (Bronislas)....	Id.	Paris, à Chaillot, rue de Bataille, 16.	
Piwowarski.....	S.-lieuten.	Paris, rue Grenelle-Saint-Germain, 18.	
Nierabitowski (Jérôme).	Id.	Amiens (Somme).	
Müller (Maurice).....	Id.	Paris, rue Tivoli, 3.	
Wodrynski (Antoine)....	Id.	Paris, Faubourg Montmartre, Cité Bergère, 4.	*Le Général,* Joseph Bernelle.
Twardukowski (Eustache).	Id.	Froissancourt, près Breteuil-sur-Noye (Oise).	
Tittenbronn.....	Id.	Bourganeuf (Creuse).	

Pampelune, le 11 juin 1836.

Le Colonel général de la division auxiliaire française,

J. Bernelle.

N° 33.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 45. Etat nominatif signé par Bernelle (original).

État nominatif de MM. les officiers venus de France pour faire partie du régiment de lanciers.

A Pampelune, le 12 juin 1836.

Kraiewski (Henry), chef d'escadron.
Horain (Michel), chef d'escadron.
Przyluski (Stanislas), capitaine.
Skarzynski (Vincent), capitaine.
Woroniecki (Lucien), capitaine.
Nalencz Borzewski (Calixte), capitaine.
Pongowski (Clément), lieutenant.
Bielinski (Valérien), sous-lieutenant.
Cieciszowski (Charles), sous-lieutenant.

Le Maréchal de camp commandant la division auxiliaire française,
J. Bernelle.

N° 34.

A. H. G., Aff. d'Esp. carton 44 (original).

Le général Bernelle au Ministre de la guerre, à Paris.

(Rapport sur les opérations de juin 1836.)

Pampelune, le 1er juillet 1836.

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les troupes de la légion ont occupé pendant le mois les cantonnements de Larrasoaña, Illaretta, Zubiri, Saigos, la borda de Fernandorena, Inigo, enfin Linzoin et Viscarret.

Le 6 juin, le général Bernelle reçut avis que Sa Majesté venait de le nommer grand'croix de l'ordre d'Isabelle la Catholique, en récompense de l'affaire du 26 avril sur les hauteurs d'Esain.

Jusqu'au 22 juin, les rebelles n'avaient fait aucune démonstration hostile sur aucun des points, et avaient occupé la vallée qui borde notre ligne, mais avec un peu de troupes.

Le 23 juin, le général, ayant appris qu'ils s'étaient réunis à Ola-

gue et Burutain (1) et que des paysans travaillaient à établir des routes destinées au transport de l'artillerie, en avertit le vice-roi.

Le 24, à 3 heures du matin, treize bataillons et quelques cavaliers couronnaient les hauteurs de Tirapegui sur lesquelles ils avaient transporté cinq pièces de canon d'un gros calibre ; ils commencèrent à 4 heures un feu d'artillerie très vif, qui fut dirigé sur le blockhaus placé sur le premier mamelon qui domine Larrasoaña ; ils jetèrent sur ce point des projectiles creux qui bientôt l'incendièrent et forcèrent enfin l'officier qui y était de garde avec 20 hommes à opérer sa retraite sur Larrasoaña en ayant soin cependant de faire sauter les restes du blockhaus, avec les cartouches et les grenades à main qui y étaient en réserve. Cette retraite ne fut opérée que quand l'étage supérieur du blockhaus eut été anéanti par le feu et après cent coups de canon reçus qui avaient presque entièrement démoli la redoute du blockhaus.

L'officier contint l'ennemi tout en opérant sa retraite et fit payer chèrement le faible avantage qu'il venait d'avoir, en détruisant à force de boulets un poste qui n'était pas destiné à lutter contre l'artillerie.

L'ennemi continua son feu et le dirigea sur la redoute située sur la rive gauche de l'Arga, en face de Larrasoaña; il chercha aussi à incendier quelques maisons du village en y jetant des obus; mais ses efforts furent paralysés par l'adresse de nos artilleurs qui, ne possédant que deux pièces de canon, dirigèrent si bien leurs coups qu'ils parvinrent à démonter une pièce ennemie et à faire cesser entièrement le feu des quatre autres, dont plusieurs des artilleurs furent tués.

La garnison de Larrasoaña se composait de deux faibles bataillons, formant un effectif de 900 hommes; elle fut renforcée d'un bataillon qui était à Urdaniz et qui avait reçu l'ordre du général de se porter sur ce point, dès qu'il serait attaqué; durant sa marche, ce bataillon essuya le feu de l'artillerie ennemie qui ne lui blessa que deux hommes.

Le vice-roi, étant sorti de Pampelune à la tête de 6 bataillons, arriva à Zuriain à 7 heures du matin et attira de ce côté l'attention des rebelles, qui bientôt abandonnèrent l'attaque de Larrasoaña pour venir le combattre.

Le 26, les rebelles vinrent attaquer quelques tirailleurs qui mettaient en état de défense la redoute du blockhaus, qu'il était indispensable d'occuper pour éclairer les environs.

Le général Bernelle, malgré la maladie très grave qui le retenait à Pampelune, se transporta à Larrasoaña, s'empara des positions qui dominent la redoute et chassa l'ennemi des hauteurs qu'il occupait.

Le 27, le général ayant appris que les factieux avaient reçu du renfort et qu'ils menaçaient les points de Zubiri, des bordas de Fernandorena et d'Inigo, Linzoin et Viscarret, se porta en avant avec 2 bataillons de la légion et 4 bataillons espagnols et alla occuper les hauteurs de Zubiri et de Linzoin.

L'ennemi se contenta d'envoyer quelques tirailleurs qui firent feu

(1) Au nord-ouest de Larrasoaña, dans la vallée de Lanz. (*Note de P. A.*)

sur les bordas et qui bientôt après se retirèrent, en masquant le mouvement de retraite des bataillons qui s'étaient placés en observation au-dessus de Silvety (1), sur les hauteurs de droite qui dominent ce point.

Il avait une pièce du calibre de 8, qui fut retirée à l'apparition de nos troupes.

Le général coucha à Zubiri, et le lendemain 28, ayant su que les bataillons rebelles s'étaient retirés sur Eugui et ayant la conviction par les renseignements reçus qu'ils avaient renoncé au projet de couper notre ligne, fit rentrer ses troupes dans leurs cantonnements et se porta de sa personne à Pampelune, pour y recevoir le général en chef qui y arriva le 29 au soir.

Le général fut investi du commandement d'un corps d'armée de 10.000 hommes, destiné à opérer en Navarre.

Le Colonel général commandant la division auxiliaire française et l'armée d'occupation de Navarre,

J. Bernelle.

N° 35.

A. A. G., Dossier Bernelle (copie signée par Bernelle).

Le vice-roi de Navarre à Bernelle.

A S. Exc. D. Jos. Bernelle, commandant général du corps d'opérations de cette vice-royauté.

Excellence,

Son Excellence le général en chef, sous la date du 3 courant, me mande ce qui suit :

« Excellence, une longue expérience m'a prouvé que le moyen le plus efficace de combattre la rébellion de ces provinces consistait dans la destruction des ressources qui servent à les soutenir à l'abri des barrières naturelles d'un pays qui, dès les temps les plus reculés, a toujours opposé à la valeur, au nombre, au génie, des difficultés naturelles contre lesquelles sont venus échouer en tout temps les efforts des meilleures troupes et les conceptions les mieux dirigées des généraux les plus éclairés et les plus célèbres. Le système de blocus que j'ai établi il y a peu de temps avec des ressources insuffisantes, bien qu'imparfaitement observé faute de moyens, a porté à la faction le coup le plus funeste qu'elle ait pu recevoir, et par son seul moyen je serais arrivé à la pacification si désirée, etc., etc.

» Afin d'arriver à cet heureux résultat, en se rappelant d'ailleurs les généreux sacrifices de l'Espagne et de toutes les autres grandes

---

(1) Zilbeti, au nord-est d'Eugui. (*Note de P. A.*)

nations de l'Europe pour soutenir une cause si juste et si nationale, j'ai décidé ce qui suit :

» Article premier. Dans tous les pays que nos avant-postes ne pourront pas protéger et dans tous ceux soumis à la domination des rebelles, les récoltes seront immédiatement et irrémissiblement brûlées sans excuse, exception ou considération aucune, et sous la plus sévère responsabilité des chefs qui restent chargés du meilleur moyen d'exécution afin d'éviter tout danger pour les troupes.

» La présente disposition s'étendra aux récoltes en gerbes, en meules ou en granges, qu'elles appartiennent aux particuliers ou à l'administration ; qu'elles se composent de froment, orge ou de toutes autres céréales.

» Art. 2. Les chefs respectifs prendront les plus grandes précautions pour que tout se fasse avec ordre et régularité, afin que le soldat ne brûle que ce qui est prescrit et ne rende pas l'opération dangereuse pour nous-mêmes.

» Art. 3. Les chefs de colonnes ou de points fortifiés de quelque grade qu'ils soient, qui se montreraient peu zélés dans l'exécution de cette vigoureuse mesure, qui doit être si efficace et contribuer d'une manière si certaine au bien et à la tranquillité de la nation, seront responsables envers moi de leur faute d'énergie et d'obéissance, et remplacés dans leur emploi comme indignes de servir la cause publique qui exige de tous le sacrifice des sentiments et affections particuliers qui doivent disparaître devant l'intérêt général qui les domine tous.

» Art. 4. L'exécution du présent ordre doit passer avant toute autre opération et les chefs qui le rempliront avec le plus d'exactitude nous seront particulièrement agréables et auront acquis des droits à des récompenses.

» Art. 5. Chaque commandant général de province ou de district communiquera la présente dans les vingt-quatre heures à tous les commandants sous ses ordres, avec des instructions spéciales sur les démarcations du pays où les récoltes doivent être détruites, en exigeant un rapport journalier sur l'accomplissement des présentes dispositions. Ils réprimeront toute faiblesse ou retard dans l'exécution partielle qui doit concourir au grand résultat que l'on se propose et devant lequel il faut étouffer les sentiments de philanthropie qui le rendraient pénible.

» Art. 6 et 7 contiennent des ordres de détail qui prescrivent les moyens d'exécution. »

Au quartier général de Pampelune, le 4 juillet 1836.

Le Général chef de l'état-major général,

Signé : M. Oraa.

Transmis le 7 juillet 1836, par le vice-roi de Navarre :

Joaquin de Espelleta.

Pour extrait et traduction conformes :

Le Colonel J. Bernelle.

N° 36.

A. A. G., carton : légion étrangère (original).

Bernelle au Ministre de la guerre.

Pampelune, le 14 juillet 1836.

Confidentielle.

Monsieur le Maréchal,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le déclarer à Votre Excellence, par ma lettre écrite en rade de Palma qui a dû vous être remise par votre aide de camp, M. de La Rue, je ne me suis décidé à passer au service d'Espagne et à changer ma cocarde, *même momentanément*, qu'après plusieurs jours d'hésitation, et lorsqu'après les exhortations de MM. le comte d'Erlon, le général Rapatel, M. Melcion d'Arc, et surtout M. de La Rue, commissaire du Roi pour la cession de la légion au service d'Espagne, il m'a été donné l'assurance, au nom du Roi et de celui de Votre Excellence, que par cette démarche je servais mon pays et que j'aidais son chef et son gouvernement dans l'intention où ils étaient de secourir et de soutenir le gouvernement constitutionnel en Espagne de S. M. la Reine Isabelle II.

Je l'ai déclaré alors, et je le déclare de nouveau : aucune autre considération ne m'aurait déterminé à une semblable démarche et encore moins à user comme je l'ai fait de mon influence sur mes subordonnés et de la confiance qu'ils avaient en moi pour les engager à se soumettre aux intentions et au désir du Roi, en rendant possible, par notre soumission, quelque douloureuse qu'elle nous parût, l'exécution de la convention faite à Paris en date du 28 juin 1835.

Depuis près d'un an que je suis en Espagne, et que, dans les positions si pénibles et si périlleuses dans lesquelles nous nous sommes trouvés, nous avons fait preuve d'un dévouement sans bornes et d'une entière abnégation de nous-mêmes au Roi des Français, à notre pays, à son gouvernement, en remplissant en conscience la mission dont nous sommes chargés, je me suis persuadé que, par des motifs que je ne me permets pas d'approfondir, le gouvernement français ne porte pas à la Reine Isabelle et à sa cause, que nous sommes venus défendre en Espagne, l'intérêt aussi vif qui l'avait déterminé à céder à ce pays un corps nombreux, faisant partie de son armée, et dont la presque totalité des officiers et une partie des sous-officiers et soldats sont Français.

Je me permettrai de faire ci-dessous à Votre Excellence l'énumération des motifs qui ont formé ma conviction sur l'indifférence au moins du Roi des Français et de son gouvernement pour la cause qu'ils nous ont envoyé défendre en Espagne :

1° Les officiers français, qui, lors de l'embarquement de la légion en Afrique, non seulement n'ont pas répondu au vœu du gouvernement, mais ont cherché à faire avorter ses projets en excitant leurs camarades et leurs subordonnés à refuser comme eux de venir en

Espagne et dont les noms avec des notes avaient été adressés à Votre Excellence par M. le lieutenant-général Rapatel, ont été presque immédiatement replacés dans les régiments français, ce qui jusque-là leur avait été refusé ; ainsi, ils ont été par le fait récompensés de leur opposition à ce qu'on nous disait être le vœu du gouvernement.

2° Il en a été de même des officiers étrangers, dont la conduite avait été la même que celle des officiers désignés ci-dessus; ils ont été replacés dans la nouvelle légion qui s'organise en France, tandis que Votre Excellence annonçait par sa lettre au comte d'Erlon, en date du 2 juillet 1835, et qui m'a été transmise par lui le 17 du même mois : « Que je devais engager les officiers, sous-officiers et soldats à suivre la destination qui leur est offerte ; que c'était d'ailleurs une nécessité pour les étrangers et que, dans le cas où quelques-uns d'eux montreraient de l'hésitation et refuseraient à passer au service d'Espagne (ce que Votre Excellence ne pouvait supposer), je devais les prévenir (et c'est ce que j'ai fait) qu'ils perdraient leur emploi et n'auraient droit à aucune espèce d'indemnité, le gouvernement ne se trouvant nullement obligé de les conserver à sa solde. Ils seraient alors remis à la disposition de l'autorité civile et n'auraient droit à aucun subside, car ils ne pourraient plus être traités comme réfugiés; que, quant aux sous-officiers, caporaux et soldats étrangers, tenus au service par un engagement, ils ne pourraient quitter la légion qu'à l'expiration de la durée de cet engagement, et qu'ils étaient donc liés jusqu'à un certain point au sort de la légion, etc., etc. ».

3° Des officiers, qui après avoir consenti à venir en Espagne ont donné leur démission après avoir fait tout ce qui était en leur pouvoir pour entraîner leurs camarades et leurs subordonnés à suivre leur exemple, ont aussi été replacés immédiatement dans l'armée française, bien que j'eusse rendu compte à Votre Excellence de la manière dont ils avaient quitté le service d'Espagne ; entre autres M. Conrad, qui a donné sa démission après plusieurs actes d'insubordination et qui vient d'être replacé lieutenant-colonel au 4e léger, contrairement à une note écrite de la main de M. le lieutenant-général Schramm, que j'ai sous les yeux, et portant que M. Conrad ne pourrait être replacé dans l'armée française, même comme lieutenant-colonel, qu'autant qu'il prouvera qu'il est sorti de l'armée d'Espagne d'une manière honorable et, ainsi que je l'ai prouvé par pièces authentiques envoyées au Ministre, il en est sorti par suite de divers actes d'insubordination !

4° L'indifférence du gouvernement français à l'égard des militaires français et étrangers de la légion faits prisonniers et massacrés par les bandes de Don Carlos, contrairement à ce qui se pratique pour les autres troupes de la Reine depuis le traité de lord Elliot. On ne comprend pas que le gouvernement français puisse souffrir que les militaires d'un corps faisant partie naguère de l'armée française et dont une grande partie compte toujours dans les cadres de cette armée, et considérés comme en mission, soient traités comme des aventuriers et que je sois mis dans l'alternative, ou d'agir avec la même barbarie que nos cruels ennemis, ou de laisser sans vengeance le massacre des militaires sous mes ordres.

5° Dans la lettre précitée, qui m'a été remise le 17 juillet 1835, par M. le lieutenant-général comte d'Erlon, il est dit expressément :

« Que les officiers ou sous-officiers régulièrement pourvus de leurs grades dans l'armée française, et qui consentiront à passer au service d'Espagne dans la légion, sont susceptibles d'obtenir des avantages positifs; que je dois les prévenir qu'ils seront considérés en mission, qu'ils seront en conséquence maintenus sur les contrôles de l'armée, qu'ils conserveront leurs droits aux récompenses que leur assurent leurs anciens services et ceux qu'ils rendront dans leur nouvelle position, etc., etc. »

Cependant, malgré ces promesses que je me suis empressé de faire connaître à mes subordonnés pour les engager à accéder aux vœux du Roi et de son gouvernement et après une année de campagne la plus laborieuse, entourée de tous les dangers, de toutes les privations, dans laquelle les militaires de tous grades ont donné des preuves multipliées d'une bravoure, d'une résignation et d'un courage sans exemple à supporter toutes les fatigues et toutes les privations, aucune des demandes que j'ai adressées n'a été accueillie, bien que je me sois borné à ne demander que la confirmation de quelques-uns des grades acquis par suite d'actions d'éclat sur le champ de bataille et pour des militaires réunissant les conditions d'avancement voulues par la loi du 14 avril 1832.

6° Malgré les promesses positivement faites de la part du gouvernement français d'alimenter et même d'augmenter considérablement l'effectif de la légion, en facilitant et encourageant les engagements des Français et des étrangers pour le service d'Espagne dans la légion étrangère, il n'a rien été fait pour arriver à ce but; ou du moins les mesures qui ont été prises pour y parvenir ont été tellement tardives et incomplètes qu'elles ont fait avorter entièrement ledit recrutement : 1° parce qu'on s'est refusé d'accorder les moindres avantages ou garanties aux militaires de tous grades, ou individus nés Français qui ont témoigné le désir de venir joindre la légion en Espagne; 2° parce que, contrairement à ce qui a été fait en Afrique, d'après les instructions expresses du Ministre de la guerre qui me prescrivait de déclarer aux militaires de tous grades « qu'ils n'avaient pas le choix de suivre ou non la légion en Espagne, mais que c'était une obligation pour eux », il a été laissé à la faculté de chaque sous-officier et soldat du bataillon organisé à Pau de passer ou non au service d'Espagne, bien qu'ils fussent liés de la même manière et par les mêmes obligations que ceux de l'ancienne légion ; la question même qui leur a été posée en leur demandant leur consentement semblait être une invitation à refuser puisqu'on se contentait de leur faire répondre oui ou non, à cette question : « Préférez-vous servir la France que l'Espagne ? » et, par suite, ces simples mots : « France ? ou Espagne ? » Il en est résulté, comme il était naturel de s'y attendre, un refus presque général puisque, sur un bataillon d'un effectif de près de 800 hommes, une soixantaine environ ont consenti à venir joindre la légion en Espagne, et cela même soit par des motifs particuliers, soit parce qu'ils y avaient déjà servi précédemment dans le corps. Non seulement ce bataillon n'a donc été utile en rien au recrutement de la légion, mais son voisinage de la frontière a excité à la désertion plusieurs militaires qui

s'y sont rendus dans l'espoir de s'y faire incorporer, et qui, à la connaissance de leurs camarades restés en Espagne, ont reçu dans le principe des passeports avec le secours qu'on accorde aux indigents pour se rendre dans leurs foyers.

7° Malgré que j'aie fait connaître au gouvernement français par mon intermédiaire naturel, M. le comte de Rayneval, ambassadeur de S. M. le Roi des Français à Madrid, la pénurie dans laquelle nous nous trouvons par suite de l'inexactitude involontaire de la part du gouvernement espagnol à payer régulièrement la solde aux officiers, sous-officiers et soldats et à assurer les subsistances et l'habillement de la troupe, le gouvernement français n'a fait, à cet égard, aucune démarche, ni pris aucune mesure pour faire cesser un tel état de choses, et me laisse par conséquent dans une position excessivement dangereuse, ayant à craindre avec raison que le manque de solde n'entraîne les soldats à la désertion pour amener la dissolution du corps que je commande en grossissant les rangs des factieux.

8° Il entre journellement par tous les points de la frontière de France des secours de toute nature à Don Carlos ; il existe dans les villes de France voisines des Pyrénées des agents du Prétendant recrutant pour lui, formant des magasins de toute nature qui lui sont expédiés de la manière la plus ostensible; ses partisans traversent nos départements du Midi, ou séjournent dans une ville frontière, entretenant avec lui ou les siens une correspondance active, sans qu'ils soient inquiétés, ni même contrariés d'aucune manière. Outre que cette indulgence du gouvernement français pour une cause qu'il nous envoie combattre nous place journellement dans une position fausse et difficile envers les autorités constitutionnelles et les partisans d'Isabelle II qui nous reprochent cette coopération de notre gouvernement, elle ajoute au scrupule que j'ai de servir, bien malgré moi, une cause qui n'obtient pas l'assentiment du Roi des Français et celui de son gouvernement.

Si donc, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'exprimer plus haut à Votre Excellence, toutes ces causes énumérées me faisant supposer que, par des motifs que je ne me permettrai pas d'approfondir, S. M. le Roi des Français ne portait plus à la Reine Isabelle II et à son gouvernement constitutionnel l'intérêt vif qui a dû le décider à céder à l'Espagne un corps composé en partie de Français, je me croirai dans l'obligation de supplier Votre Excellence de vouloir bien obtenir que le Roi m'autorise à rentrer dans l'armée française dans telle position qu'il lui plaira de m'y assigner, mon intention bien prononcée étant de ne servir aucune puissance étrangère qu'avec la certitude de céder aux vœux et aux intentions du Roi.

Bien que je ne me permette d'exprimer ici que mon opinion individuelle, je croirais cependant manquer à mon devoir si je ne faisais pas connaître à Votre Excellence qu'elle est partagée par la totalité des militaires français et une grande partie des étrangers de la légion, qui, tous, ne sont passés au service d'Espagne que dans la persuasion qu'ils continueraient à servir la France dans cette nouvelle position et qui, comme moi, sont décidés à quitter ce service dès qu'ils auront acquis la certitude, soit par la déclaration du gouvernement, soit par la continuation de la conduite qu'il a tenue

jusqu'ici envers nous, que la cause que nous défendons en Espagne lui est devenue indifférente.

Je ne saurais trop attirer l'attention et les hautes méditations de Votre Excellence sur le contenu de cet écrit dans lequel j'ai regardé comme un devoir d'honneur, autant envers le gouvernement du Roi qu'envers mes subordonnés, de m'exprimer avec toute la franchise d'un vieux soldat ; j'ajouterai que si, par des motifs que je ne puis deviner, ni ne dois approfondir, il convenait à Votre Excellence de ne pas me faire connaître, d'ici au 15 août prochain, ses intentions et celles du Roi, soit officiellement, soit indirectement, je regarderai son silence comme l'aveu de l'indifférence que je suppose et dont j'ai déduit les motifs, et conséquemment comme l'autorisation tacite de faire officiellement auprès des deux gouvernements la demande de ma rentrée personnelle en France.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur,

Le Maréchal de camp, colonel-général de la légion étrangère,

Joseph BERNELLE.

N° 37.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 45 (copie signée par Alava, et jointe à une lettre qu'il écrit au maréchal Maison, de Paris, le 5 août 1836, pour se plaindre des termes employés par Bernelle).

Le général Bernelle au général Alava, ambassadeur d'Espagne à la cour de France.

Quartier général de Pampelune, 25 juillet 1836.

Monsieur le Général,

J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai reçu votre lettre en date du 18 courant, à mon retour d'une expédition sur Estella, dont les résultats ont été très honorables et très avantageux pour les armes de la Reine.

Je dois vous prévenir que le refus formel que contient cette lettre de venir à mon secours dans un moment où je manque absolument de ressources pour assurer la solde de la troupe, joint au silence que gardent le gouvernement espagnol, le général en chef et le vice-roi de Navarre sur de pareilles demandes, excessivement pressantes, que je leur ai adressées depuis deux mois à ce sujet, m'ont déterminé à solliciter des deux gouvernements l'autorisation de rentrer personnellement en France ; malgré tout mon dévouement pour la cause constitutionnelle en Espagne et ma vive sympathie pour les intérêts du trône de S. M. la Reine Isabelle II, il m'est impossible de conserver plus longtemps un commandement dans lequel je ne trouve appui ni concours de la part du gouver-

nement et des hautes autorités, et lorsque les vivres, la solde et les autres moyens indispensables ne sont jamais assurés, et d'assumer en conservant un commandement impossible à remplir convenablement, par les motifs exposés ci-dessus, une responsabilité immense des événements futurs, faciles à prévoir, qui retombera naturellement sur les personnes qui, n'ayant aucun égard à mes demandes et à mes avertissements réitérés, m'ont refusé le concours et les moyens que j'étais en droit d'attendre d'elles.

Je vous prie, etc.

Signé : J. Bernelle.

Pour copie conforme :

Alava.

N° 38.

A. A. G., carton : légion étrangère (minute).

Le Ministre de la guerre à Bernelle.

Paris, le 27 juillet 1836.

Monsieur le Colonel,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 14 juillet courant, pour m'exposer les motifs qui vous déterminent à penser que le gouvernement français ne porte pas à la cause de la Reine Isabelle un intérêt aussi vif qu'aurait pu le faire présumer la cession faite en 1835 de la légion étrangère au gouvernement espagnol.

Ces motifs sont la prétendue faveur avec laquelle ont été traités ceux des officiers de la légion, soit français, soit étrangers, qui ont refusé à Alger de la suivre en Espagne, ou qui, après avoir consenti à la suivre, l'ont quittée pour rentrer en France ; l'indifférence du gouvernement français à l'égard des militaires de la légion faits prisonniers et massacrés par les bandes de Don Carlos ; la non-acceptation des propositions d'avancement ou de récompenses faites par vous et que vous m'avez transmises en faveur d'officiers et de militaires de la légion; l'absence de mesures pour le recrutement en France de ladite légion ; le défaut de concours officiel auprès du gouvernement espagnol pour faire assurer la solde, la subsistance et l'entretien de la légion; enfin, la non-répression des actes des partisans ou émissaires de Don Carlos qui ont pour objet de fournir à ces bandes, par notre frontière, les munitions de bouche et de guerre qui lui sont nécessaires.

Il n'est pas dans mon intention de discuter ici un à un les griefs que vous avez réunis pour justifier le reproche d'indifférence pour la cause de la Reine que vous adressez au Gouvernement français. Cependant, je ne puis m'empêcher de vous dire que la plupart de ces griefs reposent sur des indications complètement inexactes. C'est ainsi, par exemple, que vous avancez que les officiers qui ont refusé

de suivre la légion étrangère en Espagne, ou qui l'ont quittée depuis, ont été récompensés par des emplois qui leur ont été donnés presque immédiatement : la vérité est que quelques-uns d'entre eux seulement, après examen de leur conduite, de leur position actuelle et de leurs anciens services, ont été replacés, la loi leur attribuant des droits au concours pour les emplois de leur grade qui viennent à vaquer.

Le peu de fondement de vos plaintes tient en général à l'oubli du fait qui domine toutes les questions que vous avez soulevées. Je veux parler de la cession de la légion étrangère à l'Espagne. Cette cession a été pleine et entière; elle a placé la légion étrangère dans la dépendance absolue du gouvernement espagnol et soumis les militaires qui la composent aux lois et au régime de l'armée nationale. Dans cet état de choses, il est évident que le gouvernement français ne peut, en aucune façon, prendre l'initiative, soit pour accorder des récompenses ou de l'avancement aux militaires de la légion, soit pour faire assurer la solde et l'entretien de ce corps; la même raison l'a empêché d'intervenir pour faire régler, d'après les lois de la guerre, le sort des prisonniers qui pourraient tomber entre les mains des bandes du Prétendant.

D'un autre côté, vous semblez ignorer que le traité de la Quadruple Alliance a imposé aux parties contractantes des conditions restrictives du droit d'intervention armée dans les affaires de la Péninsule. La politique et la raison d'Etat font une loi étroite au gouvernement du Roi de ne point s'écarter de la lettre de ce traité, et d'agir à cet égard avec la prudence et la circonspection commandées par de grands intérêts; ceci vous explique pourquoi il n'a pas été pris aussi promptement que vous l'auriez souhaité des mesures pour le recrutement en France de la légion étrangère.

Cependant, les principales difficultés ont été aplanies, et vous devez connaître à l'heure actuelle les dispositions qui viennent d'être prises par moi pour accroître de 4.000 à 5.000 hommes l'effectif de cette légion.

Quant à la répression de la contrebande et des actes qui auraient lieu sur nos frontières pour fournir à Don Carlos des approvisionnements de bouche et de guerre, le gouvernement du Roi a pris toutes les mesures convenables pour que cette répression fût réelle et efficace, et, chaque fois qu'une infraction lui a été révélée, il s'est empressé d'en punir les auteurs et de recommander à ses agents un redoublement de surveillance.

Si, malgré les explications que je viens de vous donner, vous persistez à vouloir quitter le commandement de la légion étrangère pour rentrer en France, vous voudrez bien préalablement m'instruire de votre résolution définitive à cet égard, afin que j'avise aux moyens de confier ce corps à un autre chef, qui puisse le maintenir dans l'excellente voie où il est, et lui faire acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance de l'Espagne et à l'estime de la France, qui sait apprécier ses services et ne les laissera pas dans l'oubli.

Recevez, Monsieur le Colonel, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maréchal, Ministre de la guerre,

Marquis MAISON.

N° 39.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 45 (traduction signée par Bernelle).

Ordre du jour du corps d'opérations de Navarre.

(Traduit de l'espagnol.)

Quartier général de Zubiri, le 2 août.

Soldats,

Je ressens un noble orgueil de me voir à la tête de troupes dont la valeur et la discipline sont au-dessus de tous éloges, et j'éprouve une bien vive satisfaction d'avoir de si nombreux et de si justes motifs de le déclarer hautement. Hier, témoin de votre courage, que n'avais-je comme je le désirais des pouvoirs assez étendus pour récompenser tous les actes de bravoure qui se sont passés sous mes yeux ; qui ennoblissent et qui caractérisent le soldat qui, oublieux de sa propre existence, sacrifie aux autels de la liberté et de la patrie jusqu'à son dernier soupir ! D'aussi grandes vertus doivent être consignées dans l'histoire pour servir d'exemple à vos descendants. Déjà éprouvés sur les champs de bataille, je savais que les corps que j'avais l'honneur de commander feraient bien leur devoir ; mais tous ils ont surpassé mes espérances !

La cavalerie espagnole et polonaise mérite particulièrement l'application de ces dernières lignes, car elle s'est couverte de gloire en offrant à l'armée le spectacle d'une charge sur une position ardue, enlevée à l'ennemi chassé de derrière les parapets qu'il y avait construits.

Ce serait pour moi un bonheur de pouvoir citer ici tous les militaires qui se sont distingués ; mais, les états que j'ai demandés ne m'étant point encore parvenus, je suis privé de cette satisfaction.

Je voudrais avoir plus d'éloquence pour faire sentir à tous combien je suis content de leur belle conduite et particulièrement de celle des officiers, tant d'état-major que de troupe, dont le bon exemple dans leurs postes respectifs, la grande précision et l'activité à communiquer et exécuter mes ordres nous ont acquis la gloire de déjouer les projets du chef fanfaron des hordes rebelles et de punir sa jactance. Je suis persuadé qu'il ne reviendra pas tenter de coups sur la ligne que votre patriotisme et votre valeur ont convertie pour lui en un champ de funérailles ; mais s'il l'osait, n'en doutez point, ses efforts seraient encore vains et si vous vous comportez comme toujours je l'ai vu, sa frayeur serait à son comble ; c'est ce que vous prédit votre général.

J. Bernelle.

N° 40.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Le général Bernelle au Ministre de la guerre, à Paris.

(Rapport des opérations du mois de juillet et des premiers jours du mois d'août.)

Le 1er du mois, les troupes de la légion occupaient Larrasoaña, Urdaniz, Zubiri, la borda Fernandorena, celle d'Inigo, Linzoin et Viscarret; elles restèrent dans ces cantonnements jusqu'au 3 inclus, époque à laquelle le général reçut de nouvelles instructions du général en chef Cordova, pour que la division français prît garnison dans les villages sur la route de Pampelune à Puente-la-Reyna, afin de suivre le mouvement de l'ennemi qui paraissait vouloir se porter en face sur l'Arga ou la Ribera, en passant par Estella.

Ces différents mouvements avaient déjà reçu un commencement d'exécution, d'après lequel les bataillons s'étaient placés à Villaba et à Huarte, pour se porter ensuite dans les villages sur la route de Puente-la-Reyna et le général avait établi son quartier général à Pampelune pour être au centre des divisions françaises et espagnoles, quand pendant la nuit de nouvelles instructions du général en chef l'empêchèrent d'opérer ce mouvement.

Le 4, à 6 heures du matin, le général reçut avis du brigadier Clonard qu'un parti de rebelles venait de se présenter sur les hauteurs de Zubiri et avait commencé la fusillade sur ce point; le brigadier ajoutait qu'il se portait sur ce point avec les 2 bataillons de la garde sous ses ordres, conformément aux instructions qui lui avaient été données.

Le général accéléra sa marche sur Huarte et y envoya des ordres très pressants pour que cinq bataillons qui s'y trouvaient, le 6e étant déjà à Berrio-Plano, se missent en marche sur Zubiri, et à la tête de ces bataillons se dirigea sur Larrasoaña; arrivé à hauteur de Zuriain, un envoyé du brigadier Clonard lui apprit que la borda d'Inigo venait d'être enlevée et qu'on ignorait ce qu'était devenue la garnison. Il reçut en même temps divers rapports qui lui firent connaître que les forces de l'ennemi étaient de 11 bataillons : en conséquence, il envoya l'ordre au bataillon de la légion qui avait été envoyé à Berrio-Plano le matin de suivre son mouvement en se dirigeant sur Larrasoaña; arrivé à Zubiri avec les deux premiers bataillons de la légion, qu'il avait pris à Huarte, les trois autres qui étaient à Villaba suivant à une heure de distance, il jugea par la vive fusillade et la canonnade qui s'y entendaient que le brigadier était vivement engagé.

Bien que la chaleur fût insupportable et qu'elle incommodât les soldats de telle manière que quelques-uns moururent asphyxiés, il monta à leur tête et arriva assez à temps avec ses deux bataillons pour remplacer ceux de la garde et de Bourbon qui, déjà fatigués par un long et glorieux combat, avaient consommé presque toutes leurs munitions. Les deux bataillons de la légion furent accueillis

par leurs camarades de la division espagnole par des cris de vivat. Ils s'élancèrent avec impétuosité au pas de charge dans un bois très fourré où l'ennemi combattait avec l'avantage de la position. Ce bois, quoique disputé avec acharnement, fut enlevé en un clin d'œil avec une perte considérable du côté de l'ennemi, qui se retira sur une éminence où il prit ses dispositions afin de résister à notre attaque. De son côté, le général rallia ses deux bataillons et donna ordre au brigadier Clonard de suivre son mouvement, le prévenant qu'il allait faire enlever la position.

En effet, les 1er et 2e bataillons de la légion française furent placés en colonnes serrées sur une même ligne précédée d'une forte ligne de tirailleurs, aussi de la légion et du régiment de Bourbon. Ils partirent au pas de charge, l'arme sur l'épaule droite, et se précipitèrent sur cette position formidable, que l'ennemi abandonna après une vaine résistance, laissant le champ de bataille jonché de morts et ne pouvant, dans sa précipitation, enlever quelques caisses de cartouches qui tombèrent en notre pouvoir; il prit la direction d'Eugui.

L'artillerie de la division espagnole et deux de nos obusiers de montagne qui firent un feu très vif sur ces colonnes en déroute causèrent des pertes considérables à l'ennemi.

Le résultat de cette affaire est une perte immense pour les troupes du prétendant qui ont fui dispersées dans différentes directions.

Le nombre des morts ennemis n'a pas été moins de 150, celui des blessés de 450 à 500, celui des prisonniers de 60 hommes.

Notre perte à nous fut de 8 morts et 30 blessés. Malgré la barbarie avec laquelle l'ennemi continua à traiter nos prisonniers en les faisant massacrer, ceux que nous fîmes dans cette affaire furent traités d'après les lois de la guerre, à l'exception de deux déserteurs de la légion qui, reconnus par leurs camarades, furent fusillés à l'instant même.

Le général rentra à Zubiri avec ses troupes, y coucha et se dirigea le lendemain sur Larrasoaña et de là à Villaba, où il établit son quartier général. Les troupes de la légion occupèrent Zubiri, Larrasoaña, Huarte et Villaba.

Le 7, ayant été informé que quelques rebelles avaient paru sur les hauteurs de Zubiri, avec deux pièces d'artillerie, le général se mit en marche sur ce point avec une partie des troupes disponibles de la légion ; mais arrivé à Larrasoaña, il apprit du brigadier Clonard, qui avait reçu l'ordre de se placer dès le matin sur les positions qui dominent les bordas Fernandorena et d'Inigo, que l'ennemi s'était retiré. Il rentra dans ses cantonnements où il resta jusqu'au 9, époque à laquelle ayant reçu avis que des bataillons ennemis s'approchaient de Puente-la-Reyna, dans l'intention de la bloquer, il réunit dans la nuit une partie de la brigade de M. Clonard, 4 bataillons de la légion, une partie de la cavalerie et 4 obusiers de montagne, et les dirigea à la pointe du jour sur Puente-la-Reyna : arrivé à hauteur de Sagues, le général apprit que l'ennemi s'était présenté au nombre de quatre bataillons sur les hauteurs de l'ermitage del Pardon, et qu'il avait envoyé dans les villages des environs pour donner l'ordre aux jeunes gens en état de porter les armes de venir se joindre à lui, mais que cette démarche avait été infructueuse, attendu qu'ayant su par des espions que les

troupes de la Reine venaient de ce côté il s'était remis en route, sans attendre les recrues sur lesquelles il comptait.

Le général échelonna ses troupes à Sagues, Gazolaz, Zizur-Mayor et Zizur-Menor, ayant toujours un bataillon à Berrio-Plano et l'autre à Villaba et se rendit de sa personne sur ce dernier point, laissant le commandement des troupes au lieutenant-colonel Horain, qui demeura dans ces cantonnements jusqu'au 10 inclus. Le 11, deux bataillons reprirent les cantonnements de Villaba et Huarte ; les autres continuèrent à occuper les mêmes points.

Le 16, le général ayant reçu des instructions particulières du général en chef Cordova pour opérer une diversion du côté d'Estella et incendier en même temps les récoltes de l'ennemi, qui étaient encore sur pied ou venaient seulement d'être coupées, il se remit en route le 17 pour Puente-la-Reyna, avec les six bataillons de la légion, l'artillerie et la cavalerie, ainsi que les *tiradores* et des troupes du génie, etc., etc. Il arriva à Puente-la-Reyna le même jour et y coucha.

Le lendemain, à la pointe du jour, il se mit en route, poursuivant sa marche sur Larraga; arrivé sur ce point, il fit prendre quelques rafraîchissements à ses troupes et dans l'après-midi il se dirigea sur Oteyza où il arriva le soir, à 5 heures et demie. Au moment où il entrait dans le village il rencontra la division de la Ribera qui déjà lui avait donné avis de sa jonction avec son corps d'armée; la batterie de la Ribera était placée en dehors du village et sur un plateau à droite de la route d'Estella ; la cavalerie était en réserve dans le village et l'infanterie était placée derrière la batterie. L'ennemi occupait les hauteurs en avant d'Oteyza ; il paraissait avoir quatre bataillons environ et le général ennemi avec son état-major étaient placés sur un mamelon à portée de canon ; quelques tirailleurs s'étant avancés pour tirer sur nous, les *tiradores* furent détachés en avant avec deux compagnies de voltigeurs, et la batterie de la Ribera balaya par une vingtaine de coups de canon tout ce qui se trouvait à sa portée : deux obusiers de montagne de la légion lancèrent quelques projectiles dont le jet fut assez heureux et obligea l'état-major ennemi à se retirer. Nos forces qui se composaient des 6 bataillons de la légion, 4 obusiers de montagne, 200 cavaliers polonais, de la division de la Ribera, du 2e bataillon de Bourbon, d'un bataillon provincial d'Avila, du 6e léger, des *tiradores* du colonel Iriarte et de sa cavalerie, bivouaquèrent aux alentours d'Oteyza et dans les endroits les plus favorables à la défense.

Pendant la nuit, il y eut une alerte dont le résultat fut quelques coups de fusils échangés, qui ne nous firent presque aucun mal, un seul officier de santé ayant été contusionné.

Le 19, au point du jour, le général, laissant en position à Oteyza la batterie de la Ribera, soutenue par le 2e bataillon de Bourbon et celui du régiment provincial d'Avila, commença son mouvement sur toute la ligne comprise entre les hauteurs qui dominent le chemin royal de Puente-la-Reyna à Estella et la rivière de l'Ega ; à droite la 2e brigade de la division française, sous les ordres du brave lieutenant-colonel Horain, menaça Morentin en se portant jusqu'au pont où il engagea un feu avec les tirailleurs de l'ennemi, qui occupait ce point avec deux bataillons : dans cette action M. le lieutenant-colonel Horain fut contusionné au genou.

Ce fut la seule résistance que nos troupes rencontrèrent. Cependant comme le général savait que l'ennemi avait réuni aux environs d'Estella et sous les ordres du chef Garcia les 1er, 2e, 3e, 7e, 9e, 10e, 11e et 12e bataillons de Navarre, 3 escadrons de cavalerie, la compagnie sacrée et 6 pièces de canon et comme il le voyait en outre porter une partie de ses forces de Muniain (1) au mont Jurra (2), en laissant entre ce village et la rivière deux escadrons en position, il comprit que les rebelles croyaient leur capitale menacée sérieusement et bien qu'il lui eût été facile de forcer leur position et d'y arriver, il ne voulut pas le faire, ayant rempli le but qu'il s'était proposé, qui était d'attirer l'attention de l'ennemi de ce côté.

Le général commença donc son mouvement rétrograde sur Oteyza ; les factieux, toujours fidèles à leur tactique habituelle, lancèrent leurs tirailleurs sur notre arrière-garde, et ils furent repoussés tant par les troupes de la légion que par la cavalerie espagnole personnellement dirigée par le brigadier Iribarren; dans cette retraite on mit le feu à presque toutes les récoltes sur pied ou disposées dans les aires.

Le général imposa Oteyza d'une contribution qui ne put s'élever qu'à deux mille réaux.

Lorsqu'il continua sa marche sur Larraga et quitta par conséquent Oteyza, deux bataillons ennemis y entrèrent et engagèrent le feu avec notre arrière-garde qui les repoussa.

Le général prit position et offrit le combat aux troupes carlistes, qui venaient de recevoir un renfort de 6 bataillons que Villareal venait d'amener ; son attente fut trompée, l'ennemi n'osa se mesurer avec nos troupes que ses lâches tirailleurs insultaient.

Notre perte en ces deux jours ne fut que de 6 blessés.

L'extrême chaleur fatigua extraordinairement nos troupes ; nous perdîmes quelques hommes qui furent asphyxiés.

Les troupes couchèrent à Larraga.

Le 20, à quatre heures de l'après-midi, nous nous remîmes en route; nous fîmes séjour le 21 à Puente-la-Reyna ; le 22, les 3 derniers bataillons de la légion allèrent se cantonner à Sagues et Gazolaz, notre cavalerie à Zizur et les autres bataillons restèrent à Puente-la-Reyna.

Le général rentra avec son état-major à Pampelune, où il séjourna jusqu'au 26, époque à laquelle il repartit pour Puente-la-Reyna, où il vint établir son quartier général.

Le 28, le général, étant allé à Larraga pour y puiser des renseignements sur les mouvements de l'ennemi, apprit que des forces considérables devaient se porter sur Peñacerrada (3), pour chercher à enlever cette place ; il se décida alors à partir avec la plus grande partie des troupes du corps d'armée d'opérations de Navarre pour

---

(1) Muniam par erreur sur la carte de Capitaine; c'est Muniain qu'il faut lire. (*Note de P. A.*)

(2) Monte Jurra, hauteur située à un peu plus de 2 kilomètres à l'ouest de Muniain (voir carte de Coello). (*Note de P. A.*)

(3) Le document porte *Peiña-Senada* et ailleurs *Peiñ-Serrada*. Il s'agit de *Peñacerrada* sur la route de Logroño à Vitoria. (*Note de P. A.*)

se porter sur la Solana (1) d'où il menacerait Estella, ainsi que Los Arcos et la vallée de la Berneza (2), où l'ennemi craignait qu'on incendiât ses récoltes, et serait à même de secourir Peñacerrada, si une attaque sérieuse avait lieu sur ce point, en se portant sur l'arrière-garde de l'ennemi.

Au moment où le général prenait les dispositions nécessaires pour cette expédition, le brigadier comte Clonard apprit par des confidences que Villareal, à la tête de 15 bataillons de Navarre, Alava et Castille, de 6 pièces d'artillerie et d'environ 120 chevaux, se dirigeait sur la droite de notre ligne dans l'intention de la couper en enlevant les points fortifiés placés entre Zubiri et Viscarret ; de se porter dans les vallées prononcées pour les piller et en égorger les habitants et en même temps de se saisir d'un convoi considérable d'argent qui devait arriver de France. En cette occurrence, le général se mit en marche le 30, à la tête des troupes espagnoles et de celles de la légion qui étaient alors à Puente-la-Reyna, Sagues, Gazolaz et Zizur-Mayor, et vint occuper les cantonnements de Huarte, Hari (3), Villaba et Burlada. La manière ostensible dont cette attaque avait été annoncée lui laissait des doutes sur la véracité ; cependant dans la nuit du 31, ayant eu des avis certains de la présence de l'ennemi sur les hauteurs de Zubiri, le 1er août, à 4 heures et demie du matin, il se dirigea sur Zubiri où il arriva à 8 heures.

L'ennemi s'était présenté dans la nuit du 31 au 1er août sur les hauteurs de Linzoin et, ayant occupé la position formidable que nous lui avions enlevée le 4 juillet, y avait établi des retranchements ; il s'était porté sur la droite de la redoute d'Inigo et avait construit une batterie de trois pièces qui enfilait cet ouvrage par son angle droit ; le 1er août, à la pointe du jour, il avait commencé une vive canonnade sur ce poste qui, muni de deux pièces, riposta vivement, fit essuyer à l'ennemi des pertes assez considérables, et lui démonta une des pièces de la batterie qu'il venait d'établir ; les tirailleurs ennemis s'étant présentés très près de la redoute, la garnison fit une vive fusillade qui dut être meurtrière pour les rebelles ; la garnison fit une sortie contre les tirailleurs ennemis qui s'en approchèrent.

D'après les ordres du général, le brigadier Clonard avait au commencement du jour fait occuper les positions de droite par un bataillon de tiradores ; les cavaliers du colonel Iriarte, le bataillon de Malaga, les deux bataillons de la garde étaient placés avec le bataillon d'Africa sur une position à gauche de la route d'Inigo entre les deux bordas.

Le général fit renforcer ces positions par les trois bataillons de la légion qui étaient arrivés les premiers et établit ses postes avancés sur la lisière du chemin à droite et en face de la position enlevée le 4 où l'ennemi était retranché.

Il attendit ensuite à Zubiri pendant une heure et demie l'arrivée

---

(1) Cette vallée est située au sud d'Estella, à l'est de Los Arcos. (*Note de P. A.*)

(2) Il s'agit sans doute de la vallée de *la Berrueza*, au nord-ouest de Los Arcos. (*Note de P. A.*)

(3) Probablement *Arre* des cartes de Capitaine et de Coello. (*Note de P. A.*)

du régiment de Bourbon qui, par suite d'un malentendu, n'avait pas suivi le mouvement qui lui avait été indiqué; à 9 heures, les rebelles voyant nos troupes s'avancer et, craignant pour leurs pièces, les firent enlever et les dirigèrent sur Eugui.

A 9 heures et demie, le général se mit en marche à la tête des trois derniers bataillons de la légion, du 6e léger et de deux escadrons du régiment de lanciers de Cordova et alla se placer sur les hauteurs de Fernandorena en ayant soin de mettre ses cavaliers sur la droite de la route en les masquant par un taillis.

Le régiment de Bourbon arriva et alla renforcer les positions déjà occupées.

Le général s'établit de sa personne sur le mamelon à gauche de la borda Fernandorena et observa les mouvements de l'ennemi, qu'il ne voulait attaquer que quand l'occasion lui semblerait opportune. Villareal, intimidé par la présence de nos troupes et ne voulant pas engager le combat, fit opérer un mouvement de retraite à deux des cinq bataillons qui occupaient la position enlevée le 4 et ses environs, ce que le général voyant fit venir trois pièces d'artillerie sur le mamelon où il était et de là envoya quelques obus aux bataillons ennemis qui occupaient une position en avant de la borda Fernandorena, en face de celle d'Agorreta (1) : ces obus firent le plus heureux effet, les Carlistes commencèrent à abandonner cette position et se retirèrent hors de portée de notre arillerie; notre cavalerie s'avança alors vers la position enlevée le 4, au pied de laquelle se trouvaient environ 300 rebelles, alla se placer derrière un mamelon et attendit le signal de la charge; trois de nos obusiers venaient d'être établis un peu en deçà de cette position et faisaient un feu très vif sur les troupes ennemies ; en même temps que les tiradores engageaient une fusillade très nourrie avec les tirailleurs des rebelles, nos bataillons s'avançaient pour soutenir notre cavalerie au moment où il en serait besoin. Il était alors 3 heures de l'après-midi ; l'ennemi commença une retraite précipitée, abandonnant la formidable position qu'il occupait et qui lui semblait si fortement menacée. Le 1er escadron de notre cavalerie s'élança alors sur eux, appuyé par le 2e bataillon de la légion et un bataillon de la garde royale, arriva au sommet de cette position au milieu d'une grêle de balles, sabra tout ce qui s'y trouvait et poursuivit l'ennemi jusqu'à la borda d'Agorreta; en même temps un bataillon du 6e léger tourna la position à gauche, suivi des autres bataillons qui arrivaient en colonne et délogea l'ennemi de la position qu'il occupait à gauche.

L'ennemi se mit à fuir dans le plus grand désordre, cette attaque si impétueuse n'ayant pas laissé le temps aux bataillons de Navarre qui avaient effectué leur retraite de venir pour renforcer ceux qu'ils avaient laissés pour la soutenir; ils arrivèrent trop tard et la démoralisation des bataillons qui fuyaient s'étant emparée d'eux, ils suivirent la même impulsion en laissant à nos cavaliers le regret de ne pouvoir les atteindre sur les pics inaccessibles, situés derrière Saigos et sur lesquels ils s'étaient retirés.

---

(1) *Agorreta*, non porté sur la carte de Capitaine, à 2 ou 3 kilomètres au nord d'Ydoyeta, dans la direction de Linzoin. (*Note de P. A.*)

Immédiatement après, les bataillons ennemis placés sur les positions de droite de la route d'Inigo s'étant avancés pour appuyer ceux qui venaient d'être mis en déroute, le brigadier Clonard, avec les bataillons de la garde, prit position en avant de celles qui venaient d'être enlevées ; notre cavalerie et les bataillons de la légion, ainsi que le 6e léger et le régiment de Bourbon, se portèrent en avant et par des charges successives de cavalerie et celles d'infanterie (qui se servit presque constamment de baïonnette), chassèrent l'ennemi de toutes les positions et le forcèrent enfin à se retirer sur le versant de la montagne, à l'entrée d'un bois où une dernière charge l'accabla à tel point qu'il se mit à fuir dans toutes les directions et dans le désordre le plus complet. La nuit était venue ; quelques fuyards tiraient encore sur nos tirailleurs qui les poursuivaient. Le feu cessa entièrement à 9 heures et demie ; nos troupes revinrent occuper les positions de Linzoin, d'Inigo et de Fernandorena ; la cavalerie se porta sur Viscarret où elle coucha ; le général demeura de sa personne dans la redoute d'Inigo avec l'artillerie et les munitions de réserve ; l'ambulance fut établie à la borda de Fernandorena.

Le but du général en couchant sur le champ de bataille était d'être prêt à recevoir Villareal, s'il s'était trouvé disposé à recommencer le lendemain ; il voulait aussi faire enterrer les morts, enlever les blessés et recevoir les déserteurs qui se présentaient en grand nombre.

Les nouvelles reçues donnent la certitude que Villareal a eu son cheval blessé ; qu'un brigadier navarrais, que les déserteurs n'ont pas pu nommer, a été tué par un boulet de canon ; que Villareal a eu beaucoup de peine à réunir trois bataillons le soir de l'affaire ; tout le reste s'était mis en dispersion, prétendant avoir été trompés, parce que pour les déterminer à retourner sur la ligne où ils ont éprouvé tant d'échecs on avait été obligé de leur annoncer qu'ils la surprendraient, attendu que le général et ses troupes étaient à Lerin, qu'ils pilleraient un trésor de six millions de réaux, qu'ils entreraient dans les vallées prononcées pour la Reine, et qu'ils pilleraient et brûleraient tous les villages, etc.

Le bataillon des guides de Navarre seul résista à ces appâts et ne voulut pas s'éloigner d'Estella pour venir sur la vallée de Lanz et il eut tant de déserteurs à cette occasion, presque tous passés dans les rangs de l'armée de la Reine, qu'il fut réduit à 200 hommes au plus.

Ainsi les principaux résultats du combat du 1er août sont :

1° L'entière déconsidération de Villareal ;

2° La dispersion presque complète de 21 bataillons de la faction, car outre les 16 qui avaient pris part à l'affaire, 5 qui sont arrivés le soir, ont été entraînés dans la déroute générale ;

Une perte réelle et effective de 1.000 à 1.200 hommes pour l'ennemi, tant en tués ou blessés que prisonniers ou déserteurs, sans compter ceux rentrés en France ou dans leurs foyers, etc.

Notre perte a été de 90 blessés et 20 morts ; au nombre de ces derniers, outre le brave capitaine adjudant-major Bojewski, capitaine au 1er escadron de lanciers polonais, nous avons fait une perte

bien sensible dans la personne du chef de bataillon Toyo, commandant le 1er bataillon de tiradores d'Isabelle II.

Le Colonel général de la division auxiliaire française, commandant le corps d'opérations de Navarre,

J. Bernelle.

N° 41.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 45 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 29 août).

Le général Lebeau au général Harispe.

Pampelune, 25 août 1836.

Le général Cordova est arrivé ici avant-hier, ainsi que vous l'a écrit M. de Senilhes ; il est parti hier. Quelques bruits avaient couru qu'il serait arrêté et outragé par les soldats; je lui ai donné un escadron de lanciers pour l'accompagner, je lui ai offert de l'accompagner moi-même, car je n'aurais pas voulu pour rien au monde qu'il lui arrivât quelque chose de désagréable; l'escadron n'est pas encore rentré; mais s'il était arrivé quelque chose de fâcheux, j'en serais déjà informé.

Nous sommes toujours ici dans le même état de pénurie de vivres et d'argent, car le commissaire qui est allé en chercher à Bayonne n'est rentré qu'avec 25.000 francs. Il est urgent, très urgent qu'on nous en envoie ; je me recommande à vous, car vous connaissez tous nos besoins. Les soldats ne reçoivent qu'une petite ration de lard de mauvaise qualité, point de vin, ce qui occasionne beaucoup de maladies.

La légion est pourtant tranquille, la tourmente est calmée; mais au milieu de tant d'éléments, j'ai toujours peur que le timon ne m'échappe. Je tiendrai bon; mais si vous saviez quelles têtes ce sont! Au reste ils sont bien braves.

J'avais vu le général Sarsfield et ne vous avais pas parlé de lui parce qu'il serait absurde de donner le commandement d'une armée à un tel homme et que je ne l'ai jamais cru. Il est sourd à ne pas entendre le canon, malade, faible, dormant toujours; en un mot, cacochyme. Il vient de perdre le commandement par l'ordre du jour ci-après :

« Pampelune, 25 août.

» Le brigadier Cabrera, vice-roi par intérim de Navarre, après avoir pris les ordres du lieutenant-général comte Sarsfield, commandant en chef de l'armée des opérations de Navarre, informe les troupes que le général en chef n'avait pas pu à cause du mauvais état de sa santé se mettre à leur tête, ni se rendre au quartier général, mais que l'amour de son pays l'a décidé dans les circonstances extraordinaires où se trouve l'Espagne à prendre les commandements désignés ci-dessus. »

M. de Senilhes et moi avons été lui rendre visite ; il est toujours dans le même état.

Signé : Général LEBEAU.

P.-S. — M. Mroszewski, colonel polonais, et son compatriote, le lieutenant Miomede Chlebinski, viennent de se présenter chez moi ; je n'ai point d'emploi pour eux, ni pour un capitaine et pour un lieutenant polonais qui sont également venus ici sans recommandation.

Ils sont dans une position pénible et je ne puis y remédier ; je ne peux déplacer personne pour eux. Je vous prie de détourner ceux qui voudraient venir, car c'est un embarras pour moi et un sujet de jalousie pour ceux qui ont des droits à l'avancement et qui en acquièrent tous les jours.

N° 42.

Archives du général Bernelle. Imprimé dans *l'Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 478-479.

Les officiers des lanciers polonais de la légion au général Bernelle.

Pampelune, le 27 août 1836.

Général,

Les officiers polonais, pleins de reconnaissance pour le touchant intérêt que vous avez pris à eux pendant votre commandement, viennent, pénétrés du regret de votre départ, vous offrir de partager la seule chose qu'ils aient pu conserver intacte après la perte de leur patrie, cette marque distinctive d'honneur dont ils ont décoré leurs poitrines dans les jours de gloire de la malheureuse Pologne.

Ils pensent, Général, que ce morceau de ruban ne peut être mieux placé que sur votre cœur, et ils espèrent que chaque jour, en le voyant, vous vous rappellerez votre dernière et glorieuse affaire du 1er août, dont l'éclat a si bien terminé votre noble tâche en Espagne.

Ils ont l'honneur d'être, etc.

KRAIEWSKI, HORAIN, chefs d'escadrons ; DUMONTEZ, major ; WERN, LUDOCHOWSKI (1), SKARZINSKI, PANGORSKI (2), PERSLUSKI (3), WORONIEWSKI, capitaines.

---

(1) Il s'agit de Ludechowski. (*Note de P. A.*)
(2) Il s'agit de Pongowski. (*Note de P. A.*)
(3) Orthographié ailleurs Przyluski. (*Note de P. A.*)

N° 43.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Le général Lebeau au Ministre de la guerre, à Paris.

(Rapport sur les événements du mois d'août 1836.)

Pampelune, le 17 septembre 1836.

Après l'affaire du 1er août 1836, sur les hauteurs de Zubiri, les troupes composant la division auxiliaire française furent cantonnées dans les environs de Pampelune ; la 1re colonne, composée des trois premiers bataillons d'infanterie, d'un escadron de cavalerie, d'une section d'artillerie, ainsi que d'une section d'ambulance, occupa Zizur-mayor et Menor, Sagues et Gazolaz ; la seconde, forte comme la première, vint se cantonner à Huarte, Villaba et Burlada. Le 6, le général ayant reçu avis du gouverneur de Puente-la-Reyna, que des bandes rebelles se montraient dans les environs, la 2e colonne reçut l'ordre d'aller renforcer la garnison de cette place.

Le 8, les troupes composant la première colonne escortèrent jusqu'à Puente-la-Reyna deux pièces d'artillerie de gros calibre destinées à la redoute que l'on construisait à la gauche de Puente-la-Reyna ; à leur retour elles revinrent occuper les cantonnements de Zizur, etc., etc. La 2e colonne quitta le même jour Puente-la-Reyna pour venir occuper Astrain et Mury (1).

Le 10, parut un ordre du jour dans lequel le général Bernelle annonçait que, rappelé en France, il remettait provisoirement le commandement général du corps d'occupation de Navarre à M. le comte de Clonard, commandant la 4e division, et le commandement supérieur de la légion à M. le lieutenant-colonel Cros d'Avenas.

Dans la nuit du 11 au 12 août, les factieux forts de 4 bataillons se présentèrent à la redoute de Puente-la-Reyna qui n'était pas achevée, renversèrent les ouvrages commencés et vinrent prendre position près de Puente-la-Reyna. Le gouverneur de cette place, qui avait à sa disposition plusieurs obusiers, les délogea promptement en leur faisant éprouver une perte assez considérable. A la première nouvelle de ce coup de main, la 2e colonne de la légion reçut l'ordre de se porter à la Venta del Pardon (2), pour occuper cette formidable position qui domine toute la vallée et d'où elle eût pu se porter promptement sur le lieu du combat si l'action était devenue plus sérieuse; mais, à 2 heures, elle reçut l'ordre de reprendre ses cantonnements.

Le 12, M. le maréchal de camp Lebeau, nommé par LL. MM. le Roi des Français et la Reine d'Espagne au commandement supérieur des divisions auxiliaires française et étrangère, et au commandement supérieur du corps d'opérations de la Navarre, arriva à Pam-

---

(1) La carte de Capitaine porte *Muro;* mais les documents et la carte de Coello portent *Muru.* (*Note de P. A.*)

(2) *Venta de Perdon* sur la carte de Capitaine. (*Note de P. A.*)

pelune et prit le commandement le 13. Ce jour-là, il donna au corps d'opérations de Navarre l'ordre du jour suivant :

« Le Roi des Français m'a honoré du commandement des légions auxiliaire et française au service d'Espagne, et la Reine d'Espagne Isabelle II a ajouté à cet honneur celui du commandement du corps d'opérations de Navarre. Je ne me dissimule pas que ma tâche est difficile; mais je porterai dans les devoirs qu'elle m'impose l'expérience d'un vieux soldat et l'admiration que la nation espagnole m'a toujours inspirée. Je précède 6.000 hommes, que la France, dans son alliance avec l'Espagne, envoie de plus à son service; le mois ne s'écoulera pas avant leur arrivée, mais ce que je vois de guerriers espagnols autour de moi est un heureux présage de nos préludes avant l'arrivée du renfort que j'annonce. »

Par un ordre du même jour, 13, le général fait connaître que M. le lieutenant-colonel Horain, chef d'état-major de la division, cessant ses fonctions et rentrant en France, est remplacé par M. le commandant Klein.

Le 16, à la nouvelle que quelques troupes de Sa Majesté Catholique sous les ordres du brigadier Iribarren avaient proclamé la Constitution de 1812, le général Lebeau écrivit la lettre dont suit copie à S. E. le vice-roi de Navarre :

« Mon Général, je viens d'apprendre que les troupes de Sa Majesté Catholique aux ordres du brigadier Iribarren, de concert avec les habitants de Lerin, viennent de proclamer la Constitution. Je n'emploierai point les forces militaires comme je pourrais le faire pour réprimer un tel acte d'insurrection ; ici nous ne devons avoir à combattre que les Carlistes; mais si cet acte de proclamation tout à fait en opposition aux conditions d'alliance de la France avec l'Espagne trouvait ici des imitateurs, je serais forcé de me retirer avec les troupes que je commande et d'arrêter, en attendant la réponse de mon gouvernement, les 6.000 Français qui entrent en Espagne, pour concourir avec les troupes espagnoles dévouées au gouvernement de Sa Majesté Catholique à l'anéantissement de l'insurrection. »

Le même jour, 16, le général Lebeau, malgré la fermentation et l'opposition qu'il rencontrait dans quelques autorités, donna des ordres dans la nuit aux troupes, et fit ses dispositions pour attaquer les insurgés le lendemain. L'attaque eut lieu en effet et les résultats sont consignés dans le rapport qui suit, adressé à S. E. le Ministre de la guerre espagnol :

« Excellence, choisi par le gouvernement français d'accord avec celui de Sa Majesté Catholique pour venir prendre le commandement des légions étrangère et française au service d'Espagne et du corps d'opérations de Navarre, à la place du général Bernelle, je suis arrivé à mon poste le 12 du courant, persuadé, après avoir donné un ordre du jour de quelques lignes pour faire connaître la mission dont j'étais chargé, qu'il fallait que les factieux apprissent et sentissent mon arrivée; après avoir reconnu notre ligne, j'ai fait mes dispositions et une sortie avec un bataillon de la garde royale de Sa Majesté Catholique et les bataillons de la légion étrangère, me dirigeant sur Olague et Lanz, avec le projet d'acculer

[l'ennemi] sur Eugui, derrière lequel j'avais fait placer avant le jour un bataillon de Bourbon, celui de Malaga et le 1er bataillon de tiradores d'Isabelle II. Les factieux, informés sans doute de mon mouvement par la vallée vierge de Lanz, abandonnèrent Eugui et se portèrent vivement sur Lanz pour me faire face ; je les rencontrai en effet au-dessus d'Olague au nombre de sept bataillons échelonnés jusqu'à Lanz et après une succession de combats, pour m'attirer à la réunion de leurs forces, ce qui remplissait précisément mon but, ils m'ont enfin attendu sur les hauteurs de Lanz, position où ils se croyaient invincibles ; mes dispositions ont été de suite prises pendant le combat même et dans un instant tous mes bataillons ont été engagés avec les leurs, la position enlevée, et les bataillons factieux battus et dispersés dans l'espace.

» Nous avons eu 6 ou 7 blessés, dont 2 officiers; les factieux en ont eu bon nombre dont nous n'avons pu juger que par le mouvement lorsqu'ils les emportaient, quelques prisonniers et quelques déserteurs; ils avaient à Olague un petit magasin de biscuit que j'ai fait distribuer aux soldats; nous avons détruit les fortifications élevées par les factieux à la grange de Gurnuaya situé en avant d'Eugui : cette opération fut exécutée avec ardeur par les sapeurs du génie et le bataillon provincial de Malaga auxquels j'en avais donné l'ordre.

» Je viens de rentrer, je n'ai pas eu le temps de recueillir de la part des chefs quelques actions qui méritent d'être récompensées par Sa Majesté Catholique ; incessamment j'aurai l'honneur de les soumettre à Son Excellence. Je ne puis résister de recommander dès à présent à Son Excellence un des bons guerriers que l'Espagne ait produits, qui rend journellement et au péril de sa vie des services signalés : c'est du colonel don Leon Iriarte, commandant les tiradores d'Isabelle II dont je veux parler. Toutes les contrées de la Navarre ont été témoins de ses exploits et admireraient l'équité de son avancement ; je vous demande pour lui le grade de brigadier pour lequel il a été déjà proposé plusieurs fois.

» Un autre sujet bien recommandable et pour lequel une récompense honorifique serait aussi un acte d'équité de la part du gouvernement, c'est M. Jean-Pierre Aguirre de Val Carlos ; il rend des services immenses dans cette vallée qu'il a fait prononcer contre don Carlos. Fatigues, dangers, sacrifices de sa fortune, rien ne l'arrête. C'est le meilleur patriote, l'homme le plus dévoué contre la faction qu'il soit possible de nommer : une décoration distinguera en lui toutes les belles qualités que je viens de signaler ; je prie Votre Excellence de faire cas de mes recommandations que je ne prodigue jamais et qui sont justes.

» Il vient de m'arriver à l'instant un bataillon envoyé par le gouvernement français ; il n'est que l'avant-garde des 5.000 hommes, des 500 hommes de cavalerie et de l'artillerie que le Roi des Français envoie au service de la Reine d'Espagne Isabelle II ; bientôt j'irai me loger au cœur de la faction et la combattre avec tout le dévouement que nous portons et que nous inspire le gouvernement français pour l'héroïque nation espagnole. »

Le 18 août, les troupes de la division couchèrent à Villaba, Huarte, Arre et Burlada et, le lendemain, elles vinrent occuper Zizur, Sagues, Gazolaz, Astrain et Muru.

Le même jour 18 août, le colonel Conrad, nommé au commandement de la légion étrangère, est arrivé à Pampelune conduisant un bataillon qui prend le numéro 7. Par un ordre du 19, le général a fait connaître l'arrivée du colonel et lui a conféré le commandement de la légion.

Le 21 août, le 7e bataillon récemment arrivé va se cantonner à Zizur-Menor.

Le même jour, la Constitution de 1812 a été proclamée; le plus grand ordre n'a cessé de régner.

Les 22 et jours suivants jusqu'au 28 inclusivement, la légion, cantonnée comme il vient d'être dit, s'est occupée des détails intérieurs.

Le 29 août, les trois premiers bataillons de la légion et le 7e bataillon sont partis avec M. le général Lebeau. Les détails de cette expédition seront donnés dans le rapport du mois de septembre 1836.

Le Maréchal de camp commandant les légions étrangère et française et le corps d'opérations de Navarre,

LEBEAU.

N° 44.

A. H. G., Aff d'Esp., carton 18 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 15 septembre 1836).

Lebeau à Harispe.

Mendavia, 4 septembre 1836.

Mon Général,

Le 27 et le 28 août, je fus informé par divers chefs qui sont sur la ligne et par le vice-roi, que la faction s'agitait, sortait de plusieurs points pour se réunir, tenter le passage de l'Ebre et se porter en Castille. Je réunis de suite quelques bataillons et marchai à eux par Puente-la-Reyna. Des mouvements de leur part vers la ligne de Zubiri dont je m'éloignais m'obligèrent de laisser trois bataillons de la légion et un escadron à Huarte et Villaba pour la soutenir au besoin. De nouveaux mouvements de la part des bataillons insurgés me forcèrent de laisser dans la formidable position d'Artajona le colonel Conrad avec les quatre bataillons restants de la légion, deux escadrons de lanciers et deux pièces de canon, parce que de ce point il est en mesure de protéger nos derrières et de se porter partout où le besoin me commanderait de l'appeler. Je reste donc plein d'une confiance méritée avec les trois bataillons espagnols que je commande ; seul Français à leur tête, parcourant la merindad d'Estella où j'ai fait ma jonction, le 31 août, avec le brigadier Iribarren et manœuvré de concert avec lui pour couvrir le passage de l'Ebre depuis Viana jusqu'à Milagro. Nos mouvements font craindre aux insurgés une attaque sur Estella ; aussi y ont-ils porté leurs forces

et, d'après les informations que j'ai reçues cette nuit, ils y ont réuni 18 à 20 bataillons.

Je ne sais si cette diversion les détournera du projet de pénétrer en Castille ; je vais leur en ouvrir le passage en rétrogradant un peu et s'ils se lancent trop imprudemment vers les lieux que je vais quitter pour passer l'Ebre, je tomberai sur eux à l'improviste afin de les détourner d'un projet dont le succès pourrait avoir de funestes résultats.

Vous voyez, mon Général, quel est l'enchaînement des choses depuis mon départ de Pampelune, où vous savez que je manquais de tout. J'ai été conduit par la nature de cette guerre et par ma position au lieu où je me trouve. J'y suivrai vos conseils et avec des secours, si l'on m'en envoie, j'en sortirai.

Signé : Général LEBEAU.

N° 45.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 18 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 13 octobre 1836).

Lebeau à Harispe.

Pampelune, 18 septembre 1836.

Je suis rentré hier ici et en même temps dans les difficultés de vivres et de solde ; ma première visite a été chez le vice-roi auquel je fais toujours craindre les funestes résultats de la pénurie où on nous laisse, si l'on n'avise aux moyens de nous donner au moins de quoi vivre : *si vous ne les trouvez, lui ai-je dit, je serai réduit à la nécessité de faire entrer la légion dans Pampelune et de la faire loger chez l'habitant.* Il m'a répondu que depuis la lettre que je lui avais adressée de Lodosa, le 8 du courant, à ce sujet, on cherchait des fonds et qu'il espérait que l'emprunt de 40.000 douros qu'on ferait sur la ville serait rempli ; que cet argent serait réparti entre les troupes espagnoles et la légion en attendant que le gouvernement espagnol, qui lui a répondu ne pouvoir rien payer avant un mois et demi, envoie de l'argent.

Voilà des promesses : si elles ne se réalisent pas, je tiendrai parole, car enfin je veux bien mourir en combattant, mais non de faim.

J'ai l'honneur de vous adresser une copie du rapport que j'ai fait au général Oraa, commandant en chef par intérim, sur l'affaire d'Arroniz le 14 (1). Je vous assure qu'elle a été chaude et que les

---

(1) Ce rapport, rédigé le 15 septembre, est inséré dans la lettre suivante de Lebeau au Ministre de la guerre espagnol, pièce n° 46. (*Note de P. A.*)

insurgés s'en souviendront ; le grand nombre de leurs morts sur le champ de bataille le prouve assez et plus encore leurs déserteurs et les 60 prisonniers que j'ai amenés ici.

C'est bien au cœur de la faction que j'ai été la provoquer, l'obliger de se réunir, la combattre, la vaincre et la poursuivre jusque sous les murs d'Estella dont je n'étais qu'à deux portées de fusil et où je pressais les insurgés rentrant en confusion. J'aurais pris Estella sans la considération que cette ville allait être infailliblement brûlée et il me fallait l'autorisation du général Oraa : sans cela, qui pouvait m'en empêcher ? Les Carlistes étaient chassés de toutes parts et même du mont Jurra, position qu'ils prétendaient que nous ne prendrions jamais ; j'en occupais les crêtes élevées et chacun sait que de là on peut foudroyer tout ce qui est au-dessous ; Estella est au pied.

Signé : Général Lebeau.

N° 46.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (copie adressée au lieutenant-général Bernard, ministre de la guerre, à Paris, de Pampelune, 1er octobre 1836).

Le général Lebeau au Ministre de la guerre, à Madrid.

(Rapport sur les opérations du mois de septembre 1836 adressé à S. Exc. le Ministre de la guerre par M. le Général Lebeau, commandant supérieur la division auxiliaire française et du corps d'opérations de Navarre.)

Excellence,

Par ma lettre du 9 septembre datée de Lodosa, j'eus l'honneur de vous informer qu'en apprenant à Pampelune par divers chefs qui sont sur la ligne et par le vice-roi de Navarre que la faction s'agitait, sortait sur plusieurs points pour se réunir, tenter le passage de l'Ebre et se porter en Castille, je n'avais pas balancé un seul instant pour me mettre en mouvement avec les troupes qui sont sous mon commandement ; que ce projet existât ou non de la part des rebelles, je couvris l'Ebre dans l'intention d'en défendre le passage et de les poursuivre à toute outrance, s'ils l'avaient effectué par surprise : mais ils se réunirent en grand nombre sur les hauteurs dans les environs de Arroniz. Le mouvement de mes troupes et de celles du général en chef par intérim Oraa, avec lequel j'eus l'honneur d'avoir une entrevue que je vous fis connaître par la même lettre, firent croire à l'ennemi que nos tentatives avaient pour but de prendre Estella ; ils le couvrirent donc de toutes leurs forces.

Enfin par mes mouvements entendus avec M. le général Oraa, aux ordres duquel je m'étais soumis, la bataille du 14 eut lieu. Le général Oraa a dû vous en adresser le rapport, et suit celui que j'ai eu l'honneur de lui adresser de Lerin le 15 septembre, le lendemain de la bataille.

(Rapport à M. le général Oraa, commandant en chef par intérim l'armée du Nord et de réserve, sur la bataille d'Arroniz (14 septembre 1836) par M. le général Lebeau, commandant supérieur la division auxiliaire française et du corps d'opérations de Navarre.)

« Mon Général,

» Conformément à votre ordre et à vos dispositions prises pour déjouer les projets qu'avaient les factieux de passer en Castille, je suis sorti de Sesma, le 14 courant, à 6 heures du matin, avec les troupes qui sont sous mon commandement et me suis dirigé par le col San-Juliano, où j'ai réuni les quatre bataillons de la légion avec les bataillons espagnols, à la tête desquels je parcourais depuis quelques jours la merindad d'Estella (ces bataillons sont le 2e régiment de la garde royale, le 1er bataillon du 6e léger, le régiment provincial d'Avila, trois compagnies de tiradores d'Isabelle II et 50 flancadores de Navarre), pour marcher comme vous me l'aviez prescrit sur Arroniz. Non loin de ce lieu, je n'ai pas tardé à découvrir quelques bataillons de factieux se montrant sur la ligne des montagnes d'Arroniz jusqu'à Morentin ; j'ai de suite fait mes dispositions pour aller les attaquer, déployant mes forces à mesure qu'ils me montraient les leurs. L'engagement a commencé non loin d'Arroniz et s'est étendu jusqu'au village de Morentin. Le nombre de leurs bataillons était supérieur aux miens d'environ le double ; mais les positions n'en furent pas moins enlevées à la baïonnette. Votre mouvement, mon Général, sur la crête des montagnes de l'aile gauche du tableau que je viens de faire (sur l'aile droite de l'ennemi) contribua puissamment à sa plus prompte défaite, qui aurait eu lieu néanmoins, car on n'arrête plus quand on est lancé de si près à la baïonnette.

» J'ai l'honneur de vous adresser, conformément à votre ordre, les états des militaires qui se sont distingués sur le champ de bataille et qui ont mérité des récompenses. Les bataillons espagnols et ceux de la légion ont rivalisé de courage et de gloire, ainsi que la cavalerie commandée par Iribarren, les lanciers de la légion et l'artillerie ; les chasseurs à cheval d'Isabelle II commandés par don Leon Iriarte ont chargé sur un bataillon et ont fait bon nombre de prisonniers (1).

» J'aurai aussi l'honneur de vous soumettre dans un rapport plus détaillé quelques demandes de récompenses en faveur des officiers de mon état-major qui ont été blessés et qui se sont distingués.

» Résultat : Les rebelles repoussés de toutes parts laissèrent un grand nombre de morts sur le champ de bataille ; nous leur fîmes 60 prisonniers ; ils furent chassés de position en position et de celle du Monte Jurra qu'ils prétendaient que nous ne prendrions jamais ; nous en avons occupé la crête qui touche aux cieux et chacun sait que de là on peut foudroyer tout ce qui est au-dessous. Estella où ils

(1) Dans la copie de ce rapport, jointe à la pièce n° 45, on lit ici : « Mes pertes se répartissent ainsi : 1 officier tué, 8 officiers blessés ; 3 sous-officiers tués, 3 sous-officiers blessés ; 10 soldats tués, 52 soldats blessés. Les chefs de bataillons espagnols vous ont fait connaître leurs pertes respectives. » (*Note de P. A.*)

rentrèrent en confusion est au pied, nous n'en voulûmes pas, pour leur laisser le piège où nous prendrons don Carlos.

» J'ai l'honneur, etc., etc.... »

Après vingt jours de mouvement au cœur de la faction pour la réunir, la combattre et la vaincre, je suis rentré le 18 à Pampelune, ce qui veut dire dans la difficulté de vivres et de solde. La solde est due à la troupe depuis quinze jours et nous en sommes réduits depuis longtemps, pour les vivres, à la ration de pain et deux onces de mauvais lard par jour pris sur les approvisionnements de la place et de la ligne. Dans cette crise pénible, je ne cesse de recommander aux chefs la fermeté et le courage nécessaires pour le maintien de l'ordre et de la discipline ; mais je ne dois point dissimuler à Son Excellence leur crainte comme la mienne d'être débordés par un mécontentement général. Le gouvernement l'aura prévu dans sa sagesse et nous attendons dans le pénible état que je viens de peindre, mais avec un entier dévouement, les moyens qu'il prendra pour y remédier.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Le Général commandant supérieur de la division auxiliaire française et du corps d'opérations de Navarre,

LEBEAU.

Deux bataillons de la légion et un bataillon du régiment de Bourbon sont partis le 21 septembre pour couvrir les bords de l'Ebre et remplacer la brigade Narvaez poursuivant les rebelles en Aragon.

N° 47.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 18 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 19 octobre 1836).

Lebeau à Harispe.

Commencée le 12 à Peralta, terminée le 14 à Pampelune.

Depuis que j'ai le commandement du corps d'opération de la Navarre, j'ai fait mes dispositions pour être informé jour par jour, et souvent à toute heure, du mouvement de l'ennemi ; aussi je ne pense pas avoir fait beaucoup de fautes. On s'est trompé quand on vous a informé que la ligne de Zubiri était menacée ; depuis la frottée de Lanz, elle a cessé de l'être, et il n'y a plus eu, dans le Bastan et l'Ulzama, que 4 ou 5 faibles bataillons d'insurgés, par intervalle, et depuis plus de 20 jours il n'y en a que deux. Je connais depuis plus de quinze jours ce qu'ils font à Elizondo (1), en fait de fortifi-

(1) Elizondo, sur la route de Pampelune à Bayonne, à peu près à mi-distance entre les deux villes. (*Note de P. A.*)

cations, et ce qu'ils avaient le projet de faire à Urdax (1) ; c'est à tel point que j'envoyai il y a huit jours le colonel Iriarte, sur sa demande, avec le bataillon de tiradores, pour enlever, après une marche de nuit et en arrivant au point du jour à Elizondo, un général rebelle sans nom, qui était là avec une compagnie et un capitaine de génie qu'on dit Français, qui dirigent ces futiles travaux. Ce bataillon fut arrêté dans sa marche de nuit, après avoir franchi les trois quarts du chemin, par une pluie d'inondation, et le danger d'être emporté par des ravins. Le jour parut, l'ennemi fut informé, et l'affaire manquée.

J'ai été informé que plusieurs bataillons réunis à Mañeru, Cirauqui, et autres villages circonvoisins de Puente-la-Reyna, protègent la construction d'un pont volant sur l'Arga, pour y passer deux pièces de 4, et attaquer le fort de Mendigorria.

J'ai été informé qu'ils ont fait un mouvement pour passer dans la vallée d'Echauri ; à cette dernière nouvelle, j'ai fait faire une découverte hier dans cette direction, avec défense d'engagement ; et en effet, un assez fort bataillon d'insurgés s'est présenté de l'autre côté de la rivière l'Arga.

Aujourd'hui, pressé par vingt lettres que j'ai reçues hier et dans la nuit, m'annonçant que les travaux de ce pont avançaient; qu'hier ils avaient, de la position qu'ils ont prise de leur côté, tiré quelques coups de canon à l'escorte du courrier, je vais faire une sortie, me dirigeant sur la montagne du Perdon, moitié chemin d'ici à Puente-la-Reyna (2). Je rentrerai ce soir, si le gouverneur de Puente-la-Reyna ne m'appelle au secours, et si je n'entends le feu ou la canonnade vivement. Dans tous les cas, je ne ferai qu'aller et venir, car je me défie de fausses attaques et je ne perds pas de vue ma ligne, croyez-le bien, mon Général ; si l'ennemi passe en Aragon, il n'y aura pas de ma faute.

Le mouvement que j'ai fait sur la Ribera peut être blâmé lorsqu'on n'en connaît pas le motif ; mais en peu de mots je le justifie. Les deux bataillons espagnols que je devais envoyer à Logroño pouvaient être seuls à longer l'Ebre, ayant à leur droite, et toujours en vue comme je le savais positivement, deux bataillons d'insurgés à Cirauqui, Mañeru, Oteyza, Allo, Dicastillo, Arroniz et Los Arcos. N'avais-je pas, d'ailleurs, le double et le triple motif d'aller chercher les moyens de vivre, et les désertions qui se manifestent, chaque fois que nous restons quelques jours stationnaires au milieu de nos misères ?

Pampelune, le 14.

J'ai été obligé d'aller jusques à Puente-la-Reyna, et cette lettre que j'avais laissée ici, le 12, dans l'espoir de l'achever le soir, je la reprends où je l'avais laissée. J'ai couché, le 12, à Puente-la-Reyna ; j'ai fait tirer quelques coups de canon sur le pont flottant que les

(1) Urdax, sur la route de Pampelune à Bayonne, au nord d'Elizondo et près de la frontière. (*Note de P. A.*)

(2) Il s'agit d'un autre lieu que la Venta de Perdon, qui est située à mi-chemin entre Pampelune ou Puente-la-Reyna ; ou peut-être Lebeau, en écrivant de Peralta, s'est-il cru à Pampelune. (*Note de P. A.*).

insurgés construisent ; j'avais écrit au général Iribarren, qui ne pouvait rester là, à cause du mouvement de l'ennemi que je savais à Echauri (trois bataillons et un escadron), d'approcher avec sa colonne, pour dérouter les projets de ce pont, ce qu'il a fait ; et informé qu'il se tiendrait dans les environs de Larraga, Mendigorria, qu'ils menacent d'attaquer, je suis reparti, le 13, et arrivé justement ici pour rejeter au loin, par quelques coups de fusil, un fort bataillon d'insurgés qui étaient venus tout près et en vue de Pampelune ; je connaissais son mouvement, et il ne m'inquiétait pas.

Nous sommes toujours dans la plus grande détresse de vivres et d'argent ; il ne m'en reste plus pour moi personnellement ; je n'ai pas reçu un liard de mon traitement depuis que je suis en Espagne ; ma position, vous le savez, par expérience, mon Général, est pourtant un gouffre de dépenses pour les informations qu'elle exige, mes mouvements journaliers, ma représentation, etc., etc.

Un brigadier et quatre lanciers faisant patrouille sont passés à l'ennemi, ainsi que six autres soldats du 3e bataillon de la légion. Il est étonnant, incompréhensible que l'un et l'autre gouvernements nous laissent ainsi. Toujours des annonces de millions de réaux, et jamais rien ! Que devenir ??

Signé : LEBEAU.

N° 48.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Le général Lebeau au Ministre de la guerre, à Paris.

(Rapport des opérations du mois d'octobre 1836.)

2 octobre.

D'après les ordres de M. le général en chef, le 2e bataillon du régiment de Bourbon, qui tenait garnison à Larrasoaña, dut rejoindre le 1er bataillon du même régiment cantonné à Arrubal, sur la rive droite de l'Ebre (1); à cet effet, M. le général Lebeau partit de Pampelune pour conduire ce bataillon (ainsi que le 6e bataillon de la légion qui avait reçu la même destination) avec 4 bataillons de la légion, le bataillon provincial de Malaga, 2 escadrons de lanciers de la légion et fut coucher à Puente-la-Reyna ; les troupes espagnoles couchèrent aussi à Puente, celles de la légion couchèrent à Muruzabal et Uvanos (2).

3 octobre.

M. le général Lebeau, et toutes les troupes parties la veille de Pampelune et environs furent coucher à Lerin.

4 octobre.

Les mêmes troupes quittèrent Lerin et furent à Lodosa, où elles pas-

---

(1) Au sud-est de Logroño. (*Note de P. A.*)
(2) Villages au nord-est de Puente-la-Reyna. (*Note de P. A.*)

sèrent la nuit, excepté le 2e bataillon de Bourbon et le 6e bataillon de la légion qui continuèrent leur marche en se dirigeant, le 1er sur Agoncillo et l'autre sur Murillo (1), où se trouvaient déjà des bataillons de leurs corps respectifs; ce renfort leur fut envoyé par ordre du général en chef.

5 octobre.

M. le général Lebeau et les troupes sous ses ordres quittèrent Lodosa pour se rendre à Peralta, où elles séjournèrent le 6 octobre.

7 octobre.

Départ de Peralta en passant par l'ermitage de la Virgen del Soto pour aller coucher à Olite.

8 octobre.

Le général et les troupes partirent d'Olite pour aller coucher le même jour, savoir :

Le quartier général et le bataillon de Malaga, à Beriain ;
Le 1er bataillon de la légion, à Noain ;
Le 2e bataillon de la légion à Torres (2) ;
Le 3e bataillon de la légion, à Salinas de Pamplona.

9 octobre.

Le quartier général se rendit à Pampelune ; le bataillon de Malaga fut prendre le cantonnement de Burlada ; les trois bataillons de la légion, l'artillerie et les deux escadrons de lanciers se cantonnèrent à Sagues, Gazolaz, Zizur-Mayor et Menor.

12 octobre.

Le général à la tête des trois premiers bataillons de la légion, quatre pièces de canon, les lanciers, le bataillon de Malaga et celui de tiradores d'Isabelle II, furent coucher à Puente-la-Reyna et environs ; dans la soirée, M. le général fit tirer deux coups de canon de la pièce de 24 du fort San-Gregorio, dans le but d'inquiéter les factieux qui cherchaient à établir sur l'Arga un pont volant au-dessous de Puente-la-Reyna.

13 octobre.

Les troupes désignées ci-dessus quittèrent Puente-la-Reyna ; arrivées en vue de Pampelune, M. le général Lebeau fit chasser un bataillon insurgé qui occupait les hauteurs de Berrio-Plano (3), d'où il avait engagé une fusillade avec quelques tirailleurs sortis du fort des Capucins.

15 octobre.

Les magasins de Pampelune étant dépourvus de vivres et fourrages depuis plusieurs jours, 2 bataillons de la légion, 4 pièces de

(1) Agoncillo et Murillo-de-Rio-Leza, sur la rive droite de l'Ebre. (*Note de P. A.*)
(2) Beriain, Noain, Torres, à quelques kilomètres au sud-est de Pampelune. (*Note de P. A.*)
(3) Berrio-Plano, au nord-ouest de Pampelune. (*Note de P. A.*)

canon et 2 escadrons de lanciers furent occuper Legarda et Uterga (1).

Le général écrivit au vice-roi la lettre dont suit copie :

« Mon Général, vous connaissez la situation du corps d'opérations que je commande, sous le rapport du dénuement de tout, de vivres et d'argent, dont nous manquons depuis plus d'un mois; il est urgent, indispensable de prendre un moyen pour remédier à cet état insoutenable; les désertions se multiplient : comment les arrêter quand les hommes meurent de faim? Il est dû plus de trois mois de solde à MM. les officiers qui sont dans un état de dénuement complet et attendent chaque jour la distribution tardive du pain pour le dévorer avec frénésie. Toutes les mesures que vous daignerez prendre, pour nous procurer des secours dans l'extrême nécessité où nous nous trouvons, ne pourront qu'être approuvées par le gouvernement, le général en chef et le monde entier, quand ils sauront que c'est pour échapper à une crise dont les résultats pourraient causer la dissolution de l'armée, dissolution dont la pensée seule doit faire frémir. »

18 octobre.

Des coups de canon ayant été entendus dans la direction de Puente-la-Reyna, le général fit prendre les armes au 2e bataillon de la légion logé à Pampelune depuis le 15 octobre, le seul qui fût à sa disposition et se porta avec cette troupe dans la direction del Perdon jusqu'à Guendulain. M. le brigadier Conrad, et les troupes sous ses ordres, quittèrent Legarda et Uterga pour se porter à La Venta-del-Perdon, que 1.200 factieux occupaient, mais qui battirent en retraite dès qu'ils aperçurent que l'on marchait à eux. M. le brigadier prit position au Perdon jusqu'à la nuit et fit coucher partie des troupes sous ses ordres à Caltar et Guendulain. M. le général Lebeau et le 2e bataillon de la légion sorti avec lui rentrèrent à Pampelune à 7 heures du soir.

20 octobre.

Copie de la lettre adressée à M. le général en chef et au Ministre de la guerre, en forme de rapport sur l'affaire qui eut lieu le 19 du courant à Villaba.

« Pampelune, le 20 octobre 1836.

« Mon Général, j'ai l'honneur de vous informer que l'ennemi fort de deux bataillons, réuni à trois partis formant ensemble environ 1.000 hommes, s'est présenté hier sur les hauteurs de Villaba. Trois compagnies du 1er bataillon de tirailleurs d'Isabelle II cantonnées à ce village en sortirent immédiatement, accompagnées de 40 lanciers de la légion, et engagèrent le feu avec l'ennemi ; l'instant d'après, le colonel don Leon Iriarte accourut et fit avec elles des prodiges de valeur ; il combattit avec ce peu de monde et résista à tant de forces pendant plus de deux heures avant mon arrivée sur ce terrain, où

(1) Au sud de Pampelune, dans la direction de Puente-la-Reyna. (*Note de P. A.*)

j'accourus aussitôt que j'en eus été informé avec un bataillon de la légion et le brigadier Conrad à la tête.

» A l'aspect de ces nouvelles troupes, l'ennemi qui était venu là pour attaquer sans doute un convoi d'effets militaires qui arrivait de France cessa le feu et se retira précipitamment, laissant cinq à six morts sur le champ de bataille, dont un colonel nommé N. Sagues; et, d'après le rapport de deux déserteurs, ayant eu plus de 30 blessés dont 5 officiers.

» On ne saurait trouver d'expressions assez vives pour peindre les éloges mérités par cette poignée de braves qui ont résisté aux chocs réitérés d'une masse d'ennemis dont le nombre était de six contre un ; c'est un trait héroïque et j'ai l'honneur de vous adresser un état de ceux qui s'y sont le plus distingués, auxquels j'ai promis des récompenses que je vous prie de soumettre à la sanction de Sa Majesté Catholique ; ce sont les dénommés ci-après (l'état en a été fourni).

» Don Leon Iriarte, colonel des lanciers d'Isabelle II, qui ajoute à chaque combat un nouveau titre à l'avancement demandé depuis longtemps pour lui, etc. (Suit l'état). »

27 octobre.

Les 4e, 5e et 6e bataillons de la légion sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Cros d'Avenas, détachés depuis le 21 septembre par ordre du général en chef, ayant été relevés des postes qu'ils occupaient à Murillo, Arrubal et Agoncillo, par le bataillon provincial de Chenchilla, sont arrivés et passèrent la nuit à Astrain, Guendulain et Esquiroz.

28 octobre.

Le 2e bataillon de la légion, qui occupait Zizur-Mayor et Zizur-Menor quitte ces deux cantonnements pour aller à Val Carlos chercher et escorter un convoi d'obus et d'effets militaires arrivant de France et le conduire à Pampelune.

Le même jour les bataillons de la légion furent occuper les cantonnements suivants, savoir :

Le 1er bataillon avec une pièce de canon, à Pampelune ;
Le 2e bataillon avec une pièce de canon, en route ;
Le 3e bataillon avec une pièce de canon, à Villaba ;
Le 4e bataillon et 3 pièces de canon, à Zizur-Mayor et Menor ;
Le 5e bataillon et 3 pièces de canon, à Gazolaz ;
Le 6e bataillon avec une pièce de canon, à Sagues ;
La cavalerie occupe les cantonnements ci-après, les deux Zizur et Villaba.

31 octobre.

Le 2e bataillon de la légion parti le 28 pour aller au devant d'un convoi qu'il dut prendre sous son escorte à Val Carlos, est arrivé heureusement avec ce convoi à Pampelune.

Le Général commandant supérieur
la légion auxiliaire française au service d'Espagne
et le corps d'opérations de la Navarre,

LEBEAU.

N° 49.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (copie jointe à une lettre du général Harispe au Ministre).

Le général Lebeau au général Espartero.

Oteyza, le 8 novembre 1836.

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer qu'aujourd'hui même j'ai marché à la tête de ma colonne sur Estella, que ses positions ont été enlevées, et qu'en ayant trouvé une à demi-portée de la ville, j'y ai réuni six obusiers, et en peu de temps fait éclater sur les maisons et dans les rues d'Estella, plus de 150 obus, qui ont mis la plus grande consternation parmi les habitants, que l'on voyait fuir dans les montagnes. Cette action remplit le but exprimé dans la lettre que le Ministre m'a adressée par courrier extraordinaire le 31 octobre et celui des mouvements que vous m'aviez recommandés.

Les troupes ont rivalisé de courage et de valeur. J'aurai l'honneur de vous rendre compte par un rapport détaillé des actions des militaires de tous les grades qui se sont rendus dignes des récompenses que je demanderai pour eux.

A 9 heures du soir, les troupes étaient rentrées à Oteyza, n'ayant reçu dans toute la journée qu'une demi-ration de biscuit. La perte de l'ennemi a été considérable en comparaison de la nôtre que j'aurai l'honneur de vous faire connaître dès que les rapports me seront parvenus. Je ne renverrai point à un autre moment, le devoir de vous informer que j'ai opéré de concert avec le brave général Iribarren, que nous ne nous sommes pas quittés un seul instant de la journée et que je dois aux inspirations heureuses de ses conseils une grande partie de mes succès.

Signé : Lebeau.

N° 50.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 18 (copie signée par Lebeau, jointe à la lettre d'Harispe au Ministre du 17 novembre 1836) (1).

Le général Lebeau au Ministre de la guerre espagnol et au général en chef Espartero.

Pampelune, le 14 novembre 1836.

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer qu'ayant réuni la colonne de M. le général Iribarren à la mienne, comme nous l'avions concerté et que

(1) Une autre copie signée par Lebeau, expédiée au Ministre de la guerre à Paris, existe aux *A. A. G.*, carton : Légion étrangère.

j'avais eu l'honneur de vous l'annoncer par ma lettre du 7 courant, je marchai le 8 du courant sur Estella. J'avais divisé ma colonne, d'après l'avis du brave général Iribarren, en trois parties formant trois brigades ; celle de droite était composée de trois bataillons de la légion, de deux escadrons de lanciers de la légion et des flanqueurs d'Isabelle II ; elle était commandée par M. le brigadier Conrad, et avait quatre pièces d'artillerie, obusiers de campagne.

La 2e, celle du centre, était composée d'un bataillon de la garde royale, d'un bataillon du 6e léger, de trois ou quatre compagnies dites exploradores de montagnes, d'une compagnie de grenadiers du régiment provincial de Valladolid et de deux pièces de canon de la légion (obusiers). Elle était commandée par M. Ezpeleta, colonel de la garde royale.

Celle de gauche était composée de six compagnies de tirailleurs d'Isabelle II, d'un bataillon de la garde royale, d'un bataillon de Malaga et de deux pièces de canon ; elle était commandée par M. le colonel don Marcellino Junquiera de Malaga.

La brave cavalerie de la garde royale formait la réserve.

Ces trois colonnes formées en avant d'Oteyza, dont celle du centre devait être celle de direction, je les fis marcher sur un point désigné ; celle de gauche eut l'ordre de longer la rivière d'Ega, celle du centre de se diriger sur la ligne de la montagne de l'ermitage, ainsi que celle de droite. Cette montagne avait çà et là quelques postes avancés de l'ennemi qui ne résistèrent point. Après l'avoir franchie et aperçu le village de Villatuerta, j'ordonnai à la colonne de droite de faire le tour de la montagne qui nous le couvrait presque, d'en chasser l'ennemi sur lequel je serais tombé infailliblement avec la colonne du centre, s'il n'avait pris la direction des montagnes qui environnent Estella. L'ennemi occupait en effet ce village, qui fut enlevé par le brave brigadier Conrad, à la tête de sa légion, sans arrêter la direction des colonnes vers Estella.

Avant d'aborder les montagnes qui le dominent et parce que j'avais vu des mouvements d'infanterie et de cavalerie, de l'autre côté de l'Ega se dirigeant vers nous, avec l'intention de passer un pont sur ladite rivière, je fis arrêter pour le garder la colonne de gauche, avec ordre de placer ses deux pièces de canon en position d'en défendre le passage ; j'allais opérer sur Estella et ne voulais point être inquiété sur les derrières. Nos tirailleurs avaient déjà engagé le feu avec ceux de l'ennemi auprès des montagnes qui l'entourent ; je les fis suivre par les masses de la colonne du centre, tandis que j'ordonnai au brigadier Conrad d'aller prendre le village de Zincoaïn (1) où se portait l'ennemi qui menaçait de nous déborder.

Ainsi gardé par la droite et par la gauche, j'opérai moi-même sur les positions en m'en emparant successivement avec la colonne du centre. J'en trouvai enfin une qui découvrait Estella et à demi-portée de mes obusiers ; je les fis rallier par là et en peu de temps plus de cent cinquante obus furent éclater sur les maisons et dans les rues d'Estella. Le feu de l'ennemi avait cessé de toutes parts, parce que nous étions au sommet des positions ; mais la journée s'avan-

(1) Non porté sur la carte de Capitaine ; c'est sans doute *Zurucuain* de la carte de Coello, au nord-est d'Estella. (*Note de P. A.*)

çant il était six heures du soir et le soldat n'avait reçu qu'une demi-ration de biscuit ; le but était rempli même au delà des expressions de la lettre de Son Excellence, en date du 31 octobre.

J'ordonnai donc la retraite et à 9 heures du soir nous étions rentrés à Oteyza, où j'avais laissé en bonne position l'artillerie roulante de la division Iribarren, sous la garde d'une petite colonne commandée par M. le colonel Noguez, et composée du 2e bataillon du 6e léger, d'un escadron de la garde et de deux compagnies de sapeurs. L'importance de cette position me fit prendre la détermination d'en donner le commandement à M. le colonel Noguez, chef d'état-major du corps d'opérations.

Je ne dois point négliger de vous informer qu'avant d'opérer ainsi j'avais écrit de Puente-la-Reyna à M. le général comte de Clonard, de réunir sur la ligne autant de troupe qu'il pourrait pour faire une incursion dans les vallées de Lanz et Ulzama, dans le but d'occuper les partis ennemis qui pourraient s'y trouver. Je dois des éloges à cet officier général distingué pour la manière dont il opéra cette diversion.

Il en fut ainsi de la part du gouverneur de Puente-la-Reyna, auquel je recommandai de sortir avec une partie de sa garnison la veille de mon attaque pour faire faire diversion ; il exécuta ponctuellement et honorablement cette sortie.

Tous les corps ont rivalisé de courage et de valeur. J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence les états des sujets de tous les grades qui se sont distingués et ont mérité des récompenses. Il est de mon devoir de signaler ici à Son Excellence et à Sa Majesté Catholique comme des modèles de valeur et dignes de toutes récompenses analogiques à leurs grades et à leurs actions :

MM. le brigadier Conrad, commandant la légion auxiliaire française, qui formait la colonne de droite ; les actions de cette colonne et de son chef furent, comme je l'ai déjà exprimé, dignes du plus grand éloge. Je demande pour M. le brigadier Conrad la croix de San-Fernando de 3e classe ;

Le colonel Ezpeleta, commandant les bataillons de la garde royale et la colonne du centre ; trois fois il ramena au combat ses grenadiers aux cris de *Viva la Reina* et chassa à la baïonnette l'ennemi qui m'avait débordé de ma personne. Je demande pour lui le grade supérieur au sien ou la croix de San-Fernando de 2e classe ;

Le colonel Marcellino Junquiera, commandant le régiment de Malaga et la colonne de gauche ; défendit avec vigueur le pont de Navarro sur l'Ega, dont la garde lui avait été confiée et en chassa l'ennemi qui s'en était emparé pour nous tourner. Je demande pour lui la croix de 2e classe de Saint-Ferdinand et je rappelle que le grade de brigadier a déjà été demandé pour lui dans une autre action ;

Don Leon Iriarte, colonel des flanqueurs d'Isabelle II, commandant l'avant-garde ; il fit bon nombre de prisonniers et c'est son habitude. Je demande pour lui l'emploi effectif de colonel ;

Diego Ponce de Leon, colonel des lanciers de la garde royale ; a montré autant de valeur que d'habileté, en soutenant par la rapidité de ses mouvements divers points attaqués ; mérite une mention honorable ;

MM. le colonel Noguez, qui a mérité par ses bonnes dispositions militaires, une mention honorable ; je renouvelle à Son Excellence

la demande du grade de brigadier que j'ai adressée en sa faveur après l'affaire d'Arroniz ;

Le lieutenant-colonel Ferrary, dont la bravoure mérite une mention honorable, comme il l'a méritée toutes les fois qu'il s'est présenté devant l'ennemi.

Je recommande avec le même intérêt tous les sujets tant de l'état-major que des divers corps qui sont portés sur les états pour des récompenses bien méritées, et dont les noms suivent :

Diaz, commandant du 6e léger ;
Rodriguez Arellano, commandant des tiradores d'Isabelle II ;
Michel Osma, chef d'état-major de la 4e division ;
Mahieu Quintana, adjudant de l'état-major du corps d'opérations ;
Jean Lacarte, adjudant d'état-major général ;
Pierre Orelli, adjudant de l'état-major de la 4e division ;
Joseph-Marie Lavigne, chef d'état-major de la division de La Ribera ;
Joseph Isnard, de l'état-major de La Ribera ;
Le chef de bataillon d'exploradores de montagnes ;
Le capitaine Augustin Fisanki, des lanciers de Marie-Christine ;
Joachim Ravenet, lieutenant de la garde royale (infanterie) ;
Louis Perichet, lieutenant de la garde royale (infanterie) ;
Joachim Morales, lieutenant de la garde royale (infanterie) ;
Théodore Osores, lieutenant de la garde royale (infanterie) ;
Ramon Sanchez Salvador, lieutenant de la garde royale (infanterie) ;
Gaspard Torrondegui, sous-lieutenant de la garde royale (infanterie) ;
Manuel Uriondo, sous-lieutenant de la garde royale (infanterie) ;
Alexandre Ildefonse Gallegos, adjudant-major du 6e léger ;
Ferdinand Moreno, sous-lieutenant des lanciers de Marie-Christine ;
Xavier Jietas, sous-lieutenant des lanciers de Marie-Christine ;
Remigio Iriarte cadete, sous-lieutenant des lanciers de Marie-Christine.
Pierre Aguirée, soldat d'élite des bataillons des tiradores d'Isabelle II.

Garde royale.

Ramon Laquesta, capitaine ;
Joseph Gonzales Coutre, adjudant-major ;
François Larocha, lieutenant ;
Ramon Artigua, 2e commandant ;
François Gail, capitaine ;
Vincent Garcia, capitaine ;
François Pico, capitaine ;
Antoine Ramon Val de Pares, capitaine ;
Joaquin Ruis, lieutenant ;
Pedro Guerro, lieutenant ;
Antolin Assedo, lieutenant ;
Marcos Surita, lieutenant ;
Michel Rosell, lieutenant ;

Melchior Bustamente, lieutenant ;
Rudesindo Pico, sous-lieutenant ;
Joaquin Espina, sous-lieutenant ;
Pierre Balesta, sous-lieutenant ;
Sébastien Espinelle, sous-lieutenant ;
Mariano Palosios, sous-lieutenant ;
Antoine Roselle, sous-lieutenant ;
François Gil de Bernabet, sous-lieutenant ;
Rafaël Malo, sous-lieutenant du 6e léger ;
Plas Pegudo, sous-lieutenant du 6e léger ;

Tiradores d'Isabelle II.

Laurent Anaïs, lieutenant ;
Charles Baso, sous-lieutenant ;
Bernard Navas, capitaine ;
Pierre Irubietta, capitaine ;
Damas Gress, capitaine ;
Juste Perez, adjudant-major ;
Nicolas Richoti, lieutenant ;
Melchior Recaldé, lieutenant ;
Joseph Goicochea, lieutenant ;
Vincent Javalar, lieutenant ;
Joseph Lopez, sous-lieutenant ;
Manuel Buzengué, sous-lieutenant ;
Maurice Gonsalez, sous-lieutenant ;
Constantin-Napoléon Vanlandevick, exploradores de montagnes ;
Juan Sexti, lieutenant des lanciers de la garde royale.

Légion auxiliaire française.

Klein (Marie-Charles-Antoine), chef d'état-major ;
Galant (Abel-André), commissaire des guerres ;
Gault, capitaine ;
Pogonowski, capitaine ;
Saint-Hilaire, lieutenant ;
Lagé, lieutenant.
Urbain, adjudant d'état-major ;
Eichacker, chirurgien-major ;
De Caprez, commandant le 4e bataillon ;
Montallegri, commandant le 5e bataillon ;
Cré, capitaine, commandant le 6e bataillon ;
Alexandre Franchechi, lieutenant au 4e bataillon ;
Jean-Baptiste Mongin, lieutenant au 4e bataillon ;
Léon de Nouë, capitaine des grenadiers du 5e bataillon ;
Emile-Hippolyte Bon, sous-lieutenant du 5e bataillon ;
Gaspar Barbey, sous-lieutenant des grenadiers du 5e bataillon ;
Henry-Auguste Enzé, chirurgien aide-major du 4e bataillon ;
Charles Destez, sous-lieutenant du 4e bataillon ;
Georges Pfandler, lieutenant du 5e bataillon ;
Michel Guédin, lieutenant du 5e bataillon ;
Antoine Bravard, sous-lieutenant du 5e bataillon ;
Jean-Baptiste Mille, capitaine au 6e bataillon ;

Jean-Baptiste de Colleville, capitaine adjudant-major du 5e bataillon ;
Jean-Etienne Bamberg, lieutenant du 6e bataillon ;
Martin Favella, lieutenant du 6e bataillon ;
Georges Lemonnier (1), lieutenant d'ambulance ;
François Reilk, lieutenant d'artillerie ;
Lagarde, sous-lieutenant d'artillerie ;
Rousset, capitaine commandant l'artillerie ;
Henri Kraiewski, chef d'escadrons de lanciers ;
Horain, chef d'escadrons de lanciers ;
Constantin Ludechowski, capitaine de lanciers;
Charles Zarembecki, adjudant-major de lanciers ;
Jacques Sirometnikoff, chirurgien aide-major ;
Francisco Fernandez, lieutenant commandant l'escorte de M. le général Lebeau.

Devant la plus grande partie des heureux résultats de cette journée pendant laquelle nous ne nous sommes pas séparés, aux inspirations et aux conseils de M. le général Iribarren, je croirais manquer aux devoirs de mon ancienneté sur ce bon compagnon d'armes de mon grade, si je ne le citais à la bienveillance de Sa Majesté comme un de ses dévoués généraux, valeureux, capable et méritant : je demande pour lui la croix de 3e classe de San-Fernando.

Le Général commandant supérieur
la légion auxiliaire française au service d'Espagne
et le corps d'opérations de la Navarre,
LEBEAU.

N° 51.

Archives de famille du lieutenant-colonel Chéré (copie signée par le capitaine Bazaine).

Ordre de la division du 16 novembre 1836. (Extrait) (2).

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE. CORPS D'OPÉRATIONS DE NAVARRE.

Soldats ! Légionnaires de tous les rangs et de toutes les armes, vous avez si vaillamment combattu à l'affaire de Villatuerta qu'elle figurera au nombre des plus brillantes de celles inscrites dans les fastes de la légion. C'est surtout en vous retirant pour aller reprendre vos cantonnements que vous avez été admirables d'ordre et de discipline, autant par les manœuvres que par les difficultés de terrain, que l'impétuosité de l'ennemi dans sa poursuite n'a pu altérer un seul instant. Vous avez tous bien fait. Recevez mes félicitations, en même temps que mes regrets de ne pouvoir vous citer tous

(1) *Jacques* est son véritable prénom. (*Note de P. A.*)
(2) L'ordre lui-même n'existe pas dans les *A. H. G.*, et c'est en cela que la copie portant la signature originale de Bazaine et qui fut délivrée au sergent-major Chéré est fort utile. (*Note de P. A.*)

nominativement, car tous vous avez mérité des récompenses ou des mentions honorables ; mais ne le pouvant, j'ai cité ceux qui ont eu le bonheur de se faire remarquer le plus particulièrement, et j'ai obtenu pour eux les récompenses ci-après désignées :

Officiers, sous-officiers et soldats décorés sur le champ de bataille (1) :

De l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand.

6e [bataillon], 3e [compagnie], Mille, capitaine ;
6e [bataillon], 6e [compagnie], Favella, lieutenant ;
4e [bataillon], G [renadiers], Destez, sous-lieutenant.

De l'ordre royal et militaire d'Isabelle II.

E[tat] M[ajor], Georges, adjudant de cavalerie ;
1er [bataillon], E [tat-major], Devaux, maréchal des logis chef ;
5e [bataillon], G [renadiers], Chéré (2), sergent-major ;
6e [bataillon], 6e [compagnie], Gabel, fourrier ;
5e [bataillon], G [renadiers], Wolff, caporal.

Au quartier général à Pampelune, le 16 novembre 1836.

Le Maréchal de camp commandant la division,
Signé : Lebeau.

Pour copie conforme :
Le Capitaine faisant fonctions de chef d'état-major,
Bazaine.

Timbre : Division ausiliar francesa. Plana Mayor.

---

(1) Il y eut d'autres officiers cités à l'ordre, comme on en a la preuve par les dossiers des archives administratives du ministère tels que ceux d'Azan, Bon, etc.; les noms qui suivent sont ceux des militaires qui furent décorés immédiatement après l'affaire. (*Note de P. A.*)

(2) Antoine-Louis *Chéré*, né à Hesdin (Pas-de-Calais), le 23 juillet 1814, s'engagea en juillet 1832, au 61e de ligne, fit la campagne de Belgique cette même année, et fut nommé sergent fourrier, le 21 octobre 1834. Quand on recruta dans les régiments des volontaires pour l'Espagne, il demanda à partir, et passa la frontière avec le bataillon de Conrad, au mois d'août 1836. Décoré de la croix d'Isabelle II sur le champ de bataille le 8 novembre 1836, et cité à l'ordre de la division, il rentra en France le 23 septembre 1837.

Il fut replacé comme sergent-major au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique le 27 mars 1838, fut blessé d'un coup de feu au genou gauche le 19 décembre suivant, au blocus de Djemila, et fut nommé sous-lieutenant le 16 janvier 1840; quelques mois plus tard, en mai, il était cité à l'ordre du jour de l'armée d'Afrique par le maréchal Valée, pour sa bravoure aux combats livrés près d'Aïn-Turken. Il passa avec son grade au 2e bataillon de chasseurs à pied, le 14 janvier 1841, et fut nommé lieutenant au 3e bataillon le 8 juillet 1842; le 17 octobre suivant, il fut cité par le gouverneur général Bugeaud, dans son rapport officiel, pour s'être particulièrement distingué pendant l'expédition dans l'est de la province d'Alger, du 9 septembre au 16 octobre, et fut décoré le 20 décembre 1843. Nommé capitaine au 9e bataillon de chasseurs à pied le 3 juin 1847, il

N° 52.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 18 (copie).

Conrad au général comte de Clonard, commandant général du corps d'opérations de la droite.

Lerin, le 20 décembre 1836.

Le convoi est heureusement arrivé, à l'exception d'un bœuf qu'il a fallu tuer en route et qu'on a rapporté ici tant bien que mal.

Je voulais, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer par ma lettre de ce matin, me rendre demain à Carcar et Andosilla et de là, après-demain, à Lodosa, attendu que le gouvernement de cette place, duquel je viens de recevoir une lettre, m'annonce qu'il y est arrivé du lard, du riz, du blé et de l'orge pour la subsistance de ma légion ; mais le confident, que j'ai fait partir hier soir de Carcar, n'est point rentré, et, me trouvant dans l'impossibilité de pouvoir vous donner des nouvelles positives sur le nombre et la véritable position qu'occupe l'ennemi dans la Solana, je veux m'en assurer par moi-même.

Je viens en conséquence de donner des ordres pour que sans le moindre bruit de tambours ou de trompettes toute la légion et les mulets de la brigade avec les sacs vides sans aucun autre bagage soient réunis demain, à 4 heures du matin, pour me porter sur Allo, où je compte arriver à la pointe du jour, à l'effet de voir et de savoir quelles sont les forces de l'ennemi, enlever tout ce que je pourrai en orge et en blé, et ramener des otages afin d'obtenir quelque argent pour solder ma troupe pendant quelques jours.

Du reste, mon Général, vous pouvez vous en rapporter à ma prudence et à ma circonspection et, vu la force que j'ai, n'avoir aucune crainte que les armes de Sa Majesté se trouvent compromises. Vous pouvez également être persuadé qu'aucun excès ne sera commis, attendu que je tiendrai ma troupe sous les armes et en dehors, et à une certaine distance du village, et que le vandalisme n'est ni dans mes goûts ni dans mes principes ; mais encore me faut-il de l'argent pour payer ma troupe que je contiens avec peine, et il me le faut prendre dans le pays ennemi, puisque le gouvernement est dans l'impossibilité de m'en donner.

---

rentra en France après dix ans de campagnes en Afrique, et passa comme capitaine-major au 5e bataillon de chasseurs le 6 mai 1849; il se maria en 1852 et fut affecté comme capitaine au 6e bataillon de chasseurs, le 17 novembre 1853. Il fit, en 1854 et 1855, campagne à l'armée d'Orient, et passa avec son grade au 90e de ligne, le 1er octobre 1855. La mort vint interrompre cette carrière remplie d'expéditions et de campagnes, le 21 avril 1859, à Valenciennes.

Un mois avant sa mort, le 9 mars, le vaillant officier avait eu la joie de voir naître un fils, Louis Chéré, actuellement (1906) lieutenant-colonel d'infanterie breveté, hors cadres, chef du 2e bureau de l'état-major de l'armée.

Aussitôt mon retour qui aura lieu vers midi, je m'empresserai de vous rendre compte du résultat de cette pointe.

J'en étais là de ma lettre, lorsque je reçus la vôtre en réponse à la mienne de ce matin ; mais comme les ordres sont donnés et que j'ai l'intime conviction que le mouvement tout militaire dont je viens d'avoir l'honneur de vous entretenir plus haut aura, ainsi que ceux que j'ai faits jusqu'à ce jour, votre entière approbation, j'ai la certitude de le mener à bonne fin.

J'ose espérer, mon Général, que vous aurez l'extrême bonté de me faire parvenir vos ordres pour demain soir, afin de savoir si je devrai toujours me rendre à Carcar et Andosilla ou bien à Lodosa, où, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire au commencement de ma lettre, j'ai des vivres assurés.

N° 53.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 18 (copie).

Conrad au général comte de Clonard.

Lerin, le 21 décembre 1836, à 2 h. de l'après-midi.

J'arrive à l'instant d'Allo avec une soixantaine de sacs de blé et de farine et dix otages desquels j'espère avoir une bonne rançon pour solder un peu mes braves soldats.

Je me suis emparé de suite en arrivant de trois positions qui dominent Allo du côté de Dicastillo ; je m'y suis maintenu deux heures et puis j'ai commencé mon mouvement rétrograde dans le plus grand ordre. L'ennemi est accouru de toutes parts, et j'évalue ses forces à cinq escadrons ou 400 chevaux et huit bataillons ; il nous a accompagnés jusqu'au ravin, cherchant à nous déborder, surtout avec sa masse de cavalerie qui a fait un simulacre de charge sur un de mes carrés qui marchaient en échiquier ; mais il a été si bien reçu qu'il en est resté là.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer hier soir, l'honneur des armes de Sa Majesté est resté intact, et, si je n'avais commandé dans cette action, je dirais que notre retraite a été admirable. L'ennemi, sans exagérations, doit avoir fait de grandes pertes ; quant à celle de ma division, sans pouvoir la préciser, je crois qu'elle ne se monte à guère plus d'un officier tué et cinq blessés ; parmi les sous-officiers et soldats, 7 à 8 tués et une quinzaine de blessés. Demain j'aurai l'honneur de vous adresser un rapport détaillé sur cette affaire, afin de vous dire au juste et nominativement le nombre de mes tués et blessés et de vous signaler ceux qui se sont particulièrement fait remarquer par leur bravoure et leur sang-froid.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le demander hier, j'attends vos ordres pour me rendre soit à Lodosa, soit à Carcar.

Si l'on ne m'avait égaré pendant la nuit, ce qui m'a fait perdre

deux heures, j'aurais probablement pris des hommes à Manolin qui a couché à Allo.

Gomez ayant passé l'Ebre, le général Iribarren doit arriver demain à Alcanadre et après-demain il est probable que nous retournerons à Pampelune.

N° 54.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (copie faite et signée par Conrad).

Le général Conrad au général comte de Clonard.

(Rapport à M. le général comte de Clonard, commandant le corps d'opérations de la droite, sur l'affaire d'Allo, le 21 décembre 1836).

Lerin, le 22 décembre 1836.

Mon Général,

J'ai eu l'honneur de vous annoncer, par ma lettre d'hier soir, que n'ayant pu obtenir de nouvelles positives sur la position et la force de l'ennemi, je me proposais de me les procurer moi-même en poussant une reconnaissance sur Allo où l'ennemi ne manquerait pas de se porter avec toutes ses forces ; et que ce mouvement aurait le double but de me procurer en même temps des vivres et de l'argent que je prendrais sur le pays ennemi.

Je me mis donc en mouvement à 4 heures du matin et à 7 h. 1/2 je me trouvai en vue d'Allo, bien que j'eusse perdu une heure et demie par l'erreur d'un guide qui avait pris un chemin pour un autre. Les flanqueadores à cheval qui formaient l'extrême avant-garde avaient rencontré et chargé une découverte ennemie qui, à la faveur de l'obscurité et de la connaissance du terrain, fut donner l'éveil aux factieux cantonnés à Allo. L'ennemi fit d'abord mine de vouloir défendre ce village ; mais il se retira aussitôt qu'il vit déboucher mes colonnes et fut occuper les hauteurs boisées d'oliviers qui se trouvent entre ce point et Dicastillo.

Le temps de prendre du grain et des otages à Allo nécessitant quelques heures, et certain d'ailleurs que l'ennemi prévenu réunirait en peu d'instants toutes les forces qu'il avait dans la Solana, je crus indispensable de m'emparer des positions susindiquées. Je le fis donc aussitôt attaquer et enlever par les 1er et 4e bataillons de la légion et deux obusiers de la légion. Le terrain, d'abord vivement disputé, ne tarda pas à être abandonné par l'ennemi qui, fuyant en désordre, alla se rallier à d'assez fortes masses qui arrivaient d'Arellano et de Morentin à Dicastillo. Peu de temps après, je vis descendre d'Arroniz environ 300 chevaux qui se réunirent à l'escadron de Manolin et l'on aperçut presque au même instant une force de deux bataillons qui venaient par le chemin d'Estella et prirent

position près du village de Morentin, comme s'ils voulaient nous disputer le passage vers la ville sainte.

A 11 heures du matin, le but de mon expédition était pleinement rempli ; j'avais reconnu la force de l'ennemi que j'évaluais à huit bataillons et plus de 400 chevaux. J'avais en ma possession, en qualité d'otages, douze habitants des plus notables du village connus par leur désaffectation à la juste cause; toutes les bêtes de somme que j'avais emmenées avec des sacs vides étant chargées de grain et de farine, j'ordonnai le mouvement rétrograde sur Lerin.

Au commencement, les factieux furent très circonspects, sans doute pour donner à toutes leurs forces le temps de se réunir ; mais bientôt confiants dans leur supériorité numérique, surtout en cavalerie, qui était de plus du double de la mienne, ils commencèrent à incommoder mes derniers échelons, faisant mine de vouloir me déborder par ma droite. Décidé à faire payer cher à l'ennemi son imprudence, je fis former mes bataillons en échiquier. Au même instant un de mes escadrons, consultant plus son courage que sa force numérique, chargea la masse de cavalerie ennemie ; lorsque je vis ce mouvement dont je prévoyais les suites, j'arrêtai les bataillons et commandai aussitôt de former les carrés. Je ne m'étais pas trompé, l'escadron fut repoussé et poursuivi ; mais le feu nourri de deux pièces et du dernier carré et la bonne contenance du restant de la cavalerie qui allait entreprendre une nouvelle charge firent rebrousser chemin à l'ennemi, qui alla prudemment rejoindre son infanterie qui se tenait à distance respectable. Quelques obus lancés avec une grande justesse de tir firent de grands ravages dans les escadrons ennemis et j'eus certainement profité de l'effet moral qu'ils durent produire si l'extrême fatigue des troupes et des chevaux, encore à jeun après neuf heures de marche et de combat, ne m'en eût empêché. J'attendis donc que l'ennemi continuât son mouvement de retraite afin de poursuivre ma marche sur Lerin.

L'ennemi a dû apprendre de nouveau, par cette leçon sévère, combien la discipline et le courage sont supérieurs au nombre et les armes de Sa Majesté en ont retiré une nouvelle gloire.

La perte de l'ennemi doit avoir été considérable par le ravage que lui a causé la combinaison de trois armes ; principalement celle de l'artillerie.

La nôtre est celle indiquée par les états ci-joints et vous verrez sans doute avec satisfaction, mon Général, qu'elle ne monte qu'à 10 morts et 22 blessés. Un seul officier, M. le sous-lieutenant de voltigeurs Robin, d'une bravoure remarquable, a été tué ; mais la compagnie d'ambulance a rapporté son corps à Lerin où ses camarades lui ont rendu les derniers devoirs (1). Il n'y a eu de prisonniers de faits de part ni d'autre : seulement deux excellents chevaux de l'ennemi sont restés en notre pouvoir.

Je manquerais à la justice si, par votre intermédiaire, je ne recommandais à la bienveillance de Sa Majesté ceux qui se sont le plus particulièrement distingués, afin d'obtenir pour eux les récompenses dont ils se sont si justement rendus dignes. Je dois tout

(1) Voir la lettre du sous-lieutenant de voltigeurs Azan, son meilleur ami, page 620. (*Note de P. A.*)

d'abord, en attendant que j'aie l'honneur de vous adresser les états de propositions, citer MM. :

Le lieutenant-colonel D. Juan de Lacarte, commissaire du général en chef près la légion ;
Bazaine, capitaine faisant fonctions de chef d'état-major ;
Moni de Montmort, capitaine d'état-major ;
Kraiewski, lieutenant-colonel, commandant le régiment de lanciers ;
Cros d'Avenas, lieutenant-colonel, commandant la 1re brigade ;
Ferrary, lieutenant-colonel, commandant la 1re brigade ;
Henry, capitaine, commandant le 1er bataillon ;
Tittenbronn, capitaine de voltigeurs ;
Fernandez, lieutenant de flanqueadores à cheval ;
Fabre, lieutenant de lanciers ;
Rousset, capitaine commandant l'artillerie ;
Fernandez, sergent de tiradores à pied.

Le Brigadier commandant la division auxiliaire française,
J. Conrad.

N° 55.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (copie expédiée par Conrad, avec sa lettre à Harispe du 5 janvier 1837).

Les officiers de la légion aux députés de la Chambre française.

Messieurs les Députés (1),

Les officiers soussignés de la Légion étrangère s'adressent à vous, font un appel à votre éminente loyauté pour obtenir la fin d'une position malheureusement trop peu connue en France ; ils viennent, confiants en votre justice éclairée, se placer sous cette protection puissante que vous avez accordée dans tous les temps à ceux qui s'en étaient rendus dignes.

Messieurs, lorsque la légion étrangère quitta l'Afrique pour obéir à la volonté du gouvernement français ; lorsqu'elle se décida à verser en Espagne un sang qui coulait encore pour la France, elle le fit dans l'espoir de prouver son dévouement à la grande nation ;

---

(1) Conrad refusa de transmettre cette lettre, mais elle parvint néanmoins en janvier à la Chambre ; elle fut examinée comme pétition, et le rapport fait par M. de Chastellux fut discuté à la séance du samedi 17 juin. Après l'intervention de Pétou, Auguis et Daguenet, le général Bernard, ministre de la guerre, prit la parole : « Depuis le mois d'août dernier, dit-il, il est certain que cette légion a souffert d'une manière extrême ; elle a été privée de solde, elle a été privée d'habillement, elle est privée de tout. » (Le *Moniteur universel* du dimanche 18 juin 1837, p. 1559.) Le renvoi au Ministre des affaires étrangères fut ordonné.

elle fut conséquente avec son origine, car elle continuait une mission régénératrice. Son abnégation fut aussi complète ; elle quittait en effet un drapeau qu'elle se croyait en droit d'appeler le sien. La légion enfin, à qui cinq années de guerre et de travaux avaient presque valu le titre de française, alla combattre de nouveau en Espagne pour s'en rendre encore plus digne. Tels furent les antécédents de ces militaires qui font la guerre depuis dix-huit mois sur un sol qui n'est pas celui qu'ils espéraient défendre : tel fut, nous osons le dire, la conduite honorable que nous avons tenue.

Pour tous ces sacrifices, que demandions-nous ? Rien ; faisions-nous un marché avec le gouvernement français, exigions-nous la garantie de l'avenir, la promesse d'une fortune militaire ? Non : nous avions trop de confiance au Roi, pour ne pas espérer que sa haute justice nous tiendrait compte et de notre sang versé et de nos fatigues; ne savions-nous pas d'ailleurs que le peuple français nous suivait dans nos persévérantes souffrances et que ses représentants auraient mission de nous secourir quand notre dévouement et nos fatigues seraient complets ?

Messieurs les députés, tant que la guerre seule a fait peser sur nous sa rigueur, nous nous sommes résignés avec patience sans proférer une seule plainte. Tant que le fer de l'ennemi a seul fait brèche dans nos rangs, les militaires de la légion sont tombés avec joie et sans regret. Aujourd'hui des fléaux plus terribles encore exercent sur nous de nouveaux ravages ; aujourd'hui des raisons majeures d'intérêt général et particulier nous forcent d'élever la voix pour provoquer la fin d'un mal devenu intolérable. Ce sont, Messieurs, la misère la plus grande et le dénuement le plus complet ; c'est l'abandon dans lequel nous laisse le gouvernement espagnol, ce sont les souffrances physiques de nos soldats qui manquent d'argent et de vivres ; c'est la démoralisation, suite inévitable de notre désastreuse position ; c'est aussi la crainte de perdre sur un champ de bataille une glorieuse réputation acquise par de continuels succès. Car enfin, pouvons-nous attendre de nos soldats qui ne sont pas payés, qui sont dépourvus d'habillements et de chaussures, le même dévouement et le même courage à affronter l'ennemi ? Pouvons-nous aussi croire à un avenir, lorsque tout secours matériel nous manque, lorsque enfin nous ne pouvons espérer que l'administration espagnole remédiera un jour à nos privations ?

Messieurs les députés, les chances de la guerre et les maladies, résultat de nos nombreuses fatigues, ont réduit de plus de la moitié notre si belle légion ; chaque jour nous voyons tomber quelques-uns de nos camarades ; chaque jour voit diminuer nos bataillons, autrefois si brillants, mais toujours dévoués à la France, leur patrie adoptive ; et cependant, Messieurs, nous n'avons ni recrues pour nous alimenter, ni espoir de voir terminer notre misère. Aujourd'hui nous pouvons fixer avec certitude l'instant où nous allons cesser d'exister, car, outre les pertes du combat, nous devons nous attendre à l'oubli de leurs devoirs militaires chez ceux de nos subordonnés qui ne sont pas assez fortement trempés pour résister plus longtemps à nos horribles souffrances.

Parlerons-nous aussi de nous ? Après vous avoir exposé les misères de nos soldats, dirons-nous toutes nos tortures morales, plus grandes

que les douleurs physiques? Dirons-nous aussi combien il nous a fallu de force et d'énergie pour résister à l'aspect hideux de nos malheurs? Certes, Messieurs, s'il existe au monde un dévouement, c'est le nôtre, nous osons le dire hautement à la France dont vous êtes les représentants, car c'est pour elle que nous avons dépensé et courage et santé; car c'est pour mériter l'honneur de compter parmi ses enfants que nous sommes toujours demeurés fermes à notre poste.

Après de si grandes misères, que nous restait-il à faire? Nous adresser à vous, Messieurs, qui représentez le grand peuple, implorer un coup d'œil de pitié, que nous ont mérité de si longues années de gloire et de fatigues. Nous vous demandons, Messieurs, un adoucissement à nos maux, nous nous plaçons sous votre protectorat; car nous pensons que vous ne rejetterez, après vous en être servis si longtemps, ni vos enfants, ni vos orphelins que vous aviez adoptés; nous vous demandons, comme on demande à Dieu, que le gouvernement français intervienne auprès du gouvernement de la Reine et qu'il adopte une décision à notre égard.

Messieurs, si la France pense que nous n'avons pas encore assez fait de sacrifices pour elle, si elle veut que nous versions en Espagne le reste d'un sang presque épuisé à son service, nous obéirons, nous mourrons tous jusqu'au dernier; mais au moins qu'elle nous donne les moyens de conserver intacte cette réputation militaire que nous avions obtenue au milieu de son armée d'Afrique, qu'elle se rappelle que notre éducation militaire est celle de ses enfants et que son honneur se trouverait compromis si nous tombions devant les rebelles de l'Espagne.

Nous espérons, Messieurs, que la France qui n'a pas de rivale parmi les nations de l'Europe rendra justice à ses enfants ainsi qu'à ceux qu'elle a adoptés; nous attendons en confiance sa décision, trop heureux si sa volonté était notre rappel en Afrique. Alors, Messieurs, sous l'égide puissante de la France, le dernier de nous mourrait avec bonheur, en choisissant le pays hospitalier qui déjà une fois lui avait ouvert son sein.

N° 56.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (copie expédiée par Conrad avec sa lettre à Harispe, du 5 janvier 1837.)

Les officiers de la légion aux procuradores espagnols.

Messieurs les Procuradores,

C'est avec douleur que nous soussignés, officiers de la légion étrangère, venons nous adresser à vous pour vous faire connaître l'état déplorable dans lequel se trouve ce corps qui, nous osons le dire, a dignement rempli sa mission depuis qu'il est en Espagne. Malgré toute la sollicitude et les démarches continuelles et pressantes des

chefs qui nous ont commandés jusqu'à présent, la légion n'a jamais reçu la totalité de ce qui devait lui être alloué. Toutefois, tant qu'il n'y a eu que pénurie, gêne et même des malaises exercés, officiers et soldats se sont résignés avec patience et résignation à ce qu'ils croyaient être une nécessité momentanée ; mais aujourd'hui la misère est arrivée à un tel degré qu'il est matériellement impossible de conserver plus longtemps la légion organisée si l'on n'y apporte un prompt remède.

Monsieur le Ministre des finances a annoncé à la tribune que la légion étrangère avait été payée en tout jusqu'au 31 décembre inclus. Nous sommes loin de vouloir attaquer la bonne foi de S. E.; mais il est probable que quelque événement fâcheux a arrêté le cours de la mesure ordonnée par le gouvernement; le fait est que depuis quatre mois la légion n'a reçu que de faibles secours d'argent, à peine suffisants pour donner aux soldats quelques jours de solde, et qui proviennent, soit des fonds que la France avait affectés aux détachements que nous avons reçus au mois d'août, soit des contributions extraordinaires qui ont été levées aux environs de Pampelune. Les soldats sont entièrement dépourvus de souliers et de chemises et leurs vêtements en lambeaux sont loin de les garantir contre la rigueur de la saison. Les magasins du corps sont absolument vides.

Sous le rapport des vivres la position est encore pire, parce que le besoin est plus pressant depuis plusieurs mois. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on est parvenu à nous donner une partie des aliments qui nous reviennent et que nous n'avons dus souvent qu'au patriotisme des populations malheureuses parmi lesquelles nous vivons.

Maintenant toutes les ressources sont à bout, les marchés faits avec les fournisseurs sont expirés et le manque de fonds ne permet pas de les renouveler.

Si, jusqu'à présent, la résignation de nos braves soldats a été admirable, c'est qu'ils savaient que leurs officiers étaient aussi malheureux qu'eux et partageaient généreusement les faibles secours qu'on pouvait se procurer ; et jugez si la situation des officiers est brillante, puisqu'on a été obligé de nous autoriser à prendre au magasin des souliers et des effets d'habillement pour remplacer les haillons que nous ne pouvions plus porter; encore n'avons-nous usé de cette permission qu'à la dernière extrémité, pour ne pas priver les soldats de leur dernière ressource.

Aujourd'hui toute ressource est perdue ; il est pénible d'être obligé d'avouer que nous avons l'intime conviction que ce serait compromettre le sort d'une seule expédition, que de la tenter avec des hommes hors d'état de subsister et d'endurer l'intimité de l'hiver (*sic*). Nous avons donné assez d'exemples que ce n'est pas la bonne volonté qui manque. Nos soldats ne demandent que des souliers, du pain et des ennemis à combattre.

A l'appui de demandes aussi modestes, serons-nous obligés de rappeler à la nation espagnole que nous avons mérité dans cent actions l'honneur de combattre jusqu'à la fin dans la lutte glorieuse engagée depuis trois ans au nom de la liberté.

Oui, Messieurs, la légion a bravement agi depuis qu'elle est au service de l'Espagne, jamais l'ennemi n'a eu l'honneur de la voir

reculer. La proportion effrayante de morts et de blessés qu'elle a eus dans chaque affaire, en comparaison à celle des corps qui se trouvaient au feu avec elle, prouve que, jusqu'à présent, nous n'avons jamais réclamé que la faveur de marcher au premier rang ; devions-nous en être payés par le plus honteux abandon, qui ne se manifeste pas seulement par la disette dans laquelle on nous laisse, mais encore par la négligence et le retard que l'administration apporte dans l'envoi de toutes les pièces qui sont relatives aux membres de la légion. Des officiers promus à des grades supérieurs ou décorés depuis près d'un an, n'ont pas encore reçu leurs brevets malgré leurs demandes réitérées qui ont été adressées à ce sujet. Vous savez malheureusement, Messieurs, que depuis quelque temps plusieurs corps d'armée qui se sont trouvés dans des circonstances pareilles à celle où nous sommes réduits, se sont mutinés et ont refusé le service.

Jusqu'à présent nous n'avons encore eu à réprimer aucun acte d'insubordination. Les militaires de la légion ont supporté avec une patience au-dessus de tout éloge les privations de la guerre ; mais, nous le déclarons avec peine, si l'état actuel se prolonge, nous ne sommes plus maîtres de répondre de l'avenir. Le découragement est profond, et la meilleure discipline et tous les règlements militaires sont impuissants devant des hommes qui disent : « Donnez-moi du pain, des vêtements et de la solde. » Si nous avons pris un parti aussi extrême que celui de réunir le corps d'officiers pour délibérer et vous adresser nos supplications, ce n'est que parce que nous avons senti qu'il y avait urgence et pour prévenir le moment inévitable où les soldats se réuniraient eux-mêmes pour délibérer les armes à la main.

Nous vous prions donc, Messieurs, de vouloir bien faire sentir notre position au gouvernement de S. M. la Reine, afin qu'il y soit apporté un prompt remède et que celle belle légion qui a rendu de si grands services et qui peut en rendre tant encore, ne périsse pas de misère et puisse sortir sans tache de la glorieuse lutte où elle se trouve engagée.

N° 57.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (copie signée par Conrad, jointe à la lettre de Conrad à Harispe, du 5 janvier).

Les officiers de la légion au général Conrad.

Villaba, le 4 janvier 1837.

Mon Général,

Nous soussignés, officiers de la légion étrangère, délégués par les officiers des six bataillons, avons l'honneur de vous rendre compte, que deux capitaines, MM. Cartier et Lagé, ayant cru pouvoir profiter de la réunion des officiers qui se proposaient d'aviser au moyen de faire cesser l'état de misère dans lequel nous sommes depuis longtemps, ont essayé de faire une révolution à leur profit dans l'inté-

rieur de cette belle légion si dévouée à ses devoirs et à ses chefs, dont le résultat aurait été de s'emparer de votre personne, de vous mettre hors la loi, et, après avoir pourvu à votre remplacement, de venir à Pampelune faire des réclamations à l'autorité les armes à la main.

Indignés d'une pareille conduite, les officiers se sont assemblés et nous ont nommés de nouveau pour vous exprimer le dégoût que leur cause une action aussi infâme que celle de deux misérables qui, oubliant les devoirs de l'honneur et de la reconnaissance, ont cru trouver de l'appui parmi nous.

Sovez assuré, mon Général, de l'entier dévouement de vos officiers; que les circonstances malheureuses qui nous accablent s'aggravent encore, leur concours ne vous manquera jamais.

Nous repousserons toujours toute insinuation qui tendrait à nous désunir d'un chef qui nous a donné tant de preuves de sollicitude.

Ne pouvant donc plus souffrir dans nos rangs deux officiers qui ont oublié d'une manière aussi lâche ce qu'ils se devaient à eux-mêmes, nous vous prions, mon Général, au nom des officiers des six bataillons dans les proportions suivantes : 1er, 3e, 4e, 5e et 6e, à l'unanimité et 2e à la majorité de 10 voix contre 7, que ces messieurs soient *chassés* dans le plus bref délai et que leurs noms soient effacés de la liste des braves de la légion étrangère.

Recevez, Général, l'assurance de l'entier dévouement de vos officiers.

Signée au nom des :

1er bataillon : Van de Halten, capitaine.
2e bataillon : Maze, capitaine.
3e bataillon : C. de Douhet, lieutenant.
4e bataillon : Kleffer, lieutenant.
5e bataillon : Imer, capitaine.
6e bataillon : Emile Bon, lieutenant.

N° 58.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (copie certifiée conforme et signée par Conrad).

Le lieutenant-colonel Cros d'Avenas au brigadier Conrad.

Artajona, le 19 janvier 1837, à 1 h. 1/2 de l'après-midi.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'aujourd'hui, après l'appel de midi, j'ai donné l'ordre à la colonne sous mes ordres de faire une demi-heure d'exercice, parce que, les chefs de bataillon ayant fait le commandement à leur troupe pour se porter sur le terrain que je leur avais assigné, les hommes se sont refusés d'obéir en criant : « Nos

congés, notre solde et du pain. » Ce n'est qu'à force de crier de la part de tous les officiers qu'on a pu parvenir à les faire obéir, mais toutefois sans avoir pu obtenir le silence.

Immédiatement après cet exercice qui ne dura qu'un quart d'heure, je fis former la garde pour relever les postes, les mêmes murmures se firent entendre parmi les hommes qui la composaient et quand on commanda de porter les armes, les uns restèrent l'arme au bras, les autres l'arme au pied ; enfin au défilement de la garde les mêmes cris ci-dessus se firent encore entendre et c'est à ce moment que trois ou quatre coups de fusil tirés par les hommes qui venaient de rentrer dans leurs logements se firent entendre et les balles sifflaient au-dessus de nos têtes.

Je crois de mon devoir, mon Général, de vous instruire de ces faits afin que vous veuilliez bien prendre telles mesures que vous jugerez convenables.

J'ai également l'honneur de vous prévenir que les faits qui viennent de se passer, relatés ci-dessus ont porté au dernier point le mécontentement et le découragement parmi les officiers ; d'autant plus qu'ils ont perdu la confiance dans leurs soldats, car, ayant essayé d'en prendre plusieurs par les sentiments en leur disant que d'un moment à l'autre on pourrait marcher à l'ennemi, ces hommes répondirent qu'ils s'y présenteraient la crosse en l'air.

D'après ces faits, je crois, mon Général, qu'il serait imprudent de se présenter à l'ennemi avec des hommes aussi démoralisés et qu'il est absolument nécessaire de libérer les hommes qui ont droit à leur congé, et de réorganiser un certain nombre de bataillons avec les débris de la légion.

Le Lieutenant-colonel commandant la première colonne,

Signé : Cros d'Avenas.

N° 59.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (original).

Conrad à Harispe.

Artajona, le 19 janvier 1837.

Mon Général,

Le sort en est jeté, mon étoile a pâli, les choses en sont venues au point où forcément elles devaient arriver par l'abandon dans lequel le gouvernement espagnol a laissé la brave légion dont je n'ai pris le commandement que d'après vos instances et dans le moment le plus critique où un chef de corps pouvait se trouver.

Vous verrez, mon Général, par le contenu des lettres et du rapport

dont ci-joint copies (1), que je ne m'étais pas trompé sur l'issue que prendraient les choses, ni sur la position fâcheuse dans laquelle je prévoyais que je me trouverais. Je suis bien malheureux et bien souffrant ; mais enfin j'ai fait et je ferai mon devoir jusqu'au bout, devrait-il m'en mésarriver, mon devoir en homme consciencieux et en brave et loyal militaire. La conduite de mes officiers et de mes sous-officiers est admirable, ils sont dignes de tout votre intérêt ; aussi ai-je l'espoir qu'ils trouveront, ainsi que moi, un puissant protecteur en vous le cas échéant. Je ne sais si je me suis trompé dans ce que j'ai fait ; mais ce dont je suis sûr, c'est que ma conscience n'a rien à me reprocher.

Veuillez, je vous prie, mon Général, avoir la bonté de porter ces faits à la connaissance de S. E. le Ministre de la guerre.

Agréez, je vous prie, mon Général, l'hommage de mon respect et de mon entier dévouement.

Le Brigadier,
J. Conrad.

N° 60.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 12 mars 1837).

Conrad à Harispe.

Pampelune, le 8 mars 1837.

Nous sommes encore toujours dans l'inaction et les vivres et l'argent vont de nouveau nous manquer. La ligne d'ici Arnegui (2) est en partie levée, puisqu'on en a retiré les munitions et l'artillerie. C'était depuis longtemps le projet du général Sarsfield ; il vient enfin de le mettre à exécution. Dieu sait quelles en seront les conséquences !

J'ai fait tout ce que j'ai pu, depuis le 22 février, pour obtenir d'envoyer chercher les effets qui sont à Val Carlos et qui auraient pu arriver ici sans le moindre danger pendant que l'on évacuait l'artillerie de la ligne ; mais M. Sarsfield n'a jamais voulu me donner les moyens de transport ; il a préféré laisser 200 mulets se morfondre à la citadelle que de m'en donner 50 qui en trois jours seraient allés et revenus ; mais on dirait que cet homme, malgré les belles paroles qu'il me donne, fait tout ce qui est en son pouvoir pour l'anéantissement de la légion. Je n'ose dire toutes les idées que fait naître en moi une semblable conduite. Je suis enfin parvenu, à l'aide de M. de Lacarte, à obtenir un ordre du chef d'état-major,

---

(1) Il s'agit des pièces précédentes. (*Note de P. A.*)

(2) *Sic.* Il faut voir là sans doute une erreur de copie, et lire : « *La ligne d'ici à Eugui* ». (*Note de P. A.*)

et cela à l'insu du général, pour qu'un officier partît hier pour la vallée d'Aro (1), à l'effet d'y requérir les bêtes de somme nécessaires pour se rendre avec 20 chevaux à Val Carlos y prendre les effets et être de retour demain 10 du courant.

Depuis hier matin que ce détachement est parti, je suis et serai sans repos jusqu'à son retour ; car, dans la nuit d'avant-hier, j'ai reçu la nouvelle que les vivres envoyés d'ici aux douze compagnies de la légion, que l'on a maladroitement mises sur la ligne, ont été enlevés par les factieux entre Zuriain et Larrasoaña. Jugez, mon Général, dans quelle position je me trouverais si malheureusement ce convoi m'était enlevé.

Le temps s'est remis au beau depuis hier ; il est magnifique aujourd'hui. M. Del Valle harcèle sans relâche depuis qu'il est ici le vice-roi, afin qu'il commence les opérations ; mais ce dernier trouve toujours de nouveaux prétextes pour ne pas bouger et peut-être en trouvera-t-il un nouveau dans les forces avec lesquelles le prince don Sébastien se trouve à Irurzun et dans les environs ; on dit qu'il a 16 bataillons à nous opposer et nous ne pouvons, nous, opérer qu'avec 12 ou 13 au plus, attendu qu'il faut en laisser deux sur la ligne et deux à Pampelune. Peut-être aussi prendra-t-il pour prétexte l'inaction des deux autres généraux. D'après une lettre reçue aujourd'hui de Bilbao, et datée du 25 février, le général en chef devait se mettre ce jour-là en mouvement ; mais la pluie l'a arrêté.

Le gouvernement, d'après des données certaines que j'ai, est dans la plus grande anxiété, parce qu'il voit que, malgré tous les efforts qu'il a faits pour procurer de l'argent et des vivres pour pouvoir commencer les opérations le 25, on n'a rien fait ni rien tenté et que l'armée va se trouver incessamment dans le même état de pénurie où elle était avant ; il n'y a en Espagne ni administration, ni ordre, ni méthode, ni ensemble : comment veut-on que les choses marchent et que l'on arrive enfin à un résultat ? Heureusement que les Carlistes n'y entendent pas davantage, c'est ce qui laisse encore quelques doutes sur leurs succès.

M. Del Valle est un digne et galant homme, très capable et y met tout le zèle et l'activité possibles ; mais le vice-roi trouve toujours le moyen de reculer le moment décisif.

J'ai encore de quoi faire le prêt jusqu'au 20 de ce mois. La légion est on ne peut mieux disposée ; jamais elle n'a eu une conduite plus admirable, malgré les quatre mois de solde que l'on doit aux officiers et le manque de pantalons et de chemises dans lequel se trouve une grande partie des sous-officiers et des soldats. Il en est de ces derniers un grand nombre qui, depuis trois mois et malgré la rigueur de la saison, n'ont plus de chemises sur le corps.

A tout cela joignez le silence du gouvernement français qui ne nous donne pas un mot d'encouragement, comme si ce n'était pas à sa voix et pour suivre les inspirations de la politique française que nous avons quitté notre bon et beau pays.

Signé : CONRAD.

---

(1) Il s'agit très probablement de la vallée d'*Erro*, à l'est de celle de Larrasoaña. (*Note de P. A.*)

P.-S. — Je n'ai que le temps de vous informer que le général Sarsfield réunit enfin entre Pampelune et Villaba toutes les troupes du corps d'opération de la droite et que probablement demain nous ferons un mouvement en avant, pour distraire une partie des forces du côté du général Evans, qui doit commencer aujourd'hui, à ce qu'on dit, ses opérations.

Mon convoi ne doit arriver ici que demain ; j'en suis désolé, beaucoup de mes hommes étant sans chemises, et déjà aujourd'hui nous bivouaquons.

N° 61.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 16 mars 1837).

Conrad à Harispe.

Zugarti, le 13 mars 1837.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer par ma lettre du 10 courant, le corps d'armée s'est réuni, le 11, devant Pampelune, et, à 9 heures du matin, il s'est mis en mouvement par la route d'Irurzun. Arrivée à Erize, l'avant-garde a trouvé environ deux bataillons embusqués derrière des parapets qui couronnent les hauteurs de droite et de gauche de cet épouvantable défilé.

Le général Sarsfield ordonna aussitôt d'enlever ces positions, ce qui fut exécuté par le bataillon de tiradores et les trois autres bataillons d'avant-garde qui continuèrent à flanquer la colonne jusqu'à Iruzun, où se croisent les chemins de Tolosa, d'Estella et de Vitoria. L'avant-garde n'eut que 15 blessés, dont un officier.

Avant 3 heures de l'après-midi, toutes les troupes avaient passé la Disara, et étaient campées sur deux lignes appuyant leur droite au village de Madoz situé au pied du prolongement du rocher de gauche de Las Dos Hermanas, et la gauche se prolongeant, en traversant la grande route, dans l'espèce de presqu'île formée par l'Araquil et la Disara dont le confluent se trouvait à portée de fusil de l'extrême gauche.

Avec un peu de décision, et les trois heures de jour qui nous restaient, nous aurions pu fort bien aller coucher à Lecumberri, d'où nous eussions été parfaitement maîtres de nos mouvements, et il est probable qu'à l'heure qu'il est nous aurions fait notre jonction avec le général Evans; que Tolosa, Ernani et tout ce qui est en arrière seraient en notre pouvoir, et que la faction aurait reçu son coup de mort si, de son côté, le général Espartero avait aussi avancé.

Le mouvement sur Irurzun a été hardi ; mais, arrivé là, soit crainte de compromettre sa réputation, soit crainte que le général Evans n'eût pas, comme déjà plusieurs fois il l'avait annoncé, commencé ses opérations ; soit tout autre motif d'excessive prudence ou

autres raisons, le général Sarsfield s'est décidé, après une nuit épouvantable de bivouacs, pendant laquelle il n'a cessé de pleuvoir et de neiger, à entreprendre son mouvement rétrograde vers Pampelune, en disant, ce qu'il m'a répété tout à l'heure à une visite que j'ai été lui faire à son quartier général de Sarasate, que le manque de nouvelles du général Evans l'y avait forcé dans la crainte de se voir entouré par les plus grandes forces de la faction.

Le camp que nous avons occupé près Madoz eût été aussi stratégique que militaire si nous étions restés en possession d'Irurzun et d'Echarren ; mais ayant abandonné ces deux points nous courions le risque, si nous avions eu affaire à un ennemi entreprenant qui fût venu, la nuit, faire un hourra sur les deux ponts et les couper, d'être bloqués dans notre presqu'île et, par conséquent, dans une position dont les résultats eussent pu devenir bien funestes à notre petite armée.

Le prince D. Sébastien était parti, dit-on, la veille pour Estella, avec le restant de son monde, pour faire passer une expédition en Castille. Je ne crois pas à cette version, mais bien plutôt qu'il voulait attirer l'attention du général Sarsfield de ce côté-là. Maintenant, il paraîtrait qu'il serait revenu sur ses pas, et qu'il se trouve de nouveau du côté d'Irurzun ; mais, comme ce village et Madoz ont été entièrement pillés, par l'absence totale d'habitants, je pense qu'il se sera établi à Echarren, où nous n'avons même pas mis les pieds, malgré sa proximité de notre camp et une grand'garde de cavalerie ennemie qui y était établie.

Je ne sais quelles peuvent être aujourd'hui les intentions du général Sarsfield ; mais il est de fait qu'il ne l'aura jamais plus aussi belle, et que je ne sais pas, dans le cas où il voudrait de nouveau faire un mouvement en avant, comment il se procurerait de quoi remplacer les quatre jours de vivres et les deux jours de fourrage qui ont été consommés, et comment, le cas échéant, on passerait le défilé de Las Dos Hermanas qui, sans nul doute, sera bien gardé, à moins qu'on ne le tourne, ce qui serait fort de mon avis ; car je prétends qu'une armée, qui n'a point de voitures ni d'artillerie roulante à la suite, doit passer partout, et que, d'ailleurs, rien ne déroute un ennemi confiant dans sa force par celle de ses positions comme de voir ses combinaisons déjouées.

Le temps continue à être épouvantable ; nous ne sommes qu'à une lieue et demie de Pampelune et il faut d'assez fortes escortes pour y conduire nos malades qui pourraient augmenter dans une progression effrayante. Si je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire plus tôt, mon Général, c'est que je n'en avais pas les moyens ; soyez bien persuadé que je saisirai toutes les occasions qui se présenteront pour vous tenir au courant.

La meilleure harmonie continue à régner entre le général Sarsfield et moi ; il m'accorde tout ce que je lui demande, et paraît extrêmement sensible aux égards et à la grande déférence que je lui montre.

Signé : *Le Brigadier*,

J. Conrad.

N° 62.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre de Harispe au Ministre, du 27 mars 1837).

Conrad à Iribarren.

(Rapport sur l'affaire de Larrainzar, le 21 mars 1837.)

Ce matin, de bonne heure, je vis que la position de ce village exigeait de prendre d'avance les précautions convenables contre un ennemi en forces. J'ordonnai donc la construction d'un petit ouvrage de fortification sur la crête de la montagne qui domine Larrainzar, ce qui fut exécuté par la compagnie de sapeurs du bataillon d'élite espagnol agrégé à cette division ; une compagnie du 1er bataillon de la légion l'occupa, et je donnai l'ordre au commandant de ce bataillon de soutenir ce point avec le reste de ses forces.

A midi, je m'étais rendu à votre quartier général pour prendre vos ordres, et, au moment de remonter à cheval pour retourner à mon cantonnement, j'entendis les premiers coups de feu, préludes du combat. Je partis au galop, et quelques minutes me suffirent pour arriver ; mais ce ne fut cependant qu'au moment où le 1er bataillon, serré par des forces très supérieures, était obligé de descendre. Prenant avec moi le 2e bataillon, et faisant suivre le mouvement par le 3e, j'ordonnai que le 1er, au commandement du brave lieutenant-colonel Ferrary, reprît l'offensive sur la gauche, pendant que moi je guidais le 2e sur la droite. Presque aussitôt s'engagea un combat très vif ; mais l'effort de nos soldats l'emporta sur la supériorité du nombre. Après avoir couronné les crêtes et dégagé la compagnie qui avait défendu son poste avec tant d'honneur, je poursuivis l'ennemi qui s'étendait de plus en plus sur notre droite, comme pour se lier avec une masse qui se dirigeait vers le bois, en arrière du village. J'ordonnai alors au lieutenant-colonel D. Juan de Lacarte de disposer de quelque force du bataillon provisé (*sic*) resté en réserve sous les ordres du lieutenant-colonel Cros d'Avenas, pour défendre le passage du ruisseau et déjouer tout projet de l'ennemi sur ce point, jusqu'à ce qu'ayant connaissance de ce qui se passait vous voulussiez déterminer, mon Général, ce qui conviendrait.

Après avoir poursuivi l'ennemi pendant plus d'une demi-heure et lui avoir fait payer cher sa témérité, comme il le méritait, je reçus l'ordre que vous m'envoyâtes du champ de bataille même de réunir les troupes et de descendre dans la plaine afin d'y engager, s'il était possible, un combat décisif pour lequel vous aviez déjà pris les mesures convenables.

J'exécutai ma retraite en bon ordre, ainsi que vous l'avez vu, ce qui peut faire juger de la terreur qu'avait inspirée à l'ennemi la bravoure des soldats de la légion. Vous-même, mon Général, daignâtes m'en témoigner votre satisfaction.

Les forces ennemies que j'eus à combattre me parurent se composer de 7 bataillons d'infanterie et de 1 escadron de cavalerie. Vous,

plus que personne, saurez apprécier les difficultés que nous avons eues à surmonter dans un terrain si difficile, et contre un ennemi si supérieur en nombre.

Cependant, l'honneur de ce combat nous a coûté de braves officiers et soldats ; les uns ont terminé glorieusement leur carrière sur le champ de bataille, et les autres ont été blessés. Quand les circonstances me le permettront, j'aurai l'honneur de vous en adresser un état détaillé et de recommander en même temps à la bienveillance de Sa Majesté ceux qui se sont distingués dans cette journée. Je dois cependant, dès l'instant, vous faire une mention spéciale du capitaine de Hébich, qui défendit avec tant de courage et de succès le poste confié à sa bravoure.

La perte des factieux a dû être considérable, car le champ de bataille et les approches de l'ouvrage fortifié étaient couverts de cadavres.

CONRAD.

N° 63.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 27 mars 1837).

Conrad à Harispe.

Egues en arrière de Villaba, près Pampelune, 23 mars 1837.

Le 20, à 8 heures et demie, nous prîmes le chemin de la vallée de Juslapena (1) et, arrivés à Muzquiz, la garde, le bataillon de tiradores et celui de Malaga eurent un engagement dans lequel la première perdit 2 officiers et une trentaine de prisonniers, 2 autres officiers et une quinzaine de blessés ; Malaga et les tiradores eurent aussi en tout de 5 à 6 blessés ; marchant derrière l'énorme convoi de bagages et de vivres, je n'arrivai qu'après l'affaire terminée, malgré le désir que j'avais d'accélérer le pas pour prendre part à l'action ; mais nous étions dans un étroit défilé et il m'a été impossible de passer ni à droite ni à gauche. Enfin arrivé près du général Iribarren, il me donna l'ordre de continuer à marcher jusqu'à Larrainzar, où je m'établirais avec la division. Ce ne fut qu'à 11 heures du soir que passa le dernier bataillon de l'arrière-garde. Le général fut s'établir à Lizasso.

Larrainzar étant situé au pied d'une montagne boisée ; je reconnus la presque impossibilité d'y être en sûreté, si je ne restais maître de cette hauteur ; à cet effet, dès la pointe du jour, j'y fis monter mon chef d'état-major avec un bataillon, la compagnie de sapeurs de génie avec tous les sapeurs de la légion, pour y faire un petit

---

(1) *Valle de Juslapena*, portée sur la carte de Coello, au nord-ouest de Pampelune. (*Note de P. A.*)

ouvrage à l'abri d'un coup de main, de manière à résister jusqu'à mon arrivée avec du renfort.

Bien m'en prit de cette disposition, ainsi que vous le verrez par le rapport ci-joint dans lequel je n'ai pas cru devoir énumérer ma perte, attendu qu'elle a été considérable. Elle a été de 4 officiers tués, 5 blessés et 2 contusionnés, de 15 sous-officiers et soldats tués, 54 blessés et 6 contusionnés.

Le général Iribarren que j'avais envoyé prévenir se rendit sur le terrain et au bout de deux heures de combat dans un bois très fourré il m'envoya l'ordre de me retirer. Je pris aussitôt mes dispositions et la retraite s'opéra avec un ordre et une précision si admirables que le général et tous ses officiers m'en firent compliment. Arrivé au village, je fis occuper toutes les maisons par un bataillon et j'emmenai les trois autres à portée de fusil dans la plaine de l'autre côté de l'Ulzama, où se trouvaient déjà ma cavalerie et mon artillerie qui s'y étaient placées par ordre du général, attendu qu'elles n'avaient pu me suivre, vu l'escarpement de la montagne et le fourré du bois. Les tirailleurs ennemis vinrent jusqu'à mi-côte; mais ils furent si bien reçus par le bataillon embusqué dans les maisons et par quelques obus lancés avec une telle justesse de tir sur leur réserve, qu'ils se retirèrent presque immédiatement. Après en avoir causé avec le général, je rentrai avec toute la division dans le village ; au moment de le quitter, nous convînmes du départ pour le lendemain. Nous différions seulement sur l'heure ; son intention était de ne se mettre en mouvement qu'à 9 heures; mais il se rendit à mes raisons et il fut arrêté que je partirais à 7 heures moins un quart.

Toute la division se trouva formée de l'autre côté et aussitôt j'ébranlai mes colonnes vers Lizasso. Arrivé là, je trouvai le général et la queue du convoi ; quelques blessés encore n'étaient pas sortis de l'ambulance. Je hâtai leur mise en marche et voyant la lenteur avec laquelle on passait le village par une rue très étroite, je fis mettre tous mes sapeurs en tête, je tournai le village par sa gauche et, faisant ouvrir des passages de front d'une demi-section, j'arrivai au pont avec toute ma division formée en colonne serrée en même temps que la gauche du convoi. Je le fis traverser au pas de course par mon infanterie, tandis que les bagages ainsi que la cavalerie passaient au gué. J'avais envoyé une section de sapeurs à la tête du convoi pour faciliter tous les passages difficiles. De cette manière je crois pouvoir assurer que je fis encore gagner une heure à la colonne. L'arrière-garde, composée de deux bataillons de la garde, de celui de Malaga, d'un escadron de dragons et de mon peloton de tiradores, était conduite par le brave général Iribarren lui-même. Les hauteurs de gauche étaient éclairées par 2 bataillons de Cordova et un d'Almanza, et celles de droite par celui de tiradores. L'arrière-garde n'eut pas plus tôt franchi le mauvais pas en avant de Lizasso que l'ennemi arriva sur elle au pas de course et l'accompagna avec une vive fusillade. Arrivé près de la Tasa (1), petit village sur la rive gauche de l'Ulzama, je me trouvai dans une grande anxiété, le feu

(1) *Latasa*, sur la carte de Coello, à quelque distance au sud-est de Lizasso. (*Note de P. A.*)

étant très nourri, et ne recevant pas de nouvelles ni d'ordres du général. Je pris enfin sur moi de faire suivre le convoi par le bataillon d'élite espagnol et j'allais prendre position en échelonnant mes bataillons lorsque j'en reçus l'ordre du général.

A partir de ce moment, j'attendis l'arrière-garde et à son passage je commençai à entrer à mon tour en combat. Nous continuâmes à nous retirer en échelons jusqu'à Ostiz où le général voyant l'acharnement des ennemis se décida à faire rétrograder les autres troupes pour livrer bataille si l'ennemi en avait envie. Il ne fut pas de cet avis, et, après lui avoir lancé avec une nouvelle justesse de tir un certain nombre d'obus, le général décida de continuer notre mouvement vers Pampelune. L'ennemi nous suivit toujours de près et arrivé à une demi-lieue de Sorauren, qui est placé dans un étroit passage contre la rive gauche de l'Ulzama et dominé des deux côtés par de hautes montagnes boisées, j'entendis sur ce point une vive canonnade et fusillade ; aussitôt le général revint sur ses pas pour me dire : « Vous entendez ce qui se passe, nous sommes entre deux feux, je vous laisse le soin de l'arrière-garde pour aller forcer le passage que l'ennemi paraît vouloir nous disputer. » Malheureusement dans ce moment la neige qui tombait à gros flocons vint nous ravir le peu d'instants de jour qui nous restaient ; je suivis ma route toujours par échelons sur les hauteurs de gauche, ayant la rivière à droite ; j'arrivai à nuit close à Sorauren, après avoir monté à pic et descendu la dernière montagne qui domine ce village et qui est extrêmement boisée ; j'ai perdu là quelques hommes fatigués et blessés, qui furent aussitôt tués impitoyablement après avoir été déshabillés, d'après le dire d'un grenadier qui est rentré tout nu et qui a eu le bonheur de s'échapper de leurs mains sous une grêle de balles.

Aussitôt que le général qui s'était rendu maître du pont apprit que j'arrivais, il me fit chercher, me prit la main, la serra dans son bras gauche et me dit : « Je suis bien aise et content de vous voir ; continuez votre route avec votre division et allez aux cantonnements qui vous sont assignés près de Huarte. Je fermerai la marche. »

Voici, mon Général, tant bien que mal le récit des opérations des 20, 21 et 22.

Je suis toujours un peu souffrant ; mais malgré cela tout irait bien si je ne me trouvais déjà sans argent, sans fourrages et avec cinq mois de solde arriérée à mes officiers et à moi.

Agréez, etc.

Signé : CONRAD.

La perte d'hier est, pour la légion, de :

2 officiers blessés grièvement ;
12 sous officiers et soldats tués ;
23 blessés ;
14 blessés pour le bataillon d'élite espagnol.

N° 64.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 22 avril 1837).

Conrad à Harispe.

Puente la Reyna, 19 avril 1837.

Je suis arrivé ici ce soir avec la légion ; et, demain, à 9 heures et demie, je pars avec le général Iribarren pour Larraga où il doit réunir 10 bataillons, 10 pièces de montagne et 850 chevaux pour de là continuer sa route et aller coucher à Lodosa sur l'Ebre ; c'est une journée bien forte pour mes pauvres marcheurs qui sont bien mécontents parce qu'ils n'ont reçu les vivres de la journée que ce soir et que, malgré cinq jours de prêt que je viens de leur faire donner à la fois, il leur en est dû encore quinze.

Don Carlos et don Sébastien sont à Estella (1), le premier malade ; et le second, dit-on, à la veille de faire une expédition en Castille, à la tête de 15 bataillons, de 1.000 chevaux et avec quelques pièces de montagne. Tout est prêt à Estella, voire même le train du pont qu'ils doivent jeter sur l'Ebre ; à savoir maintenant sur quel point ils chercheront à exécuter le passage.

Mendavia et au-dessus et au-dessous de Cenicero, sont les points les plus propices. Mais l'Ebre est tellement haut et rapide en ce moment que je ne crois pas qu'ils tentent la chose. D'un autre côté, ils pourraient bien passer l'Arga à Echauri (2), et, par une marche rapide, entrer dans le Haut-Aragon par Sanguessa ; car ce ne sont certes pas 5 faibles bataillons et 120 chevaux laissés à Pampelune qui pourraient leur disputer le passage : je ne sais pas en vérité ce que fait le général en chef à Bilbao, dans une position aussi excentrique, laissant à découvert toute la ligne depuis Vitoria jusqu'à la Ribera : c'est donc le général Iribarren avec les forces que j'ai indiquées au commencement de ma lettre qui devra s'opposer au passage ou poursuivre jusqu'aux portes de Madrid, même dans le cas de réussite de l'ennemi. A Madrid, déjà on n'est pas sans inquiétudes, cette capitale ayant fort peu de troupes, le bas peuple étant carliste, et Cabrera, Serrador et autres, au nombre de 14.000 hommes, menaçant de s'y présenter d'un jour à l'autre. D'un autre côté, les Carlistes de Navarre sont aux expédients ; ils ne savent plus comment faire vivre leurs troupes, et voudraient frapper un grand coup, avant que le ministère soit changé en France.

Je ne me permettrai pas de préjuger de l'avenir, car tout ici est

(1) L'infant n'était pas à Estella le 19, mais à Tolosa. (*Note sur le manuscrit, d'une autre main.*)

(2) *Echauri*, au sud-ouest de Pampelune, sur l'Arga, est porté sur la carte de Capitaine, avec l'orthographe *Echarri*. Il ne faut pas confondre ce point avec *Echarri*, situé un peu plus à l'ouest. (*Note de P. A.*)

en quelque sorte miraculeux ; mais ce qui me paraît prouvé, c'est qu'en ce moment nos ennemis ont plus de chances que nous, car je crois que s'ils parvenaient à entrer une fois à Madrid, on les en ferait difficilement sortir.

Signé : CONRAD.

N° 65.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (copie jointe à la lettre du général Harispe au Ministre, du 3 mai 1837).

Conrad à Harispe.

Obanos, 29 avril 1837.

C'est le cœur navré et plein d'amertume, et non sans me faire violence que je vais avoir l'honneur de vous écrire, tellement je suis malheureux et dégoûté ; et vous ne serez nullement étonné des sensations pénibles que j'éprouve lorsque vous saurez que plus de 300 des meilleurs et des plus beaux de mes soldats, presque tous Polonais ou Allemands, se sont fait annoncer au rapport pour me demander leur congé, leur temps étant expiré et ne voulant pas rester plus longtemps au service d'Espagne. J'ai eu beau leur faire toutes les représentations possibles et les prendre par les sentiments de l'honneur, par leur propre intérêt et par l'attachement dont ils m'avaient si souvent et jusqu'à présent donné tant de preuves, rien n'a pu les déterminer à rester, quoique quelques-uns eussent les larmes aux yeux.

Voyant que toute tentative ultérieure serait infructueuse et ayant su d'avance par des hommes qui me sont dévoués, autant par l'estime qu'ils me portent que par la reconnaissance qu'ils me doivent, qu'ils seraient inébranlables dans leurs résolutions, et voulant éviter un refus de marcher à l'ennemi, qu'ils étaient bien déterminés à me donner le cas échéant, et voulant éviter également le mauvais effet qu'un semblable refus aurait produit sur les 1.400 fantassins qui vont me rester, je me suis décidé à les licencier immédiatement et à les faire partir demain pour Pampelune, à l'effet de les congédier par 50 hommes à commencer du 5 mai, afin que vous soyez prévenu huit jours à l'avance de leur arrivée, ainsi que vous me l'avez prescrit dans le temps. Le 1er détachement arrivera donc le 7 mai à Saint-Jean-Pied-de-Port et les détachements se suivront de deux jours en deux jours. Mais cette opération qui a réduit beaucoup de compagnies à 20 et 25 hommes en nécessite une autre, qui est celle de la réduction à 2 bataillons, qui, au 1er juin, se trouveront encore diminués de 350 hommes et ainsi de suite chaque mois. Vous devez bien penser d'après cela, mon Général, que, vu cette diminution et le dégoût qui existe, tant parmi les officiers que parmi les soldats, il me sera impossible de conserver ce commandement au delà du

1er juin prochain, attendu que c'est déjà avec grand'peine et à travers les tracas de tous les instants et l'inquiétude incessante d'aller à l'ennemi avec des hommes démoralisés par leur petit nombre, habitués qu'ils étaient naguère à manœuvrer avec six bataillons, que je suis obligé de songer à l'avenir. Car, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, après les affaires des 20, 21 et 22 mars, je ne suis parvenu à m'en tirer avec honneur qu'en m'exposant sans cesse pour leur prêcher l'exemple, car déjà alors officiers et soldats n'étaient plus les mêmes.

Hier, j'ai eu un déserteur qui a été repris par des flanqueadores espagnols, au moment où il cherchait à passer l'Arga. On vient de me l'amener et j'ai ordonné pour demain matin la convocation d'un conseil de guerre; si, comme je le pense, il est condamné à mort, il sera fusillé quatre heures après jugement, car plus les circonstances sont difficiles, plus je dois déployer de vigueur pour maintenir la discipline, jusqu'au moment de mon départ.

Les officiers depuis quelque temps me donnent beaucoup plus à faire que les sous-officiers et les soldats. Il y a parmi eux, à quelques exceptions près, une mollesse et un laisser-aller dans le service que je n'aurais jamais cru pouvoir exister parmi des hommes qui avaient jusqu'alors montré tant de vigueur sur les champs de bataille. Mais le dégoût est à son comble. Je suis forcé de déployer avec eux une grande sévérité, parce qu'ils mettent la négligence la plus coupable dans l'exécution des ordres. Ainsi par suite de la pénurie d'argent où je me trouve je suis souvent obligé de laisser plusieurs jours d'intervalle dans le paiement du prêt; il est arrivé souvent que des commandants de compagnie ont contrevenu à mes ordres afin de ne pas mécontenter leurs compagnies. Cette indiscipline des officiers me force continuellement à entrer dans les moindres détails et contribue à me rendre la vie plus désagréable.

Dans la fusion des trois bataillons en deux je mettrai à la suite tous les officiers qui seront en plus; ils resteront à Pampelune et au fur et à mesure qu'il en manquera dans les bataillons de guerre, soit par maladies, congés ou démissions, je les remplacerai par ceux de la suite.

Le général Iribarren ne peut disposer en ce moment, y compris la division de la Ribera, que de 700 chevaux et de 8 bataillons, attendu qu'il est obligé d'en laisser 6 pour garder Pampelune et la ligne jusqu'à Val Carlos, 3 pour garnir les points de Puente-la-Reyna, Mendigorria qui forment la ligne de l'Arga et de l'Ega et que 3 autres qui composaient la brigade d'avant-garde viennent de lui être retirés par le général en chef, et envoyés à 9 autres qui se trouvent depuis Logroño jusqu'à Haro, point très vulnérable pour le passage d'une expédition en Castille.

Signé : CONRAD.

Ci-joint la copie de la traduction d'une lettre de M. Mendizabal, à M. Antonio del Valle, commissaire du gouvernement espagnol à l'armée de Navarre.

N° 66.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19.

Rapport par le capitaine Bazaine, chef d'état-major de Conrad.

RAPPORT SUR L'AFFAIRE DE HUESCA.

(24 mai 1837.)

Dans la nuit du 22 au 23 mai, vers une heure, l'armée de Navarre, composée et répartie ainsi qu'il suit :

Division du brigadier Vanhalen.

2 bataillons du 2e régiment d'infanterie de la garde ;
2 bataillons du régiment de Cordova ;
1 bataillon du régiment d'Almanza ;
1 bataillon du régiment d'Afrique ;
1 bataillon du régiment provincial d'Avila ;
4 pièces de montagne de la garde.

Brigade du brigadier Conrad.

2 bataillons de la légion française ;
1 bataillon du 6e léger ;
6 pièces de montagne de la légion ;
2 escadrons de lanciers de la légion.

Brigade de cavalerie formant un effectif de 600 chevaux commandée par le brigadier don Leon.

Les chasseurs de la garde ;
Les lanciers de la garde ;
Les cuirassiers de la garde ;
Les grenadiers de la garde ;
Les dragons de Bourbon ;
4 pièces d'artillerie de campagne,

se trouva réunie à Zuera. D'après les derniers renseignements, l'ennemi était fort de 22 bataillons formant un effectif d'environ 12.000 hommes, de quatorze escadrons forts de 1.100 à 1.200 chevaux, sans artillerie ; il avait seulement des attelages de mules ; on disait aussi qu'il traînait à sa suite un équipage de pont ; mais ceci fut démenti plus tard. Il occupait Luna, Puente de Luna et les villages qui environnent ces deux points : il avait une avancée de cavalerie à Gurrea et, d'après les rapports des paysans, il se préparait à passer le Gallego.

Le 23, à 11 heures du matin, le général Iribarren partit avec toute la cavalerie et le bataillon provincial d'Avila, dans la direction de Gurrea, afin de tomber à l'improviste sur l'ennemi qui, d'après les espions, commençait à passer la rivière ; il laissa l'ordre au brigadier Conrad de faire passer le Gallego à toute l'armée

de Navarre et de venir le rejoindre le plus vite possible, à Gurrea. Le passage du Galiego coûta près de quatre heures, à cause des mauvaises dispositions qui furent prises par M. le chef d'état-major général le colonel Mendivil. Une seule barque existe à Zuera; elle peut à peine passer 50 hommes par voyage ; plus haut, sur la gauche, il existe un gué où peut seulement passer la cavalerie. Voici les moyens qu'on employa pour le faire passer à l'infanterie : on réunit toutes les voitures du village, et, au lieu d'en former un pont, on y fit monter les hommes par dix, on les transporta sur l'autre rive, et, après un grand nombre de voyages, on réussit ainsi à faire passer l'armée qui, une fois réunie, se dirigea immédiatement sur Gurrea, où elle arriva à 7 heures du soir. Là, on apprit que l'ennemi avait passé le Gallego à Marracos, qu'il bivouaquait sur les hauteurs de Tormos et que le général Iribarren, ne se trouvant pas assez en force lors de son arrivée à Gurrea, s'était contenté de pousser une reconnaissance jusqu'auprès de Marracos, d'autant plus que de ce côté le terrain est très montagneux, accidenté et peu propre à la cavalerie.

Le général Iribarren rentra à Gurrea à 9 heures du soir, et donna ordre que l'armée y passerait la nuit.

Le 24, à 3 heures du matin, l'armée quitta ce village, et prit la direction d'Almudevar; elle y arriva vers 10 heures. L'ennemi avait commandé, dans ce village, quelques milliers de rations en pain, vin et viande, qui, bien entendu, n'arrivèrent pas à leur destination.

Le général Iribarren qui, probablement, n'avait pas des renseignements bien sûrs sur la direction de l'ennemi, voulut se procurer des nouvelles. Il laissa, en conséquence, le commandement au brigadier Conrad, et partit avec toute la cavalerie et le bataillon du 6e léger dans la direction de Huesca. Il eut la malheureuse idée, ayant l'ennemi si près, de donner ordre qu'on distribuât à toute la troupe une ration de vin. Cette opération dura jusqu'à 1 heure ; l'armée reprit alors sa marche sur Huesca ; à moitié chemin, un officier d'ordonnance du général Iribarren vint dire au brigadier Conrad de faire presser le pas, parce que l'ennemi occupait Huesca, et à une demi-heure de cette ville l'infanterie rejoignit la cavalerie, qui était massée derrière les petits mamelons qui couvrent Huesca de ce côté.

Le général en chef partit seul, avec son chef d'état-major, pour reconnaître l'ennemi qui, d'après le dire des paysans qui venaient de la ville, ne faisait que d'entrer à Huesca, était très fatigué, et ne se doutait nullement que nous fussions si près, car il n'avait placé aucun avant-poste ; qu'une partie des bataillons était en train de se loger, et que l'autre bivouaquait autour de la ville, les faisceaux formés, mais sans aucune précaution. Tous ces rapports engagèrent le général Iribarren, quoiqu'il fût près de 5 heures, à tenter une attaque sur la ville ; mais il n'en parla pas, ne donna aucune instruction à ses chefs de division, MM. Conrad et Van Halen et les troupes, malgré l'inégalité du commandement, restèrent réparties comme elles l'étaient depuis notre départ de Navarre.

L'armée s'avança sur deux colonnes : le brigadier Conrad avec ses trois bataillons prit la droite de la route ; la division Van Halen, la gauche et la cavalerie la suivit, un peu en arrière de l'infanterie.

Arrivé sur une ligne de mamelons situés à trois portées de canon de la ville, mais qui dominent tous les jardins qui l'entourent et qui sont très favorables pour se défendre, à cause des fossés assez larges qui les séparent dans tous les sens, et qui peuvent être remplis d'eau, le général Iribarren la fit arrêter sur le versant opposé de ces mamelons ; quelques tirailleurs seulement se montrèrent pour reconnaître l'ennemi qui n'était pas tout à fait préparé à nous recevoir, mais qui était loin d'être surpris, malgré toutes les précautions qui furent prises pour ne pas lui donner l'éveil, car les troupes marchèrent la baïonnette dans les fourreaux et l'arme sous le bras gauche. Cependant, si de la position que l'armée occupait on avait agi avec plus de décision, et si la cavalerie surtout, par un coup hardi, s'était portée au galop sur les bataillons qui sortaient de la ville et y avait mis le désordre, l'infanterie alors aurait profité de cet avantage, et il est probable que toutes les chances de victoire eussent été pour l'armée de la Reine. Mais, loin de là, le général Iribarren montra une indécision sans exemple, ne donna aucun ordre. L'ennemi eut ainsi le temps de prendre ses dispositions de défense : il fit d'abord occuper par trois bataillons un ermitage situé un peu en avant et sur la droite de Huesca, qui domine cette ville et couvre une partie de son front par la direction de ses feux. Il lança dans les jardins, qui sont un peu boisés, un grand nombre de tirailleurs, et fit cacher à la gauche de la ville, derrière les murs des jardins, plusieurs bataillons. Il répartit sa cavalerie à la droite, au centre et à la gauche. Toutes ces mesures prises, sa position était formidable, et, puisque le général Iribarren lui avait donné le temps de s'établir ainsi, il n'aurait pas dû l'attaquer, d'autant plus qu'il avait une infanterie presque double de la sienne.

Malgré tout cela, le général en chef donna ordre de se montrer et de prendre position sur la crête des mamelons ; les soldats de tous les corps étaient pleins d'enthousiasme, et au moment où les bataillons aperçurent l'ennemi, un hourra général fut poussé ; les hommes ne demandaient qu'à fondre sur la ville, mais pas d'ordres...

Le général Iribarren était près de la colonne de gauche, faisant tirer par les pièces de campagne sur les masses qui se trouvaient devant lui quelques obus qui ne portèrent pas. Dans ce moment, plusieurs officiers d'ordonnance du général Iribarren vinrent auprès de la légion, en criant : « La légion en avant ! La légion en avant ! » Le brigadier Conrad fit alors déployer tout le bataillon du 6e léger en tirailleurs, le fit appuyer par le 1er bataillon de la légion, ordonna au second de rester à 400 pas derrière, afin d'appuyer ce mouvement, se mit à la tête du 1er bataillon qui, électrisé par son exemple, chargea avec une impétuosité remarquable les bataillons ennemis qui se trouvaient devant lui et qui se sauvèrent dans les jardins. Le bataillon les y poursuivit ; mais les masses ennemies, qui étaient masquées à gauche derrière les murs, se montrèrent et firent mine de vouloir le couper. Le 2e bataillon fut alors obligé de tourner à droite et de faire face à des forces bien supérieures.

L'ardeur du 1er bataillon était telle que la compagnie de grenadiers, à la tête de laquelle se trouvait le brigadier Conrad, qui reçut trois contusions, arriva presque aux portes de Huesca ; mais plusieurs escadrons sortant de cette ville l'obligèrent à se replier

sur le bataillon qui, n'étant pas soutenu, fut obligé de battre en retraite jusqu'à la position d'où il avait commencé la charge.

Une chose incompréhensible, c'est que, pendant que tout ceci se passait à droite, la division de gauche ne fit pas un pas en avant ; seulement, toute la cavalerie sous les ordres du brave D. Leon, à la vue des escadrons factieux qui sortaient de la ville pour charger la légion, s'élança avec beaucoup d'intrépidité sur l'ennemi ; mais, malheureusement, son courage l'entraîna sur un terrain qui ne lui était pas propice, et où le brigadier D. Leon trouva une mort glorieuse. Dans cette charge, le régiment de Bourbon se distingua particulièrement, et fit éprouver de grandes pertes à l'ennemi ; l'escadron de cuirassiers de la garde, qui, pour la première fois se battait contre les factieux de Navarre, se conduisit également très bien et laissa 22 hommes sur le champ de bataille.

Après cette espèce d'échauffourée, l'ennemi commença à prendre de l'aplomb, et vint à son tour pour nous déloger de nos positions. Le général Iribarren envoya alors un bataillon au brigadier Conrad, et donna ordre de tenter une seconde attaque sur la ville; ce qui fut exécuté une deuxième fois par les bataillons de la légion, avec autant d'impétuosité que la première, mais sans résultats, la division de gauche n'ayant pas agi simultanément.

Dans cette seconde attaque, la cavalerie ennemie chercha à entamer les bataillons de la légion ; mais elle fut repoussée par la cavalerie de ce corps qui, constamment exposée au feu des tirailleurs ennemis, perdit beaucoup de monde et eut à sa tête le lieutenant-colonel qui la commandait, blessé.

La nuit arrivait. Le brigadier Conrad, ne recevant aucun ordre, et ayant à lutter contre des forces bien supérieures, envoya le capitaine Bazaine, son chef d'état-major, pour demander au général en chef quelles étaient ses intentions ; cet officier le rencontra, soutenu par un chasseur, se retirant du champ de bataille. Il venait d'être blessé d'un coup de lance dans les reins, au moment où il chargeait à la tête de sa cavalerie, afin de repousser celle de l'ennemi qui s'était toute réunie vis-à-vis de la division de gauche ; il cherchait, le terrain lui étant favorable, à profiter de l'obscurité naissante et d'une poussière épaisse qui, depuis une heure, couvrait le champ de bataille, pour mettre le désordre dans cette division qui, malgré la non-réussite de la charge du général Iribarren, fit bonne contenance. Malgré ses souffrances, ce général donna ordre au capitaine Bazaine de rendre compte au brigadier Conrad de l'événement qui venait de lui arriver, qu'il lui remettait le commandement de l'armée, et qu'il fallait battre en retraite sur Almudevar.

Cet ordre transmis au brigadier Conrad, il s'empressa de le faire exécuter avant que la nuit fût tout à fait venue, et envoya immédiatement deux bataillons s'emparer du défilé de Quarte, seul point où l'ennemi aurait pu chercher à couper la retraite de l'armée. Les autres bataillons se retirèrent par échelons sur ce défilé, et furent peu harcelés par l'ennemi, qui paraissait lui-même très fatigué.

L'armée arriva à une heure à Almudevar.

Signé : le capitaine BAZAINE,
Chef d'état-major du brigadier Conrad.

N° 67.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 11 juin 1837).

De Senilhes à Harispe.

Tafalla, le 6 juin 1837.

J'avais commencé une lettre au Ministre, pour lui faire connaître l'ensemble de la situation et des événements, lorsque le général en chef m'a fait prier de passer chez lui. J'ai cru que c'était pour continuer une conversation intéressante que j'avais eue hier avec lui pendant que nous étions en route, et à laquelle il pouvait avoir été empêché de donner suite ce matin, un tiers ayant été présent à la visite quotidienne que je lui fais.

C'était, hélas ! pour me donner une nouvelle qu'il venait de recevoir, et qui devait me causer une poignante douleur : cette douleur, mon Général, vous la partagerez, j'en suis bien sûr, car j'ai appris à connaître votre cœur... Conrad est mort ! Il a été tué, le 3, dans une reconnaissance dirigée par le général Oraa sur les positions occupées par l'ennemi, aux environs de Barbastro ; il est mort en combattant bravement, suivant sa coutume, en donnant l'exemple du dévouement aux restes mutilés de sa vaillante troupe, en s'exposant, trop peut-être, sous l'impulsion du sentiment national dont il était plein, et pour montrer à l'étranger quel était le soldat formé à l'école du drapeau français.

Ah ! il était un type brillant de ce soldat à qui les seules inspirations de l'honneur font enfanter des miracles ; lui, si généreux, si noble, si désintéressé ; lui, à la fois si bouillant pour entreprendre, si calme pour commander ; lui, qui n'avait qu'une faiblesse de cœur, cette faiblesse des bonnes natures qui consiste à rechercher l'attachement des subordonnés, et à beaucoup sacrifier pour l'obtenir...

Il est mort ! il a arrosé de son sang cette terre où le devoir le retenait depuis longtemps malgré lui, et qu'il devait quitter incessamment ; il est mort, après avoir vu se fondre dans sa main cette légion dont il avait été l'idole, après avoir épuisé avec elle la coupe des misères et des privations, après avoir subi toutes les tortures morales que son caractère devait lui rendre plus déchirantes, et avoir vu périr dans les épreuves de l'adversité cette popularité militaire dont il était si digne, et qui lui avait été si chère.

Mon cœur se serre, et mes yeux se remplissent de larmes, mon Général, en écrivant ces lignes qui s'échappent de ma plume, sans que je songe à les diriger. J'avais connu Conrad ici ; je l'avais apprécié, vous le savez ; il était devenu mon ami, je l'aimais autant que je l'estimais...

Quelle fatalité ! en huit jours, voilà 4 officiers généraux que perd l'armée de la Reine, dont 3 étaient l'illustration de l'armée et l'espoir du pays... et celui-ci, Conrad, c'était un dernier tribut qu'il voulait payer à la position temporaire qu'on lui avait faite, aux

convenances françaises dont il était l'instrument, à la cause espagnole dont ces mêmes convenances l'avaient institué le défenseur.

Je ne pense pas sans une vive émotion que sa veuve peut apprendre cette funeste nouvelle par la voie publique : soyez assez bon, mon Général, pour envoyer extrait de ma lettre au colonel Aupick qui était, m'a-t-il dit souvent, son plus ancien et son meilleur ami (1), en le priant de préparer Mme Conrad au malheur dont elle est frappée : cette pauvre femme habite maintenant Paris avec ses trois enfants, et Aupick la voit habituellement ; sa position de fortune va devenir critique : vous savez quelle avait été la conduite de Conrad, depuis qu'il avait le pied en Espagne ; le désir de soulager la misère de ses soldats l'avait entraîné à des dépenses pour lesquelles il avait contracté des dettes et compromis les restes d'un patrimoine dont il avait déjà employé la meilleure partie au service de son pays. J'espère que notre gouvernement ne se montrera pas ingrat, et qu'il offrira à ses malheureux orphelins tous les dédommagements que ne défendront pas les restrictions absolues de la loi ; je sais d'ailleurs que de tels intérêts trouveront en vous un chaleureux interprète.

Vous voyez, d'après cela, qu'il n'y avait rien de vrai dans la nouvelle qu'on nous avait donnée à Bayonne de la blessure de Conrad dans l'affaire de Huesca ; celui-ci, au contraire, avait pris, à la suite de cette affaire, le commandement de l'armée qu'il remit plus tard à Buerens. Ce qu'il y a de fort étonnant, c'est que nous n'ayons eu sur tout cela aucune espèce de détails : le général en chef m'a encore assuré, ce matin, qu'il n'avait reçu aucun rapport circonstancié, depuis celui fort sommaire qu'avait dicté Iribarren mourant.

Oraa écrivait, le 3 au matin, qu'il tenait le prétendant bloqué dans Barbastro, et qu'il était impossible qu'il s'échappât : la veille, l'ennemi avait échoué dans une tentative pour évacuer ses blessés de l'autre côté de la Cinca ; il y avait eu, à cette occasion, une vive escarmouche dans laquelle on n'avait fait, cependant, de part et d'autre, que des pertes insignifiantes. Dans la prétendue reconnaissance du 3, où a succombé Conrad, Oraa avoue 200 hommes hors de combat : je dis la *prétendue* reconnaissance, car il m'est évident que c'est une attaque de vive force qu'il a voulu entreprendre et qu'il a été repoussé ; mais, ici, vous le savez, tous les combats sans issue sont transformés en reconnaissances.

Oraa a maintenant 18 bataillons, 1.500 chevaux et 3 batteries d'artillerie de campagne : cependant, d'après sa demande, le général en chef lui a envoyé, ce matin, la division Iriarte forte de 8 bataillons, et une batterie d'artillerie, il aura ainsi plus de 20.000 hommes sous ses ordres, c'est-à-dire moitié plus qu'il ne faut pour battre l'ennemi. Voici, au surplus, la teneur de sa dernière dépêche, en date du 5, que le général en chef a bien voulu me mettre sous les yeux :

---

(1) Au verso du portrait en noir qui a été communiqué à l'auteur par le petit-fils du général Conrad, on lit en effet l'inscription suivante : « Ce portrait a été pendant vingt ans sur le bureau du général Aupick, notre tuteur, de 1837 à 1857. Je te le donne pour ta fête, mon cher Séverin. 27 novembre 1877. » Puis, au-dessous : « Mon cher Albert, puisque tu suis la carrière de ton grand-père, je te prie de conserver ce portrait sans y rien changer. Ta tante qui te souhaite mille biens. » (*Note de P. A.*)

« Cette nuit, *à la faveur des ténèbres*, l'ennemi a fait passer la Cinca à ses blessés, par le bac d'Estadilla : il est 4 heures du matin, et je me mets en mouvement de Berbegal sur Barbastro qui est probablement déjà évacué, les colonnes ennemies étant, elles-mêmes, en pleine opération pour le passage de la rivière. Le baron de Meer se porte, en même temps, de Monzon sur Fons. Veuillez donner connaissance de ces faits au gouvernement, par courrier extraordinaire, ne pouvant moi-même m'occuper de ce soin. »

Ainsi, les Carlistes si étroitement bloqués, à la date du 3, sortent de Barbastro dans la nuit du 4 au 5, et l'on n'est instruit de ce mouvement que lorsque leurs blessés et une partie de leurs forces ont déjà passé la Cinca : bien mieux, ils exécutent ce passage, à la faveur d'un bac existant notoirement à 3 lieues de Barbastro, et l'on n'avait pas songé à couler ou à retirer cette embarcation ; enfin, pour resserrer le prétendu blocus dans lequel on les tenait renfermés, et surveiller de très près leurs mouvements, l'un des généraux établit son quartier général à Berbegal (4 lieues 1/2 de Barbastro) et l'autre à Monzon, qui est encore plus éloigné de cette ville. Cela sert à confirmer encore l'opinion que la reconnaissance du 3 a été une véritable attaque, dans laquelle on a éprouvé un véritable échec.

Il me semble, d'après ces données, qu'on peut aujourd'hui considérer l'expédition carliste comme hors de toute atteinte immédiate, car elle n'aura pas manqué de couper le pont de Barbastro et de détruire le bac qui aura servi à son passage ; l'armée de la Reine arrivera juste à temps pour la voir défiler en toute sûreté sur la rive gauche, et lui voir prendre la route de Benavarre pour se porter où elle jugera convenable, sans doute vers la conque de Tremp.

Quant à nous, nous resterons en observation à Tafalla, avec les deux divisions qui nous restent, pour agir suivant les circonstances. On nous avait annoncé ce matin que les Carlistes réunissaient à Estella la majeure partie des forces qu'ils ont dans les Provinces Basques ; et il y eut effectivement un mouvement de concentration sur ce point, destiné sans doute à faire une diversion en faveur du corps expéditionnaire ; mais, suivant le rapport d'un de nos espions arrivé d'Estella ce soir, les troupes qui s'y étaient rassemblées, au nombre de 15 ou 16 bataillons, avec 3 ou 4 escadrons, sont retournées dans leurs districts respectifs ; la plupart ont pris la direction d'Andoain ; il est à croire que ces dernières dispositions ont été prises par les Carlistes en conséquence de la nouvelle qu'ils ont reçue du passage de l'expédition en Catalogne.

J'attendrai, pour continuer le rapport que je veux adresser au Ministre, que les événements se soient un peu mieux dessinés ; nous sommes dans un moment de transition curieux et intéressant à observer : je mets tous mes soins à bien voir, et j'espère pouvoir parler, avec connaissance de cause, de la situation, lorsque le moment sera venu de la faire connaître.

Signé : DE SENILHES.

N° 68.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (copie jointe à la lettre du général Harispe au Ministre, du 19 juin 1837).

Le capitaine Bazaine, chef d'état-major du brigadier Conrad, au lieutenant-général comte Harispe.

Pampelune, le 15 juin 1837.

Dès mon arrivée à Pampelune, le conseil d'administration m'a remis votre lettre du 12 courant, pour me donner connaissance des intentions de la famille de mon ancien général, qui coïncident entièrement avec les instructions que j'ai reçues du brigadier Conrad.

Je profite de cette occasion pour vous donner quelques détails sur la légion et sur la mort de son digne chef, dont j'étais le fils d'adoption : depuis quatre ans je servais sous ses ordres ; en Afrique, en Espagne, j'étais toujours près de lui, j'avais toute sa confiance, achetée au prix d'un dévouement sans bornes. D'après cette courte explication vous devez penser, mon Général, que j'ai fait mon devoir ; j'étais à côté de lui lorsque la balle qui le tua l'atteignit au front ; nos troupes pliaient, le désordre commençait à se mettre dans nos rangs ; il pensa qu'en donnant l'exemple, et en se dévouant, il pourrait ramener les soldats ; il se porta bien en avant des tirailleurs, mit sa casquette au bout de sa canne, et cria : En avant ! Mais les hommes, saisis d'une terreur panique, n'entendirent pas sa voix ; ils continuèrent à fuir... Son corps manqua un instant de tomber entre les mains des ennemis ; mais, grâce au secours d'un officier et de quatre braves sous-officiers et soldats de la légion, je parvins à le mettre sur mon cheval, et à lui faire traverser le champ de bataille ; cependant, comme nous étions tournés par notre gauche, il me fallut une demi-heure pour mettre le corps de mon général hors de danger. Enfin, arrivé sur la route de Berbegal, je le fis mettre dans une voiture, je lui donnai une escorte, et son officier d'ordonnance, M. Guyon, qui, dans cette affaire, avait reçu une contusion, l'accompagna dans ce village.

Quant à moi, mes fonctions de chef d'état-major m'obligèrent de retourner immédiatement sur le champ de bataille afin de rallier la légion qui se trouvait sans chef, le seul officier supérieur qui restât encore sous les armes ayant été également blessé à mort. Je parvins à en rallier une partie, et je recommandai aux officiers de démentir la mort du général, et de dire à leurs hommes qu'il était seulement blessé légèrement, et qu'il allait revenir, après avoir été pansé, se remettre à leur tête ; qu'il serait désespéré s'il voyait que la légion ne se conduisît pas bien jusqu'à la fin de la journée : ces paroles suffirent pour rappeler à chacun ses devoirs, et la légion suivit en ordre le mouvement rétrograde de l'armée qui rentra, à 7 heures du soir, à Berbegal.

Cette mort ne put bien longtemps être cachée aux hommes, et, le soir même de leur arrivée au cantonnement, ils vinrent assiéger

la maison du général, et demandèrent à grands cris à le voir : il fallut bien leur avouer la triste vérité ; leur douleur se tourna alors contre les Espagnols ; ils proféraient des injures, des menaces, et il était à craindre que des scènes de désordre ne s'en suivissent. Heureusement, la fatigue et la nuit vinrent à notre aide, et tout rentra dans l'ordre ; mais, d'après les événements qui venaient de se passer et les aveux d'un grand nombre d'officiers sur l'état de démoralisation et de découragement dans lequel se trouvaient les sous-officiers et les soldats, je crus de mon devoir, afin de mettre l'honneur du corps à couvert, d'écrire la lettre dont j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie à M. le général en chef Oraa (1) : également ci-joint sa réponse.

En conséquence, je donnai l'ordre à la légion de partir, le lendemain 3, à 7 heures du matin : je lui traçai son itinéraire jusqu'à Saragosse. J'assurai ses rations jusqu'à cette ville, et je remis le commandement au plus ancien capitaine ; puis, je m'occupai du corps de mon brave général ; je ne voulais pas le laisser enterrer à Berbegal, afin qu'il ne fût pas à la merci du premier venu ; et, après lui avoir fait rendre les honneurs dus à son grade par toutes les troupes espagnoles, je le fis mettre dans une voiture, et, escorté par un détachement de cavalerie, je l'emmenai avec moi à Saragosse ; j'y arrivai le 4, à 6 heures du soir : la nouvelle de sa mort était connue ; elle fit grande sensation, et il fut regretté très vivement. Je voulais conserver son corps, afin de lui faire rendre les honneurs à l'église ; mais la grande chaleur et la distance qu'il venait de parcourir furent un obstacle insurmontable, et je fus obligé de le faire conduire, de suite, au cimetière. Je le fis mettre, selon l'habitude, dans une niche réservée ; mais, comme elles sont trop petites pour pouvoir y placer un monument passable, j'en ai pris deux, et j'ai arrêté, avec le capitaine du génie attaché à la légion, qui a été blessé à Huesca et qui reste à Saragosse, le plan du monument qui sera une simple plaque de marbre noir ornée de trophées militaires dans lesquelles figurera la casquette d'Afrique ; le tout sera surmonté d'une couronne de lauriers qui dépassera un peu le tombeau, et, sur les deux coins de devant, il y aura deux obus la mèche en feu ; l'inscription sera : « Les officiers de la légion auxiliaire française à leur brave général... (titres... grades... lieu de naissance...) mort glorieusement à la tête de la légion, le 2 juin, à 3 heures de l'après-midi, à l'affaire de Barbastro. »

Je fus ensuite chez le gouverneur pour le prévenir que, la légion arrivant le 5 au soir, mon intention était de faire faire le 6, à 8 heures du matin, un service au brigadier Conrad ; je l'invitai, ainsi que tous les corps de la garnison ; j'invitai également la garde nationale et tout le chapitre de la cathédrale : personne ne manqua à cette invitation, et le service fut célébré, avec toute la pompe possible, à l'église Saint-Gilles ; les honneurs furent rendus par la légion, les troupes de la garnison et la garde nationale ; les sentinelles près

(1) La copie de cette lettre est jointe, datée de Berbegal, 3 juin 1837. Bazaine demande à Oraa que la légion, en raison des pertes énormes qu'elle a subies et de l'état de démoralisation dans lequel elle se trouve, retourne à Pampelune. (*Note de P. A.*)

du corps furent fournies par les cadets de la garde nationale et des sous-officiers d'élite de la légion. M. le lieutenant-général de Fornas présidait le deuil.

Immédiatement après la cérémonie, l'infanterie de la légion continua sa marche et alla coucher à Alagon : quant à la cavalerie, elle refusa de suivre ce mouvement ; ce refus ne vint pas des soldats, mais des officiers ; et j'ai l'honneur de vous adresser également ci-joint le rapport que je me suis cru obligé d'en faire à S. E. le Ministre de la guerre (1).

Le grand nombre de blessés et de malades qui restèrent à Saragosse m'obligea d'organiser dans cette ville un petit dépôt : j'y laissai, à cet effet, un capitaine et un officier (*sic*).

Quelques actes d'indiscipline furent commis pendant la route de Saragosse à Pampelune ; ils furent promptement réprimés : un soldat fut fusillé à Mallen, et un sous-officier à Tudela. Ces actes de sévérité prouvèrent aux hommes l'union des officiers ainsi que leur ferme volonté de faire respecter leur autorité, et coupèrent à la racine les germes d'insubordination qui commençaient à se glisser dans les rangs du bataillon, depuis la mort du général.

Les restes de la légion, qui forment l'effectif d'un bataillon de 300 hommes, sont arrivés à Pampelune le 12 : les cantonnements sont Villaba et Burlada. Le lieutenant-colonel Cros d'Avenas qui, après l'affaire de Huesca, était rentré au dépôt, a pris le commandement de la légion.

Quant à moi, croyant ma mission remplie, j'ai adressé ma démission à S. E. le Ministre de la guerre (2), et je demande, pour toute récompense des fatigues que j'ai éprouvées, des dangers auxquels j'ai été exposé et des longues nuits passées dans le travail, de pouvoir rentrer en France, ma chère patrie, et d'employer à son service le peu d'expérience que j'ai acquise pendant les deux années que je viens de passer en Espagne.

Signé : *Le Capitaine aide de camp du brigadier Conrad,*

A. Bazaine.

P. S. — Le 16, on doit également faire un service funèbre, à la cathédrale de Pampelune, en l'honneur du brigadier Conrad.

---

(1) La copie de cette lettre est jointe, datée de Saragosse, 6 juin 1837. Bazaine explique que les lanciers, qui, sous le commandement de Bernelle, avaient pris le nom de « lanciers polonais », tandis qu'ils portaient sous le nom de Conrad le nom de « lanciers de la légion », tendent à reprendre leurs tendances particularistes et à former « un corps national polonais, en dehors de la légion ». (*Note de P. A.*)

(2) La copie de cette démission est jointe, datée de Saragosse, 6 juin 1837. (*Note de P. A.*)

N° 69.

A. A. G., Aff. d'Esp., carton 19 (original).

Harispe au Ministre de la guerre.

Quartier général de St-Jean-Pied-de-Port, 22 juin 1837.

Monsieur le Ministre,

Un adjudant de la légion, qui vient de prendre son congé et qui a passé par ici, m'a donné des détails curieux sur les deux dernières affaires où a assisté la légion, et sur la mort du malheureux colonel Conrad. Voici le résumé de son récit :

Le 24 mai, devant Huesca, Iribarren fit une reconnaissance avec peu de précaution, et se trouva tout à coup en présence de fossés pleins d'eau qui empêchèrent ses troupes d'avancer, et donnèrent un grand avantage aux Carlistes qui se trouvaient derrière. La cavalerie essaya de charger, mais le terrain l'en empêchant, elle fut fusillée à droite et à gauche, sur des chaussées étroites et obligée de rétrograder. C'est là que le brigadier Leon fut tué. Cette mort fit perdre la tête à Iribarren qui voulut la venger, en chargeant sans aucune précaution à la tête de la cavalerie, et il fut tué d'un coup de lance. A la suite de ce désastre, la légion étrangère, qui était au centre de la ligne s'avança pour rétablir le combat ; elle avait alors deux bataillons de 1.200 à 1.300 hommes et deux escadrons et une batterie ; elle s'avança ayant ses deux bataillons en colonne sur une même ligne, l'artillerie en avant de l'intervalle des deux bataillons et la cavalerie en seconde ligne ; mais, lorsque les Carlistes virent s'avancer la légion, ils pensaient qu'elle allait entrer à Huesca, et réunirent toutes leurs forces devant son front. Huit bataillons y furent massés, et lorsque la légion s'avança pour les charger à la baïonnette, les bataillons espagnols qui flanquaient sa droite et sa gauche lâchèrent pied subitement et se mirent en retraite, ce qui permit aux Carlistes de se déployer à droite et à gauche et d'envelopper la légion dont l'artillerie fut même prise un moment, mais le combat fut bientôt rétabli, l'artillerie reprise, et la retraite put commencer en bon ordre, les flancs étant dégagés par la cavalerie qui chargea celle de l'ennemi, laquelle avait déjà dépassé le front de la légion ; mais ce résultat ne put se conquérir qu'avec de grands sacrifices et la légion perdit 28 officiers et 400 hommes mis hors de combat. On en forma un seul bataillon de près de 800 hommes.

Le 2 juin, Oraa fit une reconnaissance sans la participation du baron de Meer, dont les conséquences furent désastreuses ; en voici les détails :

Le corps d'Oraa était rangé sur deux lignes, en avant de Barbastro qui est entièrement entourée d'oliviers. A la seconde ligne étaient à la droite, 4 compagnies de la légion étrangère, commandées

ainsi que 2 bataillons espagnols par le brigadier Conrad. Une centaine de Carlistes, débouchant des oliviers, a suffi pour faire lâcher pied et s'enfuir en pleine déroute, à toute la droite de la première ligne, qui s'est rejetée en désordre sur la seconde, où se trouvait Conrad. Sa troupe elle-même, un instant, a été entraînée par ce désordre et un bataillon de la garde, qui en formait la tête, s'est débandé. C'est alors que Conrad, pour le rallier, s'est élancé en avant, encourageant ses troupes de la voix et du geste, et marchant à l'ennemi avec sa casquette au bout de son sabre. S'étant trouvé au milieu des Carlistes, il fut tiré à bout portant et tomba sur le coup. Ses soldats eurent beaucoup de peine à ramener son corps et les quatre compagnies de la légion, qui se trouvaient là, perdirent encore une centaine d'hommes. Pendant ce temps, la même déroute avait lieu à l'aile gauche où la cavalerie de l'armée du centre lâchait également pied ; mais celle de l'armée de Navarre rétablit le combat, et la retraite se fit sans difficulté.

La lettre ci-jointe de M. de Senilhes complètera ces documents. Il n'est rien venu de la frontière ni par la voie de Saragosse.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon respect.

Le Lieutenant-général, pair de France,

Comte HARISPE.

N° 70.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 19 (original).

LÉGION ÉTRANGÈRE

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE.

Situation de la légion à l'époque du 1er juillet 1837.

DÉSIGNATION des PORTIONS DE CORPS.	EMPLACEMENT.	OFFICIERS. Présents.	OFFICIERS. Aux hôpitaux.	OFFICIERS. Autres cas d'absence que l'hôpital.	OFFICIERS. TOTAL.	TROUPE. Présents.	TROUPE. Aux hôpitaux.	TROUPE. Autres cas d'absence que l'hôpital.	TROUPE. TOTAL.	CHEVAUX. De selle.	CHEVAUX. Mulets de la légion et de pelotons	CHEVAUX. Mulets de brigade.	CHEVAUX.	CHEVAUX. TOTAL.	Munitions de guerre.		OBSERVATIONS.
Etat-major général.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Etat-major de la division.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Etat-major de la légion..	Pampelune.	19	2	6	27	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Dépôt central.....	Id.	14	»	»	14	120	13	3	136	»	»	»	»	»	»	»	
Section hors rangs.....	Id.	1	»	»	1	83	7	2	92	»	»	»	»	»	»	»	
Artillerie.....	Id.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Ambulance.....	Id.	3	»	1	4	141	7	»	148	»	»	»	»	»	»	»	
1er bataillon.....	Id.	24	»	»	24	961	92	3	1.056	»	»	»	»	»	»	»	
2e bataillon.....	Id.	8	1	3	12	44	12	2	58	»	»	»	»	»	»	»	
3e bataillon.....	Id.	16	2	»	18	120	80	2	202	»	»	»	»	»	»	»	
4e bataillon.....	Id.	9	2	3	14	39	10	»	49	»	»	»	»	»	»	»	
5e bataillon.....	Id.	10	1	1	12	49	11	3	63	»	»	»	»	»	»	»	
6e bataillon.....	Id.	10	1	1	12	44	7	»	51	»	»	»	»	»	»	»	
Lanciers 1er escadron.....	Id.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Lanciers 2e escadron.....	Id.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Lanciers 3e escadron.....	Id.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Lanciers 4e escadron.....	Id.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	TOTAUX...	114	9	15	138	1.601	239	15	1.855	»	»	»	»	»	»	»	

A Pampelune, le 1er juillet 1837.

CROS D'AVENAS.

N° 71.

A. H. G.. Aff. d'Esp., Corresp., carton 19 (copie jointe à la lettre d'Harispe au Ministre, du 10 juillet 1837).

De Senilhes à Harispe.

Pampelune, 8 juillet 1837.

Voici des états que j'avais demandés depuis longtemps et qui vous feront connaître les différentes catégories des officiers et sous-officiers de la légion ; ceci est nécessaire pour apprécier les conséquences des mesures qui peuvent être prises à l'égard de ce corps, et pour en combiner au besoin et d'avance les dispositions. En cas de dissolution absolue, on saura quel est le nombre des officiers ou sous-officiers qui, à divers titres, retombent à notre charge ; en cas de réorganisation, on verra, par aperçu, les éléments sur lesquels on peut compter.

Ces officiers n'ont été jusqu'ici contenus à leur poste que par ma présence et par l'espoir d'être prochainement fixés sur le sort réservé aux débris de la légion. Du reste, j'ai acquis la certitude que je suis aujourd'hui le seul lien qui rattache entre eux ces malheureux débris et les tienne encore groupés autour de leur vieux drapeau ; le bruit s'étant répandu que je me disposais à aller rejoindre le général en chef, des officiers de tous les grades sont accourus près de moi pour me supplier de ne pas les abandonner, et pour me faire envisager les conséquences de mon départ...

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE.

LÉGION ÉTRANGÈRE

Etat nominatif de MM. les officiers venus d'Afrique et compris dans le traité du passage en Espagne.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES ACTUELS.	GRADES AU MOMENT DU DÉPART d'Alger.	OBSERVATIONS.
1° Officiers français placés dans l'armée.			
Cros d'Avenas (Jean-Jacques-Joseph)	Lieutenant-colonel	Chef de bataillon	
Ferrary (André-Camille)	Id	Capitaine adjudant-major	
Gault	Capitaine	Lieutenant adjudant-major	
Brandoly (Ambroise-Jean-Alexandre)	Id.	Id.	
Galant (Abel-André-Joseph)	Comm. des guerres espagn.	Capitaine	
Ehrlen (Jean)	Chirurgien aide-major	Chirurgien aide-major	
Dumesgnil (Alexandre-Claude)	Chef de bataillon	Capitaine	
Audonneau (Pierre-Jacques)	Capitaine	Id.	
Mallet (François-Joseph-Albert)	Chef de bataillon	Id.	
De Nouë (Léon-Valérien)	Id.	Id.	
Bassin (Hippolyte-Pierre)	Capitaine	Lieutenant	
Picot de Moras (Xavier-Isidore-Victor)	Id.	Id.	
Courtois (Louis)	Id.	Id.	
Bourdilliat (Jean-Baptiste)	Id.	Id.	
Coppée (François-Germain)	Id.	Sous-lieutenant	
Bazaine (Achille-François)	Id.	Lieutenant	
Roi (Jean)	Lieutenant	Sous-lieutenant	
Rousset (Jacques)	Capitaine	Id.	
Compère *dit* Paty (Jean-Baptiste)	Id.	Id.	

Clette (Joseph-Marie)	Lieutenant	Id.	
Segond (Louis-Edmond)	Id.	Id.	
Galloo (François-Folquin)	Id.	Id.	
Gignoux (Charles-Adolphe)	Id.	Id.	

2° Officiers étrangers pourvus de grades d'officiers en France lors du traité de passage en Espagne.

Cousandier (Edouard-Auguste)	Major	Capitaine	Jouissant des droits civils en France.
Luscher (Jean)	Capitaine	Lieutenant adjudant-major.	Id.
Eichacker	Chirurgien-major	Chirurgien aide-major	Naturalisé français.
Studinger (Georges-Joseph)	Capitaine	Capitaine	Jouissant des droits civils en France.
Feyer (Nicolas)	Id.	Id.	Id.
Closmann (Charles-Ernest)	Id.	Id.	
Hébich (Jean-Albert)	Id.	Id.	
Gnone (Louis-François)	Id.	Id.	Naturalisé français.
Wern (Joseph)	Id.	Id.	
Meyer (Bonaventure)	Chef de bataillon	Id.	Jouissant des droits civils en France.
Chariatte (François-Xavier)	Capitaine	Lieutenant	Naturalisé français.
Deletra (Jean-Pierre)	Id.	Id.	Id.
Aneth (Marc-Henry)	Id.	Id.	Jouissant des droits civils en France.
Welker (Henry-Charles)	Id.	Id.	
Monod (Louis)	Id.	Id.	Id.
Wierzbinski (Séverin)	Id.	Id.	
Borkacki (Jacques)	Id.	Id.	
Karazkewicz (Gaspard)	Id.	Id.	Naturalisé français.
Chénevard (Jean-Pierre)	Capitaine trésorier	Id.	
Pfersdorff (Jean-Frédéric)	Capitaine	Id.	
Bamberg (Jean-Ernest)	Lieutenant	Sous-lieutenant	
Pfandler (Georges-Gottlieb)	Id.	Id.	Id.
Guedin (Jacques)	Id.	Id.	
Desjardins (Marc)	Id.	Id.	Id.
Allègre (Louis)	Id.	Id.	Jouissant des droits civils en France.
Imer (Gustave-Eugène)	Capitaine	Id.	
Perotti (Joseph)	Lieutenant	Id.	
Iwanczewski (Louis-Alexandre)	Capitaine	Id.	

LÉGION ÉTRANGÈRE

État nominatif des sous-officiers faisant partie de la légion au moment du départ d'Alger, promus officiers en Espagne.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES ACTUELS.	GRADES AU DÉPART D'ALGER.	OBSERVATIONS.
	Français.		
BERNELLE (Jules)	Lieutenant adjudant-major.	Adjudant	
TARSEAC (Joseph-François-Gratien)	Lieutenant	Sergent-major	
CLÉMENT (Henry-Marie-Angélique)	Id.	Adjudant	
MASSON (Jean-Albert)	Id.	Sergent-major	
BARBEY (Gaspard-Ferdinand-Alphonse)	Id.	Sergent fourrier	
POULAIN (François-Antoine)	Id.	Sergent-major	
FAVELLA (Martin)	Id.	Id.	
BOETTO (Léopold)	Id.	Id.	
BLANSEY (Louis)	Sous-lieutenant	Id.	
RÈCHE (François)	Id.	Id.	
DESTEZ (Charles-Xavier)	Id.	Sergent	
BRAVARD (Antoine)	Id.	Id.	
CRUZEL (Jean-Jacques)	Id.	Sergent-major	
FLORY (Louis-François-Joseph)	Id.	Id.	
FOROT (Joseph)	Id.	Id.	
MONTI (Jean-Janvier)	Id.	Id.	
THOMAS (Antoine)	Id.	Id.	
LATIL (Auguste)	Id.	Sergent	
SEMER (Jean-Pierre-Mathias)	Id.	Adjudant	
LAGARDE	Id.	Sergent	
BERNELLE (Eugène)	Id.	Enfant	
BERNELLE (Jules)	Id.	Id.	
CECCALDI (Doriglio-Antoine)	Id.	Sergent-major	
CUNY	Id.	Id.	

Bon (Emile-Hippolyte)	Lieutenant	Id.
Schleck (François)	Id.	Id.
Pacoret (Antoine-Victor)	Id.	Adjudant

Étrangers.

Ferdinand (Jacques-Philippe)	Lieutenant	Adjudant
Peigneux (Pierre-Jacques)	Id.	Sergent-major
Schutzé	Chirurgien aide-major	Sergent
Reisch (Frédéric-Guillaume)	Capitaine	Adjudant
Stockheim (Jean-Georges)	Lieutenant	Sergent-major
Schmidt (Henri)	Id.	Id.
Cahen (Jacob)	Id.	Id.
Libermann (Jean-Frédéric)	Id.	Id.
Constant (Henry-Louis-Dominique)	Id.	Id.
Binder (Georges)	Id.	Sergent
Pierrart (Philibert-Léon-Jean)	Id.	Sergent-major
Lindauer (Ernest-Maximilien)	Id.	Id.
Becker (Jean)	Sous-lieutenant	Sergent
Pellet (Jean-Baptiste)	Id.	Id.
Mogilnicki (Alexandre-Félix)	Id.	Id.
Berset (Samuel-Benoit)	Id.	Id.
Beyderlinden (Joseph)	Id.	Id.
Courvoisier (Ulysse)	Id.	Id.
Rébisso (Gaétan)	Id.	Id.
Teckel (Vital-Louis)	Id.	Id.
Zeffel (Laurent-Gaspard)	Id.	Id.
Bendlé (Conrad)	Id.	Id.
Gayer (Othon)	Id.	Id.
Rembel (Jean)	Id.	Sergent-major
Meylan (Henry)	Id.	Sergent fourrier
Caseli (Jean-César)	Id.	Sergent
Wagner	Id.	Id.
Schmacker (Christ)	Id.	Sergent-major
Mohrzewski (Louis)	Id,	Sergent
Reilk (François-Paul)	Lieutenant	Id.
Bettini (César-Charles)	Sous-lieutenant	Id.

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE.

LÉGION ÉTRANGÈRE

Etat nominatif de MM. les officiers sortant des bataillons d'Isabelle, et des sous-officiers sortant dudit corps, promus officiers.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES ACTUELS.	GRADES QU'ILS OCCUPAIENT AU JOUR DE LEUR PASSAGE.	OBSERVATIONS.
Officiers venus des bataillons d'Isabelle.			
De Colleville	Capitaine adjudant-ma)or.	Capitaine.	
Chazot (Joseph)	Capitaine.	Id.	
Hacquet	Id.	Id.	
Thomassin	Id.	Id.	
Lichtnecker	Lieutenant.	Lieutenant.	
Lemonnier	Id.	Sous-lieutenant.	
Sous-officiers promus officiers.			
Dreux	Sous-lieutenant.	Adjudant sous-officier.	
Landry (Jean)	Id.	Id.	
Urbain (Florent)	Id.	Fusilier.	

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE.

LÉGION ÉTRANGÈRE

Etat nominatif des officiers du 7e bataillon partis de Pau le 11 août et arrivés en Espagne le 16 août 1836.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES ACTUELS.	GRADES A L'ARRIVÉE EN ESPAGNE.	OBSERVATIONS.
Officiers français.			
DAMIAN DUVERNÈGUE (Théodore-Hyacinthe).	Lieutenant adjudant-major.	Lieutenant.	Tous ces grades leur ont été conférés provisoirement par M. le lieutenant-général comte Harispe lors du départ du bataillon.
RENACKI (Ferdinand)	Chirurgien aide-major.	Chirurgien aide-major.	
PAGNIER (François-Victor)	Lieutenant.	Lieutenant.	
GRANT DE VAUX (Charles-Alain)	Id.	Id.	
DE DOUHET (Marie-Antoine)	Id.	Id.	
TOUFLET	Id.	Id.	
LEHR (Jean-Gérard)	Sous-lieutenant.	Sous-lieutenant.	
WALTHER (Louis)	Id.	Id.	
PRESTAT (Baptiste-Charles)	Id.	Id.	
AZAN (Jean-Jacques)	Id.	Id.	
HELPRECHT (Auguste)	Id.	Id.	
DUMONT (Pierre-Joseph)	Id.	Id.	
Officier étranger.			
DE CAPREZ (Antoine)	Chef de bataillon.	Chef de bataillon.	Jouissant des droits civils en France.

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE.

LÉGION ÉTRANGÈRE

Etat nominatif de MM. les officiers venus volontairement de France en Espagne et de ceux envoyés par la Reine.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES ACTUELS.	GRADES QU'ILS OCCUPAIENT.	OBSERVATIONS.
Officiers venus volontairement de France en Espagne.			
BERNELLE (Jean-François)	Capitaine adjudant-major.	Capitaine.	Français.
CABANIER (Pierre)	Capitaine.	Lieutenant.	Id.
ALVINO	Sous-lieutenant.	Sous-lieutenant.	Etranger.
BUCHEL	Id.	Id.	Id.
SCALABRINO (Joseph)	Id.	Id.	Français.
BARBIER (Alexandre-Joseph)	Capitaine d'artillerie.	Lieutenant.	Id.
LAGARDE	Lieutenant d'artillerie.	Adjudant sous-officier.	Id.
GUYON	Sous-lieutenant.	»	Id.
PIO-PIO	Chirurgien aide-major.	»	Etranger.
MONTANARY	Id.	»	Id.
Officiers envoyés par la Reine.			
PITAUT	Capitaine.	Capitaine.	Français.
MONI DE MONTMORT	Id.	Id.	Id.
GOFFOUR DE GROOT (Guillaume)	Id.	Id.	Etranger.
BILLARD (Joseph)	Chirurgien aide-major.	Chirurgien aide-major.	Id.
ARAMBURU (Jean)	Id.	Id.	Id.

N° 72.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 41, officiers et agents en mission (original).

Senilhes au Ministre de la guerre (extraits).

Pampelune, le 25 juillet 1837.

Monsieur le Ministre,

. . . . . .

J'ai déjà écrit au général Harispe et vous êtes instruit sans doute à l'heure qu'il est que le général Escalera avait affecté 20.000 piécettes à la légion sur les 125.000 qu'il a imposées à la ville de Pampelune, lors de son passage ; cette somme sera comptée au conseil d'administration dans trois ou quatre jours ; elle sera employée en bonne partie à faire le décompte des hommes libérés, qui attendent les moyens de se mettre en route et qui grèvent sans nul profit les allocations dévolues à la légion, ainsi que les faibles ressources dont peuvent disposer les autorités espagnoles : ces hommes sont au nombre de 240, je crois. Désormais, il ne sera plus guère possible de rien tirer de ces autorités, que le gouvernement laisse livrées à elles-mêmes sans jamais rien répondre à leurs vives et instantes réclamations : c'est donc à celui-ci qu'il faudra s'adresser pour obtenir des secours ultérieurs, et je doute qu'on parvienne à lui arracher un écu, quelles que soient ses promesses, tant qu'un emprunt que les circonstances ne permettent pas de prévoir ne sera pas venu le tirer des embarras financiers qui l'étreignent. La situation de la légion ne peut donc que devenir de jour en jour plus critique ; les sacrifices faits par notre gouvernement ne sauraient y apporter qu'un adoucissement fort insuffisant et peut-être assez mal apprécié ; je crains qu'ils ne soient en pure perte, car je ne les vois pas agir sur le moral du corps comme un réactif ; on les prend généralement au contraire comme une preuve de l'intention où serait le ministère français de maintenir les choses dans leur état actuel, et par suite comme un symptôme de la mort lente à laquelle seraient condamnés les restes de la légion. Or, tout le monde attachant ici ses espérances à un changement de position ; tout le monde voulant, à tous risques et à tout prix, modifier une existence devenue à charge à chacun, il est à supposer que le moment arrivera où les sentiments communs feront explosion et amèneront une dislocation que ma présence seule, avec les illusions qui s'y rattachaient, a pu retarder jusqu'ici.

J'ai pris les officiers par tous les côtés accessibles ; j'ai usé près d'eux de tous les moyens qui, d'ordinaire, ont influence sur les esprits ; je les ai trouvés à peu près insensibles à tout devant l'idée fixe qui les domine, insensibles même à leur intérêt personnel que je leur ai présenté comme pouvant être éminemment compromis par des démarches inconsidérées : je ne serais pas étonné que la plupart de ceux qui ont en France une des positions définies par la loi ne

prissent, en désespoir de cause, le parti de se retirer en masse et d'aller, comme ils disent, réclamer la protection de cette loi.

Ce qui tend à entretenir et même à irriter ces dispositions, c'est que, vivant ensemble, isolés absolument des Espagnols, se contant mutuellement leurs peines, chacun s'exalte au récit de son camarade, à l'exposé de ses plaintes et de ses projets, et finit par se croire encore beaucoup plus malheureux qu'il ne l'est en réalité.

S'il y avait à leur tête un chef puissant par son caractère, redoutable par son énergie, influent par sa capacité, il aurait sans aucun doute arrêté les progrès du découragement et imposé le respect des convenances. Malheureusement M. Cros d'Avenas, honnête homme, brave militaire, n'a pas les qualités nécessaires pour acquérir et exercer, dans la position difficile où le hasard l'a placé, cet ascendant qui n'appartient qu'aux hommes supérieurs. Si, après avoir lu ce que j'ai déjà écrit dans mes précédentes lettres sur l'état moral du corps et avoir porté son attention sur ce qui précède, le gouvernement persiste à se maintenir dans le *statu quo* à l'égard de la légion, il serait d'une urgence extrême de lui donner un chef qui réunît toutes les conditions que j'ai énoncées plus haut : M. Cros d'Avenas vient de donner sa démission conditionnelle ; il faudrait qu'on pût l'accepter au plus tôt, et cela sans préjudice pour ce brave officier dont les longs et bons services méritent toute la sollicitude du gouvernement.

Si on ne prend de promptes mesures, il est à craindre que l'exemple de l'indiscipline espagnole n'agisse d'une manière fort dangereuse sur la légion ; il y a trois jours encore, le régiment d'Afrique (1) s'est insubordonné à Pampelune, réclamant sa solde arriérée et proférant des menaces contre tous ses chefs qui cherchèrent leur salut dans la fuite. Ce mouvement fut calmé par des concessions immédiates que permit de faire le premier versement de l'emprunt forcé ; mais de tels faits ne peuvent se passer impunément sous les yeux d'une troupe en proie à des souffrances plus grandes encore, et qui n'est pas, comme la première, soutenue par le sentiment de patriotisme ou de nationalité.

Du reste, quand l'ennemi a paru sur la ligne de Zubiri en dernier lieu, le bataillon de la légion, à qui on a donné une demi-piécette par homme pour le faire marcher, s'est parfaitement conduit, et le gouverneur de Pampelune, qui remplit les fonctions de vice-roi, m'en a fait les plus grands éloges.

. . . . . .

Je suis avec un profond respect, de Monsieur le Ministre, le très humble et très obéissant serviteur.

J. DE SENILHES.

---

(1) Le régiment d'Afrique était une troupe espagnole. (*Note de P. A.*)

N° 73.

Article du journal « Le Siècle », du 25 juillet 1837.

(Cet article est à reproduire ici, parce qu'il contient un document communiqué à ce journal par l'ambassade d'Espagne.)

On sait quel a été le sort de la légion étrangère ; ses services, pas plus que ses malheurs, ne peuvent être niés ; les réfugiés qui la composaient en grande partie avaient reçu l'hospitalité de la France et servi pour elle à Alger. Ils étaient devenus Français sous notre drapeau ; leurs rangs, d'ailleurs, s'étaient grossis d'une multitude de nos concitoyens, et ce sont des officiers sortis de notre armée qui les commandaient ; les bulletins venus de la Navarre nous ont souvent entretenus des combats, des fatigues de cette brave légion ; mais ce n'est point seulement par la guerre qu'elle a été décimée : les maladies, le dénuement, la misère et enfin la désertion, suite presque inévitable de tous ces maux réunis, l'ont peu à peu réduite à un bataillon incomplet et mutilé. A qui faut-il s'en prendre de ce triste résultat ?

La part de responsabilité qui appartient à notre gouvernement frappera tout le monde et nous n'avons pas été des derniers à lui en demander compte. Pour la détourner de lui, ses défenseurs officiels ou officieux ont imaginé de rejeter tous les torts sur le gouvernement espagnol. Celui-ci gravement inculpé a senti le besoin de se justifier, et, pour y parvenir plus sûrement, il a fait recueillir sur les lieux des renseignements authentiques desquels il résulterait d'une part, que les autorités espagnoles n'ont rien négligé pour diminuer les fatigues et les privations de la légion étrangère ; de l'autre, que cette légion, qui n'a jamais compté plus de 6.000 hommes, en a perdu 1.510 par les désertions, et 1.376 par le licenciement.

Nous recevons de l'ambassade d'Espagne, avec prière de le publier, l'extrait d'une dépêche du général Iriarte, vice-roi de Navarre, datée de Pampelune le 16 juillet. Le public qui n'a oublié ni la mort de Conrad, ni les souffrances de ses compagnons d'armes, pèsera la valeur de ce document.

« La force de la légion auxiliaire d'Alger passée au service d'Espagne se composait, quand elle y débarqua dans le mois d'août 1835, d'un général, un lieutenant-colonel, un major, 5 chefs de bataillon, 123 officiers et 4.021 soldats ; cette force a été divisée en 6 bataillons de 8 compagnies.

» Quand le général Lebeau prit le commandement de la légion, il ne fut suivi d'aucun renfort : le colonel Conrad amena environ 400 hommes; les augmentations que, successivement, a reçues la légion, forment, depuis son entrée en Espagne, un total de 169 officiers, 2.113 soldats, ainsi composés : 95 sergents promus au grade d'officiers : ils sont venus d'autres corps ; 1.352 soldats du dépôt, 59 employés en dehors du corps, 94 déserteurs qui ont été incorporés, 596 engagements volontaires ; 12 prisonniers échangés : de manière

que le total de l'effectif de la légion fut de 298 officiers et 6.134 soldats. Les diminutions qu'a éprouvées la légion dans le corps des officiers ont été : 90 ont quitté le service, 33 sont rentrés dans le régiment des lanciers, un a passé à un autre corps, 28 sont morts, un a été fait prisonnier, 3 ont disparu. Total : 155.

» Sous-officiers et soldats : 95 sergents ont été faits officiers, un est passé à un autre corps; 1.376 hommes ont été licenciés, leur temps fini ; 875 sont morts en guerre et dans les hôpitaux ; 73 condamnés à différentes peines ; 1.510 déserteurs ; 237 ont passé à la cavalerie ; total : 4.199 ; reste 137 officiers, 1.935 soldats.

» Quand la légion sortit de Navarre à la poursuite du prétendant, elle se composait de deux bataillons, deux escadrons, l'artillerie et l'ambulance ; total : 1.710 hommes.

» A Huesca et à Barbastro elle a perdu un général, 3 officiers supérieurs, 26 officiers, 519 hommes entre morts, blessés, prisonniers et déserteurs ; 154 hommes ont été licenciés à Berbegal à la suite de ces deux affaires.

» La cavalerie, l'artillerie, l'ambulance et les soldats hors rangs sont restés à Saragosse et forment 8 compagnies qui suivent l'armée ; 850 hommes sont rentrés à Pampelune.

» Fonds : lorsque la légion est entrée en Espagne, sa masse s'élevait à 196.344 fr. 42 ; le total de ce qui doit y être entré jusqu'à la fin de juin est de 517.540 fr. 50; il doit exister un fonds de 713.885 fr. 02 : donc 540.589 fr. 50 ont été employés en effets distribués à qui il appartenait.

» Il est dû aux officiers de la légion six mois de paye, et un seul mois aux soldats, ce qui forme, pour les premiers, une somme de 237.676 fr. 88 et, pour les seconds, 34.873 fr. 36.

» Les vivres ont été partout et toujours donnés aux soldats de la légion par préférence ; souvent campés avec les soldats espagnols sur le même terrain, ceux-ci ne recevaient que du pain, du lard et du vin, pendant qu'on distribuait à la légion du pain, de la viande et du vin; on a toujours cherché à diminuer ses fatigues de marche et à lui donner les meilleurs cantonnements ; et, chaque fois que les chefs ont demandé un changement, on s'est empressé d'y faire droit.

» Quant aux récompenses, elles ont été prodiguées à la légion ; le général Bernelle, ayant été autorisé à donner des décorations et des grades sur le champ de bataille, a eu la satisfaction de voir approuver tout ce qu'il a accordé à ceux qu'il en jugeait dignes, et dans plusieurs faits d'armes où concouraient la légion et les troupes espagnoles, la première a reçu des récompenses, tandis que les secondes ne recevaient que des preuves d'estime personnelle de leurs chefs (1). »

---

(1) De Senilhes communiqua cet article au général Harispe, dans une lettre qu'il lui écrivit de Pampelune le 1er août. Voici en quels termes il s'exprimait : « Je vous envoie ci-joint l'article du *Siècle* dont il (Iriarte) est l'auteur, et dont je vous ai parlé hier; les officiers voulaient aller, en corps, donner un démenti à la plupart de ses assertions; je les en ai empêchés; mais ils se préparent à lui faire une réponse par la voie de la presse. Ces officiers, dans les circonstances où ils se trouvent, vivant dans

N° 74.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (copie certifiée conforme par le lieutenant-colonel Cros d'Avenas, et jointe à sa lettre du 29 juillet 1837 au Ministre de la guerre) (1).

Les officiers de la légion au rédacteur d'un journal.

Pampelune, le 27 juillet 1837.

Monsieur le Rédacteur,

C'est au moment où nous commencions à espérer de la justice des Chambres et des sympathies de la nation la fin de notre misère, qu'un homme, oubliant ce qu'il devait à la vérité, est venu donner un démenti public aux paroles bienveillantes de M. le général Lallemand. Cet homme que nous ne qualifierons pas pour le moment, a écrit une lettre aussi plate que mensongère, lettre à laquelle nous ne daignerions pas répondre si la position de M. Dumesgnil, vis-à-vis le gouvernement espagnol, ne donnait pas une certaine importance à ses écrits.

Dans cette lettre adressée à M. l'ambassadeur d'Espagne (2), cet officier vante la sollicitude du gouvernement de la Reine, sollicitude qui aurait constamment veillé sur nous, puisqu'aujourd'hui, s'il faut le croire, il nous serait à peine dû un mois de solde; en avançant le fait, M. Dumesgnil ment effrontément avec la conviction intime que le contraire a lieu. Il ment comme un infâme, car sa lettre accuse toute une masse d'hommes honorables d'avoir trompé la conscience du Roi et des Chambres, en exagérant des privations qui auraient à peine existé. M. Dumesgnil nous a mis dans le cas de le combattre; nous le ferons avec plaisir : en détruisant ses assertions par des faits positifs, nous démasquerons un intrigant et nous prouverons encore une fois à la France combien il nous a fallu de force et de dévouement pour soutenir de si dures souffrances.

En exécution du traité qui cédait la légion à l'Espagne, ce corps cessait de faire partie de l'armée française, le 27 juillet 1835, et

---

l'oisiveté, passant leur vie à lutter contre le besoin et à discuter sur leur position, exercent leurs facultés dans le vide, et, torturant sans cesse leur imagination, deviennent de plus en plus ergoteurs; ils prennent l'habitude de la polémique, et oublient le métier de soldats pour apprendre celui de clubistes. » — Senilhes à Harispe, de Pampelune, 1er août 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 41, off. et agents en mission (copie).

(1) Cros d'Avenas, ayant appris la résolution des officiers de la légion d'écrire la lettre qui va suivre, en exigea une copie qu'il envoya au Ministre en lui disant qu'il en approuvait le contenu quant au fond. Le Ministre de la guerre transmit la lettre des officiers et celle de Cros d'Avenas à son collègue des affaires étrangères. (Le Ministre à Harispe, 11 août 1837. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44, minute.)

(2) Au comte de Campuzana.

se trouvait ainsi à dater de ce moment à la charge de l'Espagne. Cependant il ne perçut son premier payement que le 5 septembre suivant et la somme qui lui fut allouée était-elle encore au-dessous de nos besoins ; plus tard, ce fut le 16 décembre, un autre acompte fut mis à la disposition du chef de la légion ; cette somme couvrait seulement les dépenses jusqu'au mois de septembre inclus. Il s'ensuivit donc une dette réelle de deux mois de solde.

La même négligence se reproduisit dans les payements suivants, ce qui occasionna un accroissement progressif de la dette, à tel point que la somme due par le gouvernement espagnol à la légion s'élève aujourd'hui à plus de 760.000 francs.

Tel est le chiffre vrai et exact de ce qui nous revient.

On se demandera peut-être comment nous avons pu subsister si longtemps avec des moyens si faibles : nous répondrons qu'il existait dans nos caisses la valeur en argent des masses de la troupe et que force fut à M. le général Bernelle de se servir de cette dernière ressource; et ici nous repousserons de toutes nos forces les insinuations malveillantes de M. Dumesgnil. Il est faux de dire que c'est à cette opération qu'est dû l'embarras financier dans lequel nous nous trouvons ; il est infâme de laisser planer un soupçon injurieux sur un conseil d'administration qui approuva la mesure parce qu'il était de son devoir de céder à l'exigence du moment, parce qu'il valait mieux risquer une forte somme que de compromettre l'existence d'un corps qui rendait de vrais services. Ne devait-on pas espérer d'ailleurs que le gouvernement espagnol s'acquitterait de sa dette et qu'il nous serait bientôt possible de remplacer la valeur des masses ?

Après le départ du général Bernelle, son remplaçant, M. le brigadier Conrad, trouva de nouvelles difficultés qu'il était impossible de franchir ; car toutes les ressources du corps étaient épuisées. Il nous fallait donc vivre d'expédients; des dettes furent contractées envers des négociants de Pampelune, ce qui donna les moyens de payer quelques jours de solde à la troupe. Cependant l'embarras augmentait tous les jours ; il n'était pas possible de résister plus longtemps à la sollicitude oublieuse du gouvernement espagnol ; M. le brigadier Conrad se résolut enfin à une démarche.

Ici commence l'histoire des intrigues de M. Dumesgnil : cet officier, qui avait quitté la légion sous le général Bernelle, venait de rentrer au corps; il sut profiter du moment et obtint de M. Conrad, à force de paroles, de dévouement et de bassesses, d'être envoyé auprès du gouvernement de la Reine.

Il avait pour mission de peindre aux ministres espagnols le fâcheux état de notre position ; il devait aussi provoquer des secours d'argent pour le corps et des récompenses que plusieurs d'entre nous avaient dignement méritées sur le champ de bataille. C'était là le but du voyage de M. Dumesgnil ; a-t-il été atteint? Cet officier peut seul répondre à cette question ; seul il a obtenu de sa mission honneurs, décorations, grades et argent ; seul, il a retiré de vieux et éclatants services les récompenses qui ne lui appartenaient pas : car il n'avait pris aucune part à nos travaux, car il avait toujours su éviter et les périls et les privations. Quels sont les moments où Dumesgnil s'est trouvé parmi nous? Au

commencement de la guerre, époque où la misère ne pesait pas encore de ses mille maux. Quels sont les dangers qu'il a courus? Il a assisté à deux combats; et nous serons assez indulgents pour ne parler ni de son courage, ni de ses talents militaires. A-t-il donc le droit de s'établir juge de nos souffrances, celui qui ne les a pas connues ! Est-il resté comme nous un des derniers sur la brèche et peut-il parler de cette agonie physique et morale sous laquelle nous devons succomber ?

Peut-il être une autorité, l'homme qui a calomnié son bienfaiteur le général Bernelle, chef dont les soldats ont conservé un brillant souvenir, parce que lui, M. Dumesgnil, commandant un bataillon, s'est montré incapable sur le champ de bataille de Tirapegui. Cet officier est un de ces hommes sans consistance aucune qui ont besoin pour vivre de jeter sur leur passage l'intrigue et l'infamie.

M. Dumesgnil a voulu se servir de nous comme d'un piédestal : qu'il y prenne garde, nous ne sommes pas d'humeur ni à supporter ses injurieuses assertions, ni à le prendre pour notre chef : qu'il choisisse d'autres soldats que nous ! Ailleurs, il pourra trouver des hommes plus faciles ; ici il ne rencontrera que haine et mépris. Pouvons-nous lui vouer un autre sentiment, nous qui l'avons vu l'apôtre de l'indiscipline, nous qui avons résisté à ses insinuations lorsqu'il prêchait la révolte contre le général Bernelle. Pouvons-nous compter sur la probité d'un officier qui fait désapprouver par un député à qui il a communiqué des renseignements les moyens de répression et un système de discipline que lui seul avait contribué à faire établir. M. Dumesgnil a agi comme un infâme et un fourbe ; il a menti à ses antécédents et à ses devoirs ; il a oublié des intérêts qui devaient lui être sacrés ; il les a sacrifiés quand il a cru pouvoir tirer un avantage de leur sacrifice. Voilà l'homme cependant qui se fait l'organe, qui se dit l'agent de la légion ; c'est à lui que nous devons la continuation de notre agonie ; car nous n'en doutons pas, elle aurait cessé depuis longtemps sans la lettre adulatrice qu'il a adressée à l'ambassadeur d'Espagne. Tels sont nos griefs contre M. Dumesgnil : nous venons de les exposer dans une lettre bien longue ; mais nous espérons trop de votre bienveillance pour ne pas compter sur une entière publication : il s'agit ici pour nous d'une question d'avenir.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, etc., etc.

MALLET, chef de bat. ; DE NOUË, chef de bat. ; DUMONTEZ, major ; CHENEVARD, capitaine trésorier ; BOETTO, lt. ; TARSEAC, lt. d'ét.-maj. ; PICOT DE MORAS, capitaine, membre du C^eil d'Ad^on ; POULAIN, lt. ; LEVRAY, s.-lt. ; REISCH, capitaine ; COMPÈRE, capitaine payeur ; DE DOUHET, lt. ; AZAN, s.-lt. ; BLANSEY, s.-lt. ; GAULT, capitaine d'état-m. ; HURFORD, lt. ; HACQUET, capitaine ; GIGNOUX, lt. ; Jules BERNELLE, lt. adj.-major ; CUNY, s.-lt. ; SEMER, s.-lt. ; GRANT DE VAUX, s.-lt. ; SCALABRINO, s.-lt. ; TOUFLET, lt. ; DELETRA, capitaine ; LUSCHER, cap. ; DE GUYON, s.-lt. ; DREUX, s.-lt. ; PFANDLER, lt. ; BERNELLE Eugène, s.-lt. ; CONSTANT, lt. ; GUINODIE, s.-lt. ; EICHACKER, ch.-m. ; BARBEY, lt. ;

LANDRY, s.-lt. ; PEROTTI, lt. ; IMER, capitaine ; CAHEN, lt. ; CHARIATTE, capitaine ; BRAVARD, s.-lt. ; LAGARDE, s.-lt. ; BORKACKI, capitaine; SCHMACKER, s.-lt. ; DESTEZ, s.-lt. ; MASSON, lt. ; BETTINI, s.-lt. ; ALLEGRE, lt. ; ANETH, capitaine ; FAVELLA, lt. ; WIERZBINSKI, capitaine ; Jules BERNELLE, s.-lt. ; BENDLÉ, s.-lt. ; BERSET, s.-lt. ; PELLET, lt. ; CLETTE, lt. ; SCHMIDT, lt. ; COURVOISIER, s.-lt. ; CLÉMENT, lt. ; BUCHEL, s.-lt. ; BOURDILLIAT, capitaine ; IWANCZEWSKI, capitaine ; STUDINGER, capitaine ; MONTI, s.-lt. ; FERDINAND, lt. ; SCHLECK, lt. ; MONGIN, capitaine ; COURTOIS, capitaine ; TECKEL, s.-lt. ; LEMONNIER, lt. ; CECCALDI, s.-lt. ; GUEDIN, lt. ; DESJARDINS, lt. ; Emile BON, lt. ; DUMONT, s.-lt. ; LEHR, s.-lt. ; ALVINO, s.-lt. ; MOGILNICKI, s.-lt. ; DAMIAN, lt., adjt.-m. ; REISCH, lt. ; REBISSO, s.-lt. ; FOROT, lt. ; BECKER, s.-lt. ; BERNELLE, capitaine adjt.-m., membre du C^eil ; PFERSDORFF, capitaine ; GNONE, capitaine M. d. C^eil ; PERALO, s.-lt. ; BINDER, lt. ; URBAIN, s.-lt.

Certifié conforme à l'original :

Le Lieutenant colonel commandant la légion étrangère,
CROS D'AVENAS.

N° 75.

Archives espagnoles de Segovie. Liasse : légion étrangère (original).

Les officiers de la légion française au Ministre de la guerre, à Madrid.

[Les parties brûlées sont représentées par des crochets, les parties illisibles par des points ; les noms dont l'identification ou la lecture est douteuse sont suivis d'un point d'interrogation] (1).

Pampelune, le 8 août 1837.

Excellence,

Les officiers soussignés de la légion étrangère au service de Sa Majesté Catholique prennent la respectueuse liberté d'exposer à Votre Excellence que depuis longtemps ils attendent avec anxiété que Sa Majesté daigne prendre une détermination à l'égard des

(1) Une copie conforme signée par le lieutenant-colonel Cros d'Avenas et existant aux *A. H. G.*, a permis de compléter entièrement le texte ; mais cette copie porte : « Suivent les signatures de 80 officiers de la légion étrangère », tandis que l'original porte effectivement les signatures (*Note de P. A.*)

débris de la susdite légion, que la force numérique et surtout l'état de découragement complet des officiers, sous-officiers et soldats mettent dans l'impossibilité absolue de rendre désormais aucun service à l'Etat.

N'ayant jusqu'à ce jour reçu aucune réponse aux nombreuses et justes réclamations qui ont été adressées, soit à S. M. la Reine, soit à son gouvernement et la position insupportable dans laquelle se trouvent placés les officiers soussignés leur impose le devoir d'informer Votre Excellence que si, persistant dans son abandon à l'égard de la légion, le gouvernement de Sa Majesté n'a pas statué sur le sort des militaires dont elle se compose d'ici au 10 septembre prochain, ils déclarent qu'à cette époque ils se considéreront entièrement déliés de toutes obligations envers le gouvernement de Sa Majesté Catholique ; qu'ils considéreront son silence comme l'acceptation formelle de leur démission du service et que sans autre avis ils se croiront légalement autorisés à rentrer en France pour y faire collectivement auprès du gouvernement français la réclamation de leurs droits, tant sous le rapport de leur position militaire que sous celui de l'arriéré considérable de solde qui leur est dû.

Les soussignés ont également l'honneur d'informer Votre Excellence qu'une copie de cette lettre est adressée au gouvernement de S. M. le Roi des Français, afin qu'il n'ignore point que ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens imaginables qu'ils se sont vus dans la pénible nécessité de recourir à ce dernier.

Ils ont l'honneur d'être avec le plus profond respect De Votre Excellence,

Les très humbles et très obéissants serviteurs.

De Nouë, chef de bataillon ; Cousandier, major ; J. Bernelle, capitaine adjudant-major ; Luscher, capitaine de grenadiers ; Aneth, capitaine de voltigeurs ; Gignoux, lieutenant de grenadiers; Bassin, capitaine ; Emile Bon, Boetto, lieutenants ; Imer, capitaine ; Jh. Tarseac, lieutenant état-major ; Perotti, lieutenant ; Flory, sous-lieutenant ; Landry, sous-lieutenant ; De Moras, capitaine ; L. Blansey, sous-lieutenant ; H. Levray, sous-lieutenant ; Lehr, sous-lieutenant ; Lagarde, sous-lieutenant ; Des Jardins, lieutenant ; Bravard, sous-lieutenant ; Azan, sous-lieutenant ; Hacquet, capitaine ; De Guyon, sous-lieutenant ; A. Barbey, lieutenant ; Destez, sous-lieutenant ; Peralo, sous-lieutenant ; J.-M. Clette ; G. Goffour Degroot, capitaine ; Rembel, sous-lieutenant ; Allègre, lieutenant ; Russel ; Cuny, sous-lieutenant ; Cahën ; Jules Bernelle, sous-lieutenant ; Cochois, sous-lieutenant ; Dreux, sous-lieutenant ; Dumont, sous-lieutenant ; Forot, sous-lieutenant ; A. Masson, lieutenant ; J. Bernelle, adjudant-major ; Roi, lieutenant ; Variker (?), capitaine ; Constant, lieutenant ; Schumacker, sous-lieutenant ; Guedin ; Peigonny (?) ;

PFANDLER, lieutenant ; E. TOUFLET ; URBAIN ; PIG RED (?), major ; PRUCHEL, (?) ; COURVOISIER ; BENDLÉ ; CLÉMENT, lieutenant ; PELLET, sous-lieutenant ; BERSET, lieutenant ; BAMBERG, lieutenant ; STUDINGER, capitaine ; SCHMEER, lieutenant ; P...' capitaine ; PAW[...] ; FERDINAND, lieutenant ; MONGIN, capitaine ; BOURDILLIAT, capitaine ; MONTI, sous-lieutenant ; GUINODIE, sous-lieutenant ; LAMBERT, lieutenant ; D.-A. CECCALDI, sous-lieutenant ; L. COMBIGE (?), capitaine ; [ ] ; GUEN... ; E. BERNELLE, sous-lieutenant ; H. MEYLAN ; BECKER.

N° 76.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (original).

Ferrary au Ministre de la guerre.

Villaba, près Pampelune, 5 heures du soir, le 25 août.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des événements qui viennent de se passer.

Les premier et second bataillons des tiradores d'Isabelle seconde ainsi qu'un escadron fort de sept à huit cents hommes sous les ordres du colonel Leon Iriarte, ont quitté leurs cantonnements de Zizur-Mayor et Menor entre 9 et 10 heures du matin, se sont présentés dans le plus grand ordre à l'une des portes de Pampelune, ont forcé et arrêté la garde, et se sont établis militairement dans l'intérieur de la ville après s'être emparés de tous les postes.

Les autorités de la ville ont été appelées à se réunir sur-le-champ à la Municipalité (1), soi-disant par ordre des sous-officiers de ces bataillons. Les autorités de la ville réunies ont fait appeler M. le colonel Iriarte ainsi que les officiers supérieurs des tiradores et les chefs des corps composant la garnison pour les prier de leur donner des explications sur ce qui venait de se passer.

M. le colonel Iriarte ainsi que les deux chefs de bataillon des tiradores répondirent qu'ils n'étaient nullement responsables de ce qui se passait. Ce matin, ont-ils dit, à la prise d'armes les sous-officiers signifièrent aux officiers supérieurs ainsi qu'aux officiers du corps qu'ils étaient en état d'arrestation, mais qu'ils allaient leur rendre le commandement à condition qu'ils les conduiraient à Pampelune pour se faire payer leur arriéré de solde ; dans cet état de choses et pour éviter les désordres, les officiers auraient repris le

---

(1) C'est-à-dire à l'Hôtel-de-Ville. (*Note de P. A.*)

commandement et conduit les bataillons à Pampelune ; du reste, ont-ils ajouté, de plus amples explications pourront être données par le corps des sous-officiers.

On fit aussitôt appeler les sous-officiers de ces bataillons, qui se présentèrent en masse devant les autorités avec une arrogance inconcevable. Interrogés par elles, ils répondirent unanimement que ce mouvement avait eu lieu vu leur état de détresse, et que sur trois mois qui leur étaient dus, ils se contenteraient d'être payés d'un seul, et maintiendraient le bon ordre. Les autorités consentirent à cette demande, mais ce n'était pas là le but des sous-officiers ; ils sortirent, et, quelques instants après, une nouvelle députation se représenta en disant qu'ils n'avaient nullement confiance dans les autorités qui commandaient à Pampelune, qu'ils voulaient les démettre de leurs fonctions et en nommer de leur choix ; en effet, ils réunirent tous les pouvoirs dans les mains de M. le colonel d'artillerie Lapeigna (1). Pendant que cela se passait à la maison de ville, des patrouilles de tiradores nommées *ad hoc* furent arrêter dans leurs domiciles respectifs plusieurs personnages respectables de la ville, entre autres le général Sarsfield. Quelques instants après, le nouveau gouverneur, ayant pris sur lui de répondre aux demandes des tiradores, obtint de faire mettre en liberté les personnes arrêtées. Au moment où ces personnes rentraient chez elles, plusieurs furent assassinées, entre autres le général Sarsfield au milieu de la place de la Constitucion, et le colonel Mendivil chez lui. Dans l'intervalle de cette scène tragique, une nouvelle députation des sous-officiers de tiradores se présenta de nouveau aux autorités réunies à la maison de ville, dirent qu'ils exigeaient des conditions toutes autres que le paiement de leur solde, et qu'ils avaient chargé une commission de rédiger les articles d'un nouveau système de gouvernement. Le désordre étant devenu général, une partie des autorités rentra chez elle.

Dans cet état de choses, et après avoir moi-même assisté à toutes les réunions des autorités civiles et militaires espagnoles, j'ai réuni les débris de la légion dans les environs de Pampelune en m'adressant au chef supérieur qui commandait à Pampelune, afin de mettre ma troupe à sa disposition pour le bon ordre et la tranquillité. M. le gouverneur m'ordonna de garder mes cantonnements afin de mettre la ville à l'abri d'un coup de main que l'ennemi pourrait faire après ce désordre.

Il paraît, Monsieur le Ministre, que ce mouvement est dirigé par les chefs supérieurs et tout à fait dans le sens des exaltés qui veulent déclarer la province indépendante, ce qui fait que je resterai avec les débris de la légion l'arme au bras sans prendre aucune part dans cette insurrection, entre le parti de la Reine et celui des exaltés, et attendant vos ordres.

---

(1) Le capitaine Bazaine écrit : « Le colonel *Peña* » dans sa lettre du 29 août ; une proclamation de « La junta superior de Navarra » du 31 août porte comme première signature : « Luis Garcia *Piña* » ; enfin une proclamation du même jour faite par le gouverneur militaire de Pampelune aux troupes de la garnison est signée : « *El gobernador : Piña* ». *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 20.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, de Monsieur le Ministre, le très humble et dévoué serviteur.

Le Lieutenant-Colonel commandant les débris de la légion,
FERRARY.

N° 77.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (original).

Ferrary au Ministre de la guerre.

Villaba, près Pampelune, le 27 août 1837.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser les détails de la suite des événements qui ont eu lieu à Pampelune.

La nuit a été assez tranquille, la ville fut continuellement illuminée ; sept ou huit personnes pourtant furent encore égorgées ; le calme règne aujourd'hui dans la ville. J'y suis allé ce matin pour donner avis à M. le colonel d'artillerie Lapeigna (1) que l'on venait de découvrir l'ennemi, que les factieux garnissaient la crête des montagnes situées en face de Pampelune, et afin de prendre les mesures nécessaires à la sûreté générale. C'est alors que M. le colonel Lapeigna me dit verbalement et officiellement que la province s'était déclarée indépendante ; que, désormais, elle s'administrerait seule et dirigerait elle-même les opérations militaires, mais qu'indirectement pourtant elle reconnaîtrait le gouvernement de la Reine ; que, de plus, tous les pouvoirs civils et militaires venaient d'être, sans sa participation, réunis dans ses mains, et qu'enfin la province allait se joindre à toutes celles qui avaient précédé ou allaient suivre son mouvement. De fortes contributions sont levées en ce moment même à Pampelune afin de solder une partie de l'arriéré de la troupe. On a fait une distribution d'effets et d'argent aux tiradores, qui sont ensuite sortis de la ville et ont été chasser les troupes factieuses qui ont promptement battu en retraite.

Quant à moi, Monsieur le Ministre, n'ayant voulu dans cette circonstance jouer d'autre rôle que celui commandé par l'honneur et le devoir, et ne prêter en cas de besoin assistance que pour l'ordre et la tranquillité, je suis resté renfermé dans Villaba après y avoir réuni les débris que je commande ainsi que tous les officiers, et j'ai veillé à ce que l'ennemi, qui paraissait avoir connaissance de ce qui se passait à Pampelune, ne profitât pas du désordre d'un pareil moment pour tenter d'entrer dans la place, et venir changer ainsi cette scène en une scène bien plus sanglante encore. J'ai réussi en

---

(1) Piña. (*Note de P. A.*)

cela et je crois, Monsieur le Ministre, avoir dans cette circonstance, ainsi que tous mes officiers, dignement rempli ma tâche, et satisfait à l'honneur du nom français que nous représentons en Espagne et dont nous avons établi la gloire au prix de tant de sang. Maintenant, Monsieur le Ministre, les officiers de la légion se demandent si envoyés par le Roi et la France pour soutenir le trône constitutionnel d'Isabelle seconde, on les laissera à la solde de la junte révolutionnaire de Navarre.

Au départ de ce rapport, le bruit court que le brigadier Iriarte, vice-roi de Navarre, à la tête de la division de la Ribera, menace de revenir à Pampelune afin de châtier les mutins des bataillons de tiradores, ce qui est cause que ces bataillons sont rentrés à Pampelune, s'y sont établis militairement et veulent s'y défendre en cas de besoin.

Pour moi, Monsieur le Ministre, toujours dans l'inaction et attendant vos ordres, j'ai l'honneur d'être avec un profond respect de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur,

Le Lieutenant-Colonel commandant les débris de la légion,

FERRARY.

A S. E. Le Ministre de la guerre,

J'ai l'honneur de prévenir Monsieur le Ministre que j'ai constamment envoyé et que j'enverrai toujours un duplicata des rapports que je lui adresse à M. le lieutenant général comte Harispe, commandant la 20e division militaire à Bayonne.

N° 78.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 41 : officiers et agents en mission (original joint à la lettre de Senilhes au Ministre, du 2 septembre 1837).

Bazaine à Senilhes.

Pampelune, 27 août 1837.

Mon Colonel,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 25, et de vous remercier de toute la force de mon cœur des sentiments bienveillants que vous voulez bien me témoigner : comptez sur la reconnaissance d'un jeune homme qui, depuis qu'il est entré dans le monde, n'a aimé qu'un seul homme, le brigadier Conrad ; vous aussi, mon Colonel, vous l'eussiez et l'avez regretté sincèrement ; je me rappelle notre première entrevue après ce funeste événement ; vous me rendîtes fier de moi quand vous me dîtes que j'étais le plus bel héritage du général; cet héritage, mon Colonel, ne consiste pas dans un dévouement sans bornes que je lui avais voué, que je

vous offre tout entier, malgré que j'aie juré il y a peu de temps que je ne m'attacherais jamais aux hommes ; c'est un serment d'enfant qui tombe devant vos bontés.

Je suis content que le Ministre ait accordé votre juste demande ; mais je suis triste qu'il n'ait pas fait attention à moi ; de toutes manières je resterai au poste que vous m'avez confié jusqu'à nouvel ordre de votre part, et je me consolerai en pensant que je puis vous rendre quelques services.

Je serai très exact dans ma correspondance, et je me conformerai à ce que vous me prescrivez.

J'espère que vous aurez reçu mes lettres des 25 et 26, et d'après tout ce qui vient de se passer, je crains que votre brevet ne soit pas en sûreté avec le courrier ; j'ai donc différé de vous l'adresser ; mais je saisirai la première occasion pour vous le faire parvenir.

La tranquillité commence à renaître ; mais cependant on est toujours sous l'influence de l'émeute militaire qui, plus j'en connais les détails, n'est pour moi qu'un mouvement *mercantile* (1) et malheureusement sans *nationalité :* il n'y a pour cela qu'à considérer la composition des tiradores, car la troupe de ligne est restée froide, et l'est encore ; la peur a fait agir les gardes nationaux, qui sont encore tout étonnés de ce qui est arrivé ; on ne sait pas quelle direction à donner à ce mouvement, quel en est le but. On a délivré aux tiradores seulement des vestes, des souliers, des chemises et six semaines de solde arriérée ; sont-ils contents, l'anarchie cessera-t-elle ? C'est ce que je ne crois pas.

Dans ce moment, ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'on épuise les ressources en argent, on gaspille les vivres ; le crédit à l'étranger est totalement mort ; que va devenir ce parti dans six semaines ?

La position des *officiers en mission* devient de plus en plus critique, quel rôle doivent-ils jouer ? Ils ne peuvent cependant pas obéir à des autorités nommées par *des révolutionnaires* ; si le gouvernement ne prend pas une mesure, il semblera *protéger les mouvements.*

Les officiers, malgré tous les ordres qui ont été donnés, se sont obstinés à rester en ville ; heureusement que notre tour n'est pas encore venu ; mais patience, nous ne sommes pas au bout : il ne faut qu'une étincelle provoquée par quelque enragé de Madrid, ou quelque vieille haine de l'*indépendance* ou de *23* (2).

Agréez, mon Colonel, les vœux que je forme pour que vous jouissiez d'une bonne santé, et que vous soyez heureux pendant votre séjour dans notre belle France.

A. Bazaine.

Je vous remercie beaucoup de l'offre que vous me faites de manger chez vous ; ma pension est arrêtée pour quelque temps encore.

Je vous ai écrit les 21, 22, 23, 24, 25 et 26 ; comme vous ne m'accusez réception que de deux lettres, je crains que les autres ne vous soient pas parvenues.

---

(1) Les mots de cette lettre en italique figurent dans l'original en langage chiffré. (*Note de P. A.*)

(2) Chiffres non traduits. (*Note de P. A.*)

N° 79.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (copie).

Harispe à Ferrary.

Bayonne, le 28 août 1837.

Je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à me transmettre la nouvelle du triste événement de Pampelune ; j'approuve complètement la conduite que vous avez tenue dans cette circonstance.

Appelez autour de vous tous les officiers et tous les soldats de la légion, tâchez de les placer autant que possible dans un seul cantonnement afin d'avoir toute votre petite troupe sous la main. Exercez la plus grande surveillance de manière à ce que vos soldats ne soient travaillés par aucun parti et qu'ils ne servent d'instrument à aucune passion politique. Vous ne reconnaissez en Espagne qu'un seul ennemi, c'est D. Carlos.

Si donc les restes de la légion étrangère se trouvaient trop exposés aux influences qui doivent encore agiter Pampelune; si vous pensiez même qu'il ne vous soit pas possible de vous rendre maître de votre troupe, vous la réuniriez et la conduiriez à Roncevaux et je prendrais alors les ordres du Ministre.

Comte Harispe.

N° 80.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (original).

Ferrary au Ministre de la guerre.

Villaba, près de Pampelune, le 30 août 1837, 3 h. du soir.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître l'état de Pampelune après les événements précédents.

La ville est tranquille ; mais elle est constamment occupée par les tiradores. Des impôts levés sur les habitants, on a payé les troupes formant la garnison de Pampelune (la légion seule en a été exceptée, malgré qu'il soit dû huit mois aux officiers et près de trois mois à la troupe). Envers et contre tout, les débris que je commande ont jusqu'à présent fait leur devoir ; mais l'état épouvantable de détresse et l'oubli complet dans lequel le gouvernement laisse ces malheureux restes de six bataillons, après tant de services et de combats, joints à la fausse et si dangereuse position dans laquelle

le gouvernement les laisse placés aujourd'hui, peuvent d'un moment à l'autre les forcer à rentrer en France, si on n'y apporte un prompt remède, pour se placer sous la protection du gouvernement français.

J'apprends à l'instant qu'un des membres de la nouvelle junte de Navarre vient de partir pour Madrid.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur le Ministre, de V. E. le très humble et très obéissant serviteur.

Le Lieutenant-Colonel commandant les débris de la légion,
FERRARY.

N° 81.

Archives du général comte de Nouë (brouillon) (1).

Ferrary au Ministre de la guerre espagnol, à Madrid.

Villaba, près Pampelune, le 30 août 1837.

Excellence,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le récit succinct des événements qui viennent d'avoir lieu à Pampelune, événements dont Votre Excellence sera déjà sans doute informée, et qui ont rendu très critique la position de la légion qui dans cette circonstance comme dans toutes celles qui pourraient se présenter n'a pas voulu transiger avec son devoir, et s'est conduit comme elle devait le faire et le fera toujours. Faible, malheureuse et presque anéantie, la légion que je commande sera pourtant toujours digne d'elle et de ses antécédents, et Votre Excellence peut compter sur elle en toutes circonstances tant qu'il s'agira de l'honneur, du courage, du devoir et du dévouement à la cause constitutionnelle d'Isabelle seconde.

En l'absence du vice-roi, deux bataillons de tiradores se présentèrent le 26 au matin, à l'une des portes de Pampelune, s'en emparèrent après avoir désarmé la garde et s'établirent militairement dans la ville. Les sous-officiers paraissaient diriger le mouvement. Dans la journée toutes les autorités furent changées et tous les pouvoirs remis à M. le colonel d'artillerie Lapeña (2).

Quelques excès furent commis. La province fut déclarée indépendante. Quant à moi, ne voulant faire servir ma troupe en cas de besoin qu'au maintien du bon ordre et de la tranquillité, j'avais rassemblé à Villaba et dans les environs les débris de la légion, pensant que l'ennemi, qui pouvait être instruit de ce qui se passait à Pampelune, pourrait aussi se présenter pour tenter un coup de

---

(1) On ne peut affirmer que cette pièce ait été envoyée. (*Note de P. A.*)
(2) Piña. (*Note de P. A.*)

main, et qu'avant tout je devais veiller au salut de la place afin d'éviter de plus grands malheurs.

Mes prévisions ne tardèrent pas à s'accomplir : le 27 au matin l'ennemi couronnait les hauteurs de Pampelune. La légion que je fis tenir sous les armes l'empêcha par sa contenance de rien entreprendre. J'en fis de suite donner avis à Pampelune, et les bataillons de tiradores, après être sortis pour chasser l'ennemi qui battit promptement en retraite, rentrèrent immédiatement en ville. De fortes sommes levées sur les habitants ont été partagées entre les troupes ; la légion seule jusqu'à présent a été exclue de ce partage et n'a rien reçu. Les deux cent soixante-cinq mille réaux promis et annoncés à la légion, et pour lesquels j'ai déjà reçu plusieurs lettres d'avis de Madrid, non seulement ne sont pas encore arrivés, mais aucun indice, aucune certitude ne peuvent même faire prévoir si je les recevrai.

Pour moi, je renouvelle à Votre Excellence que les débris que je commande seront aussi fermes dans leur devoir que dévoués à la cause constitutionnelle d'Isabelle seconde; mais l'état de détresse et l'oubli complet dans lequel le gouvernement laisse ces malheureux restes de six bataillons, après tant de services et de combats, joints à la fausse et si dangereuse position dans laquelle ils se trouvent maintenant placés, peuvent d'un moment à l'autre, si les ordres et les soins de Votre Excellence n'y apportent un prompt remède, les forcer à rentrer en France pour se placer sous la protection du gouvernement français.

C'est donc en attendant les ordres de Votre Excellence que j'ai l'honneur d'être son très humble et obéissant serviteur.

Le Lieutenant-Colonel commandant les débris de la légion,
FERRARY.

N° 82.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (copie).

Bazaine à Harispe.

Pampelune, le 31 août 1837.

MM. Gurdin, lieutenant, et Bravard, sous-lieutenant, ont été assassinés à 11 heures dans la nuit du 30 au 31 au moment où ils rentraient chez eux : le 1er a été frappé de quatre coups de couteau et n'est pas encore mort, le 2e en a reçu un seul et est mort quelques instants après ; une patrouille de garde nationale est heureusement arrivée sur les lieux de cette triste scène au moment où les meurtriers poursuivaient M. Gurdin ; elle fit feu, en tua un et s'empara de 7 hommes (3 tiradores et 4 soldats d'Afrique).

Si M. le lieutenant-colonel Ferrary avait mis un peu plus de fer-

meté pour faire exécuter l'ordre qu'il avait donné le 26, ce malheur ne serait pas arrivé. La veille, je lui conseillai de donner un ordre du jour, qu'il aurait plus de force qu'un ordre verbal, et qu'au moins il serait à couvert si quelque chose arrivait; il n'en fit rien. Aujourd'hui il a été obligé de le faire et tous les officiers ont obéi sans exception; aussi toute la légion est réunie et cantonnée à Villaba et Huarte.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en instruire dans ma lettre du 29, les bataillons qui occupent la ligne de Val Carlos à Pampelune ne reconnaissent pas le nouveau pouvoir établi ici; ils se sont mis en communication avec M. le brigadier Iriarte qui est toujours à Artajona par Lumbier.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la proclamation du gouverneur de Pampelune aux troupes; elle a été publiée et affichée ce soir à 6 heures.

C'est presque un acte de repentir; il est de fait que les troupes ne paraissent pas vouloir les seconder; je ne vois pas comment ils pourront se tirer de ce mauvais pas. Les officiers des tiradores ont tous signé une déclaration par laquelle ils s'engagent à supporter les conséquences qui pourront être la suite de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils feront; les sous-officiers ont également fait le même serment; quant aux soldats, ils sont disposés à tout.

Beaucoup de bourgeois ont demandé des passeports pour France; on les accorde à certaines conditions : de laisser quelqu'un pour payer les contributions, et une autre personne pour garder la maison, qui doit avoir les effets et ustensiles nécessaires pour que l'on puisse y loger la troupe. Les églises et les boutiques ne sont pas encore ouvertes. Les portes de Pampelune à l'exception de celle Saint-Nicolas (direction de Tafalla) sont toujours fermées. L'ennemi avait hier deux bataillons et quelques chevaux à Echauri.

On ne sait rien du prétendant ni de Zaratiegui : la légion n'a pas encore reçu d'argent : les hommes sont tranquilles; mais je crains que les discussions ne recommencent et dans ce cas les officiers courent grand risque de faire faction s'ils ne veulent pas recevoir la visite de MM. les factieux.

Signé : BAZAINE.

N° 83.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (original).

Ferrary au Ministre de la guerre.

Villaba, près Pampelune, le 1er septembre.

Depuis ma dernière lettre, la tranquillité paraît se rétablir à Pampelune; les autorités composant la junte de Navarre sont en pourparlers avec les chefs qui commandent les différentes colonnes

christines occupant Orcos-Mourryn et autres villages, afin de s'entendre sur le nouveau régime gouvernemental qu'ils veulent donner à la province. Le général Carondelet, récemment nommé vice-roi de Navarre, est arrivé à Artajona où se trouvait le brigadier Iriarte, gouverneur de Pampelune ; les troupes de ces deux généraux ont quitté ce cantonnement pour occuper ceux que je viens d'avoir l'honneur de vous faire connaître.

Les bataillons de tiradores occupent toujours Pampelune et quoique les débris de la légion renfermés dans leurs cantonnements de Villaba et Huarte soient toujours restés étrangers à ce mouvement, deux officiers français de la légion (MM. Bravard et Gurdin), qui se trouvaient à Pampelune dans la journée du 30 août, ont été assassinés dans les rues : le 1er est mort et le 2e dangereusement blessé.

Quant à l'état de détresse, mon Général, il est toujours le même et jusqu'à présent la légion n'a rien reçu ; mais au 1er payement 160 à 180 soldats libérés seront immédiatement dirigés sur France. Le gouverneur vient de mettre en liberté 21 hommes de la légion qui étaient aux galères, 19 seulement partent pour la France munis d'un passeport qui leur a été délivré.

C'est toujours en attendant vos ordres, Monsieur le Ministre, que j'ai l'honneur d'être de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Le Lieutenant-Colonel commandant les débris de la légion,
FERRARY.

N° 84.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 41 : officiers et agents en mission (original).

Senilhes au Ministre de la guerre.

Cour-Cheverny, près Blois (Loir-et-Cher), le 2 septembre 1837.

Monsieur le Ministre,

Je m'étais absenté de Pampelune lors du départ de M. le sous-intendant Behaghel, par suite de l'autorisation que vous aviez bien voulu m'en donner : M. le général Harispe vous a informé de mon arrivée près de lui. Ainsi que je l'avais exprimé, je comptais rester sur notre frontière, où j'avais à la fois la facilité de prendre les eaux minérales dont l'usage m'était recommandé ; de recueillir, de coordonner et de vous transmettre les documents fournis par mes nombreuses correspondances espagnoles ; et de me trouver incessamment prêt à exécuter les ordres qu'il plairait au gouvernement de me donner : j'avais à cet effet laissé toute ma maison à Pampelune sous la conduite de M. le capitaine Bazaine et d'un secrétaire, chargés en outre de me tenir au courant de ce qui se passerait sous leurs yeux. Cependant M. Behaghel m'ayant proposé de m'emmener dans

sa chaise de poste faire une visite à ma famille dans les environs de Blois, je ne sus pas résister au plaisir qui m'était offert et qui ne devait ajourner que d'une huitaine l'exécution de mes projets.

Il était dès lors convenable que Monsieur le Ministre fût instruit que je me trouvais pour trois ou quatre jours dans le voisinage de la capitale, et à portée de recevoir ses ordres; je priai M. Behaghel de l'en informer et d'ajouter que les circonstances qui me faisaient désirer de hâter le plus possible mon retour dans les Pyrénées me priveraient de me rendre à Paris, bien que ma présence y fût sollicitée par des affaires personnelles, à moins que Monsieur le Ministre ne me fît l'honneur de m'y appeler.

M. Behaghel me mande aujourd'hui que M. le Ministre désire que j'attende ses ordres avant de me remettre en route pour retourner sur la frontière, et qu'il me fera connaître directement ses intentions à cet égard après que je lui aurai écrit. Cette circonstance qui, en tout état de cause, doit retarder mon départ de cinq ou six jours, me permet d'aller m'occuper à Paris des affaires dont je faisais un abandon très préjudiciable à mes intérêts et me met aussi dans le cas d'aller recevoir en personne les communications dont Monsieur le Ministre voudra m'honorer. Je serai à Paris après-demain matin en même temps que ma lettre, et je prie Monsieur le Ministre de m'adresser ses ordres rue Saint-Lazare, n° 30, où je demeure : je serai heureux qu'il me mette à même de donner de nouvelles preuves de zèle et de dévouement, et de témoigner ainsi, de la manière la plus digne du gouvernement du Roi, ma vive reconnaissance pour l'augmentation de traitement qui vient de m'être accordée.

La veille de mon départ de Pampelune, il y eut entre le malheureux colonel Mendivil et moi une conversation dont je n'eus pas le temps de vous rendre compte et que je me proposais de vous rapporter dès mon arrivée ici : deux jours se sont écoulés depuis, sans que j'aie donné suite à ce projet, ayant appris tout d'abord les tristes événements survenus à Pampelune et ayant pensé dès lors que les documents antérieurs qui pouvaient faire présager cette déplorable catastrophe devaient désormais être sans importance. Il n'est pas impossible toutefois que le gouvernement du Roi mette quelque intérêt à connaître la part que les agitateurs faisaient à la France dans les mouvements révolutionnaires qu'ils préparaient. Je vais donc répéter ce qui me fut dit par le colonel Mendivil, chef d'état-major de la vice-royauté, bien que M. le sous-intendant Behaghel vous l'ait sans doute sommairement raconté.

J'étais allé faire une visite à cet officier supérieur et, ne l'ayant pas trouvé chez lui, je l'accostai sur la place pour prendre congé de lui et lui recommander les personnes de ma maison pendant mon absence.

« Vous nous quittez, me dit-il, j'espère que ce n'est pas pour longtemps, malgré tout ce qui s'est passé naguère.

» — Comment ! Que s'est-il donc passé ? répondis-je.

» — J'oublie que vous ne pouvez en être instruit, et je m'en réfère, en parlant ainsi, plutôt à mes intentions qu'à ma mémoire, car je n'ai pas encore donné suite au projet que j'avais de vous tout conter. Les bonnes relations que nous avons toujours eues ensemble et

l'amitié qui nous liait tous deux au général Iribarren me font un devoir de la franchise avec vous ; je serai plus que franc, je serai confiant, car je sais où vont mes paroles ; elles sont recueillies par un homme d'honneur et de loyauté, et de plus par un ami sincère de la nationalité espagnole. Vous venez, mon ami, vous et M. l'Intendant, d'échapper à un grand danger. Il y a ici des sociétés secrètes qui conspirent avec celles de Barcelone et de Saragosse et veulent se mettre à leur unisson : le vice-roi Iriarte et le colonel d'artillerie Peña (1) sont des agents et des instruments de ces sociétés, dans lesquelles la haine de la France est jurée en même temps que la haine de la Royauté ; on préparait en Catalogne et en Aragon un mouvement révolutionnaire dirigé dans le sens de ces deux passions dominantes, et le vice-roi de Navarre s'était mis en mesure de faire simultanément une démonstration analogue ; il avait pour mission spéciale de compromettre l'Espagne avec la France de telle sorte qu'une rupture diplomatique devînt imminente et indispensable entre ces deux puissances : à cet effet, il avait sourdement soufflé le feu de révolte dans les rangs des corps de partisans (les tiradores et flanqueadores d'Isabelle), tous composés de gens sans aveu, la plupart anciens contrebandiers, voleurs de grand chemin et repris de justice ; pour laisser à ces misérables la liberté de consommer les méfaits qu'il en attendait, il avait fait sortir de la place le régiment de Malaga, qui est animé du meilleur esprit, en le remplaçant par le régiment de Valladolid connu par son indiscipline et son insubordination. Le plan était d'abord de proclamer un acte d'adhésion aux principes des juntes insurrectionnelles des provinces de l'Est, et ensuite de massacrer le représentant du gouvernement français à l'armée espagnole, ainsi que l'intendant qui lui avait été récemment *adjoint*.

» — Mais, dis-je, comment avez-vous été instruit de tout cela ?

» — Vous pensez bien, répondit-il, que je n'avais pas été mis dans le secret ; mais ce secret, que divers symptômes me faisaient déjà soupçonner, je le surpris parce que je me trouvai assister fort involontairement, et à l'insu des interlocuteurs, à une conversation qui avait lieu entre le vice-roi, le colonel Peña, et *un de vos amis*, ou du moins de vos assidus, le secrétaire général de la vice-royauté. Celui-ci faisait des objections sur les intentions homicides qu'on lui montrait à votre égard. C'est bien grave, ceci, observait-il ; M. de Senilhes jouit d'une grande influence près du général en chef, qui recommande sans cesse pour lui toute déférence ; il a l'estime de la population ; il est en grande considération dans l'armée : de plus il représente son gouvernement dans la spécialité de ses attributions, et sa mort peut nous attirer de la part de celui-ci de terribles et funestes vengeances. — M. de Senilhes, reprit le vice-roi, ne nous inspire assurément aucune haine comme individu ; c'est à son caractère qu'on en veut, car, agent d'un gouvernement *qui nous désire et nous fait du mal*, il ne peut que le mal, *surtout depuis qu'on lui a envoyé un intendant pour le surveiller ;* mais, au surplus, une question personnelle n'est rien dans un état de choses si grave : loin de redouter l'irritation de la France (qui certes ne nous fera pas la guerre quoi qu'il arrive), nous devons nous attacher à

(1) Piña. (*Note de P. A.*)

la provoquer ; il importe de nous brouiller avec cette puissance, de lui faire une telle injure qu'elle soit forcée de rompre avec nous toutes relations diplomatiques, et d'arriver ainsi à empêcher la continuation de l'influence désastreuse qu'elle a exercée jusqu'ici sur notre gouvernement, influence qui a constamment modifié et amolli nos hommes d'Etat en leur faisant tout sacrifier au leurre d'une intervention ou d'un appui qui ne se réaliseraient jamais que pour la ruine de la liberté : à cet effet la mort du colonel de Senilhes et celle de l'intendant sont nécessaires ; cette mort est résolue, elle aura lieu ; seulement il faut tout disposer de manière à ce qu'on puisse affirmer pour les niais et les timorés qu'elle a été le résultat fatal et imprévu d'une de ces aveugles impulsions qui surgissent du sein de l'émeute. — Très bien, répliqua *votre ami*, vous m'avez convaincu de cette nécessité ; nous allons faire en sorte que nos victimes ne se doutent de rien ;... et le soir même lui et le vice-roi vous comblaient, en ma présence, de témoignages d'amitié ; le colonel Peña seul ne put se contraindre à dissimuler ses sentiments haineux.

» Ceci, continua Mendivil, me mit sur la voie et me donna la clef d'une multitude de dispositions bizarres et insolites, dont j'avais vainement demandé compte, et de quelques symptômes que j'avais remarqués dans certains corps de la garnison. Je ne pouvais rien près de l'autorité supérieure ; mais je croyais devoir compter sur le régiment de Bujalance, dont le chef était mon ami ; j'allai réclamer l'appui de celui-ci pour prévenir les malheurs dont nous étions menacés, et j'en obtins l'assurance qu'il m'accorderait son concours : une garde de deux compagnies devait être établie, au premier tumulte, devant la porte de votre maison, où je vous aurais invité d'avance à recueillir M. l'intendant. Depuis, les choses changèrent par suite de l'ajournement apporté dans les projets des révolutionnaires de Barcelone, et je me déterminai de mon côté à ajourner la pénible confession que j'avais à vous faire de nos hontes et de nos misères : j'ai eu tort, car vous êtes homme à entendre tout cela sans en tirer des conséquences générales contre notre honneur national.

» — S'il en est ainsi, dis-je, je ne m'absente pas ; car je veux être à même de protéger les miens, et je saurai bien faire reculer les assassins devant cette cocarde tricolore dont l'inviolabilité a commandé le respect à de plus audacieux que votre lâche et indigne vice-roi.

» — Oh ! il n'y a pas lieu, reprit-il, de se prémunir dès à présent contre la prochaine exécution du plan que je viens de vous exposer : les conspirateurs désappointés en ont au moins pour trois semaines avant de renouer les fils de leurs odieuses machinations... »

Hélas ! le malheureux Mendivil se trompait en cela sous quelques rapports ; et cinq ou six jours après cette conversation, il devait lui-même être victime de ces misérables qu'on avait voulu déchaîner contre nous : c'est un événement qui m'a profondément affligé.

Malgré les assurances qui m'étaient données, je voulus cependant, avant mon départ, mettre les officiers des cadres de la légion, logés isolément dans Pampelune, à l'abri des coups des assassins, et j'invitai le colonel d'Avenas à ordonner qu'ils allassent immédiatement s'établir dans le cantonnement du bataillon. Cet ordre fut donné en effet ; mais j'ai appris depuis que ces officiers,

donnant carrière à l'esprit d'opposition et même d'insubordination qui règne parmi eux, s'étaient empressés de réclamer près du vice-roi contre cette mesure et en avaient obtenu la révocation. Je ne sais ce qui adviendra de la perfide concession qui leur a été faite ; mais la lettre ci-jointe de M. Bazaine m'en fait craindre de déplorables résultats. Les lettres précédentes dont me parle cet officier sont restées sans doute entre les mains du général Harispe, qui doit les ouvrir pour y puiser les renseignements propres à vous être communiqués : le brevet dont il fait aussi mention est celui de commandeur d'Isabelle la Catholique, arrivé cinq mois après ma nomination.

Monsieur le Ministre verra par les détails qui précèdent quel est à notre égard l'état de l'opinion dans le parti qui cherche à s'emparer violemment du pouvoir ; il y trouvera aussi un document de plus pour juger de l'état d'anarchie dans lequel est plongé aujourd'hui ce malheureux pays et pour apprécier les chances respectives des deux forces rivales qui le divisent et le déchirent.

Quant à moi, je n'y vois qu'un concours de circonstances ou d'incidents propres à hâter le dénouement que j'ai depuis si longtemps prévu et annoncé, et qui doit, à mon avis, placer prochainement l'Espagne tout entière sous le sceptre de don Carlos : c'est une opinion qui a été en dernier lieu corroborée par un ensemble de faits tellement concluants qu'ils [entraînent] (1) avec eux leurs conséquences fatales et inévitables : l'exposé complet et raisonné de la situation qui en est ressorti ne serait peut-être pas dénué d'intérêt ; je le soumettrai avec empressement à Monsieur le Ministre, pour peu qu'il veuille bien m'en indiquer le désir.

Je prie Monsieur le Ministre d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Le Commissaire du gouvernement à l'armée
de Sa Majesté Catholique,
J. DE SENILHES.

N° 85.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (original).

Ferrary à Harispe.

Villaba, près Pampelune, le 4 septembre 1837.

Mon Général,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 28 ne m'est parvenue que le 30 au soir par suite de l'interruption des courriers par l'un et l'autre partis.

---

(1) Ce mot est omis dans l'original. (*Note de P. A.*)

C'est avec une bien vive satisfaction que j'ai vu approuver par vous toute ma conduite dans ces circonstances difficiles. Grâce aux mesures que j'ai prises, au concours dévoué de MM. les officiers, et au bon esprit qui ne cesse d'animer tous les individus du corps, j'ai pu le garantir de toute influence politique, et comme il vit sur sa bonne renommée, je ne crains pas pour l'heure même des dangers assez sérieux de la part des Carlistes pour nécessiter, aux termes de votre lettre, ma retraite sur Roncevaux; mais je ne vous dissimulerai pas que des éventualités peuvent mettre d'un moment à l'autre les restes des braves sous mes ordres dans le plus imminent danger.

Quoique soumis et dévoués à leurs chefs qui ne leur parlent jamais qu'au nom de la France, les soldats, dont la patience a été mise à une rude épreuve par une privation de solde aussi prolongée, ne seront peut-être pas toujours à l'abri des tentatives si un parti, pour se les attirer, leur offre quelque chance assurée de payement, le départ successif de beaucoup d'officiers augmentant tous les jours leur inquiétude.

D'un autre côté on dit que quelques bataillons carlistes menacent de repasser l'Ebre pour rentrer en Navarre ; sans doute ils profiteront des divisions qui existent entre les christinos pour attaquer les environs de Pampelune et peut-être la ligne de France ; si cette route m'était fermée, je n'aurais plus qu'à tenir jusqu'à la dernière extrémité dans Villaba ou à me retirer sur les glacis de la place, dont je n'attendrais pas une protection bien efficace, vu le désordre qu'une vive attaque introduirait dans une garnison sans discipline.

Au reste, je me suis préparé à mon départ par tous les moyens possibles : la cavalerie étant à Logroño, l'artillerie à Miranda, avec le général Escalera (1), je n'ai plus de matériel ; ne pouvant emporter le magasin du corps avec moi, l'officier comptable peut en un quart d'heure le remettre aux autorités espagnoles. Je n'ai laissé à l'hôpital qu'une douzaine d'hommes hors d'état de quitter le lit ; les débris de la légion occupent les deux villages de Huarte et Villaba; le deuxième seul le sera après le départ des congédiés que je vais expédier en France, étant enfin parvenu à pouvoir leur payer quinze jours sur trois mois qui leur sont dus. Devant penser à la sûreté personnelle de MM. les officiers sans troupes, j'ai formé une compagnie sacrée sous le commandement du plus ancien chef de bataillon, qui présente un effectif de 80 baïonnettes ; l'armement de MM. les officiers a été complété aujourd'hui (2).

---

(1) Dans la minute qui existe aux *Archives du général de Nouë*, il y a : « avec la division d'Escalera ».

(2) Tout un paragraphe de la minute a été omis dans la lettre envoyée à Harispe. Voici son texte :

« Maintenant, mon Général, se présente pour moi une question délicate. Suis-je seul juge sous ma responsabilité personnelle de l'opportunité du départ de la légion? Dois-je l'effectuer, si je le juge à propos, en prévenant ou sans prévenir? et qui dois-je prévenir? Le gouvernement de Madrid, qui ne me donne pas signe de vie, la Junte souveraine de Navarre, ou le commandant de la Ribera, qui m'a écrit de ne pas la reconnaître sans s'occuper en rien de moi? J'oserai vous demander à ce sujet vos ordres positifs. »

Vous parlerais-je aussi de notre horrible détresse ; oserais-je vous rappeler qu'il nous est dû près de huit cent mille francs et que, dans la position où se trouve le gouvernement espagnol, il ne nous reste presque aucune chance d'être payé de lui.

Moi, ainsi que tous les officiers qui comprennent l'importance de la mission qui leur a été confiée par la France, nous tous qui avons versé notre sang avec tant d'enthousiasme pour une cause aussi belle, nous ne désirons qu'une chose, c'est de ne pas perdre le fruit de tant de travaux par une mauvaise fin. Nous n'entrons pour rien dans les considérations politiques qui ont accéléré la dissolution d'un corps jugé par tous digne d'un meilleur sort; mais ce que nous voulons fermement, c'est qu'il termine sa carrière d'une manière honorable et c'est avec douleur que nous verrons ce but nous échapper si par un moyen quelconque le gouvernement français ne vient pas pécuniairement au secours de ce reste de braves; et c'est, je n'hésiterai pas à le dire, le seul moyen à employer pour conserver le corps indépendant de tous les partis. Demain 48 hommes libérés et 8 officiers vont rentrer en France.

J'ai l'honneur d'être, mon Général, et dans l'attente de nouveaux ordres de votre part, votre très humble et obéissant serviteur.

Le Lieutenant-Colonel commandant les débris de la légion,

FERRARY.

N° 86.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (original).

Ferrary à Harispe.

Villaba, près Pampelune, le 6 septembre 1837.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, venant d'avoir une entrevue avec le gouverneur de Pampelune, il vient de me communiquer les nouvelles suivantes :

Les dissensions paraîtraient être terminées entre les troupes christines qui se trouvaient aux environs de Pampelune et celles qui avaient fait l'insurrection ; toutes auraient consenti à embrasser la même cause sous le commandement du lieutenant-général Cabrera, depuis quelque temps à Pampelune, et qu'ils viennent de nommer vice-roi de Navarre, en conservant aussi à M. le colonel Lapeña (1) le poste de gouverneur de Pampelune, qu'il occupe depuis le 26 du mois dernier.

Demain 7 septembre, toutes les troupes qui jusqu'à présent

(1) Le colonel Piña. (*Note de P. A.*)

n'avaient pas voulu reconnaître les nouveaux chefs, doivent se rendre près de la place, où le vice-roi Cabrera, accompagné du gouverneur Lapeña, les passera en revue, et une partie d'entre elles entreront ensuite immédiatement en ville.

Etranger et impassible dans cette nouvelle circonstance, comme je le suis depuis le commencement des événements, j'attendrai toujours vos ordres, mon Général, ne cherchant qu'à prévoir et éviter les dangers dont nous paraissons devoir bientôt être menacés par la rentrée en Navarre de forces carlistes bien supérieures aux nôtres.

C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, mon Général, avec le plus profond respect, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Lieutenant-Colonel commandant les débris de la légion,
FERRARY.

N° 87.

Archives du général comte de Nouë (original).

Ferrary à de Nouë.

Villaba, 10 septembre 1837, 9 heures du soir.

Mon cher Commandant,

Je reçois votre lettre à 8 heures du soir. Je commence d'abord par vous faire compliment de la contenance ferme et impassible du bataillon marchant sans tirer un coup de fusil sous le feu de l'ennemi ; je ne vous fais aucune recommandation, je connais trop votre manière de servir : seulement vous sentez aussi bien que moi qu'il est nécessaire autant que possible de tenir tout votre petit bataillon sous la main et d'éviter de le voir dispersé en tirailleurs.

Demain matin je me rendrai chez le vice-roi pour vous ravoir le plus tôt possible. J'ai eu ce matin avec lui une conversation fort longue, je n'ai pas cédé un pouce de terrain, et je crois que la solde se ressentira en bien de cette petite sortie par une poignée d'hommes improvisée.

Nous sommes ici sur le qui-vive et je désire autant que vous nous voir réunis.

Adieu, mon cher Commandant ; prudence, fermeté, courage, je ne vous recommande rien de tout cela ; vous le possédez, mais seulement bonne chance je vous souhaite.

Tout à vous,

Le Lieutenant-Colonel commandant la légion,
FERRARY.

P.-S. — Tenez-moi toujours autant que possible au courant de tout ce qui vous arrivera.

N° 88.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (original).

Ferrary à Harispe.

Villaba, près Pampelune, le 14 septembre 1837.

Mon Général (1),

En réponse à la lettre du 10 septembre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je m'empresse de vous témoigner toute la satisfaction que j'ai éprouvée par l'assurance que vous me donnez de votre approbation pour la conduite que j'ai tenue dans ces circonstances délicates.

La prudence, la fermeté et l'intérêt des malheureux débris de la légion seront les seules bases de ma conduite ; je leur fais espérer que leurs services et leurs souffrances, joints à l'appui que vous voudrez bien leur prêter, pourront peut-être amener le moment où ils seront récompensés d'avoir accompli jusqu'à la fin les ordres de la France.

Le lieutenant-général Cabrera ayant cru devoir, par suite des rapports qu'il avait reçus, faire une expédition contre l'ennemi, m'envoya l'ordre de marcher le 10 à la pointe du jour avec les débris de la légion. Je me rendis auprès de lui pour lui représenter que mes hommes, fort peu nombreux d'ailleurs, manquaient absolument de tout; qu'ils étaient sans solde, sans chaussures et ne recevaient pas même exactement les vivres ; il ne voulut se rendre à aucune de ces raisons, me promit de l'argent qu'il ne donna pas, et me dit qu'il lui importait beaucoup d'avoir les hommes de la légion pour l'expédition.

Voyant cela, je ne pus que lui répondre que les soldats marcheraient à l'ennemi nu-pieds s'il le fallait, car je ne voulais pas, mon Général, que l'on pût assumer sur moi la responsabilité d'avoir fait manquer une expédition qui pouvait avoir des résultats heureux.

Je fis donc un dernier effort et parvins à réunir 350 hommes, officiers compris, dont 100 sous-officiers. Ce petit bataillon manquant de tout, le seul de la colonne qui n'eût pas été payé, obéit sans murmurer et arriva juste à temps pour décider en faveur de nos troupes une action qui s'était engagée à deux heures de Pampelune, en avant d'Astrain où trois forts bataillons ennemis sortis d'Echauri étaient venus s'établir et couronner les hauteurs (2). Le brigadier Garcia lui-même commandait l'ennemi.

---

(1) Ferrary envoya le même jour la copie de cette lettre au Ministre de la guerre à Paris, en lui écrivant : « Je supplie V. E. de vouloir bien la peser attentivement et prendre en considération la position des malheureux débris de la légion qui, depuis si longtemps, souffrent en silence et recevront la mort plutôt que de désobéir aux ordres de la France. » *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 20 (original).

(2) *Astrain*, sur la route de Pampelune à Puente-la-Reyna. (*Note de P. A.*)

On devait continuer l'expédition; mais le capitaine Ulibarri qui commande la colonne de la Ribera, forte de cinq bataillons, refusa d'obéir aux ordres du vice-roi de Navarre (Cabrera), sous prétexte qu'il avait d'autres instructions du gouvernement de Madrid. Il est probable maintenant que l'ennemi profitera de cette circonstance pour reprendre l'offensive dans tous les environs de Pampelune, car la division règne parmi les chefs christinos.

Quant à mes hommes, dénués de tout, il leur est impossible de continuer à marcher et surtout au milieu des troupes payées, ce à quoi pourtant on veut les obliger. Le petit nombre d'entre eux laissé à Villaba est dans une position fort dangereuse, car si, comme à tout instant cela peut arriver, on vient l'attaquer, il ne lui reste qu'à mourir à son poste.

Voyez et pesez vous-même, mon Général, dans quel état presque désespéré et au-dessus de tout ce qu'on peut dire se trouve la légion. Ma fermeté ne se démentira pas un instant et tout ce qu'il sera humainement possible de faire, je le ferai ; mais je ne réponds pas de ce qui pourra arriver dans une circonstance si périlleuse.

Puis-je espérer, mon Général, que vous voudrez bien m'appuyer? Oui, je l'espère, car quoique en pays étranger nous sommes Français et vous avez toujours prouvé que vous l'étiez de cœur et d'action.

C'est dans cette espérance et dans l'attente de votre réponse que j'ai l'honneur d'être avec respect, mon Général, votre très humble et obéissant serviteur.

Le Lieutenant-Colonel commandant la légion étrangère,
FERRARY.

N° 89.

Archives du général comte de Nouë (original).

Ferrary à de Nouë.

Villaba, 15 septembre 1837.

Mon cher Commandant,

Je reçois à l'instant votre lettre. Je m'attendais presque à l'entrée à l'hôpital de M. Stockeim ; je vous envoie pour le remplacer M. Paivret et le capitaine Borkacki en remplacement du capitaine Wern.

Je ne pense pas que vous ayez beaucoup de mal à entrer à Etchaourin (1), et quoique je sois persuadé que vous n'aurez pas une

(1) C'est Echauri qu'il faut lire sans doute, ou plutôt il s'agit d'une redoute établie par les Carlistes entre Echauri et Belasquain pour défendre le gué sur l'Arga qui se trouve entre ces deux villages. (*Note de P. A.*)

affaire bien chaude, je vous recommande cependant d'avoir toujours votre bataillon sous la main.

Quant aux hommes congédiés qui font partie de votre bataillon, et dont le nombre s'élève, je crois, de 20 à 25, lorsque vous serez cantonné, envoyez-les-moi et je les ferai partir pour France.

Adieu, mon cher Commandant, à vous je n'ai besoin de faire aucune recommandation, je suis entièrement tranquille.

Tout à vous,

Le Lieutenant-Colonel commandant la légion,
FERRARY.

P.-S. — Mille choses au vieux baron (1) de la part du secrétaire (2) ; il lui souhaite (3)...

N° 90.

Archives du général comte de Nouë (original).

Ferrary à de Nouë.

Villaba, 16 septembre 1837.

Mon cher de Nouë,

Je vous fais d'abord mon sincère compliment de votre expédition de ce matin, quoique vous n'ayez pas tiré un coup de fusil (4).

Demain entre 11 heures et midi je serai à Pampelune. Vous m'apporterez un état nominatif des hommes qui, ayant droit à leurs congés dans le mois de septembre, consentiront à partir sans argent. Ceux dont le congé ne serait pas encore établi iront l'attendre à San-Pedro et y entreront le jour que je vous désignerai demain.

A demain donc ; en attendant, bon plaisir et bonne chance.

Tout à vous,

Le Lieutenant-Colonel commandant la légion,
FERRARY.

P.-S. — Le secrétaire (5) aurait bien du plaisir à porter lui-

---

(1) Le vieux baron, c'est de Nouë. (*Note de P. A.*)

(2) Le secrétaire de Ferrary, qui écrivait ses lettres, était le jeune sous-lieutenant Guyon ; il ajoutait là un *P.-S.* personnel. (*Note de P. A.*)

(3) Le deuxième feuillet de la lettre manque. (*Note de P. A.*)

(4) Le capitaine Bazaine fait un récit très ironique de cette expédition dans une lettre à Senilhes, de Pampelune, 16 septembre 1837, 10 heures du soir. Les constitutionnels allèrent jusqu'auprès de la redoute carliste d'Echauri et se retirèrent sans avoir tiré un coup de fusil. *A. A. G.*, Aff. d'Esp., carton 20 (copie).

(5) Le jeune Guyon, selon un travers fort répandu à cette époque, se faisait appeler « de Guyon », et signait même avec le titre de baron ; il paraît avoir été assez lié avec de Nouë, qu'il appelait « le vieux baron », et avec de Colleville. (*Note de P. A.*)

même la réponse ; mais il est occupé d'un travail qui ne peut se remettre et auquel il est occupé sans relâche depuis ce matin. Il renouvelle au vieux baron tous ses souhaits et ses souvenirs et lui envoie une lettre de Colleville que le vaguemestre vient à l'instant de lui apporter pour lui.

N° 91.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (copie).

Ferrary au Ministre de la guerre, à Madrid.

Jaca, le 16 octobre 1837.

Monsieur le Ministre,

Je n'ai cessé, depuis les derniers événements de Pampelune arrivés en août dernier, de vous entretenir de la fausse position de la légion et de sa détresse.

Différentes promesses de m'envoyer des fonds et un silence absolu ont été les seules récompenses aux services rendus par le corps à la cause d'Isabelle seconde. Néanmoins, fidèle à son devoir, ne sachant que vaincre ou mourir, il n'a pas voulu céder aux insinuations de partis qui tant de fois ont cherché à se l'attirer. Les différents petits gouvernements qui se sont succédé à Pampelune (les juntes) n'ont pas su dissimuler leur ressentiment pour une si honorable conduite ; ils ont oublié que la légion les a sauvés d'un coup de main que l'ennemi a tenté pour s'emparer de la ville, et qui, sans sa contenance dans les premiers jours de révolte, aurait eu un plein succès, et qu'elle n'a connu et ne connaîtra d'autre ennemi en Espagne que le prétendant.

Elle ne pouvait et ne devait rester plus longtemps dans la fausse position politique et militaire dans laquelle les événements de la guerre l'avaient plongée.

Seule des troupes de Navarre continuellement en première ligne, elle s'est vu toujours refuser par le gouvernement de Pampelune le moindre acompte de solde, tandis qu'on a payé en partie les autres troupes, et que par votre ordre dernier la légion devait être désormais comprise par le payeur général pour les mêmes répartitions de solde accordées aux autres corps.

Toutes ces circonstances et l'état d'exaspération des officiers et soldats m'ont contraint de me décider à conduire, avec le consentement du gouvernement de Pampelune et par des marches hardies à travers les bataillons ennemis, la légion à Jaca, où j'ai lieu d'espérer que M. le Ministre ne tardera pas à provoquer de Sa Majesté une décision quelconque à l'égard de ce corps qui, après avoir combattu et rendu de grands services à l'Espagne, a été complètement abandonné. Il est dû aux soldats quatre mois de solde et neuf à MM. les officiers.

Il est donc de toute justice, Monsieur le Ministre, de faire aligner la solde aux restes d'un corps de braves qui s'est sacrifié pour la cause de la Reine, et de ne point le contraindre à abandonner un parti qu'il a si bien défendu en rentrant en France pour y demander le payement du sang versé.

J'attends la décision de S. M. la Reine, ne pouvant vous répondre, si on y apporte le moindre retard, des événements qui pourront arriver.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et obéissant serviteur.

Le Lieutenant-Colonel commandant supérieur les débris de la légion étrangère,

FERRARY.

N° 92.

A. *H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Ferrary à Harispe.

Jaca, le 29 octobre 1837.

Mon Général,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 22 octobre, ainsi que la copie de la lettre de M. le Ministre de la guerre datée du 10 courant. Je ne manquerai pas de me renfermer strictement dans son contenu autant que les événements me le permettront et je vous remercie, mon Général, de m'avoir tracé par vos sages conseils la marche à suivre dans la position actuelle du corps que j'ai l'honneur de commander.

Je suis parvenu à calmer les esprits ; j'ai été même plus loin en faisant reparaître sur le champ de bataille les débris de cette légion expirante. L'Aragon manquant de troupes, l'ennemi, qui occupe la vallée du Roncal et qui l'a désarmée en grande partie, se proposait d'y entrer, ayant pris position à l'extrême frontière de la province. A la demande des autorités que la panique gagnait déjà, je n'ai pas hésité un instant à disposer d'une poignée de braves qui me reste et un petit bataillon de 280 hommes privés de tout secours a marché depuis quelques jours vers la vallée du Roncal pour tranquilliser ce pays. D'après la nouvelle que je viens de recevoir, l'ennemi paraît s'être retiré et rentré dans l'intérieur de la vallée.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Lieutenant-Colonel commandant supérieur les débris de la légion étrangère,

FERRARY.

N° 93.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (copie signée par Ferrary et envoyée par lui au Ministre).

Ferrary à Harispe.

Jaca, le 23 novembre 1837.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous informer que le 21 du courant, à 8 heures du soir, je fus appelé chez M. le Gouverneur, qui m'ordonna de lui prêter sur-le-champ main-forte avec la troupe sous mes ordres, vu qu'une révolte était prête à éclater dans l'intérieur de la citadelle en effet. J'ai réuni à l'instant la compagnie sacrée, ainsi que 80 sous-officiers ou soldats et avec cette poignée de monde je n'hésitai nullement d'entrer à 9 heures du soir dans la citadelle, tandis que les restes des débris de la légion cantonnés aux environs de Jaca arrivèrent en toute hâte pour m'appuyer.

Vers 10 heures on désarma une compagnie tout entière du régiment de Soria qui faisait partie de la garnison et on arrêta en outre un officier et plusieurs sous-officiers et soldats qui, dit-on, étaient les plus mutins et qui devaient pendant la nuit se rendre maîtres de la citadelle ainsi que des autorités, dans le but de dicter la loi et dans le sens qu'ils l'entendaient (exaltés) ; mais heureusement la présence de la légion et sa promptitude à s'emparer des postes dans l'intérieur de la citadelle firent échouer le projet des révoltés et maintenant, mon Général, il paraît que tout est rentré dans l'ordre.

Je viens de recevoir du gouvernement espagnol un acompte de 125.000 francs sur les 798.000 qui sont dus au corps, et je m'en vais faire aligner une partie de la solde arriérée aux officiers et soldats.

Je dois également vous prévenir, mon Général, que je vais diriger sur France les hommes libérables dans le courant du mois de novembre, auxquels il sera payé trois mois de solde à la frontière.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, mon Général, votre très humble et très dévoué serviteur.

Le Lieutenant-Colonel commandant supérieur les débris de la légion étrangère,

FERRARY.

N° 94.

Imprimé dans Bernelle et Colleville, *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, p. 358-359 et p. 479.

Les officiers de la légion au général Bernelle.

(Sans lieu ni date, présumée de Jaca, deuxième quinzaine de novembre, 1837).

Général,

En replaçant sur vos épaulettes les étoiles (1) qui les décoraient lorsque vous marchiez à notre tête aux combats d'Arlaban, de Tirapegui, de Zubiri et d'Inigo, votre souvenir se sera sans doute reporté vers cette légion étrangère à qui, comme général, vous avez su procurer une part de gloire désormais inséparable de la vôtre. La légion ne peut pas vous oublier non plus, mon Général, puisque l'époque de votre commandement fut pour elle la plus brillante et la plus heureuse et que si, aujourd'hui réduite, mutilée, presque anéantie, elle a su conserver tous ses droits à l'estime générale, c'est qu'elle n'a perdu aucune de vos traditions, c'est qu'elle a constamment suivi le chemin que vous lui avez tracé.

Le petit nombre d'officiers restés sur la brèche n'a donc pu apprendre, sans le plus vif plaisir, que Sa Majesté vous avait enfin rendu justice, et dans l'expression unanime de leurs félicitations ils espèrent que vous y verrez la preuve de leurs sentiments de profond respect et d'entier dévouement.

FERRARY, colonel commandant supérieur des débris de la légion ; MALLET, DE NOUË, MEYER, chefs de bataillon ; COUSANDIER, major ; EICHACKER, chirurgien-major ; SCHULTZ, VILLAR, PIO-PIO, MONTANARI, ARAMBURO, aides-majors ; DE GUYON, lieutenant à l'état-major ; COMPÈRE, IMER, MONGIN, CHAZOT, AUDONNEAU, STUDINGER, ANETH, COURTOIS, PFERSDORF, REISCH, WELKER, KARACEWICZ, BORKASKI, BOURDILLIAT, FEYER, PITAUX, CLOOSMANN, CABANIER, DE MORAS, COPPÉE, capitaines ; PFANDLER, FAVELLA, J. BERNELLE, FERDINAND, MOKREWSKI, PACORET, PEIGNEUX, BOETTO, LIEBERMANN, CONSTANT, FOROT, TOUFFLET, BAMBERG, BARBEY, HURFORD, BINDER, GRAND DE VAUX, CAHEN, STOCKEIM, lieutenants ; BETTIN, REBISSO, PRESTAT, LAGARDE, LANDRY, THOMAS, GUINODIE, LAGARDE, E. BERNELLE, LATIL, GAYER, COCHOIS, REMBEL, MONTI, CRUZEL, COURVOISIER, AZAM, ZEPFEL, SCHMAKER, BENDLÉ, DUMONT, SCALABRINO, sous-lieutenants (2).

---

(1) Bernelle fut nommé maréchal de camp le 11 novembre 1837. (*Note de P. A.*)

(2) Les orthographes des noms ont été reproduites telles qu'elles sont imprimées, mais l'identification est facile à l'aide de l'index. (*Note de P. A.*)

N° 95.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (copie).

Bazaine à Harispe.

Pampelune, 19 novembre 1837.

L'instruction du procès des tiradores a été terminée hier, et aujourd'hui, à 2 heures, l'exécution a eu lieu sur les glacis intérieurs de la citadelle, en présence des 11 bataillons logés en ville et de la garde nationale. Le colonel Leon Iriarte, un commandant, un lieutenant et 3 sergents sont ceux qui ont été passés par les armes : les débats ont prouvé que le but de cette insurrection était de déclarer la Navarre indépendante. Tout s'est passé dans le plus grand ordre et le plus grand calme ; pas une voix ne s'est élevée, ni du peuple ni de la troupe, en faveur des coupables ; cependant Iriarte avait dans ce pays beaucoup de partisans et une grande influence : il est mort bravement, a crié qu'il était innocent, et a été fusillé par derrière, ainsi que les cinq autres.

Quatorze sergents ou soldats ont été également condamnés à mort ; mais il est probable que cette peine sera commuée en quelques années de présides (1) ; on m'a assuré que les plus coupables avaient réussi à s'échapper avant l'instruction de l'affaire (2).

Voici, jusqu'à présent, ce qu'il y a de décidé relativement aux troupes qui doivent opérer en Navarre.

16 bataillons, 1.000 chevaux, une batterie de campagne et une de montagne doivent composer l'armée de cette province, sous le commandement d'Ulibarri ; le 2e de la garde doit faire partie de ce corps. Le brigadier D. Diego Leon doit commander la division de la Ribera.

Le général Ulibarri, livré à lui-même, aura fort à faire pour obtenir des résultats ; il y a un an, l'armée de Navarre, à 2 ou 3 bataillons près, était aussi forte, avec cette différence que la ligne de Pampelune à la France était établie, que les vallées protégées par cette ligne avaient pris les armes ; que les jeunes gens de ces vallées, qui étaient à la faction, étaient presque tous rentrés ; qu'enfin ces vallées assuraient les communications avec l'Aragon, permettaient d'en tirer quelquefois des vivres, et étaient un obstacle

(1) Les *presidios*, bagnes espagnols de la côte marocaine, à Ceuta par exemple. (*Note de P. A.*)

(2) Le général comte de Luchana vint à Pampelune et réunit un conseil de guerre composé d'officiers généraux qu'il présida lui-même ; par une sentence en date du 14 novembre (publiée aux annexes par Pirala, tome IV, p. 397-398), ce conseil condamna à mort le colonel don Leon Iriarte, le commandant don Pablo Barrical, chef du 2e bataillon de tiradores, et plusieurs sergents ; les officiers, sous-officiers et soldats furent punis de destitution, de bagne, d'emprisonnement. Voir Pirala, t. IV, pages 255-256. (*Note de P. A.*)

presque insurmontable pour les petites expéditions carlistes qui auraient voulu aller en Catalogne ; et cependant, avec tous ces avantages, cette armée a dû livrer souvent des combats très meurtriers pour maintenir seulement ce qui existait ; enfin, elle a toujours été sur la défensive ; 2 ou 3 fois seulement des démonstrations ont été faites sur Estella, et toujours l'ennemi, avec moins de monde, rendait ces démonstrations sans résultat.

Que penser maintenant des avantages réels que pourra obtenir une armée d'égale force et devant opérer avec des données bien moins favorables ?

D'après ce qu'on dit, le général Espartero doit s'en retourner à Vitoria ; je ne crois pas cependant qu'il quitte cette province sans faire quelque chose.

On m'a assuré à l'état-major général que l'infant D. Sébastien avait été blessé dans une insurrection qui avait éclaté ; qu'il avait mis Zaratiegui et plusieurs autres chefs aux arrêts de rigueur, pour n'avoir pas maintenu la discipline, et ne l'avoir pas secondé en engageant les soldats à faire une nouvelle expédition en Castille ; qu'enfin la plus grande désunion régnait parmi les chefs carlistes.

Le prétendant a accordé un réal par jour, de pension, à tous les officiers et soldats qui l'ont suivi constamment dans la dernière expédition.

Depuis trois jours quatre cavaliers factieux se sont présentés ici : ils avaient de bons chevaux, et étaient bien vêtus. Vingt cavaliers de l'escadron d'Osma, d'après ce qu'on m'a dit à l'état-major, se sont également présentés à Larraga.

L'armée du général Espartero est bien pour la discipline ; la solde de la troupe est au courant dans beaucoup de corps ; quant aux officiers, ils reçoivent de temps en temps un demi-mois. Les vivres sont touchés régulièrement, de bonne qualité, et la ration est composée moitié de viande et moitié de riz. M. Caricairi, qui est arrivé, il y a peu de jours, de Madrid, est venu, à ce qu'il m'a dit, annoncer au général Espartero que le gouvernement venait de passer un marché avec sa maison, afin d'assurer les vivres pour six mois.

La cavalerie est en très bon état ; j'ai été étonné de voir les chevaux si bien portants ; j'ai su après que pendant plus d'un mois de la dernière campagne ils touchaient double ration d'orge tous les jours.

M. le colonel Wylde a l'intention d'aller en Angleterre ; il doit laisser ici un de ses officiers pour suivre les opérations d'Ulibarri, qui, je crois, seront assez importantes cet hiver.

Signé : Bazaine.

N° 96.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 20 (original).

Ferrary à Harispe.

Jaca, le 23 décembre 1837.

Mon Général,

Je m'empresse de porter à votre connaissance que je viens d'obtenir de Sa Majesté la Reine les pensions de retraite des militaires de tous grades de la légion étrangère, qui ont si vaillamment combattu, et qui se trouvent inutiles au service par suite des événements de la guerre.

S. M. la Reine a ordonné que ces pensions seraient payées par son Ministre l'ambassadeur à Paris, pour ceux qui désirent rentrer en France.

Dans quelques jours, je dirigerai sur France les braves qui ont si dignement mérité ces honorables récompenses.

S. M. la Reine a daigné également me nommer colonel commandant la légion étrangère.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, mon Général, votre très humble et très dévoué serviteur.

Le Colonel commandant supérieur les débris de la légion étrangère,
FERRARY.

N° 97.

Archives espagnoles de Segovie. Liasse : légion étrangère (original).

Le commissaire des guerres Galant au Ministre de la guerre espagnol.

(Les parties brûlées sont représentées par des crochets.)

DIVISION AUXILIAR FRANCESA
COMISARIA DE GUERRA.

Madrid, le 5 février 1838.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de V. Ex. que le conseil d'administration de la légion auxiliaire française vient de m'informer que sur un ordre de S. Ex. le général Alaix, vice-roi de Navarre, en date du 31 décembre dernier, il a été prescrit au capi-

taine d'habillement de ce corps, qui se trouvait à Pampelune avec quelques militaires blessés et la compagnie hors rang, de remettre au commissaire des guerres principal de cette place les magasins contenant et renfermant les effets de toute nature qui lui appartiennent. Cet acte illégal a été exécuté malgré la résistance [ ] Mon profond respect pour l'autorité m'empêche de qualifier l'acte arbitraire et illégal dont je viens de parler; mais, Monseigneur, mon devoir de fonctionnaire chargé de l'administration de la légion française m'impose la loi de protester officiellement contre lui, en suppliant Votre Excellence de donner immédiatement des ordres afin que ce corps rentre dans la légitime possession de ses magasins. C'est un acte de justice que je réclame avec confiance de votre noble caractère et de votre sollicitude paternelle pour tous les braves qui composent l'armée dont vous êtes le premier organe !

Je ne puis terminer ma protestation contre la mesure qui m'y contraint sans ajouter à Votre Excellence que nulle autorité ne peut ni ne doit enlever à un corps ses magasins d'effets, surtout lorsque ces effets sont la propriété des braves qui ont généreusement et honorablement versé leur sang pour les prospérités de l'Espagne et bien plus encore (il faut bien le dire), lorsque ces effets leur ont été envoyés par la France pour alléger leur profonde misère.

Ce court exposé suffira, j'ose l'espérer, pour convaincre Votre Excellence de la juste cause que mes respectueuses observations viennent défendre ; aussi, plein de confiance dans sa décision, je suis persuadé que la légion française sera mise en possession de ses effets (1), dont on ne pourrait réellement la dépouiller sans une injustice déplorable dont les conséquences ne sauraient se prévoir si, malgré ma prière, je me vois dans la cruelle situation de rendre compte de cette mesure au ministère français, ce qui m'affligerait profondément et au dernier degré.

J'ai l'honneur, etc.

Le Commissaire des guerres de la légion auxiliaire française en mission près du gouvernement,

A. Galant.

Calle Gorguera, n° 13.

P.-S. — J'ai également rendu compte de cette mesure à M. l'intendant général de l'armée, qui ne m'a pas encore répondu.

---

(1) Un inventaire de ces effets, dressé par l'intendance militaire espagnole, en espagnol, est joint à ce dossier et porte en tête :

« Provincia de Navarra. Plaza de Pamplona. — Legion estrangera. Estado de los efectos de vestuario y otros obgetos entregados el 2 de enero de 1838 al Sr. ministro principal de Navarra, en conformidad de las ordenes de S. E. el Virrey de esta Provincia. »

N° 98.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (copie signée par Ferrary et jointe à sa lettre à Harispe du 20 juillet 1838).

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE.

LÉGION ÉTRANGÈRE

Situation de l'effectif des officiers et de la troupe à l'époque du 1er juillet 1838, sans y comprendre la batterie d'artillerie qui est près de S. Exc. le général Espartero.

OFFICIERS.

Colonel	1	
Commissaire des guerres	1	
Major	1	
Adjudants-majors	2	
Trésorier	1	
Capitaine d'habillement	1	
Lieutenant adjoint à l'habillement	1	
Sous-lieutenant officier payeur	1	
Officier d'ordonnance (capitaine d'état-major)	1	
Docteurs	4	
Capitaines	11	
Lieutenants	13	
Sous-lieutenants	28	
		66

TROUPE.

Sous-officiers	83	
Caporaux	38	
Tambours	5	
Fusiliers	54	
Enfants de troupe	3	
		183
Total de l'effectif, officiers compris, hormis la batterie d'artillerie		249

Le Colonel commandant supérieur les débris de la légion française,

FERRARY.

N° 99.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (copie écrite et signée par Ferrary, jointe à sa lettre au général Harispe, du 20 juillet 1838).

Le colonel Ferrary au Ministre de la guerre, à Madrid.

Madrid, le 13 juillet 1838.

Excellence,

J'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence en date du 27 février dernier une réclamation relative aux débris de la légion française que j'ai l'honneur de commander ; où, après avoir exposé à Votre Excellence les services éminents rendus soit sur les différents champs de bataille, soit pour maintenir l'ordre et la tranquillité pendant les moments les plus critiques des événements révolutionnaires de Pampelune et Jaca, je réclamai de Votre Excellence son puissant appui près de S. M. la Reine et dans l'intérêt de l'Etat, afin qu'on avisât dans le plus bref délai à la réorganisation ou au licenciement légal de la légion ; vu qu'il n'était pas de la dignité des restes d'un corps de braves de se voir éteindre lentement, sans que le gouvernement songeât aux services qu'il avait rendus ou à ceux qu'il pourrait encore rendre.

En réponse, Sa Majesté daigna en date du 14 mars dernier décréter qu'on aviserait à sa prompte réorganisation ; ainsi tout faisait espérer que bientôt elle reparaîtrait sur les champs de bataille pour la défense d'une cause qu'elle a si bien défendue ; mais en échange, elle vient de nouveau d'être replongée dans l'oubli et la misère, car outre de lui avoir enlevé ses magasins par ordre de l'autorité supérieure de Pampelune, il est dû six mois de solde aux officiers et quatre à la troupe. Dans cet état de choses, la légion ne peut et ne doit plus prolonger son angoisse. Je viens en conséquence, au nom des débris de ce malheureux, mais vaillant corps, faire un appel à la bienveillance de Votre Excellence afin qu'elle daigne s'intéresser auprès de Sa Majesté pour que des ordres positifs soient donnés à l'égard de la légion, pour sa prompte organisation ou son licenciement légal ; mais si, par hasard, des considérations particulières s'y opposaient pour le moment, il est de toute justice que Votre Excellence daigne donner, en attendant, des ordres pour que des fonds soient mis et au plus tôt à la disposition de ce corps, afin de pouvoir attendre la décision définitive de son sort.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Colonel commandant supérieur la légion française,

FERRARY.

N° 100.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (copie signée par Ferrary et jointe à la lettre du général Harispe au Ministre, du 22 septembre 1838.)

Le colonel Ferrary au président du conseil des Ministres, à Madrid.

Madrid, 22 août 1838.

Excellence,

J'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence, dès le commencement du mois de juillet dernier, de la position critique des débris de la légion française et de la nécessité, dans l'intérêt de l'Etat, de prendre une décision à son égard.

Votre Excellence daigna me promettre :

1° Que, vu l'état de détresse dans lequel se trouve la légion, des ordres allaient être immédiatement donnés pour qu'un fort acompte de solde lui soit payé ;

2° Qu'on statuerait définitivement sur sa position soit pour la réorganisation, soit pour le licenciement légal.

A cet effet j'ai adressé à M. le Ministre de la guerre en date du 13 juillet dernier une demande dont copie est ci-jointe et j'avais lieu de croire, d'après les promesses formelles que Votre Excellence eut la bonté de me faire, ainsi que S. Ex. le Ministre de la guerre, que le gouvernement de S. M. la Reine s'empresserait, s'il ne voulait pas pour le moment la réorganisation ou le licenciement légal de ce corps, qu'il lui accorderait dans le plus bref délai et en ligne de justice un acompte de solde ; mais jusqu'à ce jour ni décision prise ni acompte de solde n'a été donné : le tout s'est borné à des promesses et à des ordres qui n'ont pas été exécutés.

Votre Excellence daignera permettre à un vieux soldat français de lui faire observer qu'il ne réclame en faveur de la légion que l'exécution de l'article 2 du traité de cession qui n'a nullement été observé à son égard, malgré le sang versé sur les champs de bataille et les services éminents rendus dans toutes les circonstances à la cause de S. M. la Reine.

Il prend également la respectueuse liberté de faire observer à Votre Excellence que la légion, après avoir été dévorée par les champs de bataille, ses malheureux débris qui excitent la sympathie des hommes généreux ne peuvent pas même obtenir de la part du gouvernement espagnol une décision quelconque ; décision qui est prévue par l'article 3 du traité de cession, si toutefois on ne veut pas la réorganisation de ce corps. Est-ce que le gouvernement espagnol aurait décidé de le faire périr victime du système de temporisation sans rien lui accorder ? Non, la nation espagnole a trop de dignité et de générosité pour avoir une telle pensée. Or j'ose espérer que Votre Excellence daignera s'intéresser pour qu'un acompte de solde soit donné et qu'une décision prompte soit prise à l'égard de la lé-

gion française, surtout si elle considère que ses magasins restés à Pampelune lui ont été enlevés par ordre de l'autorité supérieure, que les soldats sont nu-pieds et qu'il est dû bientôt huit mois de solde aux officiers et cinq à la troupe.

J'ai l'honneur, etc...

N° 101.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (copie signée par Ferrary et jointe à la lettre du général Harispe au Ministre, du 22 septembre 1838).

Ferrary au duc de Fezensac, ambassadeur de France à Madrid.

Madrid, le 5 septembre 1838.

Monsieur l'Ambassadeur,

Dès mon arrivée à Madrid (le 8 juillet dernier), j'ai eu l'honneur de vous entretenir de la position critique des débris de la légion française que j'ai l'honneur de commander et de l'abandon dans lequel le gouvernement de S. M. la Reine les laisse depuis si longtemps, sans avoir égard au sang versé sur les champs de bataille, ni aux services éminents rendus dans toutes les circonstances à la cause qu'ils ont été appelés à défendre ; néanmoins il était de mon devoir de m'adresser à LL. Ex. MM. les Ministres de S. M. la Reine, afin de réclamer leur puissant appui pour que l'on prenne une décision à l'égard de la légion française, soit pour sa réorganisation, soit pour son licenciement légal; vu qu'elle est réduite, après tant de combats et de souffrances, à la plus minime expression et que pour toute récompense les soldats sont nu-pieds et l'on compte qu'il est dû bientôt neuf mois de solde aux officiers et six à la troupe. Mais ce qui est encore plus pénible, c'est de voir les braves malheureux de ce corps qui ont été retraités venir exposer leurs membres mutilés au gouvernement de la Reine, dans l'espoir d'être payés de leur traitement et que pour toute récompense ils sont réduits à mendier leur existence dans les rues de la capitale et ne recueillir pour tout fruit que le mépris.

Les quatre pièces que j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint, Monsieur le Duc, ont été adressées à M. le Président du Conseil et aux Ministres de la guerre et des finances; ainsi qu'à M. l'Intendant général de l'armée ; elles prouvent les démarches que j'ai faites jusqu'à ce jour dans l'intérêt du service et en faveur des débris de la légion française, et, malgré cela, je n'ai eu de leur part que des promesses et des ordres qui n'ont point été exécutés.

Dans cet état de choses, il ne me reste qu'à m'adresser à vous, Monsieur l'Ambassadeur, comme représentant du gouvernement de S. M. le Roi des Français, et réclamer en ligne de justice votre puissante protection en faveur des débris de ce corps qui a été

envoyé en Espagne par ordre de la France à l'appui d'un traité de cession dont les clauses n'ont nullement été exécutées par le gouvernement de S. M. la Reine, pour qu'une décision soit prise à l'égard de ces braves malheureux et qu'en attendant un acompte de solde leur soit payé par le gouvernement espagnol; d'autant plus si l'on considère que ce corps, réduit à la plus simple expression, combat encore pour soutenir le mandat qui lui a été confié et qu'il ne serait pas juste de l'abandonner à son malheureux sort après tant de combats et de souffrances.

J'ai l'honneur, etc., etc.

Pour copie conforme :

Le Colonel commandant supérieur les débris de la légion française,

FERRARY.

N° 102.

Archives espagnoles de Ségovie. Liasse : légion étrangère (original).

Le lieutenant-colonel Rousset au général comte de Luchana.

Les lignes qui ont disparu par suite des atteintes du feu sont remplacées approximativement par des mots entre crochets.)

BATTERIE FRANÇAISE.

[ ], 20 décembre 1838.

A S. E. le comte de Luchana, capitaine général des armées nationales, général en chef de celle du Nord.

Mon Général,

La copie que j'ai reçue de l'ordre royal en date du 8 courant m'apprend que la légion auxiliaire française est rendue à la France; mais que la batterie dont le commandement m'est confié est exceptée de cette mesure.

Cette exception m'honore et j'en suis profondément reconnaissant; mais je ne puis accepter l'insigne honneur que Sa Majesté a daigné dispenser à ma batterie.

[Voici quelles sont mes raisons :]

1° Le grand nombre de mes canonniers, de mes meilleurs, qui veulent rentrer en France avec la légion et qui semblent être pleinement dans leur droit quand ils demandent à suivre le sort d'un corps dont ils n'ont point cessé de faire partie, avec lequel ils sont venus et avec lequel ils désirent s'en retourner;

2° L'agrégation, rendue inévitable par leur départ, d'une quantité considérable de soldats d'infanterie espagnols, lesquels ne peuvent être artilleurs qu'après beaucoup de temps et au moyen d'une

instruction dont il est presque impossible de leur faire suivre les détails à l'armée ;

3° Les conditions imposées par ceux qui consentiraient à rester, conditions qui cessent d'être militaires dès que c'est le soldat qui les dicte ;

4° Le caractère onéreux de ces conditions ;

5° Cette condition générale que, pour avoir [à] sa solde un corps étranger, il convient que les services que ce corps peut rendre soient au moins en rapport avec les embarras qu'il entraîne, embarras qui surgiraient à chaque pas de la conservation de la [batterie] avec son organisation exceptionnelle au milieu de l'armée espagnole, sa comptabilité [particulière], sa discipline à part.

Par ces raisons, mon Général, et pour d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, mais dont la sagesse de Votre Excellence se rendra facilement compte, [je vous demande] de daigner ordonner que [la batterie] soit comprise dans son ordre [de licenciement] sous les mêmes conditions que la [légion] dont elle faisait partie.

Mon dévouement personnel à la [cause] de la Reine, qui est celle de la liberté et de l'Espagne, ne saurait être douteux, car je pense l'avoir prouvé par quatre ans de combats et de privations, et, en dernier lieu, par le refus constant d'aller partager à Saragosse le repos de la légion tant que je pourrais être utile à l'armée.

Si donc je viens moi-même aujourd'hui demander la rentrée en France de la partie française de la batterie, c'est que cette rentrée est une chose utile au service de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, mon Général, avec le plus profond respect, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Lieutenant-Colonel commandant supérieur,
ROUSSET.

N° 103.

A. H. G., carton : légion étrangère (original).

Ferrary au Ministre de la guerre.

Madrid, le 22 décembre 1838.

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE.

A Monsieur le Lieutenant-Général Bernard, pair de France, ministre secrétaire d'Etat de la guerre, Paris.

Monsieur le Ministre,

La légion étrangère, que j'ai l'honneur de commander, fut cédée momentanément par le gouvernement français à l'Espagne, à l'appui d'un traité de cession passé entre les deux gouvernements,

le 28 juin 1835, dont copie est ci-jointe. Ce corps, fidèle à son mandat, a été réduit par les nombreux combats à la plus minime expression et vient d'être renvoyé en France et nullement licencié d'après le décret de S. M. la Reine en date du 8 courant, dont copie est ci-jointe, afin d'être mis à la disposition de S. M. le Roi des Français d'après l'article 3 du traité de cession.

L'avancement qui a eu lieu dans la légion pendant son séjour en Espagne a été au détriment des braves qui mordirent la poussière et conformément aux articles additionnels du traité de cession dans lequel il est dit que l'avancement serait résolu par la hiérarchie des grades dans le même corps et conformément à la législation qui régit les régiments français employés aux colonies.

Je viens, en conséquence, plein de confiance dans votre bonté, réclamer en ligne de justice pour que ces braves malheureux qui vont rentrer en France puissent jouir, relativement à leur position militaire, des avantages de la loi du 16 mars dernier sur la position des officiers, mais nullement avec diminution de grades ; vu que ce corps qui vient d'être renvoyé par ordre a donné des preuves non équivoques et dans toutes les circonstances de son dévouement et de l'obéissance la plus complète pour l'exécution du mandat qui lui avait été confié, ayant par là, j'ose le dire, acquis des droits incontestables à la reconnaissance du gouvernement français.

J'ai lieu d'espérer, Monsieur le Ministre, que vous m'appuierez de toute votre puissante protection près de S. M. le Roi des Français pour qu'il daigne prendre en considération l'exposé véridique de ces faits.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur le Ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Colonel commandant supérieur la légion française,
FERRARY.

N° 104.

A. A. G., carton : légion étrangère (original).

Renseignements à consulter sur les officiers de la légion.

Note de l'auteur :

Les renseignements contenus dans la pièce ci-dessous ne sont pas, à proprement parler, officiels, bien qu'ils aient été envoyés au ministère de la guerre.

Les notes des officiers sont écrites de la main du capitaine Bazaine, qui remplissait, à la fin de 1837, les fonctions d'adjoint auprès du lieutenant-colonel de Senilhes, et elles ont dû être rédigées par lui; il est peu probable qu'elles aient été dictées par le lieutenant-colonel Galant, et plusieurs détails prouvent qu'elles ne sont pas l'œuvre de Ferrary. Quoi qu'il en soit, certains sentiments personnels, de rivalité ou de rancune, paraissent être intervenus dans cette rédaction, car les notes d'officiers très brillants, comme les chefs de bataillon Renault et de Nouë, qui devinrent généraux, ne sont pas en concordance avec les jugements élogieux formulés dans les feuilles d'inspection conservées à leur dossier.

Ce document est le seul de ce volume qui n'ait pas pu être publié intégralement, en raison des appréciations parfois trop vives qui s'y trouvent; Bazaine s'y montre, en effet, très dur pour beaucoup de ses camarades.

Il est des officiers dont les notes ont été reproduites sans subir aucune suppression, parce qu'elles ne contiennent que des éloges; tels sont, dans l'ordre de la liste : Audonneau, Deletra, Chariatte, Aneth, Coppée, Compère, Courtois, Chenevard, Rousset, Bamberg, Gignoux, Clette, Guérillon, Allègre, Hurford, Perotti, Schmidt, de Damian, Grant de Vaux, Bon, Wolff, Beyderlinden, Forot, Monti, Lagarde, Ceccaldi, Zeffel, Azan, Peralo et Wagner.

Certains officiers sont, au contraire, l'objet de jugements si sévères que les termes n'en ont été reproduits qu'en partie ou même ont été complètement supprimés. Tel d'entre eux, par exemple, est noté en une ligne : « Indigne d'être officier, ivrogne, joueur et crapuleux »; tel autre, en une ligne aussi : « Mauvais officier, ivrogne, insubordonné et joueur ». Pour d'autres, les notes militaires sont suivies d'appréciations peu flatteuses qui ont été supprimées parce qu'elles s'appliquaient à leur conduite privée. L'historien désireux de se documenter pourra recourir, s'il le juge nécessaire, à la pièce originale.

L'état n'est pas daté; mais trois mots au crayon sont portés à la dernière page : « Fin de 1838 »; c'est en effet la date à laquelle il a dû être envoyé au ministère de la guerre.

P. A.

Renseignements à consulter pour les officiers et sous-officiers français et étrangers qui ont servi dans la légion cédée à l'Espagne.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES		
	AU SERVICE de France.	AU SERVICE d'Espagne.	
MALLET (François-Joseph-Albert), Français.	Capitaine.	Chef de bat.	Agé et maladif, causes qui l'ont toujours tenu loin de son poste; sans connaissances et ayant un caractère qui en fait un mauvais officier supérieur.
COUSANDIER (Edouard), Suisse.....	Id.	Major du bat. de guerre.	Ces deux officiers ont toujours été employés à la comptabilité : le 1er était en Afrique officier payeur des bataillons de la légion cantonnés à Alger sous les ordres du colonel Bernelle; le 2e était adjoint au capitaine d'habillement. Ils furent nommés, l'un capitaine trésorier, l'autre capitaine d'habillement lors du passage de la légion au service d'Espagne, et, quelques mois après, M. Bernelle créa, pour les récompenser, les emplois de major du bataillon de guerre et de major du régiment de lanciers. Ils sont travailleurs, instruits chacun dans leur partie et peuvent rendre de bons services, seulement comme officiers comptables.
DUMONTEZ (Alexis), Français.	Id.	Major du rég. de lanciers.	
RENAULT (Hippolyte), Français. ..	Id.	Chef de bat.	Honorable sous tous les rapports; plein d'entraînement sur le champ de bataille, mais pas assez de sang-froid ni d'expérience et d'habitude du commandement pour faire à présent un bon officier supérieur.
MEYER (Bonaventure), Suisse. . ..	Id.	Id.	Bon chef de bataillon sur le champ de bataille, mais un peu insouciant et souvent passionné dans le service intérieur; sa conduite privée est exempte de tout reproche.
DE CAPREZ (Antoine), Suisse.	Id.	Id.	Brave, mais ne possédant aucune des qualités nécessaires à

			saires à un officier supérieur; il est brave, mais manque de sang-froid, de fermeté et d'expérience sur le champ de bataille; est peu zélé dans le service intérieur, ne s'applique pas à connaître le moral des officiers et de la troupe sous ses ordres et manque de tact pour les conduire et les maintenir dans le devoir selon les circonstances.
BERNELLE (Jean-François), Français.	Id.	Capitaine adjud.-maj.	Cet officier étant marié et ancien capitaine est resté constamment au dépôt (1).
GNONE (Louis-François-Marc), Italien naturalisé.	Id. sortant de l'ex-légion.	Capitaine.	L'âge et la nullité de cet officier l'ont fait placer au dépôt; conduite privée assez bonne.
CLOSMANN (Charles-Ernest), Allemand.	Id.	Id.	Vieillard respectable, hors d'état maintenant de rendre des services, mais n'ayant pas d'autres ressources que son épée; c'est pour cette cause qu'il a toujours été conservé au dépôt.
AUDONNEAU (Jean-Jacques), Français.	Capitaine.	Id.	Excellent capitaine, a droit à sa retraite et continue cependant à servir avec zèle; depuis quelques mois il est chargé de remplir les fonctions de *fiscal;* il s'en acquitte avec fermeté et intégrité.
FEYER (Nicolas), Suisse.	Id. sortant de l'ex-légion.	Id.	M. Feyer a toujours servi honorablement, mais son âge a forcé de le placer au dépôt où il peut encore rendre des services, surtout pour l'instruction des recrues.
STUDINGER (Georges-Joseph), Suisse.	Id.	Id.	Bon homme, brave, administre assez bien sa compagnie; n'a qu'un seul défaut, de s'adonner quelquefois à la boisson.
DE HÉRICH (J.-Albert), Allemand..	Id.	Id.	Très brave, sait se faire aimer de ses soldats quoiqu'il les brutalise quelquefois; bon capitaine, bonne conduite.
PICOT DE MORAS (Xavier-François-Victor), Français.	Lieutenant.	Id.	Quoique sortant de l'Ecole militaire, M. de Moras n'a pas su mettre à profit l'instruction militaire qu'il y avait acquise; il a peut-être été malheureux; mais il n'a pas eu pendant ces deux années de campagne l'occasion de se distinguer; du reste sa conduite est bonne, quoique se mêlant quelquefois des cancans du corps.

(1) Il figurait peut-être encore sur les contrôles de la légion en 1838, mais était rentré en France dès 1837. (*Note de P. A.*)

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES		
	AU SERVICE de France.	AU SERVICE d'Espagne.	
WELKER (Henry-Charles), Allemand.	Lieutenant sortant de l'ex-légion.	Capitaine	D'un grand sang-froid au feu, mais qui ne tourne pas au profit du service, car il ne sait pas commander; également nul dans le service intérieur; se livre quelquefois à la boisson.
DELETRA (Jean-Pierre), Suisse. . . .	Id.	Capitaine de grenadiers	Excellent commandant de compagnie, brave et d'une conduite très honorable.
CHARIATTE (François-Xavier-Herman), Suisse naturalisé.	Id.	Capitaine.	Cet officier est constamment resté à son poste; bon capitaine sous tous les rapports, plein de zèle dans le service, d'une bravoure réfléchie, d'une conduite parfaite.
BORKASKI (Jacques), Polonais.	Id.	Capitaine de voltigeurs décoré de la Lég. d'honneur.	Bon capitaine de voltigeurs, s'est toujours distingué, n'est pas encore bien au courant de notre administration, mais sert avec zèle; sans défauts.
ANETH (Marc-Henry), Suisse.	Id.	Id.	Ancien au service de France; réunit toutes les qualités nécessaires à un bon officier; s'est distingué dans plusieurs affaires; d'une conduite excellente.
BOURDILLIAT (Joseph-Baptiste-Marie-Germain), Français.	Id.	Id.	Quoique âgé, M. Bourdilliat est toujours resté à son poste; il n'a ni vices ni vertus; il est sorti des sous-officiers vétérans à l'organisation de la légion en 1831.
WERN (Joseph-Séverin), Polonais..	Capitaine sortant de l'ex-légion.	Capitaine de voltigeurs	Brave, mais nul dans le service intérieur; il est aimé de ses soldats et n'a qu'un seul défaut, de boire quelquefois.
MONOD (Jean-Louis), Suisse.	Lieutenant	Capitaine	Officier honorable; mais son état maladif l'a presque toujours

De Colleville (Auguste-Nicolas-Michel), Français.	Lieutenant en non-activité par retrait d'emploi.	Capitaine adj.-maj.	Actif, ferme, brave et instruit.
Gault, Français.	Lieutenant.	Capitaine.	Depuis le départ de M. le colonel Bernelle, cet officier a toujours cherché à s'éloigner de la légion ; il s'est fait attacher à un état-major espagnol dans lequel il n'a pas plus rendu de services qu'à la légion ; conduite privée assez bonne.
Coppée (François-Germain), Français.	Sous-lieutenant.	Id.	Bon commandant de compagnie, ferme et d'une bonne conduite.
Wierzbinski (Severin-Jean), Polonais.	Lieutenant sortant de l'ex-légion.	Id.	Nul sous tous les rapports, a été souvent éloigné de son poste, conduite privée assez bonne.
Gottschalk (Joseph), Français....	Sous-lieutenant.	Id.	Brave, sert avec zèle, mais un peu rétif contre ses supérieurs ; bonne conduite.
Compère (Jean-Baptiste), Français.	Id.	Capitaine payeur.	A été officier de compagnie, officier d'ordonnance, est maintenant officier payeur ; il s'est distingué par son zèle et son assiduité au travail dans toutes ces positions ; conduite privée très honorable.
Courtois, Français.	Lieutenant.	Capitaine.	Excellent commandant de compagnie, ayant de ses soldats un soin de père, d'une bravoure ordinaire, est toujours resté à son poste ; il soutient sa mère de sa solde.
Karazkewicz (Gaspard), Polonais..	Lieutenant sortant de l'ex-légion.	Id.	D'une bravoure remarquable, mais qui tient de la brutalite ; dur avec ses soldats ; on ne peut lui confier les fonds de sa compagnie car il les jouerait.
Herdt de Hutten, naturalisé Français.	Lieutenant venu avec le 7e bat.	Id.	Assez brave, mais mauvais officier dans le service intérieur ; sans moral et cancanier.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES		
	AU SERVICE de France.	AU SERVICE d'Espagne.	
MONGIN (Jean-Baptiste), Français. .	Sous-lieutenant.	Capitaine.	Bon et brave officier, sans instruction; mais sert avec zèle et est toujours resté à son poste.
IWANCZEWSKI, Polonais.	Id. sortant de l'ex-légion.	Id.	Officier ordinaire, conduite bonne.
PFERSDORFF (Jean-Frédéric), Allemand.	Lieutenant.	Id.	M. Pfersdorff était à Alger l'homme d'affaires de M. le colonel Bernelle; il l'a laissé à cet effet quelques mois de plus à Alger que la légion, lors de son départ pour l'Espagne : il n'a jamais figuré dans un bataillon de guerre; M. Bernelle l'avait placé à la tête du dépôt de cavalerie. M. le colonel Conrad a été obligé de lui retirer cet emploi parce qu'il l'administrait mal et souvent à son profit.
BASSIN (Hippolyte), Français.	Id.	Capitaine d'habillem^t.	Cet officier est marié et mène une conduite honorable; il a beaucoup travaillé et avec succès pour mettre la comptabilité de l'habillement à jour.
CHENEVARD (Jean-Pierre), Suisse...	Lieutenant sortant de l'ex-légion.	Capitaine trésorier.	Excellent officier comptable, travailleur, instruit dans la partie; peut rendre de grands services; sa conduite privée est à l'abri de tout reproche.
ROUSSET, Français.	Sous-lieutenant. d'infanterie.	Capitaine d'artillerie.	M. Rousset était en France sergent-major d'artillerie; lors du départ de la légion pour l'Espagne, il entra en qualité de sous-lieutenant dans ce corps; il a organisé la batterie de montagne et l'a toujours bien dirigée au feu; il est actif, mais manque de fermeté pour conduire ses hommes; sa conduite est très bonne.
BARBIER (Alexandre), Français. ...	Lieutenant en 1er	Id.	A de l'instruction, beaucoup de fermeté, du zèle; sa conduite

	retrait d'emploi.		
CABANIER, Français.	Lieutenant en disponibilité par retrait d'emploi.	Capitaine.	Brave. mais douillet, demandant des quinze jours de convalescence pour une indisposition; du reste officier ordinaire, d'une bonne conduite.
VIGNAL (Noël-Alphonse), Français. .	Sous-lieutenant.	Capitaine démissionnaire.	Zélé dans le service, brave quand une fois il ne peut se dispenser d'assister aux affaires, sans moral dans les circonstances difficiles; conduite privée bonne.
LAMBERT (Jacques), Français.	Id.	Id.	Cet officier a toujours cherché à s'éloigner de son poste; il a fait son devoir quand il s'est trouvé sur le champ de bataille, mais sans moral, il est très ordinaire et s'adonne quelquefois à la boisson.
LARUHE (Léonard), Français.	Id.	Id.	Bon homme, mais presque nul; allant au feu à contre-cœur et cependant y faisant son devoir; démoralisé au premier malaise, conduite privée bonne.
IMER (Gustave-Eugène), Suisse. ..	Sous-lieuten. sortant de l'ex-légion.	Id.	Ferme et zélé dans le service intérieur; fatigué de se battre et démoralisé; conduite privée très bonne.
MAZE (Gabriel), Français.	Sous-lieutenant; la mort de son père l'a forcé à donner sa démission.	Id.	Jeune et courageux, aimé des soldats et cependant ferme dans le service, bonne conduite, belle tenue, excellent officier.
REISCH (Frédéric), Suisse.	Adjudant sous-officier.	Capitaine.	Mauvais officier, joueur.
BOTTERO (Charles-Frédéric), Italien naturalisé.	Lieutenant sortant de l'ex-légion.	Lieutenant démissionnaire.	Bon à rien; conduite bonne.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES		
	AU SERVICE de France.	AU SERVICE d'Espagne.	
PFANDLER (Georges), Allemand.....	Sous-lieutenant.	Lieutenant démissionnaire.	Sert bien; peu de moyens, bonne conduite.
BAMBERG (Jean-Ernest), Suisse.....	Id.	Id.	Brave, sert très bien; belle tenue, bonne conduite.
GIGNOUX (Charles-Alphonse), Français.	Id.	Id.	Très brave; est toujours resté à son poste quoique d'une santé faible; conduite privée très bonne; bon officier sous tous les rapports.
GUEDIN (Michel), Suisse.	Id.	Lieutenant.	Sert bien; s'adonne, quoique rarement, à la boisson.
ROI, (Jean), Français.	Id.	Id.	Officier ordinaire, brave et d'une assez bonne conduite.
GALLOO (François), Français.	Id.	Lieutenant démissionnaire.	Agé; peut rendre de bons services dans un dépôt.
SEGOND (Louis-Léonard), Français. .	Id.	Id.	Officier très ordinaire, conduite bonne.
DESJARDINS (Marc), Suisse.	Id.	Id.	Agé, mais cherche à s'utiliser; il est adjoint au capitaine d'habillement; il a toujours rempli ses fonctions avec zèle; bonne conduite.
CLETTE (Joseph-Marie), Français. ..	Id.	Lieutenant.	Excellent officier, plein de zèle et de dévouement au métier; s'est distingué dans plusieurs affaires; d'une conduite sans reproches.
GUERILLON (Adolphe - Napoléon), Français.	Id.	Id.	Bon officier, bonne conduite, brave et belle tenue.
ALLÈGRE (Charles-Guillaume), Alle-	Sous-	Id.	Marié, a toujours [illegible]

KLEFFLER (Alexandre), Allemand. .	Sous-lieutenant.	Lieutenant démissionnaire.	Assez bon serviteur; extrêmement dur avec les soldats; a été démoralisé un des premiers; conduite bonne.
HURFORD (Charles), Français.	Id.	Lieutenant.	Parfait officier sous tous les rapports; d'une conduite irréprochable; très belle tenue; s'est distingué à toutes les affaires.
PEROTTI (Jean-François-Marie), Italien.	Id.	Id.	Sert bien, est toujours resté à son poste; conduite très bonne.
PACORET (Antoine-Victor), Français.	Ajudant sous-officier.	Id.	Sert très bien; peu d'instruction, mais brave et plein de moral; bonne tenue, bonne conduite.
CLÉMENT (Henry-Marie), Français.	Id.	Id.	Zélé, très brave, un peu léger, mais cependant d'une bonne conduite.
STOCKHEIM (Jean-Georges), Allemand.	Sergent-maj. à l'ex-légion.	Id.	Nul, cependant sans vices.
SCHMIDT (Henry), Allemand.....	Id.	Id.	Bon officier de compagnie, brave, bonne conduite.
BERNELLE (Emile), Français.	Ajudant sous-officier.	Lieutenant adj.-maj.	Très brave, mais sans instruction et n'ayant aucune idée du métier.
BERNELLE (Jules), Français.	Sergent-maj.	Id.	Sans la moindre instruction; pourra, par la suite, rendre quelques services; mais il faut pour cela qu'il redevienne caporal.
TARSEAC (Joseph), Français.	Id.	Lieutenant.	A toujours été employé à l'état-major, a de l'instruction, mais ne connaît rien du métier; un peu raisonneur; a une conduite privée assez bonne.
DE DAMIAN, Français.	Sous-lieutenant.	Lieutenant adj.-maj.	Sert très bien, brave, instruit, belle tenue, bonne conduite.
CAHEN (Jacques), Allemand.....	Sergent-maj. à l'ex-légion.	Lieutenant.	Officier ordinaire, bonne conduite.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES AU SERVICE de France.	GRADES AU SERVICE d'Espagne.	
PAGNIER, Français.	Sous-lieutenant venu avec le 7e bat.	Lieutenant démissionnaire.	Mauvais officier, n'étant jamais à son poste, passant sa vie à pérorer au café et à médire de ses chefs.
GRANT DE VAUX, Français.	Id.	Id.	Bon officier, instruit, belle tenue, bonne conduite.
DE DOUHET, Français.	Sous-lieutenant.	Id.	Brave et possède toutes les qualités nécessaires à un bon officier; mais malheureusement il joue quelquefois.
TOUFLET (Jacques), Français.	Id.	Id.	Né pour être artiste et non pour être militaire; a toujours cherché des occasions pour s'éloigner de son poste; mauvaise tenue, assez bonne conduite.
FERDINAND (Jean-Philippe), Allemand.	Adjudant sous-officier.	Id.	Sert assez bien, conduite bonne.
PEIGNEUX (Jean-Jacques), Belge. . .	Sergent-maj.	Lieutenant.	Cet officier a toujours été adjoint au capitaine payeur; il s'est acquitté de ses fonctions avec zèle; conduite bonne.
REILK, Allemand.	Sergent.	Lieutenant d'artillerie.	Peu d'instruction, mais connaît bien la pratique de son arme; brave et d'une conduite très rangée.
BON (Emile-Hippolyte), Français. .	Sergent-maj.	Lieutenant	Instruit, très brave, sert avec assez de zèle; bonne conduite; pèche un peu par la tenue.

LIBERMANN (Jean-Frédéric), Allemand.	Id.	Lieutenant.	Vieux et nul; d'une très bonne conduite.
LINDAUER (Ernest-Maximilien), Allemand.	Id.	Id.	Assez bon serviteur, un peu raisonneur, brave et d'une assez bonne conduite.
SCHLECK (François), Français.....	Id.	Id.	Mauvais officier sous tous les rapports (le bruit général est qu'il est déserteur français et que Schleck n'est pas son nom).
POULAIN (François-Antoine), Français.	Id.	Id.	Officier ordinaire, conduite assez bonne.
CONSTANT (Henry-Louis), Français..	Id.	Id.	Sert assez bien, mais est un peu indiscipliné et cancanier.
BINDER (Georges), Suisse.	Sergent de l'ex-légion.	Id.	Agé, mais peut encore rendre des services dans un dépôt; très bonne conduite.
FAVELLA (Martin), Français.	Sergent-maj.	Id.	Très brave, plein de moral, serviteur zélé, mais s'enivre quelquefois et a toujours une mauvaise tenue.
BOËTTO (Léopold), Français.....	Id.	Id.	Sert quelquefois bien, quelquefois mal, brave et d'une assez bonne conduite, mais sans instruction et éducation.
PIERARD (Léon-Joseph), Suisse. ...	Id.	Id.	Officier très ordinaire, moral faible, très bonne conduite, belle tenue.
WOLFF (Victor), Français.	Id.	Id.	Excellent officier, plein d'enthousiasme, assez instruit, très brave, bonne conduite et belle tenue.
BECKER (Jean), Suisse.	Sergent.	Sous-lieutenant.	Assez bon serviteur, peut être utile dans un dépôt.
BLANSEY (Jean - Louis - François), Suisse.	Id.	Id.	Connaît assez bien son service.
COCHOIS (Albert-Frédéric), Français.	Sergent-maj	Id.	Bon sujet, mais sans moral, et ayant passé presque tout son temps à l'hôpital.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES AU SERVICE de France.	GRADES AU SERVICE d'Espagne.	
RECHE (François), Français.	Sergent-maj.	Sous-lieutenant.	Bon serviteur, sans instruction, mais brave, bonne conduite.
PELLET (Jean-Baptiste), Suisse. ...	Sergent.	Id.	Quoique sans instruction, M. Pellet est un officier d'infanterie distingué, brave, d'un moral solide, dévoué à ses chefs, d'une conduite parfaite et d'une jolie tenue.
MOGILNICKI (Alexandre), Polonais. .	Id.	Lieutenant.	Très jeune, mais d'une nullité complète, conduite assez bonne.
MOKZRECKI (Louis), Polonais.	Id.	Id.	Officier très ordinaire, conduite assez bonne.
BERSET (Jean-Benoît), Suisse.....	Id.	Id.	Sans instruction ni éducation, mais serviteur zélé et très brave; il a été nommé officier pour avoir reçu douze blessures à l'affaire du 24 mars 1836.
BEYDERLINDEN (Joseph-Henry-Charles), Suisse.	Id.	Id.	Bon et brave officier, plein de bonne volonté et d'une excellente conduite.
DESTEZ (Charles-Xavier), Français..	Id.	Id.	Mauvais officier dans toute l'acception du mot, étant toujours resté à flâner à Pampelune; sans moral quoique ayant reçu une bonne éducation; passant sa vie au café, et est le boute-en-train de la majorité des cancans qui se font dans le corps.
COURVOISIER (Clément), Suisse.....	Id.	Sous-lieutenant.	Assez bon serviteur, obéissant, d'une très bonne conduite.
BRAVARD (Antoine), Français.	Id.	Id.	A peu d'instruction, mais sert bien; cherche à apprendre; d'un moral solide, brave et d'une excellente conduite.
LANDRY (Jean - Baptiste - Simon), Français	Sergent-maj.	Id.	

Flory (Henry), Français.	Id.	Id.	Officier très ordinaire, conduite passable.
Forot, Français.	Id.	Id.	Bon officier sous tous les rapports.
Monti, Français.	Id.	Id.	Bon officier sous tous les rapports.
Thomas, Français.	Sergent.	Id.	Brave, mais a profité d'une blessure assez légère pour flâner constamment.
Rebisso, Italien.	Id.	Id.	Mauvais officier; n'est pas mauvais sujet, mais sans moral, servant parce qu'il ne peut pas faire autre chose.
Latil, Français.	Id.	Id.	Très mauvais officier; n'aurait jamais dû sortir des vétérans où il était avant d'être à la légion.
Semet, Français.	Adjudant sous-officier.	Id.	Ni bon, ni mauvais serviteur, faisant ce qu'on lui commande; s'enivre quelquefois.
Lagarde, Français.	Adjudant sous-officier d'artillerie.	Sous-lieutenant d'artillerie.	Excellent officier, plein de zèle, ayant de l'expérience, très brave, d'une conduite exemplaire.
Teckel, Italien.	Sergent.	Sous-lieutenant.	Sert assez bien, conduite assez bonne.
Ceccaldi, Français.	Sergent-maj.	Id.	Sert très bien, d'un moral solide, zélé, brave et d'une conduite excellente; belle tenue.
Zeffel, Suisse.	Sergent.	Id.	Vieux et brave sous-officier, comprenant bien ses devoirs d'officier et les accomplissant avec toute l'exactitude possible.
Bendlé, Suisse.	Id.	Id.	Sert bien, brave et d'une bonne conduite.
Gayer, Allemand.	Id.	Id.	Assez bon serviteur, brave; d'une conduite passable.
Lehr, Allemand.	Sergent-maj. du 7e bat.	Id.	Sert bien, brave et d'une bonne conduite.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES		
	AU SERVICE de France.	AU SERVICE d'Espagne.	
WALTER, Allemand.	Sergent-maj. du 7e bat.	Sous-lieutenant.	Sert assez bien quand il est à sa compagnie; mais y est rarement; moral faible, conduite bonne.
PRESTAT, Français.	Id.	Id.	*Id... id... id...* Ces deux officiers ont demandé un congé après quelques semaines de présence au corps; ils n'ont assisté qu'à une seule affaire.
AZAN, Français.	Sergent.	Id.	Ancien sous-officier s'acquittant bien de ses devoirs d'officier; d'un moral solide et d'une conduite exemplaire.
DUMONT, Français.	Sergent-maj.	Id.	Mauvais officier, ayant commis une faute passible d'un conseil de guerre en excitant ses soldats à aller piller dans un village.
REMBEL, Suisse.	Id.	Id.	Officier ordinaire, d'une conduite passable.
CASSELI, Italien.	Sergent.	Id.	Officier nul, d'un courage qui n'est pas à toute épreuve; conduite assez bonne.
MEYLAN, Suisse.	Sergent-maj.	Id.	Cet officier, à la formation de la batterie de la légion, y était sergent-major; il y a rendu des services; il est maintenant employé au bureau du trésorier où il s'acquitte avec zèle de ses fonctions; conduite bonne.
DOMINGUE, Français.	Fourrier.	Sous-lieutenant démissionnaire.	Marié, officier nul, d'une conduite assez bonne.

SCHMACKER, Suisse.	Id.	Id.	Officier ordinaire, soumis et d'une bonne conduite.
WAGNER, Allemand.	Sergent.	Id.	Sert très bien, très ferme et brave, d'une conduite exemplaire.
GUINODIE, Français.	Id.	Sous-lieutenant.	
LEVRAY, Français.	Id.	Id.	N'a jamais fait de service.

N° 105.

A. A. G., carton : légion étrangère (original).

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE

LÉGION ÉTRANGÈRE

Madrid, le 26 décembre 1838.

Etat nominatif de MM. les Officiers *qui, d'après l'ordonnance de S. M. la Reine en date du* 8 *décembre*, **demandent à rentrer en France** *pour être mis à la disposition de S. M. le Roi des Français, d'après l'article* 3 *du traité de cession passé à Paris, le* 28 *juin* 1835, *entre les gouvernements français et espagnol.*

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	NATIONS.	OBSERVATIONS.
MM.			
Ferrary (André-Camille).	Colonel.	Français.	Resté en Espagne par ordre de S. M. la Reine pour régler la comptabilité du corps.
Galant (Abel-André).....	Lieut.-colonel.	Id.	
Audonneau (Pierre-Jacques).....	Major.	Id.	
Studinger (Georges).....	Capitaine.	Suisse.	
Pfersdorff (Jean-Frédéric)	Id.	Bavarois.	
Hacquet (Pierre Charles)	Id.	Français.	
Wierzbinski (Séverin-Jean)..	Id.	Polonais.	
Courtois (Louis)..... ...	Id.	Français.	
Karazkewicz (Gaspard)..	Id.	Polonais.	
Reisch (François-Guillaume).....	Id.	Badois.	
Bamberg (Jean-Ernest)..	Id.	Bavarois.	
Allègre (Charles-Guillaume).....	Id.	Français.	
Damian (Théodore).....	Cap.-Adjud.-maj.	Id.	
Guyon (Jasimthe).....	Cap.-d'état-maj.	Id.	
Clette (Joseph-Marie)....	Capit. trésorier.	Id.	Resté en Espagne par ordre de S. M. la Reine pour régler la comptabilité du corps.
Chazot (Joseph).....	Capitaine.	Id.	
De Douhet (Marc-Antoine)	Cap.-adjud.-maj.	Id.	
Segond (Louis-Edouard).	Capitaine.	id.	
Pacoret (Antoine-Victor)	Id.	Id.	
Cahen (Jacques).....	Id.	Bavarois.	
Touflet (Isidore-Eugène).	Id.	Français.	

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	NATIONS.	OBSERVATIONS.
MM.			
Ferdinand (Jacques-Philippe)	Capitaine.	Hessois.	
Bon (Emile-Hipolyte)	Id.	Français.	
Poulain (François-Antoine)	Id.	Id.	
Pierrart (Philibert)	Id.	Belge.	
Binder (Georges)	Lieutenant.	Wurtembourgeois.	
Mokzrecki (Louis)	Id.	Polonais.	
Berset (Samuel)	Id.	Suisse.	
Rebisso (Gaëtan)	Id.	Piémontais.	
Cochois (Charles-François)	Id.	Français.	
Buchel (Auguste)	Id.	Hessois.	
Courvoisier (Ulysse)	Id.	Suisse.	
Teckel (Louis)	Id.	Piémontais.	
Meylan (Henri)	Id.	Suisse.	
Lagarde (Jules-Toussaint)	Id.	Français.	
Latil (Auguste)	Id.	Piémontais,	
Bernelle (Eugène)	Id.	Français.	
Finamore (Léonard)	Id.	Napolitain.	
Becker (Jean)	Sous-lieutenant.	Nassau.	
Azan (Jean-Jacques)	Id.	Français.	
Prestat (Bte-Charles)	Id.	Id.	
Rembel (Jean)	Id.	Hessois.	
Cuny (Alexandre-François)	Id.	Français.	
Schmacker (Christ)	Id.	Etranger en instance de naturalisation	
Gayer (Otho)	Id.	Prussien.	
Zeffel (Laurent)	Id.	Piémontais.	
Dautun (Thomas)	Id.	Français.	
Eichacker (Maximilien)	Id.	Prussien.	
Gandferneau (François)	Id.	Français.	
Franzini (Siro)	Id.	Piémontais.	
Botta (Pompée)	Id.	Id.	
Lanetti (Camille)	Id.	Italien.	
Galant (Abel-Charles)	Id.	Français.	
Dardenne (Henri)	Id.	Belge.	
Vallet (Joseph-Henri)	Id.	Français.	
Dardenne (Aimé)	Id.	Belge.	
Debecourt (Edouard)	Id.	Français.	
Baron de Fezensac (Pierre-J.-Edgard)	Id.	Id.	
Biava (Hilaire-Jean)	Id.	Id.	

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	NATIONS.	OBSERVATIONS.
MM.			
Schultz (Jean-Henri)....	Chirurgien-maj.	Prussien.	
Villar (Joseph).....	Chirur.-aide-maj.	Espagnol.	
Aramburu (Jean).....	Id.	Id.	
Montanary (Noël).....	Id.	Italien.	

Le Colonel commandant supérieur
la légion étrangère,
FERRARY.

RÉCAPITULATION :

Officiers français..... 29
Officiers étrangers..... 34

Sur les 29 officiers français, 2 restent provisoirement.

N° 106.

A. A. G., carton : légion étrangère (original).

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE.

LÉGION ÉTRANGÈRE

Madrid, le 26 décembre 1838.

Etat nominatif de MM. les Officiers *qui, d'après l'ordonnance royale du* 8 *décembre*, **désirent continuer à servir l'Espagne.**

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	NATIONS.	OBSERVATIONS.
MM.			
Schleck (François).....	Lieutenant.	Bavarois.	
Borgassi (Jérôme).....	Sous-lieutenant.	Italien.	
Cassolo (Ange).....	Id.	Id.	
Marochetti (Joseph).....	Id.	Id.	
Roth (Louis).....	Id.	Bavarois.	
Berlios (Vincent).....	Id.	Italien.	
Fromann (Chrétien).....	Chirur.-aide-maj.	Allemand.	
Delbé (Théobald).....	Id.	Id.	

Le Colonel commandant supérieur
la légion étrangère,
FERRARY.

N° 107.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44 (original).

Le bureau de l'infanterie à la direction du personnel.

Note pour la 1re *division de la direction générale du personnel et des opérations militaires. (Bureau de la Correspondance générale.)*

Le 5 janvier 1839.

Par une lettre du 17 décembre 1838, M. le lieutenant général commandant la 20e division militaire a fait connaître que la légion

étrangère en Espagne vient d'être dissoute par le gouvernement espagnol et que bientôt les restes de ce corps rentreront en France.

En réponse à cette lettre, le Ministre a écrit, le 28 décembre, à M. le général Harispe pour lui rappeler que, d'après les instructions ministérielles adressées en Afrique pour l'exécution du traité conclu le 28 juin 1835 entre la France et l'Espagne pour la cession de la légion, les militaires français et étrangers de tous grades qui servaient dans ce corps ont été avertis que la législation en vigueur dans l'armée française ne permet pas de leur reconnaître les grades qui leur auraient été conférés au titre de l'Espagne ; ainsi le gouvernement français ne peut reconnaître aux militaires de la légion dissoute d'autres grades que ceux dont ils étaient en possession au moment où la légion a cessé d'être à la solde de la France.

La lettre du Ministre prescrit ensuite les dispositions suivantes :

Les militaires français de la légion qui, au 26 juillet 1835, étaient sous-officiers, caporaux et soldats dans ce corps, seront dirigés sur les régiments dans lesquels ils ont été classés.

Les sous-officiers, caporaux et soldats étrangers seront admis à contracter un engagement volontaire pour la nouvelle légion étrangère. S'ils ont l'aptitude exigée, ils seront ensuite dirigés immédiatement sur l'Afrique. Ceux qui ne consentiraient pas à s'engager de nouveau seront mis à la disposition de l'autorité civile comme réfugiés.

Les officiers français attendront soit à Bayonne, soit dans tout autre lieu, qu'il ait été statué à leur égard d'après les lois en vigueur et la position qu'ils avaient en France au 22 juillet 1835. Ils recevront en attendant l'indemnité de séjour réglée sur le pied du grade dont ils sont régulièrement pourvus dans l'armée française.

Quant aux officiers étrangers qui ne peuvent être employés que dans la nouvelle légion étrangère, on ne peut disposer en ce moment en leur faveur que de deux emplois de capitaine et de trois de sous-lieutenants ; d'un autre côté, attendu que la spécialité des fonds au département de la guerre ne permet pas d'allouer un traitement aux officiers étrangers qu'il ne sera pas possible de pourvoir d'emplois de leur grade, il devra être établi un état nominatif de ces officiers ; cet état sera transmis à M. le Ministre de l'intérieur et servira à établir les titres que ces officiers peuvent avoir à être admis aux subsides que la France accorde aux réfugiés.

Une lettre également à la date du 28 décembre prévient M. le Ministre de l'intérieur de cette dernière disposition.

Le Chef de bureau,
MAILLARD.

Vu :
Le Maître des requêtes,
chef de la 2e division,
MAHÉRAULT.

N° 108.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44, liasse : Situation de la légion (original joint à une lettre d'Harispe au Ministre, du 23 mars 1839).

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE.

—

BATTERIE D'ARTILLERIE.

LÉGION ÉTRANGÈRE

Etat nominatif des officiers, sous-officiers et canonniers *qui, d'après le décret de renvoi de ladite légion, en date du 8 décembre* 1838, **désirent rentrer en France** *pour être mis à la disposition du Ministre de la guerre.*

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	NATION.	OBSERVATIONS.
Rousset (Jacques).....	Lieut.-colonel.	Français.	Sous-lieutenant d'infanterie dans l'armée française.
Reilk (François).....	Capitaine en 1er.	Bavarois.	
Rodrigue comte de Karoff (Guide Marie).....	Capitaine en 2e.	Hongrois.	
Markowsky (Constantin-Alexandre).....	Mar. des log. chef.	Saxon.	
Schwieters (Jean-Godefroi).....	Maréch. des logis.	Prussien.	
Vanreiswyck (Otto).....	Id.	Hollandais.	
Leidinger (Philippe).....	Id.	Bavarois.	
Fintz (Enghelard).....	Id.	Wurtembergeois.	
Schurich (Georges).....	Id.	Prussien.	
Fourcault (Pierre-François).....	Id.	Français.	On ignore sa position dans l'armée française, attendu que les matricules du corps sont emballés ainsi que la comptabilité pour être envoyés à Madrid.
Volkerts (Popko).....	Mar. des log. four.	Hollandais.	
Vanmansen (Gérard)....	Brigadier.	Hollandais.	
Vanstein (Félix).....	Id.	Belge.	
Gastein (Frédéric).....	Id.	Prussien.	
Neumayer (Conrad).....	Id.	Hollandais.	
Bauermeister(Guillaume)	Id.	Prussien.	
Flieck (Michel).....	Id.	Bavarois.	
Wolff (Jean-Godefroi)...	Artificier.	Prussien.	
Yansen (Henri).....	Id.	Hollandais.	
Morel (Jean).....	Id.	Belge.	

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	NATION.	OBSERVATIONS.
Vanheer (Antoine)	Artificier.	Hollandais.	
Behr (Georges).....	Id.	Belge.	
Heinzelmann (François).	Id.	Bavarois.	
Koninck (Gilles).....	Id.	Belge.	
Constant (Louis-François).....	Trompette.	Belge.	
Dias (Auguste-Léon).....	Id.	Belge.	
Vergauen (Levenis).....	1er canon. serv.	Belge.	
Vanderlaen (Jean).....	Id.	Hollandais.	
Starck (Emmanuel).....	Id.	Bavarois.	
Lombardi (Louis).....	Id.	Piémontais.	
Hagendorn (Wuillaume).	Id.	Prussien.	
Risenfeld (François).....	2e canon. serv.	Prussien.	
Depilde (Pierre).....	Id.	Belge.	
Dries (Philippe).....	Id.	Prussien.	
Thill (Mathias).....	Id.	Prussien.	
Weingartner (Michel) ...	Id.	Bavarois.	

Logroño, le 12 février 1839.

Le Lieutenant-colonel commandant de la batterie,

Signé : Rousset.

Pour copie conforme :

Le Colonel commandant supérieur de l'ex-légion française au service d'Espagne,

Ferrary.

N° 109.

A. A. G., carton : légion étrangère (copie).

Harispe au Ministre de la guerre.

Bayonne, 23 mars 1839.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre du 3 de ce mois, relative à la batterie d'artillerie de l'ex-légion française, j'ai l'honneur de vous informer qu'il résulte des renseignements que je me suis procurés que le gouvernement espagnol a réellement ordonné, le 30 janvier dernier, que cette batterie suivrait le même sort que la légion et serait renvoyée en France à la disposition de S. M. le Roi des Français. A cet effet, tout le matériel de cette batterie a été remis, par ordre de la Reine, à l'artillerie espagnole ; mais, tout en ayant donné l'ordre du renvoi en France de cette troupe, M. le Ministre de la guerre à Madrid n'a point encore envoyé les fonds nécessaires pour solder les trois mois de gratification, ni fixé la date du licenciement, attendu que la batterie, dit M. le colonel Ferrary, a continué à être sous les drapeaux jusqu'au 7 février.

Aussitôt que le gouvernement de la Reine aura statué sur ces deux points, le personnel de cette batterie rentrera en France, formé en détachement et commandé par ses officiers ; et, afin que le commandant de cette batterie sache à quoi s'en tenir, je lui ai donné connaissance des instructions contenues dans vos dépêches des 28 décembre et 3 mars dernier. En attendant, je vous remets ci-joint l'état nominatif des officiers, sous-officiers et canonniers de ladite batterie qui, d'après le décret de renvoi du 8 décembre 1838, désirent rentrer en France pour y être mis à votre disposition.

Relativement à la position de chacun de ces militaires dans l'armée française, il n'y a parmi les officiers que M. Rousset, qui commande cette batterie, qui soit sous-lieutenant français d'infanterie, et, parmi la troupe, il n'y a que le maréchal des logis Fourcault qui soit Français, mais dont la position dans l'armée française n'est point indiquée sur l'état ci-joint; ce renseignement n'a pu être fourni par le colonel Ferrary, attendu que les matricules du corps sont emballés pour être expédiés de Saragosse sur Madrid, où doit avoir lieu la liquidation générale des comptes de la légion.

Je me conformerai exactement aux dispositions contenues dans votre dépêche du 3 mars dernier et j'aurai soin de vous rendre compte du résultat de mes démarches.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon respect.

Le Lieutenant-Général pair de France,
Signé : Comte HARISPE.

N° 110.

A. H. G., Aff. d'Esp., carton 44, liasse : Situation de la légion (original joint à une lettre d'Harispe au Ministre, du 1er avril 1839).

DIVISION AUXILIAIRE FRANÇAISE.

BATTERIE D'ARTILLERIE.

LÉGION ÉTRANGÈRE

État faisant connaître la position en France des individus composant ladite batterie, et les droits que chacun d'eux peut avoir aux bienfaits du Gouvernement.

NOMS ET PRÉNOMS.	GRADES.	CORPS DONT ILS FAISAIENT PARTIE en entrant en Espagne.	GRADE qu'ils Y OCCUPAIENT.	NOTES.
Rousset (Jacques)	Lieut.-colonel.	Légion étrangère d'Afrique.	Sous-lieut.	
Reilk (François)	Capit. en 1er.	Id.	Serg. de gren.	Actif, exact, capable, d'une bravoure froide et inaltérable.
Comte de Karrof (Guide-Marie).	Capit. en 2e.	Id.	Id.	Plein d'instruction et d'activité. A été admis à la batterie par ordre royal du 31 octobre 1838.
Markowsky (Constantin-Alex.)	M. des log. ch.	Lég. étr. (dépôt de Toulon).	Fusilier.	A de la volonté, du zèle, de la conduite, de la tenue.
Wolf (Auguste)	Mar. des logis.	Id.	Id.	Reste au service d'Espagne.
Schwieters (Jean-Godefroi)	Id.	Lég. étrang. (7e bataillon).	Id.	Energique et courageux, belle tenue, bonne conduite.
Vanreiswyck (Otto)	Id.	Engagé à Pau en juillet 1836.	Id.	Belle tenue, bonne conduite, sait son métier.
Leidinger (Philippe)	Id.	Légion étrangère d'Afrique.	Grenadier.	Brave soldat, très belle tenue, bonne conduite; a de l'énergie, mais non de l'instruction.
Fintz (Enghelard)	Id.	Id.	Id.	Très belle tenue; excellente conduite; peu d'instruction.
Schurich (Georges)	Id.	Engagé à Pau en juillet 1836.	Fusilier.	Instruction, conduite, tenue; peu d'énergie.
Fourcault (Pierre-François)	Id.	Lég. étr. (dépôt de Toulon).	Id.	Belle tenue, bonne conduite, a quelque instruction.
Volkerts (Popko)	Mar. des log. fourr.	Eng. à Pampelune en mai 1836	Id.	A de l'exactitude et de la tenue, mais peu d'énergie.
Vanmansen (Gérard)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Gassen (Frédérick).....	Id.	Lég. étrang. (dép. de Toulon).	[illegible]	[illegible]
Neumayer (Conrad-Germain)...	Id.	Lég. étrang. (7e bataillon).	Id.	De la volonté et de l'activité; peu de tenue; peu d'instruction.
Bauermeister (Willem).....	Id.	Id.	Id.	A de l'instruction, de la tenue, de la conduite; peu d'énergie.
Flieck (Michel).....	Id.	Id.	Id.	Médiocre en tout.
Morel (Jean).....	Artificier.	Légion étrangère d'Afrique.	Grenadier.	Brave, sait quelque chose, a de la tenue et de la conduite.
Wolf (Jean-Godefroi).....	Id.	Id.	Fusilier.	A de la tenue et de la conduite; brave.
Yanssen (Henri).....	Id.	Id.	Id.	Bonne tenue, exact; brave.
Vanheer (Antoine).....	Id.	Engagé à Pau en juillet 1836.	Id.	Bonne tenue, actif; brave.
Behr (Frédéric).....	Id.	Lég. étrang. (7e bataillon).	Tambour.	Se conduit bien; ne manque pas de zèle.
Heinzelmann (François).....	Id.	Légion étrangère d'Afrique.	Grenadier.	Bonne volonté, quelque instruction, mais pas de tête.
Koninck (Gilles).....	Trompette.	Id.	Fusilier.	Conduite, tenue, bravoure.
Constant-Claes (Louis-François).	Id.	Id.	Id.	Très propre, se conduit bien; a peu d'énergie.
Dias (Auguste-Léon).....	Id.	Eng. à Logroño en oct. 1838.	Id.	Enfant qui promet.
Vergauen (Levenis).....	1er canonnier.	Lég. étrang. (7e bataillon).	Id.	Tranquille, froid, exact, brave.
Vanderlaen (Jean).....	Id.	Lég. étrang. (dép. de Toulon).	Id.	Bonne tenue, activité.
Lombardi (Jean).....	Id.	Légion étrangère d'Afrique.	Id.	De la conduite et de la propreté.
Riesenfeld (François).....	Id.	Lég. étrang. (7e bataillon).	Id.	Mauvais sujet.
Hagendorn (Wuillaume).....	Id.	Légion étrangère d'Afrique.	Id.	Pauvre diable.
Starck (Emmanuel).....	Id.	Lég. étrang. (dép. de Toulon).	Id.	Bonne conduite, belle tenue, exactitude, courage.
Thill (Mathias).....	2e canonnier.	Légion étrangère d'Afrique.	Grenadier.	Bonne tenue, conduite passable, mais peu intelligent et facile à entraîner.
Depilde (Pierre-Philippe).....	Id.	Lég. étrang. (dép. de Toulon).	Fusilier.	Intelligent, actif, brave, facile à la débauche.
Dries (Philippe).....	Id.	Légion étrangère d'Afrique.	Grenadier.	Peu d'énergie, exact, propre et brave.
Weingartner (Michel).....	Id.	Id.	Fusilier.	Actif, propre, courageux.

Logroño, le 24 mars 1839.

Le Lieutenant-colonel commandant supérieur de la batterie,

Signé : Rousset.

N° 111.

A. A. G., dossier Galant (copie envoyée au Ministre de la guerre à Paris).

Le lieutenant-colonel Galant au Ministre de la guerre à Madrid.

Madrid, le 4 juillet 1839.

Monseigneur,

Le soussigné Abel-André-Joseph-Marie-Aimé Galant, chevalier de la Légion d'honneur de France, commandeur de l'ordre royal d'Isabelle la Catholique, chevalier de 1re classe de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand, lieutenant-colonel de la légion auxiliaire française au service d'Espagne, membre de la commission de liquidation des comptes de ce corps en qualité d'ancien commissaire des guerres chargé de sa police administrative, après s'être placé sous la protection de l'ambassade de France en Espagne, prend la respectueuse liberté d'exposer ce qui suit à V. E. et demande justice au nom et dans les intérêts sacrés de ses braves et anciens frères d'armes !

Faire exécuter les lois, pratiquer les vertus hospitalières envers des étrangers, rendre justice à tous, faire le bien sans partialité, réparer des injustices et consoler de glorieuses et honorables infortunes, c'est le devoir impérieux d'une âme noble et élevée, et la plus douce satisfaction pour un haut fonctionnaire de l'Etat ; pratiquer le contraire serait donner lieu à de justes plaintes, à des réclamations fondées, qui attaqueraient évidemment l'honneur et la dignité de la nation à laquelle on serait en droit d'adresser publiquement le reproche sanglant de méconnaître ses engagements et les conditions des traités solennellement conclus et méconnus.

La légion auxiliaire française fut envoyée d'Afrique en Espagne par le gouvernement français sous l'empire du traité du 28 juin 1835, arrêté et accepté par les commissaires délégués à cet effet par les deux gouvernements, et cela pour appuyer et consolider les droits sacrés de Sa Majesté Catholique Isabelle II au trône constitutionnel d'Espagne. Cette belle et brave légion a noblement et glorieusement rempli le mandat que lui a confié la France en versant son sang au champ d'honneur, avec prodigalité et enthousiasme, pour la prospérité et le triomphe des libertés espagnoles.

Longtemps sans solde, souvent sans vivres, sans chaussures, sans vêtements excepté ceux que la France lui a envoyés à diverses époques à titre de secours, la légion s'est vue complètement abandonnée par le gouvernement espagnol, malgré les respectueuses et itératives suppliques qu'elle lui adressait afin d'alléger sa profonde misère.

Néanmoins, jusqu'au dernier jour, sans cesse fidèle à ses devoirs comme à ses engagements, elle n'a cessé au milieu de privations inouïes et des plus imminents dangers, de tenir une conduite honorable, connue et admirée de l'Europe entière.

Elle ne s'est jamais réunie aux perturbateurs qui, portant le trouble et l'indiscipline dans l'armée appelée à défendre la nation en

proie aux horreurs de la guerre civile, jetaient la consternation par leurs démonstrations insurrectionnelles.

C'est ainsi qu'à Pampelune, au moment où une soldatesque effrénée, sous prétexte de réclamer sa solde, égorgeait ses généraux, ses chefs et les citoyens, dans les rues, sur les places publiques, et dépossédait toutes les autorités légalement constituées par le gouvernement de S. M. Isabelle II, on a vu la légion française, calme sous les armes, maintenir le bon ordre, faire face à l'ennemi qui voulait profiter du désordre, s'approchait en force pour s'emparer de cette place de 1re ligne, résister énergiquement aux séducteurs qui voulaient l'entraîner en lui promettant de la faire payer de tout ce qui lui était dû; mais elle répondit par l'organe de ses chefs, appelés au milieu des révoltés, « que sa mission était de protéger et maintenir jusqu'à la dernière goutte de son sang les autorités constituées par la Reine, et qu'elle n'avait d'autre ennemi à combattre en Espagne que les bandes du Prétendant ».

Cette manifestation de principes honorables de la part de vieux et braves soldats déconcerta les révoltés, arrêta leurs plans dévastateurs, rétablit l'ordre et la tranquillité dans la place de Pampelune; et lorsque quelques mois plus tard un semblable mouvement révolutionnaire à celui de Pampelune éclata parmi les troupes de la place et citadelle de Jaca, la légion étrangère, ayant sa compagnie sacrée d'officiers, arrêta les désastres qui se préparaient, désarma les révoltés et conserva la place à l'autorité de S. M. la Reine, qui s'empressa d'adresser d'honorables félicitations à ce corps de braves, décimés par d'innombrables et meurtriers combats pour la défense de sa noble et juste cause. S. M. déclara publiquement que son gouvernement allait donner tous les agissements nécessaires pour la prompte réorganisation de cette brave et malheureuse légion, alors réduite à un chiffre très minime.

En conséquence, elle reçut ordre de venir s'établir à Saragosse, pour y attendre sa réorganisation. Là, comme ailleurs, sa conduite a toujours été digne de ses glorieux antécédents, et malgré l'abandon et l'oubli du gouvernement à son égard, malgré l'indifférence coupable et inhumaine de l'administration militaire, de l'armée, et de la province d'Aragon qui recevait avec dédain et une humiliante cruauté ses justes et respectueuses réclamations à l'effet d'obtenir quelques secours sur son immense arriéré de solde, elle n'a cessé d'offrir, dans toutes les circonstances difficiles qui se sont présentées, le peu de sang qui lui restait encore, pour le maintien de l'ordre et l'accomplissement de son noble mandat.

Toutes ses prières ont été vaines, ses anciens et honorables services méconnus et c'est lorsque sa misère et son désespoir étaient au comble qu'elle s'est vue, chose inouïe dans les fastes des nations civilisées, injustement et inhumainement dépouillée des effets de toute nature que renfermaient ses magasins et que la France lui avait envoyés à titre de secours pour alléger ses souffrances et couvrir ses membres mutilés pour le service de l'Espagne.

Néanmoins la légion, pleine de confiance dans les flatteuses et consolantes promesses de S. M. la Reine, attendait l'époque de sa réorganisation pour reparaître de nouveau sur le champ de bataille, lorsque V. E. comme Ministre de la guerre et conseiller de la Couronne prononça son renvoi en France en lui faisant accorder une

mince gratification de trois mois de solde, alors qu'elle était réduite à soixante et quelques officiers et deux cent vingt sous-officiers et soldats environ, et lorsque la France, pour l'envoyer servir votre patrie, lui avait accordé aussi trois mois de gratification, mais avec un effectif de plus de six mille hommes !

Aux yeux de tout homme de bien, l'ingratitude est la plus hideuse de toutes les imperfections humaines ; quoi qu'il en soit, mon respect pour l'autorité supérieure et mon dévouement à l'accomplissement de mes devoirs m'imposent, Monseigneur, le plus profond silence sur l'esprit qui a présidé à la rédaction de l'ordonnance du 8 décembre 1838, relative au renvoi en France de la brave et malheureuse légion française, qui méritait sans contredit d'être plus généreusement et humainement traitée par le gouvernement espagnol.

Mais, toujours soumis et obéissants comme de vieux soldats qui savent *souffrir* et *se taire*, mes frères d'armes, d'après mes paternelles exhortations, se résignèrent sans murmurer, quoique profondément humiliés, à ce licenciement impolitique et humiliant. Ils songèrent, dès lors, à regagner la patrie et à lui demander le prix du sang versé pour l'Espagne ; ce pays leur offrait, quel que soit d'ailleurs leur grade, le modeste emploi de sous-lieutenant dans son armée, lorsque la majeure partie de nous, pourvus de grades supérieurs, avait obtenu cet avancement sur le champ de bataille en remplacement de nos compagnons d'armes blessés et morts sur le champ d'honneur. La postérité, juge sévère et impartial, saura nous apprécier. *A chacun selon ses œuvres !*

Aux approches de l'hiver 1838, les débris de cette brave et malheureuse légion qui depuis son débarquement en Espagne, jusqu'à cette époque, n'avait reçu du gouvernement le moindre effet d'habillement, se trouvaient dans le dénuement le plus absolu. Ces malheureux soldats, pour la plupart couverts de blessures et vêtus de haillons, supportaient les rigueurs de la saison en faisant leur service avec la plus sévère discipline ; la population de Saragosse est là pour attester la véracité de mes allégations. Aussi, voyant les braves militaires contracter des fièvres violentes et peupler les hôpitaux, je m'adressai aux autorités militaires et administratives de l'Aragon afin d'obtenir quelques effets, soit neufs ou vieux, pour vêtir mes soldats. Mes demandes furent couronnées d'un insuccès déplorable, parce que, disait-on, les magasins étaient complètement dépourvus.

Alors, en désespoir de cause, je m'adressai au Ministre de la guerre en France, en lui exposant la situation critique de mes frères d'armes, le priant de nouveau de m'accorder quelques effets de toute nature, et qui me furent immédiatement envoyés avec l'ordre de les distribuer de suite aux militaires sous mes ordres.

Lorsque ces effets m'arrivèrent de France, V. E. avait prononcé le renvoi de la légion, qui devait partir aussitôt qu'elle aurait reçu les trois mois de gratification. Eh bien ! croira-t-on que je reçus l'ordre de les conserver intacts sans les déballer ni les distribuer à mes soldats, ces mêmes effets que je recevais de la générosité du Ministre de la guerre de France ; mais je résistai à cet ordre en donnant connaissance de mes instructions, et les intentions du Ministre de la guerre de France furent ponctuellement et immédiatement exécutées. Les débris de la légion furent vêtus et le surplus des effets fut remis aux autorités de Saragosse.

Mais, avant mon départ de Saragosse, une tâche à la fois difficile, pénible et délicate me restait à remplir ; c'était celle de quitter l'Espagne d'une manière honorable, d'y laisser un souvenir pur et intact et de faire disparaître autant que c'était en moi, en y faisant droit, les justes réclamations que pouvaient avoir à exercer contre la légion les habitants de Saragosse, qui pendant plus d'un an avaient eu la générosité hospitalière de venir à son secours, en calmant ses souffrances quotidiennes par des avances d'effets, d'argent et de nourriture. J'engageai mes frères d'armes à payer toutes leurs dettes sur les trois mois de gratification qu'ils allaient recevoir. Tous y consentirent, ce qui réduisit plusieurs d'entre eux dans une telle situation qu'ils rentrèrent en France sans la moindre ressource, mais en emportant du moins avec eux l'estime des habitants de l'héroïque cité de Saragosse.

Enfin, le 1er janvier, je quittai Saragosse. Après six jours de marche pénible par une saison rigoureuse et au milieu des neiges, j'arrivai à Jaca, avec un convoi de soixante-quinze mulets conduisant les femmes, les enfants et les estropiés de ces intéressants débris; comme je devais remettre mes armes et munitions à l'arsenal de la place, je sollicitai respectueusement de l'humanité du général gouverneur, Warleta, un jour de repos, conformément au règlement sur les troupes en marche. Mais, à mon grand étonnement, je fus durement et impitoyablement refusé et le lendemain matin il me fallut partir à onze heures pour Canfranc, après avoir remis mes armes et munitions ; mais enfin j'arrivai à Pau, où je reçus ainsi que mes frères d'armes et de toutes les autorités et de la population l'accueil le plus favorable, le plus sympathique, le plus bienveillant. Jamais je ne l'oublierai !

Nommé membre de la commission de liquidation des comptes de la légion qui, sous la présidence de M. l'intendant général de l'armée doit arrêter définitivement l'importance de la dette de l'Espagne envers nous, non seulement aucun secours sur notre immense arriéré de solde avant le 1er janvier 1839 ne nous a été accordé, mais depuis six mois écoulés que nous sommes retenus par le gouvernement espagnol, uniquement dans ses propres intérêts et au détriment de notre carrière militaire en France; après six mois enfin de prières, de sollicitations respectueuses pour être au moins payés de notre solde depuis le 1er janvier 1839, conformément aux ordres de la Reine, V. E. vient de nous accorder quinze jours de solde, sans faire mention des autres allocations qui en dépendent conformément à nos règlements et à l'article 2 du traité du 28 juin 1835.

Le croira-t-on ? Quinze jours de solde sur six mois écoulés! Non, personne ne le croira et nous-mêmes, qui en sommes profondément humiliés, nous en doutons encore et pensons que c'est au moins une erreur de la part de l'administration.

Monseigneur, un tel état de choses ne saurait exister plus longtemps, et je supplie V. E. de le faire cesser en ordonnant que notre solde et diverses allocations qui en dépendent conformément à nos règlements nous soient immédiatement payés.

J'ai l'honneur d'assurer à V. E. que notre situation est des plus critiques ; nous éprouvons des privations pénibles et bien humiliantes pour des officiers supérieurs; nous avons contracté des engagements

que nous ne pouvons pas remplir, si le gouvernement, qui nous doit, ne consent à nous payer.

Plein de confiance dans votre justice, comme dans la noblesse de vos sentiments, j'ose espérer que V. E. daignera prendre en considération ma respectueuse supplique et qu'elle fera droit à la prière des chefs de la légion auxiliaire française, qui, loin de leur patrie et retenus ici par ordre du gouvernement dont vous êtes l'un des premiers organes, se sont confiés à la dignité et générosité hospitalière de la nation espagnole.

Par la voie de l'ambassade de France, j'adresse copie de cet exposé à S. E. le président du Conseil et à S. E. le Ministre de la guerre en France pour me décharger de toute responsabilité envers mes anciens compagnons d'armes. Si, contre mon attente (ce que je suis loin de penser), Monseigneur, V. E. rejetait ma prière ou n'y faisait aucune réponse, ou bien encore alléguait les embarras du Trésor pour venir à notre secours, je me verrai forcé, à mon grand regret, de livrer cet acte à la publicité de la presse. Mais il n'en sera pas ainsi, j'ose m'en flatter ; et c'est dans cet espoir consolant que j'ai l'honneur de vous supplier d'agréer, Monseigneur, l'assurance de mon très profond respect.

A. Galant.

TROISIÈME PARTIE

RÉCITS ET MÉMOIRES

Lettres de Jean-Jacques AZAN

Sous-lieutenant de voltigeurs à la légion française en Espagne (1836-1837-1838).

Lorsqu'en juillet 1836 le maréchal Maison décida de former à Pau un corps auxiliaire français destiné à aller soutenir la reine Isabelle en Espagne, l'enthousiasme fut très grand dans l'armée et beaucoup de volontaires, officiers et soldats, se présentèrent aussitôt. Parmi eux, un officier qui

La reine ISABELLE II.

(D'après une photographie extraite des archives de famille de l'auteur.)

passa en Espagne avec le bataillon de Conrad, et qui resta dans ce pays jusqu'à la fin de la campagne, a laissé des

lettres qui permettent de suivre la destinée de la légion de 1836 à 1838 ; c'est Jean-Jacques Azan, sous-lieutenant de voltigeurs.

Jean-Jacques Azan était issu de famille militaire. Son père, qui portait aussi les prénoms de Jean-Jacques, avait lui-même été officier; il avait quitté l'armée en 1794, couvert de blessures, après avoir servi sous la Royauté au régiment Viennois et avoir fait sous la République les campagnes de 1792 et 1793 (1). La Convention lui avait, sur un rapport favorable établi par Roland, accordé une pension par une loi du 17 brumaire an III (2). Comme il n'avait encore que 38 ans, il s'était marié et avait vu naître le fils qu'il désirait.

Jean-Jacques Azan, qui était ainsi destiné par son origine à aimer le métier des armes, avait grandi au milieu du fracas militaire de l'Empire; mais après la mort de son père, sa mère n'avait pas suffisamment veillé à ce qu'il reçût une instruction solide, et c'est comme soldat qu'il était entré au service sous la Restauration, dans la garde royale.

En 1836, il était sergent de grenadiers au 43e d'infanterie, l'ancien Royal-Vaisseaux; c'est dans ce régiment qu'un de ses aïeux avait servi près de cent ans avant lui, comme lieutenant de grenadiers (3), et avait par sa belle conduite au feu mérité des « grâces du Roy (4) ». Mais pour lui aucune occasion d'affirmer son courage ne se présentait, et le grade d'officier tardait à venir.

Aussi, quand au mois de juillet le Ministre demanda dans les corps des volontaires pour l'Espagne, fut-il un des premiers qui se présentèrent; non seulement la guerre l'attirait par atavisme; mais elle lui donnait encore l'espoir d'arriver

---

(1) Dossier de Jean-Jacques Azam, aux *A. A. G.* Au XVIIIe siècle, dans presque tous les actes officiels, on trouve ce nom de famille écrit avec un *m*.

(2) Rapport du 4 messidor an II, établi au bureau des retraites et pensions des officiers, pour le citoyen Jean-Jaque Azam, et signé par Roland. *A. A. G.*, dossier J.-J. Azam.

(3) Archives de famille; et *A. A. G.*, registre des lieutenants du Royal des Vaisseaux, 1738 à 1763, fol. 39 *bis, recto*.

(4) *A. H. G.*, *Travail du roi*. Lettres du comte de Guerchy, 25 mai 1745; du comte d'Aubeterre, colonel, 18 mars 1746; du maréchal de Saxe et de M. d'Armentières, 24 juin 1746; du comte d'Aubeterre, colonel, 11 juillet 1746, etc. Le lieutenant Azan fut grièvement blessé d'un coup de feu sur l'os de la jambe à l'attaque du village de Kirckum, le 14 juin 1746.

plus rapidement à l'épaulette. Il se rendit à Pau, où se formait le corps auxiliaire, et fut nommé sous-lieutenant au titre espagnol le 7 août (1). Le 9 août, il quitta Pau avec Conrad, dans le bataillon qui alla rejoindre l'ancienne légion à Pampelune. C'est l'existence de la légion depuis cette époque jusqu'au mois de mars 1838 qu'il raconte.

Les lettres du sous-lieutenant Azan sont écrites sur un carnet de poche couvert en maroquin rouge, dont la première page porte le nom et le grade de l'auteur, puis l'indication : *Saragosse, 25 juillet 1838;* elles ne sont pas datées et ne se suivent même pas dans l'ordre chronologique. Certains détails sembleraient indiquer que ce sont des copies faites sur les originaux ; l'auteur y aurait incidemment ajouté quelques détails, comme celui relatif à la mort de Conrad et qui se trouve tout au début. Mais il est plus probable que ces lettres ont été écrites pendant le dernier mois du séjour de la légion en Espagne, comme l'indique la date figurant sur la première page du carnet ; Azan aura adopté ce procédé littéraire, fort répandu à cette époque, pour noter ses impressions.

Quoi qu'il en soit, la précision des renseignements donnés et l'exactitude de ceux qu'on peut contrôler au moyen des pièces officielles prouvent que ces récits ont été rédigés d'après des notes prises au moment même où les événements avaient lieu; il est des dates, des noms et des détails que la mémoire seule n'aurait pu conserver fidèlement.

Azan écrit avec le style simple d'un soldat peu versé dans la rhétorique, et raconte sans emphase la vie de la légion.

Il aime à donner son impression sur les villes qu'il traverse; mais il le fait avec la sécheresse monotone d'un guide; il permet du moins de suivre les pérégrinations de la légion et de connaître sa vie, à l'époque de sa détresse, alors que les pièces officielles sont peu nombreuses.

Il est modeste en ce qui le concerne et parle peu de lui-même; il ne raconte pas qu'il fut cité à l'ordre de la division pour sa bravoure à l'affaire de Villatuerta le 8 novembre 1836; il passe aussi sous silence la croix de Saint-Ferdinand

(1) Brevet du 7 août 1836. Archives de famille.

de 1re classe qu'il reçut de la reine Isabelle, pour sa belle conduite au combat et à la retraite de Larrainzar, les 21 et 22 mars 1837 (1); il ne détaille même pas dans quelles circonstances il fut blessé ni comment il fut frappé de la lance carliste dont le fer resta dans ses chairs jusqu'à sa mort (2).

En vrai sous-lieutenant de voltigeurs, Azan ne paraît guère s'être occupé du but général des opérations auxquelles il participait, ni des motifs politiques qui guidaient les Espagnols dans leurs luttes ; il se contente de raconter brutalement, mais exactement ce qu'il a vu. C'est à ce titre que ses quelques lettres peuvent être considérées comme une utile contribution à l'histoire de la légion et à celle des relations franco-espagnoles (3).

Ire LETTRE.

(Événements du 9 août au 14 septembre 1836.)

C'est le 9 août 1836 que nous sommes partis de Pau, sous les ordres de M. le lieutenant colonel Conrad, mort général commandant la légion auxiliaire française au service d'Espagne (4). Arrivés à Pampelune le 18 août (5), nous nous sommes le lendemain rendus dans

(1) *A. A. G.*, dossier de J.-J. Azan, n° 98.292 (2e série), états de service; et Archives de famille, brevet délivré par « la Reyna Gobernadora » à « don Juan-Santiago Azan ».

(2) Les états de service officiels ne mentionnent ni les services en Espagne, ni les actions d'éclat, ni les blessures, par suite de ce principe que les officiers servaient au titre espagnol. Mais on trouve dans Bernelle et Colleville (*Histoire de l'ancienne légion étrangère*) l'état nominatif des officiers de la légion étrangère blessés en Espagne, p. 494. Dans ce volume, le nom du sous-lieutenant Azan est toujours écrit avec l'ancienne orthographe Azam.

(3) Ces lettres ont été publiées par les soins de M. le commandant E. Martin, dans le *Carnet de la Sabretache* de novembre 1906, pages 641 à 658.

(4) Conrad ayant été tué au combat de Barbastro, le 3 juin 1837, l'indication de sa mort montre que les lettres ne sont qu'un récit postérieur aux événements, ou du moins qu'elles ont été recopiées avec de légères additions.

(5) Cette date est bien exacte; c'est celle donnée par le général Lebeau, commandant la légion française, dans son rapport au Ministre, sur les opérations d'août.

nos cantonnements, à une lieue de là, dans un village nommé Zizur-Menor (1), et nous y sommes restés jusqu'à la fin du mois.

Nous avons quitté nos cantonnements le 1er septembre pour nous rendre à Artajona (2), petite ville sale et mal construite, où nous sommes restés six jours ; de là nous sommes allés à Mendigorria (3), ville renommée pour ses vins et assez riche ; le lendemain, nous étions à Larraga (4), où nous avons fait séjour ; puis nous sommes partis pour Lerin (5). Cette ville, forte par sa position, est mal construite et sale ; je conserverai toujours le souvenir de la nuit que j'y ai passée. Nous étions logés trois officiers dans une maison qui paraissait aisée ; mais, une heure après nous être couchés, il nous fut impossible de rester au lit, car des centaines de poux nous couvraient le corps ; nous avons passé le reste de la nuit, jusqu'au moment du départ, à faire la chasse à ces maudites bêtes.

Au matin, nous marchâmes vers Estella (6), principale ville de la faction (7). Vers 11 heures, la colonne fit une halte de vingt minutes pour donner à notre artillerie le temps de nous rejoindre ; lorsqu'elle fut arrivée à nous, nous commençâmes le mouvement ; nos forces étaient de 14.000 hommes commandés en chef par le général Oraa. Nos tirailleurs se dirigèrent sur le village d'Arroniz occupé par l'ennemi ; cette belle position fut enlevée au pas de charge par notre légion, tandis que les Espagnols assistaient au combat en simples spectateurs.

C'est là que mon bataillon reçut le baptême du feu ; les soldats les mieux aguerris n'auraient pas mieux résisté à l'ennemi ; nous avons montré que nous étions dignes du nom français que nous nous sommes donné en entrant en Espagne (8) : nous avons marché l'arme sur l'épaule droite vers l'ennemi, malgré son feu continuel ; toute la colonne nous a imités ; nous avons ainsi enlevé les fameuses hauteurs du mont Jurra, hauteurs qui dominent Estella, et d'où nous pouvions incendier la ville.

---

(1) Zizur-Menor est le premier village qu'on rencontrait au sud de Pampelune, sur la route de Puente-la-Reyna.

(2) Sur la rive gauche de l'Arga, à quelques kilomètres au sud de Puente-la-Reyna.

(3) Sur l'Arga, entre Puente-la-Reyna et Artajona.

(4) Sur la rive droite de l'Arga, au sud-ouest d'Artajona.

(5) Sur l'Ega, au sud d'Estella.

(6) Le but du général Lebeau et d'Oraa, général en chef par intérim, était de couvrir l'Ebre et d'en empêcher le passage par les Carlistes. Ceux-ci crurent que les constitutionnels voulaient s'emparer d'Estella, et massèrent leurs troupes sur les hauteurs qui couvrent cette ville vers le sud, d'Arroniz à Morentin. (Rapport de Lebeau sur les opérations de septembre 1836.)

(7) La *faction* était le terme par lequel étaient désignés les partisans de don Carlos ; les Carlistes étaient appelés les *factieux*.

(8) Les officiers et soldats venus de Pau avec Conrad n'avaient pas voulu accepter le nom de *nouvelle légion étrangère* que le gouvernement de Louis-Philippe voulait leur imposer, et ils avaient pris, aussitôt les Pyrénées franchies, le nom de *légion française*. Les Espagnols appelaient d'ailleurs officiellement la légion du nom de : « division auxiliaire française », et le timbre qui figure sur les pièces conservées aux Archives de la guerre porte : *Division auxiliar francesa*.

Mais un fâcheux événement nous arrêta : le général nous fit prévenir de battre en retraite, en raison du manque de munitions ; c'est une chose qui arrive continuellement en Espagne, autant par suite d'une mauvaise administration que par le manque de prévoyance des généraux (1).

IIe LETTRE.

(Evénements de fin septembre - commencement octobre 1836.)

Après notre dernière expédition (2), nous sommes rentrés dans nos anciens cantonnements. Notre bataillon a été réformé et versé dans les autres (3).

Nous sommes partis pour une seconde expédition ; elle a consisté à parcourir le pays qui appartient à la Reine dans la Navarre, afin de raffermir les paysans ; nous nous sommes d'abord dirigés sur Lodosa, près de Logroño (4) ; c'est une petite ville qui ne présente rien d'intéressant. Nous avons visité ces campagnes, qui sont continuellement infectées par les factieux ; nous y avons levé quelques contributions de toute nature.

De là, nous sommes allés à Olite (5) : c'est une ville ancienne, qui possédait un château appartenant aux rois de Navarre (6) ; mais Mina le fit sauter à l'approche des Français en 1809 (7) et il

---

(1) Ce doit être la vraie raison de la retraite inexplicable de Lebeau; elle est certainement plus acceptable que celle donnée par Lebeau lui-même dans son rapport, qui dit à propos de l'occupation du mont Jurra : « Chacun sait que de là on peut foudroyer tout ce qui est au-dessous. Estella, où les rebelles rentrèrent en confusion, est au pied; nous n'en voulûmes pas, pour leur laisser le piège où nous prendrons don Carlos. »

(2) Il s'agit de l'expédition d'Arroniz.

(3) Le bataillon venu de Pau avait pris le n° 7. Peu après l'expédition d'Arroniz, il fut dissous et versé dans les autres ; cette mesure « nécessitée par les circonstances et la diminution de l'effectif de la légion », suivant l'expression de Conrad, mécontenta beaucoup les officiers et les soldats qui en faisaient partie. (Conrad à Harispe, 12 octobre 1836.)

(4) *Lodosa*, sur l'Ebre, en aval de Logroño. La légion y arriva le 4 octobre 1836 avec Lebeau. Lebeau au Ministre, 2 novembre 1836. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 (original).

(5) Lebeau arriva le 6 octobre à Peralta, au nord-est de Lodosa sur l'Arga ; il en partit le 7 pour Olite, ville plus au nord-est sur le rio Zidacos de Navarra, affluent de l'Aragon.

(6) *Olite* avait été en effet, jadis, le séjour des rois de Navarre qui n'allaient même à Pampelune que les jours de représentation; ce fut Charles III, roi de Navarre, qui y bâtit un palais au xve siècle.

(7) Olite était occupée, en novembre 1808, par les troupes de Moncey. Voir la lettre de Moncey au major-général, de Tafalla, 11 novembre 1808, dans Balagny, *Campagnes de l'Empereur Napoléon en Espagne*, tome II, p. 32.

n'en reste plus que les ruines (1). Le souvenir des Français subsiste, parce que Napoléon fit fusiller les cent habitants les plus notables de la ville, pour des crimes commis sur des Français quelques jours après leur entrée. Cependant une dame, malgré ses malheurs, me disait : « J'ai perdu toute ma fortune ; mais cela m'importerait peu si je n'avais appris la mort d'un brave colonel français qui me sauva l'honneur, à moi et à plusieurs de mes amies. »

Le lendemain de notre arrivée à Olite, nous sommes partis pour Tafalla (2), petite ville assez bien distribuée, qui était menacée par les factieux ; après y être restés quatre jours pour assurer sa sûreté, nous sommes retournés à Pampelune, notre quartier général.

Rien dans cette expédition qui mérite d'être raconté en détail ; dans ma prochaine lettre, je ferai la description de Pampelune.

IIIe LETTRE.

(Combat d'Allo, 21 décembre 1836.)

Combat d'Allo, village à 2 lieues et demie de Lerin. — Nous partîmes le 16 décembre (3), à 5 heures du matin, pour surprendre l'ennemi, mais nous fûmes trompés par nos guides, qui nous firent prendre une fausse direction ; nous perdîmes ainsi l'avantage que nous pouvions avoir, car il nous fallut deux heures pour rejoindre la bonne route, et le jour survint. C'est ce retard qui donna le temps à l'ennemi de prendre ses positions pour défendre Allo (4) ; nous enlevâmes néanmoins le village à la baïonnette avec le commandant Ferrary, aujourd'hui colonel de la légion (5).

---

(1) Ces ruines étaient encore fort importantes en 1850, comme on peut en juger par la gravure et le texte du bel ouvrage de don Genaro Perez de Villa-Amil, intitulé : *España artistica y monumental; vistas y descripcion de los sitios y monumentos mas notables de España*, tome III, Paris, 1850. Voici ce qu'on lit page 87 (texte français) : « Pendant la guerre avec la République française, ses magnifiques salons furent réduits à servir de salles d'hôpital et de magasins de vivres ou d'effets militaires, et, en 1813, sous prétexte d'ôter à l'ennemi des points où il aurait pu se fortifier, le général Mina fit enlever les planchers de l'édifice, dont il défigura en même temps l'aspect extérieur. Que nous reste-t-il de son antique grandeur ? »

(2) Au nord d'Olite, sur la même rivière. La légion y coucha le 7 octobre.

(3) Erreur de date. C'est le 21 décembre, à 4 heures du matin, que Conrad quitta Lerin pour aller faire une réquisition-reconnaissance vers Allo. (Rapports de Conrad au comte de Clonard, du 20 et du 22 décembre 1836.)

(4) C'est exactement ce que dit Conrad dans ses rapports.

(5) Ferrary n'ayant été nommé colonel de la légion qu'à la fin de 1837, ce détail est une preuve de plus que les lettres ont été recopiées et complétées par l'auteur vers la fin de la campagne ou rédigées en 1838 à Saragosse.

Pendant que l'on mettait la main sur des otages, les ennemis reçurent des renforts, le double de nous en cavalerie ; ils reprirent alors l'offensive, et peu à peu nous repoussèrent dans la plaine pour nous charger. Mais, à leur grande surprise, ils nous virent former le carré par bataillon, nous placer en échelons et les attendre de pied ferme : devant une pareille contenance, ils n'osèrent pas nous charger ; nous possédions d'ailleurs six pièces qui leur « chassaient les mouches » chaque fois qu'ils osaient sortir de leurs positions. C'est égal, si leur génie militaire avait égalé leur courage, je crois que c'en était fait de la légion.

Enfin la charge sonne, nos escadrons (1) s'élancent... Mais ils se trouvent en face d'un ennemi trop nombreux et sont bientôt forcés de chercher un refuge dans nos carrés pour lui échapper ; nos lanciers étaient tellement démoralisés qu'il fut impossible de les faire recharger ; nos voltigeurs à 80 pas des carrés remplacèrent alors notre cavalerie. La nuit commençant à tomber, les ennemis se retirèrent sur Allo et nous sur Lerin.

Nous perdîmes dans cette affaire plusieurs braves officiers, parmi lesquels un de mes grands amis, M. Robin, sous-lieutenant de voltigeurs, né à Bourbon-Vendée (2). J'ai accompagné ce brave camarade jusqu'à sa tombe ; il a été enterré avec les honneurs militaires, porté par quatre sous-officiers de sa compagnie jusqu'à un endroit hors des injures de nos ennemis ; là, je lui ai fait mes adieux (3).

Les voltigeurs ont eu l'honneur de la journée : ils ont été continuellement aux prises avec la cavalerie, qui n'a pas pu les entamer.

---

(1) Il s'agit des *lanciers polonais*, formés à l'aide des nombreux réfugiés polonais qui se trouvaient en France à cette époque.

(2) Edouard-Constantin-Gabriel *Robin* était né à l'Isle-Dieu, canton de Saint-Gilles (Vendée), le 25 novembre 1810, et s'était engagé en 1831, à Bourbon-Vendée, au 18e léger. *A. A. G.*, reg. matric. du 18e léger, troupe, vol. VI, n° 5.242.

(3) Robin, engagé au 18e léger le 19 mars 1831, avait été nommé caporal un an après, le 19 mars 1832, caporal fourrier le 26 mars suivant, sergent fourrier le 19 septembre 1833, sergent-major le 11 octobre 1833. Il fut des premiers à s'inscrire comme volontaire pour l'Espagne en 1836, et fut affecté comme sergent-major au bataillon de la nouvelle légion étrangère à Pau le 15 mars ; il passa au service d'Espagne avec ce bataillon le 11 août (*A. A. G.*, *ibid.*), et fut sans doute nommé sous-lieutenant peu après ; c'est alors qu'il dut se lier avec le sous-lieutenant Azan.

Robin fut tué le 21 décembre, « à la tête d'un peloton de voltigeurs, au moment où il enlevait à l'ennemi une position avantageuse » ; lorsque son père réclama au ministère son arriéré de solde, le général Cubière s'adressa à Ferrary, qui lui répondit en ces termes : « La somme de 497 fr. 80, montant de ce qu'il revient à M. Robin, fut versée à cette époque, par ordre de l'autorité supérieure, à la caisse du corps, et fut employée, ainsi que les masses des hommes et tout ce qu'il y avait de disponible en numéraire, à subvenir aux besoins de la légion, c'est-à-dire à payer de temps à autre quelques jours de prêt à la troupe. L'état de misère dans lequel la légion a été plongée et le manque de fonds où elle se trouve me mettent, avec regret, quant à présent, mon Général, dans l'impossibilité de pouvoir payer cette somme. » (Ferrary à Cubière, de Saragosse, 10 mai 1838. *A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 44 ; original.)

Ce trait donne une faible idée du dénuement dans lequel se trouva la légion pendant la dernière partie de son séjour en Espagne.

IVe LETTRE.

(Evénements de mars 1837. — Le bivouac de Las Dos Hermanas - Larrainzar.)

Formation des trois bataillons le 1er mars 1837 (1). — Nous partîmes le 4 mars pour Tolosa (2), ville tombée entre les mains des factieux. Nous nous arrêtâmes à un lieu appelé *Dos Hermanas*, « les Deux-Sœurs » (3), parce qu'il y a là deux roches vis-à-vis l'une de l'autre et qui se ressemblent. Nous y arrivâmes le 14 mars (4) et nous y bivouaquâmes. Quelle nuit affreuse! De 5 heures du soir jusqu'au lendemain 9 heures du matin, la neige fondue tomba sans interruption. Il est difficile de peindre un tableau aussi triste que celui de ces 14.000 ou 15.000 hommes assis dans la neige, sans feu puisque la neige l'éteignait, et ne prononçant pas une seule parole. Heureusement pour nous, l'ennemi n'était plus à son aise (5).

Vers 10 heures, nous nous mîmes en route ; nous allions occuper des cantonnements nouveaux pour nous, puisque c'étaient ceux des factieux; nous y arrivâmes vers 4 heures, établîmes nos postes comme on fait en pareil cas, et y restâmes jusqu'au 19 (6).

Ce jour-là, nous partîmes pour Larrainzar (7), à 7 lieues de nos cantonnements ; nous prîmes la droite de la division, les voltigeurs flanquaient de droite et de gauche. Au travers des montagnes, impossible de distinguer un homme à quatre pas; quoiqu'à demi-portée de fusil de l'ennemi, nous n'eûmes d'autre accident que la fatigue et le mauvais temps ; nous arrivâmes aux logis à 8 heures. Les malheureux qui ne purent suivre moururent ; dans la nuit, des paysans nous apportèrent des soldats gelés.

Nous passâmes une nuit assez tranquille. Vers 8 heures du ma-

---

(1) Cette réduction fut motivée par la diminution de l'effectif de la légion.

(2) *Tolosa*, dans les Provinces Basques (Guipuzcoa). Le véritable but de l'expédition était Lecumberri, point sur lequel devaient converger trois colonnes de l'armée constitutionnelle.

(3) C'est le 11 mars que la colonne sous les ordres du général espagnol Sarsfield, dans laquelle se trouvait la légion, quitta Villaba par la route qui conduit à l'ouest vers Irurzun, et c'est le même jour qu'elle s'arrêta au défilé *Las Dos Hermanas*. Ce nom est commun à de nombreux sites d'Espagne où deux roches se trouvent juxtaposées. Le bivouac en question est au nord-ouest d'Irurzun.

(4) Il faut lire : le 11 mars.

(5) Les légionnaires gardèrent toujours le souvenir de cette terrible nuit. Voir C. B., *Geschichte der Fremden-Legion in Afrika und Spanien*, Iéna, 1873, t. 1, p. 268.

(6) Détail parfaitement exact. La légion campa jusqu'au 19 dans de petites localités situées entre Irurzun et Pampelune.

(7) *Larrainzar*, à 2 kilomètres nord-ouest de Lizasso, dans la vallée de l'Ulzama (haute vallée de Lanz).

tin, le 2e bataillon reçut l'ordre de monter vers la montagne (1) en découverte. L'ennemi, qui voyait tous nos mouvements, attendit nos camarades de pied ferme, et les reçut avec une grêle de balles, sans pouvoir arrêter leur élan ; puis, comme il était supérieur en nombre, il chercha à les attirer dans la forêt, pour mieux les écraser, s'ils se laissaient prendre à ce piège.

En un clin d'œil, nous volons à leur secours, nous entamons une fusillade nourrie, et nous réussissons à dégager le premier bataillon, qui sans nous aurait probablement succombé. Mais l'ennemi arrive en force de toutes parts, et résiste à notre intrépidité. Les voltigeurs partent en tirailleurs : nous traversons un ravin sans regarder si nous étions secondés, et nous nous trouvons surpris, et même sur le point d'être faits prisonniers : sans un peu de présence d'esprit, nous ne pouvions nous retirer. Je ne sais par quel hasard un tambour se trouvait parmi nous : je lui ordonnai de battre la charge, et c'est ce qui nous sauva : l'ennemi, croyant nos bataillons près de lui, prit la fuite, et nous eûmes le temps de repasser le ravin et de rejoindre nos colonnes qui se retiraient.

Nous avons eu dans cette affaire plusieurs officiers tués, et beaucoup de blessés ; nous avons perdu plus de cent voltigeurs dans les trois compagnies. Une compagnie de la légion, seule dans une bergerie, a résisté pendant une heure contre deux bataillons et c'est pour la dégager que nous avons perdu tant de monde (2). Enfin l'ennemi a été entièrement battu. Nous sommes néanmoins rentrés dans nos logements sous son feu.

Nous passâmes la nuit tranquilles. Dès le point du jour, les ennemis nous attaquèrent pour nous attirer à eux, mais nous ne leur répondîmes pas.

Nous nous réunîmes, et prîmes la route pour nous rendre dans les environs de Pampelune. Les chemins étaient affreux ; la légion reçut la mission de soutenir la retraite : toutes les cinq minutes, nous devions faire halte pour résister aux ennemis ; il fallait gravir des montagnes par la neige et, après nous être exténués pendant une heure à monter, mettre deux heures pour descendre. Voilà la situation de la légion toute la journée (3).

---

(1) Azan oublie de dire ici que le 1er bataillon était parti dès la pointe du jour sur la montagne, pour y construire un petit ouvrage défensif qui devait être confié à la compagnie du capitaine Hébich. Une attaque soudaine des Carlistes força tout le premier bataillon à redescendre les pentes, sauf Hébich et ses hommes. C'est alors que le 2e bataillon partit au secours du 1er. Le 3e bataillon suivit peu après. (Conrad à Iribarren, pièce n° 62.)

(2) C'est la compagnie du brave capitaine Hébich, appartenant au 1er bataillon, qui résista seule sur le sommet de la montagne, pendant que le reste de son bataillon avait battu en retraite. Hébich tint tête à toutes les forces carlistes jusqu'à ce qu'il fût délivré par le retour offensif des trois bataillons.

(3) Cette retraite faite en échelons fut extrêmement pénible ; les hommes qui restèrent en arrière furent massacrés par les Carlistes ; lorsque le général espagnol Iribarren retrouva Conrad qui avait formé l'arrière-garde avec la légion, il le serra contre lui avec effusion.

Le sous-lieutenant Azan fut décoré par la reine Isabelle de la croix de

Ve LETTRE.

(Révolution de Pampelune en août 1837. Départ pour Jaca.)

Pampelune est l'une des villes les mieux construites de l'Espagne ; elle est bâtie sur un riche coteau entouré de campagnes fertiles, protégée par de bonnes fortifications et par une citadelle de premier ordre ; elle possède une belle place, dont le milieu est orné d'une fontaine qui donne l'eau en abondance ; elle a de magnifiques promenades et une église superbe avec un portail moderne ; c'est le décor de *Robert le Diable* (1) !

Je me suis trouvé à la révolution de Pampelune, le 14 août 1837 (2). A dix heures du matin, je me promenais vers la citadelle lorsque je vis entrer deux bataillons de *tiradores*, qui s'emparèrent aussitôt des postes de la ville, sans commettre aucune imprudence (3). Lorsqu'ils en furent maîtres, ils se dirigèrent chez le général Sarsfield, qui était alors vice-roi de Navarre, et chez le colonel de Mendivil, colonel du 5e dragons, qui remplissait d'autres fonctions à Pampelune. On fit donner au général je ne sais quelle somme d'argent, et on lui dit qu'il pouvait rentrer chez lui ; mais c'était pour le faire massacrer : lorsqu'il fut arrivé place de la Constitution (il était à cheval), on tua son cheval, on le massacra lui-même aussitôt après, et on le dépouilla de ses vêtements ; chacun arrachait un morceau de ses effets, si bien qu'il ne fut plus reconnu, et qu'il resta toute la journée exposé aux injures

---

Saint-Ferdinand de 1re classe pour sa conduite au combat de Larrainzar et pendant la retraite.

(1) *Robert le Diable*, opéra en cinq actes, paroles de Scribe et Delavigne, musique de Meyerbeer, représenté à l'Académie royale de musique le 21 novembre 1831. Il y est question d'un monastère antique, fondé par sainte Rosalie, dans lequel Robert doit cueillir un rameau magique, talisman d'amour. C'est sans doute le décor relatif à cette scène qui avait dû frapper l'imagination de l'auteur et qu'il comparait à la cathédrale de Pampelune.

L'impression produite est encore la même de nos jours. Pampelune sur sa hauteur apparaît au voyageur comme un décor d'opéra ; les deux clochers de sa cathédrale, ses monuments jaunâtres que les habitants disent bâtis « por los Moros », par les Maures, sa capitainerie générale, percée de petites ouvertures, et ses fortifications grises, se détachent sur le ciel et semblent en carton découpé.

(2) C'est le 25 août 1837 que la révolution eut lieu en réalité.

(3) Les 1er et 2e bataillons de *tiradores* d'Isabelle II, qui cantonnaient aux environs de Pampelune, étaient particulièrement travaillés par le parti dit « exalté », et étaient en outre mécontents du non-paiement de leur solde ; le 25 août, entre 9 et 10 heures, ils arrivèrent à Pampelune escortés par un escadron sous les ordres du colonel Leon Iriarte, arrêtèrent la garde et occupèrent tous les postes.

de tous, sans que personne eût la générosité de le couvrir. Au même moment, on assassinait le colonel de Mendivil devant chez lui : c'est là que j'ai pu juger la barbarie de ces hommes ; après l'avoir criblé d'une vingtaine de coups de fusil, des barbares lui ont ouvert le ventre avec des couteaux pour lui arracher le cœur; j'ai vu des femmes encourager ces vils assassins par leur présence et leur sottise. Mme de Mendivil est morte de frayeur; Mlle de Mendivil est devenue folle de saisissement. Voilà comment cette malheureuse famille a fini, ainsi qu'une quarantaine d'autres.

Mais je dois dire avec fierté que les débris de notre belle légion n'ont pris aucune part à ces massacres, malgré la misère qui accablait nos soldats.

Notre colonel, voyant une conduite si honorable (1), prit sur lui l'ordre de sortir de la ville, et nous conduisit à nos cantonnements de Huarte, Burlada et Villaba (2). Là, tous les jours au réveil nous avions des escarmouches. Il fallait voir combien de señores et señoritas venaient nous demander notre appui; nous autres Français, toujours généreux, nous les recevions avec plaisir ; et cependant que d'injures nous adressaient parfois tous ces gens ! (3).

Si nous étions restés quelques jours de plus dans nos cantonnements, nous y serions morts de faim. Aussi le colonel, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir (4), se décida-t-il à partir; le 17 octobre 1837, il nous rassembla, et nous organisa, les officiers en *compagnie sacrée* bien armée (5) ; nous prîmes l'avant-garde, ce qui encou-

---

(1) La conduite de Ferrary fut digne et courageuse à tous égards. Sa position était des plus difficiles, puisqu'il se trouvait seul à représenter le véritable parti de la Reine, entre les révolutionnaires de Pampelune, qui venaient de déclarer la province indépendante, et les Carlistes qui tenaient la campagne aux environs mêmes de la ville.

(2) Villages au nord-est de Pampelune.

(3) Les partisans de la junte révolutionnaire de Navarre gardaient rancune aux légionnaires de ne pas prendre parti pour eux; mais ils venaient néanmoins en cas de danger leur demander protection contre les bandes carlistes.

Deux officiers de la légion, le lieutenant Gurdin et le sous-lieutenant Bravard, tombèrent victimes de la haine des révolutionnaires de Pampelune dans la nuit du 30 au 31 août, au moment où ils rentraient chez eux; Bravard reçut un coup de couteau dont il mourut sur-le-champ; Gurdin en reçut quatre, mais survécut cependant.

(4) Les juntes qui se succédèrent à Pampelune pendant les mois de septembre et d'octobre ne versèrent aucune solde à la légion, tandis qu'elles payèrent les autres troupes. Les légionnaires n'avaient ni argent, ni vêtements, ni chaussures et ne touchaient même plus de vivres! (Lettres de Ferrary, *A. H. G.*)

(5) La mort, la libération et la désertion avaient réduit la légion, d'un effectif de plus de 6.000 hommes, à un effectif au-dessous de 500; les officiers et les sous-officiers, fidèles à leur devoir, se serraient autour de Ferrary. Les officiers de la *compagnie sacrée*, armés comme des soldats, étaient environ 80 au moment de sa formation, en septembre 1837. (Ferrary à Harispe, de Villaba, 4 septembre 1837, pièce n° 85.)

ragea si bien nos soldats qu'ils nous jurèrent de mourir tous avec nous plutôt que de se rendre. Nous marchâmes pendant quatre jours à travers les montagnes, et nous arrivâmes enfin en vue de Jaca.

Quelle joie ce fut pour nous! Nous nous approchons à un quart de lieue de la ville, nous faisons halte; le colonel envoie en avant M. de Guyon (1), officier d'ordonnance; mais cet officier revient presque aussitôt en disant que le gouverneur ne voulait pas nous recevoir. Le colonel part alors lui-même, et il obtient que nous entrions; mais les officiers seulement avec nos hommes de confiance.

Le lendemain, nous fîmes visite au gouverneur : c'était un brave et ancien militaire; il approuva notre conduite, dont lui avait fait part le colonel, et il en rendit compte au général d'Aragon; celui-ci nous ordonna de rester, jusqu'à nouvel ordre de la mairie, et il nous félicita de notre conduite, qui valut à M. Ferrary, lieutenant-colonel, le grade de colonel.

VIe LETTRE.

(Le séjour à Saragosse, en avril et mars 1838.)

Après dix mois de souffrances (2) nous avons vu notre sort s'améliorer, et nous avons touché quatre mois de solde; mais l'ordre est venu de partir pour Saragosse, afin d'y être réorganisés.

Nous avons quitté Jaca le 13 avril 1838. A notre arrivée à Saragosse, nous avons rendu les honneurs aux autorités civiles et militaires; le surlendemain, nous avons été casernés dans un couvent nommé la Trinité, que l'on a transformé en fort, et qui constitue une avancée pour la ville.

Depuis notre arrivée jusqu'au 1er décembre, nous sommes restés à végéter comme des malheureux, sans toucher une obole; il nous est dû en ce moment une année de solde, et nous n'avons pas l'espérance d'en recevoir une partie; nous voilà donc retombés dans la même position qu'à notre arrivée à Jaca.

---

(1) Dans un état nominatif des officiers, envoyé au général Harispe à Bayonne, le 8 juillet 1837, *Guyon* figure parmi les officiers français venus volontairement de France en Espagne.

Il s'agit, comme on l'a vu au cours du récit, de Louis-Auguste *Guyon*, né le 17 novembre 1811 à Magny (Seine-et-Oise); sergent au 55e de ligne en 1835, il avait pris un congé illimité, puis s'était fait réintégrer le 23 mars 1836 au 55e avec son grade de sergent pour venir en Espagne. Nommé officier par Conrad, et pris par lui comme officier d'ordonnance, il remplit ensuite les mêmes fonctions auprès de Ferrary; mais il quitta la légion à la date du 9 novembre 1837. *A. A. G.*, dossier Guyon.

(2) La légion était dans le dénuement le plus profond; elle ne touchait plus de solde, n'avait plus de vêtements, et ne percevait même pas régulièrement des vivres.

Nous avions quitté Pampelune parce que nous ne voulions pas prendre part au massacre; je crois que nous serons forcés de quitter Saragosse en raison des représailles. Nous voyons fusiller de 40 à 50 hommes tous les quatre ou cinq jours, et à notre caserne ; c'est là notre spectacle à Saragosse (1).

Nous faisons journellement des demandes pour être réorganisés ou être payés ; on ne daigne pas nous répondre. Voilà comment sont traités les débris de cette belle légion qui a versé son sang pour la liberté espagnole.

Mais assez parlé du service; venons-en à Saragosse. Cette ville a acquis une grande renommée par le siège qu'elle a soutenu ; c'est tout ce qu'il y a à dire sur elle. Rien de remarquable, si ce n'est, au milieu de la place de la Constitution, une fontaine que le génie espagnol ne trouve pas le moyen d'approvisionner d'eau, ce qu'un maçon français trouverait facilement (2). Une seule belle rue est à citer, le Corso (3). Soixante-quatre couvents sont écroulés, depuis l'époque du siège ; trois ou quatre seulement ont été restaurés, tandis que les ruines des autres sont conservées comme un monument précieux. Il est vrai que c'est un beau titre de gloire pour les habitants d'avoir résisté aussi longtemps (4) : il n'y a pas une seule maison, au Coso, qui ne soit criblée de mitraille. Une grande maison, ci-devant l'Inquisition, n'a rien de curieux (5).

Les promenades étaient assez belles ; mais tout est changé depuis le 5 mars 1838. C'est ce jour-là que les factieux sont entrés en ville. Vers quatre heures du matin, leurs trois bataillons sont arrivés, espérant être soutenus par les Carlistes (6) ; ils ont été trompés, car pas un Carliste n'a osé bouger, et ils ont été assaillis par la garde nationale et les femmes ; quand les femmes de Saragosse s'en mêlent,

---

(1) Le 19 novembre 1837, le colonel Iriarte, un commandant, un lieutenant et trois sergents, qui avaient participé à l'insurrection, avaient été passés par les armes à Pampelune. Le chiffre d'exécutions qu'indique Azan à Saragosse en 1838 semble exagéré.

(2) La *plaza de la Constitucion* est sur la limite sud-ouest de la vieille ville, et constitue le centre de la Saragosse moderne; la fontaine qui s'élevait au milieu de la place portait le nom de *fuente de la Sangre* (fontaine du Sang), en mémoire des combats sanglants de 1809. Elle a été remplacée il y a peu d'années (vers 1903) par une statue.

(3) La *calle del Coso* borde en demi-cercle la vieille ville au sud et traverse la place de la Constitution; ce devait être en 1838 la seule voie un peu large de la ville.

(4) Saragosse fut assiégée une première fois le 15 juin 1808 par le maréchal Lefebvre, qui dut lever le siège le 15 août, à la suite de la catastrophe de Baylen. Puis, le 2 décembre, le siège fut repris par une armée de 18.000 Français et dura jusqu'au 20 février 1809, sous les quatre maréchaux Lannes, Mortier, Moncey et Junot. Les habitants se défendirent avec un héroïsme inouï.

(5) La maison de l'Inquisition, ancienne prison, est aujourd'hui prison civile; elle est située non pas au Coso, mais calle de la Democratia (anciennement calle de Predicadores).

(6) Les factieux désignant d'une manière habituelle les Carlistes, il faut penser que le mot « les Carlistes » s'applique spécialement, ici, à ceux qui pouvaient habiter la ville.

il faut que le sang coule. Les factieux dans cette échauffourée ont perdu dans l'espace d'une heure plus de mille hommes ; je pense qu'ils n'ont pas envie de revenir ! Il faut le reconnaître, la garde nationale fait très bien son service. Depuis cette surprise, les promenades sont détruites, des fortifications sont élevées autour de la ville et l'on fait batterie sur batterie (1).

(1) Les lettres se terminent là, ce qui tend bien à prouver qu'elles furent écrites à Saragosse vers le mois d'avril 1838.

Anecdotes extraites de l'Histoire de la légion étrangère

Par le lieutenant BAMBERG

(Traduites de l'allemand et annotées par le lieutenant Patrolin.)

Un officier d'origine allemande, qui fit avec la légion étrangère la campagne contre les Carlistes, a écrit l'histoire de ses opérations en Afrique et en Espagne (1). Bien qu'il n'ait signé son ouvrage que de deux initiales, il est possible d'établir son identité : il suffit pour cela de noter tous les points de repère qu'il fournit sur sa propre carrière, et de rechercher, sur les registres matricules déposés aux Archives administratives du ministère de la guerre, à quel officier ils peuvent se rapporter ; on arrive ainsi à établir que l'auteur du volume se nomme Jean-Ernest-Henry *Bamberg*.

Bamberg, né le 30 septembre 1805 à Kranichfeld, en Saxe, entra au service de la France comme soldat dans le 2e régiment d'infanterie de ligne suisse, le 1er juillet 1826. Licencié le 30 septembre 1830, il reprit du service à la légion étrangère le 16 octobre 1831 ; sous-lieutenant le 22 juillet 1835, il passa au service de l'Espagne le 27 juillet suivant, devint lieutenant le 28 août 1835 et capitaine le 10 décembre 1837 ; licencié du service d'Espagne le 8 décembre 1838, il fut remis sous-lieutenant dans la nouvelle légion étrangère, le 25 février 1839. Il prit sa retraite comme capitaine le 15 janvier 1852, après avoir été naturalisé Français par lettres du 29 novembre 1841, et fait chevalier de la Légion d'honneur le 8 août 1847 (2).

La campagne de la légion étrangère en Espagne, écrite par un de ceux qui l'avaient faite, paraissait offrir un vif

---

(1) *Geschichte der Fremden-Legion in Afrika und Spanien, in den Jahren 1826 bis 1852*, erlebt und geschildert von C. B., früherer Kapitän dieser Legion, 2 vol., Iéna, 1873.

(2) *A. A. G.*, Dossier Bamberg (Jean-Ernest-Henry).

intérêt ; aussi, cette partie (1) de l'ouvrage de Bamberg fut-elle tout entière traduite en français. C'est alors qu'un rapprochement avec l'ouvrage de Bernelle et Colleville (2), paru en 1850, révéla des analogies suffisantes pour expliquer la modestie du capitaine Bamberg ; l'ouvrage allemand ne pouvait guère être considéré que comme une traduction tronquée de l'ouvrage français paru vingt-trois ans plus tôt.

Le livre de Bamberg n'est donc, en ce qui concerne l'étude générale de la campagne, qu'une œuvre de seconde main; mais on y trouve du moins des anecdotes piquantes qui intéressent le lecteur à celui qui les raconte, et des peintures habiles qui représentent des scènes caractéristiques de cette guerre : ce sont à peu près les seuls passages introduits par Bamberg dans le récit.

Episode du combat de Villatuerta (3).

(8 novembre 1836.)

Le 8 septembre (4), à 7 heures du matin, nous quittâmes Oteyza en trois colonnes. Celle qui formait l'aile droite, composée de toute la légion, infanterie (5), cavalerie et artillerie, sous les ordres du colonel Conrad, avait pour mission de chasser l'ennemi du village de Villatuerta, situé au pied de la montagne. Nous y réussîmes, mais seulement après un violent combat qui nous coûta 3 officiers et 40 soldats.

L'ennemi prit alors position sur la pente sud de la chaîne plantée d'oliviers serrés qui s'étend entre Villatuerta et Estella. Mais le général Lebeau n'était pas habitué à temporiser ; il fit battre la charge sur toute la ligne, et nos hommes, abordant la montagne pleins d'enthousiasme, se ruèrent sur l'ennemi.

---

(1) *Gesch, der Fremden-Legion*, erster Band, zweites Buch : Spanien.

(2) *Histoire de l'ancienne légion étrangère* créée en 1831, licenciée en 1838, par Bernelle et Colleville, Paris, 1850.

(3) Cf. Bernelle et Colleville, *Hist. de l'anc. légion*, pages 379 à 386.

Cf. rapport du général Lebeau au général Espartero ; Oteyza, 8 novembre 1836. — Rapport du général Lebeau au général Espartero ; Oteyza, 9 novembre 1836. — Rapport du général Lebeau au général Espartero ; Pampelune, 14 novembre 1836.

Le texte traduit sous le titre : « Episode du combat de Villatuerta » se trouve dans l'ouvrage du capitaine Bamberg, aux pages 260, 261, 262, du tome Ier.

(4) C'est le 8 novembre, et non le 8 septembre.

(5) Trois bataillons seulement de la légion.

A notre droite, les Carlistes, installés sur un pic, nous causaient un sensible dommage ; je reçus l'ordre de les en chasser, avec ma compagnie, que je commandais *par intérim*. « Dieu soit avec toi ! » me cria mon ami Dupuy (1), au moment où je me séparais du bataillon ; il me tendit la main, et me dit, comme s'il eût eu le pressentiment de ce qui devait arriver, ces mots fatals : « Adieu, mon ami ! Il faut, aujourd'hui, qu'un ordre brille sur ma poitrine, ou nous ne nous reverrons plus. » S'était-il douté, le malheureux, qu'il devait, dans toute l'exubérance de sa jeunesse et de sa force, trancher ce dilemme avec sa vie ?

La mission d'escalader cette pente abrupte sous les feux roulants des Carlistes était une rude affaire ; il pleuvait des balles à foison ; quinze de mes hommes étaient déjà tombés avant que j'eusse fait la moitié du chemin.

A côté de moi se trouvait le petit tambour Schmidt, un enfant ! Quoiqu'il fût déjà blessé au bras gauche, je ne pouvais le décider à se rendre à l'ambulance ; il battait la charge avec entrain, de son bras valide ; nous étions sur le point d'atteindre le sommet, et je me disposais à l'enlever à la baïonnette lorsque le pauvre diable paya de sa vie son courage et son remarquable dévouement pour moi. Je le vis chanceler ; il tomba sans vie et sans mouvement par terre, à côté de moi ; son sang rose dégouttait sur ses buffleteries blanches ; une balle ennemie l'avait atteint au cœur, et au printemps de sa vie qui commençait à peine, il mourut, de la plus belle mort du soldat, au champ d'honneur.

J'étais parvenu au point le plus difficile ; l'ennemi déployait toutes ses forces et défendait désespérément son poste. — J'entendis distinctement ces mots : « *Al official! Al official!* A l'officier ! Visez l'officier ! » Cette exhortation n'était pas tombée dans l'eau, car, aussitôt après, j'eus l'honneur d'être l'objet d'une attention toute particulière. Une grêle de balles sifflèrent à mes oreilles, une seule heureusement m'atteignit ; elle me frappa au-dessus du genou, à la cuisse gauche. Mais comme à ce moment ma jambe était levée, elle céda au coup, la balle contourna l'os sans le briser et sortit par derrière.

Encore un dernier effort et j'atteignis le but de mes désirs ; ma mission était accomplie ; l'ennemi, en fuite, me laissait maître du pic.

Mais alors la souffrance que me causait ma blessure devint intolérable ; je ne pus demeurer plus longtemps à la tête de ma compagnie et dus me faire porter à l'ambulance provisoire de Villatuerta, après avoir été nommé, sur le champ de bataille, chevalier de l'ordre militaire espagnol de Saint-Ferdinand de 1re classe (2).

---

(1) Il s'agit de Stanislas *Dupuy*, né le 9 janvier 1809 à Rouen, parti comme sergent-major avec la légion d'Alger en juillet 1835 et devenu sous-lieutenant.

(2) Cette nomination ne figure pas dans la pièce n° 51.

Sortie de la légion de Puente-la-Reyna par la porte de Pampelune.

(Le 12 novembre 1836.)

Le 12 novembre, au matin, toute la division (1), généraux en tête, se forma en colonne serrée devant la porte de Pampelune (2).

On avait rassemblé les blessés sur la place d'armes de la ville, les uns à cheval, les autres sur des mulets, d'autres encore sur des brancards ; puis on se mit en marche dans la direction de Pampelune.

Lorsque notre convoi (3) sortit de la porte de la ville et commença à défiler devant l'armée, les généraux ôtèrent leurs chapeaux, firent présenter les armes et la musique de la légion joua la *Marseillaise* pendant le temps que nous mîmes à défiler.

Le coup d'œil était émouvant : tous étaient impressionnés au plus haut point, et un grand « vivat » retentit d'un bout à l'autre des rangs et des files. Avec quel plaisir, à ce moment-là, chacun se serait rué aveuglément dans la plus épaisse mêlée (4).

Le bivouac d'Ychasperi (5).

(Nuit du 11 au 12 mars 1837.)

Le 11 mars 1837, à 9 heures du matin, nous quittâmes Pampelune avec le corps d'armée du général Sarsfield; nous arrivâmes à 3 heures de l'après-midi, après divers petits engagements, près du village d'Irurzun, devant le célèbre défilé de *Las Dos Hermanas* (les Deux-Sœurs), deux rochers pointus auxquels se rapporte une légende dont je ne me souviens plus, et nous bivouaquâmes sur le plateau d'Echaverri (6).

Le temps était déjà menaçant quand nous quittâmes Pampelune ; mais à peine les derniers bataillons étaient-ils arrivés au bivouac que les écluses célestes s'ouvrirent comme à l'époque du père Noé,

---

(1) C'est-à-dire les troupes que le général Lebeau ramenait à Pampelune après l'affaire de Villatuerta.

(2) Il s'agit d'une des portes de Puente-la-Reyna, où les troupes du général Lebeau venaient de cantonner.

(3) Bamberg avait été blessé le 8 novembre à Villatuerta.

(4) Ce passage figure dans l'ouvrage de Bamberg, page 265 du tome Ier.

(5) Cf. lettre du brigadier Conrad au lieutenant-général comte Harispe, datée de Zugarti, 13 mars 1837. (*A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19.) — Lettre du sous-lieutenant Azan. — *Histoire de l'ancienne légion étrangère*, par Bernelle et Colleville, p. 405.

(6) La carte de Capitaine (nord de l'Espagne au 1/345.600e), donne l'orthographe : Ychasperi.

et une pluie torrentielle qui tomba toute la nuit nous fit craindre un second déluge.

Je n'oublierai jamais les souffrances endurées dans cette terrible nuit.

Sous le ciel, sans le moindre abri, sans feu, sans vivres, sans même une petite gorgée d'eau-de-vie consolatrice, enfoncés jusqu'aux genoux dans la boue des champs, sans une place pour reposer nos membres fatigués par la marche, nous nous tenions appuyés l'un contre l'autre en attendant le jour : ce n'était vraiment pas réconfortant. — Plusieurs officiers anciens qui avaient fait les guerres de Napoléon Ier ne pouvaient se rappeler une nuit aussi épouvantable (1).

Retraite de Larrainzar sur Pampelune par Sorauren (2).

(22 mars 1837.)

Le 22 mars, à 7 heures du matin, nous nous mîmes en marche sur la route de Pampelune, les blessés en tête, escortés par une brigade.

Nous n'avions pas encore quitté Larrainzar que l'ennemi vint nous souhaiter le bonjour, et il nous poursuivit à partir de ce moment, pendant toute la journée, avec la plus opiniâtre persévérance.

La route suit la petite rivière d'Ulzama, dans la vallée du même nom, que dominent des deux côtés des montagnes boisées.

La retraite se fit dans le plus grand ordre, *par échelon*. Chaque bataillon combattait à son tour et maintenait bravement l'ennemi acharné à distance respectueuse.

Cependant, perpétuellement renforcé par de nouvelles troupes, celui-ci devint, à la fin, extrêmement pressant. Le général (3) disposa ses troupes en ordre de bataille devant le village d'Ostiz, aussi bien que le permettaient les circonstances, et offrit courageusement la bataille à l'ennemi ; mais celui-ci au lieu de l'accepter, comme l'eussent fait croire sa supériorité numérique et l'ardeur dont on voyait ses troupes animées, se tint tranquillement à bonne distance et retira même ses tirailleurs. Le moment favorable attendu par lui avec impatience approchait, et nous allons voir tout de suite qu'il réussit presque à nous jouer un tour de brigand.

Après une heure d'attente inutile, le général Iribarren remit ses troupes en mouvement ; l'ennemi se rua avec une rage nouvelle sur notre arrière-garde et chercha à nous arrêter le plus longtemps possible ; il avait, en effet, envoyé sur notre flanc droit, par la montagne, trois bataillons dans le but d'occuper avant nous le village de

(1) Ce passage figure dans l'ouvrage de Bamberg, page 268, tome Ier.

(2) Cf. lettre du brigadier Conrad au général Harispe, datée d'Egues en arrière de Villaba, près Pampelune, 23 mars 1837. (*A. H. G.*, Aff. d'Esp., carton 19). — *Histoire de l'ancienne légion*, par Bernelle et Colleville, pages 413 à 417.

(3) Iribarren.

Sorauren, qui se trouvait sur notre route ; il voulait nous couper ainsi le chemin et nous prendre dans un étau.

L'ennemi derrière, l'ennemi devant, de hautes montagnes sur les deux flancs, éreintés par le combat précédent, par l'escalade et la descente des pentes, sans avoir pris la moindre nourriture, fouettés par une affreuse tourmente de neige, nous nous trouvions dans une situation des plus accablantes.

Le plan ourdi contre nous n'était pas mauvais; mais ces braves ennemis avaient compté sans leur hôte.

Tout en marchant, nous combattions sans cesse, car les bataillons de l'arrière-garde étaient vigoureusement poursuivis et pressés, lorsque tout à coup un feu roulant de mousqueterie et d'artillerie se fit entendre dans la direction de Sorauren. Le 1er bataillon de *tiradores* espagnols, couvrant notre flanc droit, attaqué à l'improviste par les trois bataillons qu'avaient détachés les Carlistes, avait pris la fuite, et se hâtait de courir vers le village de Sorauren, où l'artillerie de la légion entrait précisément avec la plus grande insouciance.

Sur-le-champ le capitaine Rousset mit ses pièces en batterie et accueillit ceux qui coupaient notre route par d'excellents coups à mitraille. Les *tiradores* se rassemblèrent; nos bataillons et la cavalerie accoururent et repoussèrent les trois bataillons carlistes en désordre dans la montagne. Les masses qui nous pressaient si opiniâtrément en queue devinrent plus accommodantes lorsqu'elles virent l'échec de leur beau plan, et s'abstinrent enfin d'une plus longue poursuite.

La nuit était proche, et le général avait hâte de sortir de ce dangereux coupe-gorge. Après avoir pris les mesures de sécurité nécessaires à une marche de nuit, il remit ses troupes en mouvement.

Nous arrivâmes le soir vers 10 heures dans les villages voisins de Pampelune, après nous être battus sans arrêter pendant quatorze heures (1).

Une soirée à Lerin.

(Le 16 mai 1837.)

Après de longues marches et contre-marches, il (2) avait enfin installé son quartier général à Lerin quand, le soir du 16 mai, il apprit que le passage de l'Arga qu'il cherchait à interdire à l'ennemi était un fait accompli (3).

Nous étions précisément chez le brigadier Conrad, à une soirée très gaie; quelques dames fort aimables avaient accepté son invita-

(1) Ce passage figure dans l'ouvrage de Bamberg, pages 271 et 272 du tome Ier.

(2) Le général Iribarren.

(3) Il s'agit du passage de l'Arga à Echauri, à quelques kilomètres sud-ouest de Pampelune, exécuté le 16 mai par les troupes du prétendant.

tion, et nous dansions avec entrain lorsqu'un ordonnance nous apporta l'ordre de départ immédiat.

Notre toilette et notre bagage ne nous empêchèrent pas d'être aussitôt prêts; un quart d'heure plus tard, nous étions en route dans la direction des Carlistes. Nous marchâmes toute la nuit, et le lendemain matin, 17 mai, à 11 heures environ, nous étions à proximité de l'ennemi (1).

Incident de marche sur la route de Barbastro à Pampelune, après le combat du 2 juin 1837 (2).

Beaucoup de nos hommes quittèrent les rangs et se livrèrent dans les villages situés sur notre route à d'affreux excès.

Un jour je commandais l'arrière-garde; les traînards m'avaient donné beaucoup de mal et la colonne était déjà assez éloignée lorsque plusieurs paysans sortant d'un village situé à 400 ou 500 pas de la route vinrent à moi et se plaignirent amèrement des mauvais traitements de quelques maraudeurs. Je fis halte, me rendis avec quelques hommes dans le village, et fis empoigner les bandits. L'un d'eux était si ivre qu'il gisait sur le sol, sans connaissance, comme une brute. Je lui fis jeter à la tête un plein seau d'eau froide et ce moyen énergique le ranima. Puis je me hâtai d'aller reprendre ma place derrière la colonne; mais à peine l'ivrogne eut-il fait quelques centaines de pas qu'il se coucha et refusa d'aller plus loin. Je n'avais aucune envie de perdre mon temps avec ce misérable; on lui retira ses armes et ses vêtements et je l'abandonnai à son sort en chemise et caleçon. Mais à peine eus-je marché une heure que le bonhomme, courant après moi à toutes jambes, me rejoignit, me pria avec insistance de lui rendre ses effets et ses armes, et se montra dès lors le garçon le plus calme et le plus obéissant (3).

---

(1) Ce passage se trouve dans l'ouvrage de Bamberg, tome Ier, page 274.

(2) Après le combat de Barbastro, livré le 2 juin 1837 et où fut tué le brigadier Conrad, les débris de la légion regagnèrent Pampelune sous la conduite du plus ancien capitaine.

(3) Ce passage se trouve dans l'ouvrage de Bamberg, tome Ier, page 281.

Quelques Légionnaires.

Un cahier qui se trouve dans les papiers de famille du général de Nouë constitue un essai de *Livre d'or des légionnaires*. Il contient en effet une série de faits glorieux rangés par ordre chronologique et dont les héros sont des officiers, des sous-officiers ou des soldats de la légion. Le premier des portraits militaires tracés par l'auteur porte la date d'octobre 1835 et le dernier, celle de juin 1846.

Ces pages ont été écrites soit par de Nouë, soit par un des officiers sous ses ordres, entre 1846 et 1848 ; de Nouë resta en effet lieutenant-colonel au 1er étranger de novembre 1844 à juin 1848, puis colonel du 2e étranger, de juin à septembre 1848.

Les premières silhouettes tracées dans le cahier sont celles de quelques légionnaires qui s'illustrèrent en Espagne, de 1835 à 1837.

Archives du général comte de Nouë.

8 octobre 1835.

Salem, sergent-major (1).

Le 8 octobre 1835, le général navarrais Guergué, envoyé par le roi don Carlos pour soulever la Catalogne, cherchait à rentrer dans les Provinces Basques avec un corps de 2.000 fantassins et 200 ca-

(1) Quel est ce Salem, sergent-major en Espagne au mois d'octobre 1835? C'est ce qu'il a été impossible de déterminer. Les registres matricules de l'ancienne légion étrangère ne contiennent qu'un homme de ce nom, nègre sans doute, et immatriculé sous le numéro 9.676, vol. X. Mahmedou *Salem* est porté comme fils d'Azri et de Gago, né en 1811 en Nigritie; engagé volontaire à la légion pour trois ans le 13 juin 1834, voltigeur le 22 août 1834, il passa au service d'Espagne le 27 juillet 1835. Il est peu probable que ce Salem soit devenu sergent-major en Espagne. C'est donc d'un autre qu'il serait question ici. (*Note de P. A.*)

valiers (1), quand il rencontra au village d'Anguez, dans le Haut-Aragon, le colonel Conrad à la tête de deux bataillons de la légion étrangère.

Malgré son infériorité numérique, le colonel Conrad n'hésita pas à l'attaquer vigoureusement ; mais une compagnie du 6e bataillon s'étant déployée en tirailleurs un peu trop loin de sa réserve fut entamée soudainement par la cavalerie ennemie masquée dans un chemin creux et fut presque entièrement massacrée ; le lieutenant et le sous-lieutenant, MM. Erny et Sallot (2), furent tués ; le sergent-major Salem fut chargé par l'officier commandant la cavalerie, qui lui cria en espagnol : « *Vaya usted con Dios.* » — Et toi, *retro ad patres* », lui cria Salem en le mettant en joue ; l'officier tomba roide mort ; mais les cavaliers qui le suivaient entourèrent Salem et il fut massacré.

24 mars 1836.

Berset, sous-lieutenant

Le 24 mars 1836, trois bataillons carlistes qui avaient quitté leurs cantonnements pour essayer de désarmer la vallée d'Erro soulevée en faveur de la Reine étaient en marche pour regagner leur ligne de la vallée de Lanz. Le général Bernelle, qui occupait avec les bataillons de la légion étrangère les villages de la vallée de l'Arga, essaya de leur couper le passage qu'ils ne pouvaient opérer que par deux points bien connus. Le lieutenant-colonel Magnier reçoit l'ordre de quitter le village de Zubiri à la pointe du jour, de gravir les hauteurs et de rester à la borda de Inigo. Si l'ennemi se présente et qu'il puisse y être arrêté une heure, le général qui garde l'autre défilé arrivera à son secours et l'ennemi sera rejeté sur le vice-roi de Navarre qui est à sa poursuite avec deux bataillons de la garde royale espagnole.

Le lieutenant-colonel Magnier exécute une partie de l'ordre ; il attend quelques instants à la borda de Inigo ; mais, n'apercevant dans la vallée d'Erro aucune troupe en marche, il se prolonge sur les crêtes et s'éloigne d'une lieue du point indiqué ; après une heure de marche il cherche à regagner la borda ; le temps est affreux, un déluge de grêle et de neige fondue aveugle les soldats qui marchent avec difficulté sur une crête glissante, la gauche en tête et l'arme sous le bras gauche. Mais, pendant qu'ils s'éloignaient de la borda, l'ennemi y arrivait ; à leur retour, au moment où ils s'y attendaient le moins, les voltigeurs du bataillon qui faisaient l'avant-garde sont tout à coup

(1) On peut voir, en comparant ces lignes, au rapport officiel de Bernelle du 31 décembre 1835 (pièce n° 10), combien il faut accepter avec réserves, au point de vue de l'exactitude, tout ce qui est récits et mémoires. Guergué, qui avait essuyé maints échecs en Catalogne, essaya de rentrer en Navarre, et se dirigea à cet effet sur Barbastro. C'est le 24 novembre, et non le 8 octobre, que Conrad le rencontra inopinément à Anguez.

(2) Voir au chapitre VI, pages 152 et 153, les notes sur ces deux officiers.

salués sur leur gauche par un feu de bataillon et chargés ensuite par un escadron de lanciers navarrais ; avant que le bataillon ait pu arriver à leur secours, vu ses mauvaises dispositions, la première section est entourée et sabrée presque entièrement. Un sergent nommé Berset fait une résistance héroïque : d'un coup de feu, il abat le commandant de la cavalerie, le fameux *El Rojo* (1) ; il se défend en désespéré, à coups de baïonnette, contre les cavaliers qui le hachent de coups de sabre et le percent de leurs lances, et il était encore debout quand le bataillon revenu de sa surprise arriva pour le dégager. Berset avait reçu vingt-deux blessures (2).

Il ne resta que peu de mois à l'hôpital et retourna à son bataillon avec la croix de Saint-Ferdinand de 1re classe et l'épaulette de sous-lieutenant (3).

Au 15 septembre 1836, Berset se distingua de nouveau au combat d'Arroniz livré par le général Lebeau commandant la division auxiliaire française à l'armée navarraise, et il fut décoré une seconde fois pour action d'éclat de la croix de Saint-Ferdinand (4).

Après la dissolution du corps, Berset revint en Afrique se rengager dans la nouvelle légion étrangère (5). Il reprit les galons de sergent, le gouvernement français n'ayant voulu reconnaître aucun des grades acquis en Espagne, et il dut encore travailler péniblement pour reconquérir son épaulette de sous-lieutenant qui ne lui fut rendue que le 19 février 1843 (6). Il avait été décoré de la Légion d'honneur le 17 mai 1838 (7) à la prise de Djidjelli. Quelques mois après, le 17 mai (8), la colonne de M. le général Bourjolly traversait le pays des Matmatas, son arrière-garde était vivement poursuivie par les Arabes ; la compagnie de la légion où Berset était sous-lieutenant fut obligée plusieurs fois de faire des retours offensifs; comme toujours, un fusil à la main, on vit Berset électriser ses soldats et se ruer à leur tête sur les masses arabes, qui abandonnèrent enfin leur poursuite; mais ses jours étaient comptés,

---

(1) Le rapport de Bernelle sur les opérations de mars dit, en effet, que le chef factieux El-Rojo fut grièvement blessé et que sa blessure paraissait mortelle. Voir pièce n° 19, page 432.

(2) Dans le dossier de Berset, le mémoire de proposition pour sous-lieutenant établi en sa faveur porte le détail de ses blessures : 15 coups de baïonnette, 2 coups pénétrants, 2 coups de sabre et un coup de lance, en tout 20 blessures le même jour. *A. A. G.*, dossier Berset.

(3) Le mémoire de proposition pour sous-lieutenant porte qu'il fut décoré de la croix de Saint-Ferdinand de 1re classe, « le 17 août 1836, à l'affaire de Lanz ». *A. A. G.*, dossier Berset.

(4) Le mémoire de proposition pour sous-lieutenant le porte en effet comme décoré de la croix de Saint-Ferdinand de 1re classe le 14 septembre 1836, à l'affaire d'Arroniz (mont Jurra). *A. A. G.*, dossier Berset.

(5) Berset rentra avec les derniers débris de la légion, en janvier 1839. *A. A. G.*, reg. matric., lég. étrang. nouvelle, offic., n° 116.

(6) Date inexacte ; il fut nommé sous-lieutenant le 9 février 1842. *Ibid.*

(7) Date tout à fait inexacte ; en 1838, Berset était en Espagne. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 25 avril 1841. *A. A. G.*, dossier Berset.

(8) C'est le 17 juin 1843 qu'il faut lire. *A. A. G.*, dossier Berset, extrait mortuaire.

il fut atteint d'une balle et termina ainsi sur le champ d'honneur par une mort glorieuse une vie tout entière consacrée au service de la France (1).

20 mars 1837.

Hébich, capitaine.

Le 19 mars 1837, la légion étrangère commandée par le colonel Conrad et faisant partie du corps d'armée de Navarre sous les ordres du général espagnol don Diego de Iribarren était entrée après un combat assez rude dans le village de Larrainzar.

Le 20, à 5 heures du matin, le colonel se voyant dominé de trois côtés par des montagnes abruptes et boisées résolut de porter un bataillon sur la crête la plus élevée. Un bataillon composé de compagnies d'élites espagnoles monta le premier au point désigné et après y avoir fait quelques abatis d'arbres, il y fut remplacé par le premier bataillon de la légion ; mais à peine le commandant eut-il placé quelques postes qu'il fut attaqué avec furie par trois bataillons navarrais sous les ordres du maréchal de camp Tarragual. Le bataillon poussé à l'improviste par des forces supérieures quitta un instant sa position et se replia sur le village ; mais la 6e compagnie commandée par le capitaine Hébich et le lieutenant Sokaski ne suivit pas ce mouvement de retraite ; postés dans une bergerie dont la toiture était tombée, ces braves soldats eurent bientôt pratiqué des créneaux dans les ruines qui les entouraient et les efforts multipliés de l'ennemi ne purent parvenir à les en déloger. En vain les officiers carlistes amenèrent leurs bataillons sous ces retranchements improvisés, ils furent sans cesse repoussés par un feu très bien dirigé laissant les abords de la bergerie jonchés de cadavres.

Mais à peine le premier bataillon a-t-il commencé sa retraite vers le village, que la générale retentit dans Larrainzar et la légion est en un instant sous les armes. Le colonel Conrad est à une lieue de là au quartier général : c'est le lieutenant-colonel Ferrary qui est

(1) Bugeaud dirigeait une colonne contre les Beni-Ouragh et le général de Bourjolly flanquait sa gauche en remontant l'oued Telata. Voici en quels termes Bugeaud raconte au Ministre la journée du 17 : « Le 17, j'appuyai à gauche et je m'établis sur l'oued Telata, au centre des Beni-Ouragh. J'envoyai l'ordre au général de Bourjolly de se porter à Aïn-Beidha sur l'oued Tighazza et d'attaquer vivement les Aâdjema, fraction la plus hostile des Beni-Ouragh. En quittant son camp de Bou-Harbi, son arrière-garde fut attaquée par des dissidents des Matmatas et de quelques autres tribus. L'ennemi fut repoussé; nous eûmes 4 blessés et 2 tués, dont un sous-lieutenant de la légion étrangère, M. Boissel. » Bugeaud au Ministre, du bivouac de l'oued Tifeza, chez les Beni-Tigherin, le 21 juin 1843. *A. H. G.*, Algérie, Corresp., prov. d'Alger (original). *Boissel* est une erreur de Bugeaud ; il n'y avait pas de sous-lieutenant de ce nom à la légion en 1843, mais seulement Berset et Barthel; en 1844, il n'y avait plus que Barthel. (Annuaires de 1843 et 1844.) C'est bien *Berset* dont il veut parler.

chargé du commandement ; aussitôt le 2e bataillon est dirigé vers un sommet boisé où l'ennemi paraît le plus en force, le 3e menace sa route de retraite en prenant un chemin qui mène dans l'épaisseur des bois. Le 1er bataillon est rallié par le colonel Ferrary et, ranimés par quelques paroles de leur chef, les soldats se précipitent au secours de leurs camarades. La pente est presque à pic, parsemée d'arbres qui servent d'abri à de nombreux tirailleurs ennemis ; on grimpe en s'accrochant aux rochers et aux racines, sans pouvoir répondre à leur feu ; on se presse, on s'encourage, on redouble d'efforts. Les officiers, les soldats, tombent sous les balles ennemies ; mais il faut arriver à tout prix. Enfin l'ennemi s'effraye de cette colonne qui monte toujours sans s'embarrasser de son feu ; il recule, la fumée se dissipe, on distingue à travers les arbres les murs blancs de la bergerie et le colonel Ferrary qui seul à cheval précède le bataillon est salué par les joyeux hourra de ses défenseurs.

Le capitaine Hebich debout sur une pierre au milieu de la borda n'avait cessé d'animer ses soldats et de diriger leur feu tout en ménageant ses munitions. Il avait perdu le lieutenant Sokaski et sept soldats tués bravement à ses côtés ; mais aussi 22 cadavres ennemis attestaient de la vivacité de l'attaque comme de l'intelligence de la défense.

Dès que la légion eut atteint les crêtes, l'ennemi se mit en retraite mais non sans éprouver des pertes sensibles. Celles de la légion dans cette pénible ascension sous un feu continuel furent aussi considérables ; elle eut 9 officiers et 250 hommes hors de combat.

Le capitaine Hebich s'était défendu pendant plus de deux heures contre des forces dix fois supérieures ; il avait accompli un des faits d'armes spécifiés dans les statuts de l'ordre de Saint-Ferdinand et pour lesquels un officier qui a déjà la croix de 1re classe de cet ordre peut faire valoir ses droits à celle de 2e classe ; cette décoration ne s'accordant qu'après des procès-verbaux authentiques du fait sur lequel est appuyée la proposition, elle fut mise à l'ordre du jour de l'armée pendant un mois et après ce terme le général en chef obtint pour M. Hebich cette récompense si glorieusement méritée.

Ce fut la seule croix de 2e classe de Saint-Ferdinand accordée à la légion pendant quatre années de campagnes rudes et meurtrières.

Après la dissolution du corps, le capitaine Hebich se hâta de revenir en Afrique prendre une compagnie dans la légion qui se reformait de nouveau ; il y servit honorablement jusqu'en 1844 où il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ANNEXES

ANNEXES

Liste des officiers de la division auxiliaire française au service d'Espagne reconstituée à l'aide de pièces d'archives

Par les lieutenants René Schmitz et Victor Paulier.

Ce travail n'a pas pour objet de présenter les états de services complets des officiers ayant compté, à différents titres, dans la légion étrangère d'Espagne. Il se borne à découper dans l'existence militaire de chaque officier ce qui se rapporte aux années passées dans la Péninsule entre 1835 et 1839. Le lieu de naissance a été d'abord indiqué pour faire connaître la nationalité ; suivent les services en Espagne ; enfin, la position nouvelle à la rentrée au service de France. La destinée particulièrement brillante de quelques-uns d'entre eux a été signalée d'un mot (1).

D'origines variées, provenant de groupements divers, les officiers auraient pu être classés en catégories ; l'ordre alphabétique a paru préférable pour deux raisons principales : la première est qu'il se trouve être le plus simple ; la seconde, que, les renseignements faisant défaut pour nombre d'officiers, il eût été impossible de les ranger sous telle ou telle rubrique.

Expliquer le manque de renseignements, c'est marquer les difficultés du travail. Il est nécessaire auparavant d'indiquer les sources ; elles sont de trois ordres :

(1) Pour chacun des officiers une fiche a été établie, contenant en général des renseignements bien plus complets que ceux qu'on trouvera plus loin. Ces fiches sont réunies par ordre alphabétique et déposées aux Archives du ministère de la guerre.

1° Les états que l'on trouve reproduits dans les pièces annexes : juillet 1835, mai 1836, juillet 1837, etc. (1) ;

2° Les registres matricules d'officiers et hommes de troupe déposés aux Archives administratives du ministère de la guerre ;

3° Pour un certain nombre d'officiers, leur dossier complet conservé aux Archives administratives du ministère de la guerre (2).

En cas de désaccord entre les différents éléments d'information, la préférence a été donnée aux pièces officielles du dossier et au registre matricule qui, pour l'état civil aussi bien que pour l'état militaire, sont les sources les plus dignes de foi (3). Sans doute, dans des correspondances, dans des rapports, trouve-t-on souvent sur tel ou tel officier un mot, une note qui, joints aux quelques lignes consacrées ici à chacun, auraient pu donner plus d'intérêt à cette énumération ; mais ces renseignements ont été écartés de parti pris, d'abord par la nécessité de se limiter, ensuite parce qu'ils n'avaient pas un caractère officiel.

Quelles sont les difficultés rencontrées pour reconstituer la vie militaire des officiers de la légion d'Espagne ?

En premier lieu, il faut reconnaître que, après la rentrée en France de ces officiers ou sous-officiers, on s'efforça de passer légèrement dans leurs états de service, sur leur séjour en Espagne. Le plus souvent il est indiqué d'un mot ; quelquefois on n'en trouve trace que par la mention d'une décoration d'Isabelle la Catholique ou de l'ordre de Saint-Ferdinand, dont la date prouve le séjour du titulaire dans la Péninsule à cette époque ; rarement, les grades obtenus au titre espagnol sont détaillés.

En second lieu, les états de 1835, 1836, 1837, sont entachés d'erreurs, surtout en ce qui concerne les prénoms. Que dire de l'orthographe des noms ? Un exemple : en 1836,

(1) Voir pages 407-412, 448-451, 530-536, etc.

(2) Il n'existe de dossier que si l'officier de la légion en Espagne a possédé un grade dans l'armée française ; presque tous ces dossiers ont été consultés. Pour les autres, ce sont les registres matricules qui ont été utilisés.

(3) Après, cela s'entend, les pièces d'état civil qui sont dans les dossiers.

Mokzreki s'appelle Mockreki ; en 1838, Mohrzerwski : le registre matricule des officiers de la nouvelle légion l'écrit Mokrzecki et celui des hommes de troupe (il était sergent au départ d'Alger) Mokzreki. C'est ce dernier nom qui a été adopté, parce qu'il a été donné tel à l'entrée au service de France en 1834. De plus, les états de 1836 et 1837 mentionnent le grade au moment où ils sont établis et non la date de promotion à ce grade, ce qui explique pourquoi l'on rencontrera souvent : « Tel officier, lieutenant en juillet 1837. » Cela ne veut pas dire qu'il a été nommé lieutenant en juillet 1837, mais bien qu'il était lieutenant à cette époque (1), sans que la date exacte de sa nomination puisse être donnée.

Les registres matricules ne fournissent pas d'ailleurs des indications complètes. Dans la collection de ces registres, surtout ceux des officiers, il y a des lacunes aux Archives administratives ; un ou plusieurs tomes manquent. Avant 1835 — et même bien après pour certains corps — ce ne sont pas des registres où chaque officier possède sa page personnelle à laquelle sont inscrits ses services. Ce sont des situations établies tous les mois, qui indiquent simplement les mutations survenues dans le mois précédent, mais où l'on ne peut trouver aucun renseignement sur l'état civil ou le passé de l'officier que l'on étudie (2). Les registres matricules sont en outre souvent assez mal tenus et incomplets : un homme de troupe en 1835, devenu officier vers 1840, n'a plus le même nom (exemple Mokzreki) ; les prénoms sont différents ou abrégés ; que de Polonais entrés dans la légion peu avant le départ d'Alger comme officiers ou sous-officiers sont omis ! Cependant l'on n'a pas cru devoir donner ici un renseignement qui ne reposât que sur des présomptions à défaut de pièces d'archives : c'est pourquoi le travail est exact, mais les indications trop brèves pour beaucoup.

Il faudrait noter encore parmi les difficultés : les prove-

(1) La date *entre parenthèses*, qui suit la mention d'un grade, indique la *date de promotion* à ce grade.

(2) Ces registres-situations, ceux du moins qui existaient au ministère de la guerre, ont été conservés aux Archives administratives pour remplacer les véritables registres matricules qui manquent.

nances très diverses des officiers ; le grand nombre d'étrangers ; les noms semblables parmi lesquels il faut identifier celui que l'on cherche (il y a des centaines de Wagner dans la légion) ; les grades conférés en masse au départ d'Alger, au départ de Pau. Ce sont là des éléments de contradictions et d'erreurs ; et, s'il s'en est par hasard glissé dans ce travail, on les doit à des renseignements mal concordants et impossibles à contrôler d'une façon absolue.

Enfin, il n'existe malheureusement plus aux Archives historiques et administratives du ministère de la guerre qu'un petit nombre des états de pertes qui avaient été dressés à la suite des différents combats et qui auraient bien simplifié la tâche (1). Les quelques indications de décès qu'on lira sont dues pour beaucoup aux registres matricules de corps de troupes auxquels certains officiers de la légion avaient été affectés pour ordre, durant leur mission en Espagne.

Si cette nomenclature n'a pas été partagée en catégories, il est néanmoins utile d'indiquer ici ce que ces catégories auraient pu être et d'examiner rapidement le caractère particulier de chacune.

Les *officiers de la légion étrangère d'Espagne, qui étaient officiers au départ d'Alger* (27 *juillet* 1835), ont formé, pour ainsi dire, l'ossature de la légion ; les autres éléments sont venus se greffer sur celui-là et ont dû en prendre le ton et le tempérament. Quel est donc ce tempérament ?

Caractères mâles et bien trempés, les officiers de la légion ont servi en Afrique à une époque où chaque jour apportait un danger ou une privation. Au contact sauvage des Arabes, peut-être ont-ils acquis quelque rudesse ; ils ont un esprit particulariste, un « esprit de corps » qui a pour mot d'ordre : solidarité. Ils appartiennent à la « légion étrangère » ! Etrangère ! Le mot sonne mal à leurs oreilles : ne sont-ils pas Français avant tout ? Il leur semble que ce qualificatif les éloigne de la France et ils en souffrent : quand il s'agit de passer au service de l'Espagne, « d'être cédés », pour parler comme le marquis Maison, leur fierté se révolte. — Cédés !

(1) Beaucoup de ces états de pertes, qui sont annoncés dans les lettres, ne se retrouvent ni aux Archives historiques, ni aux Archives administratives.

Non ! — C'est le premier mouvement. Puis, dans ces hommes d'énergie et d'honneur, le sentiment du devoir s'affirme plus impérieux : c'est toujours servir la France que d'obéir à ses ordres. Dira-t-on qu'ils se sont embarqués pour gagner un galon ? C'est peu probable pour la majorité : savent-ils combien ils reviendront ? Et combien sont-ils revenus ! La réalité est plus éloquente que tout commentaire.

Arrivés dans la Péninsule, où la guerre civile bat son plein, ces officiers de la « légion étrangère » apportent le caractère français, c'est-à-dire l'ardeur, la gaîté, l'héroïsme au milieu de ces combats de bandits sanguinaires dont les cruautés rencontrent difficilement leur équivalent dans l'histoire. Ces hommes qui semblaient rudes à la France semblent doux à l'Espagne ; doux, mais pas faibles : et les Carlistes, pour se venger des paniques qu'ils éprouvent, n'ont trouvé que la torture et le massacre. Si, par hasard, quelques murmures se font entendre, c'est toujours loin de l'ennemi. Au combat, tous n'ont qu'un désir et qu'un but : vaincre en montrant à leurs amis et à leurs adversaires ce que sont les Français.

Les *officiers de la légion étrangère d'Espagne qui étaient sous-officiers au départ d'Alger* sont animés du même esprit et du même tempérament. Elevés comme hommes de troupe à l'école de leurs chefs, ils ont acquis les mêmes principes de dévouement et de discipline. L'épaulette leur est venue très souvent sur l'un de ces champs de bataille d'Espagne, dont ils ont rendu les noms si glorieux. Pourtant, à leur rentrée en France, on les a replacés sous-officiers et soumis à un nouvel et pénible avancement. Un certain nombre d'entre eux, découragés, sont allés dans les compagnies de sous-officiers vétérans.

Les *officiers provenant des volontaires d'Isabelle*, et qui furent versés dans la légion lors de la dissolution du corps de Suarce, sont surtout des officiers qui, en réforme ou en congé illimité pour une cause quelconque, ont secoué l'inaction qui leur pesait et sont allés où l'on se battait. L'ont-ils fait par ambition ou cupidité ? Le fait paraît invraisemblable. Ambition, peut-être ! Mais cupidité ! Ne connaissaient-ils pas l'état navrant des finances espagnoles et — en admettant que le pillage eût été autorisé ou toléré — que pouvaient-ils en

espérer, dans ce pays pressuré tour à tour par les constitutionnels et les carlistes ? Il est plus juste de croire qu'ils virent dans cette expédition une porte ouverte pour rentrer dans l'armée dont ils ne faisaient plus partie, du moins de fait.

Les *officiers du 7e bataillon* sont en général des sous-officiers français qui, trouvant sans doute l'avancement trop long et trop difficile dans la mère patrie, sont venus gagner leurs galons d'officier sur les champs de bataille. Le général Harispe leur conféra, au départ de Pau, des grades de sous-lieutenants ; mais ces grades ne furent pas reconnus au retour en France. Il y a là une notable différence de traitement avec les officiers de la légion partis d'Alger. Ceux-ci (ainsi que bien des sous-officiers) avaient été promus au grade supérieur le 22 juillet 1835 et ces grades leur avaient été confirmés au titre français : ils purent donc en jouir, le service d'Espagne terminé. Ceux du 7e bataillon furent moins bien traités, sans doute parce qu'ils étaient volontaires. Ils paraissent, dans la légion même, avoir été accueillis assez froidement et ils furent tenus à l'écart, d'une manière presque systématique, des récompenses et des distinctions largement distribuées à leurs camarades.

Parmi ces officiers, on en retrouve deux qui appartenaient à la légion en 1835 : de Caprez et Damian-Duvernègue. Ils avaient refusé à cette époque de passer au service d'Espagne et avaient été mis de ce fait en non-activité. Plus tard, ils se ravisèrent.

Sur les *officiers venus isolément de France en Espagne, ceux envoyés par la Reine* (ces derniers sont surtout des chirurgiens), les renseignements font presque totalement défaut, sauf pour quelques Français : c'étaient des sous-officiers libérés, ou des officiers en non-activité qui, comme les précédents, vinrent chercher en Espagne une diversion à la difficulté de leur vie en France.

Intentionnellement, en passant en revue ces catégories, les officiers d'origine française n'ont pas été séparés des officiers d'origine étrangère. D'ailleurs, au lendemain des époques de la Révolution et de l'Empire, où la carte d'Europe fut si souvent remaniée, beaucoup d'*étrangers* de 1835 étaient

nés *français* avant 1815 : « Une nouvelle délimitation de frontières les avait placés sous le joug de l'étranger » et envers eux « la France avait contracté des engagements soit directs, soit moraux, déterminés par les grandes idées politiques qu'elle avait jetées dans l'Europe (1) ». Une étroite camaraderie liait tous ces hommes, parce que le même but les avait réunis dans le même sentiment : combattre pour la France. La force des circonstances les ayant poussés sous la bannière d'Espagne, ils avaient accepté avec abnégation ce qu'ils considéraient comme un sacrifice. Une idée patriotique et politique les guidait tous : « Ils se battaient au nom de la France et de l'Europe constitutionnelle (2). »

La communauté des souffrances, de la victoire et de l'idéal avait formé entre eux un lien plus étroit de jour en jour. Ces hommes d'origine, d'aptitudes, de nationalités si différentes, étaient unis par des concessions mutuelles et par une estime réciproque ; ils s'étaient groupés autour de l'*idée de la légion*, après avoir été privés de leur drapeau, rapporté au maréchal Maison par l'officier d'ordonnance envoyé à Alger. Nulle phrase n'est plus éloquente que celle contenue dans la lettre adressée par les officiers *français* de la légion, le 29 avril 1836, au *Phare de Bayonne*, pour protester contre la distinction qu'on prétendait établir entre leurs camarades étrangers et eux :

« Nous donc, Français, qui formons la minorité, verrions avec peine une mesure qui tendrait à séparer notre destinée de celle de nos braves compagnons d'armes; nous avons combattu ensemble en Afrique et en Espagne : un baptême de sang nous a tous unis au nom de l'honneur et de la France, et nous désirons que la gloire et les dangers continuent à nous être communs. »

(1) Lettre des officiers français de la légion étrangère à un rédacteur du *Phare de Bayonne*, pièce n° 26.
(2) *Ibid.*

Abréviations :

S. E. : passé au service d'Espagne.
R. F. : rentré en France.

A

Aceto (d') (Jean-Pierre), S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (14 octobre 1835).

Allègre (Charles-Guillaume), né le 7 mai 1799 à Hohensolm (Prusse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant adjoint au capitaine d'habillement (14 janvier 1836); capitaine (10 décembre 1837). R. F. Licencié du service d'Espagne (8 décembre 1838). — Légion étrangère nouvelle, sous-lieutenant (25 février 1839).

Alvino, venu volontairement de France en Espagne : sous-lieutenant.

Aneth (Marc-Henri), né le 2 février 1802 à Genollier (Suisse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (28 août 1835). R. F. Démissionnaire du service d'Espagne (30 septembre 1837). — Légion étrangère nouvelle, lieutenant (9 février 1838).

Angeli, né le 12 juillet 1797 à Nice. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835).

Aramburu (Jean), envoyé par la Reine; chirurgien aide-major en décembre 1838.

Audigé (Jean-Baptiste), né à Peillac (Morbihan), le 12 mai 1790. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835). Mort à l'hôpital de Pampelune le 27 février 1836.

Audonneau (1) (Pierre-Jacques), né le 30 juillet 1786 à Brioux (Deux-Sèvres); lieutenant en 1829; à la légion en 1834. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); capitaine de voltigeurs, 1er août 1837; capitaine de grenadiers, 1er novembre 1837; major, 10 décembre 1837.

Aybétua (2) (Louis-Auguste-Félix), né le 18 mars 1814 à Marseille. S. E. (avec la légion) 27 juillet 1835 comme sergent-major (6 juillet 1834); sous-lieutenant; lieutenant (26 avril 1836).

Azan (Jean-Jacques), né le 23 octobre 1796 à Saint-Quentin. S. E. (7e bataillon), 16 août 1836, comme sous-lieutenant (7 août 1836). R. F. au licenciement de la légion en janvier 1839. — 43e régiment de ligne : sergent 1er février 1839, sous-lieutenant 19 juillet 1839; lieutenant 4 septembre 1842.

---

(1) Le registre matricule de l'ancienne légion l'écrit : *Ourdonneau;* mais au 4e de ligne où il avait servi avant d'entrer à la légion, il est porté *Audonneau.* Ce nom est le véritable, comme en fait foi la signature du capitaine Audonneau, qui se trouve sur de nombreuses pièces relatives à des officiers de la légion étrangère d'Espagne : Audonneau a rempli quelque temps les fonctions de capitaine-major en Espagne.

(2) On trouve aussi *Aybatua* et *Abaytua.*

B

Bamberg (Jean-Ernest), né le 27 septembre 1805 à Kranichfeld (Saxe). S. E. (avec la légion) 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); capitaine (10 décembre 1837). R. F. (licenciement de la légion) 8 décembre 1838. — Légion étrangère nouvelle : sous-lieutenant (25 février 1839).

Barbey (Gaspard-Ferdinand-Alphonse), né le 11 septembre 1815 à Douai. S. E. (avec la légion) 27 juillet 1835, comme sergent-major (23 juillet 1835), sous-lieutenant (13 janvier 1836); lieutenant sur le champ de bataille (1er novembre 1836). R. F. démissionnaire de la légion (14 octobre 1838). — 55e de ligne, sergent (14 octobre 1838). Sous-lieutenant (24 octobre 1838).

Barbier (Alexandre-Joseph), né le 29 juillet 1797 à Metz. S. E. (volontairement), 12 août 1836, comme lieutenant d'artillerie en non-activité (25 novembre 1835) : batterie d'artillerie, lieutenant en 1er (1er septembre 1836); *id.*, capitaine en 2e (1er novembre 1836); *id.*, capitaine en 1er (1er octobre 1837). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne le 4 septembre 1838), 1er janvier 1839. Replacé au 10e régiment d'artillerie, lieutenant (18 janvier 1839); capitaine (13 mars 1841), mort le 23 avril 1843.

Bassin (1) (Hippolyte-Pierre), né le 6 octobre 1801 à Paris. S. E. (avec la légion). 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835), capitaine (13 janvier 1836). R. F. 2 septembre 1837. — 47e de ligne, lieutenant (11 novembre 1837).

Baux dit *Lebeau*. Voir *Lebeau*.

Bazaine (Achille-François), né le 13 février 1811 à Versailles. S. E. (avec la légion) 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (28 août 1835); adjoint au colonel de Senilhes en 1838. R. F. 4e léger, lieutenant 12 décembre 1838. Devenu plus tard maréchal de France.

Becker (Jean), né le 29 avril 1789 à Hohenburg (canton de Nassau). S. E. (avec la légion) 27 juillet 1835, comme sergent (1er juin 1835); sous-lieutenant (16 octobre 1835). R. F. au licenciement. Sergent à la légion étrangère d'Afrique le 6 février 1839. Libéré en 1841.

Becker (Théodore-François-Gaspard), né le 26 juillet 1808 à Cologne. S. E. en 1835. Sergent d'artillerie (26 juin 1836); sous-lieutenant d'artillerie (10 avril 1838). Démissionnaire (23 novembre 1838). R. F. Caporal à la légion étrangère d'Afrique (12 mai 1839).

Belin (Louis), admis à la légion comme lieutenant en septembre 1836.

Bellando (François-Auguste), né le 26 août 1798 à Monaco (Piémont). S. E. (avec la légion) 27 juillet 1835 comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (28 août 1835); R. F. (octobre 1836); 62e de ligne, lieutenant (26 avril 1837).

Bendlé (Conrad), né en 1805 à Burgweiler. S. E. (avec la légion) 27 juillet 1835, comme sergent de voltigeurs (22 juillet 1835); sous-lieutenant au 8 juillet 1837.

Berlios (Jean-Henry). S. E., était sous-lieutenant le 25 décembre 1838.

Bernelle (Joseph-Nicolas), né le 5 octobre 1785, à Versailles. S. E. (avec la légion), 17 juillet 1835, comme colonel (9 avril 1833); maréchal

---

(1) Ce *Bassin* est le même que celui que l'on trouve parmi les officiers ayant refusé de passer au service d'Espagne et que l'état du 25 juillet 1835 donne comme devant être embarqués pour France avec les meneurs. Comment expliquer la contradiction? Toujours est-il que le sous-lieutenant Bassin, nommé lieutenant le 22 juillet, s'embarqua pour l'Espagne avec la légion le 27.

de camp (28 août 1835). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 16 août 1836. Colonel à la disposition du gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique (3 novembre 1836). Maréchal de camp, 11 novembre 1837.

Bernelle (Louis-Jules-Gabriel), né le 13 avril 1816 à Argentan (Orne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme adjudant sous-officier (du même jour). Sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant (9 mars 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 4 décembre 1837. 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, sergent-major (14 mars 1839). 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, sous-lieutenant (11 août 1841); décédé à Paris, 14 juillet 1860.

Bernelle (Émile), né le 23 février 1816 à Ecouen. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (du même jour); lieutenant (28 août 1835); lieutenant adjudant-major en 1838. R. F. Légion étrangère nouvelle, sous-lieutenant; 2e régiment de la légion étrangère, capitaine (5 mars 1846); mort à Guelma, 23 janvier 1848.

Bernelle (Jean-François-Baptiste), né le 5 octobre 1787 à Versailles. S. E. (volontairement), 12 janvier 1836, étant capitaine en réforme du 10 mars 1833; capitaine adjudant-major. R. F., rétabli en réforme 15 octobre 1837, 58e de ligne, capitaine 29 octobre 1840; décédé, 20 février 1852.

Bernelle (Jules), S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme enfant de troupe; sous-lieutenant en août 1836; lieutenant adjudant-major en 1838

Bernelle (Eugène), S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme enfant de troupe; sous-lieutenant en août 1836; lieutenant en 1838.

Berset (Samuel-Benoît), né le 17 février 1804 à Yverdun, canton de Vaud (Suisse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent de voltigeurs (1er avril 1834); sous-lieutenant sur le champ de bataille (24 mars 1836); lieutenant (10 décembre 1837); lieutenant de voltigeurs (11 octobre 1838). R. F., légion étrangère nouvelle : sergent (31 janvier 1839); sous-lieutenant (9 février 1842).

Berthy (Gabriel), né le 13 avril 1802 à Neuse (Prusse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); lieutenant adjoint au capitaine d'habillement.

Bettin (Jean-Alexandre), né en 1813 à Varsovie (Pologne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sergent; sous-lieutenant (26 avril 1836); démissionnaire en mai 1837.

Bettini (César-Charles). S. E. (avec la légion), comme sergent; sous-lieutenant (26 avril 1836).

Beyderlinden (Joseph-Henri-Charles), né le 15 novembre 1796 à Rudesheim (Nassau). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (18 novembre 1832); sous-lieutenant (26 avril 1836).

Biava (Jean-Alexandre), né le 24 novembre 1815 à Grenoble. S. E. en 1835, sergent du 1er juin 1835. Sous-lieutenant le 10 décembre 1837. R. F. au licenciement. Légion étrangère nouvelle : sergent, 20 février 1839. Sous-lieutenant (13 février 1841).

Bielinski (Valérien), sous-lieutenant (1er escadron lanciers), en mai 1836.

Billard (Joseph), envoyé par la Reine; chirurgien aide-major en mai 1836.

Binder (Georges), né le 8 avril 1789 à Illingen (Wurtemberg). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent de grenadiers (6 novembre 1834); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant (1er novembre 1836). R. F. (licenciement de la légion). Légion étrangère nouvelle : sergent 13 février 1839.

Blansey (Jean-Louis-François), né le 25 août 1794 à Xivrac (Meuse). S. E. (étant resté au dépôt de liquidation de la légion, à Toulon), 9 septembre 1835 comme sergent-major (8 septembre 1835); sous-lieutenant (13 janvier 1836); fusilier à la compagnie sacrée (1er septembre 1837);

lieutenant (13 novembre 1837). R. F. (en solde de retraite), 1er mai 1838; légion étrangère nouvelle : sergent (29 août 1838).

Boerio (Raphaël), voir *Poerio*.

Boëtto (Léopold), né le 27 août 1813 à Nancy (Meurthe). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); sous-lieutenant (14 octobre 1835); lieutenant (1er novembre 1836). R. F. (cesse d'être détaché à la légion, étant placé pour ordre au 9e de ligne), 7 avril 1838; mort à la caserne (12 juillet 1838).

Bojenski, voir *Borzewski*.

Bon (Emile-Hippolyte), né le 5 septembre 1806 à Grenoble (Isère). S. E. (détaché à la légion étant au 4e léger), 27 juillet 1835, comme sergent-major (17 juillet 1835); sous-lieutenant (13 janvier 1836); lieutenant (8 juillet 1837); capitaine en décembre 1838. R. F.; 4e léger, sergent-major (24 janvier 1839).

Bonniol (Jacques-Michel), né le 30 septembre 1797 à Gignac (Hérault). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (28 août 1835). R. F., 31e de ligne : lieutenant (2 août 1837).

Bonorand (Pilsch-Arnolph), né à Sus (Suisse). S. E., 27 juillet 1835, comme capitaine (20 décembre 1834). Resté à Alger, ayant refusé de rejoindre le 7 mars 1836, époque de l'embarquement du dernier détachement venu d'Alger.

Borgassi (Jérôme). S. E. comme sous-lieutenant au 25 décembre 1838.

Borkacki (Jacques), né le 15 mai 1906 à Pulstuck (Pologne). S. E. (avec la légion). 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835). Capitaine (28 août 1835). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne) 20 juillet 1838. Légion étrangère nouvelle : lieutenant (18 juillet 1838).

Borzewski (Calixte-*Nalencz*), capitaine de lanciers polonais venu de France en juin 1836; tué vers Zubiri le 1er août 1836.

Botta (Pompée), sous-lieutenant à la légion en 1838.

Bottero (Jean-Baptiste), lieutenant à la légion, démissionnaire en mai 1837.

Bourdais de la Moissonière (Pierre-Hercule), né le 6 octobre 1809 à Bordeaux. S. E., lieutenant officier d'ordonnance du chef d'état-major (13 janvier 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), en novembre 1836; sous-lieutenant au 48e de ligne (3 février 1837).

Bourdilliat (Jean-Baptiste), né le 17 septembre 1792 à Paris; S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835), capitaine (28 août 1835). R. F. (démissionnaire de la légion), 31 décembre 1837; 25e de ligne : lieutenant (9 avril 1838).

Bourreuille (Jean-Jacques-Léopold *de*). S. E., sergent-major à la légion étrangère (23 mai 1833); sous-lieutenant (14 octobre 1835).

Boussard (Pierre-Nicolas-Rémy), sous-officier libéré. S. E., lieutenant aux volontaires d'Isabelle en 1835; lieutenant à la légion; démissionnaire de la légion en mai 1837.

Brandoly (Ambroise-Jean-Alexis), né le 15 mai 1797 à Marquixanes (Pyrénées-Orientales). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant adjudant-major (22 juillet 1835); capitaine adjudant-major (13 janvier 1836). R. F. (démissionnaire de la légion) 23 août 1837; 39e de ligne, lieutenant (12 décembre 1837).

Bravard (Antoine). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent; sous-lieutenant (26 avril 1836).

Bruneau (J.-B.-Auguste), né le 20 octobre 1796, à Sivry-sur-Meuse (Meuse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 15 décembre 1836; 23e de ligne; capitaine (16 novembre 1837).

Buchel (Auguste), venu volontairement de France en Espagne; sous-lieutenant; lieutenant en décembre 1838.

Buttkiewicz (Jean), né en 1798, à Toroppin (Pologne). S. E. (avec la légion); 27 juillet 1835; comme sergent (27 avril 1834); sous-lieutenant

(13 janvier 1836); mort le 4 mai 1836 des suites de blessures reçues au combat du 26 avril.

C

Cabanier (Pierre), né le 20 juin 1803 à Phalsbourg (Meurthe), venu volontairement de France au service d'Espagne, étant lieutenant en non-activité du 11 février 1835; admis à la légion comme lieutenant en juillet 1836; capitaine adjudant-major (27 février 1837). R. F., 38e de ligne, lieutenant (30 juillet 1839).

Cahen (Jacob), né le 26 août 1802, à Rülzheim (Bavière). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major de voltigeurs (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant en juillet 1837; capitaine en décembre 1838.

Canca, S. E., admis à la légion comme sous-lieutenant en juillet 1836.

Caprez (*de*) (1) (Benoît-Antoine-Louis), né le 5 février 1798 à Lenz (Suisse). S. E. (7e bat.), 16 août 1836, comme chef de bat. (11 août 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 29 septembre 1837. Légion étrangère nouvelle : capitaine (24 novembre 1837). Colonel en 1855.

Carlos (2) (Auguste), né le 24 août 1791 à Festenberg (Silésie). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); démissionnaire en mai 1837.

Cartier (François). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835; comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (28 août 1835).

Caseli (Jean-César), né en 1807 à Castellazo (Piémont). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835; comme sergent de grenadiers (22 juillet 1835); sous-lieutenant en juillet 1837.

Cassolo (Angelo). S. E., sous-lieutenant au 25 décembre 1838.

Ceccaldi (Doriglio-Antoine), né le 23 décembre 1813, à Evisa (Corse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (21 mai 1835); adjudant sous-officier (1er juin 1836); sous-lieutenant sur le champ de bataille de Villatuerta (8 septembre 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne); 13e de ligne, sergent-major (4 décembre 1837); sous-lieutenant (30 juillet 1839).

Ceccaldi (Ferdinand), né le 7 décembre 1802, à Evisa (Corse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme chirurgien-major (20 novembre 1831). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), en 1836.

Chariatte (François-Xavier), né le 4 décembre 1799, à Bellelay (Suisse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (28 août 1835). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 20 octobre 1837. Légion étrangère nouvelle : lieutenant (28 novembre 1837).

Charpentier (Auguste), admis à la légion comme sous-lieutenant en septembre 1836.

Chazot (Joseph), né le 10 février 1788, à Oullins (Rhône), sous-officier dans l'armée de l'Empire. S. E. (bataillons d'Isabelle) : capitaine à la dissolution de ce corps; capitaine dans la légion. R. F. au licenciement de la légion; non replacé dans l'armée française.

Chenevard (Jean-Pierre), né le 3 février 1799 à Genève (Suisse). Passé au dépôt de liquidation de la légion, 20 août 1836, comme lieutenant (22 juillet 1835). S. E., 16 mars 1836; capitaine (8 mai 1836); capitaine

(1) De Caprez étant capitaine à la légion, en 1835, avait été mis en non-activité comme les autres officiers qui refusèrent de passer au service d'Espagne. L'année suivante, il partit pour s'y rendre avec le 7e bataillon, constitué à Pau. Le grade de chef de bataillon lui avait été conféré avant le départ par le général Harispe.

(2) Ou *de Carlos*.

fonctionnaire trésorier (1er juillet 1836); R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 24 août 1837; légion étrangère nouvelle : lieutenant (28 novembre 1837).

Cieciszowski (Charles), sous-lieutenant de lanciers polonais, venu de France en juin 1836.

Clément (Henry-Marie-Angélique), né le 1er septembre 1801 à Paris. S. E. (avec la légion), comme adjudant sous-officier (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant (1er août 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 7 novembre 1837; 24e de ligne, adjudant sous-officier (2 février 1838).

Clette (Joseph-Marie), né le 2 juin 1801 à Paris. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (13 janvier 1836); lieutenant de voltigeurs (1er novembre 1836); lieutenant officier payeur (1er décembre 1837); trésorier le 1er février 1838; capitaine trésorier (7 août 1838). R. F. au licenciement (18 février 1839); 14e de ligne, sous-lieutenant (25 février 1839).

Closmann (Charles-Ernest), né le 22 novembre 1783, à Alzey (grand-duché de Hesse). S. E. (avec la légion), 20 août 1835 comme capitaine (18 juin 1832). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne) 1838. Légion étrangère nouvelle : capitaine (12 décembre 1838).

Cochois (Charles-François), né le 18 mars 1807 à Paris. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sergent-major (5 décembre 1833); sous-lieutenant (11 janvier 1836); lieutenant (18 septembre 1838). R. F. (licenciement de la légion). Légion étrangère nouvelle, sergent-major (20 février 1839); sous-lieutenant (16 janvier 1840).

Colleville (Augustin-Nicolas-François *de*), né le 18 février 1812 à Great-Marlow (Angleterre). S. E. (bataillons d'Isabelle); capitaine à la dissolution de ce corps; capitaine adjudant-major dans la légion. R. F., démissionnaire du service d'Espagne après Barbastro, 1837; lieutenant au 36e de ligne le 4 mars 1838; démissionnaire le 20 mars 1838.

Compère, dit *Paty* (Jean-Baptiste-Narcisse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant officier d'ordonnance du chef d'état-major (28 août 1835); capitaine en juillet 1837.

Conrad (Joseph), né le 8 décembre 1788 à Strasbourg (Bas-Rhin). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant-colonel (3 avril 1834). Colonel (28 août 1835). R. F., en mars 1836. Au 60e de ligne et détaché en mission en Espagne, 18 août 1836; tué en Espagne, 2 juin 1837.

Constant (Henry), né en 1809 à Berlin (Prusse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sergent-major; sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant en juillet 1837.

Coppée (François-Germain), né le 7 novembre 1803 à Colmar (Haut-Rhin). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sous-lieutenant (14 juin 1833); lieutenant (14 octobre 1835); capitaine (25 avril 1836); R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 6 février 1838; 11e de ligne, sous-lieutenant en 1838.

Cordier (Louis). S. E. avec la légion comme adjudant sous-officier (23 avril 1834); sous-lieutenant (14 octobre 1835); porte-drapeau. Mort à l'hôpital de Pampelune le 17 février 1836.

Coupé (*de*) S. E., comme capitaine à la légion. R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), octobre 1836. — V. *Dasque de Coupet* (?)

Courtejaire. S. E., capitaine à la légion, mort en juillet 1836.

Courtois (Louis), né le 7 septembre 1799 à Seurre (Côte-d'Or). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (6 juin 1836). R. F. (licenciement de la légion), 8 décembre 1838; 6e léger, lieutenant, 6 février 1839.

Courvoisier (Ulysse), dit *Clément*, né le 7 février 1800 à Neufchâtel (Suisse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sergent (21 octobre 1834); sous-lieutenant sur le champ de bataille (26 avril 1836); lieutenant

(18 septembre 1838). R. F. (licenciement de la légion), légion étrangère nouvelle : sergent, 31 janvier 1839.

Cousandier (1) (Edouard-Auguste), né le 20 février 1798 à Saint-Aubin (Suisse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); capitaine trésorier en 1836; major en 1837.

Cré. V. *Gré*.

Cros d'Avenas (Jean-Jacques-Joseph), né le 16 février 1780 à Campuranoy (Ardèche). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme chef de bataillon (25 juillet 1832); lieutenant-colonel (28 août 1855). R. F. 13 novembre 1837. Commandant de place de 2e classe à Bellegarde (9 mai 1838).

Cruzel (Jean-Jacques-Lapensée), né le 30 juin 1798 à Agen. S. E. (avec la légion) 20 août 1835, comme sergent-major (16 mai 1833); sous-lieutenant (17 mai 1836). R. F., 5e de ligne, sergent-major; sous-lieutenant (16 janvier 1840).

Cuny (Claude-François-Auguste), né le 9 décembre 1790 à Syra (Grèce). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major; adjudant sous-officier (13 juillet 1836), sous-lieutenant (1er novembre 1836). R. F. (licenciement de la légion), 10e léger, sergent-major (22 février 1839).

D

Daceto, voir *Aceto* (*d'*).

Damian-Duvernègue (2) (Théodore-Hyacinthe), né le 1er avril 1810 à Salon (Bouches-du-Rhône). S. E. (7e bataillon), 16 août 1836, comme lieutenant (7 août 1836); lieutenant adjudant-major (14 septembre 1836); capitaine adjudant-major (10 décembre 1837). R. F., 1er janvier 1839, 18e léger, sous-lieutenant (25 février 1839).

Damloup. S. E., lieutenant (13 janvier 1836); démissionnaire du service d'Espagne et R. F. en octobre 1836.

Dardenne (Henry), sous-lieutenant à la légion en 1838.

Dardenne (Jacques-Victor-Aimé), né le 2 septembre 1814 à Anvers (Belgique). S. E. (7e bataillon), 16 août 1836, comme caporal (16 août 1836); sergent-major (6 juillet 1837); adjudant sous-officier (1er janvier 1838); sous-lieutenant (18 septembre 1838). R. F. (licenciement de la légion), 30 décembre 1838; légion étrangère nouvelle : caporal (31 janvier 1839).

Dasque de Coupet (Jean-Etienne-Eugène), né le 3 août 1800 à Roquefort (Landes). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant adjoint au trésorier (22 juillet 1835); capitaine officier payeur des bataillons de guerre (28 août 1835). R. F., 28 juin 1836; 37e de ligne, lieutenant (24 août 1838).

Dautun (Thomas), sous-lieutenant à la légion en 1838.

Debécourt (Edouard), sous-lieutenant à la légion en 1838.

Decharry (Joseph), né le 15 octobre 1801 à Monteug (Lot). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (13 janvier 1836). Mort à l'hôpital de Pampelune le 21 avril 1836.

Delbé (Théobald). S. E., comme aide-major au 25 décembre 1838.

---

(1) *Courandier*.

(2) *Damian-Duvernègue* était sous-lieutenant à la légion en juillet 1835. Mis en non-activité comme ayant refusé de passer au service d'Espagne, il entra dans la légion étrangère nouvelle comme sous-lieutenant, à sa formation, le 5 février 1836 et partit pour l'Espagne avec le 7e bataillon. Le général Harispe lui conféra, au départ de ce bataillon, le grade de lieutenant.

Delétra (Jean-Pierre), né le 10 mai 1797 à Genève (Suisse). S. E. (avec la légion), 22 juillet 1835 comme lieutenant (22 juillet 1835). Capitaine adjudant-major (28 août 1835). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 24 août 1837. Légion étrangère nouvelle : lieutenant (28 novembre 1837).

Delpy de Laroche (1). S. E. Lieutenant en mai 1836.

Desjardins (Marc), né le 26 octobre 1794 à Aubonne (Suisse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (16 janvier 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 13 janvier 1838. Légion étrangère nouvelle : sous-lieutenant (18 juillet 1838).

Destez (Charles-Xavier), né le 17 mai 1814 à Versailles. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (16 mai 1835). Sous-lieutenant 26 avril 1836. R. F., 4e léger, sergent (2 novembre 1837); sous-lieutenant (24 août 1838).

Domingue (Louis-Christophe-Alexandre), dit *Hercule*, né le 9 janvier 1805 à Alexandrie (Piémont); détaché à la légion étrangère au service d'Espagne, sergent-major (4 août 1835); sous-lieutenant (16 janvier 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 30 septembre 1837; 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, sergent fourrier (29 juin 1839). 49e de ligne, sous-lieutenant (16 janvier 1840).

Douhet (Marie-Antoine *de*). S. E. (7e bataillon), lieutenant au 16 août 1836; capitaine adjudant-major en décembre 1838.

Dreux (Jean-Hippolyte). S. E. (volontaires d'Isabelle), adjudant sous-officier à la dissolution de ce corps; sous-lieutenant dans la légion (2e escadron lanciers), 14 janvier 1836.

Drouault (Mathurin), né le 19 octobre 1786 à l'Epine (Loir-et-Cher). capitaine en 1831; S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme chef de bataillon (22 juillet 1835). R. F., octobre 1836. 5e de ligne, chef de bataillon (30 avril 1837).

Ducimetière, voir *Monod*.

Duhard (Joseph-Bernard). S. E., comme adjudant sous-officier, sous-lieutenant en août 1836, démissionnaire de la légion en 1837.

Dumesgnil (Alexandre-Claude-Sébastien), né le 3 février 1797 à Colombe-la-Fosse (Aube). S. E. (avec la légion), 10 octobre 1835, comme chef de bataillon (au titre espagnol, 28 août 1835). En mission à Madrid (6 janvier 1837); lieutenant-colonel (en mission à Madrid), 11 mai 1837; en mission à Paris (14 mai 1837). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 31 décembre 1837; légion étrangère nouvelle : capitaine (26 mars 1838); 4e de ligne, lieutenant-colonel (juillet 1848).

Dumont (Pierre-Joseph), né le 7 octobre 1808 à Corbeil. S. E. (7e bataillon), 16 août 1836, comme sous-lieutenant (7 août 1836). R. F., sergent en 1839.

Dumontez (Alexis), né le 30 mai 1805 à Maubeuge (Nord). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine d'habillement (22 juillet 1835); major au régiment de lanciers (6 juin 1836); R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 18 janvier 1837; 32e de ligne, capitaine (11 novembre 1837).

---

(1) Quel est au juste cet officier? On trouve un *Jean-Bertrand-Frédéric Delpy de la Roche*, né le 24 juin 1802 à Bordeaux, qui, entré à l'Ecole de Saint-Cyr le 9 septembre 1819 et promu lieutenant le 27 octobre 1830 au 10e de ligne, fut mis en réforme le 12 octobre 1831. Rappelé à l'activité en 1837 au 13e de ligne, il fut de nouveau placé en réforme en 1844. Est-ce lui qui entre 1831 et 1837 s'en alla volontairement au service d'Espagne? Rien dans son dossier ne l'indique, mais le fait n'est pas invraisemblable.

Dumoustier, né le 1er octobre 1814 à Londres; entré à Saint-Cyr le 19 novembre 1831; renvoyé pour avoir crié : « Vive l'Empereur ! », le 28 juillet 1833; engagé le 14 avril 1834 au 10e léger et sergent le 6 mai 1835. S. E. sous-lieutenant (juillet 1835); pris par les Carlistes le 18 septembre 1835; fusillé.

Dupré (Charles-Louis), né en 1811 à Londres. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major; sous-lieutenant (28 août 1835). R. F. en 1836, renvoyé par suite de l'annulation de sa nomination au grade d'officier.

Dupuy (Stanislas), né le 9 janvier 1809 à Rouen; S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (1er mai 1835); sous-lieutenant (13 janvier 1836); tué le 8 novembre 1836 à Villatuerta.

E

Ehrlen, voir *Herlen*.

Eichacker (Edouard-Frédéric), né le 15 octobre 1804 à Coblentz (Rhin et Moselle). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme chirurgien aide-major (14 août 1831). Armée de Navarre : chirurgien principal (15 mars 1836). R. F., 14 décembre 1837. Corps des zouaves, chirurgien aide-major (18 mai 1838).

Eiseschmitt (Louis). S. E., lieutenant à la légion; démissionnaire en mai 1837.

Erny (François-Joseph), né le 18 février 1800 à Saverne (Bas-Rhin). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (11 février 1835); lieutenant (28 août 1835). Tué au combat d'Anguez le 24 novembre 1835.

F

Fabre (Jean-Louis). S. E. comme lieutenant; démissionnaire de la légion en mai 1837.

Fabre (1) (Joseph). S. E., sous-lieutenant en octobre 1835; lieutenant (1er escadron lanciers) (13 janvier 1836).

Favella (Martin), né le 23 novembre 1806 à Ajaccio (Corse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (25 avril 1835); sous-lieutenant (27 août 1835); lieutenant (1er novembre 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 1er décembre 1837; 7e de ligne : sergent-major (18 décembre 1837); sous-lieutenant (24 août 1838).

Ferdinand (Jacques-Philippe), né le 1er mai 1811 à Mayence. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme adjudant sous-officier (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); porte-drapeau (1er novembre 1835); lieutenant (1er novembre 1836); capitaine (28 septembre 1838). R. F., légion étrangère nouvelle : adjudant sous-officier (31 janvier 1839); sous-lieutenant (4 février 1840).

Ferrandi (Ascagne-Alcide), né le 25 septembre 1805 à Cervione (Corse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme adjudant sous-officier; sous-lieutenant (13 janvier 1836); tué à l'ennemi, le 26 avril 1836.

Ferrary (André-Camille-Marie), né le 15 juillet 1791 à Parme (Italie). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); chef de bataillon (28 août 1835); lieutenant-colonel en juillet 1837; colonel en décembre 1838. R. F., 24e de ligne, capitaine (25 février 1839); lieutenant-colonel en 1840; lieutenant-général des troupes pontificales en 1848.

---

(1) *Favre*.

Feyer (Nicolas), né le 21 janvier 1783 à Biberist (Suisse), lieutenant en avril 1831. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 16 juin 1838; légion étrangère nouvelle : capitaine (31 août 1838).

Finamore (Léonard), entré au régiment de Hohenlohe en 1826; naturalisé français en 1831, étant en Morée; sergent-major au 21e léger en 1835. S. E., sergent-major à la légion étrangère, 1er octobre 1836; adjudant sous-officier (16 décembre 1836); sous-lieutenant pour sa conduite à Larrainzar (13 novembre 1837); sous-lieutenant de grenadiers (1er octobre 1838); lieutenant (27 novembre 1838).

Fleurans (Louis-Théodoze *de*), né le 5 mars 1812 à Figeac; lieutenant d'infanterie; en non-activité au mois d'avril 1835. S. E., lieutenant aux volontaires d'Isabelle; lieutenant à la légion; pris par les Carlistes au mois d'août 1836 et fusillé (1).

Flory (Louis-François-Joseph), né le 2 septembre 1806 à Bar (Var). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); adjudant sous-officier (26 octobre 1835); sous-lieutenant (6 juin 1836). R. F., 20e de ligne, sergent-major (30 novembre 1837); sous-lieutenant (16 janvier 1840).

Forot (Joseph), né en 1812 à Saint-Félicien (Ardèche). S. E. (avec la légion), 21 juillet 1835, comme sergent fourrier (27 juillet 1835); sergent-major (26 septembre 1835); adjudant sous-officier (20 janvier 1836); sous-lieutenant (4 juillet 1836); lieutenant (3 novembre 1837). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 16 décembre 1837; 1er léger, sergent fourrier (30 janvier 1838); sous-lieutenant (24 octobre 1828), au 61e de ligne.

Franchechi (Alexandre), lieutenant en novembre 1836.

Franzini (Sire-Antoine), né à Trivulzio (Piémont). S. E. (7e bataillon), 16 août 1836, comme sergent-major (24 mars 1836); adjudant sous-officier (11 février 1837); sous-lieutenant (10 décembre 1837). R. F., 21e léger, sergent-major (11 mars 1839).

Frère (Paul-Bazile). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835). R. F., en 1836, afin de faire valoir ses droits au traitement de non-activité pour infirmités temporaires.

Fromann (Chrétien). S. E., comme aide-major au 25 décembre 1838.

G

Galant (Abel-André-Joseph-Marie-Aimé), né le 7 mai 1792 à Ploërmel (Morbihan), sous-lieutenant en 1813, démissionnaire sous la Restauration; sous-lieutenant à la légion en 1832. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine adjudant-major; commissaire des guerres de 2e classe (28 mars 1836); lieutenant-colonel le 23 août 1838. Maintenu en mission à Madrid, 1839. R. F., capitaine au 12e de ligne (25 février 1839); major au 1er léger (6 octobre 1840); adjoint de 1re classe à l'intendance militaire (30 janvier 1842).

Galant (Albert-Charles), sous-lieutenant à la légion en 1838.

Galasso (François-Antoine-Pompée). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme chirurgien aide-major (24 novembre 1834).

Galloo (François-Folquin), né le 2 juillet 1796 à Wermham (Nord). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835; comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (14 octobre 1835). R. F. (19 octobre 1837); 14e de ligne, sous-lieutenant (11 novembre 1837).

---

(1) *De Florence* dans un certain nombre de documents.

Gandferneau (François). S. E., sous-lieutenant à la légion en 1838. R. F., sergent (1839).

Gaucz (1) (Vincent), né à Varsovie (Pologne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835). R. F. (licenciement de la légion), légion étrangère nouvelle : capitaine (31 mars 1839).

Gault (Alphonse), né le 28 mai 1808 à Paris. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant adjudant-major (22 juillet 1835); capitaine officier d'ordonnance du général commandant la division.

Gayer (Othon), né le 18 février 1802 à Coblentz (Prusse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (26 février 1834); sous-lieutenant en juillet 1837.

Gentès (Emiland), né le 14 avril 1791 à Saussey (Côte-d'Or). S. E. (avec la légion), 22 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835). R. F., 18 mai 1836; 26e de ligne, capitaine (30 juin 1836).

Gignoux (Charles-Adolphe), né le 3 octobre 1804 à Bordeaux. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835). R. F. (5 décembre 1837); 66e de ligne, sous-lieutenant (12 décembre 1837).

Gnone (Louis-François), né le 7 février 1787 à Alexandrie (Piémont). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (5 septembre 1831).

Godeau (Edme), né le 26 octobre 1791, à Pouilly (Nièvre). S. E. (avec la légion), 27 juillet; comme capitaine (1er mai 1832); major (28 août 1835).

Goffour de Groot (Guillaume), envoyé par la Reine; capitaine.

Goguel (Gaspard-Adolphe), né le 23 août 1807, à Montbéliard. S. E. (dans la légion), 6 novembre 1835, comme sous-lieutenant (pour prendre rang du 22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne) 14 novembre 1836; 59e de ligne; sous-lieutenant (2 août 1837).

Golebiowski (2) (Adolphe-Antoine), né en 1810, à Klenicki (Pologne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (14 juin 1835). Sous-lieutenant. Lieutenant (17 mai 1836).

Gottschalk (3) (Joseph), S. E., sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); capitaine (26 avril 1836).

Grange (Jean), né le 1er janvier 1796, à Tournon (Ardèche). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (28 août 1835). R. F., octobre 1836, 62e de ligne, lieutenant (26 avril 1837).

Grant de Vaux (Charles-Albin), né le 22 septembre 1806 à Londres. S. E. (7e bataillon), 16 août 1836, comme lieutenant (7 août 1836); lieutenant adjudant-major (24 mai 1837). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 28 octobre 1837; 59e de ligne, sous-lieutenant (22 janvier 1838).

Gré. S E., capitaine à la légion, démissionnaire en mai 1837.

Grosglod (4) (Augustin), né en 1808 à Nauenbourg (Prusse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major; sous-lieutenant (13 janvier 1836). R. F., en octobre 1836.

Guédin (Ami-Michel), né le 1er décembre 1801 à Genève (Suisse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835). Lieutenant (14 octobre 1835). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 24 septembre 1837. Légion étrangère nouvelle : sous-lieutenant (28 novembre 1837).

Guérillon (Adolphe-Napoléon). S. E., sous-lieutenant; lieutenant (13

---

(1) *Gauez*.
(2) *Golembiowski*.
(3) *Gotschald*.
(4) *Grosclaude*.

janvier 1836). R. F., 2e régiment de la légion étrangère; lieutenant (6 octobre 1840).

Guinodie (Antoine-Henry), né le 28 décembre 1809 à Libourne. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major de grenadiers (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835).

Guyon (Louis-Auguste), né le 17 novembre 1811, à Magny (Seine-et-Oise); venu volontairement de France en Espagne, étant sergent au 55e de ligne, le 23 mars 1836; sous-lieutenant en juillet 1837. R. F., 9 novembre 1837; 55e de ligne, sergent fourrier (16 mars 1838); sous-lieutenant (13 septembre 1840).

H

Hacquet (Pierre-Charles), né le 15 mars 1794 à Paris; lieutenant dans la garde royale; démissionnaire en 1825. S. E. (bataillons d'Isabelle); capitaine à la dissolution de ce corps; capitaine dans la légion. R. F., au licenciement en 1839; non replacé dans l'armée française.

Hansen (1) (Pierre-Joseph-Hubert). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme chirurgien aide-major.

Hébich (Jean-Albert), né le 2 mai 1793 à Ulm (Wurtemberg); au service de la Grèce en 1823 comme lieutenant-colonel; nommé lieutenant à la légion étrangère le 2 juin 1831. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 24 octobre 1837. 1er régiment de la légion étrangère, capitaine (30 décembre 1840).

Helprecht (2) (Auguste), né le 13 août 1795 à Magdebourg (Prusse). S. E. (7e bataillon), 16 août 1836, comme sous-lieutenant (7 août 1836). R. F., légion étrangère nouvelle : adjudant sous-officier (15 août 1838); sous-lieutenant (4 février 1840).

Henry (Amédée-Pascal), né le 15 juillet 1795 à Caen. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); capitaine adjudant-major, démissionnaire en mai 1837.

Henzé (Henry-Auguste). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme chirurgien aide-major, démissionnaire en mai 1837.

Herlen (3) (Jean-Jacques-Auguste-Théodore). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme chirurgien aide-major.

Horain (Michel). S. E., chef d'escadron de lanciers polonais, venu de France en mai 1836.

Horain (Thadée), né le 30 novembre 1804 à Varsovie (Pologne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme chef de bataillon (31 août 1832); lieutenant-colonel, chef d'état-major (11 janvier 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), en 1836; légion étrangère nouvelle : chef de bataillon (15 août 1837); tué à Gigeli (17 mai 1839).

Huc (Jean), né le 13 juillet 1801 à Monflanquin (Lot-et-Garonne). lieutenant en 1833 à la légion étrangère. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 17 janvier 1837; 57e de ligne, capitaine (2 août 1837); colonel en 1855.

Huc (Jean-Baptiste). S. E. (avec la légion), sergent (1836); sous-lieutenant en juillet 1836, démissionnaire en mai 1837.

Hufty. S. E. (avec la légion), comme sous-lieutenant (22 juillet 1835). R. F., lieutenant au 63e de ligne; capitaine; démissionnaire en juillet 1847.

---

(1) *Henzen.*
(2) *Hilprecht.*
(3) *Ehrlen.*

Hurford (Charles), né le 31 octobre 1811 à Paris. S. E. (avec la légion), comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (13 janvier 1836).

I

Iendugowski (Domas). S. E. adjudant sous-officier; sous-lieutenant en août 1836.

Imer (Gustave-Eugène), né le 21 novembre 1806 à Bienne (Suisse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); capitaine (1er novembre 1836); R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 13 octobre 1837; légion étrangère nouvelle : sous-lieutenant (9 février 1838).

Iwonczewski (Louis), né le 20 juillet 1807 à Huszcza (Pologne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); capitaine (8 novembre 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 27 novembre 1837; légion étrangère nouvelle : sous-lieutenant (9 février 1838).

J

Jelard.

Jusseau (Pierre), né le 11 octobre 1795 à Saint-Rémy (Saône-et-Loire); adjudant sous-officier (22 juin 1832) au 1er de ligne; en congé illimité, du 4 septembre 1834. S. E., lieutenant aux volontaires d'Isabelle en 1835; lieutenant à la légion; capitaine sur le champ de bataille (26 avril 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 23 novembre 1836; légion étrangère nouvelle : adjudant sous-officier (28 avril 1837); sous-lieutenant (11 novembre 1837).

K

Kapft (Frédéric). S. E. (avec la légion); lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (14 octobre 1835); mort à Alger fin 1835.

Karazkewicz (1) Gaspard). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine en juillet 1837.

Karroff (Rodrigue, comte *de*). S. E., capitaine.

Kleffler (2) (Alexandre), né le 7 septembre 1803 à Landau (Bavière). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (13 janvier 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne); légion étrangère nouvelle, sous-lieutenant (28 novembre 1837).

Klein (Marie-Charles-Antoine), né le 8 décembre 1788 à Guéblange (Meurthe). S. E., le 11 août 1836, comme capitaine (22 mars 1831); chef de bataillon, chef d'état-major de la division auxiliaire française. R. F., 14 novembre 1836; 5e de ligne, major (27 avril 1838).

Kraiewski (Henry), chef d'escadron polonais, venu de France (mai 1836). Lieutenant-colonel, chef des lanciers polonais de la légion.

Kucikowski (André), né le 10 décembre 1810 à Zakzrew (Pologne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (14 octobre 1835); capitaine (17 mai 1836). R. F. (admis à la retraite), 1er avril 1837; légion étrangère nouvelle : lieutenant (28 novembre 1837).

Kuezkowski, Kutchkowski, v. le précédent.

---

(1) *Karaciewitz* et *Karatzewitz.*

(2) *Kleffer.*

L

Lagarde (Joseph-Toussaint), né le 11 octobre 1805 à Saint-André (Hérault). Libéré du service étant sergent au 7e de ligne, 26 mai 1836. S. E. (dans la légion étrangère), 21 juin 1836, comme sergent; sous-lieutenant (1er août 1836); lieutenant (1er décembre 1838). R. F. (8 décembre 1838); 7e de ligne, sergent (18 février 1839); sous-lieutenant (19 juillet 1839).

Lagarde (Henry-Victor). S. E. (volontaire), 12 août 1836, comme adjudant sous-officier; lieutenant d'artillerie en juillet 1837. R. F. (1er janvier 1839).

Lagé (Henry-Félix), né le 21 avril 1813 à Rennes. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (13 janvier 1836). R. F. (4 juillet 1837); 54e de ligne, sous-lieutenant (2 août 1837).

Lambert (Jacques-Volurien). S. E., sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); démissionnaire de la légion en 1837.

Landry (Jean-Baptiste), né le 11 septembre 1802 à Péndé (Somme). S. E. (bataillon d'Isabelle), adjudant sous-officier à la dissolution de ce corps; sous-lieutenant (17 mai 1836). R. F. (licenciement de la légion), 8 décembre 1838; 51e de ligne, adjudant sous-officier (25 février 1839); sous-lieutenant (16 janvier 1840).

Lapoter (Jean-Baptiste-Eléonore), né le 4 juin 1803 à Paris. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (30 décembre 1834); capitaine (28 août 1835); démissionnaire en mai 1837.

Laruhe (Léonard), né le 28 octobre 1799 à La Rochefoucault (Charente). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); capitaine (22 décembre 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 5 mai 1837; 62e de ligne, sous-lieutenant (2 août 1837).

Latil (Auguste), né le 24 février 1794 à Nice (Piémont). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (1er août 1834); adjudant sous-officier (26 octobre 1835); sous-lieutenant sur le champ de bataille (1er août 1836); lieutenant (1er décembre 1838). R. F. (licenciement de la légion); légion étrangère nouvelle : sergent (20 février 1839).

Lebeau (Jean-Louis, *Baux*, dit), né le 11 septembre 1780 à Carcassonne. S. E., 7 août 1836; commandant la division auxiliaire française. R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 16 novembre 1836; maréchal de camp, disponible (12 août 1839).

Leblanc (Adrien), né le 7 octobre 1784 à Evreux. S. E. (avec la légion) : passé au dépôt espagnol le 27 juillet 1835, étant en congé de convalescence à Paris, du 13 mai 1834; lieutenant (7 décembre 1833).

Lecca, voir *Zecca*.

Leduchowski, *Ledukowski*, voir *Ludechowski*.

Lehr (Jean-Gérard), né le 3 juin 1802 à Francfort-sur-Mein. S. E. (7e bataillon), 16 août 1836, comme sous-lieutenant (7 août 1837). R. F. (pension de retraite), 31 décembre 1837; légion étrangère : sergent-major (1er janvier 1838); sous-lieutenant (19 juillet 1839).

Lemonnier (Jacques-Pascal), né le 18 novembre 1783 à Saint-Lucien (Seine-Inférieure); lieutenant dans l'armée de l'Empire; démissionnaire en 1818. S. E. (bataillons d'Isabelle); lieutenant à la dissolution de ce corps; lieutenant dans la légion (28 avril 1836). R. F., démissionnaire en 1838, non replacé dans l'armée.

Lesnard (Louis-Charles-Jules), né le 18 novembre 1804 à Nancy (Meurthe). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (6 mai 1835); sous-lieutenant en 1835; lieutenant (13 janvier 1836).

Levray (Jean-Henry), né le 31 août 1811 à Bourg. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent fourrier (21 décembre 1833); sous-lieutenant, officier d'ordonnance du général commandant la division (17 mai 1836).

Libermann (1) (Jean-Frédéric), né le 16 février 1793 à Aarau (Suisse). S. E., légion étrangère, au dépôt espagnol (27 juillet 1835), comme sergent-major (17 juillet 1831); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant en juillet 1837.

Lichtnecker (Jean-Baptiste), ancien sous-officier. S. E. (bataillons d'Isabelle); lieutenant à la dissolution de ce corps; lieutenant adjoint au capitaine d'habillement dans la légion.

Lindauer (Ernest-Maximilien). S. E., comme sergent-major; sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant en juillet 1837.

Lion (Mayer-Jacob), né le 17 juin 1806 à Nantes. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (2 août 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant (22 décembre 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 18 janvier 1837; 12e léger, sergent-major (12 juin 1837); sous-lieutenant (24 août 1838).

Ludechowski (2) (Constantin). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine en 1er (lanciers, 28 août 1835)

Luscher (Jean), né le 20 mars 1803 à Aarbourg (Suisse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant adjudant-major (22 juillet 1835); capitaine (13 janvier 1836); R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 24 septembre 1837; légion étrangère nouvelle : lieutenant (28 novembre 1837).

Lyon, voir *Lion*.

M

Magnier (Ambroise-Pierre-Victor), né le 10 décembre 1789 à Paris. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme chef de bataillon (23 juin 1832); lieutenant-colonel (28 août 1835). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 19 août 1836; 18e léger, chef de bataillon (15 novembre 1836); lieutenant-colonel (10 juillet 1838).

Mailler (Abraham-Frédéric), né le 13 mars 1774 à Strasbourg. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835). Pris à la chasse par les Carlistes le 19 octobre 1836, fusillé le 21.

Mallet (François-Joseph-Albert), né le 28 février 1787, au Cannet (Var). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme capitaine (11 août 1833); chef de bataillon (28 août 1835); R. F., 30 juin 1838; 7e de ligne, capitaine (22 mai 1839).

Marc. S. E., lieutenant en 1836.

Marette (Louis-Guillaume), né le 14 août 1810, à Boulogne. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme adjudant sous-officier (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); démissionnaire du service d'Espagne en octobre 1836.

Mariani (Louis), né le 16 mars 1875, à Aoste (Piémont). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme capitaine (22 juillet 1835); démissionnaire en mai 1837.

Marochetti (Joseph), S. E., sous-lieutenant au 25 décembre 1838.

Masclary (de) (Marie-Joseph-Charles-Fulcrand), né le 17 mars 1807 à Montpellier. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); démissionnaire en mai 1837.

Masson (Jean-Albert-Adolphe), né le 28 janvier 1811 à Lamastre. S. E. (avec la légion) 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant en juillet 1837. R. F. (démis-

(1) *Libremann, Liebermann.*
(2) *Leduchowski.*

sionnaire du service d'Espagne), 5 septembre 1837; 6e de ligne, sergent-major; sous-lieutenant (24 août 1838).

Maze (Louis-Marie-Gabriel), né le 22 novembre 1810 à Paris. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sous-lieutenant (12 novembre 1833); lieutenant (13 janvier 1836); capitaine démissionnaire en mai 1837.

Meyer (1) (Bonaventure), né le 15 janvier 1804 à Olten (Suisse); lieutenant en 1828, nommé à la légion étrangère en 1831. S. E. (avec la légion) 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); adjudant-major (11 février 1836); chef de bataillon (11 septembre 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 14 février 1838; légion étrangère nouvelle : capitaine (18 juillet 1838); colonel en 1855.

Meylan (Henry), né le 11 décembre 1797 à Chenit, canton de Vaud (Suisse). S. E. (avec la légion, passé au dépôt espagnol le 27 juillet 1835 étant à l'hôpital du 18 juillet 1835), embarqué le 25 octobre comme sergent fourrier (6 juillet 1835); sergent-major (16 avril 1836); passé à la batterie d'artillerie avec son grade le 1er août 1836; sous-lieutenant sur le champ de bataille (14 septembre 1836) : lieutenant (18 septembre 1838). R. F. (licenciement de la légion); légion étrangère nouvelle : sergent (20 février 1839); sous-lieutenant (17 avril 1841).

Mille (Jean-Baptiste-Alphonse), né le 22 janvier 1800 à Hyères, sous-lieutenant de zouaves en 1831; démissionnaire en 1833. S. E., capitaine dans les volontaires d'Isabelle en 1835; capitaine dans la légion; mort le 29 mai 1837 de blessures reçues à Huesca.

Mogilnicki (2) (Alexandre-Félix), né en 1815 à Bialydwor (Pologne prussienne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (26 juillet 1835); sous-lieutenant (16 janvier 1836).

Mokronowsky (Paul). S. E., admis à la légion comme lieutenant de cavalerie en août 1836; affecté au dépôt.

Mokzrecki (3) (Louis-Napoléon-Pantaléon), né le 26 décembre 1812 à Grodno (Pologne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sergent (27 avril 1834); sous-lieutenant (11 janvier 1836); lieutenant (10 décembre 1837). R. F. (licenciement de la légion), 1er janvier 1839; légion étrangère nouvelle : sergent (31 janvier 1839); sous-lieutenant (9 février 1841).

Mongin (Jean-Baptiste), né le 27 décembre 1804 à Crésancey (Haute-Saône). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sous-lieutenant; lieutenant (28 août 1835); capitaine en juillet 1837.

Moni de Montmort, envoyé par la Reine : capitaine.

Monod (alias *Ducimetière*) (Jean-Louis), né le 25 juillet 1795 à Rolle (Suisse). S. E. (avec la légion), 20 août 1835 comme lieutenant (30 décembre 1834); capitaine (14 octobre 1835); adjudant-major (1er octobre 1836); R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 24 août 1837; légion étrangère nouvelle : lieutenant (28 novembre 1837).

Montallegri (4) (Sébastiano), né le 20 août 1784 à Faenza (Italie). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (31 décembre 1833); chef de bataillon (28 août 1835); tué à Huesca au milieu de son bataillon le 24 mai 1837.

Montanary (Noël), venu volontairement de France en Espagne. Chirurgien aide-major en décembre 1838.

Montera. S. E., lieutenant démissionnaire en 1836.

Montesquiou-Fezensac (Pierre *de*). S. E., en 1838, comme sous-lieutenant, détaché à Madrid près l'ambassadeur de France, son oncle.

Monti (Jean-Gennaro), né le 2 octobre 1811 à Milan (5). S. E. (avec

(1) *Mayer*.
(2) *Mogelnicki*.
(3) *Mockreki*, *Mokrzecki*.
(4) *Montalegri*, *Montellegri*.
(5) Ou à Cervione.

la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); sous-lieutenant en juillet 1836; R. F., légion étrangère nouvelle : sous-lieutenant, 27 août 1839.

N

Nalencz Borzewski (Calixte), voir *Borzewski*.

Nouë (Léon-Valérien, comte *de*), né le 18 mai 1805 à Dhuizel (Aisne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); chef de bataillon (8 novembre 1836); R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 17 février 1838; 43e de ligne, capitaine (24 août 1838); général de division (7 mars 1861).

O

Ourdonneau (Pierre), voir *Audonneau*.

P

Pacoret (Antoine-Victor), né le 18 décembre 1802 à Grenoble. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme adjudant; sous-officier (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant en juillet 1837; capitaine en décembre 1838; R. F., légion étrangère nouvelle : sous-lieutenant (20 octobre 1839).

Pagnier (François-Victor). S. E. (7e bat.), 16 août 1836, comme lieutenant (7 août 1836).

Paivret, voir *Pacoret* (?).

Paulmier (Edouard-François-Richard), né le 10 nivôse an XIII, à Paris. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sergent fourrier (6 juillet 1835); sous-lieutenant (24 mars 1836). R. F., en octobre 1836.

Pawlowski (Joseph). S. E., sous-lieutenant (24 mars 1836).

Pego (Joseph). S. E. (avec la légion), passé au dépôt espagnol (27 juillet 1835) étant en congé à Lisbonne du 1er mars 1835 comme lieutenant.

Peligneux (1) (Pierre-Jacques), né en 1808 à Anvers (Belgique). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sergent-major; sous-lieutenant adjoint au trésorier (13 octobre 1835); lieutenant en juillet 1837.

Pellet (Jean-Baptiste), né le 8 août 1808 à Saint-Julien (Savoie). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (21 octobre 1834); sous-lieutenant (16 janvier 1836); lieutenant (23 mars 1837). R. F. (licencié), 19 mars 1838; légion étrangère nouvelle : soldat, 31 août 1840; sous-lieutenant (22 avril 1841).

Péralo (Ferdinand-Jean-François), né le 17 janvier 1815 à Auch. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); adjudant sous-officier (26 juin 1836); sous-lieutenant (1er novembre 1836); soldat à la compagnie sacrée (16 septembre 1837). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 21 octobre 1837; 10e de ligne, sergent-major (8 novembre 1837); sous-lieutenant (14 décembre 1837).

Perotti (Joseph-François-Marie-Prime), né le 11 mai 1795 à Brivio (Etats lombardo-vénitiens). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme sous-lieutenant; lieutenant (13 janvier 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 21 octobre 1837; légion étrangère nouvelle : sous-lieutenant (28 novembre 1837).

Pfandler (Georges-Gottlieb), né le 11 septembre 1801 à Wallhausen

---

(1) *Peigneux* (Antoine).

(Prusse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 21 novembre 1837; légion étrangère nouvelle : sous-lieutenant (9 février 1848).

Pfersdorff (Jean-Frédéric), né le 11 octobre 1792 à Pirmasens (Bavière). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (28 août 1835).

Picot de Moras (Xavier-Isidore-Victor), né le 11 septembre 1808 à Chargey (Haute-Saône). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (20 juin 1832); capitaine (28 août 1835).

Piereschi (François), S. E., sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835). R. F. en octobre 1836.

Pierrart (1) (Philibert-Léon-Jean). S. E., comme sergent-major; sous-lieutenant (13 janvier 1836); lieutenant en juillet 1837; capitaine en décembre 1838.

Pierrot (Joseph-Roch), né le 16 août 1788 à Cerfontaines-en-Oryois (Haute-Marne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (12 avril 1829); chef de bataillon en mai 1836; démissionnaire du service d'Espagne en octobre 1836.

Pillé (Pierre-Jean), né le 28 février 1788 à Lorris (Loiret). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (28 août 1835).

Pio-Pio, venu volontairement de France en Espagne : chirurgien aide-major.

Pitaut, envoyé par la Reine en juillet 1836; capitaine.

Poerio (Raphaël), né le 29 septembre 1792 à Catanzaro (Deux-Siciles). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme chef de bataillon (28 janvier 1832). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 1er septembre 1835; légion étrangère nouvelle : chef de bataillon, 30 juillet 1839; lieutenant-colonel (11 août 1841).

Poggio (Jacques), admis à la légion comme sous-lieutenant en septembre 1836.

Pogonowski (Pierre). S. E., admis à la légion comme capitaine du génie en août 1836.

Pongowski (2) (Clément), lieutenant de lanciers polonais venu de France le 29 mai 1836.

Poulain (François-Antoine), né le 30 août 1810 à Montjay-la-Tour (Seine-et-Marne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant en juillet 1837; capitaine en décembre 1838. R. F., sergent-major en 1839.

Poussard (Henry-Louis-Achille), né le 4 mars 1801 à Paris; sous-lieutenant d'infanterie; en non-activité (décembre 1834). S. E., lieutenant aux volontaires d'Isabelle; lieutenant à la légion; R. F. (octobre 1837); mis en réforme.

Prestat (Baptiste-Charles-Gaston), né le 7 mai 1810 à Millau (Aveyron). S. E. (7e bataillon), 16 août 1836, comme sous-lieutenant (7 août 1836); officier payeur (1er février 1838). R. F. (licenciement de la légion); (8 décembre 1838) 43e de ligne; sergent-major (4 février 1839); sous-lieutenant (20 juin 1839).

Prouvensal de Saint-Hilaire. S. E., lieutenant à la légion (30 mai 1837). R. F., légion étrangère nouvelle : lieutenant, puis capitaine adjudant-major (10 novembre 1839).

Przyluski (Stanislas). S. E., capitaine de lanciers polonais, venu de France le 4 mai 1836.

---

(1) *Pierart*, *Pierrard*.
(2) *Pongonowski*.

Q

Quirot (François-Louis-Gabriel), né le 26 novembre 1807 à Charmes (Vosges). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (11 juin 1835); adjudant sous-officier; sous-lieutenant (14 janvier 1836); mort des suites de ses blessures le 10 avril 1836.

R

Ramelet (Dominique). S. E., sous-lieutenant (14 janvier 1836); démissionnaire de la légion en mai 1837.

Ramu, sous-lieutenant, démissionnaire de la légion en mai 1837.

Rébisso (Napoléon-Gaëtan-Louis), né le 3 mars 1806 à Gênes (Piémont). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (1er août 1834); sous-lieutenant sur le champ de bataille (1er août 1836); lieutenant (10 décembre 1837). R. F. Légion étrangère nouvelle : sergent (31 janvier 1839); sous-lieutenant (25 mai 1841).

Rèche (François). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (16 avril 1835); sous-lieutenant (13 janvier 1836).

Rechsch (Georges). S. E. (avec la légion), comme sergent, du 25 juin 1833; sous-lieutenant le 14 octobre 1835.

Regly, voir *Rengly*.

Reilk (1) (François), né le 15 septembre 1791 à Kemnacht (Bavière). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (1er mai 1834); sous-lieutenant (13 octobre 1835); sous-lieutenant, section d'artillerie (8 mars 1836); lieutenant, *idem* (8 novembre 1836); capitaine, *idem* (31 janvier 1838); R. F. (licenciement de la légion); légion étrangère nouvelle : sergent, 9 mai 1839; mort à Miliana, 13 novembre 1840.

Reisch (Frédéric-Guillaume), né le 23 janvier 1808 à Messenheim (Bade). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme adjudant sous-officier (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant (13 janvier 1836); capitaine (1er novembre 1836). R. F. (licenciement de la légion), légion étrangère nouvelle : adjudant sous-officier (6 février 1839); mort à l'hôpital du Dey, 6 juillet 1839.

Rembel (Jean), né le 27 août 1804 à Horchheim (Hesse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major; sous-lieutenant en juillet 1837.

Renacki (Ferdinand). S. E. (7e bataillon), 16 août 1836; chirurgien aide-major (7 août 1836).

Renault (2) (Pierre-Hippolyte-Publius), né le 20 janvier 1807 à La Valette (île de Malte). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); chef de bataillon (1er octobre 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 8 mai 1837; légion étrangère nouvelle : capitaine adjudant-major (3 août 1837); maréchal de camp (23 août 1846); général de division (14 juillet 1851); commandant en chef le 2e corps de la 2e armée de Paris (7 novembre 1870); décédé à Paris des suites de blessures reçues à l'ennemi, à Villiers, le 6 décembre 1870.

Rengly (Aloïse), né le 29 août 1797, à Eschlimatte. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (18 août 1832); sous-lieutenant (14 octobre 1835); lieutenant, tué à Larrainzar le 21 mars 1837.

Robert (Jean-Louis), né le 22 juin 1796 à Toulouse. S. E. (avec la lé-

---

(1) *Reilck*. Le registre matricule de l'ancienne légion le porte comme né en 1801 à Kulmein (Bavière).

(2) *Renaud*.

gion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); démissionnaire du service d'Espagne en octobre 1836. R. F. (28 mai 1837); 30e de ligne, sous-lieutenant (2 août 1837).

Robin (Edouard-Constantin-Gabriel), né le 25 novembre 1810 à l'Isle-Dieu (Vendée). S. E. (7e bataillon), 16 août 1836, comme sous-lieutenant (17 août 1836); tué à Allo, le 22 décembre 1836.

Robin (Pierre). S. E., admis à la légion comme lieutenant d'infanterie en août 1836; affecté au dépôt.

Rockicki (Félix), né en 1813 en Podolie. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (1er juillet 1834); lieutenant (17 mai 1836), lanciers.

Roi (Jean), né le 10 avril 1797 à Saint-Cybart-le-Peyrat (Charente). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (14 octobre 1835). R. F., 11e de ligne, sous-lieutenant (11 novembre 1837).

Rossillon (Joseph), né le 10 janvier 1806 à Genève. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); mort à l'hôpital de Puente-la-Reyna, des suites de ses blessures.

Roth (Louis). S. E., comme sous-lieutenant au 25 décembre 1838.

Rousset (Jacques), né le 10 mars 1808 à Antibes (Var). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (13 janvier 1838), artillerie; capitaine en juillet 1837; lieutenant-colonel (8 décembre 1838). R. F. (licenciement de la légion), sous-lieutenant, (4 juin 1839).

Roux (Jean-Pierre), né le 5 novembre 1801 à Die (Drôme). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); R. F. (octobre 1836); 62e de ligne; capitaine (26 avril 1837).

Roy, voir *Roi*.

Rubnicki (Maximilien). S. E., maréchal des logis; sous-lieutenant en août 1836; tué à Huesca, le 24 mai 1837.

Rumeau (François), né le 30 janvier 1802 à Ferrières (Ariège). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1834); sous-lieutenant (14 octobre 1835).

Rumeau. S. E., capitaine en mai 1836.

S

Saint-Hilaire (*Prouvensal de*); voir *Prouvensal*.

Sallot (Isidore-Joachim), né le 9 avril 1808, à Liége, d'un père français. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major; lieutenant, tué au combat d'Anguez, le 24 novembre 1835.

Saunier. S. E., sous-lieutenant à la légion en 1838. R. F., sergent en 1839.

Sawicki (Félix), né le 7 mai 1810 à Kamienka (Pologne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (14 octobre 1835), lanciers. R. F. (licenciement de la légion), 27 décembre 1838 : légion étrangère nouvelle : sous-lieutenant (31 mars 1839).

Scalabrino (Joseph), venu volontairement de France en Espagne; sous-lieutenant en octobre 1836.

Schleck (François) (1), né en 1812 à Deux-Ponts (Bavière). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant en juillet 1837.

---

(1) *Schlecker* (Frédéric).

Schmacker (1) (Christophe), né le 28 avril 1805 à Rigny (Haute-Saône). S. E. (avec la légion); dirigé sur le dépôt espagnol, le 24 juin 1836, comme sergent-major; sous-lieutenant (1er novembre 1836). R. F. au licenciement; légion étrangère nouvelle : sergent-major (16 février 1839); sous-lieutenant (25 mai 1841).

Schmeer, lieutenant en août 1837; est sans doute le même que *Semer*.

Schmidt (Henri), né le 9 juin 1806 à Alsens (Bavière). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant (1er août 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 1er décembre 1837; légion étrangère nouvelle : sergent-major (19 juin 1839); suicidé le 1er juin 1840.

Schultz (2) (Jean-Henri). S. E., chirurgien aide-major; chirurgien-major à la légion en 1838.

Segond (3) (Louis-Edouard), né le 2 février 1802 à Mens (Isère). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (13 octobre 1835); capitaine (18 septembre 1838). R. F. (licenciement de la légion), 8 décembre 1838, 19e léger, sous-lieutenant (25 février 1839).

Semer (4) (Jean-Pierre-Mathias). S. E., comme adjudant sous-officier; sous-lieutenant en août 1836.

Seyboz (5) (Nicolas), né le 6 avril 1799, à Morlou (Suisse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); capitaine en 1837; mort des suites de blessures reçues à Larrainzar le 21 mars 1837.

Simon (Louis-René), né le 4 octobre 1804 à Fontainebleau. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (13 octobre 1835); démissionnaire du service d'Espagne. R. F., en octobre 1836.

Simonin (Pierre), né le 11 mars 1789 à Clerval (Doubs). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); rayé des contrôles de la légion (mesure disciplinaire), 9 janvier 1836.

Sirometnikoff (Jacques). S. E., chirurgien aide-major.

Skarzynski (Vincent). S. E., capitaine de lanciers polonais, venu de France en mai 1836.

Sochacki (Jean). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (31 août 1832); lieutenant (14 octobre 1835); tué à Larrainzar le 21 mars 1837.

Stockheim (6) (Jean-Georges), né le 22 novembre 1803 à Oppenheim (Darmstadt). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); sous-lieutenant (28 août 1835); lieutenant en juillet 1837; capitaine en 1838.

Strasser (Jean-Frédéric). S. E. (avec la légion), comme sergent; sous-lieutenant (14 octobre 1835); mort à l'hôpital de Barbastro en octobre 1835.

Studinger (Georges-Joseph), né le 15 janvier 1803 à Bastia (Corse). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835; comme capitaine (22 juillet 1835). R. F. (licenciement de la légion), 8 décembre 1838; légion étrangère nouvelle : capitaine (25 février 1839).

Suchet (Alexandre), né le 9 janvier 1814 à Toulon. S. E. (avec la lé-

---

(1) *Schmaker.*
(2) *Schutzé.*
(3) *Second.*
(4) Sans doute *Schmeer.*
(5) *Seybez* et *Saiboz.*
(6) *Stockeim.*

gion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); sous-lieutenant (14 octobre 1835). R. F. (9 août 1837); légion étrangère nouvelle : sergent-major.

T

Tarseac (1) (Joseph-François-Gratien), né le 16 mai 1808 à Paris. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); adjudant sous-officier (11 septembre 1835); sous-lieutenant officier d'ordonnance du général commandant la division (13 octobre 1835); lieutenant sur le champ de bataille (1er août 1836); capitaine, *idem*, (14 septembre 1836); refuse par renonciation volontaire (26 septembre 1836). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 2 janvier 1838. Zouaves, sergent-major, 24 janvier 1838. Sous-lieutenant (24 octobre 1838).

Tekell (2) (Louis), né le 20 octobre 1813 à Castelar (Piémont). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (21 octobre 1834); sous-lieutenant en août 1836; lieutenant en décembre 1838.

Thévenot (Jean-Baptiste). S. E., comme sergent-major; sous-lieutenant (14 octobre 1835); démissionnaire de la légion en mai 1837.

Thomas (Antoine). S. E., comme sergent-major; sous-lieutenant en juillet 1836.

Thomassin (Guillaume-Jacques), né le 5 octobre 1790 à Paris; sous-lieutenant dans l'armée de l'Empire; démissionnaire en 1848. S. E., (bataillons d'Isabelle); capitaine à la dissolution de ces corps; capitaine dans la légion. R. F., démissionnaire du service d'Espagne en 1837 après Barbastro; non replacé dans l'armée française.

Tittenbronn (Julien). S. E. (avec la légion). 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835), capitaine (28 août 1835); tué à Allo, en décembre 1836.

Topin (Jean), né le 2 mai 1801 à Marseille. S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835). R. F., (octobre 1836); 62e de ligne; capitaine (26 avril 1837); lieutenant-colonel en 1858.

Toufflet (3) (Isidore-Eugène-André), né le 18 septembre 1813 à Brest. S. E. (7e bataillon), 16 août 1836, comme lieutenant (7 août 1836); capitaine (18 septembre 1838). R. F. (licenciement de la légion), 19 février 1839, 52e de ligne; sous-lieutenant (25 février 1839).

Turquetille, venu avec la légion Suarce. S. E., chirurgien.

Tyttenbronn, voir *Tittenbronn*.

U

Ujardowski (Charles). S. E., admis à la légion en août 1836 comme capitaine de cavalerie; affecté au dépôt.

Urbain (Florent), S. E. (bataillons d'Isabelle), fusilier à la dissolution de ce corps; sous-lieutenant dans la légion au 8 juillet 1837.

V

Valencz-Borzewski (Caliste), voir *Borzewski* (*Valencz*).

Vallet (Joseph-Henry), sous-lieutenant à la légion en 1838. R. F., sergent-major en 1839.

Vanderelsen (Henry), lieutenant à la légion; démissionnaire de la légion en mai 1837.

---

(1) *Tarsac.*
(2) *Teckel.*
(3) *Toufflet.*

Varlet (Jacques), né le 3 octobre 1804 à Scey-sur-Saône (Haute-Saône), S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (13 janvier 1836). R. F., octobre 1836; 66e de ligne; sous-lieutenant (2 août 1837).

Vermeil (Joseph-Marie-Bienvenu). S. E., comme sergent-major; sous-lieutenant (14 octobre 1835); lieutenant (26 avril 1836); mort près de Larrainzar en mars 1837.

Vignal (Noël-Alphonse), né en 1801 à Pont-Saint-Esprit (Gard). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sous-lieutenant (22 juillet 1835); lieutenant (28 août 1835); capitaine démissionnaire en mai 1837.

Vileziewski (Joseph). S. E., comme sergent; sous-lieutenant en août 1836.

Villar (Joseph), chirurgien aide-major à la légion en 1838.

W

Wagner (Guillaume), né le 4 juin 1805 à Hoya (Hanovre). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent (22 juillet 1835); sous-lieutenant en juillet 1837.

Walther (Jean-Frédéric-Louis), né le 25 novembre 1805 à Keula (Schwartzbourg). S. E. (7e bataillon), 16 août 1836 comme sous-lieutenant (7 août 1836). R. F., 15 août 1837; légion étrangère nouvelle : sergent-major (16 juillet 1837); sous-lieutenant (2 juin 1838).

Welker (Henry-Charles). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (7 décembre 1833); capitaine (28 août 1835).

Wern (1) (Joseph), né à Szcruczyn (Pologne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme capitaine (22 juillet 1835); capitaine, 2e escadron de lanciers (1er mai 1836); capitaine de voltigeurs (1er juillet 1837). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 28 octobre 1837; légion étrangère nouvelle : capitaine (9 février 1838).

Wienicki (Lucien). S. E., capitaine venu de France le 14 mai 1836.

Wierzbinski (Séverin). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (26 avril 1836). R. F., 1er régiment de la légion étrangère. Lieutenant en 1840.

Wolff (Victor), né en 1815 à Cologne. S. E. (avec la légion); passé au dépôt espagnol, étant à l'hôpital d'Alger, 27 juillet 1835, comme sergent fourrier (1er janvier 1835); sous-lieutenant (13 janvier 1836); tué à la bataille de Huesca, le 24 mai 1837.

Woroniewski (2) (Lucien-Georges), capitaine de lanciers polonais venu de France en mai 1836.

Z

Zalbachowski (Adalbert). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835 comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (28 août 1835); mort des suites de blessures reçues à Larrainzar le 21 mars 1837.

Zanetti (Camille), sous-lieutenant à la légion en 1838.

Zarembecki de Zaremba (Charles-François), né le 3 janvier 1803 à Sokolow (Pologne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (27 mars 1834); capitaine (13 janvier 1836), lanciers; adjudant-major (1er août 1836). R. F. (licenciement de la légion), 1er janvier 1839; légion étrangère nouvelle : lieutenant (20 septembre 1839).

---

(1) *Verne.*

(2) Ou *Woroniecki.*

Zauli (1) (Marc), né le 5 avril 1785 à Tayenca (département de Rubicon). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (13 janvier 1836).

Zbikowski (Charles-Bodo), né le 7 février 1811 à Zedenick (Pologne). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme sergent-major (22 juillet 1835); sous-lieutenant (16 janvier 1836); passé aux lanciers de la légion (1er juillet 1837). R. F. (démissionnaire du service d'Espagne), 28 octobre 1837, légion étrangère nouvelle : engagé volontaire (26 avril 1838); sergent-major (1er janvier 1839) (2); en désertion du 28 décembre 1838. Rayé pour longue absence, 28 juin 1839.

Zecca (Antoine), né le 9 juin 1794 à Locarelle (département de Montenotte). S. E. (avec la légion), 27 juillet 1835, comme lieutenant (22 juillet 1835); capitaine (17 mai 1836); tué à Arroniz le 14 septembre 1836.

Zeffel (Laurent-Gaspard), né le 27 septembre 1792 à Nice (Piémont). S. E. (avec la légion), 20 août 1835, comme caporal (16 juin 1835); sergent (16 novembre 1835); sous-lieutenant sur le champ de bataille (8 novembre 1836). R. F. (licenciement de la légion). Légion étrangère nouvelle : caporal (6 février 1839).

Zregda. S. E., lieutenant, mortellement blessé près de Larrainzar, en mars 1837.

---

(1) *Zaoli*.

(2) Il paraîtrait y avoir là une anomalie. De fait, *Zbikowski* a dû être nommé (ainsi que cela se fait habituellement) sergent-major quatre ou cinq jours avant le 1er janvier 1839 pour prendre rang du 1er janvier, et avoir déserté aussitôt. Sa nomination a été inscrite au registre matricule avant sa désertion.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

Une bibliographie complète de la première guerre carliste serait difficile à établir, et contiendrait un nombre considérable de numéros.

Les ouvrages groupés par ordre chronologique de publication dans les pages suivantes sont ceux qui se rapportent plus directement au sujet, c'est-à-dire qui traitent des origines de la guerre, des arguments invoqués par les deux partis, des négociations diplomatiques relatives à l'intervention des puissances européennes et des opérations militaires de l'armée constitutionnelle et de l'armée carliste.

Certains volumes qui racontent des événements antérieurs à l'arrivée de la légion en Espagne et sans grand intérêt au point de vue de l'histoire générale de la campagne ont été négligés; de même presque tous ceux postérieurs au départ de la légion et relatifs à la fin de la guerre, au général Maroto, aux exilés carlistes, ont été écartés. Si beaucoup d'ouvrages qui ne se rapportent que d'une manière indirecte aux chapitres précédents ont été cités, c'est pour ne pas donner une bibliographie trop étroitement limitée.

Les ouvrages présentant un réel intérêt au point de vue de ce volume sont l'objet d'une rapide analyse; les ouvrages de moindre importance sont simplement cités. Tous ceux qui ont été consultés directement sont suivis de l'indication de la bibliothèque où ils se trouvent; les autres, de la source par laquelle leur existence a été constatée, et qui est dans la plupart des cas la bibliographie Pohler (1).

---

(1) Le Dr Joh. Pohler a publié à Leipzig un travail important de bibliographie sous le titre : *Bibliotheca historico-militaris*. Le deuxième

Malgré les recherches de tout genre auxquelles la constitution de cette bibliographie a donné lieu en France et à l'étranger, et les renseignements fournis par MM. Gabriel Cottreau et Louis Batiffol, il est probable que certains ouvrages sont restés ignorés. Il appartiendra aux Espagnols qui écriront l'histoire générale de la guerre carliste de compléter cet essai.

LASTEYRIE (P. DE). *Constitution politique de la monarchie espagnole, promulguée à Cadix le 19 de mars 1812.* Traduit de l'espagnol par P. de Lasteyrie, membre de plusieurs sociétés savantes, françaises et étrangères. 70 pages in-8°. Paris. Dentu, 1814. — *Bib. Min. G.*, D 2 f, 79.

ANONYME. *Reflexiones sobre el derecho que tiene a la sucesion del trono la Scrma Señora Infanta doña Maria Isabel Luisa,* hija primogenita del señor D. Fernando VII, y de la señora doña Maria Cristina de Borbon, reyes de España. De orden superior. 36 pages, petit in-8°, Madrid. Imprenta de D. E. Agnado, impresor de camara de S. M. y de su real casa. 1832. — *Bib. Min. G.*, D 2 f, 94.

LA PENA Y AGUAYO (D. Jose DE). *Discurso historico-legal sobre el derecho de la princesa Isabel Luisa á la sucesion de la corona,* por el fallecimiento sin hijos varones de su padre el S. D. Fernando VII; escrito por D. Jose de la Peña y Aguayo, abogado del ilustre colegio de la chancilleria de Granada, y auditor de guerra honorario de los reales egérgitos. 96 pages. Granada, Benavides, febrero 1833. — *Bib. Min. G.*, D. 2 f, 94.

MIRAFLORES (Marquis DE). *Memoria historico-legal sobre las leyes de sucesion á la corona de España,* por el marqués de Miraflores, conde de Floridablanca. 39 pages, petit in-8°, Madrid. Imprenta de D. L. Amarita, 1833. — *Bib. Min. G.*, D 2 f, 94.

SABAU Y LARROYA (D. Pedro). *Ilustracion de la ley fundamental de España, que establece la forma de suceder en la corona, y exposicion del derecho de las augustas hijas del señor don Fernando VII.* Por D. Pedro Sabau y Larroya, doctor en leyes del gremio y claustro de la Real universidad de Alcalá, abogado de los Reales Consejos, y oficial mayor de la secretaria de la Interpretacion de Lenguas. Con permiso del Rey N. S. 103 pages, petit in-8°, Madrid. En la Imprenta Real, 1833. — *Bib. Min. G.*, D 2 f, 94.

---

volume contient une bibliographie intitulée : *Erster Karlistenkrieg in Spanien*, 1833-1840, page 483 à page 492.

Cette bibliographie contient quelques erreurs contre lesquelles il est bon d'être prévenu. Ainsi elle cite, à propos de la guerre carliste, un ouvrage intitulé : *Histoire de la Guerre de Navarre*, publiée par Francisque Michel, in-4°, Paris 1857. Il s'agit en réalité de l'*Histoire de la Guerre de Navarre en* 1276 *et* 1277, par Guillaume Anelier de Toulouse, publiée avec une traduction, une introduction et des notes par Francisque Michel. Imprimerie Impériale, 1856, *Bibliothèque Nationale* (timbre rouge 1857), salle de travail des imprimés, 246, 5.

Alpuente (Don Juan Romero). *Discurso sobre lo que con la muerte de Fernando VII, sucederá á la España* (16 octobre 1833). Burdeos. Lawalle; in-8° pièce, 1833. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.070.

Martinez Lopez (Don Pedro). *La España en 1833*, al expirar Fernando VII°, con la traduccion de los interesantisimos articulos publicados en el Memorial Bordelès, por el ilustre girondino M. Henri Fonfrede, sobre las causas de los males que ha sufrido, y los medios de hacerlos desaperecer de una vez. Dedicada á su patria por D. Pedro Martinez Lopez. Burdeos. Imp. de P. Lavigne joven, 1833; in-8°. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.068.

Anonyme. *Relacion historico del origen, progreso, y definitivo resultado de la cuestion de la tutela de S. M. Doña Isabel II, y de la serenisima señora infanta Doña Maria Fernanda;* in-8°, s. l.; s. d. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.035.

Anonyme. *A la nacion española, y a la asamblea convocada por el gobierno de Isabel II* (signé : *Un patriota español*); in-18, pièce. Paris. Imp. de Boudon; s. d. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.080. (Au sujet de la loi de succession au trône d'Espagne.)

Tiran (Melch.). *L'Armée espagnole et les Volontaires royalistes en 1834;* in-8°, Paris, 1834. — *Bibliographie Pohler.*

D. Guillelmo A***. *Reflexiones politicas sobre el estado actual de España*, in-8°, Madrid, 31 de diciembre de 1834; et in-8°, Paris, imp. de Moquet et Cia, s. d. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.100.

Anonyme. *La Causa del diavolo* e quella della verità, al tribunale della Spagna e dell' Europa; in-8° pièce, s. l.; novembre 1834. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.099.

Anonyme. *Explication de la situation de l'Espagne à l'époque du 25 octobre 1834*, ou notes à consulter sur l'état véritable de ce pays, ses ressources, et le danger de ses emprunts; in-8° pièce. Paris. G.-A. Dentu, 1834. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.096.

Chaho (J.-A.). *Paroles d'un Bizkaïen aux libéraux de la reine Christine;* in-8°, pièce. Paris. P. Dondey-Dupré, 1834. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.094.

Boissieu (Alphonse de). *La Légitimité de don Carlos* jugée d'après les vrais principes de la monarchie espagnole (extrait de la *Gazette du Lyonnais*); in-8°, pièce. Lyon. Imp. de Th. Pitrat, septembre 1834. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.093.

Dupont (J.-F.). *Des finances et de l'avenir révolutionnaire de l'Espagne;* in-8°, pièce. Paris. Imp. de H. Fournier; septembre 1834. — *Bib. Nat.*, Oc, 1 088.

MENDEZ DE VIGO (Pedro). *Las horcas caudinas* ó la vuelta á España de los patriotas emigrados (24 de julio 1834); in-8° pièce. Paris. Imp. de Boudon, 1834. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.085.

Correspondance du marquis de LABRADOR, *ambassadeur d'Espagne à Rome, avec* M. MARTINEZ DE LA ROSA, *ministre des affaires étrangères à Madrid*, au sujet d'un monstrueux abus de pouvoir de ce ministre (avec le texte espagnol en regard); in-4° pièce. Paris. Dentu, 1834. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.084.

ANONYME. *Appel à l'Europe monarchique* par les fidèles défenseurs des antiques lois de l'Espagne et des droits sacrés de Sa Majesté Charles V. Traduit de l'espagnol; in-8°, pièce. Paris. Imp. de Dezauche, 1834. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.081.

ANONYME. *Réflexions sur l'état présent de l'Espagne*, par un Espagnol encore proscrit (30 décembre 1833); in-8°, pièce. Paris. Lequien fils, 1834. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.071.

D. FRANCISCO, CANONICO DE JUDICIBUS. *Au rédacteur du « Peuple souverain »* (18 février 1834); in-8°, pièce. Marseille. Imp. de Achard; s. d. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.072.

Au sujet d'un article injurieux contre la reine régente d'Espagne.

ANONYME. *Estatuto real para la convocacion de las Cortes generales del Reino*, reimpreso y traducido de orden del eximio señor duque de Frias (avec le titre français en regard); in-4°. Paris. Salva père et fils, 1834. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.075.

ANONYME. *Apuntes á la nacion Española sobre el estatuto real;* in-16, pièce. Marsella. Imp. de Mille y Senès, 1834. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.076.

D. FRANCISCO, CANONICO DE JUDICIBUS. *Valientes Españoles* (7 de marzo 1834); in-8°, pièce. Marsella. Imp. de Achard; s. d. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.074.

Contre les prétentions de don Carlos au trône d'Espagne.

BOURGOING (Adolphe DE). *L'Espagne. Souvenirs de 1823 et de 1833*, Paris. Dufort et Delaunay, 1834. — *Bib. Min. G.*, D 2 f, 93.

L'auteur est un partisan de la légitimité et du clergé, c'est un Carliste. Aussi son ouvrage donne-t-il un aperçu des arguments présentés par les hommes qui firent l'expédition de 1823 : « Cette guerre était utile, écrit Bourgoing. Louis XVIII ne pouvait laisser Ferdinand VII, son parent, son allié, prisonnier des Cortès : cette guerre était conséquente avec le principe de légitimité, en vertu duquel régnait la branche aînée des Bourbons. »

ANONYME. *Carta escrita de Madrid al señor don Lorenzo Garcias, de la Camara de los diputados* (5 de marzo de 1834). Avec le texte français

en regard; in-4°, pièce. Paris. Imp. de P. Dupont et G. Laguionie; s. d. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.073.

Renseignements politiques sur l'Espagne.

ANONYME. *De l'Espagne et de ses relations diplomatiques avec l'Europe*; mai 1835 (avec le texte espagnol en regard); in-8°. Paris. Imp. de P. Dupont, 1835. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.112.

Intervention. Critique d'un écrit récent de M. le comte d'Harcourt... à raison de l'intervention; partie historique de la Constitution de 1812. Traduit de la langue espagnole par S.-P.-A. Pelleport; in-8°, pièce. Paris. Imp. de H. Fournier, 1835. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.113.

BARTILLAT (Marquis DE). *Observations d'un indépendant à un constitutionnel* (3 mars 1835); in-4°, pièce. Paris. G.-A. Dentu, 1835. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.107.

ANONYME. *Don Carlos et don Miguel.* Oui ou non est-il de l'intérêt des puissances légitimes et monarchiques de laisser périr dans la péninsule la monarchie et la légitimité? in-4°. Paris. G.-A. Dentu, 1835; *ibid.* 1838. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.106.

ANONYME. *De la sucesion legitima al trono en España;* in-8° pièce. Paris. Imp. de A. Poussielgue, 1835. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.105.

Mme la duchesse D'ABRANTÈS, MM. A. DE LABORDE, CHARLES NODIER, le marquis DE CUSTINE. *La Péninsule*, tableau pittoresque de l'Espagne et du Portugal. Deux tomes reliés en un vol. in-8°. Paris. Au Bureau de la *Péninsule;* 1835-1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 130.

VOCALTHA. *Zumalacarreguy et l'Espagne*, ou précis des événements militaires qui se sont passés dans les provinces basques depuis 1831; 115 pages, in-8°. Nancy. Hinzelin, 1835. — *Bib. Min. G.*, D 2 f, 99.

Ouvrage écrit par un fervent Carliste à la gloire de Zumalacarregui.

GOICOECHEA (Sotero DE). *Memoria historica de los hechos ocurridos durante el memorable sitio de Bilbao desde el 10 de junio hasta el 4 de julio*, dedicado al señor conde de Mirasol, comandante general de la provincia de Vizcaya; 40 pages, in-8°. Bayona, 1835. — *Bib. Min. G.*, A 2 e, 185.

LOS VALLES (DE). *Un chapitre de l'histoire de Charles V*, par le baron de los Valles, aide de camp du roi d'Espagne, brigadier dans ses armées, chevalier pensionné de l'ordre de Charles III, et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Ferdinand de seconde classe, etc., etc.; 324 pages in-8°. Paris. Au bureau de la *Mode*, rue du Helder, 25; et chez Dentu, libraire, 1835. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.045.

Ouvrage d'un Carliste qui raconte les événements qui ont précédé la mort de Ferdinand VII, et les actes de Charles V, depuis cette mort jus-

qu'au milieu de 1835. A la fin du volume, se trouvent des pièces justificatives.

On trouve dans l'ouvrage de I. Maguès, *Don Carlos et ses défenseurs*, Paris, 1837, une notice sur l'auteur du volume précédent, dans laquelle on lit :

« Né Français, le baron de los Valles est connu dans son pays sous le nom d'Auguet de Saint-Silvain. Le titre qu'il porte lui fut donné au départ d'Angleterre par don Carlos, auprès duquel il est aujourd'hui en qualité de son aide de camp, brigadier de ses armées, officier de la secrétairerie d'Etat, chevalier pensionné de l'ordre de Charles III et chevalier de 2e classe de l'ordre militaire de Saint-Ferdinand, etc... »

Anonyme. *Campagnes de Portugal en 1833 et 1834; relation des principaux événements et des opérations militaires de cette guerre*, par un officier français attaché au service de dom Miguel; 304 pages, in-8°. Paris. Au dépôt central de la librairie, 1835. — *Bib. Nat.*, Oc, 13.

Ouvrage où l'on trouve quelques détails sur des Français qui, les années suivantes, passèrent au service des deux partis entre lesquels la lutte était engagée en Espagne.

D'après le catalogue de la Bibliothèque Nationale, l'auteur en serait le baron de Saint-Pardoux.

Anonyme. *Recueil des dépêches télégraphiques et d'un grand nombre d'articles officiels, semi-officiels et autres*, publiés par les journaux ministériels, depuis la rentrée de don Carlos en Espagne, juillet 1834; in-8°. Paris. G.-A. Dentu, 1835. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.082.

Boyds. *Recollections of a few days spent with the Queen's army in Spain in September 1834;* in-12. London. 1835. — *Bibliographie Pohler.*

Mendez de Vigo. *Parte historica. Representacion del general* don Pedro Mendez de Vigo *á S. M. la Reyna gobernadora* (26 de junio 1835); in-8°, pièce. Paris. Imp. de H. Fournier; s. d. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.114.

Los Valles (De). *The career of Don Carlos since the death of Ferdinand the Seventh*, being a chapter in the history of Charles the Fifth; in-8°. London. 1835. — *Bibliographie Pohler.*

Laurens (A. von). *Mein Aufenthalt in Spanien währ. des J. 1836* und die Organisation der Fremden-Kompagnien im Heere des Don Carlos; in-8°. Berlin. 1839. — *Bibliographie Pohler.*

Raull (Fr.). *Historia de la conmocion de Barcelona en julio 1835.* — *Bibliographie Pohler.*

Los Valles (De). *Geschichte des Don Carlos* und des Krieges im nördlichen Spanien. Feldzüge in den Nordprovinzen bis z. Tode Zumalacarreguys. Aus d. Engl. von Dr. F. H. Ungewitter; in-8°. Berlin. 1835. — *Bibliographie Pohler.*

M. N. y M. L. *Reseña historica del memorable sitio de Bilbao (1835);* in-4°, con plano; Bilbao 1835. Reimpr., in-8°, *ibid.*, 1873. — *Bibliographie Pohler.*

Anonyme. *Actas de la comision de armamento* y defensa de Estramadura creada por el marqués de Rodil, capitan general; in-8°. 1835. — *Bibliographie Pohler.*

Anonyme. *Essai historique sur les provinces basques* (Alava, Guipuzcoa, Biscaye et Navarre) et sur la guerre dont elles sont le théâtre; in-8°. Bordeaux. 1835. 2e édition, in-8°, *ibid.*, 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Anonyme. *Quelques mots sur le système de guerre du général Zumalacarreguy,* commandant en chef les troupes de don Carlos. En réponse à un article inséré dans le *Journal des Débats,* du 27 avril 1835; 16 pages, in-8°. Paris. G.-A. Dentu, 1 *bis,* rue d'Erfurth; 1835. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.111.

L'article auquel l'auteur répond était signé : général B***.

La Motte (De). *L'Espagne.* Tableau politique, civil, religieux, administratif de la Péninsule, suivi d'une description des provinces vascongades et de la Navarre, théâtre actuel de la guerre; in-8°. Paris. Delloye, 1835. —*Bib. Nat.*, Oc, 129.

Ce « tableau » est précédé d'un précis historique jusqu'en 1834.

Anonyme. *Bosquejo ó Memoria abreviada de los sitios segundo y tercero sufridos por la heroica villa de Bilbao;* in-12. Bilbao. 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Anonyme. *Ensayo historico sobre las provincias vascongadas* (Alava, Guipuzcoa, Vizcaya y Navarra) y sobre la guerra que actualmente sostienen. Trad. del francés por P. Martinez Lopez; 2 vol. in-12. Burdeos. 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Anonyme. *Denkwürdigkeiten üb. d. Bürgerkrieg in Nordspanien.* Aus d. Tageb. e. Augenzeugen; in-8°. Stuttgard. 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Anonyme. *Matériaux pour servir à l'histoire de l'expédition de D. Pedro en Portugal et de la guerre actuelle* (1836) en Espagne; in-8°. Paris. 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Pontécoulant (de). *L'Espagne en 1837.* 1re lettre, in-8°. Paris. 1836. — *Bib. Nat.*, Oc. 1.129.

Lettre intéressante qui expose la situation politique de l'Espagne, avec des considérations sur les révolutions politiques et religieuses.

San Miguel (d. Evaristo). *De la Guerre civile d'Espagne.* Traduit et accompagné de notes et de pièces; 186 pages, in-8°. Paris. G.-A. Dentu. 1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.125.

San Miguel (D. Evaristo). *De la guerra civil de España.* 101 pages; in-8°. Madrid. 1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.124.

Le général San Miguel était chef d'état-major de l'armée du Nord, aux ordres du général de Cordova et fut nommé, au printemps de 1836, maréchal de camp et capitaine-général de l'Aragon. Son ouvrage affecte une forme philosophique et traite surtout de politique et de diplomatie.

G. D., *La Navarre et l'Espagne*, ou, véritable nature de la question débattue par les armes dans la Péninsule ibérique et solution possible des difficultés qu'elle présente; 16 pages, in-8°. Paris. Debécourt, 69, rue des Saints-Pères, juin 1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.121.

Cet opuscule est une lettre « au rédacteur de l'*Univers religieux* ». L'auteur y expose une solution originale de la question d'Espagne; un partage de territoire serait fait entre les deux principes : Isabelle serait reine des Espagnols; don Carlos, roi des Basques. Ainsi, les habitants de la Péninsule se transportant sous l'une ou l'autre souveraineté auraient chacun la forme de gouvernement qu'ils désireraient.

Anonyme. *Observations sur l'état actuel de l'Espagne*, présentées aux Chambres des Pairs et des Députés de France, par un Espagnol; 70 pages, in-8°. Paris. Delaunay, libraire; décembre 1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.128.

L'auteur se déclare partisan de l'intervention directe de la France dans les affaires d'Espagne.

Pastors (P. M. de). *Manifiesto sobre los acontecimientos de Barcelona del 4 enero 1836.* Valencia. — *Bibliographie Pohler.*

Mendez de Vigo (P.). *Exposicion que desde Badajoz dirige á S. M. la Reina Gobernadora;* in-4°, Madrid, 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Thompson (C. W.). *Twelwe months in the british legion;* in-8°, London, 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Ros de Olano (Ant.). *Observaciones sobre el caracter militar y politico de la Guerra del Norte;* in-8°, Madrid. 1836. — *Bibliographie Pohler.*

La Avecilla (P. Al. de). *Diario de la guerra.* Materiales para la historia desde el cuartel general del marqués de Rodil; in-12, Madrid, 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Chaho (J. A.). *Reisen in Navarra währ d. Aufstandes d. Basken, 1830-1835.* Deutsch v. Alvensleben. Grimma. 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Ferrer (J.). *Contestacion á el Dictamen que dió D. Bald. Espartero,* comandante general de las provincias vascongadas, al general en jefe de los ejercitos de operaciones y de reserva, sobre la causa instruida contra el batallon franco de voluntarios de Guipuzcoa; in-8°, Madrid. 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Honan (M. B.). *The court and camp of don Carlos :* results of a tour in the basque provinces and parts of Catalonia, Aragon, Castile and Estramadura; in-8°, London, 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Carnavon (lord). *Portugal and Galicia,* with a rewiew of the political state of the Basque Provinces and remarks of recent events in Spain; in-8°; London, 1836. — 3rd ed. 2 v. in-8°, *ibid.*, 1848. — *Bibliographie Pohler.*

Aviraneta (Eug.). *Mina y los proscriptos* (1835). Argel, 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Henningsen (C.-T.), capitaine de lanciers au service de don Carlos. *Mémoires sur Zumalacarregui et sur les premières campagnes de Navarre.* Traduit de l'anglais. 2 vol.; tome Ier, 440 pages, in-8°; tome II, 449 pages. Paris. Fournier, 1836. — *Bib. Min. G.*, A 2 e, 187.

Henningsen donne mille détails sur don Carlos, sur les principaux chefs carlistes, et sur les combats auxquels il a assisté; il conte aussi des anecdotes qui aident à se faire de la guerre civile une idée exacte.

L'ouvrage se termine à la mort de Zumalacarregui.

Anonyme. *Contestacion al manifiesto del excelentisimo Señor D. Pedro Maria de Pastors... sobre los acontecimientos del dia 4 de enero de 1836.* Impreso y publicado en Valencia, edicion de Cabrerizo; in-8° pièce. Perpiñan. Imp. de J.-B. Alzine, junio 1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.126.

Rosières (Antenor de). *Deux mois au quartier royal de don Carlos;* in-8°. Bordeaux. C. Dulac, janvier 1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.116.

Chaho (J.-A.). *Voyage en Navarre pendant l'insurrection des Basques, 1830-1835;* in-8°, Paris 1836. — *Bibliographie Pohler.*

Sabatier (Alexis), lieutenant-colonel d'infanterie au service d'Espagne, deux fois chevalier de première classe de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand. *Tio Tomas*, souvenirs d'un soldat de Charles V, 208 pages, in-8°; Bordeaux, chez Granet, 1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.047.

Ouvrage intéressant, consacré à « la cause de la légitimité » et à Zumalacarregui, son glorieux défenseur, dans lequel l'auteur montre le prestige que Tio Tomas (l'oncle Thomas, Zumalacarregui), avait aux yeux de ses soldats.

Anonyme. *Emprunt pour don Carlos* (12 janvier 1836); in-folio, pièce, Paris. Imp. de L.-E. Herhan; s. d. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.117.

Anonyme. *De l'Espagne au mois de mars 1836,* par un membre du corps D. in-8°, pièce. Paris. Delaunay; s. d. (la couverture imprimée sert de titre). — *Bib. Nat.*, Oc, 1.118.

San Miguel (d. Evaristo). *De la guerre civile d'Espagne* (accompagné de notes et de pièces); Madrid, 1836; traduit de l'espagnol; in-8°. Paris. G.-A. Dentu, 1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.125.

Dembinski (général Henri). *Considérations sur la guerre en général et sur la guerre d'Espagne en particulier*, ou réponse au général Evariste de San Miguel (25 avril 1836). Extrait du *Spectateur militaire;* 22 pages in-8°. Paris; à la librairie polonaise, rue des Marais-Saint-Germain, 17 *bis;* s. d. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.120.

Dans cette brochure, le général Dembinski expose ses idées personnelles sur les méthodes de guerre des généraux en Espagne : il propose des améliorations à la tactique et à l'emploi pratique du soldat en campagne.

Anonyme. *Espagne. Considérations sur la guerre actuelle*, par un Castillan; in-8°, pièce. Paris. G.-A. Dentu, 1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.122.

Henningsen (C.-F.), captain of lancers in the service of don Carlos. *The most striking events of a twelvemonth's campaign with Zumalacarregui in Navarre and the Basque provinces;* 2 vol. in-8°, London. John Murray; 1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.916.

L'ouvrage prend la guerre carliste à ses débuts, après avoir donné un aperçu relatif à l'état général de l'Espagne et à la situation des partis, et se termine à la mort de Zumalacarregui. Il est anecdotique et intéressant.

Ehstein (Le baron). *De l'Espagne; Considérations sur son passé, son présent, son avenir.* Fragments; in-8°, Paris. Paulin, 1836. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.123.

Anonyme. *Lettre au rédacteur du « Propagateur »*; in-4°, pièce; Arras, imp. de Degeorge; — s. d. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.127.
(Au sujet de l'insurrection de Madrid, du mois d'août 1836.)

Anonyme. *Journal of the movements of the british legion; by an officer, late of the quarter-master-general's Staff;* 262 pages, in-8°, London; published by Effingham Wilson, Royal Exchange, Cornhill, 1836. — *Bib. Min. G.*, A 2 e, 186.

Toreno (Le comte de). *Historia del levantamiento, guerra y revolucion de España, por el conde de Toreno.* Paris. Baudry. 3 vol. in-8°; 1er et 2e vol., 1836, 3e vol., 1838 (en espagnol). — *Bib. Min. G.*, D 2 f, 85.

Id. *Histoire du soulèvement de la guerre et de la révolution d'Espagne.* Traduction de l'ouvrage précédent, par les soins de Louis Viardot, aidé de Ferdinand Bascans et de d'Ayllon, Paris. Paulin. 5 vol. in-8°, 1er, 2e, 3e et 4e vol., 1836; 5e vol., 1838. — *Bib. Min. G.*, D 2 f, 86.

Cet ouvrage est l'histoire de l'Espagne pendant la période qui va de 1807 à la chute de Napoléon; c'est un travail solide et précis, auquel on peut seulement reprocher de ne pas citer suffisamment les sources auxquelles il puise.

ANONYME. *El remedio de España;* in-8°. Madrid. 1837. — *Bibliographie Pohler.*

ANONYME. *Reseña historica del ultimo sitio y defensa de Bilbao en 1836;* in-8°, Madrid, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

C. V. J. (Major), of the Q. M.'s Gen. Staff. *Civil War in Spain.* Sketches of the different corps, regular and irregular, active and foreign, composing the armies of don Carlos and Queen Isabella. Scenes of military operations. Nr 1, and 2, in-4°, London, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

ANONYME. *Historia de los dos ultimos sitios de Bilbao durante oct., nov. y dic. 1836;* in-8°, c., 1 pl. Bilbao; 1837. — *Bibliographie Pohler.*

ANONYME. *Der Bürgerkrieg in Spanien.* Skizzen der verschied. regelm. u. unregelm. Truppengattungen, aus welchen die Armeen des don Carlos u. regelm. Truppengattungen, aus welchen die Armeen des don Carlos u. der Königin Isabella bestehen, nebst bildl. Darstellungen von militär. Operationen, etc. Von e. im stabe der Königin dien, engl. offizier. N°s 1 et 2, in-8°, Leipzig, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

CORDOBA (L. Fernandez DE). *Exposicion y refutacion de la (sic) elevada à S. M. por D. A. M. Guajardo Faxardo,* in-8°, Madrid, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

PINEIRO DE LASCARA (Ger.). *Manifiesto de D. G. P. de L., antiguo official de artilleria Española, acerca de los hechos que han tenido lugar contra su persona en 1835-36;* in-8°, Lisboa, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

RICHARDSON. *The movements of the british legion up to the close of March 1837;* strictures on the conduct of Gen. Evans, remarks on his recent defeat at Hernani; in-8°, London, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

ULLOA. *Delle Biscaglie e Navarra,* in-8°, c. carta. Napoli; 1837. — *Bibliographie Pohler.*

SENILHES (DE). *Une victoire de l'armée carliste en Espagne.* Lettre de Senilhes, de Saint-Sébastien, 17 mars 1837. Récit de la bataille du 16 mars, près d'Ernani. Cette lettre a été publiée dans la *Revue rétrospective* de TASCHEREAU, en 1848 (p. 449-451).

STEPHENS (E. B.). *The basque provinces; adventures among the Carlistes and Christinos;* 2 v., in-8°, w. map. London; 1837. — *Bibliographie Pohler.*

BELLENGERO (J. DE). *Tres años de guerra civil;* in-4°, San-Sebastian, 1387. — *Bibliographie Pohler.*

RODIL (Jose Ramon DE). *Manifiesto á la Nacion Española.* Campaña de 21 set., á 18 nov. 1836; Lisboa, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

HALL (H. B.). *Spain and the seat of the war in Spain*; in-8°; London, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

CORDOBA (L. Fernandez DE). *Memoria justificativa en vindicacion de su conducta militar y politica en el mando de los ejércitos de operaciones y de reserva;* in-8°, c. 1 mapa; Paris, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

DIAZ MORALES (Franc.). *Sucesos de Cordoba á fines de setiembre 1836, (sic) al ocuparla el gen. faccioso Gomez;* Madrid. 1837. — *Bibliographie Pohler.*

PEBRER. *Cinco proposiciones sobre los grandes males que causa la ley de Aranceles, á la nacion en general, á la Cataluña en particular, y á las mismas fábricas catalanas;* ó sea, octava exposicion economica, presentada á las Cortes y a S. M. la Reina Gobernadora, por Pebrer...; in-8°, Londres; en la impr. española de D. V. Torras, 1837. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.134.

EVANS (L.). *Memorias de la guerra de Navarra y las Provincias vascongadas hasta la expedicion del ex-infante D. Carlos á Aragon;* in-8°, Barcelona, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

BORSO DI CARMINATI (Cay.). *Exposicion del brigadier coronel de Cazadores de Oporto D. Cay. B. di C. de la legion auxiliar portuguesa;* in-8°, Castellon, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

ANONYME. *De la discussion de l'adresse en ce qui concerne la succession à la couronne d'Espagne.* Par le traducteur de l'ouvrage de don Evariste San Miguel, intitulé : *De la guerre civile d'Espagne;* 126 pages, in-8°. Paris. G.-A. Dentu, 1837. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.135.

Œuvre d'un Carliste. Etude sur la succession d'Espagne. Discussion sur la validité de la pragmatique sanction de 1830. Vrais droits de don Carlos à la couronne. L'ouvrage est accompagné de pièces justificatives.

LOS VALLES (DE). *Un capitulo de la historia de Carlos V*, por el baron de los Valles, edecan del rey N. S., brigadier de sus Reales Ejércitos, etc.; corregido y adicionado por el mismo autor. Traducido del francés, por D. P. L. de R., 354 pages, in-8°; Perpiñan, imprenta de Juan Bautista Alzine; 1837. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.046.

Traduction de l'ouvrage français de los Valles, paru en 1835.

GROSSE (C.). *Kurzgefasste Geschichte des Partcigängeskrieges in Spanien 1833-1836;* in-4°, Leipzig; 1837. — *Bibliographie Pohler.*

GUAJARDO FAXARDO (A. M.). *Exposicion á S. M. y contestacion á D. Luis Fernandez de Cordoba,* in-8°, San-Sebastian; 1837. — *Bibliographie Pohler.*

MAGUÈS (Isidore). *Don Carlos et ses défenseurs.* Collection de vingt portraits originaux dessinés d'après nature, tant au quartier royal de Du-

rango, qu'au quartier général de l'armée, et représentant don Carlos, ses ministres, ses généraux, l'infant don Sébastien, ses aides de camp, etc., avec une introduction et une notice biographique sur chacun des personnages; in-folio, Paris. Toussaint, 9, quai Saint-Michel, éditeur; 1837. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.048.

Ouvrage précieux au point de vue de l'iconographie. Un seul portrait, celui de Zumalacarregui, n'est pas fait d'après nature, ce général étant mort à l'époque où Maguès dessina. Il a été exécuté d'après des portraits antérieurs et des renseignements recueillis par l'artiste.

De petites notices accompagnent les portraits, mais sont, en général, peu intéressantes.

Rivero (Fel.). *Manifiesto sobre las operaciones ejecutadas en Andalusia para el esterminio del faccioso Gomez;* in-8°; Bilbao, 1837. — *Bibliographie Pohler.*

Henningsen (Ch.-F.). *Die Merkwürdigsten Ereignisse eines zwölfmonatlichen Feldzuges mit Zumalacarregui in Navarra und den Baskischen Provinzen.* Deutsch von A. v. Treskow. 2 Thle in-8°, mit 1 Krte; Quedlinburg; 1837. — *Bibliographie Pohler.*

Ramel Noros. *Dialogo entre Fray Pedro y D. Antonio,* escrito sin mala intencion ni remordimientos de conciencia. Segunda edicion; in-8°, pièce, Bayona; imp. de Lamaignère, 1837. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.138.

Encima y Piedra (Don Victoriano de). *De los sucesos del real sitio de San Ildefonso, o lo Granja, á fines del año de 1832; de las disposiciones tomadas por el ministerio que se nombró en 1 de octubre del mismo año; y de las causas inmediatas del estado actual de España;* in-8°. Paris. Rosa; 1837. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.133.

Escudero (D. A.). *Ensayo sobre las opiniones politicas en España;* in-8°, Paris. A. et W. Galignani, 1837. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.139.

Memoria justificativa que dirige á sus conciudadanos el general Cordova, en vindicacion de los cargos que por la prensa nacional y extranjera, se han hecho á su conducta militar ó politica, en el mando de los ejércitos de operaciones y de reserva; 434 pages, gr. in-8°; Paris. Imp. de J. Didot, mayor, 1837. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.137.

C'est une justification des attaques dont Cordova a été l'objet; il y est surtout question des idées personnelles de ce général, par exemple de son opinion favorable à la coopération armée de la France (chap. x). Un certain nombre de documents intéressants sont reproduits en appendice (p. 389 et suiv.); un grand nombre sont relatifs à la pénurie de l'armée.

J.-N.-G. *Examen philosophique sur la guerre civile d'Espagne et sur les causes de sa prolongation;* 71 pages, in-8°; Périgueux, imp. de Faure et Rastouil; 1838. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.148.

Œuvre d'un libéral qui examine le cas de don Carlos et la situation de

l'Espagne, qui parle plus des causes que des faits et termine en souhaitant la défaite du « prince superstitieux ».

Dollé (Fréd.). *Lettres historiques. L'Espagne, Charles V et l'alliance anglaise;* 78 pages, in-8°. Paris, chez Tessier, Dentu et Sapia, 1838. — *Bib. Nat.*, Oc, 1.145.

C'est un historique des relations entre la France, l'Espagne et l'Angleterre depuis le règne de Louis XIV. L'auteur conclut à la nécessité pour la France de ne jamais être l'alliée de l'Angleterre et proclame la légitimité des prétentions de don Carlos.

Colleville (Auguste de). Articles dans *La Sentinelle, journal des intérêts de l'armée,* feuille non politique paraissant quatre fois par mois. Le capitaine Hippolyte de Mauduit, propriétaire-fondateur et rédacteur en chef. — *Archives du général de Nouë.*

3e année, n° 108, 24 août 1837 (p. 253), *Historique des opérations militaires de la légion étrangère en Espagne,* depuis son débarquement à Tarragone, le 17 août 1835, jusqu'à la mort du brigadier Conrad, son colonel, tué devant Barbastro, le 2 juin 1837 (p. 254-255). — Cet article, signé Auguste de Colleville, capitaine adjudant-major de la légion, est la reproduction presque textuelle du rapport de Bernelle au Ministre, envoyé de Sanguessa, 31 décembre 1835 (pièce n° 10); Colleville a remplacé *Je* par *Le général Bernelle, factieux* par *Carlistes,* et a légèrement modifié quelques phrases. Cet article constitue la 1re partie de l'historique; Colleville a divisé le récit par mois, d'août 1835 inclus à décembre 1835 inclus.

N° du 1er septembre 1837 (p. 259), *Historique des opérations,* etc., deuxième partie (p. 259 à 263). C'est un résumé, par mois, des opérations de la légion, de janvier 1836 inclus à août 1836 inclus.

N° de septembre 1837 (p. 268), *Historique des opérations,* etc., troisième partie (p. 268 à 270). Résumé, par mois, des opérations d'août 1836 inclus à février 1837 inclus.

Anonyme. *Memoria sobre la administracion militar del ejército de operaciones del Norte.* Por un empleado; in-4°; Burgos, 1838. — *Bibliographie Pohler.*

Anonyme. *Ojeada sobre la guerra civil, sus causas, progresos, consecuencias y terminacion.* Por un Espanol; in-8°; Madrid, 1838. — *Bibliographie Pohler.*

Mendez de Vigo (P.). *Fijar la opinion y los hechos que forman las circunstancias en que nos hallamos,* in-4°, Sevilla; 1838. — *Bibliographie Pohler.*

Wichmann (A.). *Bilder a. d. span. Bürgerkriege.* Tagebuch der engl. Legion währ. des Sommers, 1837; in-8°, Hamburg, 1838. — *Bibliographie Pohler.*

BINDING SECT. SEP 28 1971

DP
219
.2
A9

Azan, Paul Jean Louis
La Légion étrangère en
Espagne, 1835-1839

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 01 08 11 016 5